



HAL
open science

Montaigne et les loci communes : pratiques de lecture et d'écriture au XVI^e siècle

Yoshio Yamamoto

► **To cite this version:**

Yoshio Yamamoto. Montaigne et les loci communes : pratiques de lecture et d'écriture au XVI^e siècle. Littératures. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2023. Français. NNT : 2023PA030047 . tel-04957893

HAL Id: tel-04957893

<https://theses.hal.science/tel-04957893v1>

Submitted on 20 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE

ED120 Littérature française et comparée
EA 174 – Formes et Idées de la Renaissance aux
Lumières (FIRL)

Thèse de doctorat en littérature et civilisation françaises

Yoshio YAMAMOTO

MONTAIGNE ET LES *LOCI COMMUNES* :
PRATIQUES DE LECTURE ET D'ÉCRITURE AU
XVI^e SIÈCLE

Thèse dirigée par M. Michel Magnien

Soutenue publiquement le 24 mai 2023

Devant le jury suivant :

M. Emmanuel BURON, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle

M. Michel MAGNIEN, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle

M. Bruno MÉNIEL, Professeur à l'Université de Nantes

M. Olivier MILLET, Professeur émérite à Sorbonne Université

Résumé

Montaigne et les *loci communes* : pratiques de lecture et d'écriture au XVI^e siècle

« Ces pastissages de lieux communs [...] servent à nous montrer, non à nous conduire » : dans cette assertion de Montaigne, nous retrouvons sa prise de distance à l'égard des *loci communes*, art à la fois rhétorique et pédagogique. Notre étude montre que la rhétorique de Montaigne emprunte à la méthode des lieux communs qui relève du programme scolaire du XVI^e siècle, ainsi qu'au concept rhétorique de *loci communes*.

La première partie décrit l'histoire et l'évolution du concept de *locus* et des *loci communes* depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. En analysant la théorie rhétorique et pédagogique d'Érasme et de Mélanchthon nous précisons les mécanismes de la composition d'un recueil de lieux communs et l'influence portant sur la rhétorique de la Renaissance.

La seconde partie présente d'abord la pratique des citations chez Montaigne, envisageant ensuite la disposition des *Essais*, dont le désordre nous rappelle le genre des miscellanées. Nous aborderons enfin la mise en œuvre chez Montaigne des *loci communes* hérités de l'art oratoire traditionnel, ce qui nous montrera une belle contribution de la rhétorique au scepticisme.

La dernière partie place *Les Essais* dans le contexte historique et rhétorique de la seconde moitié du XVI^e siècle. Cela suppose un regard rétrospectif jusqu'à l'année 1528, d'où sortent toutes les problématiques concernant l'anti-cicéronianisme et la promotion de la valeur de « *brevitas* ». Nous aborderons ensuite la brièveté du style chez Montaigne, en rapport avec sa préférence pour les auteurs de l'Âge d'argent. Enfin, nous dégagerons l'intention et l'objectif d'écriture de l'essayiste, qui permettent de distinguer *Les Essais* des recueils de son temps.

Mots clés : Montaigne, Les Essais, loci communes, recueil de lieux communs, rhétorique

Abstract

Montaigne and the *loci communes* : practices of reading and writing in the 16th Century

« Ces pastissages de lieux communs [...] servent à nous montrer, non à nous conduire »: from this view of Montaigne, we perceive his distance from the rhetorical and educational tool: commonplace-books. Our study shows that Montaigne's rhetoric has some relationships with commonplace-book method, which constitute an important part of school curriculum in the Sixteenth Century, and with the concept of *loci communes*.

The first part describes the history and evolution of rhetorical concept, *locus* and *loci communes*, from antiquity to the Renaissance. After studying theories for rhetorical education written by Erasmus and Melanchthon, we outline precisely the mechanism, function and influence of commonplace-books.

The second part makes analysis of the use of quotations in the *Essays*. Montaigne compose them with random order so that the *Essays* get close to miscellanies. We examine also the use of *loci communes* of traditional rhetoric in the *Essays*. Montaigne shows us a fine collaboration of rhetoric and skepticism in the chapter of « Apology of Raimond de Sebonde ».

The last part places the *Essays* on the historical context of the second-half of sixteenth century. It is known that all problems concerning the Anti-Ciceronian movements and the emphasis of « *brevitas* » appeared from the Ciceronian's controversy. We envisage particularly Montaigne's brevity of style in relation to his preference for writers of the Silver-Latin. Finally, we wish to make it clear Montaigne's intention and objective of writing, which allow to distinguish the *Essays* from Commonplace-Books.

Keywords: Montaigne, Les Essais, loci communes, Commonplace-Books, rhetoric

*ME TABVLA SACER
VOTIVA PARIES INDICAT VVIDA
SVSPENDISSE POTENTI
VESTIMENTA MARIS DEO*
Horace, *Odes*, I, v, 13-16

Remerciements

Dans les faits, le voyage d’Ulysse n’est pas une aventure excitante, qui peut ouvrir un nouvel horizon comme celui de Colomb, ce n’est qu’un retour continuellement troublé par de nombreuses difficultés. La destination du héros n’est que sa maison, point de départ de son voyage. Ulysse s’avance, en apparence et chronologiquement, vers l’avenir, mais à la vérité, il se dirige en définitive vers son « passé » qu’il a jadis laissé dans son pays et auprès de sa famille.

Mon travail de thèse est pareil à ce voyage ou à ce retour d’Ulysse. Les enjeux des recueils de lieux communs à la Renaissance m’ont fait revenir à une expérience, à ma première rencontre avec *Les Essais* de Montaigne, qui a engendré chez moi surprise et admiration pour l’érudition de l’essayiste. Écrire une thèse, c’est un projet qui nous avance vers l’avenir, mais en même temps pour moi, c’est un retour au point de départ de ma recherche.

Aux personnes qui ont soutenu mon voyage intellectuel, il faut manifester de toute ma reconnaissance.

Merci donc à Michel Magnien, qui, comme pilote éminent, dirige mon travail de thèse depuis l’automne 2020. Ses relectures et exhortations m’ont donné le courage d’aller au fond des problèmes concernant la rhétorique de la Renaissance et de Montaigne.

Merci à Naohiko Seto, qui m’a fait rencontrer le livre de Montaigne et m’a appris la lecture des auteurs antiques dans son séminaire.

Merci à deux maîtres de la langue classique, Teruo Mishima et Takuya Kanetoshi, qui m’ont fourni beaucoup de connaissances de la langue et de la culture de l’Antiquité. Grâce à elles, j’ai pu me lancer sans hésitation ni peur dans l’océan du néo-latin.

Merci enfin à ma mère, qui attend toujours le retour de son fils unique.

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
PREMIÈRE PARTIE.....	25
INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE	27
CHAPITRE 1.....	29
1. Le lieu de l'invention : <i>topos, locus</i> , lieu tout court.....	30
2. Le développement et l'amplification : <i>loci communes</i>	34
3. L'invasion de la dialectique et la réhabilitation de la rhétorique	39
4. Les <i>florilegia</i> : recueil et conservation des informations.....	45
CHAPITRE 2.....	53
1. Érasme (1466[68]-1536)	54
2. Mélanchthon (1497-1560)	59
3. La gestion de la <i>copia</i>	66
4. La transformation de l'objectif de discours : <i>movere et docere</i>	70
CHAPITRE 3.....	75
1. Les cahiers des <i>loci communes</i>	77
2. Les recueils de lieux communs imprimés et Theodor Zwinger	87
3. La portée sur la rhétorique traditionnelle	96
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	103
DEUXIÈME PARTIE	105
INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	107
CHAPITRE 1.....	109
1. Henri Estienne (1528-1598).....	111
2. Juste Lipse (1547-1606).....	118
3. Michel de Montaigne (1533-1592).....	124
CHAPITRE 2.....	135

1. Les miscellanées, les leçons et les commentaires	137
2. La stratégie d'Érasme	147
3. La variété chez Montaigne	152
CHAPITRE 3.....	167
1. <i>Loci communes in utramque partem</i>	171
2. Montaigne et l' <i>in utramque partem</i>	177
CHAPITRE 4.....	187
1. L'amplification des vices et le développement de la doctrine chrétienne .	190
2. Au-delà du langage de l'homme	202
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	209
TROISIÈME PARTIE	211
INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE	213
CHAPITRE 1.....	215
1. La querelle du Cicéronianisme et sa portée	217
2. L'Anti-Cicéronianisme et la recherche de nouveaux modèles	229
CHAPITRE 2.....	239
1. Le renforcement de la monarchie	240
2. L'élévation du statut de la <i>brevitas</i>	250
3. Les usages effectifs des lieux communs	255
CHAPITRE 3.....	265
1. Le sénéquisme chez Montaigne	267
2. La <i>copia</i> en conception	282
3. La culture des terres oisives ou <i>semina dicendi</i>	288
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	295
CONCLUSION GÉNÉRALE	297
BIBLIOGRAPHIE.....	307
BIBLIOGRAPHIE	309
1. MONTAIGNE, LES <i>ESSAIS</i>	310
2. LES <i>LOCI COMMUNES</i> , LES RECUEILS DE LIEUX COMMUNS À LA RENAISSANCE	

.....	326
3. LA RHÉTORIQUE À PARTIR DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XVII ^E SIÈCLE	345
4. TEXTES ET ÉTUDES N'AYANT PAS TRAIT À LA RHÉTORIQUE	361
INDEX DES NOMS DE PERSONNES	367

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« [...] *er* [der moderne Mensch] *muss durch Arbeit die Voraussetzungen zurückgewinnen, welche durch Raum und Zeit dem Dichter gegeben waren.* »

Ulrich von Wilamowitz-Moellendorff, “*Was ist Übersetzen ?*”

À partir de quels textes et comment Montaigne a-t-il composé ses *Essais* ? Cette question est le point de départ de notre travail. À en croire ce qu’en dit Montaigne lui-même, son travail de lecture et d’écriture n’a pas l’air d’être continu : « Là [dans la bibliothèque] je feuillète à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces descousues : Tantost je resve, tantost j’enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy¹. » (III, 3, 869-870) *Les Essais* seraient-ils donc un pur produit de son oisiveté ou de sa rêverie ?

Or, l’on sait bien que Montaigne a rédigé son ouvrage juste au moment où prolifèrent les recueils de citations. Il possédait d’ailleurs certains ouvrages de ce type sur les étagères de sa bibliothèque. Et au XVI^e siècle, tout élève, dans le cours de son curriculum pédagogique a appris la manière de collecter, de classer le fruit de ses lectures de manière systématique, et sait les conserver aussi bien dans ses cahiers que dans sa mémoire. Au Collège de Guyenne, ou dans la suite de ses études, Montaigne

¹ Tous nos renvois seront faits au texte des *Essais* dans l’édition de La Pléiade : Montaigne, *Les Essais*, texte établi et annoté par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007. Entre parenthèses, nous indiquons le numéro du livre (en chiffres romains), du chapitre et de la page (en chiffres arabes). S’il nous faut renvoyer au texte de l’Exemplaire de Bordeaux, nous utilisons l’édition suivante : *Les Essais*, édition conforme au texte de l’Exemplaire de Bordeaux, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, Paris, PUF, « Quadrige », 2004 [1^{ère} éd., 1924].

a nécessairement appris cette méthode des lieux communs.

Compte tenu de ces faits, on ne saurait dire que l'ouvrage de Montaigne est le produit de sa seule imagination ; il faut plutôt envisager *Les Essais* en relation avec la rhétorique et la pédagogie de leur temps. Nous nous posons donc cette question : est-il à la fois possible et légitime de supposer que les recueils de lieux communs ainsi que leur méthode soient des éléments préalables aux pratiques de lecture et d'écriture de Montaigne ? Les études montaignistes que nous allons présenter ci-dessous suggèrent bien des possibilités et montrent la pertinence de notre interrogation. Elles ont tenté de dégager le lien assez étroit entre *Les Essais* et les recueils de citations au XVI^e siècle, et d'examiner la composition de l'ouvrage de Montaigne en relation avec la méthode des lieux communs.

* * *

C'est Pierre Villey qui, le premier, a ouvert la voie¹. Il a souligné la vogue des recueils d'exemples ou d'adages au XVI^e siècle, et rapporté *Les Essais* à cette prolifération de recueils. Il a également relevé que Montaigne n'utilise pas seulement quelques recueils de lieux communs, mais aussi qu'il a recours aux *leçons* de l'Antiquité, comme les ouvrages d'Aulu-Gelle, de Valère Maxime et de Diogène Laërce, et de ses contemporains tels que les *Lectiones antiquae* de Caelius Rhodiginus et les *Diverses leçons* de Pierre Messie. En particulier, selon Villey, Montaigne et les auteurs des *leçons* partagent le goût pour la variété et la rapide prise en notes des pensées lors de la lecture, de sorte qu'il n'est pas douteux, conclut Villey, que notre essayiste avait été inspiré par ce genre de mélanges.

Pour notre part, nous avons dressé un tableau qui montre les sources des emprunts faits aux recueils de lieux communs et aux *leçons* (Annexe 1).

¹ P. Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, 2^e éd., Paris, Hachette, 1933, t. 2, pp. 3-33.

Ce tableau suggèrera comment et à quel point Montaigne a recouru aux recueils de ce type en vue de composer son œuvre. Nous examinons par ailleurs l'influence des *leçons* sur *Les Essais* dans le chapitre 2 de la 2^e partie. Villey n'a remarqué que les ressemblances de détail avec les *leçons*, alors que nous y mettons en parallèle la composition d'un chapitre des *leçons* avec celle d'un chapitre des *Essais*, et ce faisant nous pourrions ainsi les distinguer des recueils d'exemples.

À la suite de Villey, Paul Porteau a porté son attention sur la méthode des lieux communs, en vue de mieux appréhender la vie pédagogique du temps de Montaigne¹. Porteau a analysé en détail la théorie des *loci communes* proposée par les pédagogues au XVI^e siècle, et il a présenté les pratiques pédagogiques des auteurs contemporains de notre essayiste. Dans cette perspective, Porteau suppose que Montaigne ait « fait usage de cahiers manuscrits [...] où il consignait le meilleur de ses lectures². » Cependant, cette supposition manque de preuve matérielle et définitive. On n'a jamais trouvé pareil cahier ou carnet rédigé de la main de Montaigne. Par conséquent, nous tournons nos yeux vers les poutres du plafond de la bibliothèque de Montaigne, où sont inscrites pour ainsi dire thématiquement les sentences antiques et bibliques. Au lieu d'utiliser un cahier de papier, Montaigne a fait inscrire ces sentences sur les poutres. Le plafond atteste donc que la méthode des lieux communs, telle que pratiquée à l'école, a bien pénétré chez notre essayiste. Dans le chapitre 4 de la 2^e partie, nous verrons comment Montaigne tire parti de ces sentences peintes en vue d'argumenter la vanité de l'homme et de défendre la foi chrétienne au sein du chapitre de l'« Apologie ».

De surcroît, il est intéressant que Porteau prête attention à une

¹ P. Porteau, *Montaigne et la vie pédagogique de son temps*, Paris, Droz, 1935, pp. 178-189.

² *Ibid.*, p. 200. Contrairement à cette opinion, R. Trinquet met en doute l'usage de ce type de cahiers au collège du Guyenne à l'époque où le jeune Michel y étudiait. Voir *La jeunesse de Montaigne*, Paris, A. G. Nizet, 1972, pp. 446-448.

méthode d'investigation philosophique, c'est-à-dire le lieu commun *in utramque partem*¹. Elle constitue aussi une technique de la *disputatio* dialectique, des *Progymnasmata* et des déclamations de Sénèque le rhéteur. Ce lieu commun consiste à discuter un problème par deux sens opposés, et remonte d'ailleurs à l'une des manières d'argumenter chez Cicéron. Ainsi, l'ouvrage de Porteau nous permet d'approcher *Les Essais* non seulement par le biais pédagogique, mais également par le biais rhétorique.

Z. Schiffman s'est efforcé de rapporter l'usage du lieu commun *in utramque partem* au scepticisme de Montaigne². Il est vrai que l'Académie s'est servie de cette manière d'investigation, pour mesurer la probabilité de chaque position à la discussion philosophique. Schiffman découvre dans quelques chapitres des *Essais* les pratiques tirées de cette méthode, mais il n'entreprend pas d'analyser le chapitre le plus coloré par le scepticisme, l'« Apologie de Raimond de Sebonde ». Car, d'après lui, ce type de lieu commun ne fonctionne plus devant le pyrrhonisme qui réduit tous les arguments à l'incertitude. Certes, la discussion centrale de l'« Apologie », qui rabat la prétention du savoir humain, se déroule de façon pyrrhonienne, mais au début de ce chapitre, nous pouvons relever un emploi de ce lieu commun. Donc nous remettons en cause, dans le chapitre 3 de la 2^e partie, l'usage du lieu commun *in utramque partem* dans l'« Apologie ».

Cherchant une filiation entre les compilations de la Renaissance et le genre de l'« essai », M. Beaujour affirme que les *loci communes*, c'est-à-dire les lieux d'invention, finissent par jouer un rôle pédagogique en vue d'aider l'élève à acquérir la *copia* et à imiter le meilleur de l'Antiquité, au fur et à mesure qu'ils sont détachés du domaine dialectique ou logique³.

¹ *Ibid.*, pp. 195-198.

² Z. Schiffman, « Montaigne and the Rise of Skepticism in Early Modern Europe », in *JHI*, vol. 45, n° 4, 1984, pp. 499-516.

³ Michel Beaujour, *Miroir d'encre : Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Éditions du Seuil, 1980, pp. 171-185. Outre cette étude, P. Schon a mis en parallèle *Les Essais* avec les autres genres littéraires du XVI^e siècle. Voir *Vorformen des Essays in Antike und Humanismus : ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte der Essays von Montaigne*,

Beaujour souligne que les compilations de citations ne servent pas seulement à alimenter les connaissances de l'élève, mais aussi à lui fournir les modèles stylistiques à imiter. En l'occurrence, ces collections de citations se représentent comme un sommaire de mémoire collective. Et lorsqu'ils font des citations et les classent, les compilateurs doivent exercer leur jugement et ce faisant peu à peu composent un « essai », pensée personnelle. Beaujour souligne que « chez Érasme, surtout, la compilation et la classification engendrent leur autocommentaire. [...] Le commentaire engendre chez Érasme une *persona* du commentateur¹. » Cet « autocommentaire » indique-t-il une sorte de mouvement réflexif entre le compilateur et le texte ? On voit certes dans les *Adages* la réflexion personnelle et le jugement de l'auteur, mais cela ne touche pas d'autres recueils de citations. Et il ne faut pas non plus oublier le but initial de cette collection d'adages et sa fonction en tant qu'ouvrage de référence. Nous allons approfondir ce sujet dans le chapitre 2 de la 2^e partie.

De plus, Beaujour relève dans une note que « ce type de compilation commentée parvient à son apogée au XVII^e siècle dans l'*Anatomy of Melancholy* de Robert Burton [...]»². À nos yeux, toutefois, l'ouvrage de Burton se trouve être un centon en prose, qui est consacré à la description du thème médical, de la « mélancholie ». Dans ce cas, l'ordre de la citation et du commentaire est totalement inverse : chez Burton, et dans le genre du centon en prose, l'idée particulière et l'intention de l'auteur précèdent le choix des citations, tandis que dans la compilation, l'éditeur pose des extraits d'abord et ensuite ajoute un commentaire.

Enfin, l'évolution des *loci communes* telle que la décrit Beaujour manque de précision. Il insiste sur l'affaiblissement de la dialectique d'Agricola et de Mélanchthon. Mais en réalité, dans la seconde moitié du

Wiesbaden, F. Steiner, 1954.

¹ Beaujour, *art. cit.*, p. 183.

² *Ibid.*, p. 184, note 1.

XVI^e siècle, les lieux dialectiques ou logiques servaient encore à la lecture et à l'écriture et n'ont pas été chassés par les lieux rhétoriques tels que les attributs des choses et de la personne.

En somme, dans le programme scolaire au XVI^e siècle où l'on apprend les lieux communs, le but posé étant l'acquisition de la *copia*, l'accent est naturellement mis sur la disponibilité de textes et pour cela on a besoin du classement et de la gestion de l'accumulation des connaissances. Ainsi, les lieux sont justement des techniques, et non le moyen de produire une *persona* comme le prétend Beaujour.

F. Garavini n'a pas opéré une comparaison entre la méthodologie des *Essais* et celle des recueils, mais fait une recherche de leurs sources¹. Elle a montré que les exemples cités dans le chapitre II, 33, « L'histoire de Spurina » sont pris de l'édition de 1565 du *Theatrum vitae humanae* de Theodor Zwinger. Ce type d'études apporte beaucoup de fruits à la recherche philologique des *Essais*, pourvu que l'on découvre une nouvelle source. Cependant, dans la plupart des cas, il est besoin d'une argumentation convaincante en vue de déterminer la source avec assurance. Notamment dans le cas des recueils de lieux communs, d'autant que les exemples conservés sont bien connus depuis l'Antiquité et qu'ils se retrouvent aussi dans plusieurs recueils semblables, il est fort difficile de préciser dans quel recueil l'auteur les a puisés. Il faut aborder des exemples tantôt par le biais stylistique qui met en regard leur conjonction, des expressions particulières, les noms propres, *etc.*, tantôt en considérant la chronologie de la publication des ouvrages, la préférence de l'auteur et l'accessibilité aux textes, *etc.* La recherche des sources exigera donc d'un travail assidu et d'abondantes connaissances sur la littérature et la culture aussi bien de l'Antiquité que de

¹ Fausta Garavini, « Montaigne et le *Theatrum Vitæ Humanæ* », in *Montaigne et l'Europe, Actes du colloque d'international de Bordeaux 21-23 Mai 1992 ; suivi de L'Europe de Montaigne : propositions pour une communauté culturelle européenne*, textes réunis et présentés par Claude-Gilbert Dubois, Paris, Eurédit, 2011, pp. 31-45.

la Renaissance.

Francis Goyet a remis en question le rapport de Montaigne et des recueils de lieux communs du point de vue plus génétique¹. Il a commencé par envisager le terme « lieux communs » au sein du texte même des *Essais*, qui avait été, curieusement, négligé par les critiques. Il a relevé que ce terme ne renvoie qu'aux citations renfermées dans une rubrique, et ne comporte pas le sens péjoratif. Montaigne, affirme Goyet, met plutôt en garde contre l'accumulation des matières et critique l'absence du jugement. Ensuite, pour ce qui est du recours à la méthode des lieux communs pratiquée par les étudiants au XVI^e siècle, Goyet suggère à juste titre que Montaigne a ajouté directement des citations à ses *Essais* déjà imprimés. L'ouvrage imprimé lui sert alors comme un cahier des lieux communs, organisés selon des thèmes variés. C'est une des raisons pour lesquelles on n'a pas retrouvé un tel cahier manuscrit de la main de Montaigne.

Et Goyet a analysé les annotations de Montaigne en marge des livres comme son César ou son Quinte-Curce, et en a dégagé que certaines annotations servent, comme les rubriques, à classer les textes selon un même thème et à les développer ultérieurement. D'après lui, en lisant et relisant les textes des auteurs anciens, notre essayiste a formé son jugement. Cette pratique peut se présenter comme la digestion de ce que Montaigne a lu. De cette analyse, Goyet tire une différence génétique entre *Les Essais* et les recueils de lieux communs. Dans ces derniers, la rubrique ou le titre de chapitre délimite le contenu qui peut être conservé, autrement dit, « le contenant donne forme au contenu² ». La citation est donc rangée quasi automatiquement dans la rubrique appropriée. Cette démarche impersonnelle

¹ Francis Goyet, « Montaigne et les recueils de lieux dits *communs* », in *Normativités du sens commun*, sous la direction de Claude Gautier et Sandra Laugier, Paris, PUF, 2009, pp. 51-93. (repris et ajouté quelques notes de son ancien article : « A propos de 'ces pastissages de lieux communs' : le rôle des notes de lecture dans la genèse des *Essais* », in *BSAM*, 5-6, 1986, p. 11-26 ; 7-8, 1987, pp. 9-30.)

² *Ibid.*, p. 64.

ne vise qu'à produire un sommaire qui sera ultérieurement empli par les textes retenus. En revanche, dans le livre de Montaigne, l'auteur recherche le thème de son chapitre en écrivant son essai. Il y a certes le titre de chapitre, mais il ne signale pas forcément le thème ou le sujet central. Et le discours même est sans fin dans la mesure où l'auteur ajoute des citations et des commentaires personnels. C'est ainsi donc que Montaigne est libre de développer son discours et sa réflexion en fonction de ses relectures, et que la démarche de ses réflexions-mêmes constitue la forme de l'« essai¹ ».

Pour Montaigne et la génération à laquelle il appartient, le problème consiste moins à se procurer une grande quantité de citations qu'à les appliquer à son propre texte. La différence génétique entre lieux communs et « essai » s'appuie sur la différence de leurs objectifs. Or, s'il est vrai que Montaigne a ajouté des citations aux passages où il avait auparavant traité certains thèmes, nous pouvons considérer sa manière de présenter ses citations comme une application de la méthode du cahier de lieux communs. Il ne s'agira donc pas d'effectuer une comparaison directe entre *Les Essais* et des recueils spécifiques, mais d'analyser l'application de la méthodologie des *loci communes*. Nous traitons de ce problème dans le chapitre 1 de la 2^e partie.

* * *

Plus qu'aux études concentrées sur les rapports des *Essais* avec les recueils de citations, nous devons beaucoup à trois ouvrages monumentaux pour la recherche des *loci communes* ou des recueils de lieux communs à la Renaissance. Bien sûr, outre les trois auteurs de ces ouvrages (Ann Moss, Francis Goyet et Ann Blair), on peut relever certains critiques tels que J. M.

¹ Sur ce point, une remarque de Marc Fumaroli nous semble être aussi éclairante : « Chez Montaigne, la *persona* se constitue peu à peu à partir de la personne privée, qu'elle accomplit et à laquelle elle donne forme. C'est du fond de la personne privée que jaillissent les sentences françaises, venant de la "rencontre" des sentences antiques. » (*L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009, p. 490.)

Lechner, E. Mertner ou W. Schmidt-Biggemann, *etc.*¹, mais nous soutenons que ces trois auteurs-là comblent les lacunes et font la synthèse des études précédentes.

L'ouvrage d'Ann Moss² décrit non seulement l'histoire et l'évolution des recueils de lieux communs, mais aussi leurs mécanismes, leurs fonctions, voire l'idéologie des compilateurs et les problématiques auxquels ils sont confrontés. Moss traite pour ainsi dire de tous les enjeux concernant les recueils de ce type : la signification et la fonction du *locus* et des *loci communes* dans la rhétorique de l'Antiquité ; la tradition et pratique des florilèges médiévaux ; la théorie des *loci communes* et l'application au programme scolaire ; la vogue des recueils de citations au XVI^e siècle et leur expansion au champ de la langue vernaculaire ; la consolidation et le déclin du genre au XVII^e siècle.

Publié la même année, le livre de F. Goyet³ nous permet d'approfondir la compréhension du sens, du fonctionnement et de l'effet des *loci communes* en particulier dans le cadre de la rhétorique de Cicéron, et d'apprendre qu'à la Renaissance ces *loci communes* sont revêtus d'un autre sens. En fonction de l'évolution de la rhétorique, les *loci communes* jouent moins un rôle politique que pédagogique. Or, au sein de l'œuvre de Cicéron, ils ont constitué le moment où triomphe l'éloquence — le « sublime » — en

¹ J. M. Lechner, *Renaissance Concepts of the Commonplaces*, New York, Pageant Press, 1962 ; E. Mertner, « Topos und Commonplace », in *Toposforschung: eine Dokumentation*, ed. P. Jehn, Francfort, Athenäum, 1972 ; W. Schmidt-Biggemann, *Topica universalis : eine Modellgeschichte humanistischer und barocker Wissenschaft*, Hamburg, Meiner, 1983 ; A. Serrai, *Dai "loci communes" alla bibliometria*, Roma, Bulzoni, 1984. Outre cela, l'article d'A. Buck est profitable : « Die 'Studia Humanitatis' und ihre Methode », in *BHR*, t. XXI, 1959, pp. 273-290.

² A. Moss, *Printed commonplace-books and the structuring of Renaissance thought*, Oxford, Clarendon Press, 1996 (traduction en français : *Les recueils de lieux communs : méthode pour apprendre à penser à la renaissance*, tr. par Patricia Eichel-Lojkine, Genève, Droz, 2002). Nous renvoyons principalement à l'édition originale et anglaise.

³ Francis Goyet, *Le Sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'antiquité et à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2018 [1^{re} éd., Honoré Champion, 1996].

suscitant les passions de l'auditoire grâce au discours oratoire, et en remontant à de grands principes comme la Cité romaine. Encore que leur objectif à la Renaissance soit différent de celui de Cicéron, les *loci communes* opèrent dans un système raisonné pour renvoyer à de grands principes comme la vérité de la nature. Ainsi, les *loci communes*, essence même de la persuasion dans l'éloquence cicéronienne, exercent encore leur influence sur la rhétorique de la Renaissance. L'ouvrage de Fr. Goyet aborde les lieux communs plutôt par le biais de l'idéologie qu'en regard de leur matérialité. Or, c'est dans cette dernière perspective qu'Ann Blair a envisagé la gestion de l'information, pratiquée à l'époque moderne.

L'étude de Blair¹ s'attache donc à préciser que depuis l'Antiquité les intellectuels avaient pris des mesures en vue de maîtriser l'abondance des données, et que notamment à la Renaissance, les humanistes ont été confrontés à l'augmentation exponentielle de textes et de livres, grâce aux progrès de l'imprimerie. Dans ce contexte, les recueils de lieux communs ou les compilations de textes entrent en scène comme ouvrages de référence, qui visent à classer et à organiser des données textuelles selon certains systèmes. Blair regroupe ces ouvrages de référence suivant leur caractère et leurs fonctions, et se penche notamment sur les outillages attachés à ce type de livres : elle aborde de plus près la méthode du cahier des lieux communs en précisant son but, son sens, son rôle, *etc.*, avec bon nombre d'échantillons au XVI^e siècle. Puis, elle met en lumière le dispositif de références tel que l'index, la référence croisée ou le tableau ramifié. Enfin, Blair porte son attention sur les motivations et l'objectif des éditeurs ou des compilateurs, et mesure l'influence des recueils de lieux communs sur le monde intellectuel à l'époque moderne.

¹ Ann Blair, *Too much to know. Managing scholarly information before the Modern Age*, New Haven, Yale University Press, 2010 (traduction en français : *Tant de choses à savoir : comment maîtriser l'information à l'époque moderne*, préface de Roger Chartier, tr. Bernard Krespine, revue par A. Blair, Paris, Édition du Seuil, 2020). Nous renvoyons principalement à l'édition originale et anglaise.

* * *

En apparence, Montaigne n'est pas un usager typique des recueils de son temps, pourtant, c'est sa posture ambiguë qui nous permet d'aborder sa rhétorique par les deux biais : dans le cadre de la recherche sur les recueils de lieux communs, notre essayiste se trouve digne d'être étudié comme exemple d'exception. En revanche, au sein des études critiques sur la rhétorique des *Essais*, la présence des recueils de ce type n'est jamais négligeable parce qu'ils peuvent avoir une certaine influence sur la composition de son ouvrage. En somme, il s'agit toujours pour nous de nous intéresser au seuil à partir duquel commence l'écriture particulière de Montaigne.

Pour aborder ce problème délicat, posons d'abord notre hypothèse modeste : serait-il possible de retrouver dans le texte de Montaigne des indices de la pratique des *loci communes* ? Il nous faut confirmer la pertinence de notre point de vue en précisant les affinités de la rhétorique montaignienne avec la pratique des lieux communs. À cette fin, il nous est apparu avant tout indispensable de comprendre ce que sont les *loci communes* et leur présence comme condition préalable à la lecture et à l'écriture au XVI^e siècle. Ainsi dans la première partie, nous verrons l'évolution de la notion de *loci communes* depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. Après avoir analysé la théorie des lieux communs chez les humanistes, nous décrivons les pratiques de la prise de notes dans le programme scolaire au XVI^e siècle et les mécanismes complexes des recueils de lieux communs.

Cependant, Montaigne prend volontiers ses distances avec le recours aux lieux communs parce qu'ils sont d'ordre pédagogique et artificiel, et il veut distinguer son écriture de la « rhétorique des citations » qu'effectuent ses contemporains. Il lance ainsi : « Ces pastissages de lieux communs,

dequoy tant de gents mesnagent leur estude, ne servent guere qu'à subjects communs : et servent à nous montrer, non à nous conduire [...]. » (III, 12, 1103) Cette assertion nous suggère que l'essayiste entend arracher son texte au cadre des *loci communes*. Cela nous impose de nous demander comment Montaigne s'écarte de la pratique des lieux communs à la Renaissance en vue de créer un ouvrage original, qui lui soit propre. Il semble utile d'aborder cette question selon les trois parties principales de la rhétorique : 1) quel rapport y a-t-il entre la citation et l'*inventio* chez Montaigne ? 2) quelle différence y a-t-il entre la *dispositio* des *Essais* et celle des recueils de citations au XVI^e siècle ? 3) comment Montaigne applique-t-il au texte de son ouvrage les *loci communes* en tant qu'essence de l'éloquence (*elocutio*) ?

Ainsi, dans la deuxième partie, nous allons procéder à l'analyse et à la comparaison de la rhétorique des *Essais* avec celle de leur temps par rapport aux trois enjeux mentionnés ci-dessus : la relation entre l'invention rhétorique et la citation est d'abord remise en cause par Montaigne. Dans les recueils de lieux communs, la citation fonctionne comme ressource de l'*inventio*. En va-t-il de même avec la citation dans *Les Essais* ? Ensuite, d'autant que *Les Essais* sont dépourvus d'ordre systématique, et qu'ils traitent de divers sujets tirés des œuvres classiques, ils sont souvent identifiés avec les *leçons* de la Renaissance. Nous allons donc mettre en parallèle leur forme, pour mesurer à quel point *Les Essais* partagent des ressemblances avec ce genre-là et dégager en quoi consiste la différence entre ces deux genres littéraires. Enfin, notre essayiste se sert au sein du chapitre l'« Apologie de Raimond de Sebonde » des *loci communes* issus de la rhétorique ancienne. Nous nous demandons s'ils se concilient avec le scepticisme manifesté dans ce chapitre et comment Montaigne se sert de ces *loci communes* en vue de la défense de la foi chrétienne.

La troisième et dernière partie se concentre sur le statut et le rôle des

recueils de citations, depuis la querelle du cicéronianisme jusqu'à la fin du XVI^e siècle, alors qu'évoluent les canons rhétoriques. Au fur et à mesure de l'affaiblissement de l'éloquence cicéronienne, nous assistons à la promotion de la *brevitas* chez les humanistes tardifs, et l'épistolographie subit ce changement stylistique. De plus, ces humanistes tardifs ont découvert un parallélisme entre leur époque et la situation du I^{er} siècle : ils ont goûté les histoires de Tacite et la philosophie de Sénèque, et cherché une rhétorique susceptible de s'adapter à une monarchie renforcée. Par ailleurs, nous entreprenons de reconsidérer le style coupé chez Montaigne, car son style est souvent identifié à celui de Sénèque, et ce dernier est l'un des auteurs préférés de Montaigne. La comparaison stylistique de notre essayiste avec Sénèque ou Lipse nous montrera donc les caractéristiques majeures du sénéquisme et les particularités de la façon d'écrire de Montaigne.

En mesurant ainsi les similitudes et les différences entre la rhétorique de Montaigne et les *loci communes*, nous retrouverons la stratégie d'écriture de Montaigne en tant qu'écrivain. Il se montre négligent mais de façon diligente, de façon à ne pas tomber dans le pédantisme ni dans un excès d'artifice. Le couple traditionnel *ars/natura* nous permettra de remettre en cause ce que signifie « naturaliste », terme essentiel dans la réflexion de Montaigne, et de mettre en lumière l'effort stylistique qui tend à distinguer *Les Essais* des recueils contemporains et de la « rhétorique des citations » impersonnelle.

PREMIÈRE PARTIE

**L'histoire et l'évolution des *loci communes* de
l'Antiquité à la Renaissance**

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie envisagera ce que sont les lieux communs, les *loci communes*, la théorie et la pratique des lieux communs à la Renaissance et la méthode du cahier de prise de notes dans le programme scolaire. Le but de cette partie est de présenter l'évolution de la notion de lieux communs depuis l'Antiquité à la Renaissance et l'essor des recueils de citations.

Le point de départ repose dans l'étude du sens des lieux communs au sein de la rhétorique de l'Antiquité. Aristote, Cicéron et Quintilien ont respectivement présenté la théorie des lieux (communs). L'usage des lieux communs, en particulier chez Cicéron, concerne le moment politique alors que durant la Renaissance, les lieux communs servent à la pédagogie. Les humanistes présentent le moyen d'apprendre systématiquement les œuvres antiques. Les *loci communes* renvoient à ce moment-là aux rubriques sous lesquelles sont conservées de nombreuses citations faisant autorité.

Les pédagogues au XVI^e siècle ont élaboré la méthode des lieux communs ou la technique d'extraction, qui consiste à collecter, à ranger, et à conserver des sentences ou des exemples dans un cahier. Appliquée à la composition des recueils imprimés, cette méthode permet de maîtriser l'énorme information textuelle. Elle ne vise pas seulement à procurer la *copia*, mais aussi à contrôler cette dernière à travers un système de rubriques.

En allant ainsi de la théorie à la pratique, nous allons démontrer l'importance et l'impact des lieux communs sur les domaines de la rhétorique et de la pédagogie à la Renaissance.

CHAPITRE 1

Du lieu de l'invention aux recueils de citations : *Topos*, *loci communes* et florilèges

En 1948, dans le livre important pour l'histoire de recherches sur les lieux communs, intitulé *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, E. R. Curtius présenta comme *topos*, les thèmes ou les images reprises maintes fois dans les textes littéraires au Moyen Âge¹. Bien que Curtius n'en ait proposé qu'une définition ambiguë, le terme *topos* a été largement accepté par les critiques, et il est appliqué à l'analyse de textes littéraires médiévaux. Assurément ces *topoi* ont fourni pour les critiques un outil fort utile, mais il n'en est pas moins inexact d'employer ce terme pour désigner les images répétitives dans les œuvres littéraires. Si l'on aborde de plus près l'histoire de la dialectique et de la rhétorique de l'Antiquité, on dévoilera aussitôt le vrai sens du *topos*.

En grec ancien, le terme *topos* (au pluriel *topoi*) désigne par nature un lieu spatial ; plus particulièrement dans la dialectique, il désigne un argument ou un fondement de preuve en vue de construire l'argumentation persuasive. Par ailleurs, dans la rhétorique de la Rome antique, le terme *locus* (la traduction latine du *topos* ; au pluriel *loci*) signifie également un lieu -- ou un point de départ de la construction de discours oratoires. De ce point de vue, ce que Curtius appelait le « *topos* » n'est pas un *topos* de ce type, mais renvoie simplement à des formules généralisées².

¹ *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Berne, Francke, 1948. (tr. fr. par J. Bréjoux, Paris, Gallimard, 1956)

² Notamment en Allemagne, on s'efforçait de critiquer et de reconsidérer le sens qu'a prêté Curtius à ce terme. Voir *Toposforschung. Eine Dokumentation*, éd. P. Jehn, Francfort sur le Main, Athenäum, 1972. Pourtant, ce *Toposforschung* n'a pas

Or, *locus* ou les *loci communes*, ainsi que « lieux communs » qui fondent le recueil de lieux communs à la Renaissance, tous ces termes semblent en apparence la traduction ou la variation du mot *topos*, cependant, en contenu, ils se différencient les uns des autres. Les pages qui suivent se proposent d'envisager leurs différences ainsi que l'évolution notionnelle du terme *topos*.

D'un autre côté, il convient de considérer comment les recueils de lieux communs sont apparus et comment les humanistes renaissants s'en sont servi. Pour cela, il faut mettre en lumière ce que sont les « lieux communs » à la Renaissance, et aborder la composition des recueils de ce temps. Mais, avant de traiter de ces problématiques, les florilèges au Moyen Âge nous restent à étudier comme une sorte de magasins d'informations textuelles. Nous allons donc retracer la tradition et la pratique des florilèges, et voir là une étape préparatrice à la naissance des recueils de lieux communs.

1. Le lieu de l'invention : *topos*, *locus*, lieu tout court¹

Aristote²

complètement déterminé quel sens le *topos* avait. Et sur la compréhension du *topos* (τόπος) et de *koinos topos* (κοινὸς τόπος) dans l'Antiquité, nous devons beaucoup à un article suivant : Laurent Pernot, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 3, octobre 1986, pp. 253-284.

¹ À propos de sens variés du « lieu » et des « lieux communs », nous renvoyons à l'ouvrage de Francis Goyet, *Le Sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'antiquité et à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2018 [1^{re} éd., Honoré Champion, 1996], dans lequel l'auteur regroupe le « lieu » et les « lieux communs » en trois sens suivants : « Sens I » renvoie au développement oratoire visant à l'amplification de discours, généralement appelé « *loci communes* ». « Sens II » signifie des têtes de chapitre ou des rubriques dans le recueil de lieux communs (« *commonplace-book* » en anglais) à la Renaissance, que nous allons envisager dans le chapitre suivant. Enfin, « Sens III » renvoie à un argument duquel dérivent l'attribut des personnes et la caractéristique de choses, généralement nommé « *topos* » en grec, « *locus* » en latin.

² Bien des études sont consacrées au *topos* chez Aristote, voir entre autres : G. Kennedy, *The Art of Persuasion in Greece*, Princeton U. P., 1963 ; W. A. de Pater, *Les topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne*, Fribourg, Édition St. Paul, 1965 ; Camille Rambourg, *Topos : la première méthode d'argumentation dans la rhétorique grecque des V^e-IV^e siècles*, Paris, J. Vrin, 2014. Voir aussi l'introduction

Aristote a laissé de nombreux écrits systématiques et synthétiques concernant la dialectique et la rhétorique dans la Grèce antique. Il consacre au *topos* bonne partie de deux de ses ouvrages : les *Topiques* et la *Rhétorique*.

Dans les *Topiques*, Aristote présente le *topos* comme une règle quasi-logique qui fonde le raisonnement. La définition, la propriété, le genre et l'accident sont analysés du point de vue logique, et chaque *topos* est constitué de « règle » et de « loi » comme l'a remarqué de Pater¹. Aristote relève par exemple la topique du contraire (ἐναντίον)². Il présente d'abord la règle : « si l'accident qui a été posé possède un contraire, voir si le sujet est bien susceptible de recevoir ce contraire aussi bien qu'il l'est de recevoir l'accident lui-même. » Puis il rapporte la raison ou la loi qui donne la garantie à la règle : « car c'est toujours un même sujet qui est susceptible de recevoir les attributs contraires. » On examine par exemple si la colère implique la haine : la colère réside dans la partie irascible de l'âme, et la haine doit y résider. Il faut donc regarder si le contraire de la haine, à savoir l'amour loge aussi dans la partie irascible. Si tel n'est pas le cas, la colère ne saurait impliquer la haine. Tel est le raisonnement suivant la règle et la loi que présente le Stagirite. En ce sens, le *topos* est une formule d'inférence qui détermine la logique du raisonnement, et en même temps un point de vue « sous lequel le dialecticien peut examiner le problème posé et les données qui correspondent à ce problème³. »

En revanche dans la *Rhétorique*, d'autant que sa finalité consiste en la persuasion, la notion de *topos* est tendue vers la pratique. Dans le livre

par Brunschwig : Aristote, *Topiques*, éd. J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 1967, tome I, pp. xcvi-ciii. Et n'oublions pas une étude d'E. Thionville, *De la théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote et des principales modifications qu'elle a subies jusqu'à nos jours*, Paris, Auguste Durand, 1855.

¹ W. A. de Pater, « La fonction du lieu et l'instrument dans les *Topiques* », in *Aristotle on Dialectic*, ed. G. E. L. Owen, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 165. Voir également, J. Brunschwig, « Rhetoric as a "counterpart" to Dialectic », in *Essays on Aristotle's Rhetoric*, ed. A. O. Rorty, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1996, pp. 41-42.

² Aristote, *Topiques*, éd. cit., t. I, II, 7, 113a 33-113b 3.

³ De Pater, *art. cit.*, p. 166.

deuxième, au chapitre 23, le Stagirite procède à l'énumération des vingt-huit topiques, à partir desquelles on peut trouver des arguments applicables à tout sujet quel qu'il soit. Chaque *topos* renvoie ici au casier qui contient des arguments. Il fournit le point de vue et les exemples concrets. Relevons aussi la topique du contraire : « il faut examiner si le contraire d'un sujet a un prédicat contraire à celui du premier ; réfuter dans la négative, confirmer dans l'affirmative ; soutenir par exemple qu'être tempérant est bon, attendu qu'être intempérant est nuisible¹. » Les vers poétiques, les exemples ou les dits notables qu'Aristote énumère dans ce lieu du contraire sont fondés sur ce point de vue. Le *topos* renvoie ici à la base commune des arguments². Dans le cadre que désigne le terme *topos*, le dialecticien peut rechercher des arguments et déterminer des propositions.

Au total, dans l'économie d'Aristote, le mot *topos* recouvre d'une part les règles pour conduire un raisonnement dialectique et d'autre part les points de vue d'où l'on peut tirer des arguments.

Cicéron et Quintilien

La signification de *topos* chez Aristote était un peu éloignée du sens originel du mot, c'est-à-dire du sens spatial, en revanche Cicéron a employé dans ses propres *Topica*, le *locus* (traduction en latin du mot *topos*) pour désigner le siège des arguments, *sedes argumentorum*³. Il consacre la plupart de son traité à l'énumération des *loci* (au pluriel de *locus*). On y trouve une série des topiques susceptibles de fournir des arguments plausibles : la définition, le genre, l'espèce, la cause, l'effet, la similitude et la différence,

¹ Aristote, *Rhétorique*, texte établi et traduit par M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres, 1991, t. II, Livre II, ch. 23, 1397a 7-10.

² J. Brunshwig, *art. cit.*, p. 41, « a *topos* can be identified on the basis of a given collection of rhetorical arguments, picked out of the oratory practice, which present a sort of family resemblance and out of which a common structure can be brought to light. »

³ Cicéron, *Topica*, texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1960, sec. 8

etc. Cette présentation des *loci* se trouve être une interprétation et une réélaboration des *Topiques* d'Aristote¹. Par ailleurs, Cicéron présente dans son *De inventione* une autre liste des *loci* qui servent comme attributs des actions et des personnes (I, 34-77). Grâce à ces attributs, l'orateur peut produire des arguments plutôt rhétoriques que dialectiques ou logiques.

Dans le livre V, chapitre 10 de l'*Institution Oratoire*, Quintilien traite des *loci* avec de nombreux exemples. Ces *loci* s'appuient principalement sur la liste du *De inventione* de Cicéron. L'auteur les regroupe en deux espèces : l'une à partir de la personne, l'autre des choses. Celle-là comprend la famille, l'éducation, la constitution physique et le caractère, tandis que celle-ci juxtapose le motif, le lieu, le temps et la manière. Suivent les *loci* plus logiques : la définition, la division, la similitude, *etc.* Les *loci* de ce type ne sont que la topique d'où l'orateur trouve des arguments, et se rapprocheront de temps en temps des points de vue qui servent à analyser le texte.

Ainsi, le *topos* et le *locus* dans l'Antiquité appartiennent à l'*inventio*, technique en vue de découvrir des topiques et des points de départ pour l'argumentation. Dans la mesure où ces *loci* sont applicables à tous les genres de discours oratoires (délibératif, judiciaire, démonstratif), ils sont dits des *loci* « communes ». Mais, comme nous allons le voir bientôt, il s'agit d'un autre type des lieux communs².

¹ Une liste des *loci* de ce type se retrouve également dans le *De l'orateur*, II, 162-173.

² Nous n'avons pas jusqu'ici relevé les *loci* mnémotechniques puisqu'ils sont trop riches et complexes pour en traiter dans le cadre de cette recherche. Voir à ce sujet, F. A. Yates, *The Art of Memory*, London, Routledge, 1966 ; Mary Carruthers, *The Book of Memory : A study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge University Press, 2008 (2nd ed.) [1st ed., 1990]. Pour notre propos, est intéressante la section suivante dans l'*Ad Herennium* : dans le livre III, xvii, 30, l'auteur compare avec des lieux imaginaires des tablettes de cire ou des feuilles de papier, c'est-à-dire qu'il assimile les images aux lettres et la disposition des images à l'écriture. Et, il insiste aussi sur la nécessité d'un ordre qui va classer les images. Ces propos fourniront aux humanistes renaissants l'idée que la disposition sur le papier et l'arrangement selon les lieux aident à mémoriser le texte, et pourront être aussi une source de l'inspiration du recueil de lieux communs. Voir Ann Moss, *Printed commonplace-books and the structuring of Renaissance thought*, Oxford, Clarendon Press, 1996,

2. Le développement et l'amplification : *loci communes*

Le *De inventione* de Cicéron

À la fin de ses *Topica*, Cicéron a suggéré qu'il y a une autre sorte de *locus*. Ce sont les *loci communes*. De fait, différents du *locus* ou lieu tout court, les *loci communes* ne désignent pas les sièges d'arguments, ni les attributs de la personne et des choses, mais ils renvoient au développement oratoire et à l'amplification ajoutée à l'argumentation. Cicéron l'affirme dans les paragraphes 48-50 du livre II du *De inventione* :

48. Ces arguments, qui peuvent s'appliquer à de nombreuses causes, nous les appelons des lieux communs. En effet un lieu commun consiste en quelque sorte en un développement soit sur un thème indiscutable [...] soit sur un thème douteux, où l'argumentation contraire est aussi défendable – par exemple, si l'on montre qu'il faut ajouter foi aux soupçons ou au contraire l'inverse. Une partie de ces lieux communs sont introduits par l'appel à l'indignation ou à la pitié [...].

49. De plus un discours présente de la variété et de l'éclat surtout si l'on intercale ces lieux communs de loin en loin et quand un point a été étayé par des arguments qui ont déjà convaincu les auditeurs. En effet on ne peut admettre chez l'orateur l'usage d'un lieu commun que lorsqu'un lieu propre à la cause a été traité avec soin. En outre l'esprit de l'auditeur retrouve de la vigueur pour écouter ce qui reste à dire ou reprend force quand tout a déjà été dit. C'est que tous les ornements du style qui comportent beaucoup d'agrément et de poids et toutes les ressources de l'invention – pour le fond

p. 8. Et d'ailleurs, on ne saurait passer sous silence une remarque d'Ann Blair que la prise de notes, depuis longtemps, avait aidé généralement à l'art de mémoire plus que les « lieux-mémoire » tels que Yates les a mis en avant. Voir A. Blair, *Too much to know. Managing scholarly information before the Modern Age*, New Haven, Yale University Press, 2010, pp. 75-76.

et pour la forme – qui ont quelque beauté sont employés dans les lieux communs.

50. C'est pourquoi, si ceux-ci sont « communs » à beaucoup de causes, ils ne le sont pas à beaucoup d'orateurs. Car ils pourront être traités avec l'éclat et la noblesse que leur nature exige seulement par ceux qui se sont constitué grâce à un long entraînement un vaste arsenal de mots et d'idées. [...]¹

Pour notre propos, ces paragraphes sont d'une considérable importance². Cicéron rapporte d'abord qu'il y a deux sortes d'amplifications. L'une est le développement sur un thème indiscutable (*certæ rei amplificatio*) ; l'autre celle portant sur un thème douteux (*dubiæ rei amplificatio*). Celle-là traite, par exemple, du parricide, de l'ivresse, de l'adultère, à savoir du fait patent ou établi par les démonstrations. Par contre, le développement d'un fait encore douteux discute la question du pour et du contre, des deux côtés (*in utramque partem*). Pour cela, sont accordés quatre lieux ou topiques permettant de discerner la question : les indices suspects, les rumeurs, les témoins et les aveux arrachés par la torture. Il faut aussi examiner l'accusé par les biais suivants : les antécédents, la récidive et ses motivations. À l'intérieur de la question de conjecture, ces points de vue servent à amplifier la démonstration et à établir le fait traité.

Par ailleurs, de manière un peu plus rigoureuse, on peut distinguer les *loci communes* selon l'objet du discours : ceux qui concernent un fait établi renvoient au développement général qui condamne un type de crime et suscite l'indignation dans l'auditoire (*movere*)³ ; ceux qui concernent un

¹ *De l'invention*, II, 48-50, texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

² Sur l'analyse détaillée de ces paragraphes, voir Goyet, *op. cit.*, pp. 141-178. Voir aussi l'entrée « loci communes » dans H. Lausberg, *Handbook of Literary Rhetoric. A Foundation for Literary Study*, foreword by G. A. Kennedy, translated by M. T. Blisse et al., edited by D. E. Orton & R. D. Anderson, Leiden, Brill, 1998, §§ 407-409.

³ Cicéron énumère 15 manières dans I, 101-105, à savoir *loci communes*, en vue d'user l'amplification et d'exciter l'indignation. Et il parle à plusieurs reprises des

fait non établi se trouvent être la conduite de l'interrogatoire, la manière de compléter les informations négligées concernant l'accusé, afin de parvenir à la confirmation (*docere*). Or, comme l'expose Cicéron lui-même dans la section 51, on sait distinguer les lieux communs des argumentations propres à la cause : celles-ci « visent à faire voir que ce que l'on dit vrai », alors que ceux-là, « même s'ils doivent tendre aussi à ce but, visent à amplifier. » Et ce n'est pas par hasard que Cicéron délimite l'usage des lieux communs aux orateurs éminents, car, l'orateur en traite « avec plus de force, d'ornements et d'éclat tant dans le vocabulaire que dans les pensées. » Il doit se procurer l'abondance des mots et des idées, la *copia*, grâce à un long entraînement.

De oratore

Cette répartition *certa/dubia res* se retrouve dans le *De oratore*. Cicéron la présente sous forme plus raffinée et souligne davantage l'importance de l'amplification. C'est dans le livre III, aux sections 104-107 que l'on précise que l'amplification du sujet se trouve être la meilleure qualité de l'éloquence, et qu'elle peut agrandir, relever ou bien amoindrir, rabaisser l'objet pour donner la créance au discours. En particulier, elle se manifeste le mieux dans l'éloquence démonstrative telle que l'éloge et le blâme. Et, ce qui ressemble à cette amplification, dit Cicéron, ce sont les *loci communes*. Ils sont employés lorsqu'on traite la question sous l'angle le plus général, raison pour laquelle les anciens les ont appelées « communs ». En effet, Cicéron les propose pour aborder des crimes et des fautes comme le parricide, la trahison, *etc.* En l'occurrence l'orateur doit amplifier sa condamnation grâce aux *loci communes*, et la développer en

lieux communs spécifiques à l'accusateur et au défenseur (II, 51, 77, 91, 101-102). Ce type de lieux communs s'appuie fortement sur l'effet de l'indignation en vue de persuader. Par ailleurs, l'indignation présentée dans *De oratore* portera sur la question plus générale, voire plus politique. Il s'agira d'un crime contre l'État.

excitant l'indignation et la lamentation chez les auditeurs.

En outre, Cicéron ajoute d'autres *loci communes* qui peuvent soutenir le pour et le contre. Cela correspond justement au développement d'un fait non établi (*dubiæ rei amplificatio*). Dans le *De inventione*, on peut traiter en deux sens opposés des arguments tirés des rumeurs et des témoins, *etc.* ; dans le *De oratore*, on discute de la même manière antithétique des vertus telles que le bon, le juste, l'honneur, l'utilité, *etc.* Si le sujet traité est réduit aux topiques morales dans cet ouvrage-ci, c'est en raison du changement du genre d'éloquence, c'est-à-dire du passage du discours judiciaire au discours démonstratif. Ce faisant, Cicéron rapporte les lieux communs à la question générale. Il ne s'agit plus d'un conflit entre l'accusateur et l'accusé, mais d'un problème concernant tous les membres de la cité romaine.

Ainsi, les *loci communes* dans la théorie oratoire de Cicéron se trouvent être du côté de l'amplification du discours, tantôt avec l'indignation, tantôt avec l'enquête par deux sens opposés, voire la généralisation de problème d'un cas particulier au niveau universel.

La tradition des *Progymnasmata*

Après la chute de la république romaine, le programme pédagogique en vue de la formation des orateurs a survécu encore durant l'Empire romain. Les étudiants pratiquaient une série d'exercices préparatoires dans les trois genres d'éloquence (délibérative, judiciaire, démonstrative), et parcouraient le *curriculum* fondamental comme la grammaire et la déclamation. La pédagogie du temps nous a laissé un certain nombre de manuels oratoires, en particulier à l'est de l'Empire sous le nom des *Progymnasmata*, dans lesquels on trouve la théorie et l'exemple des démonstrations¹. Celui

¹ Sur le texte des *Progymnasmata*, voir *Progymnasmata. Greek Textbooks of Prose Composition and Rhetoric*, translated with Introductions and notes by George A. Kennedy, Society of Biblical Literature, 2003. Sur l'influence d'Aphthonius à la Renaissance, voir J.-Cl. Margolin, « La rhétorique d'Aphthonius et son influence au XVI^e siècle », in *Colloque sur la rhétorique, Calliope I*, éd. R. Chevallier, Paris,

d'Aphthonius, datant de la seconde moitié du IV^e siècle, est le plus connu. Pour le reste, on peut signaler les autres manuels, de Théon (I^{er} siècle ap. J.-C.), d'Hermogène (II^e siècle), et de Nicolaus (V^e siècle).

Or, pour notre propos, il est intéressant qu'Aphthonius distingue dans ses *Progymnasmata* les *loci communes* en deux thèmes : l'un, dans le septième thème, renvoie au *locus communis* (κοινὸς τόπος)¹ et l'autre, dans le treizième thème, désigne la *thesis* (θέσις). Le premier représente précisément l'amplification contre le vice et le crime. Il procède ainsi : l'orateur commence par un préambule qui permet d'exciter le sentiment de l'auditoire (l'indignation ou la lamentation), ensuite par la comparaison il souligne le vice et l'intention mauvaise de l'accusé. Il insère ici la digression afin de bien persuader l'auditoire du caractère odieux de l'accusé, en conjecturant sa vie passée. Après avoir refusé les circonstances atténuantes, l'orateur conclut sa démonstration en l'examinant par les biais de la légalité, la légitimité et l'utilité. Aphthonius propose comme exemple une accusation contre un tyran. Ce développement correspond exactement à l'amplification cicéronienne d'un fait établi (*certæ rei*).

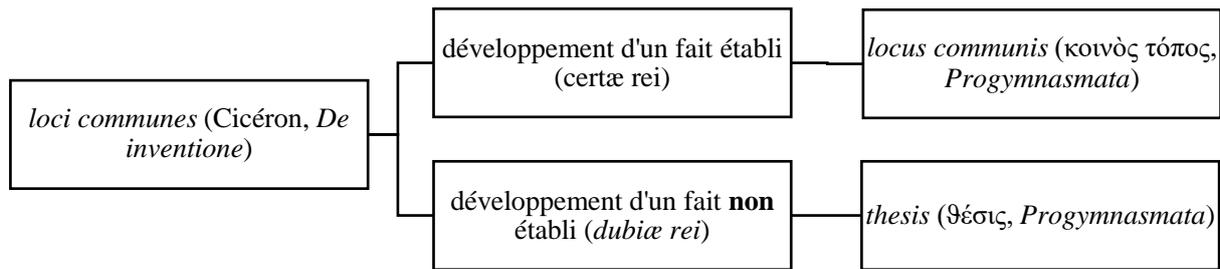
D'autre part, au sein de la *thesis*, on peut repartir deux sortes de sujets : les sujets spéculatifs (ex. « s'il y a des dieux ») et les sujets pratiques (ex. « s'il faut se marier »). Tous ces sujets sont si généraux que l'on peut en discuter de manière satisfaisante par le pour et le contre. L'orateur fait une argumentation en employant les topiques ou les catégories telles que Quintilien les a présentées dans le livre cinquième. Et il suppose aussi l'objection éventuelle et la réfutation pour soutenir la « thèse ». C'est ainsi qu'on appelle ce thème la *thesis* (θέσις). Ce procédé se rattache à

Les Belles Lettres, 1979, pp. 239-269.

¹ Il ne faut pas le confondre avec le « κοινὸς τόπος » chez Aristote. Celui-ci renvoie à l'argument universel et applicable à tous les domaines (Politique, Droit, Physique, etc), qui n'est que les trois points de vue suivants : « du possible / de l'impossible », « du passé / de l'avenir » et « du plus / du moins ». En revanche le *topos* spécifique se trouve nombreux à l'intérieur de chaque domaine. Il serait clair que le « κοινὸς τόπος » en *Progymnasmata* est tout différent de celui d'aristotélicien.

l'amplification d'un fait encore douteux (*dubiæ rei*) : l'orateur traite le pour et le contre de la question proposée.

Aussi peut-on constater le lien étroit des *Progymnasmata* avec la rhétorique cicéronienne, et le figurer en le tableau ci-dessous :



Les *loci communes* de Cicéron se sont donc prolongés dans la tradition et la pratique de la pédagogie oratoire grecque après la division de l'Empire. Alors que Rome a connu un déclin politique et culturel, l'utilisation des *Progymnasmata* continuait et survivait au sein du système éducatif de l'Empire byzantin. On ne les retrouvera qu'au XV^e siècle grâce à la traduction d'Agricola.

3. L'invasion de la dialectique et la réhabilitation de la rhétorique

Cicéron n'était pas, en fait, bien conscient de la distinction entre dialectique et rhétorique, mais il s'efforçait de consolider ces deux domaines dans le système oratoire. Il en va de même chez Quintilien. De nombreuses techniques dialectiques peuvent servir effectivement à la démonstration oratoire. Cependant, c'est au VI^e siècle que Boèce a regroupé l'ensemble de l'activité discursive de l'Antiquité, autrement dit, qu'il a remis en cause le rôle de la notion de *locus*. On peut constater, à travers son commentaire sur les *Topica* de Cicéron et son ouvrage intitulé *De differentiis topicis*, son vif

intérêt pour la technique de topiques, *loci*.

Boèce

Le *De differentiis topicis* est constitué de quatre livres. Les trois premiers sont consacrés à la discussion de la fonction du *locus* dialectique, alors qu'au livre quatrième est abordée la description du *locus* rhétorique. Aux XIII^e et XIV^e siècles, seul le dernier était envisagé comme manuel de rhétorique, et employé largement au sein du curriculum pédagogique de l'université¹.

Il convient de relever un caractère essentiel de cet ouvrage quand on le compare avec celui de Cicéron. Pour ce dernier, la démonstration oratoire s'opère toujours devant l'auditoire réel, alors que chez Boèce, la description du procédé de la démonstration exclut les circonstances concrètes et reste spéculative et théorique.

Dans les *Topica* de Cicéron ainsi qu'au livre cinquième de l'*Institution oratoire* de Quintilien, le *locus* désigne le lieu qui renferme potentiellement des arguments, que l'orateur doit explorer et exploiter afin de renforcer son affirmation. Au sein du processus de la démonstration, il correspond au moment de l'examen des informations. Boèce comprenait bien cette idée, mais il y a ajouté sa définition dialectique². Selon lui, il y a deux types de *locus* : l'un renvoie à la « *maxima propositio*³ », qui ne nécessite plus d'argumenter ni d'illustrer ; l'autre à des propositions générales qu'il faut prouver par celui-là. Le *locus*, qui a désigné le point de départ de

¹ Sur cet ouvrage, voir Michael C. Leff, « Boethius' *De differentiis topicis*, Book IV », in *Medieval Eloquence: Studies in the Theory and Practice of Medieval Rhetoric*, ed. J. J. Murphy, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1978, pp. 3-24.

² Boèce, *De differentiis topicis*, 1185a-b, in *Patrologiae Latinae (PL)*, éd. J. Migne, vol. 64.

³ Sur la transformation du sens « maxime » à partir de Boèce, voir F. Goyet, « L'origine logique du mot *maxime* », in *Logique et Littérature à la Renaissance, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre, 1991*, éd. M. L. Demonet et A. Tournon, Paris, H. Champion, 1994, pp. 27-49.

l'argumentation et les attributs des choses, renvoie cette fois-ci à la proposition elle-même, en particulier à la proposition maximale¹.

En fonction de cette redéfinition, se séparent explicitement le domaine de la dialectique et celui de la rhétorique. La dialectique ne traite que de la question générale et universelle sans faire référence à des circonstances particulières, et en l'occurrence, le *locus* est employé en vue de conférer sa validité à l'argumentation ; tandis que la rhétorique aborde le sujet particulier et spécifique et donne un rôle au *locus* comme attributs de la personne et des choses, qui permettent de découvrir l'argument approprié à chaque sujet. Ce divorce de la dialectique et de la rhétorique continuera durant le Moyen-Âge, et la dialectique se rapprochera à peu près de la logique en s'éloignant de l'art de raisonner à partir de prémisses probables. La scolastique médiévale a préféré ainsi prouver la véracité d'une proposition grâce à la proposition maximale et universelle, plutôt que de la déduire du probable.

Agricola

Rodolphe Agricola a quitté les Pays-Bas pour Pavie en 1469, puis en 1475 il est passé à Ferrare où il a suivi les cours de Battista Guarino, célèbre professeur de ce temps-là². Et il a rapporté dans son pays natal le fruit de ses études en Italie, à savoir le manuscrit du *De inventione dialectica*. Après sa mort, le manuscrit est imprimé pour la première fois en 1515, mais on doit en attendre la version définitive, publiée à Cologne, jusqu'en 1539. Cet ouvrage a influencé considérablement les humanistes nordiques, notamment Érasme et Mélanchthon, et contribué à l'évolution de la rhétorique

¹ Sur le *locus* au Moyen Âge, voir N. J. Green-Pedersen, *The Tradition of the Topics in the Middle Ages*, Munich, Vienne, Philosophia Verlag, 1984. Voir également, *De differentiis topicis*, translated, with notes and essays on the text, by Eleonore Stump, Ithaca, Cornell University Press, 1978, surtout pp. 159-204.

² Battista Guarino, fils de Guarino Guarini qui avait fondé l'école privée à Ferrare et à Vérone, a publié la méthode de l'éducation de son père dans le *De ordine docendi et discendi* (1459). Et voir également A. Moss, *op. cit.*, pp. 53-54.

humaniste dans le sillage de Lorenzo Valla. À l'aube de la Renaissance, ce dernier a mis l'accent sur l'usage du latin sophistiqué et clair, fondé sur la langue de l'époque classique. Agricola, pour sa part, n'a pas seulement partagé l'importance de l'idée de Valla, mais redéfini le système intellectuel des lieux d'argument hérité de Cicéron et de Boèce¹.

Rappelons que Boèce a placé le *locus* dialectique comme fondement de l'argumentation en tant que proposition maximale, cependant chez Agricola toutes les propositions restent probables et discutables, de sorte qu'il n'existe aucune proposition prouvée à l'avance. On doit déduire rigoureusement l'argumentation par le syllogisme, dissiper tous les points douteux et élever la probabilité de chaque proposition. À cette fin, Agricola retrouve et réemploie le sens rhétorique du mot *locus* : les attributs de la personne et des choses. Il les intègre au système dialectique et refond la liste des *loci*². Boèce a souligné que la dialectique engage à traiter de la généralité par contre la rhétorique s'intéresse à la particularité, et établit une distinction claire des lieux dialectiques avec les lieux rhétoriques. Agricola, pour sa part, abandonne cette distinction et répartit les lieux en externes et en internes. La liste des *loci* d'Agricola est plus étendue que celle de Cicéron et de Boèce, et elle couvre non seulement les arguments dialectiques et logiques, mais aussi les attributs des choses. Agricola ne

¹ Sur ce point, voir Marc Cogan, « Rodolphus Agricola and the Semantic Revolutions of the History of Invention », in *Rhetorica: A Journal of the History of Rhetoric*, vol. 2, n. 2, 1984, pp. 163-194 ; L. Jardine, « Distinctive Discipline: Rudolph Agricola's Influence on Methodical Thinking in the Humanists », in *Rudolphus Agricola Philisius (1444-1485)*, eds. F. Akkerman and A. J. Vanderjagt, Leiden, Brill, 1988, pp. 36-57 ; P. Mack, « Rudolph Agricola's Topics », in *Rudolphus Agricola Philisius (1444-1485)*, *op. cit.*, pp. 256-268. Sur l'ensemble de l'activité intellectuelle d'Agricola, voir W. J. Ong, *Ramus, Method, and the Decay of Dialogue: From the Art of Discourse to the Art of Reason*, Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1958 (repr. New York, Octagon Books, 1974), pp. 92-130 ; P. Mack, *Renaissance Argument : Valla and Agricola in the traditions of rhetoric and dialectic*, Leyde, Brill, 1993 ; *id.*, *A history of Renaissance rhetoric 1380-1620*, Oxford University Press, 2011, ch. 4, pp. 56-75.

² Les *loci* d'Agricola sont plus arbitraires que ceux de Cicéron, de Boèce ou de Pierre d'Espagne. Sur ce point, voir P. Mack, « Rudolph Agricola's Topics », *art. cit.*, pp. 263-265.

relie pas seulement ainsi la dialectique avec la rhétorique, mais étend le domaine des instruments et de la méthode de la rhétorique aux autres disciplines.

En effet, le *locus* de Boèce ne relève pas de l'invention, *inventio*, parce qu'il n'est qu'une proposition prouvée et qu'il dispense d'examiner les faits. Il relève plutôt du jugement, *judicio* qui vérifie l'autre proposition. En revanche, Agricola s'efforce ici de reconsidérer la fonction dialectique et le rôle du *locus*, et de redéfinir la portée de la rhétorique. Dans sa perspective, la dialectique s'occupe du raisonnement à partir des topiques (*inventio*), alors que la rhétorique finit par être limitée à l'*elocutio*, art de maîtriser les figures et les ornements raffinés. On verra cette répartition radicalisée dans la méthode de Ramus.

Or, le *locus* comme attribut n'est pas applicable à tous les thèmes : une fois mis en face de plusieurs objets, il ne peut plus fonctionner. Car, on ne déduit pas le même attribut ou le même caractère des multiples choses et personnes. Les attributs varient et se contredisent selon les objets. Les choses sont si nombreuses et si variées au monde qu'aucun système ne saurait les comprendre intégralement. Agricola invente, de ce point de vue, la notion des *communia capita*, en-têtes communs qui regroupent les choses selon leurs caractéristiques communes, à partir desquelles on peut tirer l'argumentation correspondant aux multiples choses et personnes¹. En somme, ces *communia capita* renvoient à des caractéristiques déduites et généralisées. Agricole le précise :

Haec igitur communia, quia perinde ut quicquid dici ulla de re potest, ita

¹ Nous avons résumé ici les passages suivants : Agricola, *De inventione dialectica liber omnes*, liber 1, caput. 2, « Quod sit locus », Cologne, Ioannes Gyumnicus, 1539, p. 9, « Res autem numero sunt immensae, et proinde immensa quoque proprietas atque diversitas earum. Quo sit, ut omnia quae singulis convenient aut discrepent, singulatim nulla oratio, nulla vis mentis humanae possit complecti. [...] Ingeniosissimi itaque virorum, ex effusa illa rerum varietate, communia ista capita. [...] duceremus inde argumentum propositis rebus accomodatam. »

*argumenta omnia intra se continent : idcirco locos vocaverunt, quod in eis velut receptu et thesauro quodam, omnia faciendae fidei instrumenta sint reposita. Non ergo aliud est locus, quam communis quaedam rei nota, cuius admonitu, quid in quaeque re probabile sit, potest inveniri*¹.

[Ces points communs contiennent en eux tous les arguments, étant donné qu'ils contiennent aussi tout ce qui peut être dit de chaque chose. C'est pourquoi on les a nommés lieux, parce qu'en eux, tout comme dans un tonneau ou dans un trésor, se trouvent tous les instruments pour persuader. Un lieu n'est donc rien d'autre qu'un signe distinctif d'une chose donnée, grâce auquel on peut trouver quelle sont les données plausibles qui se trouvent dans chaque chose.]

Pour notre propos, il est intéressant que les *capita* renvoient également au lieu permettant de conserver des textes. Ce ne sont pas simplement des étiquettes, *notæ* de choses, mais des récipients d'argumentations. De ce fait, l'on peut affirmer que ces *capita communia* se trouvent être des *loci communes* d'un sens nouveau². Une fois créé à la Renaissance un nouveau type de compilations, cette dénomination se concrétisera comme rubriques

¹ *Ibid.* Nous renvoyons à la traduction de l'édition suivante : *Écrits sur la dialectique et l'humanisme*, trad. et éd. Marc van der Poel, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 93 et 95.

² Outre ces *communia capita*, Agricola reconnaît les *loci communes* comme proposition majeure du syllogisme : « *Loci quidem communes (ut rhetores vocant) non sunt aliud quam maiores ratiocinationum propositiones : ut quae in proditorem, in veneficum, adulterum, sicarium, dicuntur. Cum volumus enim probare, Coelium damnandum, ostendimus veneficum eum esse. Quod ubi explicatum est, quid restat aliud, quod ratiocinationi desit, nisi maior : Omnis veneficus est damnandus ?* » [Les lieux communs (selon le terme des rhéteurs) ne sont rien d'autre que les majeures des syllogismes : par exemple contre un traître, un empoisonneur, un adultère, un tueur à gages. En effet, quand nous voulons prouver « il faut condamner Caelius », nous montrons qu'il est un empoisonneur ; une fois cela montré clairement, que reste-t-il d'autre, qui manque au syllogisme, si ce n'est la majeure « un empoisonneur doit être condamné ? »] dans *De inventione dialectica liber omnes*, éd. cit., liber 2, caput 19, pp. 280-281 (Nous renvoyons à la traduction de Goyet, *op. cit.*, pp. 495-496). Cette idée sera intégrée aussi à la dialectique de Mélancthon, et l'on trouve qu'Agricola entend exclure l'indignation des lieux communs, et qu'afin de susciter le *movere* il a recours plutôt à la représentation concrète devant les yeux (*ante oculos*), c'est-à-dire à l'*enargeia* selon Quintilien (*Inst. or.*, VIII, 3, 61-70). Voir Goyet, *loc. cit.*, pp. 493-498.

ou têtes de chapitres de livres imprimés, c'est-à-dire les *lieux communs* des recueils de lieux communs.

4. Les *florilegia* : recueil et conservation des informations

La métaphore de l'abeille apparue dans la lettre 84 des *Epistolæ Morales* de Sénèque ne nous révèle pas seulement la méthode de lecture et de mémorisation, mais le procédé de digestion des connaissances. Elle montre aussi une manière de les conserver et de les agencer de façon appropriée. « Imitons les abeilles, dit Sénèque, ce que nous avons récolté de nos diverses lectures, classons-le : les choses soigneusement classées se conservent mieux¹. » Un peu plus tard, Macrobe répétera le même conseil dans la préface de ses *Saturnalia*, pourtant il est confronté à un problème plus pratique que ne l'était Sénèque² : comment recueillir le texte d'auteurs anciens et le conserver efficacement ? L'histoire a apporté la réponse : les florilèges médiévaux³.

Florilegium gallicum et Florilegium angelicum

Comme l'a rapporté Aulu-Gelle⁴, il existait déjà dans l'Antiquité tardive les collections de citations, pourtant elles n'ont pas eu une forte influence sur la tradition des florilèges. Même si existe bien le florilège de Stobée, on en connaît peu de manuscrits avant XIII^e siècle et l'on doit

¹ Sénèque, *Lettres à Lucilius*, ep. 84, 5, « *nos quoque has apes debemus imitari et quaecumque ex diversa lectione congegimus, separare, melius enim distincta servantur.* » Nous renvoyons à l'édition des Belles Lettres, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, 1957, p. 122.

² *Saturnalia*, præfatio, 5, « *Apes enim quodammodo debemus imitari, quae vagantur et flores carpunt, deinde quicquid attulere disponunt ac per favos dividunt, et sucum varium in unum saporem mixtura quadam et proprietate spiritus sui mutant.* »

³ Sur la description de l'histoire et la pratique de florilèges, nous devons beaucoup à l'ouvrage d'A. Moss, *op. cit.*, pp. 24-50 et d'A. Blair, *op. cit.*, pp. 33-46.

⁴ Aulu-Gelle, *Les nuits attiques*, præfatio 2.

attendre au XV^e siècle pour qu'il soit largement répandu. Alors, d'où les florilèges médiévaux tirent-ils leur origine ? De deux ouvrages, le *Florilegium gallicum* et le *Florilegium angelicum*, dont un grand nombre de manuscrits, depuis XII^e siècle, ont survécu¹. Celui-là est constitué des extraits d'une quarantaine d'auteurs anciens et poètes ; celui-ci contenait des extraits d'à peu près la moitié de ce nombre d'auteurs, y compris quelques auteurs chrétiens. Les deux compilations semblent avoir pour origine la France (probablement la ville d'Orléans). Les extraits sont rangés par les auteurs et leur ordre n'est pas aléatoire. Or, dans certains cas, notamment dans les textes pédagogiques, on range les auteurs à étudier en un ordre de difficulté croissante. Cela implique que les florilèges servaient à enseigner la langue latine à travers les extraits conservés, dont le thème relevait généralement de la morale². En effet, depuis le Moyen Âge tardif jusqu'au XVI^e siècle, en certains endroits, la première expérience qu'un jeune garçon avait rencontrée avec le latin à l'école consistait dans le recopiage des extraits de certaines compilations morales sur son propre cahier³.

¹ Sur l'ensemble des collections et compilations médiévales, voir B. Taylor, « Medieval Proverb Collection : The Western European Tradition », in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 55, 1992, pp. 19-35. Dans cet article, Taylor classe les florilèges en trois catégories selon leur ordre : la première dont les extraits sont rangés suivant le même ordre que le texte originel (ex. *Florilegium gallicum*). Dans la deuxième, on lit les citations par ordre alphabétique, par exemple dans les *Sententiæ* de Publilius Syrus, dont le premier mot de phrase peut servir comme d'une sorte de rubrique ou topique = et ce fait est intéressant pour notre sujet. En particulier, cette compilation a influencé la compilation des textes sénéquiens, *Proverbia Senecæ* au IX^e siècle. Enfin, la troisième sorte de florilèges, c'est la collection de dits de philosophes, rangés par rubriques morales. Une des sources principales était le *De officiis* de Cicéron. Pour une étude synthétique sur les florilèges, voir B. Munk Olsen, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », in *Revue d'histoire des textes*, n° 9, 1979, pp. 47-121 ; n° 10, 1980, pp. 115-164.

² On peut reconnaître évidemment des visées éthiques chez les auteurs de florilèges, et surtout Munk Olsen relève qu'on voit « la tendance générale du XII^e siècles à subordonner la littérature profane à l'éthique [...] ». Voir Munk Olsen, « Les florilèges d'auteurs classiques », in *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve*, Institut d'études médiévales, 1982, p. 158.

³ A. Moss, *op. cit.*, p. 26.

La collection encyclopédique : *Speculum maius*

Du procédé de l'accumulation et de la conservation de textes, dérivent deux sortes de florilèges : l'une est la collection encyclopédique, l'autre les manuels de prédication. Le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais, qui date du milieu du XIII^e siècle, relève de celle-là. La plus grande partie de cette énorme compilation est empruntée au *Florilegium gallicum*, et l'auteur en a redistribué l'ensemble en quatre parties, totalisant 9885 chapitres, répartis en vingt-quatre livres. L'objectif principal de cette grande collection est de permettre au prédicateur de trouver facilement des topiques relatives à son sujet, ainsi que de fournir une explication suffisante, mais en même temps, cet ouvrage se présente sous forme d'un grand catalogue des connaissances dont le champ englobe l'histoire naturelle jusqu'à la philosophie.

En ce qui concerne son contenu, la première partie est dévolue à la physique (*Speculum naturale*), la deuxième à la science et l'art (*Speculum doctrinale*), la troisième, ajouté après la mort de l'auteur, à la philosophie morale (*Speculum morale*), et la dernière à l'histoire (*Speculum historiale*). Il était rare de recopier l'ensemble de cet ouvrage (imaginons la grande difficulté d'une pareille copie et son coût élevé), néanmoins un certain nombre de manuscrits de la quatrième partie a été conservé.

La troisième partie, le *Speculum morale* intéresse notre propos. Il traite des conceptions chrétiennes de la morale, des sept péchés capitaux et des vertus cardinales, *etc*, et présente les titres de sections sous forme de questions, en divisant et subdivisant les points de vérification, et en employant les lieux d'argumentation, à savoir les *loci* comme l'a exposé Cicéron dans ses *Topica* : la définition, le genre et l'espèce, les causes et les effets. Ce *Speculum morale* semble être inspiré principalement de Thomas d'Aquin, cependant on peut entrevoir dans sa disposition des sujets

un prototype du recueil de lieux communs tel qu'on le pratique au XVI^e siècle.

Les manuels de prédication : *Manipulus flores*

Il y a un autre type des florilèges : le manuel de prédication. Parmi ce type d'ouvrages, on peut évoquer le *Manipulus flores*¹, composé par Thomas l'Irlandais à Paris en 1306, et imprimé pour la première fois en 1483 à Plaisance. Il est réimprimé en 1493 ou 1495 à Venise et après une longue période d'indifférence, il reparaît en 1550 dans cette même ville. Il a été depuis lors réimprimé au moins vingt-cinq fois dans la seconde moitié du XVI^e siècle, une douzaine de fois au XVII^e siècle. Tout cela montre la popularité et l'efficacité de cette compilation.

Le *Manipulus flores* se trouve composé majoritairement d'extraits d'autres florilèges déjà compilés tels que le *Florilegium gallicum* et le *Florilegium angelicum*. Ils se sont largement intégrés dans le *Manipulus flores* par l'intermédiaire d'un autre florilège, les *Flores paradysi*². Dans l'impression en 1483, l'ouvrage est constitué de 6000 extraits environ, issus de 366 œuvres différentes, dont la plupart sont des œuvres des Pères de l'Église. Aucun poète n'est cité, mais la plus grande partie des citations d'auteurs classiques provient de Cicéron, de Sénèque et de Valère Maxime.

Concernant la disposition, Thomas l'Irlandais adopte l'arrangement des rubriques (généralement concernant à la foi chrétienne) désignées par un terme unique et classées par ordre alphabétique (par exemple : « *Abstinentia* », « *Abusio* » [...] « *Amicitia* », etc.) Chaque rubrique comprend des citations, dont l'ordre représente la hiérarchie

¹ Sur ce recueil, voir l'étude fondatrice de Richard H. Rouse and Mary A. Rouse: *Preachers, Florilegia and Sermons: Studies on the Manipulus florum of Thomas of Ireland*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1979.

² Sur le détail de ce florilège, voir *ibid.*, pp. 126-139 ; *id.*, « Florilegia of patristic texts », in *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve*, Institut d'études médiévales, 1982, pp. 165-180.

d'autorité, *auctoritas* : selon un ordre descendant, depuis la Bible jusqu'aux auteurs profanes, en passant par les Pères de l'Église.

Le caractère le plus pratique et le plus saillant du *Manipulus flores* est le système de récupération d'informations. Cet ouvrage n'est pas seulement rangé par ordre alphabétique, mais pourvu de références croisées qui permettent au prédicateur de chercher des données nécessaires à son sujet. Assurément le système des références croisées vise à ne pas placer le même extrait dans différentes rubriques, mais il peut servir aussi à présenter les topiques semblables au thème que le prédicateur travaille. Les rubriques classées par ordre alphabétique et le système des références croisées se retrouveront dans les livres de divers genres à la Renaissance. Pourtant, on ne saurait oublier une œuvre située entre le florilège et le recueil de lieux communs.

La *Polyanthea* de Nani Mirabelli

La sauvegarde des connaissances encyclopédiques et le système de la récupération d'informations se rencontrent dans un nouveau modèle de florilèges : la *Polyanthea* de Dominico Nani Mirabelli¹. La première édition en est parue en 1503 à Savona, puis elle reparaît en 1507 à Venise, et en 1512 à Bâle. Depuis lors dans l'Europe entière l'ouvrage est imprimé et réimprimé successivement, en plusieurs fois jusqu'au siècle suivant². Dans la *Polyanthea* aussi bien que dans le *Manipulus flores*, on trouve les rubriques classées par ordre alphabétique sous un seul terme, sous lesquelles les citations sont placées avec référence complète et rangées suivant la hiérarchie des autorités que Thomas d'Aquin avait préconisée, par ordre décroissant, la Bible, puis les Pères de l'Église, les docteurs chrétiens plus

¹ Sur la description plus détaillée sur l'intention de l'auteur et l'importance de cette compilation, voir A. Moss, *op. cit.*, pp. 93-95

² Sur le tableau simple de l'histoire éditoriale de la *Polyanthea*, voir A. Blair, *op. cit.*, pp. 180-181, « Table 4-1 ».

tardifs, les philosophes, historiens et poètes païens. En outre, la particularité de la *Polyanthea* consiste dans les listes des auteurs et des concepts qui sont cités ainsi que dans un tableau ramifié. Ces listes supplémentaires offrent au lecteur le numéro de page exact de chaque entrée, en revanche les tableaux ramifiés, placés à la tête de chaque entrée, apprennent au prédicateur le plan de sermon. La ramification s'appuie sur le classement de Thomas d'Aquin : si l'on met un concept abstrait, par exemple « la modestie », on le divise en deux branches : concernant Dieu et concernant l'homme. Ensuite, on subdivise chaque branche et l'on débat de la question avec la référence des textes faisant autorité. Mettant ainsi en place les rubriques religieuses subdivisées, le tableau propose un schéma pour guider la rédaction d'un sermon sur tel ou tel sujet.

En ce sens, la *Polyanthea* peut atteindre presque à la perfection de la forme des florilèges comme manuel de sermon au Moyen Âge, mais elle anticipe en même temps le manuel de rhétorique des humanistes : s'y trouvent la *varietas* des auteurs cités et la *copia dicendi*. Les extraits sont pris non seulement des textes qui font autorité au sein de l'Église, mais aussi des textes modernes en langue vernaculaire tels que Pétrarque et Dante. De plus, la *Polyanthea* comprend des sentences grecques tirées de philosophes, d'historiens et de poètes, qui s'accompagnent de la traduction latine et de l'explication des termes ambigus. Tout cela permet au lecteur d'amplifier son stock de vocabulaire issu de la langue classique et de se procurer une expression abondante. Ces caractéristiques de la *Polyanthea* correspondent justement aux idées présentées dans le *De copia* d'Érasme, publié presque au même moment. De ce point de vue, la *Polyanthea* pourrait être considérée comme l'un des recueils de lieux communs du XVI^e siècle, car en réalité, après la mort de l'auteur, de nombreux éditeurs ont réimprimé cette compilation en la révisant et en y ajoutant des citations variées¹.

¹ *Ibid.*, pp. 182-186. Et sur le changement du statut de recueils de lieux communs et

Ainsi, la technologie médiévale en vue de maîtriser des données textuelles se prolonge à l'époque suivante. Le débordement d'informations suscité par la redécouverte des œuvres classiques, le progrès de l'imprimerie, et l'enthousiasme pour l'apprentissage du latin correct et élégant : ces phénomènes propres à la Renaissance contribueront à la transformation des *loci communes* au sein des livres imprimés, conçus comme des magasins de sentences et d'exemples, d'où sortira le recueil de lieux communs.

* * *

Dans la rhétorique ancienne, les *loci* d'attributs servent à découvrir l'argument et à examiner l'objet du discours, alors que les *loci communes* en tant que développement oratoire visent à généraliser le sujet, et à souligner l'essence de la question. Ces instruments rhétoriques se transformeront à la Renaissance en rubriques imprimées sur les pages des livres. Après Agricola, les humanistes du Nord tels qu'Érasme et Mélanchthon s'engageront pour élaborer les *loci* et les *loci communes*. Nous allons donc voir dans les chapitres suivants les efforts de ces humanistes en vue de mettre au point une théorie et une pratique du recueil de lieux communs au cours du XVI^e siècle.

le déclin, voir Bernard Beugnot, « Florilèges et *Polyanthea* : Diffusion et statut du lieu commun », dans *La mémoire du texte : Essais de poétique classique*, Paris, Honoré Champion, 1994, pp. 257-279.

CHAPITRE 2

L'évolution des *loci communes* : Érasme vs. Mélancthon

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, durant sa courte vie, Rodolphe Agricola a laissé certains ouvrages qui ont donné leur orientation définitive à la dialectique et à la rhétorique du siècle suivant. En absorbant l'essence même du *Quattrocento* en Italie, il a transmis la tradition des *studia humanitatis* à l'humanisme du XVI^e siècle, particulièrement il a tenté de rompre avec la logique scolastique du Moyen-Âge et de redéfinir la dialectique en récupérant le lien avec la rhétorique, qui avait été mis de côté par Boèce. Dans la procédure de l'argumentation scolastique, l'objectif consiste à juger de la pertinence des propositions, tandis qu'Agricola a réintroduit le procédé du raisonnement, qui contribue à mettre toutes les propositions en doute, si bien que dans le champ de la dialectique, au lieu de l'universalité, la probabilité domine chaque proposition. En l'occurrence, on se sert de *loci* pour examiner l'objet d'argumentation et pour classer des données. Le *locus* se trouve être le point de départ du raisonnement et un lieu d'où l'on peut tirer des arguments. Il renvoie donc à des rubriques qui regroupent des arguments propres à persuader. Dans le sillage du sens cicéronien (*loci argumentorum*) et de son rôle chez Boèce (*propositio maxima*), Agricola l'a rendu plus général et adaptable à tous les domaines scientifiques¹. Au XVI^e siècle, les humanistes appelleront les rubriques *loci*

¹ Voir *De formando studio*, in *Lucubrationes aliquot*, éd. Alardus d'Amsterdam, Cologne, J. Gymnicus, 1539, p. 198, « *Horum unum est, ut certa quædam rerum capita habeamus, cuiusmodi sunt virtus, vitium, vita, mors, doctrina, ineruditio,*

communes, sous lesquelles seront rangés les sentences subtiles et les exemples remarquables.

Compte tenu de cette contribution d'Agricola, nous allons mettre en lumière la signification et la fonction des *loci communes* au XVI^e siècle. À cette fin, on va envisager la théorie des lieux communs et son développement dans les œuvres de deux humanistes : Érasme, *Prince des humanistes* et Mélancthon, *Præceptor germaniæ*.

1. Érasme (1466[68]-1536)

Trois ans avant le *De inventione dialectica* d'Agricola, Érasme a publié en 1512 à Paris, le *De copia duplici verborum ac rerum*¹. Dans cet ouvrage il pose ce qui constitue à ses yeux les principes de la rhétorique : parler et écrire le latin à la fois correctement et copieusement. Cependant l'année précédant la publication de cet ouvrage, Érasme a abordé aussi la pédagogie de la rhétorique dans le *De ratione studii*, de sorte qu'il faut évoquer tout d'abord ce manuel de rhétorique et préciser ce qu'est la *copia*.

De ratione studii

Dans ce manuel relativement court, l'auteur présente la manière de lire et de prendre des notes en vue de se ménager un magasin d'expressions

benivolentia, odium et reliqua id genus, quorum usus fere communis ad omnia et tanquam publicus sit. » [Tout d'abord, nous devons disposer de rubriques spécifiques pour ordonner les pensées, telles que vertu, vice, vie, mort, savoir, ignorance, bienveillance, répulsion et les concepts analogues dont l'application est possible pour tous les sujets et a une valeur pour ainsi dire générale.] Nous reprenons la traduction de Marc van der Poel. *Écrits sur la dialectique et l'humanisme*, trad. et éd. Marc van der Poel, Paris, Classique Garniers, 2018, pp. 300-301. Et à propos de l'influence d'Agricola portant sur la génération suivante, voir Peter Mack, *Renaissance Argument: Valla and Agricola in the traditions of rhetoric and dialectic*, Leiden, Brill, 1993, pp. 303-314 (Erasmus) ; pp. 320-333 (Melancthon).

¹ Sur l'histoire de la publication de l'ouvrage d'Agricola et l'influence de celui-ci sur les idées d'Érasme, voir L. Jardine, *Erasmus, Man of Letters: The Construction of Charisma in Print*, Princeton University Press, 1993, surtout pp. 83-98 et pp. 129-146.

et d'exemples. L'élève s'impose tout d'abord de lire attentivement les bons auteurs et de marquer les expressions notables avec des signes divers mais appropriés à l'endroit du texte qu'il faudrait mémoriser¹. Un peu plus tard, grâce à ces signes qui ont été marqués à l'avance, il reprend les phrases pour les transcrire dans un cahier de notes. Une fois finie la transcription des textes, le cahier de notes devient un trésor de citations, *lectionis thesaurus*. Érasme veut effectivement procurer ce type de cahier non à l'étudiant, mais à l'enseignant, parce que les fonctions de celui-ci consistent à donner aux étudiants le thème et le modèle du discours, à proposer des phrases utiles et à apprendre le procédé de l'argumentation, selon la compétence de chaque étudiant². En l'occurrence, il s'agit de la variété et de la variation: emmagasiner beaucoup d'exemples notables, discuter un même thème par différents styles et substituer une phrase à une autre par synonymie, analogie ou l'usage d'autres tropes. Grâce à ce procédé, l'élève peut pratiquer l'abondance des mots.

De copia verborum ac rerum

De façon plus précise et systématique, Érasme parle de la méthode de variation des phrases et des thèmes dans ce manuel rhétorico-pédagogique. Il consacre le livre premier à décrire l'exercice de variation des mots en ayant recours à l'idée de Quintilien. On le constate avec J. Chomarat : Érasme recommande « une phrase étant choisie, de lui donner le plus grand nombre possible d'équivalents différents [...] traduire du grec en latin,

¹ Érasme, *De ratione studii*, ASD I-2, pp. 117-118, « *His itaque rebus instructus, inter legendum auctores non oscitanter obseruabis, si quod incidat insigne verbum, si quid antique aut noue dictum, si quod argumentum aut inuentum acute aut totrtumapte, si quod egregium orationes decus, si quod adgium, si quod exemplum, si qua sententia digna quae memoriæ commendetur. Isque locus erit apta notula quapiam insigniendus. Notis autem non solum variis erit vtendum, verum etiam accomodatis, quo protinus quid rei sit admoneant.* »

² *Ibid.*, p. 129, « *Ergo præceptor, quem oportet assidue in bonis auctoribus obuersari, huiusmodi ceu flosculos vndiquaque colliget eosque delectos proponet, aut etiam in eam formam demutabit, vt puerorum ingeniis sint accomodati.* »

paraphraser un auteur, refaire en prose un poème, versifier un texte en prose, composer sur un même sujet plusieurs poèmes en mètres différents [...]¹. » Et à la lecture de Cicéron, d'Aulu-Gelle et d'Apulée, on doit « répéter toutes les figures qu'ils emploient, les apprendre par cœur, les imiter, et à force de les employer s'habituer à les avoir instantanément à sa disposition². » En outre, le vocabulaire fécond et les tropes servent à varier l'expression : la synonymie, l'énallage, l'antonomase, la métalepse, la métonymie et la synecdoque. À travers ces exercices de variation, la *copia verborum* finit par être atteinte.

Érasme consacre le livre deuxième à discuter la *copia rerum*, et présente onze manières de développer et d'amplifier le sujet, dont les quatre premières ont pour but d'enrichir une phrase donnée, cependant le reste sert à multiplier et à étayer les propositions. En particulier, la onzième et dernière manière est plus importante que les autres. Ce sont les *loci communes* et les *exempla*. Pour Érasme, les *exempla* contribuent mieux à la production de la *copia rerum*, car l'abondance des choses ne consiste que dans la variété d'exemples, autrement dit, les *res* ne désignent que l'exemple. C'est pourquoi il faut rassembler des exemples notables et les faire varier autant que possible. Érasme énumère trois moyens pour enrichir l'*exemplum* et huit procédés voisins d'*exempla* afin de fournir des arguments. Pourtant, distinguée des *exempla*, qui sont liés à la circonstance concrète et historique, la manière des *loci communes* renvoie à un développement plus général et qui s'applique mieux à différents sujets.

Les *loci communes* chez Érasme

L'auteur du *De copia* prétend qu'il faut lire les divers auteurs, puis placer des rubriques ou titres des chapitres sur les pages d'un cahier ou d'un

¹ J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, 2 vols, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 720.

² *Ibid.*

carnet, préparé à portée de main. Érasme explique ainsi :

Ergo qui destinavit per omne genus autorum lectione grassari [...] prius sibi quam plurimos comparabit locos. Eos sumet partim a generibus ac partibus vitiorum virtutumque, partim ab his quæ sunt in rebus mortalium præcipua, quæque frequentissime solent in suadendo incidere. Eaque conveniet iuxta rationem affinitatis et pugnantiae digerere ; nam et quæ inter se cognata sunt ultro admonent quid consequatur, et contrariorum eadem est memoria¹.

[Donc, celui qui s'est donné pour but de parcourir en lisant tout genre d'auteurs [...] ménagera tout d'abord le plus nombre de *loci* possible. Ces *loci*, il les prendra pour partie des genres et des divisions des vices et des vertus, pour partie des sujets qui sont propres aux affaires humaines et qui concourent très fréquemment à la persuasion. Il conviendra que ces sujets soient distribués en fonction de leur affinité ou de leur opposition ; car les sujets qui sont reliés entre eux rappellent ce qui doit suivre, et la mémoire est stimulée de la même façon par l'opposition.]

N'importe quel sujet ne peut constituer un *locus*, mais le thème moral est recommandé. Concernant la disposition des lieux, on prépare un ordre selon l'affinité et l'opposition, car, l'affinité sert à chercher des thèmes semblables comme des références croisées, et l'opposition aide à mémoriser les citations sous forme de couples ou de combinaisons.

Si l'on relève une rubrique « la piété » par exemple, la notion opposée « l'impiété » sera placée tout de suite à côté d'elle. De plus, on peut subdiviser « la piété » en piété envers Dieu et piété envers la patrie ; de cette dernière rubrique, on peut d'ailleurs tirer des subdivisions « la piété envers les parents » et « la piété envers les enfants ». D'autre part,

¹ Érasme, *De copia*, ASD I-6, p. 258. Nous avons utilisé la traduction française citée dans l'ouvrage d'A. Moss : *Les recueils de lieux communs*, Genève, Droz, 2002, p. 190, en modifiant quelques mots.

concernant la notion d'« impiété envers Dieu », on peut lui opposer « la superstition ». En analysant et en subdivisant une rubrique, on peut préparer des lieux permettant de conserver des exemples, c'est-à-dire les *res*. Érasme montre ainsi la méthode de multiplication des rubriques¹.

Après avoir déterminé les rubriques, il faut y ranger, cette fois-ci, les citations :

Ergo posteaquam tibi titulos compararis quot erunt satis, eosque in ordinem quem voles digesseris, deinde singulis suas partes subieceris, rursum partibus addideris locos communes siue sententias, iam quicquid vsquam obuium erit in vllis autoribus, præcipue si sit insignius, mox suo loco annotabis ; siue erit fabula, siue apologus, siue exemplum, siue casus novus, siue sententia, siue lepide aut alioqui mire dicitum, siue paræmia, siue metaphora, aut parabola. Atque ad eum modum pariter fiet vt et altius insideant animo quæ legeris, et adsuescas vti lectionis operibus. [...]
Postremo vtcunque postulat occasio, ad manum erit dicendi supellex, certis veluti nidis constitutis, vnde quæ voles petas².

[Donc, après t'être muni de titres en nombre suffisant et les avoir rangés dans l'ordre comme tu veux, et puis avoir subdivisé leurs parties une à une et avoir en revanche appliqué aux parties les *loci communes* ou sentences, alors, quoi que tu viennes à rencontrer chez n'importe quel auteur, surtout si c'est un trait remarquable, tu le noteras immédiatement en son *locus* ; qu'il s'agisse d'une fable, d'un apologue, d'un exemple, d'un événement singulier, d'une sentence, d'un propos tourné avec esprit ou tourné autrement de manière admirable, d'un proverbe, d'une métaphore ou d'une parabole. Et cela contribuera à deux choses : tes lectures s'inscriront profondément dans ton esprit, et tu prendras l'habitude de l'utiliser les ressources de ce que tu

¹ Érasme, *op. cit.*, p. 258.

² Érasme, *De copia*, ASD I-6, pp. 260-261. Nous avons repris la traduction française citée dans l'ouvrage d'A. Moss, *op. cit.*, p. 192, en modifiant quelques mots.

auras collecté dans ta lecture. [...] Enfin, à chaque fois qu'une occasion exige, un stock d'expressions sera à ta disposition, à la manière de certains casiers bien organisés d'où l'on retire ce que l'on veut.]

Dans ces passages, les *loci communes* ne renvoient pas aux rubriques, mais à la sentence elle-même, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas le contenant, mais le contenu. Le *locus* ou rubrique annonçant le thème en tant que titre de chapitre, les *loci communes* se trouvent être les sentences brèves tirées de la lecture et les ressources servant à l'écriture. Collectés et stockés dans un *locus*, les *loci communes* s'amplifient et présentent une variété de choses ou de *res*. La *copia rerum* se retrouve donc non seulement dans la variété d'exemples (*exempla*), mais aussi dans celle des *loci communes*. Et une fois la *copia rerum* réalisée, on peut se procurer aussi la *copia verborum*, car l'exemple et les *loci communes* ne sont constitués qu'avec des mots, des *verba*.

La méthode érasmiennne des *loci communes* a été si efficace et si pratique que les humanistes de ce temps l'ont appliquée à leurs études. Dans la période courante entre 1531 et 1556, notamment à Bâle et à Cologne, une partie du *De copia* fut publiée souvent sous forme de compilation avec le *De formando studio* d'Agricola et le *De locis communibus ratio* de Mélanchthon¹. On va maintenant voir chez ce dernier une autre méthode des *loci communes*.

2. Mélanchthon (1497-1560)

Les *loci communes* comme rubriques générales

Le *De rhetorica libri tres*, paru à Wittenberg et à Bâle en 1519 et

¹ *De formando studio, Rogolphi Agricolæ, Eras. Roterod. et Philippi Melanchthonis, rationes, cum locorum quorundam indice*. Basileæ excudebat Henricus Petrus, Mense Augusto, Anno M. D. XXXI.

réédité plusieurs fois, traite de l'économie d'ensemble de la rhétorique. Mélanchthon devait en effet beaucoup à Agricola, et prenait également en compte l'analyse de la *copia* chez Érasme. Par conséquent, il a entrepris d'appliquer et de développer le système des rubriques¹. Il le présente ainsi :

Philosophi digesserunt res humanæ omnes ceu in formas quasdam vivendi, ut alia sunt naturæ, ut vita, mors, forma ; alia fortunæ, ut opes, natalium splendor, honores. Alia sunt in nostra potestate, ut vitia ac virtutes. Sic et in singulis studiorum generibus sunt quædam capita, in quæ referri solent, quæ tractantur illic, ut in Theologia, fides, ceremonia, peccatum ; in iure æquitas, servitus, pœna, maleficium, iudex, advocatus, et his similia. Qui volet igitur de rebus humanis recte iudicare, illum oportet, quicquid inciderit forte fortuna, ad has ceu formas rerum exigere. Pariter, cui cordi est recte de studiis iudicare, illum oportet tales locos in numerato habere. Nam præter id, quod sunt formæ rerum et regulæ, mire etiam memoriam adiuvant. Voco igitur locos communes omnes omnium rerum agendarum, virtutum, vitiorum, aliorumque communium thematum communes formas, quæ fere in usum, variasque rerum humanarum ac literarum causas incidere possunt².

¹ Sur les *loci communes* chez Mélanchthon, voir Q. Breen, « The Terms “Loci Communes” and “Loci” in Melanchthon », in *Church History*, vol. 16, 1947, pp. 197-209. Sur sa rhétorique et dialectique, voir K. Meerhoff, « Logique et création chez Philippe Melanchthon », in *Logique et Littérature à la Renaissance, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre, 1991*, éd. M. L. Demonet et A. Tournon, Paris, H. Champion, 1994, pp. 51-68. Et voir aussi *id.*, « Mélanchthon, lecteur d'Agricola : rhétorique et analyse textuelle », in *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 30, 1990, pp. 5-22 ; C. Mouchel, « Figure et adéquation dans la doctrine oratoire de Philippe Melanchthon », in *Études Littéraires*, vol. 24, n° 3, 1991-1992, pp. 49-62 ; Meerhoff, « The Significance of Philip Melanchthon's Rhetoric in the Renaissance », in *Renaissance Rhetoric*, ed. P. Mack, London, Macmillan, 1994, pp. 46-62 ; A. Moss, *Renaissance Truth and the Latin Language Turn*, Oxford, Oxford University Press, 2003, ch. 7, « Common Places », pp. 157-188. Sur le *De rhetorica* (1519), voir l'étude éclairante de J. R. Schneider, *Philip Melanchthon's Rhetorical Construal of Biblical Authority: Oratio sacra*, Lampeter, The Edwin Mellen Press 1990, surtout ch. 4, pp. 65-95.

² P. Melanchthon, *De locis communibus ratio*, in *Opera quæ supersunt omnia*, 28 vol., ed. Karl Gottlieb Bretschneider and Heinrich Ernst Bindseil (*Corpus Reformatorum: CR*), vol. xx, col. 695. Pour la trad., nous utilisons Goyet, *op. cit.*,

[Les philosophes rangèrent toutes les affaires humaines en suivant une sorte de types de la vie. Certains relèvent de la nature comme la vie, la mort, l'aspect physique ; d'autres de la fortune comme la richesse, l'origine illustre, les honneurs. Et d'autres relèvent de notre pouvoir comme les vices et les vertus. Également, dans les différents genres d'études, on a certains chapitres auxquels on a coutume de renvoyer les sujets qu'on y traite. C'est ainsi que dans la théologie, il y a la foi, le rituel, le péché ; dans le droit, l'équité, la servitude, le méfait, le juge, l'avocat, et les autres chapitres semblables. Dès lors, celui qui veut juger correctement des affaires humaines, et qui se présentera au petit bonheur, doit examiner dans ces types de choses toutes les situations qui pourront arriver. Pareillement, celui qui veut à cœur juger exactement des études doit avoir prêt de tels *loci*. Car, au-delà du fait que ce sont les types et les règles de toutes choses, cela soulage admirablement la mémoire. J'appelle donc les *loci communes* tous les types communs auxquels rapportent toutes les actions, les vertus, les vices et autres thèmes communs, qui se reportent à la pratique ordinaire et se trouvent dans les diverses causes où l'on discute d'affaires humaines et de questions intellectuelles.]

Rappelons qu'Agricola a inventé des étiquettes communes qui permettent de classer les différentes activités humaines, et les a appliquées aux *loci*, notion employée traditionnellement dans la dialectique. S'appuyant sur cette idée, Mélanchthon, lui, rend les *loci communes* applicables non seulement à la morale, mais aussi aux autres disciplines, pour comprendre les réalités du monde. En particulier, les *loci communes* sont utiles pour les jeunes en vue de connaître la valeur et la nature des choses : chaque rubrique comporte les définitions, les descriptions, les belles pensées et les exemples

pp. 551-552, en modifiant quelques mots.

tirés de la fable ou de l'histoire¹. Par exemple, dans la rubrique « *Justice* », vient d'abord sa définition, puis lui succède une description tirée des auteurs antiques. Quant aux belles pensées, il faut retenir l'attention sur la façon de les employer, parce que si l'on ne parvient pas au fond des pensées, il serait difficile de les utiliser sagement. Enfin, sont rapportés les exemples, et la rubrique de clôture. Mélanchthon recommande ainsi : « quand on se sera préparé ce matériau, on aura toujours sous la main de quoi fournir l'abondance oratoire, si, quel que soit l'argument sur lequel on tombe, on le renvoie à l'un ou plusieurs de ces *loci communes*². »

Or, Mélanchthon prête également attention à la génétique de cette notion : ne crois pas, dit-il, que les *loci communes* soient inventés au hasard, ils sont extraits des structures profondes de la nature, autrement dit, ils sont les formes ou les règles de toutes choses³. Cette dernière phrase, comme l'a remarqué F. Goyet⁴, renvoie au « type » commun aux choses, qui peut se rapprocher philosophiquement de l'*Idée* platonicienne, parce qu'il n'est qu'un résultat de la réduction ou de la généralisation des choses concrètes. Et la structure même, de laquelle provient la rubrique, renvoie non seulement au siège d'arguments comme l'ont dit Cicéron et Quintilien, mais à un plan de la réalité, à « l'organigramme de la nature⁵. » Dans cette perspective, la rubrique est un moule de la nature ou de la réalité, qui donne aux amas de faits une forme, si bien que le répertoire de ces rubriques peut

¹ Melanchthon, *op. cit.*, col. 697, « *In singulos autem locos pertinent fruitiones [sic : finitiones], descriptiones sententiæ, et exempla fabulosa, seu historica.* »

² *Ibid.*, col. 698, « *His qui instruxerit sese, habebit quod suppediet ad copiam semper in promptu, si quaecunque inciderit argumentum, in aliquem locorum communium pluresve referat [...]* ». (Nous renvoyons à la traduction de Goyet, *op. cit.*, pp. 564-565, en modifiant quelques mots)

³ *Ibid.*, col. 698, « *Neque vero putes eos [locos communes] temere confingi, ex intimis naturae sedibus eruti formae sunt seu regulae omnium rerum* ».

⁴ Goyet, *op. cit.*, pp. 551-553.

⁵ *Ibid.*, p. 555, « Mélanchthon affirme l'homologie entre les distinctions posées par la pensée et la réalité ; la grille intellectuelle des lieux est l'organigramme de la nature. Sur ces bases, encyclopédisme et topique ne pourront que se prêter main-forte. En particulier, pourront servir de liste de lieux les catégories aristotéliennes ou encore toute liste des accidents. » En effet, une telle liste relevée ici se retrouvera dans l'œuvre de Theodor Zwinger, le *Theatrum vitae humanæ*.

se représenter l'ensemble des affaires humaines. En fonction de variations de la réalité, il faut diversifier les *loci communes* et préparer des rubriques non seulement dans le cadre de la philosophie ou de la théologie, mais aussi dans des domaines plus vastes tels que la politique, la loi, la guerre et l'économie, *etc.* Ainsi la notion des *loci communes* finira par se rapprocher peu à peu de l'encyclopédisme¹.

De plus, comme l'a souligné K. Meerhoff, les *loci communes* chez Mélanchthon fonctionnent aussi comme majeure d'un syllogisme sous-jacent². D'autant qu'ils désignent le thème commun ou la forme générale des choses, ils peuvent être le point de départ de discours. Par conséquent, Mélanchthon préconise de construire un discours plus libre et plus ample, en recourant à la trame du syllogisme qui commence à partir des *loci communes*, mais il recommande aussi de ramener un discours entier à la structure d'un syllogisme³. Ici, les *loci communes* servent d'une part à la création d'un nouveau texte, et d'autre part à la lecture analytique. Ces mouvements intellectuels, le va-et-vient entre le général et le particulier, alimentent la capacité linguistique et discursive de l'apprenti-orateur, et resserrent plus étroitement le lien entre dialectique et rhétorique⁴.

¹ Sur ce propos, voir F. Goyet, « Encyclopédie et “lieux communs” », in *L'Encyclopédisme. Actes du colloque de Caen, 12-16 jan., 1987*, éd. Annie Becq, Paris, Klincksieck, 1991, pp. 493-504.

² « Logique et création chez Philippe Melanchthon », *art. cit.*, pp. 62-63.

³ Mélanchthon, *De rhetorica libri tres*, Bâle, J. Froben, 1519, p. 115, « *Paulo ante admonui utile iuvenibus esse, ut in hanc modum magnas et integras orationes expediant, solvantque in syllogismos, et contra, argumenta quaedam syllogismis tantum brevibus et arctis vincta explicent, ducantque in orationem liberiolem et ampliolem.* »

⁴ Cf. Dans le *De inventio dialectica*, Agricola souligne l'acquisition de la *copia* à travers les lieux dialectiques : « *Verum non in id solum, ut diximus, utile est cognoscere locos argumentationum apud auctores, sed quod hoc usu tractatuque rerum, cum ratio accesserit eis, copia quaedam et thesaurus paratur, qui semper nobis in promptu sit, ut, quoties ex locis quaeremus similibus in rebus, similes nobis argumentationes occurrant.* » [Mais, comme nous le disions, ce n'est pas la seule raison pour laquelle il est utile de savoir reconnaître les lieux dans les argumentations des bons auteurs. Si on traite ainsi régulièrement la matière en s'y prenant méthodiquement, on se constitue aussi une provision, un trésor qui se trouve toujours à notre disposition si bien que chaque fois que nous cherchons pour des choses comparables des données sur la base des lieux, il nous vient à l'esprit des argumentations comparables.] Nous renvoyons à l'édition et à la traduction de M.

***Elementa rhetorices* (1531)**

Dans ce traité de rhétorique, Mélanchthon vise également à se servir des *loci communes* pour la lecture et l'écriture. Que ce soit le discours philosophique, que ce soit la narration historique, quoi qu'ils révèlent des actions et affaires humaines, il est possible de les réduire à un thème commun, à savoir à des *loci communes*. Au cours de la lecture, ils fonctionnent comme grilles de lecture qui peuvent articuler la réunion des textes. En revanche, lorsqu'on écrit, les *loci communes*, au sens de proposition majeure, permettent de composer un discours sous la forme d'un syllogisme moins rigoureux, et les *loci communes*, au sens de rubrique, fournissent d'abondants matériaux tantôt en vue de l'argumentation, tantôt en vue de l'imitation. On peut retrouver là encore le lien entre dialectique et rhétorique¹. En l'occurrence, il faut que l'apprenti-orateur se garde de tomber dans l'illusion de se prendre pour un érudit, en se référant aux innombrables informations conservées dans la rubrique. Certes, chacune contient, sous forme d'argumentation, les informations utiles et topiques concernant les sciences humaines, mais elle n'en renvoie pas moins qu'à une faible partie de l'ensemble des savoirs. Force est donc d'apprendre et d'aborder les savoirs eux-mêmes qui se cachent derrière chaque rubrique. L'auteur adresse ainsi une critique à ceux qui confondent l'ensemble des rubriques avec le vrai savoir :

Quidam putant se locos communes tenere, cum de variis rebus coacervatas sententias habent, quas passim ex poetis et oratoribus excerpserunt. Et quia

Van der Poel, *éd. cit.*, pp. 200-201.

¹ Ce procédé de l'analyse et de l'amplification des textes est illustré dans la section de la « *De dispositione* » où Mélanchthon entend reconstituer l'intention de Paul et l'essence de l'évangile à travers l'analyse des *Lettres à Romains*, et en plus mettre en relief la forme du syllogisme sous-jacent dans les discours oratoires de Cicéron. Voir *Elementa rhetorices*, in *CR*, vol. xiii, col. 458, et K. Meerhoff, « The Significance of Philip Melanchthon's Rhetoric in the Renaissance », *art. cit.*, p. 55.

*iudicant hanc coacervationem insignium dictorum, perfectam esse doctrinam, nihil habent consilii in legendis autoribus, nisi ut inde tanquam flores, dicta quaedam decerpant. Interim nullam artem perfecte discunt, nullum scriptum totum intelligunt, nusquam totum orationis genus considerant*¹.

[Certains croient qu'ils obtiennent les *loci communes* quand ils ont accumulé des sentences sur des propos diverses, qu'ils ont recueilli ici et là des extraits de poètes et d'orateurs. Et parce qu'ils jugent que cette accumulation de propos remarquables constitue le savoir parfait, ils n'ont aucun autre dessein, en lisant les auteurs, que de cueillir certains propos comme si c'étaient des fleurs. Pendant ce temps, ils n'apprennent parfaitement aucun savoir, ni comprennent aucun écrit intégralement, ni considèrent en aucune occasion un type de discours dans sa totalité.]

En vue de l'acquisition de la variété et de l'abondance du discours, Érasme a recommandé de multiplier assidûment un stock d'expressions et d'exemples, tandis que Mélanchthon met en avant une organisation plus rigoureuse, présentée comme un moyen de parvenir à la vérité des choses. Il admet certainement la valeur de la *copia* et la beauté de l'expression, c'est dire qu'il ne néglige pas du tout son aspect littéraire ou rhétorique, cependant pour lui ce ne sont que l'économie et l'ordre des connaissances qui sont indispensables². Ici surgit l'enjeu de la maîtrise de l'information. Érasme, lui, ne prêtait pas assez d'attention à cet enjeu, alors que pour Mélanchthon, ce précepteur diligent, tout est là : il s'agit de la cohérence de l'information collectée et de l'ordre qui maintient une division claire et

¹ Melanchthon, *Elementa rhetorices*, in *CR*, vol. xiii, col. 452.

² *Ibid.*, col. 452-453, « *Quare hæc diligentia colligendi sententias, non solum verborum copiam alit, sed nonnihil etiam ad rerum cognitionem conducit. Sed tamen ut copiose ac varie tractari loci communes possint, accedere oportet ex ipsis artibus perfectam doctrinam.* » [En effet, que collecter assidûment les sentences ne peut nourrir pas seulement l'abondance de paroles, mais il n'est rien d'autre que mener à connaître les choses. Néanmoins, pour traiter avec variété et abondance les *loci communes*, il faut se pénétrer à la doctrine intégrale apportée de la science même.]

correcte.

3. La gestion de la *copia*

Le classement raisonné

Rappelons encore que pour Érasme les *loci communes* renvoient à la sentence même. Leur variation et leur accumulation finissent par réaliser la *copia*. Cependant, le Rotterdamois n'insiste pas sur l'importance d'une classification rigoureuse. Après avoir subdivisé une rubrique, chaque subdivision peut aboutir à classer des citations soit par ordre alphabétique ou bien autrement, selon la préférence de l'auteur. « En effet, dit Érasme, cela n'a pas beaucoup d'importance. Encore que je ne voudrais pas qu'on range toutes les sous-parties de ce genre dans des catégories détaillées avec une subtilité aussi minutieuse. Il suffit qu'on retienne celles qui paraissent revenir fréquemment dans la pratique usuelle de la parole¹. » La négligence à l'égard du classement devait faire, sans nul doute, mauvaise impression à Mélanchthon. Pour ce dernier, il est en effet indispensable d'ordonner les matériaux et de maintenir leur cohérence dans la disposition des rubriques. Mélanchthon a donc essayé dans les *Elementa rhetorices* de souligner encore l'importance d'un classement bien organisé :

Cæterum ad colligendas sententias etiam adhibenda est ratio quædam. Nam et memoria adiuuabitur, cum ordine distribuerimus eas in certas classes, et hæc distributio rerum inter se ordinem ostendet. Est autem et hæc quædam pars eruditionis, rerum ordinem, initia et progressionem videre. Optima autem in distribuendo æconomia erit, si sequemur artium discrimina.

¹ Érasme, *De copia*, ASD I-6, pp. 261-262, « *Neque enim id magni refert, quanquam nolim illum omnes huius generis particulas tam minutim concisas in ordines referre, verum eas duntaxat quæ videantur frequenter in dicendo vsu venire* » (Nous avons repris la traduction de Goyet, *op. cit.*, p. 561)

Cavendum est enim, ne confundantur artes, sed observandum, qui loci sint theologici, qui sint philosophici. Ac philosophici possunt peti ex partibus hominis, ratio, artes, prudentis, virtus, affectus, consuetudo...lex, bellum, pax. Facile est autem genera partiri, et videre, quæ sententiæ, quæ exempla, quæ similitudines, in qualibet specie collocari debeant¹.

[Du reste même pour recueillir des pensées il faut employer une méthode. Car cela aide la mémoire lorsqu'on les a distribuées en rubriques bien déterminées, et cette distribution des sujets entre eux montrera un ordre. C'est en effet en partie comme cela qu'on progresse intellectuellement, en voyant l'ordre des sujets, leurs points de départ et leurs façons de s'enchaîner. Or, l'économie de la distribution sera excellente si nous distinguons entre les disciplines. Il faut éviter en effet de les confondre, et au contraire bien observer les lieux qui relèvent de la théologie et ceux qui relèvent de la philosophie. Par exemple les lieux philosophiques sont tirés des parties de l'homme, la raison, les disciplines, la prudence, la vertu, les passions, la coutume...la loi, la guerre, la paix. Il est facile de répartir par genres, et de voir quelle pensée, quels exemples, quelles similitudes, doivent être placés dans quelle section.]

Dans ce contexte, c'est le jugement (*judicium*), qui permet de déterminer dans quelle rubrique il faut disposer les matières collectées. Car, comme l'a remarqué Quintilien, « une abondance copieuse d'idées, si grande soit-elle, ne fournirait qu'un amas et un entassement, si la même disposition ne les ordonnait et ne les liait en les enchaînant entre elles². » Sur ce point, Érasme prête tout de même attention à ce problème, il reste néanmoins négligent envers la manière de gérer le classement des lieux :

¹ Melanchthon, *Elementa rhetorices*, in *CR*, vol. xiii, col. 453-454. (Nous avons utilisé la traduction de Goyet, *op. cit.*, p. 537, en modifiant quelques mots)

² Quintilien, *L'Institution oratoire*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1975-1980, VII, pr. 1, « [...] *abundans rerum copia cumulum tantum habeat atque congestum, nisi illas eadem dispositio in ordinem digestas [...]*. »

Liberalitatis titulum, vt exempli causa loquamur, ita licebit partiri, si subieceris : « Beneficium prompte citoque datum » ; « Beneficium aptum » ; « Beneficium digno aut indigno collatum » ; « Beneficium exprobratum » ; « Beneficium mutuuum »¹.

[Par exemple, la rubrique « Libéralité » pourra être divisée en partie, avec ces sous-sections : « Bienfait donné promptement et vite » ; « Bienfait approprié » ; « Bienfait donné à qui en est digne ou non » ; « Bienfait blâmable » ; « Bienfait réciproque ».]

Ces sous-parties qu'il a présentées ne sont pas fondés sur un certain ordre, mais sur le choix personnel d'Érasme, c'est-à-dire qu'elles sont tout à fait empiriques, voire arbitraires.

Partitio et divisio

F. Goyet a souligné la différence d'analyse sur le classement et l'ordonnement des matériaux chez ces deux humanistes, en renvoyant aux *Topiques* de Cicéron, qui présentent les manières de la *partitio* et de la *divisio*². Celle-là est la manière de découper les sujets qu'on se propose, c'est-à-dire de procéder à l'énumération des membres de l'objet traité ; celle-ci est la manière de diviser l'objet en espèces qui sont comprises dans le genre à définir³. Si l'on applique cette distinction au cas de nos deux humanistes, on voit tout de suite qu'Érasme énumère, comme nous l'avons vu, les éléments constitutifs du thème de la rubrique, c'est dire qu'il dresse

¹ Érasme, *De copia*, éd. cit., p. 260. (Nous avons repris la traduction de Goyet, *op. cit.*, p. 562)

² F. Goyet, *op. cit.*, p. 560 ; *id.*, « Hamlet, étudiant du XVI^e siècle », in *Poétique*, n° 113, 1998, pp. 6-9.

³ Cicéron, *Topiques*, texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1960, sec. 28, « *partitionum, cum res ea quae proposita est quasi in membra discernitur [...].* » ; « *Divisionum autem definitio formas omnis complectitur quae sub eo genere sunt quod definitur.* »

la liste du ‘Bienfait’ en la faisant dériver de la rubrique ‘Libéralité’. En revanche, les *loci communes* chez Mélanchthon sont divisés selon la division des disciplines, et l’on voit par exemple que dans la rubrique ‘la Philosophie’, sont rangés uniquement les concepts qui se rapportent au thème abordé, tel que l’homme, la raison, la prudence, *etc.*

Le moyen d’énumération (*partitio*) convient exactement à la *copia* qu’Érasme a préconisée, puisqu’il pourrait multiplier, en théorie, infiniment les éléments constitutifs d’un thème ou les membres d’une rubrique. Cependant, la *divisio* limite le nombre de sous-sections. Elle ne comporte que les espèces exclusives à un genre spécifique, de sorte qu’il n’est pas possible de ranger une espèce théologique telle que « la piété » dans la rubrique « Philosophie ». Comme le rapporte Cicéron, « le nombre des espèces qui se rattachent à un genre est limité », tandis que « les parties à distinguer sont souvent presque illimitées comme les ruisseaux qui peuvent dériver d’une même source¹. » Mélanchthon tend à fermer la porte du magasin du savoir, dont l’intérieur est divisé en genres et en espèces, alors qu’Érasme l’ouvre sans hésitation pour apporter davantage de matières et finir par rendre son magasin plein et fécond.

Ici, afin d’approfondir la compréhension de la différence entre les deux humanistes, il convient d’avoir recours à des images² : comme le fait souvent Érasme lui-même, on peut comparer sa méthode à la production de miel par l’abeille. Cette dernière recueille avec diligence le miel en volant de fleur en fleur ; la frontière du jardin empli de fleurs n’est pas définie de manière qu’elle peut butiner sans limite. En revenant à sa ruche, elle renferme le miel collecté sans tri ni classement, et elle le range simplement en un ordre empirique.

En revanche, on peut associer à Mélanchthon l’image de l’écureuil

¹ *Ibid.*, sec. 33, « *Formarum enim certus est numerus quæ cuique generi subiciantur; partium distributio sæpe est infinitior, tamquam rivorum a fonte diductio.* »

² Nous reprenons ici les images utilisées par Goyet (*op. cit.*, p. 557).

qui court sur un arbre, arbre représentant la réalité, et dont chaque branche correspond à un domaine du savoir. Si l'écureuil va vers les feuilles, il verra bon nombre de faits précis réunis dans une rubrique, par contre s'il retourne vers le tronc, il touchera le concept, résultat de la réduction et de la généralisation. Au travers de ce parcours, du tronc vers les feuilles ou inversement, l'écureuil finit par prendre connaissance de l'ensemble de l'arbre. En l'occurrence, les *loci communes* renvoient à une sorte d'indicateur, qui se trouve à mi-chemin sur les branches et lui apprend ce qui l'attend, c'est-à-dire ce qui est rangé dans chaque rubrique. Il faut ainsi que l'écureuil exerce son jugement, et à chaque pas, vérifie dans quel sens il se dirige.

4. La transformation de l'objectif de discours : *movere* et *docere*

Le moment où triomphe l'éloquence

Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la notion des *loci communes* a son importance dans la rhétorique cicéronienne. Même si les circonstances dans lesquelles sont employés les *loci communes* diffèrent de celles de la Renaissance, il serait profitable de remonter au père de l'éloquence pour comprendre les changements ou les modifications qui ont eu lieu autour de cette notion.

Cicéron, notamment dans les pages du *De inventione* (II, 48-50), met en avant les *loci communes* pour amplifier un fait patent ainsi que pour confirmer un fait encore douteux. Cela permet de rendre les discours persuasifs, et en particulier de déployer la force la plus efficace à la condamnation des vices dans le discours démonstratif. Cicéron reprend encore cette analyse dans le *De oratore* (III, 106) : les *loci communes* suscitent le sentiment violent de l'auditoire et conduisent à la persuasion

grâce au pathétique (*movere*). Notamment dans le discours judiciaire, la péroraison mobilise le champ des *loci communes*, car c'est là qu'on procède, après le résumé des faits et de l'argumentation, à l'indignation (*indignatio*) contre l'accusé quand on est son adversaire, ou bien à la pitié (*miseratio*) envers l'accusé lorsqu'on est son avocat. En l'occurrence, l'objet du débat repose sur la valeur la plus générale, non pas sur un cas particulier. On n'agresse pas ici l'accusé lui-même, mais on suscite la haine contre le crime en général ou bien, on défend la dignité de la Cité, de la république romaine. Les *loci communes* sont donc employés en vue d'une sorte de généralisation, pour passer du cas particulier à la valeur universelle. L'orateur, ayant ainsi recours au pathétique, finit sa démonstration avec succès¹.

Il s'agit d'un autre moyen de persuasion chez Cicéron. C'est l'enseignement de la vérité des faits (*docere*). L'avocat, lors d'un procès, instruit les juges ou les jurés, explique la cause, procédant à la narration des faits et à la confirmation par des raisonnements. Il y remarque des manques de données ou des fautes et finit par mettre en relief les caractéristiques du dossier. Cicéron admet l'efficacité de ce moyen, néanmoins pour lui, l'objectif suprême de l'éloquence reste le *movere*².

L'exposé d'une vérité de la foi ou d'une norme

À la Renaissance, en particulier à l'intérieur de l'économie mélanchthonienne, quel rôle jouent les *loci communes* ? On sait bien qu'ils renvoient aux rubriques et reposent sur une division de disciplines et sur le

¹ *Orator*, XIV, 45, « Pour pouvoir se servir de ces “lieux” [=loci communes], l'orateur, non l'orateur commun, mais notre orateur parfait, élève toujours la discussion, s'il le peut, au-dessus des circonstances particulières de personnes ou de temps. » (tr. A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 17).

² *De oratore*, II, 214-215, « *Qua re qui aut breviter aut summissè dicunt, docere iudicem possunt, commouere non possunt ; in quo sunt ominia.* » [L'orateur concis, dont le ton ne s'élève jamais, peut instruire les juges, il ne peut les émouvoir ; et cependant tout est là.] (Nous soulignons et renvoyons à la traduction par E. Courbaud de l'édition des Belles Lettres, 1928, p. 95).

type qui se trouve communément parmi certaines espèces. De ce point de vue, la rubrique désigne la généralité des faits. L'opération qui recueille et met des matériaux concrets sous la rubrique universelle peut être équivalente au processus qui va du particulier au général. Ainsi, les *loci communes* en tant que généralité des choses chez Mélancthon correspondent à ceux de Cicéron¹.

Du particulier à l'universel, les *loci communes* évoquent un grand principe, placé au-delà de chaque chose concrète. Pour Cicéron, ce ne sont que les fondements de la vie sociale, *civitas romana* : soit un meurtre, soit une conjuration, parfois une conspiration est lancée contre la république, on soulève au plus haut point l'indignation et l'orateur bouleverse les sentiments de l'auditoire, en les tournant vers la haine. De même, pour Mélancthon, le grand principe provient de la structure profonde de la nature. Les exemples et les sentences rangés sous des rubriques, dans la mesure où ils sont fondés sur la base de la réalité, ont valeur pour ainsi dire de vérité.

Néanmoins, le *pathos* cicéronien n'a plus la même validité à la Renaissance. En effet, Mélancthon n'exige pas l'indignation dans le discours. Chez lui, les passions doivent obéir à la raison qui confère l'ordre aux paroles et domine l'ensemble de la démonstration. C'est la cohérence du discours que privilégie Mélancthon. L'amplification cicéronienne devient un simple ornement du discours, et l'accent est mis sur la description vive des vérités générales plutôt que sur le bouleversement de l'esprit. Dès lors, le *docere* prend le pas sur le *movere*². Il ne renvoie plus à la vérification

¹ Mélancthon affirme que « le moyen essentiel et fondamental d'amplifier le débat, c'est une transition de l'hypothèse à la thèse, c'est-à-dire d'une cause aux *loci communes*. » (*Elementa rhetorices*, in CR, vol. xiii, col. 480, « *Est autem hæc prima et præcipua augendi ratio, transferre hypothesin ad thesin, hoc est transferre causam ad locum communem.* »)

² *Ibid.*, col. 435-436. Mélancthon partage l'idée de Cicéron sur la péroraison, mais donne à l'indignation le sens négatif. Pour lui, les passions relèvent de la flatterie. Voir Goyet, *op. cit.*, pp. 442-443 ; pp. 457-460. Un peu différent de cette opinion, K. Meerhoff retrouve dans l'homilétique de Mélancthon le versant d'une théologie pathétique qui peut susciter le *movere*. Dans les *Loci communes* (1521), d'après Meerhoff, Mélancthon présente le diptyque de l'évangile : d'une part la loi fournit

des faits dans la procédure judiciaire, mais il donne accès avec évidence aux doctrines de la science et à la vérité du monde, voire instruit la Vérité de la foi¹.

* * *

Érasme a présenté sa méthode en vue d'apprendre efficacement la langue classique. Et, la variété ainsi que la *copia* auxquelles il accorde une grande importance ne sont que les concepts qui soutiennent sa méthode. Les *loci communes*, en l'occurrence, désignent les matières elles-mêmes en vue de la production de la *copia*. Cependant, Mélanchthon a appliqué la notion de *loci communes* au moyen d'accéder à la science à la fois humaine et divine. Or, on assiste à l'augmentation de l'information textuelle durant cette période. Érasme en a profité pour mettre en avant la notion d'abondance, par contre Mélanchthon s'est efforcé de maîtriser une telle accumulation de données. Sans ordre ni organisation, la *copia* se dégradera facilement. Cette inquiétude de Mélanchthon conduira plus tard à la disposition systématique des recueils de lieux communs et aboutira la naissance de l'encyclopédie².

la connaissance du péché et rapporte l'expérience terrifiante de la colère divine, et d'autre part l'évangile offre à l'humanité une promesse avec la consolation et l'espoir. On y voit un double impact affectif et rationnel. Voir Meerhoff, « The Significance of Philip Melanchthon's Rhetoric in the Renaissance », *art. cit.*, p. 53. À propos d'une « théologie de promesse », voir Ernst Bizer, *Theologie des Verheißung : Studien zur theologischen Entwicklung des jungen Melanchthon (1519-1524)*, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag des Erziehungsvereins, 1964, surtout p. 53.

¹ Sur cette transition du *docere* chez Agricola et Mélanchthon, voir F. Goyet, « La métamorphose du *docere* chez Agricola et Mélanchthon », in *Rhetoric-Rhétoriciens-Rederijkers*, eds., J. Koopmans, M. A. Meadow, K. Meerhoff and M. Spies, Amsterdam, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1995, pp. 53-65.

² Sur l'évolution des recueils en encyclopédies, voir A. Moss, *op. cit.*, pp. 195-197 ; A. Blair, *Too much to know. Managing scholarly information before the Modern Age*, New Haven, Yale U. P., 2010, pp. 168-172, pp. 256-264 ; J. Céard, « Encyclopédie et Encyclopédisme à la Renaissance », in *L'Encyclopédisme*, *op. cit.*, pp. 56-67. Voir aussi H. Hotson, *Commonplace Learning: Ramism and its German Ramification, 1543-1630*, Oxford University Press, 2007, surtout pp. 169-224. Et V. Neveu a montré que la pratique du classement des textes antiques par lieux communs se transforme dans le dernier quart du XVII^e siècle en techniques d'indexation, c'est-à-dire en bibliothéconomie. Voir « Les recueils de lieux communs au regard des sciences de l'information : un modèle pour la classification bibliographique et

Au fur et à mesure que la méthode des *loci communes* s'est généralisée et répandue, et que la signification du *docere* est mise en avant à la Renaissance, on assiste à un transfert des *loci communes*, de l'éloquence vers l'éducation, du forum vers l'école.

l'indexation matières ? (XVI^e-XVII^e siècle) », in *Érudition et culture savant de l'Antiquité à l'époque moderne*, dir. F. Brizay et V. Sarrazin, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 163-181.

CHAPITRE 3

La méthode des *loci communes* et l'importance des recueils imprimés

Nous avons analysé la théorie des *loci communes* chez deux grands humanistes, Érasme et Mélanchthon, dans le chapitre précédent. En fonction de la diffusion de leur ouvrage, leurs idées seront partagées et rapportées aux enjeux de l'époque. Relevons ici trois phénomènes qui peuvent être liés aux *loci communes* de la Renaissance¹ : (i) l'on apprend le latin comme une langue étrangère, à savoir non maternelle; (ii) l'on remet en cause les règles et les systèmes pédagogiques; (iii) l'on connaît une très forte augmentation du nombre de textes imprimés.

En premier lieu, à cette époque, on devait étudier le latin à l'école, au monastère ou chez soi². Apprendre le latin a été le fondement de l'éducation et le moyen de s'élever dans la hiérarchie sociale; dès lors l'on a eu besoin d'un système d'apprentissage efficace du latin aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants. Les *loci communes* et les recueils de lieux communs répondaient bien à cette demande pédagogique.

Ensuite, les réformateurs s'en sont pris non seulement à l'autorité de la Rome catholique, mais ils ont aussi reconsidéré et reformulé la langue

¹ À propos des caractères culturels et sociaux de la Renaissance, nous devons beaucoup à l'exposé de M. Jeanneret. Voir Jacqueline Cerquiglini et Michel Jeanneret, « Savoir, signe, sens : dialogue d'une médiéviste et d'un seiziémiste », in *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, vol. 22, 1992, pp. 19-32.

² À titre d'exception, relevons le cas de Montaigne pour qui le latin était sa langue maternelle. Voir *Les Essais*, éd. de la Pléiade, I, 25, 180. Cependant, d'après Michel Simonin, ce n'était pas lui seul qui avait profité de cette éducation exceptionnelle, mais ses deux frères également semblaient l'avoir reçue. Voir « Montaigne et ses frères : un poème inédit de George Buchanan conservé par Henri de Mesmes », dans *L'Encre et la lumière*, Genève, Droz, 2004, pp. 489-507.

des prédicateurs et l'économie de l'éducation. En effet Mélanchthon a appliqué au domaine théologique la notion des *loci* retrouvée et exploitée par Agricola et s'en est servi à la pédagogie religieuse. Dans la perspective mélanchthonienne, les lieux communs n'aident pas seulement à la compréhension et à l'analyse des textes antiques, mais aussi permettent de produire un nouveau texte. Ces idées, venues originellement d'Agricola, seront relayées par Sturm, Latomus, puis Ramus¹.

Enfin, au sein de l'explosion textuelle à laquelle sont confrontés les humanistes, il s'agit de maîtriser l'information en vue de son utilisation efficace. Les *loci communes*, au sens de rubriques, permettent au lecteur d'accéder rapidement aux données emmagasinées grâce à leur disposition systématique. À partir de Mélanchthon, les humanistes se sont efforcés de gérer la *copia* qu'Érasme avait mise en avant.

Compte tenu de cette problématique de la Renaissance, nous allons voir dans ce chapitre comment la notion de *loci communes* s'applique au *curriculum* pédagogique des humanistes². L'enseignement pratiqué à l'école, que Montaigne critiquera plus tard³, recommandait d'apprendre par cœur le texte des œuvres classiques. En l'occurrence, le cahier de lieux communs

¹ Voir à ce sujet, K. Meerhoff, « Logic and Eloquence : A Ramusian Revolution? », in *Argumentation*, vol. 5, n° 4, 1991, pp. 357-374 ; *id.*, « L'Enseignement des lecteurs royaux pour l'éloquence et la philosophie : De Latomus à Ramus », in *Histoire du Collège de France I : La création, 1530-1560*, sous la direction d'André Tuilier, Paris, Fayard, 2006, pp. 293-252.

² La description de l'histoire de la théorie des cahiers doit beaucoup à l'ouvrage d'Ann Moss, *Printed commonplace-books and the structuring of Renaissance thought*, Oxford, Clarendon Press, 1996, ch. 6, « Commonplace-Books at School », pp. 134-185. En outre, à propos de la technique de la prise de notes, pratiquée dans le collège jésuite, voir Paul Nelles, « Note-Taking Techniques and the Role of Student Notebooks in the Early Jesuit Colleges », in *Archivum Historicum Societatis Jesu*, vol. 76, 2007, pp. 75-112.

³ *Les Essais*, éd. de la Pléiade, I. 24, 141, « Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire, et laissons l'entendement et la conscience vuides. Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la quête du grain, et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechée à leurs petits : ainsi nos pedantes vont pillotans la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres, pour la dégorger seulement, et mettre au vent ». Et nous devons beaucoup à l'ouvrage de P. Porteau, *Montaigne et la vie pédagogique de son temps*, Paris, Librairie E. Droz, 1935, surtout, ch. XII, « La culture intellectuelle : II. Les cahiers de lieux communs », pp. 178-189.

aidera la mémoire de l'élève¹. Nous allons examiner d'abord la composition et la fonction de ce type de cahiers.

Par ailleurs, les recueils de lieux communs imprimés sont fondés sur cette méthode du cahier et se standardisent peu à peu vers le milieu du XVI^e siècle. On pourra retrouver un apogée de ce type de recueils dans les exercices intellectuels d'une famille bâloise. Nous aborderons ainsi de plus près les mécanismes et les outillages de l'ouvrage de Theodor Zwinger, le *Theatrum vitae humanae*.

Dans un dernier temps, nous pourrions mesurer l'impact de la méthode des cahiers, ainsi que des recueils de lieux communs, sur la rhétorique traditionnelle. L'apparition des livres imprimés et la vulgarisation du savoir antique permettront de reconsidérer la fonction et la signification des cinq parties de la rhétorique

1. Les cahiers des *loci communes*

***Primo* : la préparation des cahiers**

Au XV^e siècle, Guarino Guarini, humaniste et maître des écoles à Ferrare, a laissé quelques préceptes sur la prise de notes. Dans une lettre, il préconise à son correspondant d'avoir un carnet pour recopier des passages

¹ Le succès de la méthode de cahiers des *loci communes* est attestée par un exemple d'un étudiant néerlandais. Voir Jean-Claude Margolin, Jan Pendergrass et Marc Van der Poel, *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI^e siècle. Étude, transcription et commentaire d'un cahier de latin d'un étudiant néerlandais*, Paris, Guy Trédaniel Éditeur, 1991. La première partie de ce cahier (1-49p.) donne une image de l'enseignement élémentaire de la grammaire, et le reste (50-61p.) constitue une sorte d'anthologie de poèmes et de quelques proses. Les vers sont recueillis dans les œuvres d'Ovide, de Virgile ou d'Horace. En particulier, à partir de la page 58, l'étudiant met les citations en bloc selon le thème moral, et cela nous rappelle la méthode des *loci communes*, mais rigoureusement, le cahier n'est pas organisé comme un recueil de lieux communs. Par ailleurs, le manuscrit d'Henri I de Mesmes (BNF. Ms. lat. 8718) est un véritable cahier de lieux communs. De Mesmes range les sentences prises des lettres familières de Cicéron sous les rubriques concernant la morale et l'action humaine, classées selon un ordre alphabétique. Grâce à l'index placé au début du manuscrit et à la belle écriture, ce cahier manuscrit devait servir de recueil personnel à la référence et à la réutilisation des matériaux dans des écrits ultérieurs.

extraits, car cela permet de s'y référer facilement sans feuilleter toutes les pages du livre. Le carnet sert alors comme un domestique attentif et diligent, à fournir tout ce dont on a besoin¹. Guarino lui-même ne parle pas de l'organisation du carnet, mais son fils Battista, donnant dans le traité *De ordine docendi et discendi* un sommaire de l'éducation dispensée par son père, montre avec plus de précision la méthode employée dans l'école de Guarino : l'élève y apprend la prise de notes sur le vocabulaire, sur les commentaires relatifs aux auteurs étudiés et sur les sujets auxquels il s'est intéressé au fil de ses lectures. Battista explique ainsi le classement des données par lequel on obtiendra l'abondance et la facilité de la parole, mais il ne s'attarde pas sur l'ordre d'arrangement².

À partir des années 1530, les traités rhétoriques d'Érasme et de Mélancthon sont imprimés et diffusés dans toute l'Europe, et leurs lecteurs ont essayé d'appliquer leur méthode³. Relevons Jean Sturm, à titre d'exemple. Il a publié en 1538 un manuel pédagogique, *De litterarum ludis recte aperiendis*. Dans ce programme⁴, l'élève de la sixième classe (âgé de 9 ou 10 ans) commence à lire des œuvres oratoires de Cicéron, des poèmes de Virgile et de Térence, et les *Mémoires* de César. En particulier, pour ce

¹ Guarino Guarini, *Epistolario di Guarino Veronese*, éd. R. Sabbadini, 3 vols, Venise, 1915-1919, ii, p. 270, « *Has ad res salubre probatumque præstatum consilium, ut quotiens lectitandum est paratum teneas codicillum tamquam fidelem tibi depositarium on quo quicquid selectum adnotaveris describas et sicuti collectorum catalogum facias ; nam quotiens visa placita delecta repetere constitueris, ne semper tot de integro revolvenda sint chartæ, præsto codicillus erit qui sicuti minister strenuus et assiduus petita subiciat.* » Et sur le programme d'éducation de Guarino, voir A. Grafton and L. Jardine, « Humanism and the School of Guarino: A Problem of Evaluation », in *Past & Present*, n°. 96, 1982, pp. 51-80.

² Moss, *op. cit.*, p. 54.

³ Bien entendu, n'oublions pas Jean-Louis Vivès et ses ouvrages pédagogiques. Vivès présente la méthode du classement par *loci*, mais son intérêt penche principalement sur la multiplication des vocabulaires. Voir J. L. Vives, *De disciplinis : savoir et enseigner*, édition, traduction, introduction et notes par Tristan Vigliano, Paris, Les Belles Lettres, 2013, surtout p. 347 [100 r°].

⁴ Izora Scott, *Controversies over the Imitation of Cicero as a Model for Style and Some Phases of Their Influence on the Schools of the Renaissance*, New York, Columbia University, 1910, pp. 122-123. Pour un compte rendu détaillé de l'organisation et de l'histoire de l'école de Sturm à Strasbourg, voir A. Schindling, *Humanistische Hochschule und freie Reichssatdt : Gymnasium und Akademie in Strassburg 1538-1621*, Wiesbaden, F. Steiner, 1977.

qui est de la prose de Cicéron, l'élève doit la recopier dans des cahiers distincts : des exemples concernant les procédés de la démonstration ; des sentences périodiques bien ouvragées ; des figures variées¹. Sturm présente ici les cahiers d'extraits choisis de Cicéron, par lesquels l'élève peut se procurer la *copia verborum*. Cette méthode réapparaît sous forme plus sophistiquée dans l'ouvrage de 1574. Sturm y précise que l'étudiant doit préparer trois cahiers : l'un pour le vocabulaire, l'autre pour la pensée ou doctrine et le dernier pour des exemples tirés des poèmes, de l'histoire, *etc.* Il n'est pas suffisant, dit Sturm, de recueillir les textes, mais il faut les attribuer proprement aux lieux conformes à la structure de la nature². Sur ce point, on peut reconnaître l'influence de Mélancthon. Pourtant, n'oublions pas que Sturm a appris le classement des catégories de figures au travers de l'œuvre d'Hermogène, et qu'il a bien connu le *Theatrum*, le célèbre amphithéâtre de Giulio Camillo³. Ce dernier lui a donné sans doute l'idée du lien étroit entre images et lieux. Bien entendu il n'y a pas du tout d'ordre ésotérique chez Sturm, mais l'idée de la distribution des mots dans les lieux appropriés amènera ses successeurs à l'amélioration du système de traitement des données.

L'un des successeurs de Sturm, Jodocus Willichius publia en 1550 le

¹ Johan Sturm, *De literarum ludis recte aperiendis liber*, [Strasbourg], Vuendelius Rihelium, 1538, f° 18, « *Sunt etiam argumentationum pulcherrimarum exempla nonnulla, quæ recte ad imitandum proponuntur. Quidam sunt quoque in Cicerone, sententiarum circuitus qui ornatum summum qui figurarum non unum genus habent, et utiliter mandantur memoriæ. Ipsæ præterea figuræ variæ et singulari ratione commiscentur quæ nisi notentur, occurrere in scribendo non solent. Illa omnia huic curiæ tribus libris, congeri ac distingui velim.* » (Nous soulignons)

² J. Sturm, *De imitatione oratoria libri tres*, [Strasbourg], Bernhartus Iobinus, 1574, sig. C, « *Utilissimum autem est [...] omnia quæ audieris, legeris, quæsiveris, didiceris, cogitaris, librorum custodiis concredere [...]. Ita scriptorum tria extant volumina [...] : unum verborum, et formularum : alterum rerum, atque doctrinarum : tertium exemplorum, non in oratoribus solum, verum etiam in Poetis, in Historicis, in dialogorum, sive sermonum confectionibus.* » (Nous soulignons)

³ Moss, *op. cit.*, p. 149. Et sur le *Theatrum* de Camillo, voir F. A. Yates, *The Art of Memory*, London, Routledge, 1966, ch. VI, pp. 129-159 et J.-Cl. Margolin, « *Le théâtre de mémoire de Giulio Camillo : récapitulation des connaissances acquises, ou instrument heuristique de connaissances nouvelles ?* », in *L'Encyclopédisme. Actes du colloque de Caen, 12-16 jan., 1987*, éd. Annie Becq, Paris, Klincksieck, 1991, pp. 459-481.

De formando studio. Dans cet ouvrage, l'auteur recommande de préparer deux cahiers : l'un pour les expressions, l'autre pour les exemples¹. Cette distinction rappelle le *De copia* d'Érasme. En matière de cahier d'expressions, l'auteur conseille de collecter non seulement des expressions figuratives pour multiplier l'usage du latin, mais aussi les termes dialectiques pour définir les catégories auxquelles chaque expression est assignée. Et il préconise également de ranger les exemples selon les genres et espèces ainsi que les lieux d'invention qu'on appelle le *locus*. Cela permet de trouver facilement les matériaux déjà analysés pour l'emploi dans le discours². On voit ici que la structure dialectique sous-jacente fournit un mécanisme en vue de la production textuelle. Quant aux rubriques, elles commencent à partir des noms de Dieu, du Saint-Esprit, en passant par ce qui concerne l'homme, par exemple la structure du corps humain, les institutions politiques, et enfin elles aboutissent aux animaux, et aux plantes. C'est l'ordre naturel sur lequel sont fondées ces rubriques³. Willichius développe ainsi la méthode de la *copia* appuyée sur un système rigoureux.

Il en va de même de l'ouvrage de Simon Verrepæus. Bien que l'auteur lui-même ne soit pas jésuite, ses écrits pédagogiques ont été intégrés dans le *curriculum* jésuite⁴. Dans son manuel, Verrepæus appelle les étudiants à préparer trois cahiers : l'un se charge des phrases et sujets qui se trouvent dans les lettres ; on range les sentences sous les rubriques ou *loci communes* dans le deuxième cahier ; l'on classe enfin les pensées subtiles sous les *loci*

¹ Jodocus Willichius, *De formando studio in quolibet artium et sacrarum & prophanarum genere consilium*, Francofort, Joannnis Eichorn, 1550, p. 16, « *Rudiores autem duo volumina distincta, in quorum uno verborum, et altero rerum tractatio suscipitur, sibi compingant.* »

² *Ibid.*, p. 31, « *Sic futurum est, ut facile quis velut quædam proposita, sed solitaria per formas et partes, aliasque inveniendi sedes, quas locos nominamus explanaret, et explanata in dicendo et scribendo cuncta præ manibus præsentia adessent.* »

³ Voir *Ibid.*, cap. XIII, « *De locorum ad comparandam uerborum copiam dispositione, per tres classes* », pp. 52-55. Et Moss, *op. cit.*, pp. 143-147.

⁴ Simon Verrepæus, *Institutionum scholasticarum libri tres*, Anvers, 1573. Voir aussi Moss, *op. cit.*, pp. 171-174. Et voir également un manuel pédagogique de Schenkel : L. T. Schenkel, *Tabula publicae scholae Mechliniensis... a Lamberto Schenkelio... collecta*, Anvers, G. Plantin, 1576, pp. 52-53.

communes dans le dernier¹. Et l'auteur conseille aussi de profiter des recueils de lieux communs imprimés pour collecter des matières de discours. S'appuyant principalement sur les idées d'Érasme, Verrepæus manifeste toutefois la nécessité de maîtriser le texte selon les lieux dialectiques². De ce point de vue, on peut retrouver une belle collaboration des idées d'Érasme et de Mélanchthon aussi bien dans la partie de l'Europe restée catholique que chez les protestants.

***Secundo* : la conservation systématique des matériaux**

En Allemagne du nord, à Rostock, David Chytræus fut chargé de superviser l'enseignement, et ses écrits étaient connus et exploités dans bon nombre de *curricula* institutionnels. Il précise la manière de lire dans son manuel, le *De ratione discendi et ordine studiorum*. Citons :

(i) *Doctrina de rebus. Initio igitur de quolibet scripto cogitandum est, ad quam classem Artium, seu ad quam partem Philosophiæ pertineat : qua de re*

¹ Verrepæus, Liber II, pp. 113-115, « *De libro Styli seu Argumentorum. Item. De duobus lib. Locorum communium, Sermonis et Rerum* », « *Nunc agendum huc adsint, et attentas aures præbeant, qui studiis suis sumptu non magno, et labore exiguo, supra quam dici queat, consilium velint. Id autem in eo positum existimaverim, si huius Classis tirones, ubi Syntaxim cognorint, et mediocriter in componendo exercitati fuerint, comparent sibi duos vel tres libros chartæ vacuæ decenter concinnatos. Horum primus inscribitur, Liber Styli vel Argumentorum, in quo scilicet describentur Epistolarum argumenta [...]* » [Et maintenant approchez et prêtez l'oreille, vous qui voulez amener à bien vos études sans frais excessifs et avec moins de peine qu'on ne saurait exprimer. À mon avis, les enfants qui avaient appris la syntaxe et pratiqué quelque peu d'exercice de composition, devront se procurer deux ou trois cahiers de papier blancs. L'un d'eux s'intitulera *Liber Styli vel Argumentorum*, dans lequel l'élève décrivera les arguments ou sujets des lettres.] ; « *Alter vero Liber inscribatur, Locos communes Sermonis seu Phraseon. In eoque describantur elegantiores loquendi formulæ...* » [L'autre, en effet, nommé *Locos communes Sermonis seu Phraseon* contiendra les formules élégantes de s'exprimer.] ; « *Tertius vero liber ceteris maior inscribetur, Loci communes rerum seu Sententiarum, qui cum in pueris aliquam Judicii maturitatem requirat...* » [Étant plus volumineux, le troisième cahier s'intitulera *Loci communes rerum seu Sententiarum*, qui recherche dans l'esprit de l'élève quelque maturité du jugement.]

² Voir *id.*, *Praeceptiones de verborum et rerum copia, item De figuris, siue De tropis et schematibus, per quaestiones in vsum scholarum luculenter & breuiter explicatae*, Cologne, G. Calenium & H. Quentelios, 1582, p. 73 *sqq.*

lectorem docere scriptor velit, quis sit status seu Propositio libri, quam titulus plerunque indicat : quæ sint principalia Membra et argumenta accommodata ad locos eius generis Causarum, ad quod scripta pertinent.

(ii) Loci illustriores, et lectæ aliquæ ac insignis sententiæ, tanquam flores decerpi, et velut regulæ iudicii et normæ consiliorum ac actionum vitæ, edisci, et memoriæ infigi debent.

(iii) Universa orationis series ac Phrasis, illustria ac lecta verba, insignes figuræ, exempla narrationum, aptæ amplificationes, et compositio concinnam adhibito observationis et imitationis studio, consideranda est¹.

[(i) Institution concernant le sujet. Pour cela, il est d'abord nécessaire de considérer à quelle catégorie des disciplines intellectuelles ou à quelle partie de la philosophie un écrit, quel qu'il soit, appartient : la matière dont l'écrivain veut instruire le lecteur ; la question mise en cause ou l'argument généralement indiqué par le titre, les divisions principales et les raisonnements liés au thème, dont cet écrit relève.

(ii) Il convient de récolter comme des fleurs les passages illustrés et les sentences notables, qui sont appris soigneusement par cœur et fixés dans la mémoire comme des règles du jugement et des normes de pensée et d'actions qu'on se doit de suivre dans la vie.

(iii) Il faut prêter l'attention, pour mieux observer et imiter assidûment, sur le plan d'ensemble et sur le style du discours, sur les mots remarquables et choisis, sur les images distinguées, sur les exemples de narrations, sur l'amplification appropriée, et sur la composition bien ajustée.]

¹ David Chytræus, *De ratione discendi et ordine studiorum in singulis artibus recte instituendo*, Vitebergæ [Wittenberg], 1564, sigs. C 3 r^o- v^o. Pour la traduction des textes de Chytræus, nous avons utilisé les pages 274-275 de l'ouvrage de Moss en modifiant quelques mots : *Les recueils de lieux communs*, tr. P. Eichel-Lojkine et al., Genève, Droz, 2002. Et sur l'essor de la méthode des *loci communes* parmi les protestants, surtout à travers le commentaire biblique, voir K. Kolb, « Teaching the Text : the Commonplace Method in Sixteenth-Century Biblical Commentary », in *BHR*, t. 49, 1987, pp. 571-585.

L'auteur souligne ici l'importance du jugement qui permet de ranger les citations aux lieux appropriés, et la nécessité de les mémoriser et de les imiter. Ensuite, l'auteur met en avant le *De officiis* de Cicéron. Le pédagogue invite l'élève à considérer si cet ouvrage traite de la philosophie morale ou de l'éthique, puis à comprendre ce que ce livre apprend dans l'ensemble, et à examiner la définition, la cause et l'effet des divisions principales de chaque idée, enfin à imprimer tout cela dans sa mémoire.

En l'occurrence, les cahiers des *loci communes* sont utiles, car ils fourniront aux étudiants une batterie de matériaux pour les discours, qui sont déjà analysés :

Ut loci autorum illustriores et lumina sententiarum, Exemplorum, similitudinum, verborum, phrasium, et figurarum insignium facilius memoriæ infigi queant : et ad usum quocunque tempore promta et parata sint : valde utile est LOCOS COMMUNES præcipuarum artium, certo ordine distributos habere, ad quos omnia, quæ audiunt aut in autorum scriptis legunt, studiosi memoria digna annotent : et velut in classes certas distribuunt. Ita et index in præcipuos autores, PENU instruetur, ex quo depromere studiosi, cum de ea re aliqua dicendum aut scribendum erit, ingentem copiam optimarum rerum, sententiarum, similitudinum, historiarum, etc. poterunt¹.

[Afin que les *loci* des auteurs très illustres, les brillants des sentences, exemples, comparaisons, expressions, phrases et les images remarquables puissent facilement s'imprimer dans la mémoire, et puissent être prêts et disponible en toute occasion, il est tout à fait utile de disposer les *loci communes* issus des principales disciplines intellectuelles selon un ordre précis. Ainsi, en écoutant ou lisant les textes faisant autorité, l'élève pourrait noter tout ce qui est digne à mémoriser dans les catégories bien

¹ *Ibid.*, sig. C 3 v°. Sur le détail de cet ouvrage, voir Moss, *op. cit.*, pp. 160-164.

définies. Dès lors, il dresse l'index de textes majeurs et construire un magasin d'où il pourrait tirer une matière copieuse et excellente telle que sentences, comparaisons, faits historiques qu'il utilisera chaque fois qu'il aura à dire ou à écrire quelque chose.]

Grâce au réceptacle des données organisées par *loci communes*, l'étudiant peut manier facilement la *copia*, l'abondance de l'information. Une idée analogue se retrouve dans les préceptes de Verrepæus : il recommande que l'élève se procure un cahier qu'on appelle généralement *Diaria* à long terme¹. Ce cahier, dit Verrepæus, deviendra une bibliothèque universelle pourvue de matières infinies qui permettront de traiter n'importe quel sujet, si l'élève continue à recueillir et à organiser le fruit tiré de ses lectures².

***Tertio* : l'application de la méthode aux disciplines**

Estienne Tabourot a composé un ouvrage curieux, *Les Bigarrures*, dont la plus grande partie est consacrée aux jeux de mots et aux rimes, mais dans le quatrième livre, paru en 1586, il entreprend de parler de l'éducation

¹ Verrepæus, *Institutionum scholasticarum*, op. cit., p. 114, « *Vocantur a nonnullis huiusmodi loci communes, Ephemeridas, et latine Diaria, quod quotidianis auctibus locupletari debeant. Quisquis enim in optimorum Scriptorum lectione versatur, nisi ex iis quam plurima, tamquam flosculos carpat ac delibat, et in hæc sua Diaria tamquam in favos comportet, sero admodum aut nunquam huius lingua fructus præclaros edet.* » [Quelques-uns appellent les *loci communes* de ce type *Ephemeridas* c'est-à-dire le Journal, ou bien en latin *Diaria*, que l'élève doit rédiger et multiplier d'après ses lectures quotidiennes. Au moins, il doit recueillir et collecter, au fil de la lecture des meilleurs auteurs, le plus de mots et d'expressions possible, ainsi qu'on fait un bouquet de fleurs des champs, pour les amasser dans ce Journal comme en des gâteaux de miel. C'est peut-être bien tard, ou jamais que l'élève mangera les fruits exquis de la latinité.]

² *Ibid.*, p. 133, « *Etenim non aliunde in ætate virili uberiores fructus decerpuntur, quam ex huiusmodi in adolescentia collectis et belle infructis Locis communibus, ut non immerito dici possunt, Universalis quædam et instructissimæ Bibliothecæ, ex qua quodvis argumentum, quod tractandum suscipitur, apitissime et scitissime queat adornari.* » [En effet, rien ne sera d'une utilité plus copieuse à l'âge d'homme que des *loci communes* tels que ceux-ci, recueillis et bien classés au cours des années d'adolescence. Il n'est pas excessif de dire qu'ils représentent une bibliothèque d'une richesse infinie, où l'on pourra trouver pour traiter n'importe quel sujet une documentation extrêmement appropriée et abondante.] (Nous soulignons)

des enfants¹. Tabourot y précise sa méthode pour ce qui concerne le cahier de *loci communes* : l'élève range dans son carnet des phrases, ou des histoires, qu'il a lues. En l'occurrence, il ne faut pas qu'il reprenne des rubriques inventées par d'autres, parce qu'elles le rendraient paresseux et négligent. Il recommande un arrangement par ordre alphabétique des thèmes moraux. En organisant ces matériaux, l'élève renforce sa mémoire et son jugement concernant le thème traité. Une fois qu'il sait fabriquer aisément ses propres collections morales, il peut appliquer cette méthode des *loci communes* à d'autres disciplines telles que l'histoire, la politique, ou la physique. Finalement, à partir des lieux communs qu'il a arrangés dans son cahier, l'élève pourra bâtir un discours, un traité et même un livre entier sur n'importe quel sujet qu'il entreprend d'aborder².

Cette pratique d'application relève, semble-t-il, de l'activité des humanistes d'âge adulte plutôt que d'un exercice scolaire. Comme l'a montré A. Blair³, Jean Bodin a effectivement réalisé une telle adaptation de la méthode des *loci communes* : il sélectionne des extraits des auteurs antiques et les range dans un même endroit avec ses observations personnelles. Nous ne nous attarderons pas sur *Le Théâtre* de Bodin, mais citons sa remarque sur la méthode des lieux communs, faite dans un autre ouvrage, publié en 1566 :

¹ É. Tabourot, *Les Bigarrures du Seigneur des Accords. Quatrième Livre avec des Apophthegme du Sr Goulard*, éd. G.-A. Pérouse, Paris, Champion, 2004. Et on sait bien que ce chapitre est inspiré de Montaigne, qui traite également de l'éducation des enfants (I, 24 et 25). Sur la relation entre Tabourot et Montaigne, voir G.-A. Pérouse, « Étienne Tabourot et Les *Essais* de Montaigne », in *D'une fantastique bigarrure. Le texte composite à la Renaissance*, Études offertes à André Tournon, réunies par Jean-Raymond Fanlo, Paris, Honoré Champion, 2000, pp. 57-69.

² Tabourot, *éd. cit.*, p. 42 ; pp. 45-47.

³ A. Blair, « Humanist Methods in Natural Philosophy », in *Journal of the History of Ideas* vol. 53, n° 4, 1992, pp. 541-551 ; *id.*, « Bibliothèques portables : les recueils de lieux communs dans la Renaissance tardive », in *Le pouvoir des bibliothèques : La mémoire des livres en Occident*, sous la direction de Marc Baratin et Christian Jacob, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 84-106. Et sur cet ouvrage de Bodin, *id.*, *The Theater of Nature : Jean Bodin and Renaissance Science*, Princeton University Press, 1997.

Humanarum autem actionem tanta varietas est et confusio, tanta historiarum ubertas et copia, ut nisi certis quibusdam generibus hominum actiones ac res humanae distribuuntur, nec plane historiae percipi, nec perceptae memoria diu contineri possunt. Quod igitur viri docti facere solent in aliis artibus, ut memoriae consultant idem quoque in historia faciendam judico : id est, ut loci communes rerum memorabilium certo quodam ordine componantur, ut ex iis, velut ex thesauris, ad actiones dirigendas exemplorum varietatem proferamus¹.

[Si grande est la confuse diversité des œuvres humaines, si grande la riche information des histoires, qu'à moins de classer systématiquement les actions humaines et la civilisation des hommes on ne peut ni comprendre vraiment l'histoire ni, l'ayant comprise, en garder durablement le souvenir. C'est pourquoi la méthode que, dans d'autres disciplines, la science met en œuvre pour soulager la mémoire me paraît devoir s'appliquer également aux études historiques. Il s'impose de grouper, d'après un plan réfléchi, les lieux communs des faits mémorables, pour en tirer, comme d'un coffre, au moment d'agir, une abondante documentation qui réglera notre conduite.]

Que ce soit dans les écoles de la Réforme, comme dans les collèges catholiques, on peut relever chez les humanistes le souci de recueillir des matières, d'enrichir le stock de citations mises en mémoire, et de le manipuler avec facilité. Tout cela constitue le processus fondamental des programmes scolaires, et c'est sur cette méthode du cahier de notes que s'appuie le recueil de lieux communs. Dans ce dernier cas, on retrouvera à la fois, comme dans le cas du cahier, la réalisation de la *copia* et la maîtrise des données. Nous allons présenter d'abord différents recueils et voir ensuite un apogée de la technique de gestion des données dans l'œuvre de

¹ Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, 1566, p. 24, « *De locis historiarum recte instituendis* ». Nous avons repris la traduction de P. Porteau, *op. cit.*, p. 186.

Theodor Zwinger.

2. Les recueils de lieux communs imprimés et Theodor Zwinger

Les recueils de lieux communs cicéroniens

Il est bien connu que Sturm a enseigné à Paris avant de se déplacer à Strasbourg. Sa théorie et sa méthode pédagogiques ont été aux yeux de ses contemporains si nouvelles et si raffinées qu'elles ont été appelées le « style de Paris » et se sont répandues de plus en plus durant les années de 1530 à 1550¹.

Entre 1533 et 1539, entre Paris et Bordeaux, s'est créée une dynamique qui pousse les précepteurs les plus doctes de Paris à aller diriger le Collège de Guyenne et à propager le programme humaniste promouvant les méthodes les plus modernes. Au Collège de Guyenne, se met en pratique le nouveau style pédagogique, appuyé sur le cicéronianisme français². En effet, les enseignants et régents du collège étaient presque tous des cicéroniens ardents, et le *curriculum* qu'ils présentent s'est construit naturellement autour des œuvres de Cicéron³. L'un des régents, Petrus

¹ Voir O. Millet, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Classiques Garnier, 1992, ch. III, pp. 113-135 ; Kees Meerhoff, « Jean Sturm et l'introduction de l'humanisme du Nord à Paris », in *Johannes Sturm (1507-1589) : Rhetor, Pädagoge und Diplomat*, éd. A. Matthieu, Tübingen, Mohr Siebeck, 2009, pp. 109-129.

² Sur le programme du collège, voir I. Scott, *op. cit.*, pp. 120-121, mais ceci n'est qu'un abrégé du registre d'Élie Vinet : *Schola Aquitanica. Programme d'études du Collège de Guyenne au XVIe siècle, publié pour la première fois, par Élie Vinet, en 1583 ; et réimprimé d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, avec une préface, une traduction française et des notes par Louis Masseur*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1886. Et la description de ce dernier est limitée à la période où l'auteur enseignait dans le collège, cependant Ernest Gaullieur (*Histoire du Collège de Guyenne*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874) décrit les circonstances pédagogiques d'avant la fondation du Collège de Guyenne jusqu'après la Révolution. Sur la période où Montaigne était élève du collège, voir Ch. XI, pp. 163-178. Et sur les débuts du collège, voir R. Trinquet, « Nouveaux aperçus sur les débuts du Collège de Guyenne : De Jean de Tartas à André de Gouvéa (1533-1535) », in *BHR*, t. 26, 1964, pp. 510-558.

³ Outre Cicéron, c'est Aristote, et notamment son *Organon* qui joue le rôle central

Lagnerius (Pierre Lagnier) publia en 1546 (cette année est justement la fin des études de Montaigne au collège) un recueil de phrases tirées de Cicéron¹. Cet ouvrage rencontra un grand succès et connut au moins cinq rééditions dans les années de 1540. Comme d'autres recueils, il fut augmenté à chaque réédition et publié dans toute l'Europe : les éditions de son dernier état sont attestées à Lyon à la fin des années 1550, à Anvers en 1564, à Cologne entre 1567 et 1573, à Venise en 1565 et même à Londres dans les années 1580; et plus tard, au XVII^e siècle, il connut plusieurs rééditions². Au fur et à mesure de ces rééditions successives, l'auteur a enrichi le contenu du recueil : il n'était constitué que d'extraits de Cicéron lors de la première publication, mais de temps en temps l'auteur a surajouté des textes de Démosthène traduits en latin, des extraits de Térence ou des *Apophthegmes* d'Érasme, et transformé son recueil en compilation de diverses citations. Lagnier présente diverses rubriques (ex. Dieu, la nature, le respect des enfants pour les parents, la philosophie, l'éloquence, l'art militaire, *etc*, dont l'ordre n'est pas rigoureux), sous lesquelles sont placées les citations de Cicéron, issues non seulement de ses discours oratoires, mais aussi de ses écrits philosophiques et de sa correspondance, avec la référence précise. La disposition de ce recueil est si typique de celui des lieux communs, que le lecteur pourrait en tirer le plus grand profit comme trésor de brillantes *sententiae* des auteurs faisant autorité. Afin de ne pas tomber dans l'abondance de mots creux, Lagnier met en valeur la sentence soigneusement sélectionnée et espère qu'elle fera briller bien des discours oratoires.

dans le programme de ce Collège. Voir à ce sujet, G. Hoffmann, « Fonder une méthode à la Renaissance. Montaigne et ses professeurs de philosophie, I. La logique : influence de Grouchy », *BSAM*, VII^e série, 21-22, juillet-décembre 1990, pp. 31-57.

¹ Petrus Lagnerius, *Marci Tulli Ciceronis sententiæ illustriores. Apophthegmata item, et Parabolæ sive Similia : aliquot præterea eiusdem piæ sententiæ*, Paris, R. Estienne, 1546. (En 1550 la traduction « en rythme Francoyse [*sic*] » par Guillaume Guérault, puis par Belleforest en 1574.) Et voir aussi, A. Moss, *op. cit.*, pp. 167-168.

² *Ibid.* Et sur l'histoire du texte de Lagnier en Angleterre, voir T. W. Baldwin, *William Shakspeare's Small Latine and Lesse Greeke*, 2. vol., Urbana, University of Illinois Press, 1944, t. I, pp. 699-703.

Assez différent de Lagnier, Thomas Freigius (Freige), disciple fidèle de Ramus, publia lui aussi un recueil de lieux communs cicéronien, intitulé *Ciceronianus*, en 1575. L'on peut considérer cet ouvrage comme une conséquence des engagements de longue durée de Mélanchthon, Sturm, Ramus, et Chytræus¹. Son objectif n'est pas différent de celui de Lagnier : ils s'accordent à proposer une compilation de textes cicéroniens. Et Freige affirme que les *loci communes* n'aident pas seulement la mémoire de lecteurs, mais dans des circonstances particulières, ceux qui manquent de moyens de renvoyer directement aux livres, trouvent ainsi une « bibliothèque portative pourvue d'une abondante matière² ». Cependant les rubriques et la disposition se révèlent tout à fait systématiques chez Freige : l'auteur met en place dix rubriques les plus générales qui commencent par Dieu, en passant par l'homme, la nature, la doctrine, l'exercice, les arts, les passions, les vertus jusqu'à la bonté physique et la fortune. Et suivant la méthode de Ramus, c'est-à-dire le processus qui conduit du général au particulier, il subdivise chacune et prépare en somme 125 articles. Au lieu de la juxtaposition de brefs extraits ou des sentences, on n'y trouve qu'un

¹ *Ciceronianus, Iohan Thomæ Freigii, In quo : Ex Ciceronis monumentis, Ratio instituendi Locos Communes demonstrata : & Eloquentia cum Philosophia coniuncta descripta est*, Basileæ, Sebastianum Henricpetri, [1575]. Sur les recueils de lieux communs ramistes, voir A. Moss, « Commonplace-Books and Ramist Branches », in *Autour de Ramus : textes, théorie, commentaire*, études réunies par K. Meerhoff et J.-Cl. Moisan, Québec, Nuit Blanche, 1997, pp. 371-387.

² *Ciceronianus, op. cit.*, sig. *2r^o-v^o, « *Cur autem a quolibet studioso loci communes instituendi sint, prima causa est, ut consulatur Memoria; neque enim ea omnia complecti, aut retinere potest. Deinde altera causa est peregrinatio, gratia studiosorum instituta, cui comitem adhibere bibliothecam, incommodum est. Tertia causa est pauperitas. Neque enim omnes libris instructi esse possunt : itaque ex aliorum libris, in suos locos, et ii qui peregrinatur, et ii qui inopes sunt, annotare : et ita quasi copiosam et refertam bibliothecam secum semper circumferre possunt.* » (Nous soulignons) Une idée identique se retrouve chez Janus Gruterus, philologue et historien flamand. Il a réuni un énorme recueil de sentences latines et de proverbes en six langues étrangères par ordre alphabétique (*Florilegium ethico-politicum*, 3 vols., Francfort, 1610-12, in-8^o) et plus tard il a réparti l'extrait de ce recueil selon des lieux communs, en vue de permettre aux exilés de porter une « bibliothèque portative » (*Bibliotheca Exulum, seu enchiridion divinæ humanæque prudentiæ*, Francfort, 1625, in-12). Cette idée provient de son expérience amère que sa grande bibliothèque personnelle a été pillée, déplacée ou détruite durant le sacage d'Heidelberg en 1622.

discours composé de longs passages. Cela donne l'impression que cet ouvrage se trouve être un recueil de courts articles traitant le thème signalé par la rubrique. Pourtant la démonstration s'appuie sur dix arguments dialectiques ou logiques tels que la définition, les genres et espèces, la cause et l'effet, *etc.* L'auteur compose ici une argumentation appuyée sur la dialectique ramiste. Le texte de Cicéron est, en l'occurrence, complètement mêlé à l'argumentation. Ce recueil ou « essai » cicéronien ne fonctionne plus comme réserve de sentences cicéroniennes, mais il montre un bon exemple de l'analyse et de la production de textes dans le cadre dialectique du ramisme. Pour les humanistes tardifs, qui n'apprécient guère l'accumulation des citations comme dans la compilation de Lagnier, l'ouvrage de Freige renvoie à la pratique de digestion des connaissances et à la conjonction de la philosophie avec l'éloquence. Notamment en Angleterre, grâce à la vogue du ramisme, ce recueil sera bien accueilli.

Ainsi, ces deux recueils de textes cicéroniens, bien que leur présentation soit tout à fait différente, ont pour but la production de textes. L'un fournit bon nombre de sentences morales et subtiles de l'Arpinate, et l'autre présente un échantillon d'argumentation dialectique fondée sur les textes de Cicéron. De ce point de vue, on trouve facilement que le caractère de chaque recueil dépend du choix des rubriques, qui sont l'outillage essentiel pour décider de la coloration de l'ouvrage.

La manipulation des rubriques et le traitement de l'information

La sélection de divers poètes anciens, composée par Georg Maior, régent au sein d'une école protestante, semble l'un des premiers recueils de lieux communs imprimés : les rubriques y sont juxtaposées par opposition et affinité selon ce qu'a suggéré Érasme, en revanche leurs thèmes répondent aux actions humaines, signe de l'influence des théories mélanchthoniennes. On voit ici un effort de conciliation et de synthèse des idées humanistes.

Maïor prétend distinguer son ouvrage du genre du florilège, qui préexiste. Dans sa préface, l'auteur souligne la valeur pédagogique de cette méthode des *loci communes* qui forme la structure de l'ouvrage, et insiste sur l'importance de la morale ainsi que sur l'exercice de la foi protestante¹. Maïor remanie donc des rubriques en les appliquant aux doctrines protestantes. Selon le choix des rubriques, l'auteur, ou le compilateur des recueils, peut changer le ton de son ouvrage.

Or, grâce à l'augmentation de la circulation des textes, mais aussi à la demande croissante parmi ceux qui désirent apprendre plus rapidement et plus efficacement les œuvres classiques, les recueils de lieux communs connaissent une vogue et une évolution en tant que livre de référence². Stimulés par cette exigence commerciale, les compilateurs n'ont pas seulement regroupé à nouveau des extraits de textes originaux, mais aussi d'autres collections qui avaient déjà été imprimées. Par exemple, les *Adages* d'Érasme n'étaient pas au sens strict du terme, un recueil de lieux communs, mais en 1596 Joseph Lang les a regroupés selon des rubriques fondées sur le modèle universel à partir de Dieu, en passant par les métaux, les plantes et les animaux, pour arriver jusqu'à l'homme et aux choses humaines. Lang a transformé la collection d'adages en un vrai recueil de *loci communes*, classés selon des topiques théologiques³. Cette volonté de classer et de réorienter les matières se retrouve aussi dans l'activité des humanistes bâlois.

¹ Georg Maïor, *Sententiæ veterum poetarum, per locos communes digestæ*, [Magdeburg], 1534, sig. aa iii.

² Sur les diverses motivations des compilateurs de collections, voir A. Blair, *Too much to know. Managing scholarly information before the Modern Age*, New Haven, Yale University Press, 2010, ch. 4, pp. 173-229. Sur les anthologies de J. Lang, voir B. L. Ullman, « Joseph Lang and his Anthologies », in *Middle Ages, Reformation, Volkskunde Festschrift for John G. Kunstmann*, New York, AMS Press, 1966, pp. 186-200.

³ A. Moss, *op. cit.*, p. 187, note 3. Et sur l'activité de Lang, voir aussi, *id.*, « Emblems into Commonplaces : The Anthologies of Josephus Langius », in *Mundus Emblematicus. Studies in Neo-Latin Emblem Books*, eds. Karl A. E. Enenkel and A. S. Q. Visser, vol. 4, Brepols, 2003, pp. 1-16.

Une famille à Bâle

Joann Oporin, né à Bâle en 1507, formé à Strasbourg ayant ensuite travaillé comme enseignant de la langue classique, a fini par installer sa propre imprimerie dans sa ville natale après son apprentissage chez Froben. Sa sœur Christina s'est mariée avec Léonard Zwinger et a engendré son fils, Theodor, qui deviendra plus tard l'auteur de la grande compilation d'exemples, le *Theatrum vitæ humanæ*. Après le décès de Léonard, sa veuve s'est remariée avec un philologue alsacien Conrad Wolffhard, plus connu sous son nom d'humaniste, Lycosthène¹. Dans les activités de ce dernier et de son beau-fils, Theodor (et aussi de son grand fils, Jacob), on peut découvrir l'apogée du recueil de lieux communs. De nombreux travaux éditoriaux de Conrad Lycosthène nous montrent des échantillons de sa conception de la gestion de l'information.

Il est d'abord connu comme le philologue qui a édité la compilation d'exemples de prodiges de la Rome antique, attribuée à Julius Obsquens, puis comme éditeur des ouvrages d'Érasme : il a redistribué les *Parabolæ* par thèmes, c'est-à-dire par *loci communes*, et adapté les *Apophtegmata* à un usage scolaire en y intégrant d'autres matériaux tirés d'œuvres antiques². D'ailleurs, il a systématisé et établi un classement pratique et cohérent de l'*Officina* de Textor, qui, jusqu'alors, formait une accumulation de matières assemblées par association d'idées.

Pourtant, l'objectif principal de Lycosthène vise à l'éducation religieuse, à fournir aux élèves une abondance de thèmes et d'anecdotes afin d'approfondir leur connaissance de la langue latine et leur pratique de la

¹ Pour une brève notice, mais pleine d'explications sur Lycosthène, voir A. Moss, « Lycosthène », in *Centuriae latinae : cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières*, II, éd. C. Nativel, Genève, Droz, 1997, pp. 481-486.

² Sur la recomposition des œuvres d'Érasme par Lycosthène, voir l'introduction minutieuse par J.-Cl. Margolin à *Parabolæ, Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami : recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, Amsterdam, North-Holland, 1969-, ASD I-5, pp. 34-38.

composition littéraire. Et cela permet en même temps d'alimenter leur capacité à combattre l'adversaire dans la controverse religieuse. Lycosthène a procédé ainsi à l'adaptation ou à la systématisation des ouvrages d'Érasme en vue du *curriculum* scolaire et en faveur de sa secte protestante.

En 1561, Lycosthène mourut et laissa de nombreux cahiers ou carnets inédits à son beau-fils, Theodor Zwinger. Ce dernier, ayant été professeur de théorie médicale à Bâle et un humaniste reconnu dans l'Europe entière de son temps, a intégré cet assemblage de textes à son propre ouvrage préparé alors, et a fini par publier le *Theatrum vitæ humanæ* en 1565 chez Oporin, son oncle du côté maternel. C'est un répertoire d'exemples tirés de l'histoire par lesquels on peut former son jugement sur toutes les affaires humaines¹. Le but de cette compilation est double : c'est non seulement d'inviter le lecteur à la contemplation philosophique, mais aussi de l'inciter à l'action réelle. Les exemples disposés au sein de cet ouvrage fournissent au lecteur des connaissances dans certaines disciplines telles que la théologie, la physique, l'éthique, et les mathématiques, et en y réfléchissant, le lecteur est conduit à la pratique de la morale. Les exemples historiques servent donc à la fois d'expérience, de connaissance et d'art en action, car ils fournissent une abondance d'échantillons issus de la réalité et présentent une règle de comportement².

¹ En tant qu'ouvrage pionnier de collection d'exemples, on peut relever les *Facta et dicta memorabilia* de Valère Maxime. Au XVI^e siècle, ce livre était fort populaire aussi bien que le *Florilège* de Stobée et que les *Apophthégmes* de Plutarque, et souvent imprimé sous forme de compilation avec d'autres collections de textes ou d'exemples. Voir L. Lobbes, « Les recueils de citations au XVI^e siècle : inventaire », in *La Transmission du savoir dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, dir. M. Miranda, Paris, H. Champion, 2000, pp. 127-137.

² *Theatrum humanæ vitæ*, Bâle, Episcopius, 1586, Proscenia, « *De Fine siue Vsu huius operis* », sig. [***6] r^o, « *Exempla proinde humana historiæ, uigintinouem Voluminibus Theatri huius comprehensa, primario & per se Contemplationi philosophicæ inseruiunt [...]. Secundario uero Actioni : quatenus exemplis hisce instructi, per epilogismum quendam ad similes actiones físicas, medicas, mathematicas, theologicas, ethicas, mechanicas, instruuntur & accenduntur, atque ex his ipsis Artifices boni uel mali nuncupantur. Historia igitur humana & Experientiæ in cognoscendo, & Arti in agendo confert.* » Sur l'analyse de la préface de cette énorme compilation, voir A. Blair, « Historia in Theodor Zwinger's *Theatrum humanæ vitæ* », in *Historia: Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, ed.

Le Theatrum vitæ humanæ

La première publication du *Theatrum* en 1565 n'est pourvue que de deux index, l'un range les rubriques selon l'ordre dans lequel elles sont apparues dans l'ouvrage ; l'autre les présente par ordre alphabétique. En 1571, l'édition bâloise a ajouté un index des noms propres. Zwinger augmente sans cesse le contenu de son œuvre, de sorte que l'édition de 1586, qui est la dernière parue avant sa mort, compte finalement environ trois fois plus de pages que la première édition de 1565. Au XVII^e siècle, son fils Jacob a repris la publication de cet énorme recueil et y a ajouté l'*index rerum*. Jusque-là le *Theatrum* avait visé un lectorat protestant, mais l'intérêt pour cet ouvrage se fait aussi rapidement voir du côté des catholiques du temps. Laurentius Bayerlink, théologien d'Anvers, a ainsi transformé le *Theatrum* de Zwinger en *Theatrum magnum vitæ humanæ*, pour les lecteurs catholiques. Il a corrigé quelques lignes qui louaient le protestantisme et regroupé les exemples par ordre alphabétique¹. Cet ouvrage, en dépit de son gros volume, a compté quatre rééditions à Lyon ou à Venise jusqu'au début du XVIII^e siècle².

Or la disposition de ce livre nous intéresse. Tout d'abord, l'éditeur adopte les rubriques de la théorie philosophique d'Aristote, notamment des vertus présentées dans l'*Éthique à Nicomaque*, puis l'arrangement n'est pas alphabétique, mais se divise par dichotomies, du type : universel/propres,

Gianna Pomata and Nancy Siraisi, Cambridge, MIT Press, 2005, pp. 269-296.

¹ Du fait que Bayerlink a disposé par ordre alphabétique l'arrangement philosophique et systématique de Zwinger, on peut dire qu'il a détérioré, en un sens, la valeur de ce grand recueil. Par ailleurs, pour B. Keckermann, la disposition des rubriques chez Zwinger n'est pas utile ni pertinente, en raison de l'ordre illogique et de l'inconfort pour la récupération des données. Voir « *Consilium logicum de adornandis et colligendis locis communibus, rerum et verborum* », dans *Opera omnia quae extant*, tomus secundus, Genève, Petrus Aubertus, 1614, col. 225.

² Du XVI^e au XVII^e siècle, l'on peut souvent repérer des ouvrages intitulés « *Theatrum / Théâtre* ». Sur les problématiques autour de ce concept, voir L. Van Delft, « L'idée de théâtre (XVI^e-XVII^e siècle) », in *RHLF*, sep.-oct., 2001, n° 5, pp. 1349-1365.

forme/matière, ensemble/partie, *etc.* D'ailleurs, au début de chaque livre, on trouve un diagramme horizontal qui montre d'emblée les thèmes qui y seront traités. Ce diagramme fonctionne, en apparence, comme une table des matières, mais il ne correspond pas exactement au contenu qui suit. Car il se déploie généralement sur plusieurs pages et n'indique pas le nombre de pages, il ne renvoie pas non plus aux exemples qui sont conservés. Il n'expose que la logique qui sous-tend le choix des rubriques. Si l'on met sur le côté gauche de la page la rubrique la plus générale, on la subdivise selon la logique aristotélicienne, et enfin du côté droit de la page, on pose les rubriques les plus concrètes et particulières. Ainsi, du côté gauche au côté droit, on procède à la déduction du général au particulier, qui procède bien de la méthode de Ramus¹.

Même si l'usage de ces diagrammes ne porte pas tous ses fruits, avec l'ouvrage de Zwinger, on atteint l'acmé du recueil de lieux communs : d'une part, cette compilation réalise en effet la *copia* érasmienne grâce à d'abondants exemples historiques que l'éditeur a assidûment collectés ; elle présente, d'autre part, une réflexion philosophique et une déduction conforme à la division aristotélicienne². Au total, cet ouvrage se trouve être un riche répertoire des choses et un livre de référence muni de plusieurs systèmes complexes de renvois.

¹ Sur l'analyse des diagrammes présentés dans la *Polyanthea* de Mirabelli et dans le *Theatrum* de Zwinger, voir A. Blair, *op. cit.*, pp. 144-152. Sur la relation entre Ramus et Zwinger, voir W. Rother, « Ramus and Ramism in Switzerland », in *The Influence of Petrus Ramus. Studies in Sixteenth and Seventeenth Century Philosophy and Science*, eds. M. Feingold, J. S. Freedman and W. Rother, Bâle, Schwabe Verlag, 2001, pp. 9-37.

² *Theatrum humanæ vitæ*, *op. cit.*, sig. [**6] r^o-v^o, « *Verum cum magna titulorum inopia laborent omnes isti, et ex suo potius commodo quam ex rei natura titulos congerant verius quam connectant : alius certe ordo instituendus fuit, qui non ex voluntate scriptoris, sed ex arte penderet, atque adeo aeternus esse posset. Cuius quidem ratio ex rerum essentia fuit deducenda.* » [Etant donné que tous ces auteurs [les compilateurs autres que Zwinger] souffrent d'un grand manque de rubriques, et qu'ils ont accumulé ces rubriques à leur guise plutôt qu'à partir de la nature des choses, et les ont accumulées plus réellement qu'ils ne les ont reliées entre elles, il aurait fallu assurément mettre en place un autre ordonnancement qui ne dépende pas du bon vouloir de l'auteur, mais des règles de l'art, et qui ainsi puisse être éternel. Assurément la méthode aurait dû en être déduite de l'essence des choses.]

3. La portée sur la rhétorique traditionnelle

Depuis l'Antiquité, on avait pris l'habitude de relever des phrases subtiles et des exemples remarquables lorsqu'on les rencontrait au fil de ses lectures. Cependant, d'après A. Blair¹, cette habitude n'a été mise en avant qu'à partir de la Renaissance en raison de l'augmentation de papiers utilisables.

Fondées sur cette condition matérielle, toutes une série d'activités intellectuelles se mettent ainsi en place. Le but de la pédagogie se trouve dès lors être autre que chez les anciens : il ne vise plus à former un orateur, mais un bon lecteur d'œuvres classiques. Or, les progrès de l'imprimerie produisent une énorme quantité de textes non seulement d'auteurs antiques, mais aussi composés par les humanistes contemporains. Tout le monde se disait ainsi : « tant de choses à savoir² ». Les éditeurs ont rapidement pressenti ce changement des circonstances matérielles et sociales, et se sont efforcés de répondre aux besoins des étudiants et des humanistes : il leur fallait un outil en vue de gérer l'abondance de l'information. Les recueils de lieux communs entrent ainsi en scène. En dépit de leur origine issue de la rhétorique ancienne et de leur format hérité des florilèges médiévaux, ils sont réinventés dans les conditions particulières à la Renaissance. Cette réinvention permet de rendre portative la bibliothèque comme réserve de connaissances, et également de rendre maniable le savoir qu'avaient

¹ A. Blair, « The Rise of Note-Taking in Early Modern Europe », in *Intellectual History Review*, vol. 20, n° 3, 2010, pp. 309-312. Et d'après Blair, une de raisons pour laquelle les humanistes renaissants se sont consacrés passionnément à l'observation et à l'enregistrement des données soit livresque soit empirique, c'est qu'ils ont une conscience que la plupart de connaissances antiques étaient déjà perdues et par une volonté d'éviter une telle perte du savoir après eux.

² Allusion au titre de l'ouvrage d'Ann Blair : *Tant de choses à savoir : comment maîtriser l'information à l'époque moderne*, préface de Roger Chartier, tr. Bernard Krespine, revue par A. Blair, Paris, Édition du Seuil, 2020.

accumulé de nombreux érudits durant plusieurs siècles¹. Compte tenu de ces changements, abordons une par une les cinq parties de la rhétorique classique par rapport aux lieux communs.

Inventio

Dans les *Topica* de Cicéron ainsi que dans le livre V de l'*Institutio oratoria* de Quintilien, le *locus* désigne un lieu où l'orateur va chercher des arguments persuasifs. C'est exactement la fonction de l'*inventio*, grâce à laquelle il peut enrichir et renforcer son argumentation. Pourtant, ce *locus* est totalement vacant : il ne contient aucune sentence, ni aucun argument. En revanche, dans le recueil de lieux communs à la Renaissance, le *locus* au sens de rubriques conserve des exemples, des proverbes, des figures de style. On peut y trouver facilement une grande quantité de matériaux rhétoriques². En l'occurrence, il faut exercer son jugement pour choisir à quel *locus* l'on

¹ A. Blair, *Too much to know, op. cit.*, p. 267, « *The story of the management of textual information in personal notes and printed reference books, 1500-1700, could be presented as a decline narrative from the heights of great learning to an increasing reliance on shortcuts and substitutes, or alternatively, as a triumphalist account of new methods democratized and made increasingly sophisticated.* » Parallèlement à ce déroulement des recueils de lieux communs, on peut compter l'activité de Ramus et ses disciples. Voir A. Grafton and Lisa Jardine, *From Humanism to the Humanities. Education and the Liberal Arts in Fifteenth and Sixteenth Century Europe*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1986, pp. 161-200. Et voir aussi la conclusion de H. Hotson, *Commonplace Learning : Ramism and its German Ramifications, 1543-1630*, Oxford, 2007, pp. 193-194 et l'article éclairant de J.-M. Chatelain, « L'excès des livres et le savoir bibliographique », in *Littératures classiques*, n° 66, 2008/2, pp. 143-160. En revanche, P. Daniel Huet croyait au XVII^e siècle qu'une cause du déclin des sciences résidait dans la vulgarisation elle-même : « Mais le succès de leur [les érudits à la Renaissance] travail a été trop heureux, et une bonne cause a produit un très-mauvais effet, la facilité des études en a produit le relâchement, et on s'est arrêté à la fausse érudition qui est au pied de la montagne, pour s'épargner la peine de monter au sommet, où l'on trouve la véritable érudition. [...] Toutes les sciences se réduisent aujourd'hui principalement en Dictionnaires, et on ne cherche plus d'autres clefs pour les pénétrer. », dans *Huetiana ou pensées diverses de M. Huet*, Paris, Jacques Estienne, 1772, p. 173.

² Dans un cahier manuscrit (Ms. Fr. 1018), Henri II de Mesmes (1585-1650) traite de « l'usage des lieux » et conclut ainsi : « Deux choses nous donneront la pratique des lieux. Premièrement il les faut parcourir. En 2^e lieu il se faut exercer à les parcourir ; Car ces lieux sont vuides et c'est à nous à les remplir. Comme des tonneaux qui donnent du vin non pas de soy comme les vignes mais pourveu qu'on l'y ait mis auparavant. » (fol. 3v^o-4r^o)

doit se référer. Il en va de même lors de la composition d'un cahier de lieux communs : avant de recueillir des matières, on doit réfléchir au caractère des rubriques et à leur ordre, puis évaluer quels mots, quelles phrases sont notables, enfin chercher dans quel *locus* l'on doit placer ces extraits. Ainsi, l'accent sera mis évidemment sur le choix, le jugement.

Dispositio

En faveur de l'idéal de la compréhension de la réalité, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Mélanchthon présente l'ordre rationnel des *loci communes*, c'est-à-dire des rubriques. En l'occurrence il s'agira de l'arrangement de ces rubriques. On commence par retenir la notion la plus générale, et en les subdivisant, on finit par placer la chose la plus particulière dans une rubrique.

Ramus a exposé, dans sa *Dialectique*, qu'il faut ranger les choses une par une selon un ordre dialectique, en exerçant à chaque fois le jugement pour vérifier les lieux appropriés¹. Zwinger, lui, applique la « méthode de nature » de Ramus à son système de classification et de subdivision des rubriques, et il présente un diagramme qui met en place toutes les topiques autour desquelles il va argumenter. De même que le diagramme dans les florilèges, comme les *Polyanthea* de Nani Mirabelli, sert à instaurer une logique en vue de guider le plan d'un sermon, celle du recueil de lieux communs ne présente pas seulement des topiques argumentées, mais aussi un processus d'analyse dialectique ou philosophique. C'est donc une matérialisation ou une concrétisation de la disposition de propos, que l'orateur antique a procédé dans sa tête.

¹ Pierre de La Ramée, *Dialectique*, Paris, André Wechel, 1555, p. 119, « Méthode de nature est par laquelle entre plusieurs choses la premiere de notice est disposée au premier lieu, la deuziesme au deuziesme, la troisieme au troisieme & ainsi conséquemment. »

Elocutio

Par ailleurs, on peut considérer le recueil de lieux communs comme un magasin pour l'*elocutio*, puisqu'il conserve beaucoup d'expressions subtiles et de phrases utiles. Le lecteur est libre de tirer de ce magasin ce que bon lui semble. Les sentences faisant autorité ne servent pas seulement à conférer au discours la dignité, mais fonctionnent comme prémisse majeure à l'argumentation, puisqu'elles sont les opinions bien acceptées par tout le monde. À partir de la fin de XVI^e siècle par excellence, des recueils composés en français, comme les *Marguerites françaises* (1595) de François des Rues et leur *Suite* (1612) ou les *Fleurs des secrets moraux* (1614) de François Loryot, seront le relais de la tradition et de la pratique des humanistes érudits et ouvriront la voie qui aboutira à la vogue des recueils de belles sentences françaises tels que les *Maximes* de La Rochefoucauld ou de M^{me} de Sablé¹.

Memoria

Lorsqu'il recopie et attribue une phrase à une rubrique, l'élève doit choisir, et en même temps mémoriser le texte dans sa tête. Et la mise en page bien organisée et le classement en vertu de la ressemblance et de l'opposition aident à mémoriser les contenus rapidement grâce à leur caractère systématique². Ce procédé se rapproche effectivement de l'idée d'Érasme sur la mémoire : pour lui sont importants le recopiage de ce qu'on

¹ Sur la lignée cohérente des formes brèves, voir « Préface » de Jean Lafond dans *Moraliste du XVII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1992, pp. iv-vii et *passim*.

² Quintilien préconise fortement la mémorisation par le recopiage même s'il concède quelque utilité à la mémoire artificielle des lieux-images que défend Cicéron. Voir *L'institution oratoire*, XI, 2, 21-22, « Les images, pour moi, sont des moyens, par lesquels nous notons ce que nous avons à retenir par cœur, si bien que, selon le mot de Cicéron, les emplacements nous tiennent lieu de tablettes, les signes de lettres. D'ailleurs, le mieux sera aussi de transcrire le passage mot à mot. » Et dans la section 32, « Un procédé, qui ne sera pas sans avantages pour tous, c'est d'apprendre sur les tablettes mêmes où l'on aura écrit. [...] Cette méthode n'est pas différente de celle que j'ai mentionnée en premier lieu, mais si mes expériences m'ont appris quelque chose, elle est à la fois plus rapide et plus efficace. » (Nous renvoyons à l'édition des Belles Lettres, texte établi et traduit par J. Cousin, 1979, p. 212 et 216)

comprend, la mise en ordre, et l'application à d'autres écrits. Bien éloigné de la mémoire des images-lieux¹, que leur particularité empêchera de se généraliser, on développe en effet la technique de la prise de notes, autrement dit l'art d'extraire ou *ars excerpenti* dans le cadre de la pédagogie scolaire.

F. Sacchini, jésuite au XVII^e siècle, recommande de préparer deux cahiers : l'un pour rassembler ce qu'on lit sans ordre ni classement, l'autre ordonné à l'avance par lieux commun, pour recopier et classer les passages qu'on a placés dans le premier cahier. Grâce à ce recopiage de l'un dans l'autre, selon Sacchini, on doit s'imprimer dans la mémoire ce qu'on transcrit². Par ailleurs, J. Drexel, lui aussi pédagogue jésuite, préconise d'avoir trois cahiers : l'un pour les références, l'autre pour les expressions les meilleures et les plus élégantes, et le dernier pour les exemples historiques. Outre ces trois cahiers, il fait préparer trois autres cahiers de plus petit format, munis d'un index par ordre alphabétique³. Drexel souligne l'importance de la gestion des textes plutôt que du recopiage. Car, pour tirer des passages nécessaires et utiles du cahier contenant d'énormes extraits, l'élève doit avant tout manier l'index et y chercher ce dont il a besoin. Personne ne peut mémoriser tout ce qu'il a lu, par conséquent, d'après Drexel, l'art d'extraire n'allège pas la peine de la mémorisation, mais aide à récupérer la capacité originelle de la mémoire⁴. Ainsi, leur théorie nous suggère que les humanistes ont élaboré l'art de la mémoire de façon pratique,

¹ Voir F. A. Yates, *The Art of Memory*, London, Routledge, 1966 ; Paolo Rossi, *Clavis Universalis : arts de la mémoire, logique combinatoire et langue universelle de Lulle à Leibniz*, traduit de l'italien par Patrick Vighetti, Grenoble, J. Millon, 1993. En désaccord avec ce que prétend Yates, Lina Bolzoni remet en cause la relation entre l'imprimerie et l'art de mémoire : *La chambre de la mémoire : modèles littéraires et iconographiques à l'âge de l'imprimerie*, tr. M-F. Merger, Genève, Droz, 2005.

² F. Sacchini, *De Ratione libros cum profectu legendi libellus*, Ingolstadt, Ederiano, 1614, cap. XIII, pp. 90-91.

³ J. Drexel, *Aurifodina artium et scientiarum omnium ; excerpenti solletia*, Anvers, J. Cnobbari 1638, pars II, cap. III, pp. 85-87. Voir aussi A. Blair, *op. cit.*, p. 69 *sqq.* et A. Moss, *op. cit.*, p. 232 *sqq.*

⁴ Drexel, *op. cit.*, pp. 66-67.

grâce au papier et à la technique des recueils imprimés¹.

Actio

L'apparition de l'imprimerie et ses impacts ont influé assurément sur toutes les activités intellectuelles de la Renaissance, mais la culture orale ne s'est pas perdue tout de suite pour autant : à l'issue de la classe de grammaire, les jeunes élèves s'entraînaient à la déclamation oratoire et concouraient dans des exercices de disputes. En revanche, les humanistes prononçaient les discours et les harangues devant la cour ou les parlements. Ils se sont ménagés dans leurs cahiers un stock de phrases ou de sentences, classé par rubriques ; or, même si certains continuaient à fabriquer leurs propres cahiers de *loci communes*², ils avaient souvent recours aux recueils

¹ Comme exemple d'humaniste ayant développé la mémoire des images-lieux, on peut citer L. T. Schenkel (1547-1625), célèbre pour les cours de mnémotechnique qu'il donne à travers toute l'Europe. Il présente dans son ouvrage intitulé *De memoria* une combinaison de la mémoire des images-lieux avec la méthode systématisée. Il suppose un emplacement de forme rectangulaire, divisé en cinq cases (l'une se situe au centre, le reste à chaque coin), et chaque case ayant quatre côtés, il y a vingt « lieux » au total. Ce procédé correspond tout à fait à la mémoire des images-lieux. Mais en même temps, Schenckel souligne aussi, dans le dernier chapitre de son ouvrage, l'importance de l'art d'extraire et de la manipulation de l'index. Sur cet ouvrage et son système plus détaillé, voir Koji Kuwakino, « From *domus sapientiae* to *artes excerpenti* : Lambert Schenkel's *De memoria* (1593) and the Transformation of the Art of Memory », in *Forgetting machines : knowledge management evolution in early modern Europe*, ed. Alberto Cevoloni, Leiden, Boston, Brill, 2016, pp. 58-78.

² On peut effectivement relever une pratique du cahier de lieux communs chez les magistrats érudits du premier quart du XVII^e siècle. Dans un cahier, Henri II de Mesmes met les rubriques concernant à la fois la dialectique et la rhétorique (*Causa, Probandi, Motui, Formula, Expressio, Oratio*) et y range des extraits de textes français comme les œuvres de Du Vair et la traduction de Plutarque (BNF. Ms. fr. 1015-1016). Dans l'autre cahier, il s'entraîne à construire une plaidoirie en examinant les lieux dialectiques tels que la définition, les effets et les causes, la similitude, le contraire, *etc.* (BNF. Ms. fr. 1018), et dans le Ms. fr. 1930, de Mesmes rassemble bon nombre des citations sous les rubriques spécialisées aux fonctions et devoirs du Parlement ainsi qu'à la notion de la justice. Par ailleurs, Pierre Dupuy (1582-1651), vers 1605-1606, collecte non seulement des citations d'auteurs antiques, mais aussi des extraits de plaidoiries contemporaines, et les classe selon une typologie des cas de plaidoirie (BNF. Ms. Dupuy. 900 et Ms. lat. 8790^A). Sur ces manuscrits, voir l'analyse de J. Delatour, « De l'art de plaider doctement. Les notes de lecture de Pierre Dupuy, jeune avocat (1605-1606) », in *La Justice royale et le Parlement de Paris (XVI^e-XVII^e siècle)*, études réunies par Yves-Marie Bercé et Alfred Soman, Paris, H. Champion, Genève, Droz, 1995, pp. 391-412). On n'a pas le moyen de savoir comment les citations conservées sont utilisées par ces deux lettrés érudits, dans leurs discours oratoires effectifs, mais au moins, on voit que la pratique

de lieux communs imprimés, qui leur permettaient de retrouver les citations rapidement, et de les utiliser avec facilité.

* * *

Même si, après le milieu du XVII^e siècle, cet instrument de travail sera considéré comme une corruption du savoir, durant le XVI^e siècle il a rempli son rôle et eut son efficacité. Pour les humanistes, la méthode des lieux communs constituait une culture de base et une formation commune. Elle est un phénomène de l'histoire culturelle et permet sans aucun doute un point de vue utile et même indispensable lorsque l'on aborde la rhétorique de la Renaissance.

de la prise de notes et des lieux communs possède une forte empreinte dans le monde intellectuel de cette période.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les *loci communes* de la rhétorique ancienne s'inscrivent ainsi dans les activités intellectuelles de la Renaissance : ils sont devenus un réservoir de citations, classées par catégories, disciplines ou thèmes moraux. D'une part, l'idée de conserver et gérer l'information remonte aux florilèges médiévaux dont l'objectif vise à classer les textes religieux selon un ordre hiérarchique, et à apprendre des vérités doctrinales ; d'autre part les *loci communes* à la Renaissance servent de ressource à l'amplification des discours. Ces caractéristiques des lieux communs se déploient par excellence au sein de la pédagogie au XVI^e siècle. L'un des fondateurs de la théorie des lieux communs à la Renaissance, Érasme, vise à enrichir le vocabulaire et les capacités d'expression des élèves, et en outre à fournir des exemples remarquables et diverses sentences au lecteur. En revanche, Mélanchthon met en œuvre les lieux communs comme rubriques générales, à partir desquelles on peut développer des argumentations. Les rubriques, en l'occurrence, ont pour fonction de classer des matériaux écrits et d'organiser diverses connaissances. Les humanistes ont élaboré ainsi la théorie et la méthode des lieux communs en fonction de leur but à la fois pédagogique et rhétorique : la méthode de prises de notes, le classement raisonné des citations et l'invention de dispositifs efficaces en vue de la recherche des textes.

Ainsi sont apparus les recueils de lieux communs, grâce à la rencontre de la notion rhétorique (les *loci* en tant que réservoir) avec la forme concrète (le livre imprimé). L'apparition de cet instrument de travail accélère la vulgarisation des connaissances et de la technique oratoire. Les

étudiants remplissent les rubriques de leurs cahiers avec des extraits tirés d'œuvres classiques, et les humanistes vont chercher les fleurs de sentences brillantes dans des recueils de lieux communs imprimés. Ce phénomène, qui connaît sa vogue dans la seconde moitié du XVI^e siècle, n'est absolument pas sans rapport avec Montaigne.

DEUXIÈME PARTIE

**Une relecture des *Essais* en relation avec la pratique des
*loci communes***

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Nous allons maintenant entrer dans l'analyse du texte des *Essais*, dans son rapport avec les lieux communs. Et nous ne nous proposerons pas seulement de comparer les recueils de lieux communs avec l'œuvre de Montaigne, nous prendrons aussi en compte des genres voisins comme les *leçons* du XVI^e siècle.

Il est utile de marquer la différence originelle entre lieu commun et « essai » : l'essayiste cherche son dessein ou son idée en écrivant et ajoutant des textes à sa rédaction, en revanche les compilateurs de recueils rangent quasi automatiquement des citations sous des topiques établies à l'avance. De notre côté nous allons élargir la perspective et diversifier les rapprochements : il ne s'agira pas pour nous simplement de la différence de forme, mais de la fonction des emprunts et des citations, de la disposition de textes et de leurs effets stylistiques. Cela implique d'aborder la rhétorique des *Essais* en relation avec la pratique des lieux communs, notamment en qui concerne les trois premières étapes de la construction du discours : *inventio*, *dispositio*, et *elocutio*.

Nous nous focaliserons tout d'abord sur les emprunts et les citations dans *Les Essais* : Montaigne en intègre un grand nombre, soit en prose soit en vers, mais le lecteur peut-il pour sa part réutiliser ces citations comme sources d'invention ? Ensuite, la critique s'accordant à souligner la parenté des *Essais* avec le genre des miscellanées, à quel point se rapprochent-ils des *leçons* contemporaines ? Enfin, les *loci communes* destinés à la généralisation et à l'amplification d'un thème choisi se retrouvent-ils

utilisés dans le discours de Montaigne ?

CHAPITRE 1

Parodie, Centon, *Essais* : citation et *inventio* durant la Renaissance tardive

Les humanistes de la première moitié du XVI^e siècle ont développé la théorie des *loci communes* et l'ont appliquée à l'éducation des enfants. Dans leurs ouvrages pédagogiques, ils ont fait des recommandations en vue de rassembler des exemples historiques ou des sentences philosophiques, et les ranger dans des rubriques appropriées. A l'instar des abeilles voletant parmi les fleurs et recueillant le miel, les élèves ont collecté le savoir antique à travers leurs lectures, et l'ont renfermé dans leurs cahiers.

Par ailleurs, les humanistes de la Renaissance tardive se sont confrontés à une nouvelle tâche : comment réemployer un grand nombre de textes ? Bien qu'ils manquaient de temps dans la vie quotidienne pour collectionner les phrases utiles, ils devaient parfois démontrer leur capacité dans les langues anciennes et leur connaissance de la culture classique. En l'occurrence, les recueils imprimés peuvent répondre à cette demande, et ils sont devenus indispensables pour eux en vue de rédiger leurs écrits ultérieurs. En un mot, il est question ici du recyclage des stocks de citations ou de l'usage d'allotextes durant la Renaissance tardive.

Or, il est connu que Montaigne, dans les notes qu'il a placées dans les marges de ses propres livres, comme son Quinte-Curce et son César, a pratiqué en quelque sorte la méthode des lieux communs. Il a « digéré » les

passages lus en rubriques ou en topiques¹. Et par ailleurs il s'est servi de ses *Essais* déjà imprimés comme d'un cahier de lieux communs : « chaque passage ou phrase déjà écrite peut en effet servir de rubrique ou de locomotive à laquelle raccrocher de nouvelles phrases². » L'addition continuelle et l'insertion de citations nous permettent de considérer que notre essayiste a composé ses essais en appliquant une sorte de méthode des lieux communs. Nous pouvons le confirmer en particulier dans les premiers chapitres du Livre I des *Essais*, où constituent les exemples juxtaposés une mosaïque de matériaux de seconde main, mosaïque constituée chronologiquement au sein de laquelle l'auteur raccroche progressivement des citations aux passages auparavant composés, y ajoutant parfois un bref commentaire ou une réflexion. De façon générale, dans les cahiers des lieux communs, l'accent est mis sur la collection des matières et sur leur arrangement selon un certain système. La plupart des citations sont transcrites sans modification. Par contre, chez Montaigne, la citation est tantôt remaniée tantôt mise en œuvre dans un nouveau contexte : elle s'accompagne d'un nouveau et autre sens que celui de l'original. On relève ici, pour ainsi dire, une étape avancée de la méthode des lieux communs.

Dans cette perspective, on peut rapprocher la manière de citer de notre essayiste de celle qu'on relève dans la parodie et le centon de l'époque : Henri Estienne compose un ouvrage à la fois théorique et pratique autour de la parodie, et Juste Lipse rédige de son côté un traité politique en forme du centon en prose. Comme Montaigne, ces deux auteurs pratiquent bien la méthode des lieux communs pour créer leur collection de citations, mais ils entendent aussi en même temps distinguer leur ouvrage de simples recueils, qui peuvent servir comme sources à l'invention rhétorique, à

¹ F. Goyet, « Montaigne et les recueils de lieux dits *communs* », in *Normativités du sens commun*, sous la direction de Claude Gautier et Sandra Laugier, Paris, PUF, 2009, pp. 68-91.

² *Ibid.*, p. 58.

l'inventio. Comment ces trois auteurs développent-ils leur pensée à partir de cette culture commune ? En nous focalisant surtout le rôle de la citation, nous allons aborder la forme et le fond de leurs ouvrages.

1. Henri Estienne (1528-1598)

Au cours d'une carrière éditoriale particulièrement active, Henri Estienne s'est distingué par la publication du *Thesaurus Graecae Linguae* en 1572 et des *Opera omnia Platonis* en 1578. Toutefois, il ne fut pas seulement un éditeur ingénieux, mais l'auteur de nombreux recueils¹. Notamment entre 1568-78, il s'est engagé assidûment dans la publication d'une collection de formes brèves : il publie les *Apophtegmes* dans l'édition érasmiennne en 1568, et l'année suivante il compose un recueil de sentences morales, *Sententiae Comicorum Graecorum*. Après avoir publié et annoté les *Adages* d'Érasme en 1571, Henri Estienne donne au public les *Virtutum Encomia*, recueil de poèmes grecs et latins, classés sous des vedettes renvoyant aux vertus stoïciennes. En 1578 encore, il propose l'*Anthologia Gnomica*. Ce travail assidu continue jusqu'à la fin du siècle : les *Proverbes épigrammatizés* apparus en 1594 sont également un recueil de proverbes, dont les six rubriques sont plus générales que celles des *Encomia* : Dieu, l'Homme, la Vie, la Jeunesse, la Vieillesse et la Mort. Ces ouvrages montrent la prédilection de l'auteur envers les formes brèves et la forme anthologique. Mais le livre paru en 1575, intitulé *Parodiae Morales* doit retenir notre attention en raison de son originalité.

Parodie : sa formation, son objectif

Henri Estienne rapporte lui-même que ces *Parodiae Morales* ont été

¹ Sur l'intérêt d'Estienne au proverbe et au recueil de sentences, voir B. Boudou, « Proverbes et formules gnomiques chez Henri Estienne : De l'histoire à la poésie », in *Seizième Siècle*, 2005, n° 1, pp. 161-174.

imaginées à cheval pendant son voyage de retour de Vienne. Il réfléchissait alors aux événements des guerres de religion, et soudain, un vers d'Horace qui chante la guerre de Troie, s'est imposé à son esprit, et il a entrepris de l'adapter à la situation où il se trouvait. Après cela, il a pris la décision de rédiger un livre à propos de la parodie¹. L'objectif de ce recueil, dit-il, est d'apprendre à connaître les vertus et les vices humains, ce qui peut permettre de placer ce nouvel ouvrage dans le prolongement des *Virututum Encomia*, parus deux ans plus tôt.

Estienne met en relief la différence de disposition de ces *Parodiae Morales* avec celle de recueils imprimés à l'époque : il n'y propose pas de rubriques ni de titres, mais donne, à la première place, un ou deux vers latins suivis de leur référence exacte. Puis viennent leur traduction en grec par Estienne. Après une coupure introduite par un bandeau typographique, chaque vers latin parodié est suivi de variations légères, puis plus libres : modification minime des lettres originales, insertion de mots, ou conversion en phrase négative. Ces variations révèlent la capacité créatrice et la profonde connaissance de la langue latine chez l'auteur. D'ailleurs, on s'étonne du fait que toutes les parodies d'Estienne sont uniquement placées sur les pages paires. L'auteur laisse toutes les pages impaires blanches, sur lesquelles il invite son lecteur à s'entraîner lui-même à la parodie.

Or, la production d'une parodie nécessite le recours à la mémoire et un maniement fort libre des synonymes. Lorsqu'on compose ce type de texte, on doit effectivement se souvenir des exemples que l'on a rencontrés dans la vie quotidienne, mais aussi des expressions acquises au travers de

¹ Voir S. Longhi, « *Propagata voluptas* : Henri Estienne et la parodie », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome XLVII, n° 3, 1985, pp. 595-608 ; J. H. Gaisser, *Catullus and his Renaissance Readers*, Oxford, Clarendon Press, 1993, pp. 262-264 ; H. Cazes, « La morale des parodies : leçons et façons d'Henri Estienne dans les *Parodiae Morales* (1575) », in *Seizième Siècle*, 2006, n° 2, pp. 131-147. Et sur le thème de l'invention à cheval chez Estienne, voir H. Cazes, « Des voyages à cheval et de l'immortalité : le testament français d'Henri Estienne, 1594 », in *Cité des hommes, cité de Dieu. Mélanges offerts à Daniel Ménager*, Genève, Droz, 2003, pp. 431-441.

diverses lectures. En outre, si l'on veut ajouter une modification dans les vers, il est important de se servir de la variation, de la multiplication de mots ou de phrases¹. Le lecteur, à l'instar d'Estienne, doit produire ses propres parodies à partir de stocks de citations que présente l'auteur. Cela implique que, de la page de gauche à la page de droite, s'effectue, entre l'auteur et le lecteur, une circulation ou un recyclage des trésors culturels antiques.

Il ne fallait point oublier d'évoquer l'aspect moral de cet ouvrage. Comme le révèle son titre, c'est la morale que l'auteur veut propager. En effet, tous les vers des grands poètes antiques cités chantent des exemples concernant l'éthique humaine, et permettent ainsi d'apprendre un précepte universel. Les lecteurs, s'inspirant de leur vie quotidienne en vue de produire leurs propres parodies, finissent par retrouver la valeur de la morale. Les *Parodiae Morales* sont ainsi un livre à la fois pédagogique et éthique.

Le procédé de composition d'une parodie consiste à modifier les

¹ *Parodiæ Morales H. Stephani, In poetarum vet. Sententias celebriores, totidem versibus Gr. ab eo redditas, 1575, « Lectori suarum parodiarum », sans pagination, « [...] illos [...] non legendas solum sed etiam imitandas invito : et quidem futurum esse pollicens ut temporis quod huic exercitationi impenderint [...] nunquam eos pœniteat. Necesse enim est ut qui sententiam aliquam poeticam per parodias late propagare velit, multarum historiarum, multorum quæ vita quotidiana suppeditat exemplorum, quin etiam sententiarum quas alibi legit, rationem a memoria sua reposcat. Ut taceam quantam synonymarum vocum varietatem, quarum delectus habendus sit, suggeri ab eadem oporteat. In plerisque certe sententiis, quot meæ sunt parodiæ, totidem fere exempla eorum quæ illis dicuntur, in promptu fuerunt, partim ex celebrioribus historiis, partim ex iis quæ tempora nostra nos docuerunt, et quotidie docent, petita. »*

[Je ne leur demande pas seulement de les lire, je les engage à les imiter. Et je peux leur promettre que le temps qu'ils passeront à cette activité, jamais ils ne le regretteront. En effet, qui veut propager et multiplier une sentence poétique par le moyen des parodies doit convoquer le souvenir de mille anecdotes, de mille exemples d'application dans la vie de tous les jours, sans oublier mille autres sentences qu'il aura lues ailleurs. Et je ne parle pas de la diversité des mille synonymes d'un même terme, dont on pourra retirer grand agrément. En tous cas, pour la plupart des sentences choisies, pratiquement pour chaque parodie que je propose, il s'agit, à peu de chose près, d'une idée qui me vint de cette manière : je les cherchai soit dans les anecdotes célèbres, soit dans les enseignements que nous avons toujours tirés, et continuons à tirer, de l'actualité.] (traduit par H. Cazes, « La morale des parodies... », *art. cit.*, p. 143).

termes et le sens. Cela n'est pas précisé dans la première partie des *Parodiae*, mais on peut le constater au début de la seconde¹. Henri Estienne y rapporte l'histoire de ce genre : Homère réemployait déjà un vers de l'*Illiade* modifié dans l'*Odyssee*, et à Rome Virgile emprunta un vers d'Ennius, duquel Ovide se servira plus tard. Ces faits démontrent la pertinence de la parodie. À la Renaissance, J.-C. Scaliger a relevé ce genre et en discuté dans le livre I de ses *Poetices libri VII*. Son exposé, un peu vague néanmoins, soulignait l'importance du « *ridiculum* » dans la parodie². Selon lui, la parodie est la manière de transformer des objets sérieux en sujets à rire.

Cependant, Henri Estienne lui-même adopte une autre position que celle de Scaliger. Pour le montrer, citons le premier exemple de parodie³.

NASO, *Metamorph. lib. X*, [Ovide, *Les Métamorphoses*, livre X]

Audentes Deus ipse juvat. [Dieu lui-même aide les audacieux.]

* * * * *
* * * * *

PARODIÆ HENR. STEPH. [Parodies par Henri Estienne]

Audentes Deus æqua juvat. [Dieu aide les audacieux qui agissent avec justice.]

vel,

Audentes quæ jura sinunt, Deus adjuvat. [Dieu aide ceux qui entreprennent des actions permises par le droit.]

[...]

Sperantes in se Deus adjuvat. [Dieu aide ceux qui espèrent en eux.]

¹ *Ibid.*, « Centonum et parodiarum exempla », p. 1, « plerosque enim versus in eo quem poeta illis dedit sensu usurpare non satis habentes, ad alium praeterea aut etiam ad alios convertimus. »

² Julius Caesar Scaliger, *Poetices libri septem*, Genève, J. Crespin, 1561, lib. I, cap. 42, p. 46, « Est igitur Parodia Rhapsodia inuersa mutatis vocibus ad ridicula sensum retrahens. »

³ *Parodiæ Morales*, éd. cit., « In veterum poetarum Latinorum sententias celebriores », pp. 2-4.

Spes inopum Deus ipse juvat. [Dieu lui-même aide l'espoir des indigents.]
vel,

Spes humiles Deus ipse juvat. [Dieu lui-même aide les humbles espoirs.]

Au fur et à mesure d'une addition ou d'une modification de termes, le sens du vers s'éloigne de celui de l'original. Et la signification du mot « *Deus* », proposée par Estienne, est différente de celle d'Ovide. C'est bien entendu le Dieu chrétien qu'Estienne entend désigner. Cette conjecture est attestée par la dernière parodie qui repose sur un vers virgilien¹. Henri Estienne cite le livre XI de l'*Enéide* : « *Nulla salus bello, pacem te poscimus omnes* [Aucun salut à attendre de la guerre, c'est la paix que nous te demandons tous] ». Il l'a modifié comme ci : « *Nulla salus pelago, terram te poscimus omnes* [Aucun salut à attendre de la mer, c'est la terre que nous te demandons tous] », d'autres modèles se succèdent ; et enfin vient s'imposer « *Nulla salus sine CHRISTO : illum te poscimus omnes* [Aucun salut sans Jésus CHRIST, c'est sa venue que nous te demandons tous] ». Explicitement l'auteur de la parodie tend à appliquer le texte original au contexte chrétien.

Centon en vers

Contrairement à la parodie, le centon en vers a pour règle de ne pas modifier les lettres ou les mots mêmes qui en constituent les vers². Il est totalement constitué de citations tirées de divers lieux, mais limitées aux textes d'Homère ou de Virgile. Le sens des passages repris varie donc en fonction du changement de contexte, c'est-à-dire que dans le nouveau texte, un vers virgilien ou homérique prend un autre sens que celui qu'il avait dans

¹ *Ibid.*, p. 150.

² Sur le centon en vers, voir la somme d'Octave Delepierre, *Tableau de la littérature du centon, chez les anciens et chez les modernes*, 2 tomes, Londres, N. Trübner, 1874-75 ; et H. Cazes, « Centon et collage, l'écriture cachée », in *Montages / Collages*. Actes du 2^e colloque du Cicada (5-7 déc. 1991), éd. B. Rougé, Pau, Presses de l'Université de Pau, 1993, pp. 69-84.

le texte original. Dans l'histoire littéraire, il est connu qu'Ausone, poète bordelais de la fin du IV^e siècle, composa un centon, commandé par l'Empereur Valentin I^{er}. Son centon intitulé *Cento nuptialis*, constitué uniquement de vers et demi-vers virgiliens, décrit une cérémonie nuptiale. En guise de préface, le poète explique les règles du centon : il faut harmoniser des phrases différentes : « voici donc cette petite pièce, qui fait un tout de morceaux disjoints, une unité de lambeaux bigarrés, une badinerie de vers sérieux, une création personnelle d'emprunts¹. » L'exposé d'Ausone semble effectivement souligner l'homogénéité des textes au lieu de leur hétérogénéité, l'unité de la narration au lieu de la discontinuité². On pourrait donc dire que le centon n'est pas un assemblage de citations, mais une œuvre soigneusement élaborée du début à la fin.

Peu après l'apparition du *Cento nuptialis*, dans les dernières années du IV^e siècle, est composé le centon de Falconia Proba, l'*Histoire sainte*, constituée de vers virgiliens, dont le thème est pris des épisodes de la *Genèse* et de l'histoire de la vie du Christ³. Par ailleurs, au V^e siècle, sous le même titre, un centon attribué à l'Impératrice Eudocie traite du même sujet en vers, à partir d'Homère⁴. À la Renaissance, Lelio Capilupi composa son *Cento ex Virgilio*, qui porte un regard ironique et critique sur les clercs et les femmes⁵. Érasme proposera en ces termes la définition de ce genre

¹ Textes tirés de l'article de Cazes, « Centon et collage... », *art. cit.*, p. 75.

² Ausonius, *Nuptial Cento*, tr. H. G. Evelyn-White, vol. I, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1919, p. 374, « *Hoc ergo centonis opusculum ut ille ludus tractatur, pari modo sensus diversi ut congruant, adoptiva quae sunt ut cognata videantur, aliena ne interluceant, arcessita ne vim redarguant, densa ne supra modum protuberent, hiulca ne pateant.* »

³ Falconia Proba, *Centones Virgiliani, ad testimonium veteris et novi testamenti*, in *Patrologia Latina*, éd. J. Migne, vol. 19, col. 830-838.

⁴ Patricias, Eudocie, Optimus, Côme de Jérusalem, *Centons homériques (Homerocentra)*, Introduction, texte critique, traduction, notes et index par André-Louis Rey, Paris, Les Éditions du Cerf, 1998.

⁵ Sur cet ouvrage, voir G. H. Tucker, « Mantua's 'Second Virgile' : Du Bellay, Montaigne and the Curious Fortune of Lelio Capilupi's *Centones ex Virgilio* [Romae, 1555] », in *Ut granum sinapis : Essays on Neo-Latin Literature in Honour of Jozef Ijsewijn*, éd. Gilbert Tournoy et Dirk Sacré, Supplementa Humanistica Lovaniensia XII, Louvain, Leuven University Press, 1997, pp. 264-291.

littéraire : « on appelle centon une espèce de poème, tissé ou plutôt cousu de divers poèmes et fragments de poèmes empruntés çà et là¹. »

La pluralité

Comme l'a remarqué H. Cazes, l'ouvrage d'Henri Estienne se caractérise par sa pluralité, qu'il s'agisse de disposition ou de signification. Dans ses pages gauches se trouvent l'explication, l'histoire et les exemples que l'auteur a proposés, alors que dans les pages de droite, restées toutes blanches, on attend l'engagement de la part du lecteur qui peut imiter les parodies de l'auteur afin de composer la sienne en fin de compte. Cet ouvrage se présente donc tantôt comme un recueil de vers poétiques avec leur parodie par Estienne, tantôt comme un cahier qui invite le lecteur lui-même à se lancer dans la parodie. Quant au contenu des parodies, H. Estienne convertit les vers antiques et païens en composition poétique qui s'appliquent parfaitement aux circonstances présentes, voire au christianisme.

Par ailleurs peut-on admettre pareille potentialité concernant le centon ? L'enjeu majeur du centon consiste en la réutilisation de textes, à travers laquelle la signification originelle se transforme en une autre, sans modification de mots. Il y a justement la structure qui rend possible de faire voir deux sens dans les textes : dans le cas d'Ausone, les vers virgiliens (l'élément sérieux) et la description érotique (l'élément ludique, qui est suggéré par Scaliger) ; en d'autres cas, comme dans le cas de Proba et d'Eudocie, les textes païens (Virgile ou Homère) et le contenu religieux (la Genèse ou l'histoire de la vie du Christ).

C'est ainsi qu'on peut rencontrer la pluralité de la disposition et de la signification au sein de ces deux genres. Cela se traduira, d'une part, par

¹ Érasme, *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2013, vol. 2, p. 249, « [...] *centonem vocant carminis genus ex diversis carminibus et carminum fragmentis hinc atque illinc accersitis contextum quasique consutum.* »

le recyclage du patrimoine de l'Antiquité, et d'autre part, par la rencontre de la culture païenne avec l'humanisme chrétien.

2. Juste Lipse (1547-1606)

Invité à l'Université de Leyde, Lipse y passe onze années à partir de 1579. Ses *Politiques* sont rédigés durant cette période. Dans cet ouvrage¹, Lipse procède à la défense et illustration de la monarchie, en appliquant l'idéal stoïcien au contexte politique de son époque, c'est-à-dire qu'il y soutient que seul un gouvernement autoritaire est à même de maintenir l'équilibre des forces au sein d'une nation.

Du côté des *Loci Communes*

Les *Politiques*, *Politicorum sive Civilis Doctrinae libri sex*, présentent deux principes qui constituent la monarchie : *Prudentia* et *Virtus*. En suivant ces deux vertus, on se trouve confronté à plusieurs discussions sur le sujet politique, mais aussi éthique. Le plus caractéristique est que Lipse constitue son discours grâce à un collage de citations, tirées des auteurs classiques : Aristote, Cicéron, Salluste Sénèque et Tacite. Cependant Lipse présente son livre comme un recueil de lieux communs :

Has [Notas] mihi visum addere, Lector, ut dictis meis alienisque

¹ Sur les *Politiques*, voir J. Waszink, « Instances of classical citations in the *Politica* of Justus Lipsius : their use and purposes », in *Humanistica Lovaniensia*, vol. 46, 1997, pp. 240-257 ; *id.*, « *Inventio* in the *Politica* : Commonplace-Books and the Shape of Political Theory », in *Lipsius in Leiden : Studies in the Life and Works of a Great Humanist on the Occasion of his 450th Anniversary*, eds. K. A. E. Enenkel and Chris L. Heesakkers, Florivallis, 1997, pp. 141-162 ; Ann Moss, « Vision fragmentée et unitaire : les 'Politiques' et les recueils de lieux communs », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, pp. 471-478 ; *id.*, « The *politica* of Justus Lipsius and the Commonplace-Book », in *Journal of the History of Ideas*, vol. 59, n° 3, 1998, pp. 421-436 ; G. H. Tucker, « Justus Lipsius and the *Cento* form », in *(Un)Masking the Realities of Power : Justus Lipsius and the Dynamics of Political Writing in Early Modern Europe*, Brill, 2010, pp. 163-192.

interpretes sim, et transferam te alibi hærentem. Præcipuus ille finis quod si lætum interdum aliquid aut floridum interveniet ; exemplum tibi erit, qui nostra hæc auges et illustres. Quid enim aliud ista, quam velut tabulæ quædam dispositæ, et LOCI COMMUNES sunt, ad quod commode referas lecta tibi in hoc argumento aut legenda ? Vide, et imitare¹.

[J'ai une fin d'ajouter les notes, lecteur, afin de livrer une interprétation de mes pensées et de celles d'autrui et de te faire sortir d'une impasse où tu es tombé. Tel est mon but principal : si, de temps à autre un trait joyeux ou brillant survient, il te servira d'exemple de manière à enrichir et illustrer mes propos. Que sont ces pages, sinon des sortes de tablettes mises pour ainsi dire à ta disposition et des lieux communes auxquels tu rapportes convenablement ce que tu as lu dans cet argument et ce que tu dois lire ? Vois et imite.]

Dans cette note, ajoutée indépendamment comme annexe, Lipsius incite son lecteur à tirer une théorie politique de ce livre, mais aussi à s'en servir comme de *loci communes*, un recueil de lieux communs imprimé. En outre, suggère-t-il, le lecteur peut ajouter de nouveaux extraits trouvés au fil de ses lectures, pour compléter les rubriques présentées. Les notes placées dans les marges de la page, en l'occurrence, ont pour fonction de signaler à la fois la structure logique et le titre de l'argument.

Le terme *loci communes*, nous le voyons ici, désigne effectivement les lieux de l'argumentation dialectique, surtout qui dérivent des analyses de Mélanchthon et de la pédagogie de Jean Sturm². Pour eux, les citations ne servent pas seulement à offrir des données textuelles, mais aussi à illustrer le sujet de l'argumentation. Autrement dit, la citation elle-

¹ Justus Lipsius, *Politicorum, sive civilis doctrinae libri sex*, Leiden, Plantin, 1589, « *Ad libros Politicorum Notæ* », p. 3. Et nous renvoyons l'édition de Waszink, *op. cit.*, p. 722.

² Moss, « Vision fragmentée et unitaire... », *art. cit.*, pp. 472-474.

même peut devenir une des assises du discours. De plus, la pédagogie réformée recommandait de rédiger un cahier de lieux communs dont le sujet est rattaché à quelques domaines tels que la politique ou la vie militaire. De ce point de vue, on ne s'étonne pas que Lipse ait présenté son livre comme un recueil de lieux communs et y ait abordé exclusivement le thème politique. Et, comme l'a remarqué A. Moss¹, Lipse avait une raison particulière pour désigner ses *Politiques* comme un recueil de lieux communs. Il a écrit son ouvrage durant la période où il séjournait à Leyde et où il était témoin des tumultes politiques et des schismes religieux, non seulement aux Pays-Bas, mais dans l'Europe entière. A ce moment, les bases culturelles, établies par les humanistes tels qu'Érasme et Mélanchthon, étaient secouées. Confronté à ces crises complexes, Lipse insiste dans son discours sur le renforcement de la monarchie en vue d'équilibrer le système entre états, et évoquait pour son lecteur la tradition et la culture commune grâce aux *loci communes*, dont la méthode était bien connue et enseignée dans les écoles durant la Renaissance tardive. Même après la fin de leurs études, les humanistes s'en servaient lorsqu'ils lisaient ou composaient leurs propres textes. Pour eux, en somme, le recueil de lieux communs jouait encore un rôle important à la fois comme outil de gestion d'informations et comme moyen de perpétuer la culture commune.

En tant que livre de lieux communs, les *Politiques* s'efforcent ainsi de retrouver les valeurs partagées par toute l'Europe posthumaniste. D'ailleurs, il convient de noter une particularité de ce recueil : la conservation de la diversité. Renfermant de nombreuses citations, à savoir diverses opinions tirées des œuvres classiques, ce livre de Lipse ménage la coexistence de différents textes, même si les citations prises de divers lieux peuvent se contredire. Tout cela permet de s'adapter par analogie au champ politique et religieux, car l'idée de la diversité des opinions suscite la

¹ *Ibid.*, pp. 474-476 ; *id.*, « The *Politica* of Justus Lipsius... », *art. cit.*, p. 430.

tolérance parmi les hommes. Ce peut être une solution face au chaos créé par la guerre civile et religieuse, que Lipse voulait chercher dans le cadre du recueil de citations.

Du côté du centon en prose

En revanche, Lipse était effectivement conscient que son livre était un centon, un collage ou un tissu de citations. Il le justifiera ainsi :

Non recte, inquiunt, nec ex scriptorum mente quædam citas. Quam risi, cum hoc audivi ! [...] Qui aliter potui, aut debui, in hoc scripto ? Nonne enim Centonem quendam concinnno (tale omnino nostrum opus) in quo liberi semper et laudati a sententia isti flexus ?¹

[Tu n'as cité pas cité correctement et tu n'as pas respecté l'intention des auteurs, me lance-t-on. Combien j'ai ri, quand j'ai entendu ce reproche ! [...] Qu'ai-je pu, ou dû, faire d'autre dans cet ouvrage ? En effet, ne produis-je pas une sorte de centon (c'est tout à fait ce qu'est mon ouvrage) dans lequel les libres inflexions données sont toujours permises et même approuvées ?]

Lipse se permet d'utiliser les citations dans un contexte autre que celui de l'original. C'est une caractéristique propre au centon, qu'il soit composé en prose ou en vers. Or, qu'est-ce qui peut distinguer le centon en prose du centon en vers ? Il n'y a pas de différence de fond, puisque l'on traite de certains sujets grâce à des emprunts, mais une différence de matière et en l'espèce de textes-sources. La source du centon en vers est limitée à Homère ou à Virgile, tandis que celle du centon en prose s'appuie plus librement sur diverses citations telles que des poèmes, des textes historiques ou des

¹ Lipse, *op. cit.*, « *Monita quædam, sive cautiones* », sans pagination ; *Politica, ed. cit.*, p. 236.

sentences morales.

En plus de la variété des matériaux, dans un centon en prose comme le sont les *Politiques*, l'auteur insère entre les citations un tissu conjonctif qui permet de faire courir le discours logiquement.

*Cum enim Inventio tota et Ordo a nobis sint, verba tamen et sententias varie conquisivimus a scriptoribus priscis. [...] Nec vero nudas aut sparsas sententias dedimus ; ne diffluerent, et esset, quod dicitur, Arena sine calce : sed eas aut inter se haud indecenter vinximus, aut interdum velut cæmento quodam commisimus nostrorum verborum*¹.

[En effet, alors que l'invention et l'arrangement m'appartiennent en totalité, les mots et les sentences, je les ai recueillis de divers lieux chez des auteurs anciens. [...] Effectivement je n'ai pas livré de pures sentences semées çà et là, j'ai veillé à ce qu'elles ne s'écoulent pas et qu'elles ne soient pas un mortier sans chaux comme l'on dit ; mais j'ai raccordé l'une à l'autre convenablement, et de temps en temps je les ai réunies avec une sorte de ciment, à savoir avec mes propres mots.]

Ailleurs dans une note ajoutée à son texte, il affirme encore, en recourant à une métaphore architecturale :

*Veterum monitis, immo et verbis.] Ita fecimus. Lapides et ligna ab aliis accipio : ædificii tamen exstructio et forma, tota nostra. Architectus ego sum, sed materiam varie undique conduxim*².

][[à l'aide de conseil des auteurs anciens, ou plutôt par leurs paroles] j'ai fait cela [un centon]. J'ai recueilli des pierres et des poutres venues d'ailleurs, cependant la construction et la structure sont tout à fait miennes.

¹ *Ibid.*, AD LECTOREM, « De consilio et forma nostri operis », sans pagination ; *Politica*, ed. cit., p. 232.

² *Ibid.*, « Ad libros Politicorum Notæ », p. 4 ; *Politica*, ed. cit., p. 722.

Je suis un architecte, mais quant aux matériaux, je les ai rassemblés de partout de manière variée.]

La volonté de maîtriser le texte est ici évidente, à nos yeux. Lipse essaie de conjoindre des citations tirées de divers lieux au sein de son propre passage. Ce faisant, il veut montrer son centon comme une œuvre cohérente, non pas comme un simple collage de citations.

La cohérence, c'est précisément une qualité que l'auteur de centon souhaite atteindre. Et pour le centon en prose, c'était aussi ce que l'époque exigeait. Comme l'a relevé J. Lafond¹, le temps des *Politiques*, à savoir la fin du XVI^e siècle, cherchait à rétablir l'unité politique et idéologique, mais aussi à réorganiser des connaissances demeurées fragmentaires. Le centon en prose s'adaptait mieux à ces exigences plutôt que le recueil de lieux communs. Ce dernier vise simplement à la production de la *copia*, tandis que le centon peut ajouter l'unité du discours au désordre des données textuelles, en s'ajustant aux passages propres à l'auteur. « *Inventio tota et Ordo a nobis sint* » dit Lipse : on place ainsi le discours sous le contrôle de l'auteur. Cela coïncide, comme l'a souligné A. Compagnon², avec la naissance de l'Auteur qui, comme sujet du texte, pourra, durant la période du classicisme, gérer ses compositions dans leur ensemble. Pourtant, ce n'est pas encore le cas du centon lipsien. Lipse est d'une part l'auteur d'un traité politique, d'autre part l'éditeur de textes variés. En ce sens, son ouvrage possède, comme la parodie d'Estienne et aussi comme le centon en vers, un sens pluriel : il est à la fois un discours politique qui élabore une cohérence du propos et unifie les diverses citations³, et un recueil de textes qui fournit des matériaux dont

¹ Jean Lafond, « Le centon et son usage dans la littérature morale et politique », in *L'Automne de la Renaissance 1580-1630*, XXII^e colloque international d'études humanistes, Tours, 2-13 Juillet, 1979, Paris, J. Vrin, 1981, pp. 117-128.

² Antoine Compagnon, *La seconde main, ou le travail de la citation*, Le Seuil, 1979, pp. 323-327.

³ Cf. Lipse, *op. cit.*, AD LECTOREM, « *De consilio et forma nostri operis* », sans pagination ; *Politica*, *ed. cit.*, p. 232, « *Ut Phrygiones e varii coloris filio unum*

le lecteur pourra se servir pour ses propres compositions. La cohérence en tant que centon en prose, la diversité en tant que recueil de lieux communs : c'est le chatoiement que nous propose Lipse.

3. Michel de Montaigne (1533-1592)

L'élément parodique

Avant d'aborder le rapport entre la citation et l'invention rhétorique chez Montaigne, présentons d'emblée, concernant la présence des citations dans *Les Essais*, les points de différence et d'affinité avec ces deux genres littéraires que nous venons de présenter.

Un trait de la parodie consiste en une modification de la lettre. Assurément, Montaigne change souvent une partie des vers qu'il cite, mais il est difficile d'affirmer qu'il pratique la parodie. On peut rencontrer des modifications de textes fort subtiles dans *Les Essais* plutôt que des variations. Par exemple, dans le premier vers ovidien cité, Montaigne a substitué l'infinitif parfait du verbe (*diriguisse*) à la troisième personne du singulier (*diriguit*) (I, 2, 36). Et ailleurs, en tête d'un vers de Martial, satire des poètes incompetents (« *Nil securius est malo Poeta* »), il a ajouté « *verum* » afin de souligner l'effet satirique du vers (II, 17, 673). On pourrait trouver ainsi beaucoup d'autres modifications textuelles, mais on ne s'y attardera pas. Ce type de modifications n'apporte aucun élément ludique, ni de précepte moral. Il ne contribue pas non plus à la *varietas* des expressions dans chaque vers. Montaigne considère le poète (notamment classique) comme ayant une position éminente à l'imitation de laquelle l'on ne pourra jamais arriver, et n'ose pas modifier la lettre du poème puisque le

aliquod aulæum formant : sic nos a mille aliquot particulis uniforme hoc et cohaerens corpus. » [Tout comme les Phrygiens tissent une tapisserie avec une variété de fils colorés, moi je fais cet ouvrage uniforme et cohérent de mille pièces.]

vers est déjà parfait, voire si sublime¹ qu'il n'est permis à personne de le retoucher.

Mais la bonne, la supreme, la divine [poésie], est au dessus des regles et de la raison. Quiconque en discerne la beauté, d'une veue ferme et rassise, il ne la void pas : non plus que la splendeur d'un esclair. Elle ne pratique point nostre jugement : elle le ravit et ravage. (I, 36, 237)

À ce stade, tout ce que l'on peut faire¹, c'est observer le poème dans son moindre détail. Au chapitre III, 5, Montaigne cherche à commenter les vers de Virgile et de Lucrèce, et à la fin du chapitre I, 36, il classe les vers dont le sujet est « Cato le jeune » et il donnera ainsi la préférence à celui de Virgile. Il est clair que Montaigne ne procède pas à la moindre parodie dans son ouvrage : il appréciait les vers cités et en les citant met en quelque sorte en registre son sentiment et le jugement qu'ils ont suscités chez lui à ce moment-là. On peut sans risque affirmer que ces appréciations sont plus proches de la critique littéraire que la parodie².

L'affinité avec le centon

Rappelons encore un caractère du centon, c'est de donner un nouveau sens aux textes en raccordant des citations entre elles, sans en modifier la lettre. Des passages qui, au sein des *Essais*, pourraient se rapprocher du

¹ Voir à ce sujet, entre autres, M. Magnien, « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, H. Champion, 1995, pp. 27-48. Et U. Langer met en parallèle le vers virgilien du chapitre I, 36 avec celui du III, 5. Voir son article, « Montaigne, le "sublime" et la provocation lyrique », in *Bulletin de la société Internationale des Amis de Montaigne*, vol. 55, 2012-1, pp. 155-174.

² J.-C. Scaliger a effectué une comparaison de passages de différents poètes latins, rangés par rubriques dans ses *Poetics*, *op. cit.*, lib. V, cap. 10-14, pp. 263-279. Cette partie-ci est reproduite dans un ouvrage de Georgius Fabricius, *De re poetica libri IIII*, Anvers, Plantin, 1565, pp. 248-258, « *Latinorum poetarum inter se comparationes ex Julii Scaligeri Critico desumptae* ». Il est intéressant pour notre propos qu'elle ne soit pas seulement considérée comme une critique littéraire, mais aussi comme un recueil de poèmes latins.

centon, on peut les trouver dans les chapitres III. 9 et III. 12, au moment où Montaigne parle de la guerre civile et évoque son pays ruiné :

L'autre cause qui me convie à ces promenades, c'est la disconvenance aux mœurs presentes de nostre estat : je me consolerois aysement de cette corruption, pour le regard de l'interest public :

Peioraque saecula ferri

Temporibus, quorum scelere non inuenit ipsa

Nomen, et à nullo posuit natura metallo : [Juvénal, XIII, 28-30]

Mais pour le mien, non. J'en suis en particulier trop pressé. Car en mon voisinage, nous sommes tantost par la longue licence de ces guerres civiles, envieillis en une forme d'estat si débordée,

Quippe ubi fas uersum atque nefas : [Virgile, *Géorgiques*, I, 505]

qu'à la verité, c'est merveille qu'elle se puisse maintenir.

Armati terram exercent, sempérque recentes

Conuectare iuuat praedas, et uiuere rapto. [Virgile, *Eneide*, VII, 748-749] (III, 9, 1000)

Se lisent ici trois citations, dont chaque source est tout à fait différente. Montaigne, déplorant la situation politique de son pays, insère ces citations et développe un thème cohérent. Même si l'on supprime les passages propres à lui, les trois citations seules pourraient asseoir le sujet du passage et former le contexte. Elles sont adaptées à ce nouveau contexte sans modification de la lettre, bien qu'elles soient tirées de textes très différents.

Et ailleurs aussi, l'auteur parle des gens qui ont subi les dommages de la guerre civile :

Le peuple y souffrit bien largement lors, non les dommages presens

seulement,

Undique totis,

Vsque adeo turbatur agris, [Virgile, Géorgiques, I, 11-12]

Mais les futurs aussi. Les vivans y eurent à patir, si eurent ceux qui n'estoient encore nays. On le pillà, et moy par consequent, jusques à l'esperance : luy ravissant tout ce qu'il avoit à s'apprester à vivre pour longues années,

Quae nequeunt secum ferre aut abducere perdunt,

Et cremat insontes turba scelestas casas : [Ovide, Tristia, III, x, 65-66]

Muris nulla fides, squallent populatibus agri. [Claudien, Contre Eutrope, I, 244] (III, 12, 1090)

Ici encore on retrouve le recours à trois citations successives. Et notamment Montaigne conjoint un vers de Claudien avec ceux d'Ovide. Cette manipulation s'appuie sur la cohérence du thème, qui permet aux différents vers de se raccorder l'un à l'autre sur un même sujet.

Dans ces passages, Montaigne montre assurément l'affinité de ses propres compositions avec le centon, mais cela ne constitue selon lui qu'un moyen de montrer ses pensées : « Je ne dis les autres, sinon pour d'autant plus me dire. » (I, 25, 153) Au fond de sa pratique des citations, il y a cette autre intention : « qu'on voye en ce que j'emprunte, si j'ay sceu choisir dequoy rehausser ou secourir proprement l'invention, qui vient tousjours de moy. Car je fay dire aux autres, non à ma teste, mais à ma suite, ce que je ne puis si bien dire, par foiblesse de mon langage, ou par foiblesse de mon sens. » (II, 10, 428) Montaigne prétend en effet parler « tout fin seul » : « Qui ne veut faire montre que du mien et de ce qui est mien par nature » cependant « sur la fantasie du siecle : et par oisiveté » (III, 12, 1102), à l'en croire, il se voit obligé de se charger de beaucoup d'emprunts.

Autrement dit, la forme de l'essai se rapproche naturellement de celle du centon en prose dans la mesure où l'auteur est forcé d'utiliser les citations.

Citation explicite / citation implicite

Dans le cas d'Estienne, la citation était un matériau de la parodie et un échantillon de morale antique. Chez Lipse, également, elle se trouvait être un fil qui constituait le tissu ou la tapisserie du texte, et en même temps elle était une sentence rangée sous une rubrique politique, de laquelle le lecteur pourrait se servir dans des écrits ultérieurs. Pour eux, la citation appartient à l'*inventio*, la première partie de la rhétorique. La pluralité que présentent Estienne et Lipse laisse au lecteur la liberté de considérer leur ouvrage comme une réserve de citations, ou comme un texte s'appuyant à l'invention rhétorique.

Dans *Les Essais*, en revanche, l'emprunt de textes vise moins la réutilisation éventuelle par le lecteur qu'à devenir le support des idées de l'auteur¹. En l'occurrence la citation ne sert pas seulement comme ornement du discours, mais elle produit aussi d'autres effets stylistiques : le dialogue et la digestion.

On peut rapprocher la citation explicite du premier, puisqu'elle est parfois insérée de manière indépendante, au sein des textes propres à l'auteur, ou bien est ajoutée au texte précédent (s'accompagnant parfois de références concrètes). Ce type de citations se retrouve majoritairement dans le texte après 1588. Selon P. Villey², Montaigne a augmenté le volume des *Essais*, en lisant et en relisant les textes qu'il avait écrits, et il y a ajouté des exemples, des sentences et des commentaires, pour renforcer son

¹ Cl. Blum a bien analysé la différence entre l'allégation et l'emprunt, et la fonction de la citation chez Montaigne. Voir son article, « La fonction du "déjà dit" dans les *Essais* : emprunter, alléguer, citer », in *CAIEF*, n° 33, 1981, pp. 35-51. En outre F. Gray a fait une classification éclairante de la fonction de la citation chez Montaigne. Voir, *Montaigne bilingue : le latin des Essais*, Paris, H. Champion, 1991, pp. 66-70.

² *Les Essais de Michel de Montaigne*, édition conforme au texte de l'Exemplaire de Bordeaux, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, Paris, PUF, « Quadrige », 2004, p. XLI.

discours durant cette période. Par exemple, dans III, 1 « De l'utile et de l'honneste », on voit que Montaigne affirme comme principe la primauté de l'intérêt privé sur l'intérêt commun :

(b) Ne craignons point après un si grand precepteur [Épaminondas], d'estimer
(c) qu'il y a quelque chose illicite contre les ennemys mesme : (b) que
l'interest commun ne doibt pas tout requerir de tous, contre l'interest privé :
(c) *manente memoria etiam in dissidio publicorum foederum priuati iuris*
[Tite-Live, XXV, XVIII, 5] :

(b) *et nulla potentia uires*

Praestandi, ne quid peccet amicus, habet [Ovide, *Pontifiques*, I, VII,
37-38]:

et que toutes choses ne sont pas loisible à un homme de bien, (c) pour le service de son Roy, (b) ny de la cause generale et des loix. (c) *Non enim patria praestat omnibus officiis, et ipsi conducit pios habere ciues in parentes* [Cicéron, *De officiis*, III, XXIII, 90]. (b) C'est une instruction propre au temps : Nous n'avons que faire de durcir nos courages par ces lames de fer, c'est assez que nos espales le soyent [...]. (III, 1, 843. Nous avons appliqué l'indication des couches au texte à l'aide de l'édition de Villey-Saulnier)

On peut découvrir ici le lieu où se déroule le dialogue¹, dialogue entre Montaigne et les auteurs cités, et entre les passages déjà écrits dans l'édition précédente et Montaigne écrivant. La citation insérée est présentée comme un nouveau témoignage, ou parfois comme une opinion indépendante de l'auteur², et fait surgir la polyphonie des voix dans les passages. Selon nous,

¹ On pourrait renforcer ce point de vue par un article suivant : Bernard Beugnot, « Dialogue, entretien et citation à l'époque classique », in *Revue canadienne de littérature comparée*, hiver 1976, pp. 39-50.

² A. Compagnon souligne l'indépendance de la citation, ici de l'emprunt dans les textes des *Essais*. Compagnon, *op. cit.*, p. 294. À titre d'exemple, dans I, 39, 255,

cette forme de dialogue s'appuierait effectivement sur le refus de l'assimilation. Comme l'a suggéré M. Magnien¹, Montaigne estimerait à ce moment-là que son propre texte se révèle incapable de rivaliser avec celui des auteurs latins, et qu'il ne parvient pas à hausser son français au niveau d'expressivité du latin. Montaigne dialogue donc avec les grands auteurs latins, mais sur un pied d'inégalité.

D'autre part, la citation implicite dans le texte des *Essais* peut être considérée comme une résultante de la théorie érasmienne. Si Montaigne mêle à son propre texte sentences et proverbes, en les paraphrasant et en les traduisant, c'est sous l'action de la digestion des connaissances qu'Érasme avait recommandée². Mais ce pourrait aussi bien être l'« *accommodatio* » qu'Estienne a présentée dans la *Parodie*. Montaigne, en outre, mobilise cette image de la digestion des connaissances lorsqu'il évoque la formation du jugement chez les jeunes gens :

l'essayiste parle, comme une digression dans le texte ajouté après 1588, de sa façon d'écrire, et la citation de Sénèque sert là d'une part comme justification de la posture de l'auteur, d'autre part comme critique allusive à l'égard de l'éloquence cicéronienne : « Retournant à la vertu parliere, je ne trouve pas grand choix, entre ne sçavoir dire que mal, ou ne sçavoir rien que bien dire. *Non est ornamentum uirile concinnitas.* » On voit ici clairement qu'est rejeté le mot « *concinnitas* » qui constitue le noyau de la période cicéronienne.

¹ M. Magnien, « 'Latiniser en François' : citation et imitation dans les *Essais* », in *Montaigne in Cambridge, proceedings of the Cambridge Montaigne Colloquium 7-9 April 1988*, ed. Philip Ford and Gillian Jondorf, Cambridge French Colloquia, 1989, pp. 18-19.

² Voir Érasme, *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, 1969- (désormais ASD), *De copia duplici verborum ac rerum*, I-6, p. 262, « *Itaque studiosus ille velut apicula diligens per omnes autorum hortos volitabit, flosculis omnibus adsultabit, vndique succi nonnihil colligens quod in suum deferat aluearium. Et quoniam tanta est in his rerum foecunditas vt omnia decerpi non possint, certe praecipua deliget et ad operis sui structuram accommodabit.* » [Ainsi, celui qui veut étudier doit voler assidûment au sein du jardin des auteurs, comme l'abeille, en voletant sur toutes les fleurs et en colligeant les miels, et enfin les rapporter chez lui. Les idées étant si abondantes qu'il est impossible de les recueillir toutes, il faut choisir le plus important et l'accorder à sa construction]. Sur la métaphore de l'abeille qui était acceptée communément parmi les humanistes, voir J. von Stackelberg, « Das Bienengleichnis : Ein Beitrag zur Geschichte der literarischen Imitatio », in *Romanische Forschungen* vol. 68, 1956, pp. 271-293 ; G. W. Pigman III, « Imitation and the Renaissance sense of the past: the reception of Erasmus' *Ciceronianus* », in *The Journal of Medieval and Renaissance Studies* vol. 9, n° 2, Fall 1979, pp. 155-177 ; *id.*, « Versions of Imitation in the Renaissance », in *Renaissance Quarterly* vol. 33, n° 1, 1980, pp. 1-32.

Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autrui, et puis c'est tout : il les faut faire nostre. [...] Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere, si elle ne se transforme en nous ? si elle ne nous augmente et fortifie ? (I, 24, 142)

Et

Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, mais elles en font après le miel, qui est tout leur ; ce n'est plus thin, ny marjolaine : Ainsi les pieces empruntées d'autrui, il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien : à sçavoir son jugement, son institution, son travail et estude ne vise qu'à le former. (I, 25, 157)

Ces deux passages reposent évidemment sur le refus de l'imitation servile, qui renvoie en même temps au rejet de la pédagogie scolastique. Montaigne met l'accent non seulement sur la digestion de la connaissance, mais aussi sur la transformation des textes à son gré : « parmy tant d'emprunts, suis bien aise d'en pouvoir desrober quelqu'un : le desguisant et difformant à nouveau service. » (III, 12, 1103) Cette posture s'oppose à celle de ceux de ses contemporains qui entassent force citations dans leur discours, sans jugement ni tri. Pour Montaigne, « c'est un'humeur scholastique d'estre plus jaloux de l'honneur de l'allegation que de l'invantion : et que nous autres naturalistes condamnons estrangement¹. »

¹ Ce passage se trouve dans la rature de la marge d'Exemplaire de Bordeaux (f° 475 r°). Voir *Les Essais*, éd. cit., « Notes et variantes », p. 1827 (variantes sur la page III, 12, 1103) et *Les Essais*, reproduction typographique de l'exemplaire annoté par l'auteur et conservé à la Bibliothèque de Bordeaux, édition préparée par Arthur Armaingaud, Ernest Courbet et Henri Monod, Paris, Imprimerie nationale, 1906, 1927 et 1931, 3 vol. In-folio, t. III, p. 247. Et sur la rature et la biffure des textes de III, 12, voir Catherine Magnien, « Litures et trasseurs au chapitre "De la physionomie" : réflexions sur la rature dans l'Exemplaire de Bordeaux », in *MS*, vol. XXVI, 2014, pp. 87-103.

En effet, dans le même chapitre, Montaigne réécrit une partie de l'*Apologie de Socrate*. Comme l'a montré T. Cave¹, cette réécriture n'est pas une imitation de Socrate, ni la reproduction de ses paroles, mais l'intégration de son attitude comme une seconde nature, en acceptant des déviations et en opérant des modifications sur le texte.

Ainsi, la citation chez Montaigne se présente d'une part comme matière du dialogue où se rencontrent les diverses voix croisées, et d'autre part comme une sorte d'adaptation qui porte « quelque particulière adresse » de la main de l'auteur². La circulation des stocks de citations ou le recyclage de textes entre l'auteur et le lecteur, opérés dans les ouvrages d'Estienne et de Lipse, ne sont plus attestés chez Montaigne. Même si notre essayiste ajoute des emprunts à l'endroit où il a déjà traité auparavant d'un certain thème, en d'autres termes s'il pratique la méthode avancée des lieux communs, la citation soit explicite, soit implicite n'est pas réutilisée dans d'autres écrits³: elle est bel et bien mêlée et intégrée au texte des *Essais*, autrement dit, une fois citée, elle est « privatisée ». Les passages suivants

¹ Terence Cave, *The Corcucopian Text*, Oxford, Clarendon Press, 1979, pp. 309.

² Comme pratique qui se rapproche de l'« *accomodatio* » ou de l'application des textes, on trouve la traduction au XVI^e siècle. D'après l'article stimulant d'A. Compagnon, la traduction ambitionne de réincarner l'auteur original, de se l'approprier et de l'adapter. Voir son article, « Montaigne : de la traduction des autres à la traduction de soi », in *Littérature*, n° 55, 1984, pp. 37-44.

³ Comme exemple qui mérite de retenir notre attention, on peut relever un carnet manuscrit d'Antoine Séguier (1552-1624), dans lequel ce dernier a fait l'extrait des *Essais* (BNF. ms. lat. 14218). Dans un autre manuscrit, il prend également des notes sur le traité de l'éloquence de Du Vair (BNF. ms. lat. 14215). Cependant, la moitié des notes prises sur Montaigne (et seulement un tiers de celles prises sur Du Vair), ne sont pas des citations exactes. D'après l'analyse de M. Houllémare, « Séguier retient du traité de Du Vair des formules réutilisables, non des considérations générales sur l'éloquence, ce qui explique qu'il ne résume qu'une seule fois un passage. Au contraire, sa lecture de Montaigne n'est pas que professionnelle : il s'intéresse aussi aux aspects moraux de l'œuvre, dont la perspective relativiste le frappe. » Ceci dit que Séguier n'a pas utilisé le livre de Montaigne comme magasin de textes recyclables, mais il l'a lu suivant son intérêt personnel et l'a digéré pour s'approprier la pensée de l'essayiste en apportant quelques modifications formelles au texte. Et Séguier a extrait souvent des passages qui comprennent les citations latines, ce qui démontre que la citation dans *Les Essais* n'est pas dissociable de la propre parole de l'essayiste. Voir M. Houllémare, *Politiques de la parole. Le Parlement de Paris au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2011, pp. 266-267 et Annexe VI, pp. 595-607.

présentent bien ce processus :

[...] les plus fermes imaginations que j'aye, et generalles, sont celles qui par maniere de dire, nasquirent avec moy : elles sont naturelles, et toutes miennes. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu trouble et imparfaicte : depuis je les ay establies et fortifiées par l'autorité d'autruy, et par les sains exemples des anciens, auxquels je me suis rencontré conforme en jugement : Ceux-là m'en ont assuré de la prinse, et m'en ont donné la jouyssance et possession plus claire. [...] *Omnino si quidquam est decorum, nihil est profecto magis quam aequabilitas universae vitae, tum singlarum actionum : quam conservare non possis, si aliorum naturam imitans, omittas tuam* [s'il est quelque chose d'honorable en tout point, ce n'est rien assurément plus que la cohérence de toute une vie dans chacune de ses actions. On ne peut l'observer si, imitant la nature d'autrui, on néglige la sienne. *De off.* I, 111] (II, 17, 697)¹

Dans *Les Essais*, il ne s'agit pas de l'*inventio* pour ainsi dire « commune », commune entre l'auteur et le lecteur, mais plutôt d'une invention personnelle qui sort toujours de l'auteur lui-même. Montaigne la fortifie grâce aux emprunts de textes d'autrui, et la rend plus ainsi plus sûre et claire. À travers ce travail citationnel, il obtient enfin une cohérence de son discours, voire de sa vie : le *decorum*².

¹ F. Goyet reconnaît dans ces passage la méthode de l'*habitus*, qualité éthique et classique concernant la maîtrise de sa conduite. Voir *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, pp. 237-259, surtout p. 243.

² Le *decorum*, convenance qui, dans les règles de l'art oratoire antique, visait à s'adapter au temps, aux lieux et à la situation, se transforme, à la Renaissance, en particulier chez Érasme, en la convenance à la personnalité du locuteur. Sur ce point, voir J. Lecoinge, *L'Idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, pp. 402-407 ; pp. 436-441. Et cette section du *De Officiis* de Cicéron peut facilement renvoyer au problème de l'imitation de l'époque. Sur l'influence de la controverse du cicéronianisme dans *Les Essais*, voir M. Magnien, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », in *Rhétorique de Montaigne*, éd. F.

* * *

Comme nous l'avons vu, Montaigne prétend user uniquement des citations pour répondre à son exigence de saisie de son « moi » par l'écriture, mais en même temps cette pratique inspirera les auteurs au siècle suivant¹. La citation deviendra un moteur de la création littéraire dans la mesure où l'oubli des références, la liberté de la réécriture seront justifiés². Le problème de l'imitation et de la citation au XVI^e siècle se rapporte ainsi sans cesse à celui de la création littéraire, ou à celui de l'originalité de l'auteur.

Montaigne n'a pas, certes, permis que son ouvrage devienne un simple recueil de citations, mais certaines caractéristiques des *Essais* nous attestent qu'ils ne sont pas différents des recueils de ce temps-là. En particulier, son œuvre est souvent identifiée au genre des miscellanées telles que les *leçons*. De ce fait, il nous faut préciser à quel point *Les Essais* se distinguent de ce genre-là.

Lestringant, Paris, H. Champion, 1985, pp. 85-99. Érasme parle dans son *Ciceronianus* d'un stade où un auteur finit par produire un ouvrage ingénieux à partir de ses lectures laborieuses : « *nec oratio tua cento quispiam videatur aut opus Musaicum, sed spirans imago tui pectoris, aut omnis e fonte cordis tui promanans* » (ASD, I-2, p. 704, v. 27-29). De ce point de vue, il est possible de dire que *Les Essais* soient évidemment une « *imago pectoris* » de Montaigne.

¹ Voir J. Brody, « La première réception des *Essais* de Montaigne : Fortunes d'une forme », in *L'Automne de la Renaissance 1580-1630*, éd. Jean Lafond, Paris, J. Vrin, 1981, pp. 19-30 ; A. Tarrête, « Entre mémoire et oubli : la citation chez trois lecteurs de Montaigne (Du Vair, Camus, Guez de Balzac) », in *Revue des Sciences Humaines*, n° 256, 1999, pp. 99-113.

² L. Thirouin articule ce sujet à l'appropriation ou à l'assimilation. Voir « Montaigne, “demi-habile” ? : fonction du recours à Montaigne dans les *Pensées* », in *Revue des Sciences Humaines*, n° 244, 1996, pp. 81-102.

CHAPITRE 2

La pratique des miscellanées à la Renaissance : la *varietas* chez Montaigne

Les élèves à la Renaissance s'étaient habituellement constitué leurs cahiers, dans lesquels ils avaient transcrit le fruit de leurs lectures sous des rubriques choisies à l'avance. Le recueil de lieux communs, autrement dit, la collection de textes organisée *per loci communes*, est aussi composée suivant cette méthode du cahier. Dans ce cas, les *loci communes*, c'est-à-dire les rubriques, renvoient à un outil conçu en vue de classer les textes. L'idée du classement des textes était acceptée au-delà de la fracture confessionnelle ou du conflit politique et finissait par former une sorte de culture de base parmi les humanistes de ce siècle¹.

En outre, existe alors un genre appelé la « miscellanée », dont le mode de composition est semblable à celui des recueils de lieux communs : il s'agit de collecter des exemples notables et de les conserver avec indication de leur référence. Pourtant, les miscellanées se distinguent des recueils de lieux communs du point de vue de leur disposition. Elles proposent la citation avec des commentaires ou explications du scripteur, et le texte n'est pas rangé selon un ordre rigoureux, mais selon son libre-arbitre.

¹ Sur l'histoire de la fabrication des cahiers de lecture, voir Ann Blair, *Too much to know. Managing scholarly information before the Modern Age*, New Haven, Yale University Press, 2010, ch. 2, pp. 62-116. Et sur la pratique de la méthode des *loci communes* dans l'école à la Renaissance, voir Ann Moss, *Printed commonplace-books and the structuring of Renaissance thought*, Oxford, Clarendon Press, 1996, ch. 6, pp. 134-185.

D'ailleurs les miscellanées sont tout à fait étrangères à la tradition et à la pratique des florilèges durant le Moyen Âge. Elles remontent plutôt à l'auteur de l'Antiquité tardive, Aulu-Gelle.

Or, en quoi cette pratique concerne-t-elle notre propos ? Les recueils de lieux communs et les miscellanées, différents à quelques égards, sont en effet inséparables les uns et des autres, parce qu'ils visent communément à contribuer à la connaissance de l'Antiquité. D'une part les miscellanées présentent, sans ordre défini, des extraits de textes antiques avec des commentaires érudits ; d'autre part, dans le recueil de lieux communs, on regroupe les textes par ordre alphabétique ou systématique afin de les utiliser ultérieurement. L'objectif majeur du recueil de lieux communs consiste en le recyclage de textes. Comme nous l'avons analysé dans le chapitre précédent, les citations au sein du texte des *Essais* n'ont pas pour but d'être réutilisées dans d'autres textes. Les formes du déjà-dit s'insèrent dans l'économie d'un discours qui exprime l'invention personnelle de Montaigne. De ce point de vue, *Les Essais* peuvent davantage se rapprocher des miscellanées que des recueils de lieux communs. Afin de considérer le rapport entre *Les Essais* et la pratique des lieux communs, le genre des miscellanées nous procurera un point de vue supplémentaire et profitable.

Nous allons donc commencer par évoquer rapidement l'histoire de ce genre et ses caractéristiques. Dans la plupart des ouvrages de miscellanées, on propose des leçons de passages d'œuvres antiques. Cela nous permet de les faire remonter à l'activité philologique du XV^e siècle italien. Après avoir examiné les *leçons* par rapport aux commentaires de l'époque, nous aborderons les *Adages* d'Érasme. Car, ils s'inscrivent bien dans cette double tradition des miscellanées et du commentaire : ils se présentent comme une collection d'adages antiques, mais y mêlent des commentaires philologiques, voire encyclopédiques. Enfin, nous mettrons en parallèle la structure d'un chapitre des *Essais* avec celle des *leçons* de P. Messie. Il est vrai que le

grand nombre de citations caractérise ces deux ouvrages, mais chez Montaigne l'essai ne se veut pas une présentation des matériaux tirés de diverses sources comme un chapitre des *leçons*. Par conséquent, il nous faudra remettre en cause la *varietas*, présente dans la disposition des *Essais*.

1. Les miscellanées, les leçons et les commentaires

L'héritage d'Aulu-Gelle

Un ouvrage qui rassemble les pensées d'un auteur, ainsi que son goût pour les langues classiques et la culture antique, envisagées principalement d'un point de vue philologique, mais aussi philosophique, ce sont exactement les *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle. Les caractéristiques de cette œuvre, que l'auteur lui-même dégage dans sa préface, aideront à comprendre un genre appelé « miscellanée ». Voyons d'abord son objectif :

Nam proinde ut librum quemque in manus ceperam seu Græcum seu Latinum uel quid memoratu dignum audieram, ita quae libitum erat, cuius generis cumque erant, indistincte atque promisce annotabam eaque mihi ad subsidium memoriae quasi quoddam litterarum penus recondebam, ut, quando usus uenisset aut rei aut uerbi, cuius me repens forte obliuio tenuisset, et libri, ex quibus ea sumpseram, non adessent, facile inde nobis inuentu atque depromptu foret¹.

[Lorsqu'il me passait pour les mains un livre grec ou latin, ou que j'entendais quelque remarque digne que l'on s'en souvînt, je notais ce qui me plaisait quel qu'en fût le genre, indistinctement et sans ordre, et je le mettais de côté pour servir d'auxiliaire de la mémoire, en guise, pour ainsi dire, de provision littéraire, afin que, si le besoin se présentait de rappeler un fait ou un propos

¹ Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, texte établi et traduit par René Marache, t. I, Paris, Les Belles Lettres, 1967, *Præfatio*, 2.

et que par hasard je les avais soudain oubliés, sans avoir sous la main les livres d'où je les avais extraits, je pusse aisément les retrouver et m'en servir.]

En appliquant à lui-même la méthode des lieux communs, Aulu-Gelle a compilé ses commentaires qui sont rédigés « brièvement, sans ordre et sans apprêt, à partir de doctrines et de lectures variées¹. » On voit ici les deux caractéristiques : l'absence d'ordre et la variété des sujets traités. Aulu-Gelle continue ensuite à énumérer les titres des ouvrages qui pourraient se rapprocher de sa compilation. Tous les recueils qu'il a présentés serviront à attester le statut de son essai, mais en même temps, à le distinguer de ceux de ces prédécesseurs. Aulu-Gelle met en avant la qualité des données qu'il a lui-même collectées : il n'y a dans les recueils de ses prédécesseurs qu'accumulation de connaissances qui provoque, chez le lecteur, fatigue et ennui ; par contre chez lui, le lecteur peut facilement trouver des informations plaisantes qui lui permettent l'accès à une érudition honnête et à une connaissance rapide et facile des arts utiles². De ce point de vue, on peut dire que les miscellanées antiques présentent l'information érudite et philologique selon un *ordo fortuitus* et cela s'accorde avec la variété des thèmes traités.

Dans le sillage des *Noctes Atticæ*, nous trouvons Athénée, auteur du recueil des *Deipnosophistes*, propos plaisants et érudits, tenus au cours d'un banquet. Dans le même genre, on compte encore Plutarque, Macrobe ou Clément d'Alexandrie. Pourtant, c'est à la Renaissance que ce genre des miscellanées s'épanouit³, car on connaît le développement de la philologie

¹ *Ibid.*, « breuiter et indigeste et incondite <ex> eruditionibus lectionibusque uariis [...] ». »

² *Ibid.*, *Præfatio*, 12, « [...] eaque sola accepi quæ [...] ingenia prompta expeditaque ad honestæ eruditionis cupidinem utiliumque artium contemplationem celeri facilique compendio ducerent. »

³ Sur l'histoire et l'évolution du genre des miscellanées, voir J. M. Mandosio, « La miscellanées : Histoire d'un genre », in *Ouvrages miscellanées et théories de la*

et la mise en valeur de la variété durant cette période.

La lectio varia

C'est sans conteste Ange Politien, humaniste du XV^e siècle, qui a pour la première fois intitulé son ouvrage *Miscellanées*. Sa *Miscellaneorum centuria prima*, publiée en 1489, rassemble des propos philologiques et grammaticaux tels que des questions sur le vocabulaire, l'interprétation de mots rares et obscurs. Après la publication de la première centurie, Politien a continué d'écrire la deuxième centurie qui devait en être la suite, mais sa mort l'a laissée inachevée et elle a été perdue pendant quelques décennies. Ayant été tardivement retrouvé, le deuxième tome de ces miscellanées nous propose des sujets plus seulement philologiques. Il traite de philosophie, de physique voire de questions d'histoire naturelle. D'ailleurs il s'attache à la civilisation, la religion, la culture de la Grèce, de Rome et de l'Égypte même. Cela indique que l'intérêt de Politien s'étendait aux faits et dits de l'ensemble du monde ancien. En effet, son principe consistait en la « docte variété », qui permet de fournir au lecteur le plaisir de la nouveauté des sujets et d'une variété non dépourvue de grâce¹. Cette esthétique de la variété, qui est fondée sur l'imitation d'Élien, d'Aulu-Gelle et de Clément d'Alexandrie, trouvera son prolongement dans les notes philologiques

connaissance à la Renaissance. Actes de la journée d'étude organisée pour l'École nationale des chartes, Paris, 5 et 6 avril 2002, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2003, pp. 7-36. A. Blair a étudié ce genre de point de vue de sa fonction. Voir « The Collective Commentary as Reference Genre », in *Der Kommentar in der Frühen Neuzeit*, ed. Ralph Häfner and Markus Völkel, Tübingen, Max Miemeyer Verlag, 2006, pp. 115-131. Sur la *Miscellanea* de Politien, voir A. Grafton, *Defenders of the Text*, Cambridge, Mass., 1991, pp. 47-75, « The Scholarship of Poliziano and Its Context » ; P. Laurens, « La poétique du Philologue : Les *Miscellanea* de Politien dans la lumière du premier centenaire », in *Euphrosyne. Revista de Filologia Classica*, nova serie, vol. XXIII, 1995, pp. 349-367.

¹ J. M. Mandosio, « La 'docte variété' chez Ange Politien », in *La Varietas à la Renaissance, Actes de la journée d'étude organisée pour l'École nationale des chartes, Paris, 27 avril 2000*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2001, pp. 33-41. Et sur l'originalité des *Miscellanea*, voir A. Grafton, *Defenders of the Text*, Cambridge, Mass., 1991, pp. 47-75, « The Scholarship of Poliziano and Its Context ».

proposées par les éditeurs humanistes.

Dès le début de la Renaissance, la recherche des manuscrits d'œuvres perdues suscitait une véritable passion chez les humanistes italiens. Les chasseurs de manuscrits allaient alors chercher les trésors du passé au fin fond des couvents à travers l'Europe entière. En tant que philologues érudits, ils ont transcrit et édité les textes anciens, mais en l'occurrence, ils ont soulevé un problème d'ordre philologique : le texte des manuscrits ainsi retrouvés révèle de nouvelles leçons, c'est-à-dire des variantes textuelles. Si se rencontrait quelque lacune de texte, il leur fallait la combler grâce à des conjectures. Pour les philologues renaissants, ces deux problèmes textuels, variante et conjecture, introduisent un mode de *varietas*¹. Il leur faut expliquer la raison de leur choix et le sens des passages concernés s'ils veulent en proposer une nouvelle leçon. Dans ce cas, ils proposent une justification philologique, et mettent en outre en œuvre divers savoirs. C'est le moment où les caractéristiques des miscellanées se conforment avec la pratique philologique. Les ouvrages miscellanées que nous allons bientôt aborder se placent non seulement dans le sillage d'Aulu-Gelle, mais aussi dans celui des philologues à la Renaissance.

Les lectiones variæ

En latin, les *lectiones*, c'est-à-dire les *leçons*, deviennent bien connues grâce à un ouvrage qui est intitulé *Lectiones antiquæ*, composé par Cælius Rhodiginus, professeur de la rhétorique à Ferrare. Publié en 1516 pour la première fois, son ouvrage a acquis une popularité certaine parmi les humanistes de son temps². L'auteur traite de questions philologiques telles que le vocabulaire, les phrases rares, ainsi que de la culture et des

¹ À cet égard, voir R. Mouren, « La *varietas* des philologues au XVI^e siècle : entre *varia lectio* et *variæ lectiones* », in *La Varietas à la Renaissance*, *op. cit.*, pp. 5-31.

² Sur l'ouvrage de Rhodiginus, voir Blair, *op. cit.*, pp. 128-129 ; Moss, *op. cit.*, pp. 98-99.

coutumes antiques. Chaque sujet est regroupé en un chapitre court et chacun est souvent différent l'un de l'autre, mais parfois lié par un même thème. Sans rubriques ni classement, les *Lectiones antiquæ* reproduisent le modèle des mélanges de propos sur le monde antique.

Outre ce recueil de leçons de Rhodiginus, sont également bien connues les *Dies geniales* d'Alexander ab Alexandro ou la *Silva de varia lección* de Pierre Messie. Le premier est un recueil de notes qui commentent les lois et la structure sociale de la Rome antique, mais on n'y trouve aucune citation directe ni aucune référence précise. Par ailleurs, les *Leçons* de Messie¹, dont la première version était parue en 1540, sont largement répandues non seulement dans leur langue originale, mais à travers la traduction, l'adaptation ou l'imitation en langue étrangère. En 1551, paraît la neuvième et dernière édition avant la mort de l'auteur, et l'année suivante, une traduction française en est publiée à Paris. Cela nous montre leur grande popularité.

Pour ce qui concerne le contenu de la *Sylva*, ces miscellanées sont constituées de quatre parties dont les différents thèmes démontrent parfaitement la variété : les événements de l'histoire du monde sont abordés en première partie ; la deuxième partie est consacrée aux lignages, aux pouvoirs de la nature et des hommes, aux combats entre les êtres ; la troisième partie parle des facultés humaines et des grandes réalisations de l'histoire ; la dernière partie présente les grands principes et l'origine des choses et des êtres.

Il convient également de relever la variété des auteurs cités : Messie n'emprunte pas seulement la matière de ses chapitres aux compilations célèbres et précédentes telles que celles de Pline, de Valère Maxime,

¹ Sur la description de cet ouvrage de Messie, nous renvoyons à l'article de D. De Courcelles, « Le mélange des savoirs : Pour la connaissance du monde et la connaissance de soi au milieu du XVI^e siècle dans la *Silva de varia lección* du Sévillan Pedro Mexía », in, *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance, op. cit.*, pp. 103-115.

Ravisius Textor, *etc*, mais il cite directement des auteurs variés et sans distinction entre chrétiens et païens : on peut par exemple citer Plutarque, Saint-Augustin, Flavius Josèphe, Cicéron, Lactance, *etc*. En tant que catholique ardent, il n'hésite pas à se référer aux Écritures saintes et aux ouvrages des Pères. Après avoir ainsi rassemblé et accumulé les sujets, la *Sylva* ne propose pas la pensée de l'auteur, mais offre un lieu où le lecteur pourra réfléchir et juger sur chaque sujet. Sa disposition, d'ailleurs, étant sans ordre ni règle, le lecteur est libre de trouver des réseaux d'alliance au sein de cette profusion d'histoires et d'exemples. Telle est la *Sylva* de Messie dont le lecteur peut mettre à profit la *varietas*.

Les miscellanées, *lectiones variæ*, qui tirent leur origine de la recherche philologique sur les divergences entre différentes leçons textuelles, *lectio varia*, finissent par élargir leur domaine jusqu'à la connaissance encyclopédique. On ne s'attardera pas à les examiner une par une, mais on a pu constater les caractéristiques du genre des miscellanées. Toutefois, n'oublions pas non plus un ouvrage important qui traite de philologie, les *Adversaria* d'Adrien Turnèbe.

Les *Adversaria* de Turnèbe

Le titre n'en suggérant pas directement le contenu, l'ouvrage de Turnèbe pourrait être considéré comme des *leçons*, ou des *lectiones variæ*. Turnèbe ne voulait pas lui-même de ce titre : il semble que son imprimeur en ait décidé sans lui demander son avis¹. Le mot *adversaria* désigne des papiers ou des cahiers destinés à consigner des éléments mémorables et laisse entendre que ces notes empêchent que rien ne tombe dans l'oubli².

¹ J. Lewis, *Adrien Turnebe 1512-1565, A Humanist Observed*, Genève, Droz, 1998, pp. 200-201.

² *Adversariorum tomus primus*, II, 11, Paris, G. Buon, 1564, f^o. 29, « *Adversaria quæ M. Tullius nominat, videntur libelli fuisse et commentarioli et chartæ, quæ homines advertabant, et (ut ita dicam) memorialia erant, ne res aliqua eis excideret.* » Voir aussi J. M. Chatelain, « Les recueils d'*Adversaria* aux XVI^e et XVII^e siècles : Des pratiques de la lecture savante au style de l'érudition », in *Le Livre et*

Cette idée provient de Cicéron. Tout ce que fait Turnèbe dans son ouvrage relève de l'exercice d'annotation et de commentaire.

Dans les *Adversaria*, l'exercice de lecture aboutit principalement à l'amendement des textes (*emendatio*) ou à leur explication (*explicatio*), deux pratiques qui s'efforcent d'éclairer et d'aplanir l'obscurité ou la difficulté de certains passages, en mobilisant trois modes de lecture : l'un, le mode idéologique, s'attache à la saisie de l'idée des auteurs traités; un deuxième, le mode philologique, tend à l'établissement des textes à partir de considérations sur des phrases et mots éminents ; le dernier, le mode historique, relève de l'interprétation historique qui reconstitue le texte et contexte. En apparence, ces trois modes partagent quelque façon avec le genre du commentaire, pourtant, il y a une différence évidente entre les deux genres : c'est la liberté de la lecture et de l'écriture. Alors que le commentateur s'impose de se consacrer uniquement au passage qu'il prend en charge, Turnèbe, ou l'auteur de *leçons*, peut choisir les textes qu'il entend lire suivant sa préférence. D'ailleurs il peut écrire en improvisant et « sans ordre ni règle », car il ne propose que des notes de lectures personnelles, non pas des commentaires en forme¹.

Comme l'a bien remarqué Jean-Marc Chatelain², c'est l'objectif de l'ouvrage qui doit retenir notre attention. Les *Adversaria* ne sont pas seulement un lieu où l'auteur manifeste son érudition et démontre son profond intérêt pour le monde antique, mais un lieu où se déroule une conversation intellectuelle avec ses amis. Comme l'atteste la lettre de

L'Historien. Etudes offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin, réunies par Frédéric Barbier *et al.*, Genève, Droz, 1997, pp. 169-186.

¹ Turnèbe dit ainsi dans la lettre de dédicace à Michel de L'Hospital (cette lettre-dédicace n'a pas été intégrée à l'édition de 1564, mais à l'édition posthume de 1580, où, pour la première fois, elle est parue) : Adrien Turnèbe, *Adversariorum libri triginta, in tres tomos divisi*, Paris, Martin le Jeune, 1580, sans pagination. « *Ut quinquè librum prehenderam, quicquid ex tempore subitoque mentem veniebat, tumultuaria scriptura comprehendebam.* » [Lorsque j'avais un livre entre les mains, tout ce qui sur-le-champ et dans l'instant me venait à l'esprit, je le consignais à la hâte (traduction par Chatelain, *art. cit.*, p. 173.)]

² Chatelain, *art. cit.*, pp. 180-182.

dédicace à Michel de L'Hospital¹, cette rhapsodie de notes de lectures, évoquant un lieu commun antique, l'*otium litterarum*, se trouve être le livre de l'amitié littéraire². Bien sûr, on n'y voit pas moins la passion philologique qui veut jeter la lumière sur des passages de textes difficiles et commenter des faits historiques et rares, cependant en général, ce qui caractérise cet ouvrage, c'est la modestie de Turnèbe qui se tourne vers « le petit cercle des amis de l'auteur, destinataires privilégiés de ses méditations et de ses efforts vers le vrai, dont ils sont les témoins les plus naturels³. »

Néanmoins, ce mélange de leçons de Turnèbe est moins personnel et digressif que ne les sont les commentaires tels qu'ils sont pratiqués au XVI^e siècle. Il n'est pas étonnant que le commentaire de cette époque ne soit pas semblable à ce que nous, modernes, pouvons imaginer. C'est pourquoi il est important pour notre étude de mettre en relief l'affinité et la différence entre les *leçons* et les commentaires à la Renaissance.

Les commentaires au XVI^e siècle

Dans le *De ratione dicendi* publié en 1532, Jean-Louis Vivès distinguait deux sortes de commentaires : un premier où le commentateur entreprend de discuter du sujet proposé ; un second où il fait l'essai de ce qu'il peut fournir. L'un peut être appelé commentaire court : il vise à expliquer les passages difficiles, signaler les sources, et pour ainsi dire approcher au plus près du texte grâce à la connaissance philologique. L'autre est le commentaire long, qui discute le sujet proposé de façon digressive ou

¹ *Adversariorum tomus primus*, I, 31, Paris, G. Buon, 1564, f^o. 20, « *Hæc ergo carptim vellicatimque hinc inde collegi, ut in mentem quicque veniebat huic allinens capiti. Sic enim mihi capita crescunt, varia tanquam consarcinando, ut centonum imitari videar sutelam.* » [Ces remarques, je les ai recueillies de-ci de-là, par bribes et morceaux décousus, les accolant à ce chapitre à mesure de ce qui me venait à l'esprit. C'est en effet ainsi que mes chapitres s'allongent, comme en cousant ensemble des pièces diverses, de sorte que je semble imiter l'assemblage des centons. (traduction par Chatelain, *art. cit.*, pp. 181-182)]

² Cf. Chatelain, *art. cit.*, pp. 183-186 et Lewis, *op. cit.*, pp. 200-201, n. 176. Il relève que ce lieu commun provient aussi de Politien.

³ Chatelain, *art. cit.*, p. 184.

subjective. Ce type de commentaire est tout à fait différent de ce que nous envisageons aujourd'hui. Il n'est pas la voix unique avec laquelle le commentateur comble des lacunes du texte ou ajoute des informations supplémentaires, mais c'est un dialogue, comme l'a remarqué Jean Céard, « où l'auteur de textes et son commentateur sont également, quoique diversement, engagés¹. »

De plus, on peut distinguer trois espèces de commentaire longs, qui sont fondées sur la distinction classique des mots (*verba*) et des choses (*res*). Le premier type de commentaire porte sur les *verba*, uniquement sur le vocabulaire et les expressions. Le deuxième se consacre non seulement aux *verba*, mais aux notions que les mots désignent. Enfin, le troisième type met en avant les *res*, les *realia*, les choses ou événements réels, à travers l'étude des mots.

C'est la *Cornucopia* de Nicolo Perotti qui constitue le meilleur exemple d'un commentaire de mots. Cet ouvrage est en effet un recueil de notes qui commentent les vers de Martial, cependant l'accent n'est pas mis sur le sens de chaque épigramme, mais sur l'examen des mots qui constituent les vers, à savoir leur famille, leurs synonymes, leurs antonymes, les patronymes qui en découlent, *etc.* Perotti range ses explications de mots dans l'ordre même des épigrammes de Martial. Si on les regroupait par ordre alphabétique, elles auraient presque la même présentation que celle des dictionnaires. Il est vrai que Calepino ne cachait pas le fait que son dictionnaire latin devait beaucoup aux descriptions de Perotti, et le *Thesaurus* de Robert Estienne se situe également dans ce même sillage de

¹ « Les mots et les choses : le commentaire à la Renaissance », in *L'Europe de la Renaissance : Cultures et Civilisations*, mélanges offerts à Marie-Thérèse Jones-Davies, Paris, Jean Touzot, 1988, p. 26. Et il faut aussi exploiter un article du même auteur : « Les transformations du genre commentaire », in *L'Automne de la Renaissance 1580-1630*, XXII^e colloque international d'études humanistes, Tours, 2-13 Juillet, 1979, études réunies par Jean Lafond et André Stegmann, Paris, J. Vrin, 1981, pp. 101-113. Le classement de commentaires et les descriptions qui suivent doivent beaucoup à ces deux articles de Jean Céard.

l'étude lexicale.

Le deuxième type de commentaire étudie généralement le vocabulaire et l'expression, voire ses référents, c'est-à-dire les notions. Et l'on peut en proposer comme exemple les *Commentaria linguæ latinæ* d'Étienne Dolet. Son tome I envisage les sens voisins et l'analogie de formation de chaque mot latin, et dans le tome II, Dolet procède à l'explication des notions qui sont désignées par les mots qu'il aborde. Ce type de commentaire ne s'intéresse pas aux choses de la réalité, mais il ne se concentre que sur les mots et les notions. Ces deux types, en effet, ne quittent pas le champ de recherche lexical, et ont relativement peu de points communs avec les *leçons* ou des *miscellanées*.

En revanche, le dernier type de commentaire, celui qui enquête sur la réalité des choses, s'en affranchit davantage. Prenons par exemple le *De asse* de Guillaume Budé¹ : bien qu'il se présente comme une étude historique, organisée en un discours continu, on peut le considérer comme un commentaire sur les choses, traitant spécifiquement ici de la monnaie et de la métrologie antiques. Ce qui caractérise en particulier le commentaire de Budé, c'est une démarche où le commentateur montre au lecteur sa procédure d'enquête elle-même. Budé ne néglige pas, bien sûr, de décrire le résultat de son enquête, mais chez lui, les passages de recherche n'ont pas moins d'importance. L'auteur vise à explorer tout ce qui entoure sujet qu'il traite, non pas à l'expliquer définitivement. C'est plutôt l'assemblage de telles digressions qui pourra tracer le contour de la réalité antique que l'auteur s'engage à étudier.

C'est ainsi que les commentaires à la Renaissance ne sont pas un, mais variés : certains se contentent, comme celui de Perotti, de rechercher

¹ Sur le commentaire de Budé, voir J.-Cl. Margolin, « De la digression au commentaire : pour une lecture humaniste du *De asse* de Guillaume Budé » in *Neo-Latin and the Vernacular in Renaissance France*, edited by Grahame Castor and Terence Cave, Oxford, Clarendon Press, 1984, pp. 1-25.

le sens des mots ; d'autres, comme ceux de Dolet, tendent à élargir leur champ d'études jusqu'aux notions. Et d'autres encore, comme l'œuvre de Budé, s'efforcent de reconstituer et de parcourir, à travers les mots ou les choses concrètes, la réalité des Anciens. De même que les sujets traités dans les *leçons* suscitent des notes philologiques d'une grande variété, les commentaires traitent ainsi, au-delà des données lexicales, de sujets divers. Surtout, le commentaire sur les choses pourrait se rapprocher des *leçons* par sa manière digressive. Cependant, dans son principe, le commentateur se focalise sur un seul texte alors que l'auteur des *leçons* peut s'engager librement sur tous les textes qu'il lui plaît d'aborder. C'est la liberté dans le choix des textes qu'il traite, qui fonde la différence entre ces deux pratiques érudites.

Les deux caractéristiques, *ordo fortuitus* et *varietas*, que l'on a distinguées comme des éléments constitutifs des *leçons*, se retrouvent également dans le genre du commentaire : un texte invite toujours à l'écriture digressive et souvent devient un lieu où se déroule un dialogue entre l'auteur du texte original et son commentateur. En tenant compte de la parenté et de la différence entre les *leçons* et les commentaires, l'on peut supposer que les *Adages* d'Érasme se rapprochent de l'un d'entre eux, voire de tous les deux, car, en raison de son arrangement un peu confus, ce recueil fait montre d'une grande variété thématique. D'ailleurs, le commentaire que fournit Erasme sur chaque adage est principalement philologique, mais souvent, au-delà de sa portée immédiate, il prend la forme d'une longue digression et propose des connaissances mêlées.

2. La stratégie d'Érasme

Les aspects de *lectiones variæ*

La première version des *Adages*, publiée en 1500 à Paris, sous le titre

d'*Adagia Collectanea*, n'était qu'un petit livre de 76 feuillets. Cette édition, relativement modeste par rapport aux éditions ultérieures¹, ne présente que 818 adages assortis de leur commentaire, mais sur ce point, nous pouvons y retrouver les caractéristiques communes aux *leçons*. Malgré le changement définitif de nature de l'œuvre avec l'édition de 1508, les *Adages* d'Érasme n'ont pas perdu leur caractéristique d'assemblage de proverbes, selon un ordre désinvolte, de sorte que nous ne nous limiterons pas à l'étude d'une seule édition, mais aborderons les caractères communs aux éditions depuis 1500 jusqu'à 1536, dernière édition parue du vivant de l'auteur².

Ce qui caractérise les *Adages*, c'est tout d'abord la variété des auteurs cités : l'auteur a glané des passages non seulement chez les auteurs classiques, mais chez ses contemporains tels que Pico della Mirandola ou Politien. Cela permet de distinguer son ouvrage d'autres collections de proverbes qui se concentrent sur un seul auteur, ou sur un thème spécifique. Fier de cette qualité que constitue à ses yeux la *docta varietas* régnant au sein des *Adages*, Érasme dès 1500, dans la lettre-dédicace à Mountjoy, en souligne la valeur esthétique en employant la métaphore de la guirlande de fleurs : « Interrompant des travaux sérieux pour cette étude d'un genre plus délicat, je me suis promené de-ci de-là parmi les jardins variés de la

¹ L'histoire des éditions d'*Adages* étant déjà bien connue, nous relèverons leurs principales éditions : (i) *Adagia collectanea*, Paris, Jean Philippi, 1500 ; (ii) *Adagiorum Chiliades*, Venise, Alde Manuce, 1508 ; (iii) *Adagiorum Chiliades*, Bâle, Froben, 1515 ; (iv) *Adagiorum opus*, Bâle, Froben, 1536. Et le nombre d'adages contenues de chaque édition est ainsi : (i)818, (ii)3260, (iii)3400, (iv)4151.

² Sur cette collection de proverbes, il existe un grand nombre d'études, mais nous en relèverons quelques-unes : M. Mann-Phillips, *The Adages of Erasmus*, Cambridge, 1964 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, 2 vols, Paris, Les Belles Lettres, 1981, pp. 761-815 ; C. Balavoine, « L'Essence de la marjolaine, ou ce qui, de l'adage, retint Érasme », in *Forme brèves*, numéro thématique de *La Licorne*, Poitiers, 1979, n° 3, pp. 159-183 ; *id.*, « Les principes de la parémiographie érasmiennne », in *Richesse du proverbe, II, Typologies et fonctions*, éd. F. Suard et Cl. Buridant, Lille, Université de Lille III, 1984, pp. 9-23 ; C. B. Beuermann, « Le renouvellement de l'esprit par l'adage », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome XLVII, 1985, n° 2, pp. 343-355 ; J. Céard, « Le proverbe selon Érasme », in *Seizième Siècle*, 2005, n° 1, pp. 17-20. Et voir aussi l'introduction par Jean-Christophe Saladin : *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2013, vol. 5, pp. 1-49, « La Révolution Humaniste ».

littérature, j'ai recueilli les plus antiques et les plus remarquables des adages comme des fleurettes de toutes sortes, puis les ai arrangés en une manière de guirlande ¹ ». L'auteur renforcera cette variété avec l'élargissement du champ des citations aux auteurs grecs dans l'édition de 1508.

Si l'on s'intéresse à la composition de chaque adage, on trouvera d'abord la transcription de l'adage étudié, puis sa référence. Ensuite, la description se trouve amplifiée grâce aux figures identiques collectées en d'autres endroits et parfois par l'explication du sens, s'il se révèle obscur. Dans ce dernier cas, il est utile de recourir au savoir philologique, historique, culturel et scientifique. Et parfois, Érasme y insère une digression fondée sur son avis personnel. Une telle digression peut évoquer celles des commentaires, pourtant, pour Érasme, elle implique moins une enquête sur la vérité des choses qu'une variation dans l'appréhension des adages. L'auteur vise avant tout à apprendre au lecteur à se procurer une connaissance variée et à se ménager des capacités de variations autour d'un proverbe. L'idéal de la *copia* régit l'ensemble de l'ouvrage.

À propos de l'arrangement des adages, on se sait que, lors de la préparation de l'édition aldine de 1508, l'auteur a transcrit des adages les uns après les autres dans un fichier, et les a rangés par ordre alphabétique. Et au moment de compiler le tout, il a placé délibérément toutes les matières en désordre. C'est ainsi que les *Adages* sont en apparence sans ordre ni règle, néanmoins, y demeure une partie qui maintient quelque système ou une cohérence : tantôt Érasme range ses adages en sens inverse de l'ordre alphabétique ; tantôt il regroupe des adages qui commencent à partir de lettres spécifiques ; tantôt il réunit une suite d'adages en fonction de leur

¹ *Les Adages, éd. cit.*, vol. 1, « Lettres Liminaires », p. 1, « *Intermissis itaque gravioris operæ lucubrationibus, hoc delicatioris studii genere per varios auctorum hortulos vagatus adagiorum vetustissima quæque maximeque insignia veluti omnigenos flosculos decerpsi et tanquam in sertum concinnavi* ».

thématique. Ce mélange de procédures, à la fois systématiques et désordonnées, peut contribuer au plaisir d'une lecture continue. L'auteur invite son lecteur à utiliser son ouvrage non pas comme un dictionnaire ou un livre de référence, mais à le parcourir à loisir et à profiter de l'immense savoir antique qui y est consigné. Comme l'a souligné Cl. Balavoine¹, les *Adages*, en raison de cet ordre fortuit ou confus, appartiennent bien au genre des miscellanées et se trouvent regroupés selon « le choix conscient d'une esthétique ». Selon nous, toutefois, il ne faudrait pas oublier que cette compilation des proverbes est munie d'un index, système qui vise en général à maîtriser l'information.

L'index, système des *loci communes*

Dans l'édition de 1508, qui renferme environ trois fois plus d'adages que la première édition, il était difficile pour le lecteur de trouver, en tournant des pages, des proverbes dont il avait besoin, en raison de la quantité de matières et du changement de format de l'œuvre, qui était passée de l'*in-quarto* à l'*in-folio*. Le lecteur n'aurait pu, sans doute, manier avec aisance ce gros volume d'adages². Afin de répondre à l'ajout de nombreux proverbes, et de maîtriser la *copia*, Érasme a préparé deux index qu'il a rédigés lui-même³ : le premier range les matières par ordre alphabétique,

¹ Balavoine, « Les principes... », *art. cit.*, pp. 17-18. Et sur la manière de l'arrangement des adages, voir Chomarat, *op. cit.*, pp. 762-764 ; Balavoine, « Bouquets de fleurs et colliers de perles : sur les recueils de formes brèves au XVI^e siècle », in *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, études réunies et présentées par Jean Lafond, J. Vrin, 1984, p. 64.

² Avant l'édition de 1508, les index avaient été établis par l'imprimeur lui-même, non pas par Érasme. En janvier 1507 à Paris chez J. Bade, lors de la publication de la première édition révisée et augmentée des *Collectanea*, l'imprimeur a rédigé l'index afin que le lecteur repère plus facilement les adages dans l'ouvrage. En outre, en 1509 chez Matthias Schürer, imprimeur alsacien, à l'occasion de la première version des *Collectanea*, Schürer a établi un index par l'ordre alphabétique. L'index, en l'occurrence, a servi non seulement à classer les proverbes, mais à augmenter la valeur marchande de l'édition. Sur les index des *Adages*, voir A. Vanautgaerden, « L'index thématique des *Adages* d'Érasme », in *Les instruments de travail à la Renaissance, Nugæ Humanisticæ*, n° 10, 2010, pp. 241-280.

³ On peut lire les lettres préfaces sur l'emploi des index de chaque édition dans A. Vanautgaerden, « La lettre d'Érasme sur les index des *Adages*. Avec une édition et

toutefois ne lui semblait pas suffisant en raison de sa simplicité. Même s'il n'avait pas été oublié dans les éditions successives, Érasme a compris la nécessité d'ajouter un autre index qui permette de regrouper les matériaux selon les thèmes traités ou les catégories abordées, à savoir par *loci* : les rubriques sont constituées non seulement de sujets moraux tels que la générosité, le courage, l'avarice, *etc.*, mais des catégories employées dans la dialectique telles que la ressemblance, dissemblance et différence, *etc.* Chaque rubrique contenant plusieurs adages, l'index même deviendra une sorte de recueils de lieux communs¹. Cela permet à Érasme de classer des milliers d'adages avec efficacité. Le système de l'index thématique sert ainsi à distinguer les *Adages* d'autres collections miscellanées qui tendent à amplifier, sans mesure et sans contrôle, la *docta varietas*.

Cependant, en général, Érasme n'était pas un homme de système. Il a ainsi mis l'accent sur l'ordre empirique : de même que chaque adage n'est pas classé systématiquement, chaque rubrique de l'index en souligne l'allure fortuite, même si elles sont partiellement rangées par ordre d'affinité et d'opposition. Si l'on veut utiliser cet index à fond, il faut le combiner avec l'index alphabétique, parce que celui-là n'est pas toujours suffisant pour trouver les adages dont le lecteur a besoin. Doit-on suggérer à cet égard que l'index, et l'ouvrage dans son ensemble, en soulignent non pas la dimension pratique, mais la valeur esthétique ?

À la vérité, l'objectif d'Érasme se trouve ailleurs. C'est, plus largement, l'éducation. Outre la recherche des adages, Érasme conseille au lecteur dans la lettre préface de 1528 : « Et pour que tu puisses encore tirer plus de fruits de cet index, le catalogue des sujets disposé selon l'accord ou

une traduction des trois versions de la lettre », in *Circuler et voyager. Les index à l'époque humaniste, Nugæ Humanisticæ*, n° 2, 2001, pp. 35-46 ; *id.* et I. Diu, « Le jardin d'abondance d'Érasme : Le *De Copia* et la lettre sur les *Adages* non éditée par P. S. Allen », in *La Varietas à la Renaissance. Actes de la journée d'étude organisée pour l'École nationale des chartes, Paris, 27 avril 2000*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2001, pp. 43-55.

¹ Cf. *Les Adages*, éd. cit., vol. 5, pp. 75-229.

le désaccord des sens, tu devras le lire avec soin maintes et maintes fois¹. » C'est précisément la dimension pédagogique sur laquelle l'auteur insiste ici. Érasme demande à son lecteur d'apprendre et d'imiter d'abord son système d'index par *loci communes*, puis de constituer son propre index². C'est dire qu'Érasme ne fournit ici qu'un modèle, ou un échantillon, d'indexation.

De ce point de vue, l'héritage d'Aulu-Gelle, c'est-à-dire la variété des sujets et l'ordre fortuit, ne sont que secondaires pour Érasme. Les *Adages*, y compris les index, bien sûr, se présentent d'une part comme une collection de savoirs antiques, et d'autre part comme l'extension de la méthode des *loci communes*, présentée dans son *De copia*³.

3. La variété chez Montaigne

Les prolongements des miscellanées

Pierre Villey a remarqué, à juste titre, que *Les Essais* de Montaigne avaient été écrits dans la période où les *leçons* et les recueils de miscellanées avaient connu leur plus grande prospérité, mais qu'ils sont aussi inspirés par ce genre littéraire lui-même⁴. Dès que l'on tourne les yeux vers la mise en page de l'ouvrage, on découvre rapidement qu'il présente une masse de texte

¹ AD LECTOREM, 1528, « *Ex hoc indice quo plus capias fructus, catalogus titulorum iuxta congruentiam ac pugnanciam sententiarum digestus, erit semel atque iterum non indiligenter perlegendus.* », in A. Vanautgaerden, *art. cit.*, 2001, pp. 44-45.

² AD LECTOREM, 1515, « *Quod si quis sibi volet alios locos vel plures vel exactiores fingere, viam indicaimus in secundo de copia commentario* [Et si quelqu'un veut pour ses besoins personnels créer d'autres entrées, encore plus nombreuses ou plus exactes, nous lui avons indiqué le chemin à suivre dans le second commentaire intitulé *De copia*]. », in A. Vanautgaerden, *art. cit.*, 2001, p. 41. Et sur la méthode dans le *De copia*, voir J. Chomarat, *op. cit.*, pp. 712-761.

³ En effet, les éditions après 1508 étaient, à cause de leur volume et de leur grand format, un peu négligées, tandis que le *Collectanea*, qui était imprimés en petit format et les épitomés paurs après 1508 étaient diffusés largement dans l'Europe entière. Néanmoins, le plaisir de lecture des *Adages* est indubitable, sur ce point, citons la conclusion d'A. Vanautgaerden, *art. cit.*, 2010, p. 267, « Ce recueil de proverbes est un labyrinthe où l'on ne craint pas de se perdre, car l'on pressent que chacune de ces impasses mène au plaisir. »

⁴ P. Villey, *Les Sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne*, 2 vol., Paris, Librairie Hachette & Cie, 1933 (2^e éd.), vol. 2, pp. 24-27.

sans rupture, et dont l'apparence ressemble à celle des *Lectiones* de Rhodiginus et que sa mise en page est également semblable à celle des *Adversaria* de Turnèbe, pour ce qui regarde au moins l'insertion de citations (néanmoins Montaigne a rédigé son ouvrage en langue vulgaire).

Par exemple, dans le chapitre I, 52 (« De la parsimonie des anciens »), on peut reconnaître que les citations des *exempla* historiques, empruntées à Sénèque, Plutarque et Valère Maxime, sont juxtaposées comme dans les *leçons* : le titre du chapitre renvoie au thème, et les citations permettent une variation autour du thème traité (ici, la sobriété ou la lésine des anciens)¹. Il en va aussi de même dans le chapitre II, 22, « Des Postes » où sont collectés les exemples qui se rapportent au système de la poste dans l'Antiquité. Dans ces deux cas, il y a peu de considérations ou de développements digressifs dûs à l'auteur, mais vu que ces exemples sont rassemblés autour d'un thème unique, on peut rapprocher ces chapitres de ceux des *leçons*.

À l'échelle de l'ensemble de l'œuvre, on retrouve en outre chez Montaigne quelques caractères communs avec les *leçons*. Les sujets traités y sont aussi variés : l'auteur aborde non seulement des topiques morales (la mort, la tristesse, la fureur et l'audace), mais des thèmes politiques et diplomatiques², voire des évènements miraculeux. Et, quant à l'ordre des chapitres, comme celui des *leçons*, certains entretiennent entre eux une certaine parenté de sujet ou une certaine continuité de discours, quant au reste, il est disposé au bon vouloir de l'auteur.

¹ Nous renvoyons à l'édition de La Pléiade. Dans la note de I, 52 (p. 1485), les éditeurs relèvent qu'« on y retrouve le système de la "leçon" : un thème auquel s'agrègent avec le temps des exemples glanés chez les historiens grecs et latins, mais aussi chez Sénèque. ».

² Sur l'affinité ou la continuité du thème politique, diplomatique et militaire, surtout observée dans le livre premier, voir George Hoffmann, *Montaigne's Career*, Oxford, Clarendon Press, 1988 ; P. Desan, « Les politiques éditoriales de Montaigne », in *Montaigne Politique, Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 29 et 30 avril 2005*, réunis par Philippe Desan, Paris, Honoré Champion, 2006, pp. 263-286. Ces deux études suggèrent qu'il y aurait chez Montaigne une intention politique, perceptible dans le choix de ses thèmes.

D'ailleurs, vu ces caractéristiques et grâce à l'excellente étude de Catherine Magnien¹, nous pouvons supposer que Montaigne a été influencé ou inspiré directement par Aulu-Gelle. Il est vrai que l'auteur des *Essais* reprend plusieurs fois les *Nuits Attiques* durant la rédaction des *Essais*, et qu'on reconnaît entre eux des affinités, telles que la position de l'auteur manifestée dans la préface, le refus de toute forme d'organisation, et l'idée d'un arrangement des matières par chapitres. Cela nous permet de rapprocher *Les Essais* du livre d'Aulu-Gelle.

En revanche, les premiers lecteurs des *Essais* ont considéré la discontinuité de composition et la variété des sujets comme des marques de parenté avec les miscellanées. Notamment des écrivains tels que La Croix du Maine et Guez de Balzac les ont estimés favorablement en reliant Montaigne à Sénèque et à Plutarque². Alors, en quoi consiste la différence essentielle entre *Les Essais* et les *leçons* ? S'il est difficile de mettre en relief la particularité des premiers pour ce qui concerne l'architecture d'ensemble de l'ouvrage, abordons ces deux genres littéraires de plus près, à l'échelle du chapitre.

Si l'on rappelle la tradition et la pratique de la *chrie*, on trouvera là des règles établies de longue date en vue de développer le discours à partir d'une sentence brève³. De même, les *leçons* (et les *Adages* également) ont

¹ Catherine Magnien-Simonin, « Montaigne et Aulu-Gelle », in *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, Septième Série, n° 41-42, 1995, pp. 7-23. Et voir aussi M. Heath, « Gellius in the French Renaissance », in *The Worlds of Aulus Gellius*, ed. L. Holford-Strevens and A. Valdi, Oxford, Oxford University Press, 2004, pp. 282-317, surtout pp. 308-317.

² Sur l'estime de la postérité envers *Les Essais* à la lumière des miscellanées, voir M.-D. Couzinet, « Les *Essais* de Montaigne et les *Miscellanées* », in *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance. op. cit.*, pp. 161-166. L'article suivant est aussi utile : J. Brody, « La première réception des *Essais* de Montaigne : fortunes d'une forme », in *L'Automne de la Renaissance 1580-1630, op. cit.*, pp. 19-30. En outre, Huet affirme ainsi : « Les *Essais* de Montaigne sont de véritables *Montaniana*, c'est-à-dire un recueil de pensées de Montaigne, sans ordre et sans liaison. », dans *Huetiana*, éd. de 1723, p. 15. (passage cité par l'édition Villey-Saulnier, « Appendice III », p. 1335)

³ Voir Henri-Irénée Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Le Seuil, 1948, t. 1, p. 260, « Bien que la brièveté soit toujours de règle, on commence ici à s'exercer au développement : le sujet est donné en deux lignes, le devoir

recours à pareil procédé : un thème, qui renvoie au titre du chapitre, est d'abord posé, puis vient l'exorde, de quelques lignes. Ensuite, le scripteur illustre le thème proposé en alléguant des textes à la fois antiques et faisant autorité, assortis de leurs références précises. Sans conclusion ni jugement sur les exemples cités, les *leçons* développent le thème grâce à un foisonnement d'exemples, collectés au cours de lectures antérieures. Pour illustrer ce processus, prenons le chapitre I, XVII des *Leçons* de Pierre Messie¹, dont le titre est « Que la mort se doit juger bonne ou mauvaise, selon l'estat auquel l'on meurt, avec exemple de la mort de plusieurs². »

	Pages	Textes	Notes
§1	75	« Le mourir une fois est chose à tous commune, mais sçavoir quand ou comment, ny de quelle manière de mort, il n'est nullement revele à aucun : et en consiste le tout d'estre trouvé en bon ou mauvais estat : de manière que la mort ne se doit nommer infortunee, sinon celle qui ne trouve l'homme en tel estat qu'il devoit estre. [...] A ce propos les exemples de la mort sont infinis, et toutesfois j'en ameneray quelques uns notables [...]. »	Exorde.
§2	75-76	« Aulugelle escrit, et Valere le grand le recite apres luy, qu'il y a en Italie une ville nomme Crotonne en la Calabre, de laquelle estoit un	Aulu-Gelle, <i>Les Nuits attiques</i> , liv. XV, XVI,

complètement rédigé peut atteindre une petite page. [...] L'élève n'avance que pas à pas, guidé par un règlement rigide qu'il doit suivre, article par article. » Et on peut relever aussi que le chapitre I, 40/14 se rapproche de la forme de la *chrie*. Les éditeurs de l'édition de la Pléiade remarque ainsi : « À la manière des chries, sorte de dissertations pratiquées depuis l'Antiquité et appuyées sur de nombreux exemples, ce chapitre est un commentaire sans cesse reconduit de la sentence initiale [...]. » (*Les Essais, op. cit.*, p. 1451)

¹ *Les Diverses leçons, avec trois dialogues dudit auteur, contenans variables et mémorables histoires, mises en français par Claude Gruget [...] augmentées, outre les précédentes impressions, de la suite d'icelles, faite par Antoine Du Verdier*, Lyon, Barthelemy Honorat, 1577.

² Nous avons introduit l'apostrophe là où elle est exigée aujourd'hui (« l'on » au lieu de « lon », *etc.*), distingué « i » de « j » et « u » de « v », rétabli l'accent sur le « e » final accentué ainsi que sur certains adverbes et prépositions (« où », « à », *etc.*).

		<p>nomme [<i>sic</i> : homme] Milon, [...] il fut en estime et commune reputation d'estre plus fort et vaillant que nul autre qui de ce temps là se trouvait. [...] Cestuy-cy d'aventure cheminant la coste d'une montaigne [...] veit entre plusieurs arbres un Chesne ayant deux grands branches [...] dont luy desireux d'enbachever l'ouverture, mit les mains aux deux branches à l'endroit de l'ouverture, et tira tant qu'il les ouvrit quelque peu plus [...] l'arbre se rejoignit en telle soudaineté, que ses deux mains demeurèrent prises dedans, en façon que ne se pouvant eschapper, et ne passant aucun par là pour luy aider, il y mourut de douleur et de faim [...]. »</p>	<p>p. 165 ; Valère Maxime, liv. IX, 12, ext. 9.</p>
§3	76	<p>« Si la mort de ce Milon fut estrange, celle d'Eschilus le poete ne le fut pas moins [...]. Une Aigle voloit d'aventure par-dessus luy en l'aer, tenant des serres une Tortue, et voyant la teste blanche d'Eschilius luy fut advis que c'estoit une pierre [...] ainsi cheut ceste Tortue sur le chef du poëte, et le luy fendit par le milieu, dont il mourut incontinent, chose fort esmerveillable [...]. »</p>	<p>Valère Maxime, liv. IX, 12, ext. 2.</p>
§4	77	<p>« Baptiste Fulgose en un fort beau livre qu'il a fait des exemples, recite la mort infortunee d'un Roy de Navarre, nommé Charles : Ce prince estoit vieil et fort malade, sentant douleur en tous ses nerfs. [...] ils [les médecins] le firent envelopper dedans du linge, tou baigné en eau de vie [...]. [Le prince] approcha une chandelle ardante [...] il fut bruslé parmi ses flammes : ainsi il fut guari de la douleur qu'il avoit aux nerfs, et pareillement de tous ses autres maux. »</p>	<p>B. Fulgoso, <i>De dictis memorabilibus collectanea</i>, éd. de 1508, IX, XII, « <i>De inusitatis generibus mortis</i> », « De Carolo nauariensi rege. »</p>
§5	77	<p>« La mort aussi de Philemon fut fort facecieuse [...] [il] s'en print si fort à rire que la fin de son ris fut accompagné à celle de la vie. »</p>	<p>Valère Maxime, liv. IX, 12, ext. 6.</p>
§6	77	<p>« Or voyons donc quand c'est que l'on peut estre assuré de la mort, si en riant les hommes meurent. L'on raconte encore que Philistion poëte comique mourut en riant. »</p>	

§7	77	« Aussi s'est-il trouvé plusieurs hommes morts de joye, du nombre desquels sont Denis tiran de Sicile, Dragoras, et la dame Romaine, voyant son fils revenu, qu'elle pensoit estre mort à la bataille. »	Sur Dionysus tyran et la femme romaine, voir Pline l'Ancien, <i>Histoire naturelle</i> , VII, LIII, 180. Et quant à « Dragoras », il semble que l'auteur recopie mal le nom de Diagoras rhodien, mais les autres épisodes que Fulgoso rapporte ne se trouvent pas ici. Voir B. Fulgoso, <i>éd. cit.</i> , IX, XII, « De Diagora rhodio & Chilone philosopho »
§8	77	« L'aventure du pasteur Cratis fut pareillement fort estrange, car luy estant endormi en la montaigne parmi ses chevres, un bouc le tua par jalousie qu'il avoit d'une chievre, avec laquelle Cratis pervertissoit abominablement l'ordre de nature. Loys Celie et Volateran le racontent, alleguans quelques auteurs Grecs. »	Cf. Élien, <i>Histoire des animaux</i> , VI, 42. Voir aussi C. Rhodiginus, <i>Antiquarum lectionum</i> , XV, XXXII
§9	77	« Je laisse derriere plusieurs autres sortes de morts, comme du pape Boniface qui mourut de rage affamée en prison : de Richard le second, Roy d'Angleterre : de l'archevesque de Magonce qui fut tué, et mangé d'une grande multitude de Rats : de Decius empereur, duquel Emile Victor escrit, qu'estant victorieux il fut trouvé mort et noyé dedans un lac. »	
§10	77	« En cette sorte est mort de nostre temps Loys Roy de Hongrie : et Sforce, père de ce bon capitaine le duc François Sforce, se noya pensant secourir un de ses pages. »	
§11	78	« André Roy de Provence, mourut par la main de sa femme, qui	

		aidee de quelques autres femmes, le pendit et estrangla. L'empreue Tibere fut aussi empoisonné par sa femme Agrippine. »	
§12	78	« Par ainsi les rois, princes, et grans seigneurs sont aussi bien subiets aux infortunes et malheuses morts, comme sont les pauvres et petits : encore que quelquefois ils y pensent et en vain. »	Conclusion ou « leçon » déduite des exemples de §9-11.

Dans ce tableau, on voit la juxtaposition des exemples pris non seulement d'œuvres antiques, mais de recueils contemporains (sauf §1 et §12). L'auteur entasse les exemples de morts extraordinaires et produit une variation autour de cette thématique, cependant nous semble-t-il, ils ne concernent pas forcément au thème initialement posé. Messie n'entend plus se demander si la mort décrite dans chacun de ses exemples se révèle bonne ou mauvaise. La fin du chapitre ne répond pas non plus à l'ensemble du discours. Messie ne déduit sa conclusion ou « leçon » que des exemples rapportés dans les §9-11. On a l'impression qu'il n'y a pas de cohérence du discours ni de jugement exprimé par l'auteur sur le thème ou les exemples retenus.

Le mouvement de la réflexion

Dans *Les Essais*, en revanche, Montaigne n'argumente pas sur divers sujets, mais il met en place des points de réflexion sur lesquels il exerce son jugement¹. Abondants sont les jugements alors que le sujet est toujours un : le « moi ». Ce ne sont pas des variations sur un thème, mais c'est la variété même des choses sur laquelle se fonde le jugement de l'auteur². Ici,

¹ Selon Fausta Garavini (« Au 'sujet' de Montaigne. De la leçon à l'écriture du moi », in *Carrefour Montaigne*, Pisa et Genève, Edizioni ETZ, Editions Slatkine, 1994, pp. 63-93), la grande différence entre les recueils de lieux communs et *Les Essais* consiste dans le traitement des *exempla* historiques. Les premiers juxtaposent des éléments en vue de leur réutilisation, alors que Montaigne les retient comme des points sur lesquels il doit exercer son jugement.

² Sur le rapport entre la variété et l'ordre, une remarque de Jean Céard (*La nature et les prodiges*, Genève, Droz, 1977, p. 232) est éclairante : « [...] la variété est régie par un *ordre*. Il faut même dire qu'inversement la variété est nécessaire à l'ordre.

le discours et la pensée sont indissociables : « Je vois au change, indiscrettement et tumultuairement ¹ : mon stile, et mon esprit, vont vagabondant de mesmes. » (III, 9, 1041) Ainsi, la disposition sans ordre ni classement n'est que le reflet de la démarche de la pensée de l'auteur².

Pour nous en persuader, abordons le chapitre I, 18/19, « Qu'il ne faut juger de nostre heur, qu'après la mort ». En effet, Montaigne traite ici du même thème que P. Messie, dont nous avons présenté le chapitre ci-dessus : personne ne devrait être réputé heureux de son vivant. En comparant la structure du chapitre et le déroulement du discours chez Montaigne avec ceux chez Messie, on dégagera la différence entre ces deux auteurs, voire entre les deux genres.

Ces deux propositions sont rigoureusement complémentaires : car, dans un ensemble donné, seule l'existence de différences l'empêche de s'abîmer dans la confusion, et seule l'existence d'un ordre des différences le retient de s'effondrer dans le chaos. Tel est le sens plein de la notion de « variété des choses ». » Grâce à son dessein de décrire son « moi », Montaigne maintient la cohérence du discours au sein de ses *Essais*.

¹ À propos de ce mot, J. M. Chatelain, *art. cit.*, p. 181, n. 42 remarque que c'est précisément une topique, « *sermo tumultuaris* », partagée par les auteurs de *leçons*, et qu'il est possible que Montaigne ait pris cette topique non seulement d'Aulu-Gelle, mais chez son maître Turnèbe (dans la lettre de dédicace à M. de L'Hospital, Turnèbe introduisait son œuvre comme « *tumultuaria scriptura* », voir *supra*). Néanmoins ici, semble-t-il, Montaigne souligne moins le désordre de sa disposition, que la conformité de son style avec son esprit.

² Montaigne utilise souvent les métaphores concernant le pied, pour représenter la démarche du discours. Voir à ce sujet, M. McGowan, « “Il faut que j'aïlle de la plume comme des pieds” (III, 9, 991b) », in *Rhétorique de Montaigne*, éd. F. Lestringant, Paris, H. Champion, 1985, pp. 165-173. Certes, le discours de Montaigne paraît se détourner souvent, mais cela n'implique pas toujours une digression comme le montre Quintilien dans le ch. IV, 3 ou comme le fait Érasme dans ses *Adages*. Sur le rapport entre la conformité de l'écriture à l'esprit et le rejet de la rhétorique traditionnelle, voir une fine analyse de Randa Sabry, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales, 1992, pp. 116-122. Voir aussi le travail à la fois analytique et synthétique de G. Milhe Poutingon, *Poétique du digressif : la digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012, surtout p. 248 sq.

	Pages ¹	Textes	Notes
§1	80/78a	« <i>Scilicet ultima semper / Expectanda dies homini est, dicique beatus / Ante obitum nemo, supremaque funera debet.</i> »	Ovide, <i>Métamorphoses</i> , III, 135-137.
§2	80/78-79a	« Les enfans sçavent le conte du Roy Crœsus à ce propos : lequel ayant esté pris par Cyrus, et condamné à la mort, sur le point de l'exécution, il s'escria, Ô Solon, Solon [...] l'avertissement qu'autrefois luy avoit donné Solon : que les hommes [...] ne se peuvent appeler heureux, jusques à ce qu'on leur ayt veu passer le dernier jour de leur vie, pour l'incertitude et varieté des choses humaines [...]. »	Plutarque, <i>Vie de Solon</i> , f° 65CDEF. Cf. Hérodote, I, 86
§3	80/79a	« Et pourtant Agesilaus, à quelqu'un qui disoit heureux le Roy de Perse, de ce qu'il estoit venu fort jeune à un si puissant estat : Ouy-mais, dit-il, Priam en tel aage ne fut pas malheureux. »	Plutarque, <i>Œuvres morales</i> , « Les dictes notables des Lacedemoniens », XXVII, f° 211C (tr. Amyot).
§4	80/79a	« Tantost des Roys de Macedoine, [...] il s'en faict des menuysiers et greffiers à Rome »	Allusion à Alexandre, fils de Persée. Plutarque, <i>Vie de Paul Émile</i> , LIX.
§5	80/79a	« des tyrans de Sicile, des pedants à Corinthe »	Allusion à Denys le Jeune. Plutarque, <i>Vie de Timoléon</i> , XX. Voir aussi Cicéron, <i>Tusclanes</i> , III, 27. Cet exemple devient un proverbe : « <i>Dionysium Corinthisse</i> ». Voir Quintilien, <i>Inst. Or.</i> VIII, VI, 52.

¹ Nous indiquons le numéro de page de l'édition de la pléiade avec celui de Villey-Saulnier.

§6	80/79a	« d'un conquerant de la moitié du monde, et Empereur de tant d'armées, il s'en faict un miserable suppliant des belitres officiers d'un Roy d'Ægypte [...]. »	Plutarque, <i>Vie de Pompée</i> , CII.
§7	80/79a	«Et du temps de nos peres ce Ludovic Sforce dixiesme Duc de Milan, sous qui avoit si long temps branslé toute l'Italie, on l'a veu mourir prisonnier à Loches [...]. »	Guichardin, <i>Storia d'Italia</i> , IV, XIV.
§8	80/79c	« La plus belle Royne, vefve du plus grand Roy de la Chrestienté, vient elle pas de mourir par la main d'un Bourreau ? indigne et barbare cruauté ! »	Texte ajouté après 1588. Allusion à Marie Stuart.
§9	80-81/79a	« Et mille tels exemples. Car il semble que comme les orages et tempestes se piquent contre l'orgueil et hautaineté de nos bastimens, il y ayt aussi là haut des esprits envieux des grandeurs de ça bas. [...] Et semble que la fortune quelquefois guette à point nommé le dernier jour de nostre vie, pour montrer sa puissance, de renverser en un moment ce qu'elle avoit basty en longues annees [...]. »	Sur la force surnaturelle, voir Horace, <i>Odes</i> , III, x, 9-12. La citation directe de Lucrèce, V, 1233-35. Et à propos de la fortune, voir Sénèque, <i>Lettres</i> XCI et XCVIII. Le mot de Laberius est pris de Macrobe, <i>Saturnales</i> , II, VII.
§10	81/79a	« Ainsi se peut prendre avec raison, ce bon advis de Solon. Mais [...] je trouve vray-semblable, qu'il ayt regardé plus avant ; et voulu dire que ce mesme bon-heur de nostre vie [...] ne se doive jamais attribuer à l'homme, qu'on ne luy ayt veu jouer le dernier acte de sa comedie [...]. »	L'idée développée se trouve dans Plutarque, <i>Œuvres morales</i> , « De la tranquillité de l'ame », XIX, f° 68 ^E (tr. Amyot).
§11	81-82/79-80a	« En tout le reste il y peut avoir du masque [...]. Mais à ce dernier rolle de la mort et de nous, il n'y a plus que faindre [...]. Voyla pourquoy se doivent à ce dernier traict toucher et esprouver toutes les	La citation directe de Lucrèce, III, 57-58. Voir aussi Sénèque, <i>Lettres</i> XXVI et LXXXII.

		autres actions de nostre vie [...]. Je remets à la mort l'essay du fruict de mes estudes. Nous verrons là si mes discours me partent de la bouche, ou du coeur. »	
§12	82/80b	« J'ay veu plusieurs donner par leur mort reputation en bien ou en mal à toute leur vie. Scipion beau-pere de Pompeius rabilla en bien mourant la mauvaise opinion qu'on avoit eu de luy jusques alors. »	L'exemple de Scipion est pris de Sénèque, Lettre XXIV.
§13	82/80b	« Epaminondas interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Chabrias, ou Iphicrates, ou soy-mesme : Il nous faut voir mourir, dit-il, avant que d'en pouvoir resoudre. [...]. »	Plutarque, <i>Œuvres morales</i> , « Les Dicts notables des anciens roys », XXII, f° 201B (tr. Amyot)
§14	82/80b	« [...] en mon temps trois les plus execrables personnes, que je cogneusse en toute abomination de vie, et les plus infames, ont eu des morts réglées, et en toute circonstance composées jusques à la perfection. »	exemple non livresque, tiré de l'expérience de Montaigne.
§15	82/80c	« Il est des morts braves et fortunées. Je luy ay veu trancher le fil d'un progrez de merueilleux avancement [...] Et devança par sa cheute, le pouvoir et le nom, ou il aspiroit par sa course. »	Allusion de la mort d'Henri de Guise ¹ .
§16	82/80b	« Au jugement de la vie d'autruy, je regarde tousjours comment s'en est porté le bout, et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est à dire quietement et sourdement. »	Une variante du dernier passage dans l'Exemplaire de Bordeaux : « quietement et seurement »

¹ Voir R. Trinquet, « Une identification controversée », in *BSAM*, V^e série, n^{os} 18-19, avril-septembre 1976, pp. 7-12.

Ce chapitre consiste principalement en l'amplification de l'apophthegme de Solon. La citation ovidienne (§1) en présente d'entrée le thème ou le sujet. L'exemple suivant (§2) est si fameux qu'il est rapporté non seulement par des auteurs de l'Antiquité (Aristote, Plutarque, Valère Maxime), mais aussi par Érasme, Lycosthène, *etc.* La juxtaposition des exemples (§3-8) montre l'inconstance de la vie humaine et l'impossibilité de la prévision. À ce stade, elle se rapproche de celle de *leçons*, parce que Montaigne nourrit son discours grâce aux exemples collectés au fil de sa lecture comme le fait l'auteur des *Leçons*. Et Montaigne tire des exemples l'idée que la fortune vient soudainement défaire ce qu'elle a fait. Puis l'essayiste développe cette idée dans un sens philosophique (§9). Il met en valeur la qualité de la mort pour juger de la vie passée. Dans cet ordre d'idée, il affirme que sa propre mort sera la pierre de touche de ses *Essais* (§10-11). Le texte de 1580 s'achève ici (sauf l'addition de l'exemple de Marie Stuart). Certes, vu que les exemples sont accumulés et constituent la variation autour du thème, le discours de Montaigne se rapproche de celui d'une *leçon*, mais on peut souligner explicitement la cohérence et l'évolution des idées au sein de ce chapitre. Les exemples allégués ne sont pas simplement la matière du discours, mais fonctionnent comme des éléments de preuve en vue de fortifier l'argumentation¹. « Je remets à la mort l'essay du fruit de mes études. » : cette phrase ne renvoie pas seulement à l'apophthegme de Solon, cité en début de chapitre, mais aussi au projet même des *Essais*. Les ajouts opérés en 1588 corrigent, pourtant, cette ambition de l'essayiste, et renversent la logique traditionnelle : la qualité de la mort n'est plus utile pour juger de la qualité de la vie passée (§12-14). Un ajout après 1588 fait

¹ F. Goyet relève, en analysant les premiers chapitres du livre I (ch. 1-6), que les exemples cités par l'auteur ne servent pas à l'ornement du discours, mais à la preuve d'un raisonnement en tant qu'arguments. Voir « La démarrage des *Essais* (I, 1-6) : la séduction par les exemples », in *Montaigne : une rhétorique naturalisée ? Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 7 et 8 avril 2017*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 57-71.

une allusion de la mort d'Henri de Guise, assassiné par Henri III à Blois le 23 décembre 1588. Il souligne que la mort soudaine peut paradoxalement perfectionner ce qui n'a pas été accompli du vivant du défunt (§15). Enfin, l'essayiste nuancera sa propre ambition : il espère désormais une mort paisible et tranquille (§16).

De la partie §12 jusqu'à la fin du chapitre, on peut relever une correction et un changement d'idée. Montaigne se détourne du thème présenté en 1580, cependant, le discours reflète bien son jugement, à différentes périodes de sa vie. Son jugement, qui varie selon la chronologie, crée la diversité des exemples et des idées. En fin de compte, le chapitre des *Leçons* propose une variation autour du thème retenu et traité, alors que le chapitre des *Essais* présente la variété produite par l'inconstance à la fois de la réalité et de l'esprit de l'auteur.

* * *

Profondément sensible à la variété des choses, Montaigne rejette la systématisation de données comme le classement par catégories et la distribution de textes choisis selon des topiques, autrement dit les *loci communes*. Il précise ainsi ce point :

Je laisse aux artistes, et ne sçay s'ils en viennent à bout, en chose si meslée, si menue et fortuite, de renger en bandes, ceste infinie diversité de visages ; et arrester nostre inconstance, et la mettre par ordre. Non seulement je trouve malysé, d'attacher nos actions les unes aux autres : mais chacune à part soy, je trouve malysé, de la designer proprement, par quelque qualité principale : tant elles sont doubles et biggarées à divers lustres¹.

¹ III, 13, 1124. Et, voir aussi II, 1, 351-352, « Ceux qui s'exercent à contreroller les actions humaines, ne se trouvent en aucune partie si empeschez, qu'à les r'apiesser et mettre à mesme lustre : car elles se contredisent communément de si estrange façon, qu'il semble impossible qu'elles soient parties de mesme boutique. [...] veu la naturelle instabilité de nos mœurs et opinions, il m'a semblé souvent que les bons

Ce passage montre de façon explicite que Montaigne tourne le dos à l'esprit qui gouverne les recueils de lieux communs¹. Il abandonne cette maîtrise d'information aux savants, ou bien aux éditeurs comme T. Zwinger. Ce dernier a effectivement pour ambition de contenir tous les savoirs qui concernent l'homme dans son grand recueil, et de les maîtriser par le système fondé sur la logique aristotélicienne. Pour cet éditeur diligent, tous les événements humains, tous les dits et faits inscrits dans l'histoire doivent servir à tirer des préceptes moraux en vue de l'action². En revanche, Montaigne n'a nulle confiance en le classement raisonné, ni en la valeur instructive des exemples : « Tout exemple cloche. Et la relation qui se tire de l'expérience, est tousjours defaillante et imparfaicte. » (III, 13, 1116) Pour l'essayiste, les choses et les opinions humaines sont si variées et si diverses qu'il est difficile de les ranger systématiquement et d'établir un jugement constant et cohérent à leur sujet ou à partir d'elles : « La consequence que nous voulons tirer de la conference des evenemens, est mal seure, d'autant qu'ils sont tousjours dissemblables. Il n'est aucune qualité si universelle, en cette image des choses, que la diversité et variété. » (III, 13, 1111)

auteurs mesmes ont tort de s'opiniâtrer à former de nous une constance et solide contexture. Ils choisissent un air universel, et suyvant cette image, vont reneant et interpretant toutes les actions d'un personnage, et s'ils ne les peuvent assez tordre, les renvoient à la dissimulation. » Il est clair que Montaigne est persuadé de l'impossibilité de classer les choses humaines selon des catégories ou des topiques.

¹ Hugo Friedrich relève, à juste titre, que l'acte de collecter et de conserver des textes chez Montaigne n'a pas un but didactique : « L'accumulation à la manière des florilèges, la bigarrure des sujets, perdent chez lui leur caractère didactique et pédant. [...] Ce qui n'était que mode et confusion dans les *Leçons* et centons devient chez lui un style qui se sert du désordre parce que celui-ci peut être le réceptacle d'un ordre organique. » Voir *Montaigne*, tr. R. Rovini, Paris, Gallimard, 1968, p. 359.

² En se distinguant de l'historien pour qui la véracité des faits traités a la première importance, Zwinger s'identifie au « *rhapsodus* », qui cherche à connaître la vertu et le vice à partir des exemples historiques. Voir son *Theatrum humanæ vitæ*, Bâle, Episcopius, 1586, Proscientia, sig. [***6] v°, « *Historici ethici, qui ueritatis primam curam habent, ne suspicionem aliquam peruersi ob affectuum impotentiam iudicii praebeant, sententiam suam uel omnino non interponunt, uel quam modestissime. Rhapsodus autem, rei ueritatem ab Historico mutuatus, cum utiorum & uirtutum cognitionem inprimis spectet, maiore fruiter libertate [...].* »

Cette vision du monde le conduit à une attitude sceptique : aucune connaissance ne parvient à la certitude. En particulier, cette posture est marquée le plus clairement au sein de la discussion conduite dans le chapitre II, 12, l'« Apologie de Raimond de Sebonde ». Or, ce dernier n'est pas seulement un chapitre philosophique, mais aussi un texte discursif. Et l'on sait bien qu'il y a un lieu commun qui peut bien s'adapter à la discussion sceptique. C'est le lieu commun qui traite d'un problème par deux sens opposés, à savoir par le pour et le contre (*pro et contra*). Par conséquent, nous nous donnons pour but, dans le chapitre suivant, de voir comment ce lieu commun trouve son application dans le texte des *Essais*.

CHAPITRE 3

L'apologiste hâtif : les *loci communes in utramque partem*

Ce qui a fortement contribué à la formation intellectuelle des auteurs de la Renaissance, c'est avant tout l'*imitatio* : à travers l'imitation des auteurs antiques, les humanistes ont tenté de développer leur capacité à composer dans la langue classique, voire de se rapprocher de la mentalité des anciens. On peut dire que l'imitation, pour eux, était un moyen de comprendre la culture de l'Antiquité dans son ensemble, mais aussi leur objectif même¹.

La génération à laquelle Montaigne appartient avait compris à fond les problèmes posés par la querelle cicéronienne. Elle n'a donc pas opté d'une manière simpliste pour un choix tel que l'imitation servile, mais elle a, d'une part, transféré l'abondance et l'élégance des auteurs classiques dans la langue vernaculaire, et d'autre part cherché un nouveau modèle de style. La pratique à laquelle Montaigne a pu se livrer dans ses *Essais* constitue précisément le juste milieu entre ces deux pôles : sans perturber son propre style français, Montaigne fait et insère des citations dans son propre texte en manifestant son respect envers les auteurs antiques. Pour lui, ce qui est le plus important, ce n'est pas l'imitation des auteurs antiques, mais l'accommodation des textes empruntés à son œuvre. De ce point de vue, Montaigne se trouve l'héritier des idées érasmiennes développées dans le

¹ August Buck relève l'*imitatio* et les *loci communes* comme des formes d'études qui ont formé la mentalité des hommes de la Renaissance. Voir son article, « Die 'Studia Humanitatis' und ihre Methode », in *BHR*, t. XXI, 1959, pp. 273-290.

cadre de la controverse autour de l'imitation cicéronienne¹.

Par ailleurs, non seulement dans la pédagogie renaissante, mais dans d'autres domaines, on peut admettre la validité de la pratique du cahier de lieux communs. En tant que trésor de sentences antiques, le cahier contribue notamment au renforcement de la mémoire des étudiants et à l'entraînement à la composition latine. En outre, aux humanistes devenus adultes il permet, d'une part, la pratique d'une lecture critique, grâce aux topiques systématisées, et il leur fournit d'autre part de nombreux matériaux pour construire leurs ouvrages². En un mot, le cahier de *loci communes* était un instrument de travail et un outil indispensable à tous ceux qui voulaient lire et écrire à la Renaissance.

Il n'est pas douteux que Montaigne a appris la méthode du cahier de notes, même si on n'a bien entendu jamais retrouvé de cahier ou de carnet qu'il aurait rédigé³. Rappelons le fait qu'un cahier de ce type sert généralement aux étudiants qui ne possèdent pas le texte original des ouvrages antiques et aux humanistes qui ne disposent pas d'assez de temps pour la lecture⁴. Montaigne, en revanche, possédait, à l'en croire, un millier d'ouvrages originaux et a organisé son retrait des charges publiques juste avant d'entreprendre la rédaction de son ouvrage. C'est pourquoi il n'a pas

¹ Sur ce thème et l'influence érasmienne portant sur Montaigne, voir M. Magnien, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », in *Rhétorique de Montaigne*, (éd.) Lestringant, H. Champion, 1985, pp. 85-99 ; *id.*, « 'Latiniser en François' : citation et imitation dans les *Essais* », in *Montaigne in Cambridge, proceedings of the Cambridge Montaigne Colloquium 7-9 April 1988*, ed. Philip Ford and Gillian Jondorf, Cambridge French Colloquia, 1989, pp. 7-23.

² Sur les profits de la méthode des *loci communes*, voir A. Blair, « Bibliothèques portables : les recueils de lieux communs dans la Renaissance tardive », in *Le pouvoir des bibliothèques : La mémoire des livres en Occident*, sous la direction de Marc Baratin et Christian Jacob, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 84-106.

³ Voir P. Porteau, *Montaigne et la vie pédagogique de son temps*, Paris, Droz, 1935, pp. 190-208 ; P. Schon, *Vorformen des Essays in Antike und Humanismus : ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte der Essays von Montaigne*, Wiesbaden, F. Steiner, 1954, pp. 63-74 ; Buck, *art. cit.*, pp. 188-189.

⁴ Voir J.-Cl. Margolin, Jan Pendergrass et Marc Van der Poel, *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI^e siècle. Étude, transcription et commentaire d'un cahier de latin d'un étudiant néerlandais*, Paris, Guy Trédaniel Éditeur, 1991, surtout, p. LXVIII.

forcément besoin d'un tel cahier, d'autant qu'il avait avec le temps directement inscrit les citations qui avait retenu son attention au sein des chapitres déjà publiés de ses *Essais*¹.

Cependant, on ne saurait oublier le fait qu'il y a cinquante-quatre inscriptions à la fois grecques et latines gravées sur les solives de sa « librairie », là où précisément Montaigne écrivait ses essais. Orner et couvrir les meubles de sa maison avec des sentences, *sententiae*, est une idée venue d'Érasme. Ce dernier a en effet préconisé cette pratique en vue d'acquérir une solide connaissance de la littérature antique. Et il définit dans son *De copia loci communes* comme des sentences mêmes, qui sont rangées sous des rubriques, *loci*. Or, les inscriptions dans la bibliothèque de Montaigne sont des sentences philosophiques et bibliques, et elles obéissent quelque peu à une disposition thématique, comme si elles étaient organisées selon certaines rubriques. De ce point de vue, les sentences peintes du plafond de la bibliothèque ne sont que des *loci communes* érasmiens². En outre, la plupart de ces inscriptions sur les poutres sont mises à contribution dans le chapitre le plus long de l'ouvrage, l'« Apologie de Raimond de Sebonde » (désormais l'« Apologie »). Cela implique que Montaigne a transféré des citations ou des sentences présente sur ces solives jusque dans cet essai, de même que les auteurs contemporains ont recueilli la matière de leurs discours dans leur cahier de lieux communs. Le plafond de sa

¹ *Les Essais*, I.24.141, « Je m'en vay escornifflant par-cy par-là, des livres, les sentences qui me plaisent ; non pour les garder (car je n'ay point de gardoire) mais pour les transporter en cettuy-cy [...]. »

² Érasme, *De ratione studii*, éd. J. Cl. Margolin, dans *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami : recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, Amsterdam : North-Holland, 1969-, (désormais ASD), I-2, p. 119, « [...] si quaedam breuiter sed insigniter dicta, velut apophthegmata, prouerbia, sententias, in frontibus atque in calcibus singulorum codicum inscribes, quaedam anulis aut poculis insculpes, nonnulla pro foribus et in parietibus aut vitreis edam fenestris depinges, quo nusquam non occurrat oculis, quod eruditionem adiuuet. » ; A. Legros, *Essais sur poutres : peintures et inscription chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000, pp. 19-25 et en particulier, p. 23, n. 14, « La “librairie” de Montaigne présente, quant à elle, une collection de *loci communes sive sententiæ* au sens d'Érasme. »

bibliothèque joue donc pour Montaigne le rôle d'une sorte de cahier, et le chapitre de l'« Apologie » se trouve être un espace où sont réunies des citations tirées de ce *locus*.

Dans cette perspective, pourrait-on rapporter la rédaction de l'« Apologie » à la pratique des *loci communes* ? En effet, les *loci communes* érasmien, c'est-à-dire les sentences elles-mêmes contribuent à fortifier l'argumentation développée dans ce chapitre, comme ornement ou comme témoignage faisant autorité. De plus, les *loci communes* issus de la rhétorique classique visent également à développer la démonstration et à amplifier la discussion, comme le montre Cicéron. Ce à quoi procède Montaigne dans ce chapitre, c'est précisément de remettre en cause la théologie naturelle et défendre la foi catholique. Pour confirmer la proposition, il faut développer et amplifier le discours. En ce sens, il est pertinent pour Montaigne de recourir aux moyens rhétoriques, aux *loci communes*.

Or, est-il anachronique d'appliquer la méthode des *loci communes*, issue de la rhétorique classique, à la lecture d'une œuvre de la Renaissance ? Même si Érasme ou Mélanchthon ont accordé un nouveau sens aux *loci communes*, les humanistes de ce temps-là comprenaient principalement ces derniers à la lumière de la rhétorique de Cicéron et Quintilien, et donc il serait pertinent aussi de soutenir ce point de vue classique. Ceci est attesté justement dans le classement des *loci communes* opéré dans l'*Ecclésiaste* d'Érasme¹. Traitant de la théorie rhétorique et de la pratique du sermon, le Rotterdamois propose les quatre lieux (communs) suivants² :

¹ Outre ce classement d'Érasme, nous verrons un sommaire des *loci communes*, servant à l'argumentation dialectique mais aussi à l'amplification rhétorique, dans un chapitre du manuel rhétorique de L. Carbone, *De Oratoria et dialectica inventione, vel de locis communibus libri quinque*, Venise, D. Zenarum, 1589, I, cap. xviii, « *Quid nomine loci communes & proprii intelligendum sit, & uariæ locorum communium diuisiones* », pp. 86-90.

² *Eccelesiastes (libri I-II)*, éd. J. Chomarat, ASD, V-4, pp. 400-402.

- (i) les lieux communs traités par deux parties (*Loci dicuntur communes, quod ab vtraque parte tractentur*)
- (ii) l'amplification des vertus et le grandissement des vices (*amplificationes virtutum et exaggerationes vitiorum*)
- (iii) les sièges d'arguments (*sedes argumentorum*)
- (iv) l'ensemble des accidents possibles de chaque substance (*quid omnino cuique rei accidat*)

Les deux premiers sont les *loci communes* pour amplifier le propos du discours, tandis que les deux derniers, lesquels dans la plupart de cas, on appelle simplement les *loci*, servent à organiser et à classer des points de vue dans la dialectique¹. C'est ainsi qu'il ne nous faut pas limiter le sens des lieux communs de la Renaissance aux rubriques des recueils de lieux communs. Si nous portons un regard rhétorique sur le texte de l'« Apologie », nous pouvons y trouver par excellence les deux premiers *loci communes* venus de la rhétorique ancienne. Au début de ce chapitre, on étudiera d'abord (i) les lieux communs traités par les deux parties.

1. *Loci communes in utramque partem*

La description théorique

Ce *lieu commun* désigne la manière de discuter le pour et le contre d'une proposition, de traiter le sujet en deux sens opposés. Cicéron explique

¹ Montaigne fait mention des « lieux » au sens dialectique. Voir l'« Apologie », p. 571, « Le Dialecticien se rapporte au Grammairien de la signification des mots : le Rhetoricien emprunte du Dialecticien les lieux des arguments [...]. » (Nous soulignons) Par ailleurs, Fr. Goyet analyse l'un des « lieux », le *locus ab etymologia*. Voir « Le *locus ab etymologia* à la Renaissance », in *Discours étymologiques, Actes du Colloque international, organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Bâle, Freiburg i. Br., Mulhouse, 16-18 mai 1988, éd. J.-P. Chambon et G. Lüdi, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, pp. 173-184. À titre d'exemple, on peut relever que, dans le chapitre I, 9, Montaigne développe son propos à partir de l'étymologie du verbe « mentir », en se référant à P. Messie ou à Aulu-Gelle (I, 9, 57).

dans le *De inventione* qu'il est employé pour argumenter un fait encore douteux tel que les rumeurs, les indices, les témoignages et les aveux sous la torture¹. Dans ce cas-là, le fait n'étant pas établi, il faut préciser, autrement dit, amplifier l'enjeu, en traitant le pour et le contre. Et dans le *De oratore*, Cicéron a étendu le cadre de l'application de cette méthode jusqu'à la notion générale :

Ailleurs encore, ils consistent en ces discussions à double face, où l'on peut, généralisant la question, soutenir avec abondance le pour et le contre. Aujourd'hui ce dernier exercice paraît appartenir en propre aux deux écoles de philosophie dont j'ai parlé [...]. En effet, sur la vertu, le devoir, le bon et le juste, la dignité, l'utilité, l'honneur, l'ignominie, les récompenses, les châtements et d'autres points semblables, nous devons, nous aussi, avoir le talent et l'art de parler dans les deux sens opposés².

Dans cette description, il faut prêter attention à deux points : (a) « généralisant la question (*de universo genere*) » ; (b) « propre aux deux écoles de philosophie (*propria duarum philosophiarum*) ».

(a) « généralisant la question (*de universo genere*) ». Cela signifie que l'on traite de la question en visant la généralité, non la particularité. L'énumération des notions par Cicéron nous le confirme. Ici il ne s'agit pas d'un fait particulier qui concerne quelqu'un ou quelque chose, mais d'un fait général. Pourtant, la rhétorique est fondamentalement un art de traiter la question particulière : la recommandation, l'éloge, le blâme, l'accusation

¹ *De l'invention*, texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994, II, 48.

² *De l'orateur*, III. 107, « *alii uero ancipitis disputationes, in quibus de uniuerso genere in utramque partem disseri copiose licet. Quae exercitatio nunc propria duarum philosophiarum, de quibus ante dixi, putatur ; [...] de uirtute enim, de officio, de aequo et bono, de dignitate, utilitate, honore, ignominia, praemio, pœna similibusque de rebus in utramque partem dicendi etiam nos et uim et artem habere debemus.* » Nous renvoyons à la traduction par E. Courbaud et H. Bornecque dans l'édition des Belles Lettres, 1930, p. 42

et la défense, et la délibération de la décision politique, tous les discours oratoires consistent à discuter le problème dans sa particularité ; le sujet concerne toujours les personnes et les choses définies en fonction de circonstances concrètes. Au contraire, la discipline qui aborde la question générale, c'est plutôt la philosophie, qui a emprunté sa façon de traiter à la dialectique.

Cicéron fait souvent mention de cette distinction entre question particulière et question générale. C'est ainsi que dans les *Topica*¹, on explique que celle-là est appelée l'*hypothesis* chez les Grecs et à Rome la *causa*, tandis que celle-ci est également appelée la *thesis* et le *propositum*. Quintilien résume bien ce classement ainsi :

Les questions indéfinies sont celles qui peuvent être soutenues ou réfutées sans référence aux personnes, aux temps, aux lieux ou à d'autres circonstances analogues : les Grecs les appellent *θήσεις* « thèses », Cicéron « propositions », d'autres « questions universelles relatives aux citoyens », d'autres « questions de portée philosophique » [...]².

Les questions définies impliquent, au contraire, des faits, des personnes, des circonstances de temps, etc. ; elles sont appelées *ὑποθέσεις* (hypothèses) par les Grecs, « causes » par nous. Ici, toute question paraît tourner apparemment autour de faits et de personnes³.

¹ Cicéron, *Topiques*, texte établi et traduit par Henri Borneque, Paris, Les Belles Lettres, 1960, sec. 79.

² Quintilien, *L'institution oratoire*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1975-80, livre III. 5. 5, « *Item convenit, quæstiones esse aut infinitas aut finitas. Infinitæ sunt, quæ remotis personis et temporibus et locis ceterisque similibus in utramque partem tractantur, quod Graeci θέσιν dicunt, Cicero propositum, alii quæstiones universales civiles, alii quæstiones philosopho convenientes [...]*. » Nous renvoyons à la traduction par J. Cousin, p. 156.

³ *Ibid.*, III. 5. 7, « *Finitæ autem sunt ex complexu rerum, personarum temporum, ceterorumque ; hæ ὑποθέσεις a Graecis dicuntur, causæ a nostris. In his omnibus quæstio videtur circa res personasque consistere.* » Nous renvoyons à la traduction par J. Cousin, p. 156.

La *quæstio infinita*, c'est-à-dire la question indéfinie renvoie ici aux choses concernant l'État et la vie civile, voire la philosophie. Or, comme l'a bien montré Alain Michel¹, c'est Cicéron qui a intégré la rhétorique à la philosophie : il a trouvé que les questions rhétoriques et philosophiques peuvent être traitées selon les mêmes lois, en corrigeant les idées des Académies. Et, il a inventé une manière de généralisation, qui permet à l'orateur de remonter du cas particulier vers le cas général. En montrant que le problème ne réside pas entre l'accusé et l'accusateur, mais concerne tous les membres de la Cité, l'orateur tourne l'intérêt de l'auditoire vers le sujet traité, suscite les passions et le conduit sur le chemin de la persuasion. C'est l'effet de la généralisation de la question. Or c'est d'après Cicéron quand l'orateur traite la question générale ou universelle que le discours devient le plus brillant et le plus persuasif².

(b) « propre aux deux écoles de philosophie (*propria duarum philosophiarum*) ». Ces « deux écoles » désignent l'école péripatéticienne et l'Académie, et en particulier cette dernière indique celle d'Arcésilas, voire celle de Carnéade³ (précisément ce dernier a initié la Nouvelle Académie en dérivant d'Arcésilas). Généralement, ces deux philosophes pensaient que ni le sens ni l'esprit n'apportent aucune connaissance sûre. Pour eux, il n'y a que des opinions probables et cela conduit à la suspension du jugement. Le scepticisme de l'Académie, en s'opposant au dogmatisme, permet de ne pas donner de définition de la notion générale, telle que la justice ou le bon, et de l'étudier plus profondément, si bien qu'il nous montre l'impossibilité d'arriver à la certitude ou à la vérité. À la

¹ A. Michel, *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron : Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Éditions Peeters, 2^e édition, 2003, surtout p. 94 sq. ; p. 158 sq. ; p. 213 sq.

² Voir *De l'orateur*, éd. cit., III. 120, « *Ornatissimæ sunt igitur orationes eae, quæ latissime uagantur [et a privata] et a singulari controuersia se ad uniuersi generis [...].* » Et sur ce point, voir F. Goyet, *Le Sublime du « lieu commun »*, Paris, Classiques Garnier, 2018, pp. 269-277.

³ Cf. *De l'orateur*, éd. cit., III. 80.

Renaissance, ce courant de pensée est bien connu à travers les *Academica* de Cicéron et il formait une base d'où jaillit un nouveau courant philosophique conforme à l'époque chrétienne¹.

Cette manière de discussion, les *loci communes in utramque partem* a été intégrée dans la formation des adolescents à la Renaissance, puisque ses caractères conviennent à la discussion de la question générale et à la dispute pratiquée au sein des collèges. On en voit un bon exemple dans l'*Hamlet* de Shakespeare².

L'angoisse d'Hamlet et les *loci communes*

« *To be, or not to be, that is the question.* » (III, 1, l. 56) Il s'agit là de l'un des textes théâtraux sans doute les plus célèbres et il représente bien l'angoisse de ce héros. Toutefois, à vrai dire, à travers ce dilemme, ce n'est rien d'autre que des *loci communes* que nous examinons. Comme l'a remarqué F. Goyet³, Hamlet est un témoin typique de la méthode pédagogique de Mélancthon, du coup, à certaines occasions, on peut relever des indices de l'usage des *loci communes* dans ses vers et ses actions.

En tant qu'étudiant de ce temps, ce jeune Prince savait, à travers les exercices de la dispute ou de la dissertation appris à l'Université, la façon de discuter le sujet par les propositions en deux sens opposés (*in utramque partem*). Elle s'accompagne, comme nous l'avons vu, de la généralisation du sujet traité (*de universo genere*) ainsi que de l'examen d'un fait encore douteux. C'est de ce point de vue, qu'on abordera le célèbre texte d'Hamlet.

Brossons les circonstances particulières dans lesquelles se trouve notre protagoniste : son père, précédent roi, a été empoisonné par son oncle

¹ Voir C. B. Schmitt, *Cicero Scepticus : A Study of the Influence of the Academica in the Renaissance*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1972.

² Nous renvoyons à l'édition suivante en raison de l'abondance de notes : W. Shakespeare, *Hamlet*, ed. H. Jenkins, London ; New York, Methuen, 1982.

³ Nos descriptions doivent beaucoup à cet article de Goyet : « Hamlet, étudiant du XVI^e siècle », in *Poétique*, n° 113, 1998, pp. 3-15, en particulier pp. 10-14.

Claudius qui s'est emparé du trône en se remariant avec sa mère. Dans cette situation difficile, il ne reste à Hamlet qu'à se révolter contre son oncle. Une question particulière lui viendra alors à l'esprit : « dois-je me venger avec les armes de mon oncle, Claudius ? »

Bien évidemment, Hamlet doit le faire pour se sauver, sinon sa vie sera en danger. Cependant à ce moment-là, la vengeance ne sera que personnelle et privée, et au pire ce sera Hamlet qui se trouvera condamné comme un révolté. En somme, il lui manque une bonne cause, et cette question particulière n'est pas suffisante pour le conduire à une résolution. Que doit-il faire alors ? Remonter du particulier au général, à savoir introduire les *loci communes*. Il lui faut alors généraliser la question : « doit-on prendre les armes contre un vilain ? »; ou encore : « faut-il se révolter contre l'usurpateur de la royauté ? » Cette généralisation fournira à Hamlet la légitimité de sa vengeance : il ne lui est pas permis de se défaire de l'ennemi de son père parce que ce ne serait qu'un acte de vengeance personnelle, mais la vengeance sera acceptée en vue de reprendre la royauté, laquelle est injustement usurpée. Hamlet ne s'engage pas ici à questionner philosophiquement son destin : « faut-il vivre ou non ? », mais, en réalité, il pose une question plus générale, c'est-à-dire celle de la justice : « faut-il se venger légitimement ou non ? », en d'autres termes abstraits, « être révolté ou non », « être ou non (*to be or not to be*)¹ ». En l'occurrence, « *that is the question* », ce n'est que la *quæstio infinita*.

On sait bien que cette question générale est appelée, dans la théorie

¹ III, 1, l. 57-60, « *Whether 'tis nobler in the mind to suffer / The slings and arrows of outrageous fortune, / Or to take arms against a sea of troubles / And by opposing end them.* » D'après l'éditeur, la question qu'Hamlet pose est de savoir s'il est plus noble « *to suffer* » ou « *to take arms* » et Hamlet pense que les troubles sont inévitables dans la vie, et cherche donc une voie pour co-exister avec eux (*Hamlet*, éd. cit., « Longer Notes », p. 490). On peut considérer que cette remarque est juste dans la mesure où l'on lit ces passages littéralement, mais il ne faudrait pas oublier le fait qu'Hamlet est prince de son royaume. Le problème ne concerne pas uniquement son destin ou sa vie, mais l'enjeu est politique et universel. Ainsi son alternative doit être traitée dans la phase de généralité et c'est exactement ainsi qu'on emploie les *loci communes*.

rhétorique, la *quæstio infinita* ou bien la *thesis*. Cette dernière, d'après Cicéron et Quintilien, est divisée en deux : l'une est spéculative, et vise à la prise de connaissance ; l'autre est pratique, et conduit l'homme à agir¹. Hamlet emploie ici la *thesis* pratique, et on s'attend à ce qu'il entre en action, mais il ne le fait pas. Cette irrésolution, d'après F. Goyet, est une comédie et en même temps une tragédie, tragédie d'un bon élève de la Renaissance². Ce n'est absolument pas pour Hamlet le moment de faire la révision du cours qu'il a suivi à l'Université, c'est-à-dire de disputer de la justice ou de la légitimité à l'aide de *loci communes in utramque partem*. Il lui faut agir !

En fin de compte, Hamlet tue Claudius avec succès, mais il perd sa fiancée, sa mère et sa vie même. Il lui a fallu prendre une décision, exprimer un jugement, non pas dissenter sur la question générale. Pour notre propos, toutefois, cette tragédie d'un intellectuel à la Renaissance montre la popularité de l'éducation par le biais des *loci communes*. Que dire de Montaigne, qui est aussi un élève ayant reçu cette éducation renaissante ?

2. Montaigne et l'*in utramque partem*

De la *disputatio* à l'essai

Comme l'ont remarqué bien des études, Montaigne aurait appris la méthode de traiter par deux sens opposés (*loci communes in utramque partem*) grâce aux cours du collège de Guyenne ; c'est en particulier dans l'exercice de la *disputatio* que l'on observe cette méthode. En dehors de ce collège, en général, dans la pédagogie humaniste, on peut découvrir les moyens employés pour exciter l'émulation entre les élèves. La *disputatio* est

¹ Sur la « *thesis* » dans la rhétorique traditionnelle, voir Cicéron, *Topiques*, éd. cit., 81-86 et Quintilien, *L'institution oratoire*, éd. cit., III, 5, 6-13.

² Goyet, *art. cit.*, p. 13 et p. 15, n. 13, « Or, pour trancher le débat abstrait entre les deux attitudes à tenir, et ensuite pour déterminer le juste milieu concret, il faut se faire juge, c'est-à-dire exercer son jugement. Hamlet n'y arrive pas. En restant dans l'indécision, il montre qu'il manque de *iudicium*. »

précisément l'un de ces moyens. Les enfants d'une même classe sont divisés en deux parties et s'interrogent les uns les autres sur la matière du cours, voire sur le catéchisme de toute la semaine. Ils traitent un thème par le pour et le contre. Les professeurs des classes en l'occurrence seront juges de toute la dispute et déclareront quel élève a produit l'argumentation la plus persuasive. Ce jeu d'émulation, sport intellectuel, servait aux enfants non seulement pour approfondir ce qu'ils avaient appris et pour l'imprimer dans leur mémoire, mais cette pratique les obligeait à mettre en œuvre leurs connaissances livresques. Dans ce cas-là, les cahiers de lieux communs serviront aussi à fournir la matière grâce à laquelle l'élève peut bâtir son discours et renforcer son argumentation¹.

On peut imaginer facilement que ces pratiques d'école ont été appliquées aux activités des humanistes adultes, y compris par l'auteur des *Essais*. « Tout comme Ronsard, explique François de Dainville dans une entrée du *Dictionnaire des Lettres françaises*, Montaigne est de disciple de ses régents : le mécanisme de sa pensée est le même que celui des disputes *in utramque partem* pratiquées dans les collèges. Les observations et les réflexions sur l'âme humaine dans ses *Essais* sont ordonnées à la manière des cahiers de lieux communs qu'on apprenait à dresser sur les classes². »

Dans quel chapitre pourrions-nous pour notre part relever des traces de cette éducation du temps, notamment une influence de la méthode des *loci communes in utramque partem* ?

C'est, par exemple, déjà au début du chapitre I, 1 que Montaigne propose deux sens opposés : « La plus commune façon d'amollir les cœurs de ceux qu'on a offencés, lors qu'ayans la vengeance en mains, ils nous tiennent à leur mercy, c'est de les esmouvoir par submission, à

¹ Voir P. Porteau, *op. cit.*, pp. 158-177.

² L'entrée « collèges (les) au XVI^e siècle », in *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle*, éd. revue et mise à jour sous la direction de Michel Simonin, Paris, Fayard, 2001, p. 285.

commiseration et à pitié : Toutefois la braverie, la constance, et la resolution, moyens tous contraires, ont quelquefois servy à ce mesme effect. » (I, 1, 31) Après avoir parlé de l'opinion acceptée en général, l'auteur s'y oppose et illustre la thèse adverse avec des exemples tirés de ses lectures. Cette façon d'examiner un sujet donné se retrouve également au sein des chapitres II, 15 et II, 33.

Dans le premier, Montaigne propose d'abord une opinion : « Nul bien nous peut apporter plaisir, si ce n'est celuy, à la perte duquel nous sommes preparez. » (II, 15, 649-50) Et il présente aussitôt l'objection contre cette position, en alléguant les propos des anciens sur le plaisir sexuel, avançant que « la difficulté donne prix aux choses » (p. 651). Montaigne articule cette idée avec un autre propos, le rapport entre les supplices et les vices, et même après 1588 il ajoute un long passage sur la défense de sa maison et sur sa position politique, introduisant une analogie entre la préservation de ses biens et celle de sa croyance : « J'essaye de soustraire ce coing, à la tempeste publique, comme je fay un autre coing en mon ame » (p. 655). On peut donc voir, dans l'adoption de cette démarche par le pour et le contre, un souci de développer et d'amplifier le sujet traité.

Dès le début du chapitre II, 33, Montaigne pose que le désir violent engendré par la passion amoureuse influence le corps et l'âme de l'homme : « Mais au contraire, ajoute-t-il, on pourroit aussi dire, que le meslange du corps y apporte du rabais, et de l'affoiblissement : car tels desirs sont subjects à satieté, et capables de remedes materiels. » (II, 33, 764) Après avoir ainsi proposé deux positions concernant le désir amoureux, il en vient à la différence entre la passion amoureuse et celle suscitée par l'ambition, et il entre dans une longue digression à propos du caractère de César. A la fin du chapitre, Montaigne revient sur le contrôle du désir par la raison, mais il affiche alors une préférence pour la tempérance dans la vie ordinaire, au détriment d'une ascèse excessive. C'est ainsi que dans ces deux chapitres,

on constate qu'il propose d'abord une opinion, avance une position, puis lui oppose une objection et procède à un développement en ayant recours à des exemples pris de ses lectures, pour finalement mettre en place sa propre idée et son propre jugement, élaborés à travers la réflexion qu'il a conduite sur la réalité. En somme, Montaigne n'argumente pas à propos d'une thèse donnée, il la développe ou l'amplifie *in utramque partem*, sans pencher vers l'un ou l'autre côté.

D'ailleurs, dans le chapitre I, 47, Montaigne avance qu'« il y a prou de loy de parler par tout, et pour et contre » (I, 47, 301) et il ajoute des exemples illustrant deux positions opposées, en proposant des cas validant chacune d'elles. Montaigne présente ici certaines propositions concernant la guerre en vue de discuter le pour et le contre : « faut-il faire des chasses d'ennemis vaincus ? », « faut-il arrêter l'armée de pied ferme en attendant des ennemis qui viennent attaquer ? », *etc.* Finalement, l'essayiste en tire une conclusion : « les evenemens et issues dependent, notamment en la guerre, pour la plus part, de la fortune¹. » (p. 307).

Quant au titre du chapitre I, 5, il est précisément une proposition qui vise à traiter le pour et le contre, à savoir « Si le chef d'une place assiegée, doit sortir pour parlementer². » Et Montaigne renforce chaque position en

¹ Sur ce terme séculier et aussi important pour notre essayiste que pour ses contemporains, Alicia Viaud a analysé les discours d'historiens dans les dernières décennies du XVI^e siècle et dégagé leur stratégie argumentative et leur valeur pratique. Voir *À hauteur humaine : la fortune dans l'écriture de l'histoire (1560-1600)*, Genève, Droz, 2021.

² À en croire G. Hoffmann, l'attitude sceptique de Montaigne concerne le poste politique qu'il ambitionnait alors, c'est-à-dire une ambassade, et l'absence d'affirmation du pour ou du contre rappelle la manière de négocier des diplomates. Voir son livre, *Montaigne's Career*, Oxford, Clarendon Press, 1998, pp. 151-152. Voir aussi D. Ménager, « Montaigne et la philosophie de l'ambassade », in *BSAM*, VIII^e série, n^{os} 17-18, 2000, pp. 55-67. Et n'oublions pas que Montaigne était conseiller au sein de la Chambre des Enquêtes. Il devait réexaminer les affaires déjà jugées, qui faisaient l'objet d'un appel, en évaluant les argumentations contraires des parties et en soupesant les témoignages opposés. Il est possible que ce réexamen juridique l'ait habitué à pratiquer la méthode de l'*in utramque partem*. Voir à ce sujet l'ouvrage d'A. Tournon : *Montaigne. La glose et l'essai*, Presses Universitaires de Lyon, 1983, surtout pp. 185-202. Voir également Alain Legros, *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 105-113.

juxtaposant les exemples des anciens et des modernes. Ainsi, Montaigne consacre à chaque point de vue des développements et des commentaires brefs, mais il ne choisit ni ne défend définitivement l'une ou l'autre position, « par ce qu'ès choses humaines, à quelques bande qu'on panche, il se presente force apparences, qui nous y confirment [...]. De quelque costé que je me tourne, je me fournis tousjours assez de cause et de vraysemblance pour m'y maintenir : Ainsi j'arreste chez moy le double, et la liberté de choisir, jusques à ce que l'occasion me presse : Et lors, à confesser la verité, je jette le plus souvent la plume au vent, comme on dit, et m'abandonne à la mercy de la fortune : Une bien legere inclination et circonstance m'emporte. » (II, 17, 693) D'autant que la réalité varie infiniment et que les sentiments et pensées humaines changent en fonction de circonstances, Montaigne ne fait montre que de son irrésolution et ne s'en tient à aucune position arrêtée : « à quelque rolle qu'on vous mette, vous avez aussi beau jeu que vostre compagnon, pourveu que vous ne veniez à choquer les principes trop grossiers et apparens. » (p. 694)

Même si Montaigne aborde ainsi ses sujets par le pour et le contre, il n'emploie pas les *loci communes* de façon définitive comme Hamlet, parce que chaque essai est en principe un registre des exercices du jugement, non une argumentation ou une démonstration. Dans cette perspective, il nous faut aborder le chapitre II. 12, l'« Apologie de Raimond de Sebonde¹ », car Montaigne n'y prétend pas seulement prendre la défense de ce théologien catalan, mais argumente ardemment sur des thèmes plus généraux tels que la vanité de l'homme, ou l'orgueil de la science.

***L'in utramque partem* dans l'« Apologie »**

Montaigne se lance dans ce chapitre avec bien plus de prudence que

¹ Nous trouvons l'orthographe de « Raimond Sebond » dans les éditions antérieures à celle de 1595. Renvoyant au texte de cette dernière, nous suivrons naturellement la graphie « Raimond de Sebonde ».

l'on ne peut jamais constater ailleurs. Tout d'abord, il prend ses distances avec la science. Cela lui permettra de condamner à fond les « nouveaux docteurs » plus tard. Et il se montre assez critique à l'égard de l'attitude de son père qui « rechercha avec grand soin et despende l'accointance des hommes doctes, les recevant chez luy, comme personnes saints, et ayans quelque particuliere inspiration de sagesse divine, recueillant leus sentences et leurs discours comme des oracles [...]. » (II, 12, 458) La posture de Montaigne est en effet différente : « Moy je les ayme bien, mais je ne les adore pas. » (*ibid.*)

Cette mise à distance de la science et des hommes doctes lui sera utile pour conclure que la raison humaine n'arrive à aucune certitude. Montaigne, en rapportant les circonstances qui lui ont fait connaître l'œuvre de Sebonde et travailler à sa traduction, prépare son argumentation contre l'orgueil de la raison et de la science : c'est Pierre Bunel qui a apporté à son père le livre de Sebond lorsque « les nouvelletez de Luther commençoient d'entrer en credit » (p. 459), et c'est à l'en croire son père qui en aurait commandé à Montaigne la traduction. Cette description du jeune Montaigne comme assez passif peut être considérée d'une part comme un geste politique (il préviendrait ainsi qu'il ne va pas s'engager dans la controverse religieuse¹), mais d'autre part comme une prise de position objective en tant qu'apologiste de Sebonde. Bref, ce n'est pas Montaigne lui-même, mais la thèse de Sebonde qui est attaquée, et à cet égard Montaigne peut exercer son jugement sans s'attarder sur les problèmes politiques et religieux.

Malgré son attitude prudente au début de l'« Apologie », Montaigne se dépêche de réfuter les objections lancées contre Sebonde, et d'affirmer ses propres convictions en matière de foi. La rapidité de son discours vient

¹ Voir P. Desan, « Apologie de Sebond ou justification de Montaigne ? », in *Montaigne et la théologie*, études publiées sous la direction de P. Desan, Genève, Droz, 2008, pp. 175-200.

perturber l'appréhension de la structure logique du chapitre et elle est la cause de la contradiction entre titre et contenu de l'« Apologie ». Mais c'est à ce niveau que l'on peut retrouver les *loci communes in utramque partem*¹.

En répondant à la première objection, Montaigne traite en effet la question suivante par le pour et le contre : « doit-on appliquer la raison humaine à la foi chrétienne ? » Le pour, c'est la thèse même de Sebonde. Ses arguments « sont capables de servir d'acheminement, et de première guide à un apprentif » et « façonnent aucunement et rendent capable de la grâce de Dieu, par le moyen de laquelle se parfournit et se parfaict après nostre creance » (p. 468). Le contre, c'est l'objection même que « les Chrétiens se font tort de vouloir appuyer leur creance, par des raisons humaines, qui ne se conçoit que par foy, et par une inspiration particuliere de la grâce divine. » (p. 460) Montaigne reconnaît aussi dans cette position-ci « quelque zele de piété » et admet que « c'est la foy seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mystères de nostre religion. Mais, ajoutet-il, ce n'est pas à dire, que ce ne soit une très belle et très louable entreprise, d'accommoder encore au service de nostre foy, les utils naturels et humains, que Dieu nous a donnez » (p. 461).

Dans cette opposition, la grâce divine est commune aux deux points de vue et joue un rôle important, car c'est elle qui donne sa légitimité à l'« humaine capacité ». En traitant le rapport entre la raison et la foi par deux sens opposés, Montaigne souligne la valeur de la grâce de Dieu. À ce moment-là, même si c'est d'une façon peu évidente, la thèse de Sebonde se

¹ Béatrice Périgot traite dans son livre (*Dialectique et littérature : les avatars de la dispute entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, H. Champion, 2005) de la *disputatio* à la Renaissance et dégage la différence entre la *disputatio* cicéronienne (*in utramque partem*) et la *disputatio* médiévale et scolastique (*pro et contra*) : « la première recherche une sagesse éclectique à l'intérieur d'un discours vraisemblable ; la seconde vise à atteindre ce qui peut être atteint du vrai rationnel [...]. » (p. 34). À la lumière de ces définitions, on peut dire que l'opération argumentative qu'accomplit Montaigne au début de l'*Apologie* se rapproche de la première, de la *disputatio* cicéronienne, parce qu'il cherche une solution éclectique entre rationalisme et fidéisme.

voit défendue¹.

Mais, l'intérêt de Montaigne se trouve ailleurs. Il déplore la situation politique, puisque la guerre civile est faite au nom de la religion, et que chez les Français, il n'y a que le catholicisme qui puisse s'appuyer sur la tradition et la coutume. Il souligne également qu'une autre foi n'a aucun fondement et ne saurait pénétrer dans son pays². À ses yeux, à l'occasion de la Réforme, l'athéisme se propage facilement et menace la foi chrétienne, qui est, pour le moment, affaiblie et perd de son autorité. Il faut donc rétablir la foi chrétienne, et Montaigne pense que les arguments de Sebonde sont bien appropriés à ce dessein.

Toutefois, avant de le démontrer, il faut combattre l'objection adressée à Sebonde par certains « athéistes » qui croient en la supériorité de la raison humaine et « disent que ses argumens sont foibles et ineptes à verifiser ce qu'il veut, et entreprennent de les choquer aysément » (p. 469). À ce moment, il faut selon Montaigne savoir « si l'homme a en sa puissance d'autres raisons plus fortes que celles de Sebonde » (p. 470). Pourtant, cette question particulière ne lui semble pas être suffisante parce que c'est l'athéisme même auquel Montaigne entend s'en prendre. La question plus générale ou la *thesis* se pose immédiatement : « voire s'il est en luy d'arriver à aucune certitude par argument et par discours » (p. 469).

À ce stade, la question n'est plus traitée par le recours à l'opposition

¹ M. Simonin suppose que Sebonde et son ouvrage n'étaient pas si connus au cours des XV^e et XVI^e siècles et avance que les critiques lancées contre sa thèse, évoquées par Montaigne, seraient imaginaires ou fictives (« La préhistoire de l'*Apologie de Raimond Sebond* », in *Montaigne, Apologie de Raymond Sebond. De la "Theologia" à la "Théologie"*, Paris, H. Champion, 1990, pp. 85-116). Selon J. Céard, au contraire, durant la période de publication des *Essais*, une pareille discussion s'était fait jour et la thèse de Sebonde y était employée comme allégation. De ce fait, on déduira que Montaigne ne se suppose pas un adversaire fictif, mais répond à une critique bien réelle. Voir « Montaigne, traducteur de Raimond Sebond », *Montaigne Studies*, Vol. V, 1993, pp. 13-17.

² II, 12, 465_6, « [...] c'est un signe très-evident que nous ne recevons nostre religion qu'à nostre façon et par nos mains, et non autrement que comme les autres religions se reçoivent. [...] Nous sommes Chrestiens à mesme tiltre que nous sommes ou Perigordins ou Alemans. »

du pour et du contre, parce qu'il est évident et indiscutable pour les chrétiens que la raison seule ne peut arriver à la certitude, c'est-à-dire à la vérité, sinon des hommes vertueux et excellents tels que Socrate ou Caton y seraient déjà parvenus. Il va donc falloir « froisser et fouler aux pieds l'orgueil, et l'humaine fierté : leur faire sentir l'inanité, la vanité, et deneantise de l'homme : leur arracher des poings, les chetives armes de leur raison : leur faire baisser la teste et mordre la terre, soubs l'autorité et reverence de la majesté divine » (p. 469). Nous n'avons plus affaire ici aux *loci communes in utramque partem*, mais sont ici mobilisés les *loci communes* de l'amplification d'un fait patent, du grandissement des vices.

En général, les *loci communes* ne sont employés que dans une situation grave¹. Ils ne constituent pas une méthode susceptible d'appuyer n'importe quel sujet, tant la généralisation contient une force efficace, mais dangereuse, car elle suscite facilement les passions de l'auditoire. Hamlet a utilisé cette méthode lorsqu'il s'est trouvé dans l'impasse. C'était, au vu de son destin, à l'instant crucial. Mais il n'a tenté que de dissenter autour du problème de la probabilité et suspendu son jugement. Bien que la légitimité de la vengeance soit attestée par les *loci communes*, Hamlet se montre irrésolu, si bien que la pièce connaît une fin tragique. Par contre chez Montaigne, on ne découvre pas pareil scepticisme. L'auteur des *Essais* privilégie la défense du christianisme bien plus que l'apologie de Sebonde. Cependant, il n'y a aucune contradiction entre ces deux positions. De même que Cicéron avait insisté, dans le *Pro Milone*, sur le salut de la République plus que sur la défense de Milon, en faisant de Clodius non pas tant un ennemi personnel de Milon qu'un danger manifeste pour la république tout entière, de même Montaigne doit défendre la foi chrétienne appuyée sur la

¹ Cicéron, *De l'orateur*, éd. cit., II, 312, « *eaque causæ sunt ad augendum et ad ornandum gravissimæ atque plenissimæ, quæ plurimos exitus dant ad eius modi degressionem, ut eis locis uti liceat, quibus animorum impetus eorum, qui audiunt, aut impellantur aut reflectantur.* »

grâce divine, et combattre ceux qui surestiment les capacités de l'homme¹. Si la défense est accomplie avec succès, la thèse et le statut de Sebonde sont également défendus. C'est ainsi que ce chapitre de l'« Apologie » va de l'examen d'un fait discutable à la condamnation d'un vice. Nous envisagerons dans la suite ces *loci communes* d'amplification.

¹ Sur l'analyse du *Pro Milone* par rapport aux lieux communs qui élèvent la question du particulier au général, voir Goyet, *op. cit.*, pp. 339-384, surtout p. 351, « La légitime défense est une “allégorie”, elle parle d'autre chose que de Milon. Elle est là pour prouver que le salut de la république est l'essentiel [...] » et p. 354, « Le *Pour Milon* ne se soucie pas que de sauver Milon : non seulement lui mais *etiam* l'Etat. La réponse est simple. Il faut reprendre le mouvement même du “lieu commun”, c'est-à-dire dépasser la question particulière de l'individu Milon. Cicéron ne se contente pas de le défendre. Il vise plus haut, plus général : il défend l'Etat. »

CHAPITRE 4

Montaigne et les *loci communes* en vue de l'amplification : la foi chrétienne et le scepticisme

Dans l'« Apologie de Raimond de Sebonde » (désormais l'« Apologie »), Montaigne commence son discours en répondant à deux critiques visant la thèse de Sebonde. Il demande, en particulier, à ceux qui soulignent la faiblesse du raisonnement de Sebonde, si la raison en laquelle ils se fient peut arriver à quelque certitude concernant les choses, autrement dit, si la raison elle-même est apte à nous conduire à la vérité¹. À ce stade, Montaigne ne conteste plus la thèse de Sebonde, mais plus généralement la capacité humaine en elle-même. La discussion porte désormais sur une question générale, non plus sur une question particulière.

Nous avons montré que, pour appuyer les arguments de Sebonde, Montaigne avait employé l'un des lieux communs, *loci communes in utramque partem*, qui traitent du sujet retenu en deux sens opposés². Ce « lieu commun » lui permet de discuter copieusement sur le fait encore douteux en soulignant le pour et le contre. Cependant, nous verrons un autre « lieu commun » employé par notre apologiste. Ce sont les *loci communes* en vue de l'amplification, utilisés pour le développement du discours, chargés de souligner et d'exagérer un fait patent, tels que des vices ou un

¹ II, 12, 470. Dans ce chapitre, nous donnerons, ci-après, uniquement le numéro des pages de l'édition de La Pléiade, dans la mesure où le texte est tiré de l'« Apologie ».

² Voir Cicéron, *De l'invention*, texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994, II, 48, « [...] *aut dubiae quae ex contrario quoque habeat probabiles rationes argumentandi.* » ; *De l'orateur*, texte établi par H. Borneque, traduit par E. Courbaud et H. Borneque, Paris, Les Belles Lettres, 1930, III, 107, « *alii vero ancipitis disputationes, in quibus de uniuerso genere in utramque partem disseri copiose licet.* »

crime. Ils sont identiques à la question générale, à savoir la « *thesis* », puisqu'ils sont applicables à tous les sujets, sans devoir tenir compte de la personne, du lieu et du temps particuliers¹. Selon la rhétorique traditionnelle, tous les deux, les *loci communes* et la « *thesis* », tendent à élever la question du particulier au général, à développer et à amplifier le discours grâce à l'abondance des mots et des choses afin que l'orateur puisse persuader non seulement les juges, mais aussi les auditeurs qui assistent au procès. D'ailleurs, les *loci communes* ont une force plus persuasive lorsqu'ils se rapportent au pathétique comme l'indignation accusant des vices inexcusables et soulignant l'atrocité du crime commis². La persuasion se renforce beaucoup quand l'orateur émeut l'esprit des juges et de l'auditoire,

¹ *Id.*, *L'orateur*, texte établi et traduit par A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1964, 125-126, « *tum sunt maxime luminosae et quasi actuosae partes duae : quarum alteram in uniuersi generis quaestione pono, quam, ut supra dixi, Graeci appellant θέσις, alteram in augendis amplificandisque rebus, quae ab isdem αύξησις est nominata. Quae etsi aequaliter toto corpore orationis fusa esse debet, tamen in communibus locis maxime excelsit [...]* » ; Quintilien, *L'institution oratoire*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1975-1980, II, 1, 9, « *An ignoramus antiquis hoc fuisse ad augendam eloquentiam genus exercitationis, ut theses dicerent et communes locos et cetera citra complexum rerum personarumque [...]* ? » ; X, 5, 11-12, « *illud uirtutis indicium est fundere quae natura contracta sunt, augere parua, uarietatem similibus, uoluptatem expositis dare et bene dicere multa de paucis. In hoc optime facient infinitae quaestiones, quas uocari θέσεις diximus, quibus Cicero iam princeps in re publica exerceri solebat. [...]* Tum loci communes, quos etiam scriptos ab oratoribus scimus. »

² Cicéron, *De l'invention*, éd. cit., II, 48, « *Nam locus communis aut certae rei quandam continet amplificationem, ut si quis hoc uelit ostendere, eum, qui parentem necarit, maximo supplicio esse dignum [...]. Ac pars locorum communium per indignationem aut per conuestionem inducitur [...].* » ; II, 77, « *Loci communes autem erunt: accusatoris in eum, qui, cum de facto turpi aliquo aut inutili aut utroque fateatur, quaerat tamen aliquam defensionem, et facti inutilitatem aut turpitudinem cum indignatione proferre [...]* qui locus ita communis est ut bene tractatus in hac causa magno ad persuadendum momento futurus sit. » ; *Id.*, *De l'orateur*, éd. cit., III, 106, « *Quorum partim habent uitiorum et peccatorum acrem quandam cum amplificatione incusationem aut querelam, contra quam dici nihil solet nec potest, ut in depeculatore, in proditore, in parricidam.* » ; Quintilien, éd. cit., II, 4, 22, « *Communes loci (de iis loquor, quibus citra personas in ipsa uitia moris est perorare, ut in adulterum, aleatorem, petulantem) ex mediis sunt iudiciis et, si reum adiicias, accusationes.* » Et dans la *Rhétorique à Herennius*, texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1989, II, 47, l'auteur dit que « *l'amplification est un moyen qui vise, grâce à un lieu commun, à émouvoir les auditeurs (Amplificatio est res quae per locum communem instigationes auditorum causa sumitur)* », et énumère dix lieux communs. On voit une pareille liste de lieux communs dans le *De l'invention* de Cicéron, qui y compte quinze modes de l'amplification.

les dispose dans le sens qu'il souhaite et, pour ainsi dire, les transfigure. Cicéron valorise en effet cette persuasion fondée sur l'émotion (*movere*) bien davantage que celle tirée des enseignements des dossiers mis en discussion (*docere*)¹. Et Quintilien affirme encore qu'une tâche importante de l'orateur ne consiste qu'à susciter le sentiment violent chez le juge et à lui ravir le sens pour chercher la vérité².

En somme, les *loci communes* que nous rencontrons ici, si nous essayons de les définir en gros, sont (i) ceux qui traitent la question générale comme le fait la « *thesis* », (ii) ceux qui, accompagnés de l'amplification, permettent d'agrandir ou de minimiser la valeur du sujet traité, et enfin (iii) ceux qui suscitent une vive émotion.

Or, Montaigne n'est pas un orateur comme Cicéron, et l'« Apologie » n'est pas prononcée en face d'un auditoire, néanmoins son objectif principal est de viser à la condamnation de l'orgueil de l'« humaine capacité », à savoir des vices en général. La mission de cet apologiste est aussi de souligner la valeur et l'importance de la grâce divine. Dans ces conditions, il n'est pas moins raisonnable que Montaigne recoure dans l'« Apologie » aux *loci communes* pour l'amplification des vices et pour l'exaltation des vertus, comme l'a conseillé Érasme dans l'*Ecclesiastes*³.

Selon nous, il faut envisager la manière dont l'amplification est utilisée dans l'« Apologie » : comment Montaigne agrandit-il son propos ? De même, nous allons porter attention au fait que Montaigne utilise des

¹ Cicéron, *De l'orateur*, éd. cit., II, 215, « *Qua re qui aut breuiter aut summisse dicunt, docere iudicem possunt, commouere non possunt ; in quo sunt omnia.* »

² Quintilien, éd. cit., VI, 2, 1, « *Quare adhuc opus superest cum ad obtinenda quae uolumus potentissimum, tum supra dictis multo difficilius, mouendi iudicum animos atque in eum quem uolumus habitum formandi et uelut transfigurandi.* » et 5-6, « *Ubi uero animis iudicum uis adferenda est et ab ipsa ueri contemplatione abducenda mens, ibi proprium oratoris opus est. [...]* Nam cum irasci, fauere, odisse, misereri coeperunt, agi iam rem suam existimant, [...] omnem ueritatis inquirendae rationem iudex omittit occupatus adfectibus ; aestu fertur et uelut rapido flumini obsequitur. »

³ C'est « l'amplification des vertus et le grandissement des vices (*amplificationes virtutum et exaggerationes vitiorum*) » qu'Érasme relève comme l'un des lieux communs. Voir *Ecclesiastes (libri I-II)*, éd. J. Chomarat, ASD V-4, p. 400.

passages inscrits sur les poutres du plafond de sa bibliothèque afin de nourrir ses arguments. Et l'« Apologie » arborant une couleur sceptique tout au long du chapitre, on ne manquera pas d'examiner la relation de la rhétorique avec le scepticisme chez Montaigne. Enfin, nous verrons comment l'auteur des *Essais* confirme la valeur de la foi chrétienne.

1. L'amplification des vices et le développement de la doctrine chrétienne

État de lieux

Si les *loci communes* utilisés en vue de l'amplification dans la rhétorique traditionnelle ne fournissent pas nécessairement de moyens concrets pour renforcer le propos, c'est qu'ils renvoient eux-mêmes à la manière ou à la façon dont se fait la discussion. À cet égard, on peut dire que Montaigne emploie ces *loci communes* juste au moment où il élève son discours, quittant la défense de Sebonde pour développer la critique de la raison humaine, c'est-à-dire passant de la question particulière à la question générale. Toutefois, rappelons qu'en bonne rhétorique, les *loci communes* ne sont employés de façon appropriée que dans la digression ou dans la péroraison d'un discours¹. Or Montaigne en use dès le début de l'objection contre les « athéistes », voilà la raison pour laquelle il est obligé de conférer un caractère de généralité à la discussion entamée au sein de l'« Apologie ». C'est d'ailleurs sans doute une des raisons pour lesquelles le nom de Sebonde y est rarement mentionné. Montaigne a besoin, donc, d'autres moyens en vue de parvenir à amplifier son propos puisque le ton de son discours est déjà élevé, car tendu vers la généralité.

Il existe deux types d'exagération. D'une part, on constate que

¹ Cicéron, *De l'invention*, éd. cit., II, 49, « *Et auditoris animus aut renovatur ad ea quae restant, aut omnibus iam dictis exsuscitatur.* »

Montaigne accumule des citations tout au long de sa condamnation de l'orgueil humain : il extrait des textes de divers endroits d'un seul livre ou bien de différentes sources, et crée ainsi un amas de citations, une énumération de textes. À côté de cette pratique, Montaigne allègue, d'autre part, certaines des sentences placées sur les poutres du plafond de sa « librairie ». Cette manière de citer se rapproche de la méthode des *loci communes*, pratiquée par les humanistes et étudiants du XVI^e siècle. De même que ces derniers tiraient des citations de leurs recueils de lieux communs ou de leurs cahiers de notes, et s'en servaient dans leurs écrits ultérieurs, de même Montaigne a transplanté les sentences du plafond, qui sont à l'avance extraites et rangées de façon discrètement thématique, dans certains passages de l'« Apologie »¹.

Type 1 : l'énumération ou le désaccord des opinions philosophiques

Après avoir fait une longue comparaison entre les capacités des animaux et celles de l'être humain, et réinscrit ce dernier à sa juste place au sein de la Création, Montaigne rapporte les paroles de ceux qui se considèrent comparables, voire égaux, à Dieu :

De mesme impudence est ceste promesse du livre de Democritus : Je m'en vay parler de toutes choses. Et ce sot tiltre qu'Aristote nous preste, de Dieux mortels : et ce jugement de Chrysippus, que Dion estoit aussi vertueux que

¹ L'amplification que nous allons aborder ici est un peu différente de celle que Quintilien présente dans l'ensemble de VIII, 4 de son *Institution oratoire*. Sur une application de la théorie de l'amplification de Quintilien aux textes des *Essais*, voir l'analyse par D. Knop, « L'amplificatio chez Montaigne : une question d'optique, et de jugement (*Essais*, III, 6, « Des coches ») », in *L'optique des moralistes de Montaigne à Chamfort, Actes du Colloque international de Grenoble organisé par l'Équipe RARE (Rhétorique et Ancien Régime) avec la participation de l'UMR LIRE et la collaboration scientifique du Centre de Recherche sur l'Imaginaire, Université Stendhal, 27-29 mars 2003*, textes recueillis et présentés par Bernard Roukhomovsky, Paris, H. Champion, 2005, pp. 391-404.

Dieu. Et mon Seneca recognoist, dit-il, que Dieu luy a donné le vivre : mais qu'il a de soy le bien vivre. Conformément à cet autre, *In virtute verè gloriamur : quod non contingeret, si id donum à Deo non à nobis haberemus*. Cecy est aussi de Seneca : Que le sage a la fortitude pareille à Dieu : mais en l'humaine foiblesse, par où il le surmonte. (p. 515)

Ce passage n'a pas été rédigé d'emblée. Il est composé de phrases relevant de différents stades de rédaction. On retrouve ici le processus d'écriture de Montaigne : dans un premier temps, les paroles de Chrysippe et de Sénèque avaient constitué une rubrique ou une topique telle que : « De l'homme qui se voit égal à Dieu »; ensuite, lorsque, après 1588, l'auteur a relu ce passage, il y a ajouté à nouveau d'autres citations, qui s'adaptent proprement à la topique. On retrouve bien ici la façon de composer que F. Goyet a fort bien relevée et analysée comme la méthode de relecture propre à Montaigne¹. Avec cette amplification par addition, l'auteur manifeste sa colère : « Mais il faut mettre aux pieds ceste sottise vanité, et secouer vivement et hardiment les fondemens ridicules, sur quoy ces fausses opinions se bastissent. » (p. 515)

Et ailleurs, de la même manière, Montaigne procède, tout au long de deux pages, à l'énumération des définitions et descriptions que les philosophes font de Dieu². La plupart de citations sont prises du *De natura deorum* de Cicéron, mais Montaigne ne les transcrit pas sans modifications : il supprime des descriptions digressives et transforme un long passage cicéronien en sentence brève³. Par ce remaniement stylistique ou esthétique, il réalise une accumulation de sentences et fait ainsi mieux sentir la pléthore d'opinions philosophiques contradictoires. Depuis Thalès,

¹ F. Goyet, « Montaigne et les recueils de lieux dits *communs* », in *Normativités du sens commun*, dir. Claude Gautier et Sandra Laugzier, Paris, PUF, 2009, pp. 58-59.

² II, 12, 543-544.

³ Cf. Cicéron, *De natura deorum*, with an english translation by H. Rackman, Cam. Mass., Harvard University Press, 1951, I, x, 25- xv, 39.

Anaximandre, Anaximène, Anaxagore jusqu'à Platon, Xénophon, Aristote et Cléanthe, au total, Montaigne n'énumère pas moins de vingt-sept philosophes. Et il remet en cause la confiance envers la philosophie : « Fiez vous à vostre Philosophie [...] à voir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques » (p. 544).

Enfin, on rencontre un endroit où sont rangés des arguments concernant l'existence de Dieu. Montaigne cite d'abord dans le texte de 1588 le raisonnement suivant : « Si Dieu est, il est animal, s'il est animal, il a sens, et s'il a sens, il est subject à corruption. S'il est sans corps, il est sans ame, et par consequent sans action : et s'il a corps, il est perissable. Voylà pas triomphé ? » (p. 560) Puis, après 1588, l'auteur laisse place à ces arguments philosophiques :

Nous sommes incapables d'avoir fait le monde : il y a donc quelque nature plus excellente, qui y mis la main. Ce seroit une sottise arrogance de nous estimer la plus parfaicte chose de cet univers. Il y a donc quelque chose de meilleur : Cela c'est Dieu. Quand vous voyez une riche et pompeuse demeure, encore que vous ne sçachiez qui en est le maistre ; si ne direz vous pas qu'elle soit faicte pour des rats. Et cette divine structure, que nous voyons du palais celeste, n'avons-nous pas à croire, que ce soit le logis de quelque maistre plus grand que nous ne sommes ? La plus hault est-il pas tousjours le plus digne ? Et nous sommes placez au plus bas [...]. (p. 560)

On dénombre ici au total quinze arguments qui se présentent sous forme de sentences, puis s'ensuit une conclusion lancée avec autant d'indignation que d'ironie : « Somme le bastiment et le desbastiment, les conditions de la divinité, se forgent par l'homme selon la relation à soy. Quel patron et quel modele ! Estirons, eslevons, et grossissons les qualitez humaines tant qu'il nous plaira. Enfle toy pauvre homme, et encore, et encore, et encore. »

(p. 561).

Telle est l'amplification pratiquée par Montaigne, et toutes les citations tirées directement de ses lectures servent à montrer sa colère, son doute ou son ironie. Du point de vue formel, les sentences accumulées se signalent comme pompeuses et exagérées : plus Montaigne copie des sentences, plus il gagne en *copia*¹.

Un peu plus loin dans l'« Apologie », on rencontre une autre énumération de noms propres ou d'exemples philosophiques. Elle provoque, au-delà du simple souci d'amplification, un autre effet : la suspension du jugement. Par exemple, à propos de la définition de l'esprit humain, Montaigne, ayant recours au livre d'Agrippa de Nettesheim, étale les théories avancées par les philosophes :

[l'humaine raison a appris] à Crates et Dicæarchus, qu'il n'y en avoit du tout point, mais que le corps s'esbranloit ainsi d'un mouvement naturel : à Platon, que c'estoit une substance se mouvant de soy-mesme : à Thales, une nature sans repos : à Asclepiades, une exercitation des sens : à Hesiodus et Anaximander, chose composée de terre et d'eau : à Parmenides, de terre et de feu : à Empedocles, de sang [...]

Il n'y a pas moins de dissension, ny de debat à la[l'âme] loger. Hippocrates et Hierophilus la mettent au ventricule du cerveau : Democritus et Aristote, par tout le corps [...]. (pp. 573-574)

Or, commentant cette liste d'exemples qui se succèdent pendant plus de deux pages, Montaigne s'explique sur ses intentions : « J'en [des asneries de l'humaine sapience] assemble volontiers, comme une montre, par quelque

¹ En effet, dans son *De copia*, Érasme relève, comme l'un des moyens pour enrichir le discours, l'accumulation de preuve et d'arguments. Voir ASD I-2, p. 230 *sqq.* ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, pp. 745-752.

biais non moins utile que les instructions plus modérées » (p. 576). D'où il tire une conclusion qui s'adapte à son humeur sceptique : « Par ceste varieté et instabilité d'opinions, ils [les philosophes] nous menent comme par la main tacitement à ceste resolution de leur irresolution. » (p. 577) C'est ainsi qu'un amas d'exemples présente au lecteur la diversité et l'inconstance des opinions philosophiques et l'amène à la suspension de toute affirmation¹.

On peut supposer que cette manière de discussion renvoie à l'un des modes de la suspension de jugements que Sextus Empiricus relève parmi « les cinq modes ». C'est le mode qui part du désaccord, « par lequel nous découvrons qu'à propos de la chose examinée, il s'est trouvé aussi bien dans la vie quotidienne que parmi les philosophes une dissension indécidable qui nous empêche de choisir quelque chose ou de le rejeter, nous menant finalement à la suspension de l'assentiment². » D'ailleurs, après l'apostrophe à la princesse anonyme, Montaigne met le sens humain en question en employant certains des dix modes et le mode de la régression dans cinq modes du Pyrrhonisme. Ces discussions sceptiques constituent effectivement un leitmotiv de l'« Apologie », et certains d'études y reconnaissent un « nouveau pyrrhonisme³. »

¹ De même, dans la partie où s'opère la comparaison entre l'homme et l'animal, l'essayiste entasse des exemples de similitude entre eux. Ceci n'est pas simplement faire montre de *copia*, selon A. Moss, mais établir une argumentation plausible. Cependant, l'accumulation des exemples laisse le lecteur incertain et place son jugement entre persuasion et défiance. Voir A. Moss, « Thinking Through Similitude », in *Syntagmata. Essays on Neo-Latin Literature in Honor of Monique Mund-Dopchie and Gilbert Tournoy*, Louvain, Leuven University Press, 2009, p. 484.

² Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, intro., tr. et commentaires par P. Pellegrin, Paris, Le Seuil, 1997, I, 165.

³ Voir R. Popkin, *The History of Scepticism: From Savonarola to Bayle*, Oxford University Press, 2003, pp. 44-63. D'après Popkin, le pyrrhonisme renouvelé par Montaigne donne un coup de grâce aux valeurs que défend le monde intellectuel du XVI^e siècle. Il existe d'innombrables études sur le scepticisme de Montaigne, mais on tira profit des bibliographies générales des livres suivants : *Montaigne, Apologie* de Raimond Sebond : *De la Theologia à la Théologie*, éd. Cl. Blum, Paris, H. Champion, 1990, pp. 301-334 ; *L'écriture du scepticisme chez Montaigne*, éd. M.-L. Demonet et A. Legros, Genève, Droz, 2004, « Bibliographie générale », pp. 325-336. Outre ces bibliographies, on peut noter l'étude relativement récente de G. Paganini : *Skepsis : le débat des modernes sur le scepticisme (Montaigne, Le Vayer, Campanella, Hobbes, Decartes, Bayle)*, Paris, Vrin, 2008. D'un point de vue non philosophique, P. Desan a pris le scepticisme de Montaigne pour une attitude nourrie

Cependant, l'abondance produite par l'accumulation et l'énumération aboutit toujours à une conséquence sceptique : le doute et la défiance à l'égard de toutes les opinions humaines. Il semble que l'amplification que nous venons d'analyser finisse par contribuer à la dévalorisation de toutes les opinions philosophiques qui se fondent sur le raisonnement.

Par ailleurs, on va maintenant analyser un autre type d'amplification présent dans l'« Apologie ». Montaigne tente d'y souligner la force de la foi chrétienne et de la parole divine, en ayant recours aux sentences du plafond de sa « librairie », qui constituent à nos yeux des exemples de *loci communes* érasmien¹.

Type 2 : le plafond illustré par les *loci communes*²

Juste avant de répondre à la critique adressée à Sebonde, Montaigne déclare qu'il va fouler au pied l'orgueil des athéistes : c'est de « leur faire

dans le contexte social et politique, voir son article, « Qu'est-ce qu'être sceptique dans les années 1560-1580 ? : le cas de Montaigne », in *Scepticisme et pensée morale. De Michel de Montaigne à Stanley Cavell*, dir. J.-C. Darmon, P. Desan et G. Paganini, Paris, Hermann, 2017, pp. 23-39.

¹ Érasme, *De copia*, ASD I-6, pp. 260-261, « *Ergo posteaquam tibi titulos compararis quot erunt satis, eosque in ordinem quem voles digesseris, deinde singulis suas partes subieceris, rursus partibus addideris locos communes sive sententias [...]. » (C'est nous qui soulignons) Et dans l'*Ecclésiastes*, Érasme parle aussi des *loci communes* (Érasme, *Ecclésiastes*, ASD V-5, éd. J. Chomarat, pp. 44-50). Selon lui, les *loci communes* sont une manière de donner au discours de la véhémence, de la suavité et de l'abondance. Dans un discours épideictique, en particulier, ils ont une force plus persuasive. En l'occurrence, il est très important pour notre point de vue qu'Érasme considère les *loci communes* comme un moyen d'amplifier des sentences telles que les proverbes, adages et apophthegmes, et qu'il conclue ainsi : « *Huisumodi sententiae, per amplificationem tractatae, adiuuant id quod agimus et orationem accessione non inani locupletant.* »*

² Sur les sentences du plafond de la bibliothèque de Montaigne, voir A. Legros, *Essais sur poutres : peintures et inscription chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000 ; « Sentences peintes et autres inscriptions de la bibliothèque de Montaigne » dans *Les Essais*, éd. de La Pléiade, pp. 1309-1316. Nous suivons la numérotation attribuée par Legros. Outre cela, voir aussi J. Céard, « Montaigne et l'*Ecclésiaste* : Recherches sur quelques sentences de la "librairie" », in *BHR*, t. XXXIII, 1971, pp. 367-374 ; J. O'Brien, « Montaigne devant la poésie grecque : sentence, citation, traduction », in *Montaigne et la Grèce*, Actes du colloque de Calamata et de Messène, 23-26 septembre 1988, présentés par Kyriaki Christodoulou, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1990, pp. 17-25 ; K. Christodoulou, « Sur le grec de Montaigne », in *Montaigne Studies*, vol. IV, 1992, pp. 19-39.

sentir l'inanité, la vanité, et deneantise de l'homme. » (p. 469)¹ Puis, l'apologiste assène une série de propositions comme à la fois patentes et indiscutables :

Que nous presche la verité, quand elle nous presche de fuir la mondaine philosophie [Colossiens, II, 8] : quand elle nous inculque si souvent, que nostre sagesse n'est que folie devant Dieu [1 Corinthiens, III, 19] : que de toutes les vanitez la plus vaine c'est l'homme [« *inter uana nihil uanius est homine* », in E. Pasquier, *Recherches de la France*, III, xviii] : que l'homme qui presume de son sçavoir, ne sçait pas encore que c'est que sçavoir [Sentence peinte n° 21, « SI QVIS EXISTIMAT SE ALIQVID SCIRE NONDVM COGNOVIT QUOMODO OPORTEAT ILLVD SCIRE. I COR. 8. »] : et que l'homme, qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, se seduit soy-mesmes, et se trompe [Sentence peinte n° 22, « SI QVIS EXISTIMAT SE ALIQVID ESSE CVM NIHIL SIT IPSE SE SEDVCIT. AD GAL. 6. »] ? Ces sentences du saint Esprit expriment si clairement et si vivement ce que je veux maintenir, qu'il ne me faudroit aucune autre preuve contre des gens qui se rendroient avec toute submission et obeysance à son autorité. (p. 470)

Comme l'explique Montaigne lui-même, ce passage est tissé à l'aide de sentences tirées de l'Écriture — les deux dernières provenant du plafond de sa bibliothèque. Montaigne propose d'abord deux citations du Nouveau Testament. Vient ensuite une sentence bien connue parmi ses contemporains.

¹ A. Legros suggère que ce passage fait écho à deux sentences du plafond (Sentence peinte n° 29, « QVANTVM EST IN REBUS INANE » et Sentence peinte n° 30, « PER OMNIA VANITAS. ECCL. 1 ». Voir A. Legros, « Colloque pour la voix sceptique et parole(s) divine(s) entre librairie et “Apologie” », in *L'écriture du scepticisme chez Montaigne, op. cit.*, pp. 49-50 ; *id.*, « Sur bois et sur papier, les citations croisées de Montaigne », in *Les Interférences des écoles de pensée antiques dans la littérature de la Renaissance*, dir. E. Tilson, Paris, Classiques Garnier, 2013, pp. 118-120.

Enfin, sont ajoutées deux sentences du plafond, justement peintes sur les travées, en diagonale et au-dessus de la place où Montaigne s'installait pour écrire. D'ailleurs, bien que le scripteur ne la cite pas directement, une sentence au bout de la deuxième travée relaie bien la topique de la vanité de l'homme et du monde¹. De ce point de vue, on peut supposer que Montaigne a rédigé ces passages en se référant aux sentences placées sur la deuxième travée, et en raison d'une cohérence avec le sujet traité, on peut suggérer aussi qu'il a utilisé ces sentences du plafond comme s'il effectuait la citation à partir de ses livres ou de ses recueils de sentences².

Dans un autre passage, au cours d'une discussion sur l'incapacité de l'homme à estimer proprement le travail et l'ouvrage de Dieu, en utilisant trois sentences situées sur la troisième travée (au côté est), Montaigne met d'abord en avant l'inanité du genre humain, puis fortifie une affirmation de Sebonde, et amplifie enfin le propos par des citations de saint Augustin, Tacite, Platon et Cicéron :

La sainte Parole declare miserables ceux d'entre nous, qui s'estiment [Sentence peinte n° 33, « VÆ QVI SAPIENTES ESTIS IN OCVLIS VESTRIS. ESA. 5 »] : Bourbe et cendre, leur dit-elle, qu'as-tu à te glorifier ? [Sentence peinte n° 32, « QVID SVPERBIS TERRA ET CINIS. ECCL. 10 »] et ailleurs, Dieu a faict l'homme semblable à l'ombre, de laquelle qui jugera, quand par l'esloignement de la lumiere elle sera esvanouye ? [Sentence peinte n° 37/s,

¹ Sentence peinte n° 30, « PER OMNIA VANITAS. ECCL. 1 » Et dans la page précédente (p. 469), se lit un vers d'Hérodote qui est cité par Stobée, *Anthologie*, XXII, et également inscrit au plafond comme Sentence peinte n° 17/s (ce vers grec est placé aussi sur la deuxième travée.)

² J. O'Brien (*art. cit.*, p. 24) relève que « les sentences du plafond, ce sont des citations à l'état pur, des citations libérées de leur contexte de départ pour être regroupées, au plafond, selon une thématique. » ; et voir également A. Legros, *op. cit.*, p. 238 : « Un grand nombre des sentences communes à la "librairie" et au livre (texte original ou traduit) se trouve aussi dans l'"Apologie" (II, 12, texte de 1580). La concentration de plusieurs d'entre elles dans quelques pages de ce chapitre laisse penser que l'auteur les avait devant lui au moment de la rédaction de ces pages, à peu près groupées comme elles le sont sur le papier. »

« FECIT DEVS HOMINEM SIMILEM VMBRÆ DE QVA POST SOLIS OCCASVM QVIS IVDICABIT. ECC. 7 »] Ce n'est rien que de nous : Il s'en faut tant que nos forces conçoivent la hauteur divine, que des ouvrages de nostre createur, ceux-là portent mieux sa marque, et sont mieux siens, que nous entendons le moins [R. Sebond, *La Théologie naturelle*, CCXIII, « Plus les articles de nostre foy Chrestienne semblent obscurs et incomprehensibles, plus ils sentent et retirent à la grandeur infinie de leur autheur. »]. [...]. *Melius scitur Deus nesciendo*, dit S. Augustin [S. Augustin, *De ordine*, II, XVI (J. Lipse, *Politicorum libri VI*, I, ii)]. Et Tacitus, *Sanctius est ac reverentius de actis Deorum credere quam scire* [Tacite, *Germanie*, XXXIV (*ibid*)]. Et Platon estime qu'il y ayt quelque vice d'impiété à trop curieusement s'enquerir et de Dieu, et du monde, et des causes premieres des choses [Platon, *Lois*, VII, 821a]. *Atque illum quidem parentem hujus universitatis invenire difficile : et, quum jam inveneris, indicare in vulgus, nefas*, dit Cicéron [Cicéron, *Timæus*, II (traduction latine de Platon, *Timée*, II, 28c)]. (pp. 525-526)

Comme l'a remarqué A. Legros¹, il nous faut concentrer ici notre attention sur l'ordre des auteurs cités. Montaigne commence par citer un prophète, puis les sages de l'Ancien Testament, un père de l'Église et finalement des auteurs profanes. Cet ordre évoque les lieux théologiques que Melchior Cano a présentés dans le régime post-tridentin². Cano les a classés selon l'autorité admise par l'Église, selon une hiérarchie qui, partant de la Bible pour aboutir aux œuvres profanes, permet aux ecclésiastiques de se procurer non seulement des thématiques nourrissant l'invention, mais aussi de

¹ A. Legros, « Sur bois et sur papier, les citations croisées de Montaigne », *art. cit.*, p. 120.

² Melchior Cano, *Reverendissimi D. Domini Melchioris Cani Episcopi Caraviensis, De locis Theologicis libri duodecim*, Salamanque, Mathias Gastius, 1563. Sur cet ouvrage, voir A. Gardeil, « Lieux théologiques » in *Dictionnaire de théologie catholique*, IX, i, 1926, cols. 712-747.

nombreuses allégations pour la prédication. Cependant, il est difficile d'affirmer que Montaigne était conscient d'appliquer ici un ordre correspondant à l'autorité des auteurs, parce que le texte suivant la citation de saint Augustin se trouve dans une addition d'après 1588, et n'a pas été intégré d'emblée, et que l'ordre des citations de saint Augustin et de Tacite suit celui de l'ouvrage de Lipse¹. On ne découvre pas ici une argumentation rigoureuse, mais plutôt une sorte de centon en prose.

Le passage où l'on constate la plus forte présence de sentences peintes au plafond de sa bibliothèque, est l'endroit où Montaigne évoque la doctrine pyrrhonienne en traduisant des formules grecques en français². Après cela, on arrive à la partie essentielle de l'« Apologie », qui affirme la compatibilité de la foi avec le pyrrhonisme. Montaigne en fait l'éloge sans réserve. Citons :

Il n'est rien en l'humaine invention, où il y ait tant de verisimilitude et d'utilité. Cette-cy [la doctrine du Pyrrhonisme] presente l'homme nud et vuide, recognoissant sa foiblesse naturelle, propre à recevoir d'en hault quelque force estrangere, desgarni d'humaine science, et d'autant plus apte à loger en soy la divine, aneantissant son jugement, pour faire plus de place à la foy : ny mescreant ny establissant aucun dogme contre les loix et observances communes, humble, obeïssant, disciplinable, studieux ; ennemy juré d'heresie, et s'exemptant par consequent des vaines et irreligieuses opinions introduites par les fauces sectes. C'est une carte blanche préparée à prendre du doigt de Dieu telles formes qu'il luy plaira d'y graver. Plus nous nous renvoyons et commettons à Dieu, et renonçons à nous, mieux nous en

¹ Pris de Lipse, *Politicorum libri sex*, I, ii.

² II, 12, 532, « Leurs façons de parler sont, Je n'establis rien : Il n'est non plus ainsi qu'ainsin, ou que ny l'un ny l'autre : Je ne le comprends point. Les apparences sont egales par tout : la loy de parler, et pour et contre, est pareille. Rien ne semble vray qui ne puisse sembler faux. Leur mot sacramental, c'est ἐπέχω ; c'est à dire, je soustiens, je ne bouge. » On reconnaît ici les traductions des Sentence peintes n^{os} B, C, D, E, F ainsi que Sentence peintes n^{os} 5, 13, 35, 46.

valons. Accepte, dit l'Ecclesiaste, en bonne part les choses au visage et au goust qu'elles se presentent à toy, du jour à la journée : le demeurant est hors de ta cognoissance. *Dominus novit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt* (Psaumes, XCIV, 11)¹. (p. 534)

Dans ce texte, le pyrrhonisme, bien qu'il ne soit qu'une variante du scepticisme, s'adapte au thème de la vanité de l'homme et parvient même à corroborer l'idée que l'ignorance permet de mieux parvenir à la sagesse divine que la science². À vrai dire, la coopération du pyrrhonisme avec la foi chrétienne ne caractérise pas seulement des passages de l'« Apologie », mais elle est réalisée à l'avance dans la disposition des sentences au plafond de la bibliothèque : deux grandes poutres exhibent les formules pyrrhoniennes, et les travées présentent des sentences bibliques qui sont limitées aux topiques telles que l'accusation de l'orgueil et la vanité du savoir de l'homme. De ce point de vue, le plafond peut être considéré comme un cahier de lieux communs ou comme une anthologie de sentences en vue d'une rédaction ultérieure, et cela nous montre que Montaigne a été un bon

¹ L'avant-dernière phrase s'accorde avec la Sentence peinte n° 1/s, « EXTREMA HOMINI SCIENTIA VT RES SVNT BONI CONSVLERE CÆTERA SECVRVM. ECCL. » ou Sentence peinte n° 34/s, « FRVERE IVCVNDE PRÆSENTIBVS CÆTERA EXTRA TE. ECCL. 3 » Et quant à l'image du « doigt graveur de Dieu », d'après A. Legros, elle « fait sans doute référence au récit biblique de la remise des tables de la Loi à Moïse : Lorsqu'il eut fini de s'entretenir avec Moïse, Yahvé lui remit les deux tables du Témoignage, tables de pierre écrits du doigt de Dieu (Exode, 31, 18) [...] » (A. Legros, « La dédicace de l'*Adversus Mathematicos* au cardinal de Lorraine ou du bon usage de Sextus Empiricus selon Gentian Hervet et Montaigne », in *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, VII^e série, n° 15-16, Juillet-Décembre 1999, p. 71, n. 53.)

² Gentian Hervet, traducteur de l'œuvre de Sextus, a insisté sur la coopération du pyrrhonisme avec la foi chrétienne. Selon lui, la suspension du jugement par le doute peut servir à ne pas tomber dans l'erreur du paganisme. Voir A. Legros, *ibid.*, pp. 51-72. Et cette idée d'Hervet se trouve, en effet, dans la chaîne idéologique qui va de Jean-François Pic de la Mirandole à Henri Estienne. Chez ce dernier, en particulier, le scepticisme est noué avec la pensée érasmienne de la folie chrétienne. Voir E. Naya, « Traduire les *Hypotyposes Pyrrhoniennes* : Henri Estienne entre la fièvre quarte et la folie chrétienne », in *Le scepticisme au XVI^e et XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2001, pp. 48-101. T. Cave a fait une lecture de ce propos de ce propos en ayant recours au terme physiologique, « antipéristase ». Voir *Pré-Histoires. Textes troublés au seuil de la modernité*, Genève, Droz, 1999, pp. 31-50.

disciple de la pédagogie érasmienne et qu'il a bien digéré la méthode des lieux communs à la Renaissance¹.

Or, l'amplification mise en œuvre dans ce chapitre, peut-elle aboutir à la persuasion ? Quant à l'accumulation des opinions philosophiques, bien qu'elle serve plutôt à l'irrésolution sceptique qu'à une évocation pathétique, elle contribue à la condamnation de l'orgueil de la raison humaine comme « dernier tour d'escrime ». Elle semble toutefois fonctionner d'une manière différente des *loci communes* recommandés par Cicéron pour concourir à l'amplification puisqu'elle ne bouleverse pas l'esprit des lecteurs. Par ailleurs, rappelons que les sentences brèves sont considérées comme moyen de susciter le pathétique dans la seconde moitié du XVI^e siècle, en particulier dans la rhétorique sacrée. En tenant compte de ce fait, nous allons voir maintenant comment Montaigne parvient à persuader le lecteur de l'« Apologie ».

2. Au-delà du langage de l'homme

Le « *movere* » par les sentences

La *sententia* ou sentence s'attache originellement au sentiment, renvoie à une opinion universelle et appartient aux personnes qui ont de l'autorité, de sorte qu'elle représente le sentiment et les opinions du public en renforçant la dignité de celui qui la prononce². D'ailleurs, une sentence devient un argument par l'addition d'une preuve. Elle peut être étayée et longuement amplifiée. Ces sentences, une fois ramassées, ont une fonction

¹ Voir également une remarque d'A. Legros, *op. cit.*, p. 214 : « Le plafond de la "librairie" est, à sa manière, une *cornucopia*. Comme si Montaigne avait voulu concurrencer Stobée, constituer, à partir des "dépouilles" d'autrui, sa propre anthologie sur l'art d'être heureux, [...] la condamnation de l'orgueil et de la "présomption de science", la transcendance du divin, la mesure de l'homme, la vanité universelle, l'art de douter. »

² Quintilien, *op. cit.*, VIII, 5, 1-8. Et voir aussi, Aristote, *Rhétorique*, II, 21, 1394a sq.

de preuve incontestable¹. Et lorsqu'une sentence relève particulièrement du problème moral, elle propose un jugement concernant les vices ou la vertu, qui, sous forme de plainte ou de recommandation, peut potentiellement susciter le pathétique chez les auditeurs qui l'entendent².

Les caractéristiques de la *sententia* sont mis en valeur durant la seconde moitié du XVI^e siècle comme une des réactions contre le cicéronianisme rigoureux. En particulier, dans la rhétorique sacrée, la sentence, grâce à sa rapidité et sa fidélité au jaillissement de la pensée et à la personnalité de celui qui la prononce, est préférée à la période cicéronienne en vue des prédications³. Car, le but principal de ces dernières est plus de toucher le cœur et de remuer les affections des auditeurs qui les entendent, que d'enseigner la vérité des choses à ceux qui l'ignorent. Il s'agit-là de redresser les affections mauvaises grâce aux sentiments opposés, autrement dit, de réformer les esprits des croyants. En l'occurrence, les prédicateurs parviendront au « *movere* » en s'accompagnant de l'indignation contre la corruption de l'esprit⁴. C'est ainsi que les sentences et leur

¹ *Rhétorique à Herennius*, IV, 24-26. Et voir aussi un chapitre de F. Goyet, *Le Sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'antiquité et à la Renaissance*, Paris, H. Champion, 1996, pp. 587-604. Alors que dans la rhétorique traditionnelle la *sententia* jouait un rôle auxiliaire, Sénèque le Rhéteur l'avait considérée comme forme condensée de la pensée abondante et comme formule bien frappée. Et à sa suite, Érasme a identifié les *loci communes* à la *sententia*, et y compris la « thèse » ou question indéfinie (ex. « Faut-il se marier ou non ? » ; « Monarchie ou démocratie ? » etc.), si bien que la *sententia* contient virtuellement en elle un développement de discours et peut ainsi être étayée et amplifiée. En d'autres termes, l'essence des *loci communes* cicéroniens se condense en la *sententia*, et on y retrouve un état potentiel de l'indignation.

² En outre, d'après Cicéron, l'autorité elle-même peut amplifier le discours et exciter l'indignation. Voir *De l'invention*, éd. cit., I, 101.

³ On peut par exemple relever le manuel de rhétorique pour les prédicateurs, écrit par Louis de Grenade : *Rhetoricæ ecclesiasticæ, sive de ratione concionandi libri sex*, Venise, Franciscum Zilettum, 1578. Sur la rhétorique de ce dominicain, voir B. Jereczek, *Louis de Grenade : disciple de Jean d'Avila*, Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1971, surtout, pp. 116-135 ; Ch. Mouchel, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, 1990, pp. 118-122 ; M. Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009 (3^e éd.), pp. 144-148.

⁴ Louis de Grenade, *op. cit.*, lib. II, cap. XI, p. 65, « *Quavis enim rhetor per totius causae corpus aspergi affectus, ubicumque rei magnitudo postulauerit, praecipiat, hoc tamen singulari ratione ad Ecclesiastem pertinet, cuius praecipuum munus potius in mouendis, quam docendis auditorum animis, positum est : cum homines magis peccent affectu corruptio, quam ignorantia ueri. Affectus autem prauis, uelut*

accumulation amplifient le propos traité et peuvent susciter le pathétique. En ce sens, on peut dire que la sentence est une forme réduite des *loci communes* cicéroniens : elle peut développer la condamnation de tel ou tel vice et émouvoir les auditeurs.

Or, les sentences que cite Montaigne sont assurément présentées comme vérités patentes et indubitables, mais elles ne visent pas à bouleverser effectivement l'esprit des lecteurs. Car, Montaigne se méfie de l'éloquence qui peut manier les peuples par l'entremise d'une parole pompeuse et tromper les jugements sains. Pour lui, le « *movere* » est un outil qui met l'État en péril et corrompt la morale¹. D'ailleurs, Montaigne est parfaitement conscient que l'amplification animée par un vif sentiment risque d'entamer la vérité elle-même². À cet égard, même si Montaigne use de l'amplification grâce aux sentences, il ne veut pas recourir au « *movere* », mais cherche une autre voie.

claus clauuo, contrariis affectibus pellendi sunt. » Et Mouchel, *op. cit.*, p. 119, « Ainsi à la dignité de l'impératif s'ajoutent l'« indignatio » ou la « commiseratio » que ressent l'auditeur au spectacle de la vérité négligée ou bafouée. » En fait, l'idée que l'amplification sert à redresser les esprits déformés se trouve déjà clairement exprimée dans l'*Ecclésiastes* d'Érasme, ASD V-5, p. 50. Voir également J. Chomarat, *op. cit.*, t. II, pp. 1114-1117.

¹ Voir I, 26, 185 : « ce n'est pas à l'aventure sans raison, que nous attribuons à simpless et ignorance, la facilité de croire et de se laisser persuader : Car il me semble avoir appris autrefois, que la creance estoit comme une impression, qui se faisoit en nostre ame ; et à mesure qu'elle se trouvoit plus molle et de moindre resistance, il estoit plus aysé à y empreindre. [...] Voylà pourquoy les enfans, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus sujets à estre menez par les oreilles. » ; I, 51, 324-325, « là [la rhétorique] où ceux-cy font estat de tromper, non pas nos yeux, mais nostre jugement, et d'abastardir et corrompre l'essence des choses. [...] C'est un util inventé pour manier et agiter une tourbe, et une commune desreiglée : et est util qui ne s'employe qu'aux estats malades [...]. » Sur ce point de vue, voir F. Goyet, « La traduction du latin *Mouere* par faire impression : une anti-rhétorique ? », in *Littératures classiques*, n° 96, 2018, pp. 109-117.

² Voir par ex. III, 11, 1074 : « Moy-mesme, qui fais singuliere conscience de mentir : et qui ne me soucie guere donner creance et autorité à ce que je dis, m'aperçoy toutesfois, aux propos que j'ay en main, qu'estant eschauffé ou par la resistance d'un autre, ou par la propre chaleur de ma narration, je grossis et enfle mon subject, par voix, mouvemens, vigueur et force de parolles : et encore par extention et amplification : non sans interest de la verité nayfve. »

Les deux degrés de la persuasion

Fort de l'analyse qui précède, on peut avancer que la persuasion dans l'« Apologie » connaît deux degrés. Le premier, c'est l'amplification par les sentences. Tantôt, on l'a vu, l'énumération de noms ou de phrases affirme l'inconstance et l'incertitude des opinions philosophiques, tantôt les sentences bibliques et sceptiques, tirées du plafond de la bibliothèque, soulignent la vanité de l'existence de l'homme et l'inanité de la science. Ces deux types d'amplification dévalorisent tous les discours fondés sur la raison humaine¹. Ensuite, à un second degré, l'apologiste fait ressortir la grâce divine, qui seule assure la vérité du monde. On retrouve l'essence de cette persuasion selon Montaigne dans le passage suivant :

Toutes choses produites par nostre propre discours et suffisance, autant vrayes que fauces, sont subjectes à incertitude et debat. C'est pour le chastiment de nostre fierté, et instruction de nostre misere et incapacité, que Dieu produisit le trouble, et la confusion de l'ancienne tour de Babel. Tout ce que nous entreprenons sans son assistance, tout ce que nous voyons sans la lampe de sa grace, ce n'est que vanité et folie : L'essence mesme de la verité, qui est uniforme et constance, quand la fortune nous en donne la possession, nous la corrompons et abastardissons par nostre foiblesse. Quelque train que l'homme prenne de soy, Dieu permet qu'il arrive tousjours à ceste mesme confusion, de laquelle il nous represente si vivement l'image par le juste chastiment, dequoy il bastit l'outrecuidance de Nemroth, et aneantit les vaines entreprises du bastiment de sa Pyramide. *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo* [1 Corinthiens,

¹ À vrai dire, cette amplification est bien relevée par Cicéron. Dans le *De l'orateur*, éd. cit., III, 104, il affirme ainsi : « Le triomphe de l'éloquence, c'est d'amplifier le sujet par les ornements de la diction, ce qui consiste non seulement à agrandir ou à relever les objets par l'expression, mais à les amoindrir aussi et à les rabaisser (*non solum ad augendum aliquid et tollendum altius dicendo, sed etiam ad extenuandum atque abiciendum*). » (Nous soulignons)

I, 19]. La diversité d'idiomes et de langues, dequoy il troubla cest ouvrage, qu'est-ce autre chose, que ceste infinie et perpetuelle altercation et discordance d'opinions et de raisons, qui accompaigne et embrouille le vain bastiment de l'humaine science ? [...] c'estoit vrayement bien raison, que nous fussions tenus à Dieu seul, et au benefice de sa grace, de la verité d'une si noble creance, puis que de sa seule liberalité, nous recevons le fruit de l'immortalité, lequel consiste en la jouyssance de la beatitude eternelle. Confessons ingenuement, que Dieu seul nous l'a dict, et la foy. (pp. 585-586)

L'épisode de Babel représente l'orgueil de l'homme, le manque de fiabilité du langage¹, et le verset paulinien confirme que le savoir même n'a plus rien de certain. Au milieu de l'incertitude et de l'incapacité de la raison humaine à établir quelque vérité que ce soit, seul Dieu fait entendre les bons préceptes et les grave de ses doigts sur la « carte blanche » du cœur des lecteurs². On ne voit plus ici à l'œuvre l'éloquence cicéronienne ni la persuasion par le « *movere* ». L'orateur cicéronien, en employant les *loci communes*, développe et relève le sujet traité, et son éloquence bouleverse l'esprit de l'auditoire, tandis que Montaigne dévalorise et diminue le ton du discours en condamnant les vices de la raison humaine, et invoque le degré le plus haut, à savoir Dieu. S'accomplit alors une sorte de révélation, ou de mise en évidence de la vérité. L'apologiste remplit ainsi sa tâche. La foi

¹ Le « fidéisme » de Montaigne s'appuie sur l'impossibilité de la représentation correcte de Dieu ainsi que sur la reconnaissance de l'impureté de la croyance humaine. Pour une discussion détaillée de ce propos par rapport à la théologie post-tridentine, voir E. Naya, « Le doute libérateur : préambules à une étude du discours fidéiste dans les *Essais* », in *L'écriture du scepticisme chez Montaigne, op. cit.*, pp. 201-221.

² L'article de Ch. Brousseau-Beuermann fournira une justification idéologique à notre point de vue. Voir « La divine déconstruction dans l'*Apologie de Raymond Sebond* », in *BSAM*, VII^e série, 33-34, 1993, pp. 69-88. Et il faut tenir compte de l'influence d'Augustin sur l'« Apologie ». Sur ce point, voir M. Dréano, « L'Augustinisme dans l'*Apologie de Raymond Sebond* », in *BHR*, t. XXIV, 1962, pp. 559-575 ; E. Limbrick, « Montaigne et St. Augustin », in *BHR*, t. XXXIV, 1972, pp. 49-64 ; M. B. McKinley, *Les terrains vagues des Essais : itinéraires et intertextes*, Paris, Honoré Champion, 1996, ch. 5, pp. 91-103 ; T. Kubota, *Montaigne : lecteur de la Cité de Dieu d'Augustin*, Paris, H. Champion, 2019, pp. 197-227.

chrétienne, comme prémisse majeure, étant confirmée et défendue, la thèse de Sebonde, prémisse mineure, est logiquement assurée. De même que la raison humaine, suivant la thèse de Sebonde, aide à confirmer la grâce divine, de même le discours de Montaigne sert à affirmer les préceptes de l'Écriture, en utilisant le pyrrhonisme et l'outil rhétorique des *loci communes*.

* * *

Dans l'« Apologie », on constate que les *loci communes* de la rhétorique traditionnelle s'accommodent à l'argumentation de Montaigne. La méthode des lieux communs de la Renaissance caractérise aussi son discours, en fortifiant l'affirmation de la foi chrétienne. Pour défendre cette dernière, l'apologiste a ajusté les *loci communes*, outil de l'éloquence, à l'argumentation sceptique et théologique. Ce n'est pas la moindre singularité du discours de l'« Apologie¹ ».

¹ Rappelons néanmoins que l'« Apologie » s'appuie en effet sur la pensée orthodoxe. Selon Cl. Blum, la thèse de Sebonde met en valeur la misère de l'homme, alors que la discussion de Montaigne fait ressortir l'incapacité de l'homme. C'est cette différence qui constitue la contradiction entre les deux. Voir C. Blum, « L'Apologie de Raimond Sebond et le déplacement de l'apologétique traditionnelle à la fin du XVI^e siècle », in *Le Signe et le Texte : Études sur l'écriture au XVI^e siècle en France*, textes réunis par L. D. Kritzman, Lexington, French Forum Publishers, 1990, pp. 161-173.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

« Je m'en vay escornifflant par-cy par-là, des livres, les sentences qui me plaisent ; non pour les garder (car je n'ay point de gardoire) mais pour les transporter en cettuy-cy. » (I, 24, 141) À la lecture de ce passage, nous pouvons suggérer que *Les Essais* ont été composés en appliquant la méthode des lieux communs en cours au XVI^e siècle. En effet, Montaigne collecte et range des exemples pris de ses lectures aux endroits appropriés des pages qu'il a déjà écrites. Cependant, Montaigne ne fournit pas au lecteur les matières d'invention, d'autant que « [l]es auteurs, le lieu, les mots, et autres circonstances, je les oublie incontinent », et que le texte d'autrui s'inscrit étroitement dans le discours même de notre essayiste.

La disposition des textes dans *Les Essais* s'oppose donc à la systématisation propre aux recueils de lieux communs, qui classent et rendent les citations immédiatement réutilisables. Le discours montaignien, quant à lui, se développe et opère souvent des digressions en suivant les méandres des réflexions de son auteur. Le mouvement vagabondant des *Essais* ne correspond donc pas à celui des *leçons*, qui accumulent des exemples semblables, suivant le thème retenu.

Par ailleurs, nous surprenons Montaigne pratiquant la méthode des lieux communs à partir des sentences inscrites au plafond de sa bibliothèque. Il s'est en effet servi de ces sentences peintes pour amplifier son argumentation, notamment celle du chapitre II, 12. Il ne s'affranchit donc pas totalement de la « rhétorique des citations » et semble ainsi avoir recours à une éloquence de type cicéronien, appuyée sur les *loci communes*.

Or, il est suggestif que Montaigne ait usé de citations, au lieu de sa

propre parole, dans certains endroits où il veut renforcer son affirmation. Cela s'explique d'un côté par son anti-cicéronianisme, qui dédaigne le style pompeux s'accompagnant de beaucoup d'ornements et d'une structure syntaxique complexe ; mais d'un autre, par l'engouement du moment pour la rhétorique des citations, qui introduit dans tout discours des phrases tirées d'œuvres classiques sans traduction ni paraphrase, afin d'en élever le ton. Ces deux caractéristiques devront être abordées dans le contexte historique et rhétorique du XVI^e siècle.

TROISIÈME PARTIE

L'art d'écrire de Montaigne et la rhétorique durant la Renaissance tardive

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE

Au cours de cette troisième partie, nous allons montrer dans quel contexte intellectuel ont eu lieu la vogue et la standardisation des recueils de citations. À cette fin, nous prêterons attention à la rhétorique de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Nous poserons tout d'abord la querelle du cicéronianisme comme point de départ de notre discussion. En effet, au long des débats qu'elle a suscités se mettent en place toutes les problématiques auxquelles se confrontent les humanistes tardifs, comme la promotion de l'épistolographie ou la réévaluation de la *brevitas*.

Durant cette même période, on conçoit deux types de rhétorique, pratiqués respectivement à la cour et au Parlement. Les courtisans érudits visent à enrichir leur propre langue, voire leur culture même, alors que les magistrats ont entendu renforcer leur statut en établissant un parallèle entre les cours de Parlement et le Sénat de la Rome antique. Ils se servent donc d'auteurs classiques en vue d'orner leur discours. Leur technique, que Marc Fumaroli a identifiée comme « rhétorique des citations », n'est pas sans rapport avec les recueils de lieux communs, bien plus, ces instruments de travail leur ont été indispensables. Nous allons dès lors envisager l'usage effectif et l'essor des recueils de lieux communs à cette époque.

Quant à la rhétorique de Montaigne, on doit d'abord la replacer dans ce contexte historique et idéologique. Sa préférence pour les auteurs de l'Âge d'argent et pour le style concis doit être étudiée en tenant compte de la transition rhétorique qui s'opère alors. *Les Essais* sont souvent assimilés à un livre renfermant bon nombre de sentences. Il s'agira donc d'analyser

comment Montaigne entend distinguer son propre ouvrage des recueils de sentences qui font alors florès.

CHAPITRE 1

Les réponses rhétorique et politique à l'année 1528 (1) : autour du Cicéronianisme

Une invention technique ou un outil peuvent parfois faire époque, et influencer le mode de pensée et d'action de ceux qui vivent à une certaine période. On peut ainsi relever, à titre d'exemple, l'invention de l'imprimerie qui a changé profondément le climat intellectuel de l'Occident. Non seulement pour la vie matérielle, mais dans les mentalités des gens, la naissance de ce nouvel outil a provoqué nombre de transformations : pour la génération aux yeux de laquelle elle s'établit solidement, l'imprimerie pouvait être considérée indispensable, ayant pénétré au sein de la vie quotidienne, comme condition préalable pour ainsi dire¹.

Par contre, apparaissent aussi des outils qui répondent aux exigences du confort, ou bien une technique produite par la nécessité. Ils peuvent nous apprendre beaucoup en tant que témoins d'une période passée. Les recueils de lieux communs que nous étudions sont précisément l'un de ces outils, et également, comme nous l'avons vu, la notion de *loci communes* se développe au fur et à mesure de l'évolution des exigences de chaque période historique. En particulier, durant la Renaissance, les *loci communes* se sont établis et ont été développés pour répondre à la fois au débordement de l'information textuelle, causé par l'élargissement des capacités de l'imprimerie, au désir

¹ Voir. E. Eisenstein, *The Printing Press as an Agent of Change*, Cambridge University Press, 1979. Et en voir aussi la critique par A. Grafton, « The Importance of Being Printed », in *The Journal of Interdisciplinary History*, vol. 11, n° 2, 1980, pp. 265-286.

des humanistes, qui tentent de tenir dans leurs mains le trésor du passé, et enfin à la passion philologique qui les incite à ne plus laisser se perdre l'héritage de l'Antiquité¹.

Nous avons précédemment exposé la méthode des *loci communes* et l'organisation des recueils de lieux communs dans le cadre rhétorique, et analysé comment elle est alors mise en œuvre dans le domaine pédagogique et à quoi elle sert en vue de stocker les textes anciens. Cependant, nous n'avons pas encore parlé suffisamment de son statut et de sa fonction sous l'angle historique ou social. À cet égard, nous devons envisager les rapports entre les recueils de ce type et l'histoire de la rhétorique à la Renaissance. Mais, celle-ci est si vaste qu'il faut en délimiter l'étendue : où pourra-t-on placer le point de départ de notre discussion ?

Un changement rhétorique a lieu dans les années 1580, pourtant il n'est qu'une conséquence de ce qui s'est préparé effectivement de longue date. C'est ainsi qu'il conviendrait de considérer l'année 1528 comme notre point de départ, car c'est durant cette année-là qu'Érasme a publié son *Ciceronianus*, qui a suscité de nombreuses polémiques à la fois rhétoriques et politiques. Il serait donc pertinent de prendre l'année 1528 pour l'un des tournants décisifs dans l'histoire de l'humanisme, comme un *turning point*, si l'on estime avec précision la portée de cette œuvre sur ses contemporains et sur la génération suivante.

Qu'Érasme a-t-il apporté, ou provoqué, avec son ouvrage, le *Ciceronianus* ? Il s'en est pris en fait aux valeurs défendues par les humanistes : la découverte et la restauration des œuvres classiques ou de la culture de l'Antiquité. Il s'agit, chez Érasme, de ne pas évoquer uniquement un passé glorieux, mais de l'appliquer aux circonstances présentes. De même,

¹ Afin de maîtriser l'information textuelle qui a augmenté à la Renaissance, on a inventé comme outil les recueils de lieux communs, voir Ann Blair, *Too much to know. Managing scholarly information before the Modern Age*, New Haven, Yale University Press, 2010.

il a pris à partie la supériorité revendiquée par les Italiens en tant que descendants de la Rome antique et résidents du Saint-Siège. Aux yeux du Rotterdamois, les humanistes italiens prônaient l'imitation servile de Cicéron, et n'hésitaient pas même à manifester un penchant pour le paganisme. Érasme a donc critiqué la corruption de leur foi et dévoilé leur pauvreté intellectuelle. Après cela, il s'est donné pour but de reconsidérer l'imitation cicéronienne et de définir la rhétorique convenant à son époque.

Comment inscrire notre sujet, la vogue et le déclin des recueils de lieux communs, au sein de l'évolution de la pensée rhétorique postérieure à 1528 ? Avant d'aborder ce point, il nous faudra, au moins, envisager le contenu du *Ciceronianus* d'Érasme et son influence sur les contemporains, puis examiner le rapport entre la rhétorique et la politique, après la controverse autour de l'imitation de Cicéron, dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

1. La querelle du Cicéronianisme et sa portée

Le retentissement du *Ciceronianus* d'Érasme

Publié en mars 1528, le *Ciceronianus* d'Érasme a suscité des controverses non seulement autour de l'imitation cicéronienne, mais au-delà, autour du problème religieux et politique¹. L'auteur a raillé ceux qui imitent

¹ Bien des études ont été déjà consacrées au *Ciceronianus*, entre autres: I. Scott, *Controversies over the Imitation of Cicero as a Model for Style and Some Phases of Their Influence on the Schools of the Renaissance*, New York, Columbia University, 1910 [2^e éd., Michigan, 1959; 3^e éd., Hermagoras Press, 1991, avec sa traduction anglaise du *Ciceronianus* d'Érasme] ; H. Gmelin, « Das Prinzip der Imitatio in den romanischen Literaturen der Renaissance », in *Romanische Forschungen. Organ für Romanische Sprachen, Volks und Mittelalter*, vol. 46, 1932, pp. 83-360 ; M. Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009 (3^e éd.) [1^{ère} éd., 1980], 1^{er} part., pp. 35-230 ; G. W. Pigman III, « Versions of Imitation in the Renaissance », in *Renaissance Quarterly* vol. 33, n^o 1, 1980, pp. 1-32 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, 2 vols, Paris, Les Belles Lettres, 1981, II, pp. 815-840 ; T. Greene, *The Light in Troy : Imitation and Discovery in Renaissance Poetry*, New Haven, Yale University Press, 1982 ; K. Meerhoff, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France*, Leyde, Brill, 1986, pp. 25-45 ; Ch. Mouchel, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, 1990, I^{er} part., pp. 42-

servilement et aveuglement la prose de Cicéron. Ce coup porté au culte de l'Arpinate, modèle absolu, sape le moral des humanistes italiens au même degré que le sac militaire subi l'année précédente¹.

Néanmoins, la querelle autour du Cicéronianisme n'est pas toute nouvelle. Érasme ne l'a que relancée alors. Elle a débuté déjà en Italie à la fin du XV^e siècle. À cette époque, caractérisée par l'accroissement de la circulation des textes classiques grâce au progrès de la philologie, les humanistes italiens entreprenaient d'améliorer leur propre style latin, et d'imiter les bons usages. Dans cette ambiance, Paolo Cortesi envoya à Politien son recueil de lettres rédigées dans le style cicéronien entendant lui présenter les fruits de cet attachement au modèle suprême de la prose latine. Mais la réponse de Politien fut tout à fait décevante pour Cortesi : « il y a ceux qui disent que je n'imité pas Cicéron. Mais alors ? Je ne suis pas Cicéron, c'est moi, me semble-t-il, que mon discours représente². » Selon Politien, le style doit permettre une connaissance intime du scripteur, et doit résulter de lectures variées et d'expériences diverses ; il doit être formé non pas grâce à l'imitation exclusive de Cicéron, mais grâce à celle de nombreux auteurs, qui peuvent fournir divers échantillons de style, permettant à chacun de choisir un mode d'expression adapté à sa nature propre. C'est la variété que Politien met en avant, et qui est son principe comme il l'a montré dans ses *Miscellanea*. Alors que Cortesi refuse l'éclectisme du style, parce qu'il n'en résulte qu'un assemblage de discours³, Politien, pour sa part,

144 ; J. Lecointe, *L'ideal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, ch. 3 et 4, pp. 409-566 ; M. L. McLaughlin, *Literary Imitation in the Italian Renaissance : The Theory and Practice of Literary Imitation in Italy from Dante to Bembo*, Oxford, Clarendon Press, 1995.

¹ Voir André Chastel, *Le sac de Rome, 1527*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 181-192 ; E. Macphail, *The Voyage to Rome in French Renaissance Literature*, Stanford, 1990, ch. 1-3, pp. 22-32.

² *Prosatori latini del Quattrocento a cura di Eugenio Garin*, Milano, Napoli, R. Ricciardi, 1952. p. 902, « *Non exprimis, inquit aliquis, Ciceronem. Quid tum ? non enim sum Cicero; me tamen, ut opinor, exprimo.* »

³ *Prosatori latini*, p. 910, « *illi ipsi, qui se niti dicunt ingenii sui præsidii et viribus, facere non possunt quin ex aliorum scriptis eruant sensus et inferciant suis, ex quo nascitur maxime vitiosum scribendi genus, cum modo sordidi et inculti, modo*

entend concilier son principe de *varietas* avec le problème de l'imitation.

Environ vingt ans après de cet échange de lettres, les disputes autour l'imitation se sont ravivées entre Jean-François Pic de la Mirandola et Pierre Bembo¹. L'avis de celui-là était fort philosophique : il suppose une certaine « idée » innée dans chaque esprit et l'on doit la nourrir à travers des activités intellectuelles telles que l'imitation des « idées » d'autrui. Or cette « idée » n'est pas sensible, mais comprise uniquement par la raison. C'est pourquoi elle se présente comme parole ou discours, seul format susceptible d'être compris raisonnablement. Il faut donc autant que possible lire et méditer la parole de divers auteurs pour nourrir sa propre « idée² ». Outre cet avis philosophique et idéaliste, Jean-François Pic se demande s'il est possible, d'ailleurs, d'imiter un seul auteur, bien que le style renvoie aux diverses humeurs du scripteur, qui peuvent varier d'un temps à un autre. Et, même si l'on veut imiter exactement un auteur, continue-t-il, grâce à la modification d'un seul mot, il ne s'agira plus d'imitation, mais de la création d'un texte autre. C'est pourquoi il conclut que l'imitation fidèle d'un seul auteur n'est pas possible³.

Par contre, la réponse de Bembo, membre typique de l'élite humaniste italienne, était empreinte de pragmatisme : l'imitation est faite d'exemples réels ; elle ne se réalisera plus s'il n'y a pas de tels exemples ; or, on n'a jamais vu une « idée » telle que Pico la suppose. On doit donc imiter l'auteur suprême et réel, non pas une « idée » ambiguë et douteuse. D'ailleurs,

splendidi et florentes appareant. » [Ceux qui s'appuyent sur le secours et la force de leur qualité ne manquent pas d'extraire des sentences d'autres écrits, et de les insérer dans leur propre discours. De là naît un style empli de défauts, qui apparaît tantôt vulgaire et négligé, tantôt splendide et brillant.]

¹ Les textes de cet échange ont été édités et présentés par G. Santangelo : *Le epistole "De imitatione" di Giovanfrancesco Pico della Mirandola e di Pietro Bembo*, ed. G. Santangelo, Florence, Leo S. Olschki, 1954.

² *Ibid.*, p. 27, « *Ideam igitur ut aliarum virtutum, ita et recte loquendi [natura] subministrat, eiusque pulchritudinis affingit animo simulachrum : ad quod respicientes identidem et aliena iudicemus et nostra.* » [La nature fournit à l'esprit l'idée de parler avec justesse aussi bien que d'autres qualités, et y fixe une image de la beauté. En la regardant sans cesse, nous jugeons la nôtre et celle d'autrui.]

³ *Ibid.*, p. 37 sq.

Bembo remarque que l'imitation repose sur une prise en considération d'ensemble de l'écriture, et que le style également résulte de la synthèse des qualités et des défauts de l'auteur¹. Si l'on entend rassembler les meilleures parties de chaque auteur, on court le risque de rendre le style inconsistant et inconséquent. Bembo a souligné enfin qu'il faut imiter Cicéron, modèle suprême qui incarne toutes les qualités du discours, et il recommande de rivaliser avec lui afin, finalement, de le surmonter².

Les échanges de lettres entre ces deux humanistes ont manifestement donné une couleur philosophique à l'imitation et en ont approfondi les enjeux. L'idéalisme qui suggère le surpassement du modèle, mais en même temps, le réalisme qui s'appuie sur l'idée pratique de Bembo seront aisément reçus par ses collègues, qui se prétendent les successeurs de la gloire de la Rome antique. Mais, en fait, c'est cette prétention culturelle et historique qui a irrité un humaniste du Nord.

Le *decorum* chez Érasme

À l'inverse du conservatisme des humanistes italiens, les humanistes du Nord s'attachent à la pratique quotidienne de la langue latine. Pour ces derniers, le latin n'est pas un simple ornement ni une marque d'autorité, mais une langue vivante, si bien qu'ils accordaient une grande importance à l'éducation. D'un côté des Alpes, on trouve ceux qui défendent la tradition, de l'autre, ceux qui recherchent l'efficacité. En cela se manifeste la

¹ *Ibid.*, p. 45, « *Imitatio autem quia in exemplo tota versatur, ab exemplo petenda est : id si desit, iam imitatio esse ulla qui potest ?* » [Or, puisque l'imitation repose tout entière sur le modèle, elle doit être tirée du modèle ; en son absence, comment pourrait-il y avoir la moindre imitation ?] ; p. 46, « *Imitatio autem totam complectitur scriptionis alicuius formam, singulas eius partes assequi postulat : in universa stili structura atque corpore versatur.* » [L'imitation concerne toutes les formes d'un ouvrage, et demande d'en examiner chaque partie : elle se rapporte à l'ensemble de la structure et de la forme.]

² *Ibid.*, p. 56-57, « *primum, ut qui sit omnium optimus, eum nobis imitandum proponamus : deinde sic imitemur, ut assequi fuerimus, etiam prætereamus.* » [Tout d'abord, il nous faut mettre devant nos yeux le modèle le meilleur dans tous les sens ; ensuite l'imiter et y parvenir ; enfin le surpasser.]

principale différence entre les Italiens et les humanistes du Nord¹. Le *Cicéronianus* d'Érasme² visait à révéler la négligence cachée derrière le conservatisme des Romains, et à remettre en cause, par l'aspect pratique, la notion traditionnelle d'*aptum* ou de *decorum*³. Erasme s'attache, dans son ouvrage, à trois enjeux principaux : l'histoire, la religion et la personnalité.

À propos de la convenance (*decorum*) historique⁴, il s'interroge : s'il est vrai que Cicéron vivait il y a plus de mille ans, n'est-il pas impropre, voire anachronique, que l'on parle des choses présentes dans le style de Cicéron⁵ ? Ensuite, concernant la convenance religieuse, il lance cette critique : bien que Cicéron ait vécu avant la naissance du Christ et qu'il ait naturellement ignoré le christianisme, l'on utilise son vocabulaire et on applique ses expressions aux discours chrétiens. N'est-ce pas inadéquat de

¹ Voir J. C. Scaliger, *Orationes duæ contra Erasmvm : Oratio pro. M. Tvllio Cicerone contra Des. Erasmvm (1531) et Adversvs Des. Erasmi Roterod. Dialogvm Ciceronianvm Oratio secvnda (1537)*, textes présentés, établis, traduits et annotés par Michel Magnien, Préface de Jacques Chomarat, Genève, Droz, 1999, « Introduction à l'*Oratio prima* », p. 24, n. 48.

² Nous renvoyons aux deux éditions critiques suivantes : « *Dialogus Ciceronianus* », in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami : recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, Amsterdam, 1971, I-2, pp. 581-710, éd. P. Mesnard (désormais ASD) ; *Il Ciceroniano o dello stile migliore*, testo latino critico, traduzione italiana, prefazione, introduzione e note a cura di Angiolo Gambaro, Brescia, La Scuola, 1965 (désormais Gambaro), avec indication du numéro de pages et de ligne de chaque édition, et renvoi à la traduction française de P. Mesnard, Érasme, *La philosophie chrétienne*, Introduction, traduction et notes par Pierre Mesnard, Paris, J. Vrin, 1970.

³ Érasme a relevé ces problèmes dans ses lettres avant de publier son *Cicéronianus*. Voir ex. *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, ed., P. S. Allen, H. M. Allen and H. W. Garrod, Oxford, 1906-1956, (désormais Allen), VI, n° 1706, à André Alciat, le 6 mai, 1526 ; VII, n° 1805, à J. Maldonat, le 30 mars, 1527 ; VII, n° 1885, à F. Vergara, le 13 octobre, 1527. Et sur la notion du « *decorum* » traditionnel, voir Cicéron, *De or.*, III, 120 ; *id.*, *Orator*, 70-74 ; *id.*, *De off.*, I, 96-114 ; Quint., *Inst. Ora.*, XI, 1 ; Horace, *De Arte Poetica liber*, v. 38-41.

⁴ G. W. Pigman III, « Imitation and the Renaissance sense of the past: the reception of Erasmus' *Cicéronianus* », in *The Journal of Medieval and Renaissance Studies* vol. 9, n° 2, Fall 1979, pp. 155-177.

⁵ ASD, 636, 22-25 ; Gambaro, 126, 1699-1703, « *Uidetur præsens seculi status, cum eorum temporum ratione congruere, quibus uixit ac dixit Cicero, quum sint in diuersum mutata religio, imperium, magistratus, respublica, leges, mores, studia, ipsa hominum facies, denique quid non ?* » [L'état présent de notre siècle te semble-t-il en rapport avec la mentalité de l'époque pendant laquelle Cicéron a vécu et parlé ? Alors que la religion, la politique, l'administration, l'État, les lois, les mœurs, la culture, le visage même des hommes ont été complètement transformés ou que, pour le dire d'un seul mot, tout a pris une autre tournure !]

le faire en tant que chrétiens, voire n'est-ce pas même une sorte de paganisme¹ ? Finalement, concernant la convenance de la personnalité, il remarque que chaque homme est unique ; chacun aura donc son style, en accord avec sa nature, de sorte qu'imiter le style d'autrui revient à ignorer sa propre nature². Force est, donc, de former son propre style qui permettra à chacun de trouver son mode d'expression à partir de l'imitation non seulement de Cicéron, mais de tous les meilleurs auteurs. Car, « il peut naître un nouveau Cicéron, mais personne ne le devient³. »

Cependant aux yeux des contemporains d'Érasme, l'enjeu de la convenance semblait moins grave que ses critiques et son mépris à l'égard des cicéroniens. On peut ainsi relever nombre de réactions suscitées chez les humanistes contemporains par la publication du *Ciceronianus*. La première réponse vint d'un ancien ami, Joachim Camerarius. Un autre Allemand, Mélanchthon ne publia son texte qu'après la mort d'Érasme en raison de son respect pour le grand humaniste. En Italie, la première réaction vint de Giulio Camillo, qui était alors à la cour de François I^{er} entre 1529-1530. Son texte, rédigé en langue vulgaire, insistait sur la nécessité de l'imitation du modèle suprême, grâce à laquelle l'on peut améliorer un style médiocre. À la différence de Scaliger et Dolet que nous allons aborder, Camillo gardait une attitude respectueuse et n'entendait pas discréditer le prestige d'Érasme par des attaques *ad hominem*⁴.

¹ ASD, 647, 20-21; Gambaro, 162, 2270-71, « *Paganitatem profiteri non audemus, Ciceroniani cognomen obtendimus.* » [Nous n'osons pas avouer notre esprit païen, mais nous l'excusons par le titre de cicéronien.]

² ASD, 704, 10-12, Gambaro, 290, 4197-4200, « *Habet animus faciem quandam suam in oratione velut in speculo relucentem, quam a nativa specie in diversum refingere, quid aliud est, quam in publicum venire personatum ?* » [Chaque esprit possède donc une forme qui lui est personnelle et que son discours doit refléter comme un miroir. Se composer une autre apparence que celle qui vous a été donnée par la nature, qu'est-ce d'autre que de se présenter en public sous un déguisement ?]

³ ASD, 632, 1-2; Gambaro, 108, 1440-41, « *Cicero nasci fortassis potest aliquis, fieri nemo.* »

⁴ J. C. Scaliger, *éd. cit.*, pp. 29-30 et p. 30, n. 80.

Scaliger : homme toujours en retard

Julius-Cæsar Scaliger¹, humaniste originaire d'Italie, était déjà établi à Agen comme médecin au moment où le *Ciceronianus* avait causé bien du bruit. Puisqu'il considérait que le prestige de Cicéron était mis en cause par Érasme, Scaliger a entrepris d'intervenir dans la querelle. Dans son discours, il ne voulait pas seulement défendre l'Arpinate, mais réfuter sur un ton violent toutes les affirmations présentées par Érasme.

Que le Rotterdamois affirme qu'il n'y a pas de style parfait, puisqu'aucun écrivain, pas même Cicéron, n'est dépourvu de défauts, était inadmissible pour Scaliger. Et il contredit Érasme : on peut certainement envisager un style parfait, longuement et patiemment élaboré et harmonisé avec tout sujet à traiter; or c'est le style de Cicéron qui s'approche le plus de cet idéal. Il existe donc un style parfait, qui est celui de Cicéron². Même si les époques sont différentes et que la prononciation et le rythme diffèrent³, l'on doit seulement imiter l'Arpinate. De plus, Scaliger critique l'imitation éclectique : si l'on se donne pour objet d'imiter plusieurs auteurs, l'on tombera dans une sorte de pyrrhonisme et l'on finira par aboutir à l'échec

¹ Sur la vie de Scaliger, voir Vernon Hall, « Life of Julius Caesar Scaliger (1484-1558) », in *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. 40, n° 2, 1950, pp. 85-170 ; J. De Bourrousse de Laffore, « Jules-César Lescale (Scaliger) : étude biographique », in *Recueil des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 1861 (SER2, T1, PART1), pp. 24-69 ; M. Magnien, « Introduction à l'*Oratio prima* », dans *Orationes duæ contra Erasmvm*, éd. cit., pp. 35-54 ; *id.*, « Scaliger J.-C. (1484-1558) », in *Centuriæ latinæ. Cent et une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, éd. C. Nativel, Genève, Droz, 1997, pp. 731-737. Et sur le rapport avec Érasme, voir *id.*, « Scaliger et Érasme », in *Acta Conventus Neo-Latini Sanctandreami*, éd. I. D. MacFarlane, Binghamton, New York, 1986, pp. 253-261 ; Ch. Bénévent, « Singes et fils de Cicéron (Érasme et Scaliger) », in *Nouvelle Revue de XVI^e siècle*, vol. 19, n° 2, 2001, pp. 5-23.

² Scaliger, éd. cit., p. 124, l. 1179-86.

³ *Ibid.*, p. 111, l. 707-720 et note 163. Érasme publie avec le *Ciceronianus* le *De recta Latini Græcique sermonis pronuntiatione*, et ce traité, malheureusement méconnu, se fonde sur la conscience qu'il y a une différence définitive, dans la prononciation et le rythme du latin, entre les hommes de la Renaissance et ceux de l'âge de Cicéron. Un certain pessimisme devant la possibilité de l'imitation se rapporte bien chez Érasme à cette idée. Voir ce point, K. Meerhoff, *op. cit.*, pp. 29-30 et p. 148, n. 19 ; A. Renaudet, « Érasme et la prononciation des langues antiques », in *BHR*, t. XVIII, n° 2, 1956, pp. 190-196.

devant la variété de styles¹. Plutôt que la recherche de la *varietas*, il faut s'efforcer d'approcher du modèle idéal, s'en faire l'émule, et enfin le surpasser. Ce faisant, on pourra ainsi devenir un vrai écrivain, non pas un simple imitateur.

L'Agenais, d'ailleurs, décoche une flèche qui vise le thème central du *Ciceronianus* : Érasme porte plus d'attention à la notion d'*ingenium* qu'aux efforts stylistiques, et met plus en valeur le discours adapté à la nature de chacun que les qualités incontestables de Cicéron. Or, dit Scaliger, comment dépasser ce qu'on ne saurait atteindre² ? Le Rotterdamois confirme que pourrait bien naître un autre Cicéron, mais qu'on ne saurait le devenir. Pourtant, l'Arpinate, affirme Scaliger, « n'est pas né aussi grand qu'il le fut par la suite, mais l'est devenu [...] ainsi un homme né avec ces dispositions peut aussi devenir un autre Cicéron³. »

C'est ainsi que l'Agenais s'oppose à la prépondérance de l'*ingenium* mise en avant par Érasme. Cependant, ce discours agressif fut lancé en vain : Érasme garda un silence méprisant et ne lui adressa aucune réponse. Si le grand humaniste avait manifesté la moindre réaction aux attaques de Scaliger, elle aurait suffi à assurer la renommée de l'Agenais, cet obscur médecin de province. Et cela ne s'est jamais réalisé. En somme, Scaliger n'a pu tirer aucune réaction directe d'Érasme ni même se poser en rival. Ses deux discours contre Érasme (puisqu'il en publie un second en 1537) ont bien failli être à jamais oubliés⁴.

¹ Scaliger, *éd. cit.*, p.148, l. 2048-2058.

² *Ibid.*, p. 139, l. 1743-48. En part., l. 47-48, « *qua ratione superabunt æmulando, quem imitando æquari posse negas ?* »

³ *Ibid.*, p. 134, l. 1546-50. « *Nam quemadmodum ille non statim natus est tantus, quantus postea fuit, sed factus est. [...] eodem quoque pacto quis, postquam ita natus sit, talis quoque fieri potest.* »

⁴ En 1620, J.-J. de Maussac, conseiller au Parlement de Toulouse, publiera ces deux *Orationes* et les lettres de Scaliger, avec lesquels il a proclamé le retour au style cicéronien et critiqué le goût de la cour, corrompue par l'entourage Navarre d'Henri IV. Voir M. Fumaroli, *op. cit.*, pp. 524-529.

Dolet : procuration de Nosopon

Au moment où l'Agenais achevait son deuxième discours contre Érasme et l'envoyait à Paris, à savoir en 1535, Étienne Dolet publia un dialogue, intitulé *Erasmianus, sive Ciceronianus*¹. Les interlocuteurs y sont Simon de Neufville, maître de Dolet, et le grand ami d'Érasme, Thomas More. Si toutes les paroles de ce dernier sont constituées de citations du *Ciceronianus* d'Érasme, c'est que ce dialogue fictif se présente comme une guerre par procurations entre Dolet et Érasme. L'auteur s'y propose trois enjeux : d'abord, la restauration de l'honneur de Christophe de Longueil, qui était considéré comme le modèle de Nosopon, personnage décrit comme malade du Cicéronianisme par Érasme ; ensuite la défense du Cicéronianisme ; enfin la défense et l'illustration de Cicéron lui-même.

Attardons-nous un instant sur Longueil et ses splendeurs et misères : à l'issue de ses études à Paris, ce juriste gallican avait établi sa réputation sous le règne de Louis XII, en manifestant dans ses discours de jeunesse un sentiment anti-romain. Cependant, sa rencontre avec Pietro Bembo, secrétaire du pape, chef de file des humanistes cicéroniens, a produit chez lui une « conversion » vers le Cicéronianisme, Bembo l'ayant présenté à son ami J. Sadolet et aux membres de l'Académie romaine. Longueil a fini par être admis dans la société des humanistes romains de la cour de Léon X. À l'aide de recommandations et des privilèges accordés par ses amis, Longueil a enfin reçu la citoyenneté romaine en février 1519. Toutefois,

¹ *L'Erasmianus sive Ciceronianus d'E. Dolet (1535). Introduction – Fac-similé de l'éd. originale du de Imitatione Ciceroniana – Commentaires et appendices*, éd. E. V. Telle, Genève, Droz, 1979. Voir aussi la riche introduction, ch. 1, pp. 16-45 ; ch. 2, pp. 46-91. Par ailleurs, sur le rapport entre Dolet et Érasme, voir Fumaroli, *op. cit.*, pp. 110-115 ; Chomarat, « Dolet et Érasme », in *Étienne Dolet (1509-1546)*, Paris, PENS, Cahier V.-L. Saulnier n° 3, 1986, pp. 21-36 ; K. Lloyd-Jones, « Une étoffe bigarrée... Dolet critique du style érasmien », in *Acta Conventus Neo-Latini Torontonensis*, éd. A. Dalzell et alii, Binghamton, MRTS, 1991, pp. 439-447 ; *id.*, « Erasmus and Dolet on the Ethics Imitation and the Hermeneutic Imperative », in *International Journal of the Classical Tradition*, summer, 1995, vol. 2, n° 1, pp. 27-43. Et sur la relation de Dolet avec Scaliger, voir M. Magnien, « Scaliger et Dolet », in *Étienne Dolet (1509-1546)*, *op. cit.*, pp. 37-50.

sous le prétexte du ton anti-romain de ses discours de jeunesse, une violente campagne fut alors lancée contre lui, et Longueil dut s'éloigner de Rome. Après cela, il s'est installé à Padoue où il s'est consacré à l'étude de Cicéron. Miné par son échec à Rome, Longueil est décédé le 11 septembre 1522, âgé de seulement 34 ans. C'est son disciple, Simon de Neufville, qui lui a succédé dans la chaire d'éloquence à l'Université de Padoue. Voilà les raisons pour lesquelles Dolet s'efforce de restaurer le prestige de Longueil.

Pour ce qui est de l'imitation de Cicéron, Dolet entend nettement distinguer l'art littéraire des problèmes religieux ou philosophiques. Alors qu'Érasme avait mis en avant le lien étroit entre le style et l'esprit, Dolet va le rompre et mettre de côté la morale et la vertu de l'orateur. L'éloquence philosophique et religieuse se sert de la beauté pour persuader ou démontrer, tandis que, comme l'a justement remarqué Fumaroli, l'éloquence profane la sert¹. Parvenir à cette éloquence exige un exercice stylistique et une ascèse continuelle, en particulier cette dernière consiste à se référer au modèle parfait et indépassable, à savoir Cicéron. C'est ainsi que Dolet a distingué clairement le domaine de la rhétorique de celui de la théologie ou de la philosophie, surtout de la philosophie chrétienne dont se réclamait Érasme ; il s'efforce de redonner toute sa légitimité à l'imitation stylistique de Cicéron, mais refuse aussi l'éclectisme érasmien fondé sur la variété des esprits humains. Ce jeune humaniste, semble-t-il, s'est bien attaqué au noyau de la pensée d'Érasme qui voulait mêler littérature et religion. Mais le vieux Prince de l'Humanisme est décédé le 12 juillet 1536, sans lui laisser aucune réponse.

Le rapport entre *res* et *verba* dans le Cicéronianisme

Récapitulons les enjeux présentés par Scaliger et Dolet : le premier a insisté, en somme, sur la conservation de la latinité pure et de l'autorité

¹ Fumaroli, *op. cit.*, p. 112.

de l'Arpinate¹ ; le second n'a mis en avant que la valeur de l'imitation stylistique de Cicéron. Tous deux ont abordé le problème du Cicéronianisme plutôt par le biais de la rhétorique que par celui de la philosophie.

En effet, les cicéroniens se consacraient assidûment à l'élocution, aux *verba* de Cicéron, alors que Politien, Giovanni Francesco et Érasme soulignaient la force de l'invention et l'importance de la convenance, à savoir les *res*, au sein de tout discours. Si tout discours entretient un rapport étroit avec l'esprit de celui qui le prononce, il n'est ni juste ni approprié de dissimuler sous le voile d'autrui ce qui jaillit du fond de chacun. Or Érasme n'a cessé d'affirmer la liaison de l'invention et de l'élocution, en accord avec la personnalité de l'écrivain. C'est même l'élément original qu'Érasme a apporté dans le débat sur l'imitation.

La rhétorique de l'*ingenium*

Si l'on voit en chaque esprit, en chaque *ingenium*, la source de l'invention de tout discours, l'élocution doit naturellement lui correspondre, de sorte que chaque orateur ou écrivain s'efforce de former son propre style, en se référant à divers auteurs, en choisissant les meilleurs, y compris, bien évidemment, Cicéron. Par conséquent, notre discours devra être comme un miroir de notre esprit. Si ce n'est pas le cas, en revanche, ce miroir sera faux, comme le dit Érasme :

Ut ne repetam, quod ipsa quoque natura repugnat isti affectationi, quae voluit orationem esse speculum animi. Porro quum tanta sit ingeniorum dissimilitudo, quanta vix est formatum, aut vocum, mendax erit speculum, nisi nativam mentis imaginem referat [...]².

¹ Voir Ch. Brousseau-Beuermann, « Le renouvellement de l'esprit par l'Adage », in *BHR*, tome XLVII, 1985, n° 2, p. 345.

² ASD, 703 ; Gambaro, 286, 4158-62. Nous revoyons à la traduction par P. Mesnard, *op. cit.*, p. 351.

[Pour ne pas me répéter, je dirai que la nature elle-même répugne à cette recherche systématique, parce qu'elle veut que le discours soit le miroir de l'âme. Or quand la différence de génie entre l'imité et l'imitateur est telle que c'est à peine si le style et les mots leur sont communs, le miroir sera trompeur, car il ne rend pas l'image originale de l'esprit [...].]

Cette métaphore du miroir ne renvoie qu'à la convenance (*aptum/decorum*) par rapport à la particularité de chacun. Comme l'a bien montré Jean Lecointe¹, cette idée innerve l'ensemble des œuvres d'Érasme. Surtout dans la *Lingua* et l'*Ecclesiastes*, on peut constater une analogie avec l'alliance théologique : le Dieu le Père et son fils. Dans la *Lingua*², l'auteur traite de la corruption de la langue chrétienne des contemporains : le mensonge, l'abus de mots impropres et nouveaux et le bavardage. Ces mauvais emplois de la langue peuvent entamer la foi même, car le lien entre discours et esprit est aussi véridique et indissociable que celui de Dieu et du Christ³. Dans l'*Ecclesiastes*, l'auteur vise à concilier l'art de la rhétorique et la vérité chrétienne. Il y définit le discours comme l'image de l'esprit, de même que le Christ se trouve être l'image de son Père⁴. On peut résumer cette idée à la fois philosophique et théologique en un adage bien

¹ Lecointe, *op. cit.*, pp. 436-441.

² Sur cette œuvre, voir M. M. Philips, « Erasmus on the Tongue », in *Erasmus of Rotterdam Society Yearbook* (désormais *ERSY*) 1, 1981, pp. 113-125 ; L. Carrington, « Erasmus' *Lingua*: The Double-Edged Tongue », in *ERSY* 9, 1989, pp. 106-119 ; J. Chomarat, *op. cit.*, t. I, pp. 39-42.

³ *Lingua*, in ASD IV-1A, p. 93, « *Quod in rebus diuinis est Pater ex se progignens Filium, hoc in nobis est mens, fons cogitationum ac sermonis ; quod illic est Filius nascens a Patre, hoc in nobis est oratio profiscens ab animo. Filius dictus est imago Patris, adeo similis, vt qui alterutrum norit vtrunque norit ; et in nobis animi speculum est oratio [...].* » (c'est nous qui soulignons.)

⁴ *Ecclesiastes*, ASD V-4, p. 40, « *Mens fons est, sermo imago a fonte promanans. Quemadmodum autem vnicum illud Dei Verbum imago est Patris, adeo nulla ex parte promenti dissimilis, vt eiusdem sit cum illo indiuiduaeque naturae, ita humanae mentis imago quaedam est oratio [...].* » (c'est nous qui soulignons.) Et voir aussi, M. Hoffmann, *Rhetoric and Theology: The Hermeneutic of Erasmus*, University of Toronto Press, 1994 ; J. M. Weiss, « *Ecclesiastes and Erasmus : The Mirror and the Image* », in *Archiv für Reformationsgeschichte*, Jahrgang 65, 1974, pp. 83-108.

connu, « *Oratio speculum animi*¹ », qui insiste sur la liaison de la parole avec l'esprit humain et qui assure la véridicité du discours. À cet égard, Érasme n'a pas considéré la rhétorique comme un simple art ou une technique, mais il l'a présentée comme le jaillissement d'une parole vive du cœur de l'orateur.

Ni Scaliger ni Dolet n'ont compris cette pensée érasmiennne, ou plutôt pour eux, elle semblait trop audacieuse. Ce sont en effet Montaigne² et Lipse, ou des humanistes de leur génération qui exerceront, développeront et établiront cette rhétorique du cœur.

2. L'Anti-Cicéronianisme et la recherche de nouveaux modèles

L'âge de l'« anti-éloquence »

Si l'autorité absolue de Cicéron en tant que modèle parfait de la prose latine est affaiblie après 1528, cependant, l'imitation cicéronienne occupe toujours une position importante dans le système pédagogique. Elle ne

¹ On relève deux adages qui s'y rapporte : Érasme, *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2013, « 98. *Stultus stulta loquitur* » ; « 550. *Qualis vir, talis oratio* ». Et voir aussi, A. Wesseling, « Dutch proverbs and ancient sources in Erasmus's *Praise of Folly* », in *Renaissance Quarterly*, vol. 47, n. 2, 1994, pp. 369-372 ; R. Kilpatrick, « 'Clouds on a wall'. The Mirror of Speech in the *Adagiorum Chiliades* and the *Moriae encomium* », in *ERSY* 33, 2013, pp. 55-74 ; Wolfgang G. Müller, « Der Brief als Spiegel der Seele : zur Geschichte eines Topos der Epistolartheorie von der Antike bis zu Samuel Richardson », in *Antike und Abendland*, 1980, t. 26 pp. 138-157 ; Karl A. Neuhausen, « Der Brief als 'Spiegel der Seele' bei Erasmus », in *Wolfenbütteler Renaissance Mitteilungen*, t. X, 1986, pp. 97-110.

² Sur la relation entre l'expression « *oratio speculum animi* » et *Les Essais*, voir M. Magnien, « Montaigne et Érasme : Bilan et Perspectives », in *Montaigne and the Low Countries (1580-1700)*, edited by P. J. Smith, Brill, 2014, pp. 25-26 ; *id.*, « Érasme », in *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, éd. Ph. Desan, Paris, H. Champion, 2004, p. 337 ; *id.*, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », in *Rhétorique de Montaigne*, Actes du colloque de Paris, réunis par Frank Lestringant, Paris, Champion, 1985, pp. 89-90 ; G. Defaux, « Rhétorique et représentation dans les *Essais* : de la peinture de l'autre à la peinture du moi », in *Rhétorique de Montaigne*, *op. cit.*, pp. 21-48 ; T. Cave, *The cornucopian Text. Problems of writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 278.

semble pas moins indispensable pour apprendre le bon latin. Mais, certains des humanistes éprouvaient de la répugnance pour la prolixité du style périodique des cicéroniens, et apercevaient dans cette éloquence même des signes de la corruption de la morale. C'est précisément ce que l'on appelle l'anti-cicéronianisme : les humanistes se montrent las de l'abondance des connaissances qui augmentent tous les jours ; désillusionnés par la politique du moment, ils semblent hantés par la mélancolie. Ils ont à des degrés divers reçu la meilleure éducation de leur temps et sont pénétrés de la culture de l'Antiquité. Néanmoins ils ne sont plus du tout habités par l'ambition qui les pousserait à se faire les émules des auteurs classiques, ni ne sont animés par la passion qui susciterait la réalisation de l'âge d'or au sein de leur champ intellectuel. Ils se demandent plutôt si ce ne sont pas une telle ambition et un tel orgueil qui ont produit le désordre et le chaos où ils se trouvent plongés. Les représentants les plus illustres de ce courant de pensée sont Montaigne, Bacon et Lipse. Leur anti-cicéronianisme, ou plus précisément leur anti-éloquence, se manifestera après 1580.

Montaigne, par exemple, parle ainsi de l'éloquence : « C'est un util inventé pour manier et agiter une tourbe, et une commune desreiglée : et est util qui ne s'employe qu'aux estats malades, comme la medicine. [...] et où les choses ont esté en perpetuelle tempeste, là ont afflué les orateurs. » (I, 51, 325) Selon lui, l'éloquence n'est qu'un indice du désordre et de la corruption de l'État. De plus, dans le chapitre « Considération sur Cicéron », il remet en cause la convenance du comportement de l'Arpinate. Comparant le couple formé par Cicéron et Pline le Jeune avec celui formé par Épicure et Sénèque, il déplore l'appétit de gloire des deux premiers : « Sied-il pas bien à deux consuls Romains, souverains magistrats de la chose publique emperiere du monde, d'employer leur loisir, à ordonner et fagotter gentiment une belle missive, pour en tirer la reputation, de bien entendre le langage de leur nourrisse ? » (I, 39, 253) Enfin, il révèle son mépris envers l'éloquence

défendue par les cicéroniens : « Fy de l'eloquence qui nous laisse envie de soy, non des choses : Si ce n'est qu'on die que celle de Cicero, estant en si extreme perfection, se donne corps elle mesme. » (I, 39, 256)

La recherche d'une rhétorique qui corresponde à cette ambiance intellectuelle a été accomplie par Marc-Antoine Muret, qui était pour lors professeur de rhétorique à Rome¹. De 1580 à 1585, il a consacré ses derniers cours à La Sapienza à la lecture des *Annales* de Tacite et des *Épîtres* de Cicéron. Dans la leçon inaugurale de son cours de 1580, Muret a relevé la ressemblance entre la situation du moment et celle de l'Empire romain du premier siècle, remarqué l'abâtardissement de l'éloquence, le genre épideictique mis à part, et annoncé l'avènement d'un nouveau genre littéraire qui pourrait s'adapter à cette situation. En outre, dans la leçon de 1582, il a souligné encore la fin de l'âge de l'éloquence et a ménagé une transition vers un nouveau type d'expression dominé par la prudence, à savoir l'épistolographie : « [...] ceux qui sont à même de bien écrire les lettres, c'est-à-dire éloquemment, avec prudence et en tenant compte des choses, des personnes et des circonstances, parviennent aisément à l'intime familiarité des Princes, reçoivent le soin des affaires les plus importantes et s'accroissent d'honneurs en honneurs². » Cette perspective s'ouvrira de la fin du XVI^e siècle jusqu'au début du siècle suivant. Mais dans les faits, on ne retrouve ici qu'un reflet de la rhétorique présentée par Érasme en 1528 : la rhétorique du cœur.

¹ Sur Muret à Rome, E. Macphail, *op. cit.*, pp. 120-160 ; Fumaroli, *op. cit.*, pp. 162-175 ; Jean-Eudes Girot, *Marc-Antoine Muret : Des Isles Fortunées au rivage romain*, Genève, Droz, 2012, surtout pp. 204-240.

² *Opera Omnia*, éd. C.-H. Frotscher, Leipzig, 1848, t. 1, Genève, Slatkine Reprints, 1971. « Oratio XVI », p. 406, « [...] *qui bene, id est, tum diserte, tum prudenter et ad res, ad personas, ad tempora accommodate epistolam scribunt, facillime ad intimam principum familiaritatem perveniant et ad maximarum rerum tractationem adhibeantur, maximis plerumque honoribus augeantur.* » La traduction est celle de Fumaroli, *op. cit.*, pp. 174-175.

La rhétorique du cœur et le genre épistolaire

Le genre épistolaire que Muret a présenté comme substitution à l'éloquence oratoire était bien connu des auteurs antiques, dont certains ont effectivement laissé des œuvres remarquables en ce domaine. Ce genre, cependant, n'était pas abordé de manière approfondie dans le cadre de la rhétorique et n'était reconnu que comme une sorte de prolongement de l'entretien oral ou de la conversation.

Par ailleurs, on sait bien que les secrétaires administratifs de l'Italie médiévale ont systématisé un art d'écrire utile à la rédaction des lettres officielles. Ce sont les *Artes dictaminis*¹ qui se présentent sous la forme d'un recueil de sentences de salutations, d'expressions en vue d'obtenir la bienveillance du correspondant (*captatio benevolentiae*) et de péroraisons permettant de résumer le discours. Les secrétaires de la Chancellerie pontificale rédigeaient leurs lettres administratives en s'appuyant sur ce type de recueil. Il semblait naturel qu'ils appliquassent à leurs lettres le style de Cicéron, le *Tullianus stylus*, afin de leur conférer à la fois autorité et élégance. Les secrétaires ont ainsi pratiqué l'imitation du style cicéronien en tenant compte de la convenance officielle impliquée par le rang social et la position institutionnelle de leurs correspondants. Or, la plupart des humanistes italiens à la Renaissance étaient des secrétaires de ce type et connaissaient bien cet art d'écrire. Si Bembo et Sadolet s'efforcent d'être fidèles au style de Cicéron, c'est sans doute en raison d'une nécessité professionnelle. Ils ont été contraints d'écrire leur discours de façon élégante. Naturellement dans leurs lettres, ils ne se permettent aucune liberté qui autoriserait l'expression d'idées spontanées.

¹ Sur la tradition et la portée de ce genre, voir J. J. Murphy, *Rhetoric in the Middle Ages: A History of Rhetorical Theory from Saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1974, Ch. V, « *Ars dictaminis: the Art of Letter-Writing* », pp. 194-268, et Ronald Witt, « Medieval "Ars Dictaminis" and the Beginnings of Humanisme : a New Construction of the Problem », in *Renaissance Quarterly*, vol. 35, n. 1, 1982, pp. 1-35.

C'est Pétrarque qui a institué la lettre non plus comme échange officiel, mais comme entretien intime et privé. On doit selon lui y retrouver le sentiment, la pensée ou l'image même du correspondant¹. Pétrarque a découvert, comme l'a précisé M. Fumaroli, « un style personnel, « peinture » du moi intime de l'épistolier². »

Érasme poursuit dans ce sillage³. Il a publié en 1522 le *De conscribendis epistolis*, dans lequel il a fourni la définition du genre épistolaire et en a exposé les caractères principaux. Il a mis en avant la variété infinie de la lettre, par opposition avec la rigidité des *Artes dictaminis* médiévales. Non seulement le sujet, le style et la circonstance, mais les humeurs, les caractères moraux et l'*ingenium*, tous ces éléments varient à l'infini en fonction de la personnalité de l'épistolier. De ce point de vue, il faut rechercher, lors de la rédaction de la lettre, l'*aptum* susceptible d'adapter la lettre aux éléments innombrables qui entrent en jeu. Ces principes d'infini et d'*aptum* confèrent une immense liberté au genre épistolaire, par opposition au formalisme médiéval et professionnel.

Cependant pour Érasme, il s'agit moins de la spontanéité de l'épistolier que de la maîtrise de la langue et de la culture. Son objectif consiste effectivement dans la pédagogie, du coup, la lettre n'est qu'un moyen de former un futur épistolier, qui sera capable de traiter proprement de sujets infinis avec l'abondance d'expressions et de connaissances requise. Le genre épistolaire, pour lui, n'est qu'un des modes de rédaction par lesquels des enfants apprennent et pratiquent le latin.

Il faudra attendre jusque dans les années de 1580 pour qu'un vrai

¹ Sur l'intimité dans la rhétorique de la Renaissance, voir Kathy Eden, *The Renaissance Rediscovery of Intimacy*, Chicago, University of Chicago Press, 2012.

² M. Fumaroli, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », in *RHLF*, nov.-déc., 1978, n° 6, p. 888.

³ Chomarat, *op. cit.*, pp. 1003-1038 ; J. Rice-Henderson, « Erasmus on the Art of Letter-Writing », in *Renaissance Eloquence*, ed. J. Murphy, University of California Press, 1983, pp. 331-355 ; *id.*, « Tradition and Innovation in Erasmus' Epistolary Theory : A Reconsideration », in *ERSY* 29, Brill, 2009, pp. 23-59.

changement ait lieu. C'est Juste Lipse qui confère aux lettres leur légitimité littéraire. Dans la préface de la première *Centurie* de ses lettres, publiée en 1586, il avance que l'essentiel de la lettre se trouve dans « une poussière de petits riens (*nugas*), des jeux (*jocos, lusus*), des bavardages en compagnie d'amis (*cum amicis garritus*)¹ », et souligne que c'est le style bref, spontané et simple qui conviendra au genre épistolaire. De notre point de vue, il est remarquable que Lipse définisse la lettre comme un médium qui reflète l'état de l'esprit et du corps du scripteur². Ici on peut constater que l'*aptum* érasmien, ou le *decorum* correspondant à la personnalité, se réalise dans la pratique épistolographique de Lipse : « Je me découvre dans mes lettres, et je m'offre aux yeux presque nus. Veux-tu me connaître tel que je suis ? Lis mes lettres, qui me peignent. Elles donnent de mon caractère, de mes passions, de mon jugement, de ma vie en somme, une image qui n'est pas vaine. Ailleurs le fard et la dissimulation : ici la naïveté et une carnation toute naturelle³. »

Qui ne voit ici que l'idée résumée en adage, « *oratio speculum animi* » se transforme en fondement du genre épistolaire ? La convenance avec le caractère propre à chacun, mise en avant par Érasme, a enfin trouvé son terrain privilégié d'expression. Or, au fur et à mesure du déclin de l'éloquence, il s'impose de chercher un nouveau modèle à la rhétorique. Si

¹ M. Fumaroli, « À l'origine d'un art français : la correspondance familière », dans *La diplomatie de l'esprit : De Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, 1998, p. 173.

² *Epistolarum selectarum centuria prima miscellanea*, Leyde, C. Plantin, 1586, « *Lectorem meum* », « *Languent enim illae [=meas litteras], excitantur, dolent, gaudent ; calent, frigent mecum. Vt verbo dicam, affectus animi corporisque mei in hac tabella.* » [Mes lettres languissent ou s'enthousiasment, elles s'affligent ou se réjouissent, elles ont chaud ou froid en même temps que moi : les affections de mon âme et de mon corps apparaissent en ce tableau.] Nous renvoyons à la traduction de Mouchel, *op. cit.*, p. 182, n. 193.

³ *Ibid.* et Mouchel, *op. cit.*, p. 426, n. 195. Par ailleurs, au Palais, une rhétorique fondée sur l'*ethos* est également appréciée. Achille de Harlay, à travers ses remontrances d'ouverture prononcées à partir de 1583, met l'accent sur la *persona* de l'orateur, qui rend son discours efficace que sur la technique oratoire. Voir M. Houllé, *Politiques de la parole. Le Parlement de Paris au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2011, pp. 314-316.

Cicéron n'est plus le modèle unique et absolu, à qui peut-on recourir ? Lipse indique une réponse dans sa méthode de formation d'un épistolier.

L'Epistolica Institutio (1591)

Lipse prend la lettre comme un genre indépendant en la distinguant clairement du discours oratoire. En l'occurrence elle n'est plus le prolongement de la conversation, mais la métaphore de la méditation et de la solitude de l'épistolier¹. Pour ce philologue érudit, qui a souffert continuellement de mélancolie et d'hypocondrie, la lettre devient un tableau où il se montre aux amis absents. *L'Epistolica Institutio*, publiée en 1591, est un ouvrage qui atteste la légitimité du genre épistolaire et qui propose des enseignements à l'adresse d'un futur épistolier. Pour notre propos, il convient d'analyser la place de Cicéron dans ce petit traité. Avant tout, l'auteur ne refuse pas l'imitation cicéronienne, mais la recommande même. Lipse présente les trois étapes de l'imitation, qui correspondent au développement des étudiants : la première, appuyée sur l'imitation scolaire de Cicéron et des cicéroniens humanistes, assurera la correction et la netteté du latin. Puis, l'imitation des écrivains légers, c'est-à-dire César, Tite-Live, Quintilien, formera le fondement élémentaire. La seconde imitera les auteurs moins académiques, Plaute et Térence, qui permettront d'acquérir une souplesse stylistique. La dernière consistera à imiter les auteurs dont le style possède à la fois vigueur, brièveté et virilité : Salluste, Sénèque et Tacite².

¹ E. Catherine Dunn, « Lipsius and the Art of Letter-Writing », in *Studies in the Renaissance*, vol. 3, 1956, pp. 145-156 ; M. Fumaroli, « Genèse de l'épistolographie classique... », *art. cit.* ; *id.*, *op. cit.*, pp. 152-158 ; M. Morford, « Life and Letters in Lipsius's Teaching », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen : Proceedings of the International Colloquium Leuven 17-19 September 1997*, eds. G. Tournoy, J. De Landtsheer and J. Papy, Leuven University Press, 1999, pp. 107-123 ; R. V. Young, « Lipsius and imitaion as educational teaching », in *ibid*, pp. 269-280. Et aussi l'édition latine anglaise, *Principles of Letter-Writing: A Bilingual Text of 'Justi Lipsi Epistolica Institutio'*, ed. and trans. by Robert V. Young and M. Thomas Hester, Carbondale-Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1996.

² *Epistolica Institutio*, cap. XI. Nous renvoyons à l'édition de Young and Hester, *supra*, pp. 34-41.

En plaçant Cicéron à la première étape de l'imitation, Lipse concilie bien les enjeux de la controverse autour de l'imitation avec sa prédilection envers les auteurs de l'Empire¹. Chez lui, Cicéron, à qui était conférée jusqu'alors une supériorité absolue dans le domaine rhétorique, devient, avec quelque nuance, un auteur scolaire sur lequel on doit s'appuyer lors de l'apprentissage du latin. On ne discute plus la valeur de la prose de Cicéron parce qu'elle est toute évidente et assez attestée. Ce qui importe pour un futur épistolier, c'est d'imiter les auteurs pourvus des vertus de *brevitas* et de *gravitas*, et d'apprendre leurs préceptes.

C'est ainsi que Lipse n'hésite pas remettre en question le statut de l'Arpinate ; cependant son attitude à l'égard de Cicéron n'est pas unique : elle reflète l'ambiance intellectuelle de son temps. À la fin du XVI^e siècle, l'intérêt se détourne de l'éloquence et du style copieux que représentait Cicéron vers la mise en valeur de la lettre et de la brièveté des expressions que proposent Sénèque et Tacite.

* * *

Le XVI^e siècle fut, au total, celui du Cicéronianisme, et les humanistes étaient plus ou moins des cicéroniens : que l'on admirât l'Arpinate, ou que l'on éprouvât de l'antipathie envers lui, la prose cicéronienne constituait une culture de base et suscitait un accord universel parmi eux. Mais, l'attaque d'Érasme contre l'orgueil et la primauté de l'humanisme italien a exercé son influence bien au-delà de ses intentions premières.

Or le changement rhétorique qui s'est opéré dans le monde intellectuel au XVI^e siècle, si l'on peut simplifier, était la relativisation du

¹ Sur l'attitude de Lipse à l'égard de Cicéron, voir Alain Michel, « Cicéron chez Juste Lipse : le stoïcisme, l'élégance et le sens de la douleur », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, Champion, 1996, pp. 19-30 ; J.-M. Chatelain, « Juste Lipse cicéronien : rhétorique et politique de l'éloge du cardinal de Granvelle dans les *Variæ lectiones* », *ibid.*, pp. 455-470.

statut de Cicéron et la recherche d'un nouveau modèle de prose latine. En d'autres termes, la passion des humanistes renaissants, qui s'était épanouie en Italie avec la redécouverte et réévaluation des œuvres de l'Arpinate, s'est apaisée et ils ont su confronter avec prudence le corpus cicéronien avec les autres grands ouvrages classiques. En tout cas, le déclencheur qui actualise le changement rhétorique, est sans aucun doute le *Ciceronianus* d'Érasme en 1528, et cette année se trouvera toujours comme un point de référence lorsqu'on envisage la production des auteurs du XVI^e siècle.

CHAPITRE 2

Les réponses rhétorique et politique à l'année 1528 (2) : autour de la *brevitas*

Revenons encore une fois à l'année 1528. Érasme a raillé ceux qui insistaient servilement sur l'imitation cicéronienne et a critiqué leurs disconvenances ou anachronismes. Alors que l'époque, le lieu, les circonstances et la nature même de chaque esprit diffèrent les uns des autres, comment saurait-on imiter fidèlement son modèle ? À partir de cette idée un peu pessimiste, les humanistes de la génération suivante entreprennent leurs projets et activités : ils ne visent plus à imiter des textes de grands auteurs, mais à les appliquer à leur écriture, et à créer ce qui s'adapte à leur nature¹.

« Rome n'est plus Rome et qu'il n'y a reste plus que des ruines, des décombres et la trace des fléaux qui n'ont cessé de s'abattre sur elle². »

¹ Cette distinction se trouve déjà chez Érasme. J. Chomarat souligne (*Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, t. 2, pp. 836-837) la différence entre « *exprimere* » (être l'image de, naturellement) et « *imitari* » (imiter, au prix de travail). Également, E. V. Telle remarque le choix d'Érasme : « *sequi*, non *adsequi*, *mirari*, non *imitari* » (*L'Erasmianus sive Ciceronianus d'E. Dolet (1535). Introduction – Fac-similé de l'éd. originale du de Imitatione Ciceroniana – Commentaires et appendices*, Genève, Droz, 1979, p. 378.) Suivant M. Magnien, ce choix de mots est influencé profondément de Sénèque, *Ep.* 84. 8. (J. L. Scaliger, *Orationes duæ contra Erasmvm*, éd. M. Magnien, « Introduction à l'*Oratio Prima* », p. 23, note 41)

² Nous renvoyons aux éditions suivantes et indiquons le numéro de page et de ligne de chacune : « *Dialogus Ciceronianus* », in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami : recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, Amsterdam, 1971, I-2, pp. 581-710, éd. P. Mesnard (désormais ASD) ; *Il Ciceroniano o dello stile migliore*, testo latino critico, traduzione italiana, prefazione, introduzione e note a cura di Angiolo Gambaro, Brescia, La Scuola, 1965. (désormais Gambaro). ASD, 694, 4-9; Gambaro, 262, 3781-88, « *Roma Roma non est, nihil habens præter ruinas ruderaque priscae calamitatis cicatris ac vestigia.* » Nous revoyons à la traduction par P. Mesnard, *La philosophie chrétienne. L'éloge de la folie, l'Essai sur le libre arbitre, le Cicéronien, la Réfutation de Clichtove Érasme*, intro., tr. et notes par Pierre Mesnard, Paris, J. Vrin, 1970, p. 343. Et voir aussi M. Magnien, « *Roma Roma non est* : échos humanistes au sac de Rome », in *Les discours sur le Sac de Rome de 1527 : pouvoir et littérature*, études réunies et présentées par

Cette opinion d'Érasme suscitera, parmi les Français, un refus de l'influence de l'humanisme italien, qui était au centre des mouvements renaissants et sous la sauvegarde de l'Église romaine. En raison de la fréquence des guerres civiles, la France s'est trouvée, pourtant, bien loin de parvenir à un accord politique et religieux, et c'est effectivement à partir des années 1580 qu'elle vise au renforcement de la royauté et à l'affranchissement à l'égard de l'italianisme.

Dès lors, nous allons suivre les changements politiques qui ont eu lieu dans les années de 1580 et voir comment ils se rapportent à la rhétorique. De plus, nous envisagerons comment les humanistes commençaient à porter une attention particulière à la brièveté du style, en fonction de l'abâtardissement de l'éloquence oratoire ainsi que de l'anti-Cicéronianisme. Nous pourrions ainsi montrer que les recueils de lieux communs ou les collections de sentences se placent dans le sillage idéologique de la querelle du Cicéronianisme, et qu'ils reflètent les changements rhétorique et politique de la seconde moitié du XVI^e siècle.

1. Le renforcement de la monarchie

L'influence de Tacite

Que ce soit dans une suite des leçons inaugurales, prononcées à La Sapienza, ou que ce soit dans un passage des *Essais*, Muret comme Montaigne s'accordent sur le fait que l'art oratoire ne convient plus à l'âge où ils vivent. À la place de l'éloquence, Muret a mis en avant le genre épistolaire tandis que Montaigne a présenté ses *Essais* comme un fruit de son *otium*. En outre, leurs observations sur le régime politique de leur époque montrent une affinité : ils prévoient tous deux l'avènement de la monarchie absolue. Muret précise ainsi :

A. Redondo, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, pp. 151-168.

*Primum igitur considerandum est, respublicas hodie perquam paucas esse : nullam esse propemodum gentem, quæ non ab unius nutu atque arbitrio pendeat, uni pareat, ab uno regatur*¹.

[Il faut observer qu'aujourd'hui les républiques ne sont plus très nombreuses : il n'y a presque plus de peuple qui ne soit suspendu aux ordres et aux volontés d'un seul, qui n'obéisse à un seul, qui ne soit gouverné par un seul.]

Et Muret conclut qu'« à cet égard, notre temps ressemble plus à celui où l'on est gouverné par un monarque que par certains hommes². »

Par ailleurs, en voyant dans la prospérité de l'éloquence de son temps le symptôme de la corruption profonde de la société et de l'étouffement de la vie politique, Montaigne remarque ainsi :

L'éloquence a fleury le plus à Rome lors que les affaires ont esté en plus mauvais estat, et que l'orage des guerres civiles les agitoit ; comme un champ libre et indompté porte les herbes plus gaillardes. Il semble par là que les polices, qui dépendent d'un monarque, en ont moins de besoin que les autres : car la bestise et facilité, qui se trouve en la commune, et qui la rend subjecte à estre maniée et contournée par les oreilles, au doux son de cette harmonie, sans venir à poiser et connoistre la verité des choses par la force de raison ; cette facilité dis-je ne se trouve pas si aisément en un seul, et est plus aisé de le garentir par bonne instruction et bon conseil, de l'impression de cette poison. (I, 51, 325-326)

¹ *Opera Omnia*, éd. C.-H. Frotscher, Leipzig, 1848, t. 1, Genève, Slatkine Reprints, 1971, « Oratio XIV », p. 384. Et sur la recherche par Muret d'une rhétorique susceptible à se conformer à son temps, voir M. Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009 (3^e éd.) [1^{ère} éd., 1980], pp. 170-175.

² Muret, éd. cit., loc. cit., « *Ergo hac saltem in parte propius accedit ad similitudinem temporum nostrum status ille rerum, qui sub imperatoribus quam qui imperante populo fuit.* »

Ces passages révèlent l'enjeu politique et rhétorique de la réflexion des humanistes contemporains : ils se confrontaient justement au problème de l'institution du Prince. Comme le suggère Montaigne, il faut construire une rhétorique qui va donner de bons conseils au roi et élever sa conscience morale afin de l'écarter de la corruption universellement répandue. Pour aborder ce problème, il est utile de relever l'influence des idées de Tacite sur l'époque. En effet, comme l'a noté M. Fumaroli, les passages cités ci-dessus recourent certaines pages du *Dialogue des orateurs*¹. Et c'est même à ce dernier qu'on a fréquemment recours comme nouvelle référence, lorsqu'on cherche à imaginer la rhétorique pouvant convenir à cet âge de l'anti-éloquence qu'est la fin du XVI^e siècle².

Juste Lipse, philologue et grand éditeur des *Annales* de Tacite³, déploie ses connaissances et pensées politiques dans les *Politicorum libri sex*, dont la plus grande partie est constituée de citations d'auteurs faisant

¹ Marc Fumaroli, « Les *Essais* de Montaigne : l'éloquence for intérieur », dans *La Diplomatie de l'esprit*, Paris, Gallimard, 1998, ch. 4, pp. 128-129. Et sur le rapport entre Montaigne et Tacite, voir P. Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1908, t. 1, pp. 224-227 ; G. Mathieu-Castellani, « L'intertexte rhétorique : Tacite, Quintilien et la poétique dans les *Essais* », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Actes du colloque de St. Andrews, 28-31 mars 1992, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 17-26, surtout pp. 20-23. Cf. Tacite, *Dialogue des orateurs*, texte établi par H. Gœlzer et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 2010, XL, pp. 70-71, « *Nostra quoque ciuitas, donec errauit, donec se partibus et dissensionibus et discordiis confecit, donec nulla fuit in foro pax, nulla in senatu concordia, nulla in iudiciis moderatio, nulla superiorum reuerentia, nulla magistratuum modus, tulit sine dubio ualentiozem eloquentiam, sicut indomitus ager habet quasdam herbas lætiores.* »

² Sur le rapport entre l'éloquence de Cicéron et Tacite, voir A. Michel, *Le "Dialogue des Orateurs" de Tacite et la philosophie de Cicéron*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1962.

³ P. Cornelii Taciti *Historiarum et Annalium libri qui exstantm Justi Lipsi studio emendati. Ejusdem Taciti liber de moribus Germanorum, Julli Agericolæ vita. Incerti scriptoris Dialogus de oratoribus sui temporis*, Antverpiæ, ex off. C. Plantini, 1574. Et sur ce thème, voir J. Ruyschaert, *Juste Lipse et les Annales de Tacite. Une méthode de critique textuelle au XVI^e siècle*, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1949 ; C. O. Brink, « Justus Lipsius and the text of Tacitus », in *The Journal of Roman Studies*, vol. 41, Issue 1-2, November 1951, pp. 32-51 ; P. Laurens, « Le *Dialogue des orateurs* de Juste Lipse », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, Champion, 1996, pp. 101-115.

autorité, y compris naturellement Tacite¹. L'on considère « ce docte et laborieux tissu » (*Les Essais*, I, 25, 153) non seulement comme un traité politique, mais aussi comme un manuel vantant la monarchie et les vertus du Prince. Ce que l'auteur y propose, c'est de conférer au monarque une plus grande puissance, grâce à laquelle sera maintenu l'équilibre des forces, et qui finira par instaurer la paix. Lipse avait conçu cette analyse politique au travers de sa lecture de Tacite.

Déjà en 1584, dans le *De la Constance*, Lipse avait examiné comment le sage peut maintenir la tranquillité de son esprit au milieu du désordre, alors que dans les *Politiques*, il met l'accent sur les enjeux pratiques et réels. En effet, Lipse n'hésite pas à recommander les moyens imaginés par Machiavel pour accomplir le but ultime : des trahisons, des mensonges et des injustices sont inévitables pour conduire l'État, et même nécessaires à condition qu'ils dénouent la confusion et permettent de sauvegarder l'État et les peuples². Mais la morale du Prince n'est pas moins importante : le Prince doit se comporter comme conducteur des peuples, et seule la confiance qu'il inspire pourra rendre l'État stable et assurer la paix. Cette

¹ Sur les *Politiques* et la pensée politique de Lipse, voir J. Waszink, « Instances of classical citations in the *Politica* of Justus Lipsius : their use and purposes », in *Humanistica Lovaniensia*, vol. 46, 1997, pp. 240-257 ; *id.*, « *Inventio* in the *Politica* : Commonplace-Books and the Shape of Political Theory », in *Lipsius in Leiden : Studies in the Life and Works of a Great Humanist on the Occasion of his 450th Anniversary*, eds. K. A. E. Enenkel and Chris L. Heesakkers, Florivallis, 1997, pp. 141-162 ; *id.*, « *Virtuous deception* : the *Politica* and the Wars in the Low Countries and France, 1559-1589 », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen : Proceedings of the International Colloquium Leuven 17-19 September 1997*, (eds.) G. Tournoy, J. De Landtsheer and J. Papy, Leuven University Press, 1999, pp. 248-268 ; Jean Jehasse, *La Renaissance de la critique : l'essor de l'Humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 1976, pp. 276-294 ; *id.*, « Juste Lipse et le *Panegyrique de Trajan*. Un bilan de la pensée politique lipsienne », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, *op. cit.*, pp. 503-515. Voir aussi G. Oestreich, *Neostoicism and the early modern state*, eds. B. Oestreich and H. G. Koenigsberger, trans. D. McLintock, Cambridge, 1982.

² J. Lagrée, *Juste Lipse et la restauration du stoïcisme. Étude et traduction des traités stoïciens De la Constance, Manuel de philosophie stoïcienne, Physique des stoïciens (extraits)*, Paris, J. Vrin, 1994, pp. 93-94. Voir aussi, *Politica. Six Books of Politics or Political Instruction*, ed., transl. and Intro. J. Waszink, Bibliotheca Latinitatis Novæ, Assen, 2004, Introduction, pp. 98-102.

vision politique s'appuie sur la réalité. Lipse voyait dans le renforcement de la royauté d'Henri III une possibilité de réaliser sa conception. Cependant ce n'est pas Henri III, mais Henri de Navarre qui réunifia l'État sous sa royauté.

Si l'on peut introduire un autre personnage, il conviendrait d'évoquer Charles Paschal (Carlo Pasquali)¹ car il était alors très conscient des évolutions du régime politique. Appartenant à l'entourage d'Henri III, ayant côtoyé Pibrac (après sa mort, Paschal a écrit sa biographie) et occupé des fonctions importantes sous Henri IV, Paschal était un homme compétent en matière politique, mais en même temps de haute culture humaniste. Il a publié en 1581 des commentaires sur les *Annales* de Tacite en anticipant les *Politiques* de Lipse, et en 1596 à Rouen il a donné un traité, intitulé *De optimo genere elocutionis*. Dans ce dernier, fort influencé par le *Dialogue des orateurs* de Tacite, l'auteur précise que le style n'est pas un choix personnel, mais subit l'influence sociale et politique. Or Paschal met en parallèle son époque avec celle du I^{er} siècle où se sont opérées la chute du régime républicain et la transition vers l'empire, et où ont surgi la philosophie de Sénèque et l'histoire de Tacite, au lieu de l'éloquence cicéronienne. C'est précisément la brièveté qui caractérise le style des auteurs de cet Âge d'argent. Paschal en déduit donc que c'est le style bref dont avaient besoin cette époque et ce nouveau régime, qui pourrait correspondre à la cour de France en cette fin du XVI^e siècle.

Cependant, il est intéressant que Paschal propose comme modèle de prose, non pas Sénèque, mais Cicéron, parce que l'atticisme de ce dernier renvoie à la dignité romaine ; il signifie plus qu'il ne dit et « convient non

¹ Sur ce personnage, voir M. Fumaroli, « La prose d'État : Charles Paschal, théoricien du style royal. Rhétorique et politique à la Cour de France sous Henri III et Henri IV », dans *La Diplomatie de l'esprit, op. cit.*, ch. 3, pp. 59-124 ; Ch. Mouchel. *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, 1990, pp. 145-158.

seulement au Prince, mais aussi au Sénat¹ ». Aux yeux de Paschal, Cicéron est un médiateur qui s'adapte à la transition politique, et un modèle pour le style de la cour. Il apparaît ainsi qu'il préfigure les caractéristiques du classicisme français et que la découverte d'une « urbanité » cicéronienne ne nuit chez lui pas à une préférence pour les auteurs de l'Âge d'argent.

La rhétorique de la cour

Sous Henri III, Jacques Amyot laisse à l'état de manuscrit le *Projet d'éloquence royale*, texte où il définit l'esthétique de la conversation à la cour². Ce court traité subit l'influence des textes issus de l'humanisme italien tels que les *Prose della volgar lingua* de Bembo ou le commentaire du *De elocutione* de Démétrius par Vettori. Amyot démontre l'utilité et la nécessité de l'éloquence royale, et décrit la formation et les qualités oratoires nécessaires à un roi. Mais il souligne aussi la valeur esthétique du style de la cour : il faut avant tout rechercher ce qui séduit les oreilles du roi, les mots harmonieux. Ce qu'Amyot envisage, ce n'est que la conversation entre le roi et son entourage. Elle ne nécessite pas l'invention d'une éloquence érudite, mais uniquement la production de phrases subtiles et élégantes.

Par ailleurs, en 1581, Henri III invite Henri Estienne à publier le recueil d'*Epistolæ ciceroniano stylo scriptæ*, collection de lettres des

¹ *De optimo genere elocutionis ad Petrum Forgetum Fresnæum, Regi ab interioribus consiliis, epistolis et jussis*, Raphaël du Petit-Val, Rouen, 1596, p. 40-41, « *illa brevitatis [...] Romana majestate digna [...] pauca loquens, multa docens [...] propria princeps et senatus.* »

² Jacques Amyot, *Projet d'éloquence royale composé pour Henri III, roi de France, d'après le manuscrit autographe de l'auteur*, Ph. O. Pierre, Versailles, 1805. Ce projet semble être resté sous forme manuscrite. On suppose qu'il a été rédigé entre 1576 et 1578. Pour notre propos, il est intéressant qu'Amyot mette en valeur la brièveté du style chez le Prince. Au lieu d'une éloquence qui consiste à « étendre les choses et les amplifier par beau langage » (ch. V, p. 14), le Prince, en imitant les Anciens les plus estimés, doit « sçavoir parler court en temps & lieu : principalement [...] sçavoir user a propos de quelque mot aigu & de gentile rencontre. » (*ibid.*, pp. 14-15.)

cicéroniens Français, Christophe de Longueil et Pierre Bunel¹. Ce recueil a pour but de bannir l'italianisme de la culture française, puis de réformer la langue française en imposant pour modèle le style des cicéroniens gallicans.

Ces deux faits montrent que les courtisans sous Henri III recherchaient un mode d'expression qui puisse assurer l'élégance de la cour et la dignité de la monarchie. Après la querelle du Cicéronianisme et la vague du nationalisme linguistique, les érudits français n'ont pas seulement appliqué à leur style les normes, exemples et caractères principaux, tirés de l'imitation cicéronienne. Ils ont recommandé aussi assidûment la traduction et l'adaptation en français des ouvrages grecs et latins pour rendre la langue française plus copieuse et forte. C'est ainsi qu'une rhétorique de la cour se développe en prenant ses distances avec l'humanisme italien. En fortifiant le gallicanisme en matière de langue, elle finira par atteindre son âge d'or au siècle suivant, avec la mise en place de l'absolutisme².

La rhétorique du Parlement

Contrairement à la rhétorique de cour, dans les cours de parlement qui sont constituées des robins érudits, l'accent est mis sur l'invention appuyée sur un savoir profond bien plus que sur les raffinements de la parole. La mission du parlement consiste à délibérer et à prononcer des jugements et remontrances, non pas à faire l'éloge du roi dans des discours épideictiques. Il ne se donne pas non plus pour objet de plaire au monarque, mais de

¹ Henri Estienne, *Petri Bunelli, Galli, præceptoris, et Pauli Manutii, Itali, discipuli, epistolæ ciceroniano stylo scriptæ, aliorum Gallorum pariter et Itolorum epistolæ eodem stylo scriptæ*, Genève, 1581. Voir aussi M. Fumaroli, « À l'origine d'un art français : la correspondance familière », dans *La Diplomatie de l'esprit, op. cit.*, ch. 5, pp. 172-173.

² Sur la rhétorique de cour et l'élargissement du gallicanisme en matière de langue, voir M. Fumaroli, « Rhetoric, Politics, and Society : From Italian Ciceronianism to French Classicism », in *Renaissance Rhetoric : Studies in the Theory and Practice of Renaissance Rhetoric*, ed. James J. Murphy, University of California Press, 1983, pp. 253-273 ; *id.*, *L'âge de l'éloquence, op. cit.*, pp. 492-498 ; Ch. Mouchel, « Théodore Marcile et le cicéronianisme à l'Université de Paris sous le règne de Henri III », in *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, vol. 8, 1990, pp. 51-62.

l'éclairer, voire de l'instruire. Alors qu'à la cour l'on vise à rendre sa langue abondante par la traduction, les parlementaires préfèrent la citation directe à partir d'œuvres classiques afin de conférer à leur discours à la fois dignité (*gravitas*) et autorité (*auctoritas*). C'est ce que M. Fumaroli a appelé la « rhétorique des citations¹ ». On peut constater que ce mode d'expression n'est pas seulement le fait des avocats généraux du parlement, mais aussi de magistrats érudits bien en cour comme Michel de L'Hospital².

Par ailleurs, on ne saurait ignorer la culture cicéronienne dominante chez les robins. Durant les guerres de Religion, le statut de l'Arpinate est solidement établi en tant que modèle principal pour le Palais : on apprend d'abord le latin à travers Cicéron à l'école, mais l'on se réfère aussi souvent à ses œuvres, même à l'âge adulte³. L'œuvre de Cicéron constitue ainsi la base de la culture commune des hommes érudits de ce temps. Pour les

¹ Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, *op. cit.*, pp. 464-466 ; 489-492 ; 685-688. À titre d'exemple, un discours de Thou est emblématique de cette rhétorique des citations. Voir l'article de Sylvie Daubresse, « Un discours de Christophe de Thou, premier président du Parlement de Paris (11 mai 1565) », in *La Justice royale et le Parlement de Paris (XVI^e et XVII^e siècle)*, études réunies par Yves-Marie Bercé et Alfred Soman, Paris, H. Champion, Genève, Droz, 1995, pp. 373-390. Sur l'ensemble de cette rhétorique, voir l'ouvrage éclairant de M. Houllémare : *Politiques de la parole. Le Parlement de Paris au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2011, surtout ch. VII, « Des orateurs dans la seconde moitié du XVI^e siècle », pp. 259-324.

² Sur la pratique citationnelle et les exercices rhétoriques de M. de L'Hospital, voir L. Petris, *La plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1562)*, suivi de l'édition du *De initiatione Sermo* (1559) et des *Discours de Michel de L'Hospital* (1560-1562), Genève, Droz, 2002, ch. iv, pp. 217-274.

³ On peut à ce titre relever le recueil cicéronien de P. Lagnerius : *Marci Tullii Ciceronis sententiae illustriores, Apophthegmata item et parabolae sive similia, aliquot praeterea ejusdem piae sententiae*, Paris, R. Estienne, 1546. Ce recueil comporte non seulement des sentences mais aussi des apophthegmes et des paraboles tirés des œuvres de Cicéron. Il a rencontré une énorme popularité dès la première édition et est reproduit ou traduit plusieurs fois au sein d'autres recueils. Voir par exemple, Desiderius Jacotius, *Ciceronis [Terentii] ac Demosthenis sententiae selectae, item apophthegmata quaedam pia ex ducentis veteribus oratoribus, philosophis et poetis, tam graecis quam latinis ad bene beateque viuendum, diligentissime collecta, quorum nomina in calce libri reperies*, Paris, H. de Marnef et G. Cavellat, 1567 et François de Belleforest, *Les Sentences illustres de M. T. Cicéron et les Apophthegmes, avec quelques sentences de piété, recueillies des oeuvres du mesme Cicéron ; aussi les plus remarquables sentences tant de Térence que de plusieurs autres auteurs et les sentences de Démosthène...Le tout traduit nouvellement de latin en françois...*, Toulouse, J. Lertout, 1582. Ces deux recueils sont publiés en format in-16 et il n'est pas difficile d'imaginer que ce petit format aura permis aux humanistes de l'avoir toujours en mains et d'y renvoyer avec rapidité et facilité.

parlementaires, il ne s'agit pas de reproduire le style de Cicéron, mais de revendiquer avec l'Arpinate une figure héroïque de la robe¹ : ils soulignaient chez lui la prudence du jugement et ses réserves à l'égard de la ruse de la parole et des hypocrisies de la rhétorique.

Guillaume Du Vair a en particulier vigoureusement contribué à la réhabilitation de Cicéron durant cette période². En contradiction avec les tendances intellectuelle du Parlement, Du Vair condamne tout d'abord l'excès de la rhétorique des citations³, puisque, à ses yeux, les avocats ont trop souvent recours, en vue de composer leur discours, aux recueils de lieux communs, de sentences, de proverbes, *etc.* : certes, il est important de conserver des connaissances et des expressions remarquables, mais en l'occurrence, avertit Du Vair, au lieu de se montrer dépendant de telles compilations de textes, il faut les apprendre par cœur, puis les digérer et finalement les tirer de sa mémoire avec facilité.

¹ Sur ce point, voir J. M. Chatelain, « *Heros togatus* : culture cicéronienne et gloire de la robe dans la France d'Henri IV », in *Journal des savants*, juill.-déc., 1991, pp. 263-287.

² Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, *op. cit.*, pp. 509-513.

³ Guillaume Du Vair, *De l'Éloquence française*, édition critique précédée d'une étude sur le traité de Du Vair par René Radouant, Genève, Slatkine Reprints, 1970, pp. 136-137. Ici, Du Vair critique le discours de Barnabé Brisson, alors avocat très célèbre au Parlement de Paris, en raison de l'abus de citations, puis il précise que cette tendance est observée en général : « Or ces defauts là n'ont pas nuy à luy seul, car la grande reputation qu'il avoit a faict aymer à ceux de son temps ce qu'il falloit fuyer en luy, et à son exemple faict passer quasi en tous ceux de nostre temps ceste vitieuse affectation de vouloir beaucoup alleguer et parler long temps. » Et, en 1595 Guillaume de Ranchin fait une harangue analogue à Montpellier. Voir R. Radouant, « Note sur les sources de l'érudition des orateurs », in *ibid.*, p. 170. D'ailleurs, P. Jacob Pontanus (1542-1626) condamne dans son manuel rhétorique le recours aux recueils de lieux communs. Sur ce personnage et son ouvrage, voir M. Fumaroli, « Une pédagogie de la parole : les *Progymnasmata Latinitatis* du P. Jacobus Pontanus », in *ACNL Amstelodamensis*, édd. P. Tuynman *et alii*, Munich, W. Fink, 1979, pp. 410-425. Mais M. Magnien nous rapporte qu'avant Pontanus, R. Ascham, élève de J. Sturm, a critiqué ceux qui utilisent trop d'adages et de proverbes, c'est-à-dire « les imitateurs d'Érasme » (J.-C. Scaliger, *éd. cit.*, p. 307, n. 422.). Et Scaliger lui-même montre son dégoût à l'égard des propos d'Érasme où l'on trouve insérées fréquemment des sentences grecques, et il déplore que la compilation de sentences comme les *Adages* provoque un déclin de la culture et un abâtardissement de l'éloquence (*Ibid.*, p. 347, *Oratio II*, l. 3403-05 ; pp. 263-264, n. 244 et 245). Néanmoins, il concède que pour ceux qui n'ont pas une forte mémoire, il serait efficace d'établir une sorte de répertoire de citations, c'est-à-dire un recueil, et de l'indexer en vue de pouvoir consulter les meilleurs auteurs. Voir, Scaliger, *éd. cit.*, p. 116, l. 886-891.

Outre cette mise en garde à l'adresse de ses collègues, Du Vair ne cache pas son idéal, c'est-à-dire la monarchie tempérée par l'aristocratie en vue de contrebalancer la puissance royale, qui se renforce jour après jour. Tenant compte des discours oratoires de Démosthène et de Cicéron, Du Vair s'efforce de rétablir l'éloquence civique. Mais il est difficile d'aller contre son temps, et en particulier l'exercice de l'éloquence publique est considéré à ce moment-là comme une survivance des temps de troubles. Après l'avènement d'Henri IV, qui a enfin apporté l'apaisement des conflits confessionnels et politiques, la décision politique ne se fait plus qu'entre le roi et son entourage qui partage le secret de la cour, *Arcanæ Aulæ*, et cela nécessite justement des conseils spécialisés, exprimés sous une forme brève, non plus des discours délibératifs¹.

M. Fumaroli a résumé ce changement politique : « L'idéal de l'éloquence civique cher à Du Vair, la tradition philosophique des Remonstrances chère aux Avocats généraux du Palais sont frappés d'impuissance et de ridicule. Muret et Lipse avaient vu juste dès le dernier tiers du XVI^e siècle : le régime politique moderne n'est pas la République, ni même la monarchie tempérée d'aristocratie, mais le Principat². » On peut à ce constat articuler des problématiques rhétoriques : Démosthène et Cicéron que Du Vair a de nouveau mis en avant ne sont plus des modèles adaptés à la monarchie; ce sont désormais Tacite et Sénèque qui s'y conforment. Or, le style de ce dernier couple est caractérisé par la brièveté, mais ce n'en a pas moins été Érasme qui a commencé à tenter de préciser la nature de la *brevitas*.

¹ En vue d'opposer son autorité absolue et celle de son prédécesseur, Henri IV adopte un style bref et impérieux. Voir à ce sujet, R. Zuber, « La brièveté d'Henri IV : sa nature, ses objectifs », in *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu*, éd. J. Lafond, Paris, J. Vrin, 1984pp. 73-83.

² Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, *op. cit.*, p. 570. En réalité, c'est à partir du dernier quart du XVI^e siècle qu'on connaît une augmentation des recueils de citations tirées des œuvres de Sénèque. Voir Julien-Eymard d'Angers, « Le renouveau du stoïcisme en France au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 1, mars 1964, pp. 134-135.

2. L'élévation du statut de la *brevitas*

Érasme : la *brevitas* pour la *copia*

Cicéron a conféré à la brièveté un sens négatif : selon lui, elle rend le récit obscur, et lui enlève même sa qualité la plus importante¹. Quintilien concède toutefois que la brièveté peut donner du brillant à un passage, si on parvient à y condenser beaucoup de choses en peu de mots. Portant son attention sur le danger d'obscurité, Quintilien définit la brièveté comme le juste milieu entre ce qu'il faut et ce qui suffit². Il recommande d'éviter à la fois le superflu ennuyeux et le manque du nécessaire dans la narration. Or, la brièveté ne s'oppose pas à l'abondance chez Quintilien.

Bien entendu, au regard de la stylistique, le style concis est à l'opposé du style abondant, mais comme l'a remarqué J. Chomarat³, la *copia* en tant que ressource ne s'oppose pas à la *brevitas*. L'abondance des ressources permet de parler avec concision, car si l'orateur peut disposer d'un riche magasin de matières en vue de choisir le mot approprié, il saura composer son discours en utilisant juste les mots nécessaires. À la suite de Quintilien, Érasme parle aussi de la *copia* qui est produite par l'assemblage de formes brèves. Même s'il accorde une certaine importance à la brièveté en la reliant à l'atticisme, qui s'oppose à l'asianisme redondant et luxuriant⁴, l'accent n'en est pas moins mis par lui sur la *copia* elle-même. Rappelons son exposé sur les lieux communs : « les *loci communes* ou sentences, alors, quoi que tu viennes à rencontrer chez n'importe quel auteur [...] qu'il s'agisse d'une fable, d'un apologue, d'un exemple, d'un événement singulier, d'une sentence, d'un propos tourné avec esprit ou tourné autrement de

¹ Cicéron, *De l'orateur*, II, 326.

² Quintilien, *L'Institution oratoire*, IV, 2, 43-46.

³ J. Chomarat, *op. cit.*, pp. 715-717.

⁴ H. F. Fullenwider, « Erasmus, Lipsius and the *stilus laconicus* », in *Res Publica Litterarum*, vol. VII, 1984, pp. 61-65.

manière admirable, d'un proverbe, d'une métaphore ou d'une parabole¹. » Dans ce cas, les *sentences* désignent des formes brèves quelles qu'elles soient², mais elles ne servent pas forcément à la formation de la brièveté du style. Le Rotterodamois ne qualifie pas donc la *brevitas* comme valeur esthétique, mais comme moyen de contribuer à l'abondance des ressources.

Muret : la réévaluation de la *brevitas*

Bien conscient des mouvements à la fois politiques et idéologiques de son temps, Muret reconnaît, plus tôt que les autres, l'effet de la *brevitas*, en particulier sur le style de Tacite :

Nam ut in iis, quæ possidentur, ea plurimi fiunt, quorum exigua moles est, pretium ingens, ut aurum, ut gemmæ ; ut in cibis ii maxime laudantur, qui minimum detrimentorum habent plurimum succi : ita maximi facienda oratio, quæ paucissimis verbis plurimum sententiæ amplectitur. Indicat enim, se in pectore, non in ore nasci³.

[De même que, parmi les objets que l'on possède, on accorde la plus grande valeur à ceux dont la taille est petite, mais le prix immense (comme l'or ou les pierres précieuses), de même qu'on apprécie surtout les aliments qui, avec le plus faible volume, offrent la plus grande saveur, de même il faut estimer d'abord le discours qui embrasse dans le plus petit nombre de mots la pensée la plus étendue. On voit ainsi qu'il naît au fond du cœur, et non sur les lèvres.]

Muret mentionne ici l'*emphasis*, façon de parler qui fait entendre un

¹ Érasme, *De copia*, ASD I-6, pp. 260-261.

² Sur la différence entre les formes brèves telles que *sententia*, *adagia*, *apophthegmata*, voir Cl. Balavoine, « Bouquets de fleurs et colliers de perles : sur les recueils de formes brèves au XVI^e siècle », in *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, études réunies et présentées par Jean Lafond, Paris, J. Vrin, 1984, pp. 51-71.

³ Muret, *éd. cit.*, « Oratio XIII », pp. 380-381.

sens au-delà de ce que les seuls mots expriment¹. Pour notre propos, ce terme renvoie moins à un simple effet de l'élocution qu'à une transition idéologique : la *brevitas* se substitue à la *copia* jadis admirée, et les formes brèves sont mises en valeur. De plus, Érasme ne mentionne aucune liaison de la brièveté avec l'esprit, alors que Muret conjoint ici forme brève et jaillissement du cœur. L'idée de l'« *oratio speculum animi* » présentée par Érasme dans le *Ciceronianus* trouve enfin sa place appropriée dans le style bref.

Chez Tacite, continue Muret, il n'y a pas d'affectation ni d'exagération, et bien que son discours comprenne de nombreuses idées, il ne fait montrer d'aucune prolixité. Au total, ce qui importe dans le style de Tacite, est moins la quantité que la qualité de la parole. Autrement dit, il ne vise plus l'*ubertas* mais la *vis sententiarum*². En l'occurrence, la brièveté, assortie à l'obscurité qu'elle produit, confère au style un effet grave et distingué. Par nature, elle interdit une saisie immédiate, mais la signification apparaît peu après l'énonciation. La brièveté fonctionnera comme une sorte de voile qui va cacher la chose à ceux qui ne s'y accoutument pas³. Muret relève ainsi positivement la valeur et la portée de la *brevitas*. Encore qu'il puisse passer pour cicéronien, lui qui veut observer la tradition et l'autorité, il suggère un nouveau type de rhétorique qui s'adapte à son temps, en prenant attentivement en considération la situation politique⁴.

¹ Sur l'*emphasis*, voir par exemple, Cic., *De orat.*, III, 202 ; *Orator*, 139 ; *Ad Her.*, IV, 67 ; Quint., *Inst. orat.*, VIII, 3, 83-86 ; IX, 2, 64-96.

² Voir Mouchel, *op. cit.*, pp. 149-158. Dans l'analyse du style de Salluste, est mobilisée la définition de la brièveté héritée d'Aristote. D'après ce dernier, la brièveté se définit comme la longueur de texte durant laquelle on peut s'exprimer clairement, autrement dit comme une juste mesure entre un excès et un défaut. Scaliger adopte cette définition du point de vue de la quantité de discours.

³ Muret, *éd. cit.*, « Oratio XIV », p. 390, « [...] *orationem a vulgari loquendi consuetudine abducens, ex ipsa peregrinitate dignitatem ei maiestatemque conciliat et attentionem legentium continet. Hoc quas velum est, quod profanis obtenditur.* »

⁴ Morris Croll (« Muret and the History of Attic Prose », in *Style, Rhetoric and Rhythm*, ed. J. Max Patrick *et al.*, Princeton University Press, 1966, pp. 107-62) voit dans cette nouveauté de Muret un air d'anti-Cicéronianisme. Certes il a redécouvert

Lipse : la rhétorique du *docere*

Outre Tacite, Lipse redécouvre Sénèque : c'est ce dernier qui est le modèle du style laconique et de la philosophie stoïcienne, voire le modèle à partir duquel Lipse a établi le Néo-Stoïcisme qui vise à rendre compatibles la doctrine stoïcienne et la morale chrétienne¹. On voit chez Lipse que Sénèque s'élève définitivement au premier rang des auteurs à imiter, en se substituant à l'Arpinate. Cicéron n'a pas accordé d'importance à la sentence parce qu'elle ne permet pas d'émouvoir les passions, cependant Lipse découvre dans le style de Sénèque un moyen de susciter l'émotion. En effet, la sentence, forme brève et pointue, peut pénétrer et transpercer l'âme de l'auditeur. Non pas du bout des lèvres, mais du fond du cœur, elle inspire ceux qui l'écoutent, et excite leur esprit². Dans ces conditions, l'acuité de la *brevitas* se substitue progressivement à l'enchaînement de la période cicéronienne et au poids de la *copia*. De plus, l'*emphasis* signifie, comme l'a remarqué Muret, la condensation des pensées chez Tacite, tandis que chez

les auteurs de l'âge d'argent, mais, croyons-nous, il n'est pas moins fidèle au style de Cicéron, *Tullianus stylus*. Voir aussi Ch. Mouchel, « Les rhétoriques post-tridentines (1570-1600) : la fabrique d'une société chrétienne », in *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, éd. Marc Fumaroli, Paris, PUF, 1999, pp. 463-467. Cf. J. J. Scaliger estime hautement le style de Muret par rapport à celui de Lipse : « *Mureto nullus fuit post Ciceronem qui expeditius loqueretur [...] Lipsius nihil præ illo [...]*. » (*Scaligerana sive excerpta ex ore Josephi Scaligeri per Fratres Puteanos*, Genève, Petrum Columesum, 1666, p. 237.)

¹ Sur la philosophie stoïcienne chez Lipse, J. Lagrée, *op. cit.* ; M. Morford, *Stoics and Neostoics. Rubens and the circle of Lipsius*, Princeton University Press, 1991. Et sur des ressemblances et différences entre le style de Lipse et celui de Sénèque, voir G. Williamson, *The Senecan Amble. Prose Form from Bacon to Collier*, The University of Chicago Press, 1951, surtout ch. 5, « Lipsius his Hopping Style », pp. 121-149.

² Juste Lipse, *Manuductio ad Stoicam philosophiam*, Antverpiæ, ex off. Platiniana, apud J. Moretum, 1604, Lib. 1, diss. XVIII, p. 59, « *Tantus ubique vigor et calor est (ut de Tractatu nunc addam) ; sic omnia animata et spirantia ut excitari vel ignara et jacentia ingenia necesse sit, et tepida aut frigida calere. Imo non scripta legere, sed verba audire ; nec imaginem eius in libris sed ipsam hominem oculis sensibusque usurpare videamur.* » [Il a toujours tant de force et de chaleur (pour parler maintenant de sa manière de traiter les choses) ; il se trouve dans tous ses propos tant de vie et de souffle qu'il ne peut qu'exciter les esprits inertes et languissants, et réchauffer les esprits tièdes ou froids. Bien plus on ne croit pas lire des écrits, mais entendre des paroles, ni saisir son image dans ses livres mais par la vue et les sens, l'homme lui-même.] Nous renvoyons la traduction de Mouchel, *op. cit.*, p. 163, n. 106.

Sénèque elle renvoie à la force pour mettre en relief les choses cachées. Lipse parle ainsi du style de Sénèque :

*Verba selecta, propria, significantia, imo quæ plus aliquid semper dicunt, quam dicunt. Qui proprius quidam eius genius videtur, ut in parcimonia verborum, mira ἐνέργεια atque efficacia sit ; in brevitate, claritas et splendor*¹.

[ses mots sont choisis, appropriés, expressifs, bien plus ils disent toujours plus qu'ils ne disent. Tel me semble son génie particulier : dans l'économie des mots, il y a une force et une énergie merveilleuses ; dans la brièveté, la clarté et l'éclat.]

La difficulté provoquée par l'*obscuritas* n'est désormais plus mise en avant. Cette dernière ne renvoie plus à l'une des fautes stylistiques, mais au pouvoir de révéler le sens devant les yeux de l'auditoire : l'*emphasis* a ainsi partie liée avec la clarté².

Durant la seconde moitié du XVI^e siècle, l'*obscuritas* et l'*emphasis* finissent ainsi par acquérir un sens positif. Il semble que ce soit un point d'arrivée de l'anti-Cicéronianisme, mais en même temps, dans la mesure où la sentence renferme la sagesse de l'Antiquité, transmet la chaleur de l'auteur, et émeut les auditeurs, le style bref recommandé par Lipse peut se rapprocher de l'idéal du style cicéronien.

Pour revenir à notre principal centre d'intérêt, depuis les années 1550, la méthode des *loci communes* s'est standardisée, et les recueils de lieux

¹ *Ibid.*, p. 57, et Mouchel, *op. cit.*, p. 412, note 93.

² C'est exactement le sens de l'*emphasis* que Quintilien propose au livre VIII, de l'*Inst. or.* (VIII, 83-86). Comme la *brevitas*, l'*emphasis* consiste à présenter les choses avec une telle clarté qu'elles semblent être placées devant les yeux. D'autre part, Quintilien présente ailleurs (IX, 2, 65) l'*emphasis* comme une certaine qualité du style, qui fait découvrir et comprendre à l'auditeur lui-même la pensée qui semble lui être cachée. Cette qualité, comme on le verra, se retrouvera chez Sénèque et dans la pensée philosophique de Lipse. Pour plus de détails, voir Mouchel, *op. cit.*, pp. 30-32.

communs marquent bien des productions écrites ou orales. On note en effet à partir de cette période une augmentation de la publication d'œuvres en latin¹, et accompagnant cette vogue, de nombreux recueils de lieux communs sont alors composés pour répondre à la demande de plus en plus forte des milieux humanistes. Quel rapport peut-on alors discerner entre le succès des recueils de ce type et les changements à la fois rhétorique et politique que nous venons de souligner ?

3. Les usages effectifs des lieux communs

La rédaction de la lettre et la méthode des lieux communs

Comme l'a précisé Érasme, la sentence, *sententia*, cristallise une sorte de consensus des opinions les plus répandues, si bien qu'elle peut servir en tant que preuve ou fondement de l'argumentation². Et Camerarius affirme que la *sententia* peut constituer une rubrique de recueils : « La *sententia* est un bref discours comprenant des propos généraux ou paroles universelles, comme le dit Quintilien, par lesquels ceux qui écoutent ont l'habitude d'être facilement émus et même persuadés. C'est ainsi donc que ces sentences peuvent également constituer les rubriques des lieux d'argumentation³. » Outre cette dimension d'argument, grâce à son caractère subtil, la sentence confère au discours une sorte d'élégance. Cette caractéristique convient justement au genre épistolographique dont nous venons de souligner l'importance au chapitre précédent.

¹ Voir Henri-Jean Martin, « Ce qu'on lisait à Paris au XVI^e siècle », in *BHR*, t. XXI, 1959, pp. 222-230.

² Érasme, *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2013, « *Prolegomena* », pp. 35-36.

³ Joachim Camerarius, *Elementa rhetoricae*, Bâle, 1545, p. 161, « *Sententia est oratio brevis, quae complectitur generalia dicta seu, voces universales, ut Fabius loquitur, quibus facile qui audiunt moveri, atque etiam assentiri soleant. Ideoque et probationum communium hae capita esse possunt.* » Et Camerarius prétend aussi dans un chapitre intitulé « *De locis communibus* » qu'il faut ranger les sentences sous les rubriques pour composer ses écrits ultérieurs. Voir *ibid.*, p. 339.

Il est possible, d'une part, que l'épistolier ait recours à des recueils de belles sentences imprimés tels que les *Flores et sententiae scribendique formulae, ex Marci Tullii Ciceronis epistolis familiaribus selectae* de Gabriel Du Préau, qui peuvent servir de réservoir, regroupant les passages utiles à la rédaction de lettres¹. D'autre part, l'épistolier peut constituer son recueil personnel. À titre d'exemple, on peut de nouveau signaler l'*Institutio Epistolica*² où Lipse recommande d'utiliser des sentences afin de donner de la vénusté à l'écriture et soutient aussi l'utilité de la méthode des *loci communes* : pour composer une lettre avec rapidité, Lipse recommande d'emmagasiner dans sa mémoire des images, des traits aigus ou des sentences³. Il fait préparer au futur épistolier trois cahiers : dans le premier on dépose une quantité de formules dont certaines se rapportent à la composition de la lettre et les autres concernent l'expression en vue d'exprimer une demande, sa gratitude, ou de procéder à un éloge ou à une condamnation ; on va cueillir l'ornement des discours tel que les allégories, les images et les métaphores dans un deuxième cahier, dont les pages sont organisées par les rubriques ; dans le dernier, il est bon de collecter le vocabulaire, qui est respectivement classé par mots et par phrases⁴. Si l'on rencontre au fil de sa lecture des mots rares et des usages neufs, on va les transcrire dans la partie de mots classés par ordre alphabétique. Par contre, la partie réservée aux phrases sera plus lisible et plus facile à consulter si

¹ Gabriel du Préau, *Flores et sententiae scribendique formulae, ex Marci Tullii Ciceronis epistolis familiaribus selectae, et in communes locos ad cujuscunque generis concinnandas epistolas quam accomodatissimos coagmentatae, et certo ordine digestae. Ejusdem Ciceronis et aliorum auctorum sententiae, quas doctorum hominum opera illustratas emittimus, ad has ipsas fulciendas epistolas amplam tibi materiam suppeditare poterunt*, Anvers, C. Plantin, 1566. Les titres de chapitres indiquent les thèmes, sous lesquels sont rangées les citations selon un ordre identique à celui de l'original.

² *Principles of Letter-Writing: A Bilingual Text of "Justi Lipsi Epistolica Institutio"*, ed. and trans. by Robert V. Young and M. Thomas Hester, Carbondale-Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1996, Cap. X, p. 32. Le texte de cette édition s'appuie sur *Epistolica Institutio, excepta e dictantis eius ore, anno M. D. LXXXVII, mense Iunio*, Leyde, Raphelengius, 1591.

³ *Ibid.*, Cap. XII, pp. 42-45.

⁴ *Ibid.*, Cap. XII, p. 43.

l'on classe les phrases par noms d'auteurs. C'est ainsi que l'épistolier lipsien, comme les orateurs contemporains, a recours à son propre recueil de citations lors de la rédaction de ses lettres et que, grâce à l'usage de sentences brèves, il suscite chez ses correspondants une impression plaisante (*delectare*), quand il ne leur délivre pas un enseignement (*docere*).

L'institution du Prince et la *sententia*

Au sein d'un régime républicain, la mission de l'orateur consiste, grâce à l'abondance de ses mots et de ses connaissances, à émouvoir les auditeurs, à les persuader et à emporter la décision concernant les affaires de la nation. En l'occurrence la *sententia*, puisqu'elle est insérée soudainement dans le discours, peut pénétrer le cœur des auditeurs comme une arme de jet¹. Cependant avec le régime politique de la fin du XVI^e siècle en France, c'est-à-dire sous une monarchie, il n'est besoin que de plaire et de conduire le roi vers cet idéal où se réunissent autorité et vertu. On ne voit plus alors la nécessité du *movere*, mais bien celle du *delectare* et du *docere*. Pour parvenir à ce dernier, la *sententia*, tout particulièrement, en tant que forme susceptible d'être aisément apprise par cœur, fournira les préceptes moraux et offrira les faits et dits de grands rois comme exemples à imiter². D'ailleurs, selon Amyot, il serait profitable pour la mémoire et

¹ Voir *Inst. Orat.*, XII, 9, 3, « [...] *illis vibrantibus concitatisque sententiis velut missilibus utetur.* » Sur cette image militaire employée par Quintilien, voir F. Delarue, « La *sententia* chez Quintilien », in *Forme brèves*, numéro thématique de *La Licorne*, Poitiers, 1979, n° 3, pp. 108-109.

² Rappelons qu'Érasme a remarqué dans la préface de ses *Apophthegmata* que l'apophtegme suggère plutôt qu'il n'exprime et exige du lecteur d'une certaine attention, et que ce genre, y compris les proverbes, sentences, dits et faits remarquables, « est éminemment destiné aux Princes, à qui les labeurs nécessaires à l'État ne laissent guère de loisir à consacrer aux livres (*accommodatissimum est principibus uiris, quibus ob reipublicae negocia non uacat magnam uitae partem libris impendere*). » Nous renvoyons au texte et à la traduction de L. Lobbes, *Des Apophthegmes à la Polyanthée. Érasme et le genre des dits mémorables*, Paris, Honoré Champion, 2013, pp. 558-559. Et voir à ce sujet, S. Édouard, *Les devoirs du prince. L'éducation princière à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014, pp. 105-113. En réalité, Marc-Aurèle a pratiqué cet exercice de recueillir des sentences morales en vue de se cultiver. Voir à ce sujet, Monique Alexandre, « Le travail de la sentence chez Marc-Aurèle : philosophie et rhétorique », in *Forme*

pour la qualité d'éloquence du Prince qu'il constitue de lui-même un recueil de faits militaires ou de préceptes moraux, puisque la méthode du cahier de *loci communes* diminue la peine et économise le temps en vue d'apprendre¹.

La rhétorique des citations et l'essor des recueils

« Un President se ventoit où j'estois, d'avoir amoncelé deux cens tant de lieux estrangers, en un sien arrest presidential. » (III. 12. 1103) Le cas rapporté par Montaigne est sans doute si banal que l'on doit pouvoir assister à pareille scène partout en cette période. Ce sont « ces pastissages de lieux communs, dequoy tant de gents mesnagent leur estude [...] » (*ibid.*)² à propos desquels Du Vair a précisément déploré la corruption de l'esprit. Néanmoins, pour les robins qui privilégient plus l'invention appuyée sur l'érudition que l'élocution harmonieuse, et qui sont comme contraints de faire montre d'une solide connaissance de la culture antique, non seulement dans les discours d'ouverture, les harangues ou les remontrances, mais aussi dans les plaidoyers, les recueils de lieux communs sont utiles et même indispensables comme répertoires de la sagesse et des mots des Anciens. De même, les courtisans, mais aussi les prédicateurs, se servent de recueils de ce type dans lesquels sont rangées systématiquement les citations des

brèves, numéro thématique de *La Licorne*, Poitiers, 1979, n° 3, pp. 125-158, surtout pp. 137-144.

¹ Voir *Projet d'éloquence royale*, *op. cit.*, ch. VII et VIII, pp. 25-30.

² Sur les recueils ou les collections de citations qui sont conservés dans la bibliothèque de Montaigne, voir P. Villey, *op. cit.*, t. 1, pp. 251-252. Et l'on peut relever, dans la liste d'achats de ses livres, que l'un des fils de Scaliger a acheté, en vue de ses études, un recueil de textes pris de Cicéron ainsi que l'ouvrage de Ravisius Textor. Voir Vernon Hall Jr., « Life of Julius Caesar Scaliger (1484-1558) », in *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. 40, n° 2, 1950, p. 138. Et comme le rapporte A. Blair (*Too Much to Know*, New Haven & London, Yale U. P., 2010, p. 245), le catalogue de la vente aux enchères de sa bibliothèque, en 1609, montre que J.-J. Scaliger possédait toute une série d'ouvrages de référence bien qu'il ait lui-même insisté sur l'indépendance nécessaire à l'égard de ce type de textes. On note également dans la magnifique bibliothèque de Claude Dupuy (1545-1594) une quinzaine de recueils de sentences. Voir J. Delatour, *Une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion. Les livres de Claude Dupuy, d'après l'inventaire dressé par le libraire Denis Duval (1595)*, préface de Bruno Neveu, introduction de Dominique Bougé-Grandon, Villeurbanne, Édition de l'enssib, 1998, surtout pp. 115-179.

auteurs classique, des Saintes Écritures, des textes des Pères de l'Église. Ainsi les recueils de lieux communs, en tant qu'outil qui économise du temps, de l'argent et des efforts, se sont répandus non seulement dans la sphère politique, mais aussi dans le champ religieux¹.

À titre d'illustration, prenons le cahier manuscrit d'un avocat parisien de la fin du XVI^e siècle. M. Houlemare l'a bien analysé, ce manuscrit sur papier est attribuable à Anne Robert, qui a passé toute sa carrière au Parlement de Paris, des années 1570 au début du XVII^e siècle. Ce cahier se compose de trois parties, et la première partie, notamment, mérite de retenir notre attention en raison de sa composition : Robert y compose un recueil des matières de l'*inventio* et rédige des notes préparatoires à la plaidoirie, en ayant recours à des œuvres classiques et à des ouvrages de référence comme la collection d'épigrammes grecques d'Henri Estienne. Ce manuscrit se manifeste donc comme un instrument de travail en vue de construire l'argumentation de plaidoiries et témoigne bien de la prégnance de la « rhétorique des citations » sur cette période².

À quelle espèce de recueils les humanistes de l'époque avaient-ils recours ? Il est vrai que la plupart sont en latin, en grec ancien ou bilingues, par contre on relève peu de recueils en langue vulgaire, mises à part des traductions ou des paraphrases en langue vulgaire de recueils antiques. Néanmoins on trouvera une grande variété parmi les recueils en langue classique : recueils ayant une origine antique (par ex. le *Florilège* de Stobée, ou *Les Sentences* de Publilius Syrus) ; recueils composés au Moyen-Âge (par ex. Le *Manupulus florum* de Thomas l'Irlandais, les *Polyanthea* de Nani Mirabelli) ; compilations de recueils fabriqués antérieurement ou celles qui transforment une simple collection de sentences en recueils classés par

¹ Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, op. cit., p. 466. Et l'on trouve un inventaire de recueils de ce type aux pp. 738-748.

² Sur ce manuscrit et l'ouvrage de rhétorique judiciaire d'Anne Robert, voir Marie Houlemare, « Un avocat parisien entre art oratoire et promotion de soi (fin XVI^e siècle) » in *Revue historique*, n° 630, 2004/2, pp. 283-302.

rubriques, c'est-à-dire par lieux communs (par ex., Le *Theatrum vitæ humanæ* de Zwinger, Les *Adages* réduits en lieux communs par Joseph Lang) ; ou encore recueils constitués d'après certains thèmes, auteurs ou genres (par ex., Les *Sententiæ veterum poetarum* de Georg Maior, Le *Ciceronianus* de J. Freige, les *Monita et exempla politica de re militari* de Juste Lipse), etc. Cette liste serait presque interminable à dresser.

De même, les métiers et les motivations des éditeurs de ce type de recueils sont si différents que l'on ne saurait dire d'emblée que leurs objectifs résident soit dans le plaisir de la collection, soit dans l'étalage de leur science, soit dans la recherche du moyen pédagogique le plus commode, etc. Et, en matière de présentation des citations elles-mêmes, d'autant qu'elles sont extraites de divers endroits et séparées de leur contexte originel, il n'y a aucune hiérarchie entre les citations au sein des rubriques, car quoiqu'elles proviennent de personnages ou de livres qui font autorité, elles reçoivent le même statut et la même valeur, étant des opinions réunies pêle-mêle au sein d'un recueil.

Ces caractéristiques correspondent, nous semble-t-il, aux enjeux mis en avant dans le *Ciceronianus* d'Érasme : le refus d'un modèle absolu et la préservation de la variété du choix. Quant au problème de l'imitation, le recueil de sentences fournit au lecteur divers modèles. Au sein de ce type d'ouvrage, Cicéron lui-même n'est qu'un des auteurs cités parmi tant d'autres, et non plus désigné comme le seul et unique « Auteur » à imiter. Il a assurément existé dans l'Antiquité et durant le Moyen-Âge un processus identique pour recueillir et conserver des textes, mais c'est à partir d'Érasme, qui en a souligné l'importance, que cette méthode des lieux communs a trouvé son plein développement. Ses ouvrages pédagogiques et ses collections de sentences ont accéléré le succès de ce type de recueils et fait que presque tous ses contemporains ont reconnu leur efficacité et leur commodité.

La vulgarisation et le déclin

Dans les années de 1570, n'étaient publiées que des traductions de recueils antiques, dont le format et le contenu étaient naturellement dépendants de ceux des originaux, alors que vers 1600, apparaissent des collections rédigées en langue vulgaire¹. Plus on élargit le domaine d'application de la langue vulgaire, plus on prend conscience qu'il faut améliorer son propre mode d'expression. La traduction pratiquée dans le cadre de la rhétorique de cour et la parodie, envisagée comme une sorte d'exercice d'imitation recommandé par H. Estienne, vont pousser à l'élaboration d'un style français. En effet, pour les écrivains du XVII^e siècles, ce qui importe lors de la rédaction, c'est d'imaginer des sentences vigoureuses et subtiles, non pas d'emprunter le texte d'autrui. Les recueils de lieux communs se réduisent dès lors en un assemblage qui n'offre que des matériaux écrits, et avec le temps ils deviennent objets de raillerie. Guez de Balzac regarde ainsi ce type d'ouvrage : « [...] les compilateurs de lieux communs, [et] les copistes des rhétoriques d'autrui [...] ont eu pourtant leur faction et leur peuple, [...] Mais [...] le monde est devenu raisonnable ; et la pédanterie des compilateurs ayant perdu son crédit dans l'université même [...] il y a souvent grande différence entre un docteur et un animal raisonnable². » Bernard Beugnot résume ainsi cette évolution du jugement porté sur les lieux communs dans le premier quart du XVII^e siècle : « Entre l'humanisme qui se maintient vivant dans certains cercles, et les exigences nouvelles qui prendront nom de mondanité un antagonisme secret se fait jour,

¹ À titre d'exemple, *Les Prémices ou le premier livre des Proverbes épigrammatisez ou des épigrammes proverbialisez*, Genève, Henri Estienne, 1594 sont reconnus comme le premier recueil de proverbes vulgaires arrangés en lieux communs. Et *Les Marguerites françaises* (1595, et *Suite* en 1612) de François Des Rues est aussi un recueil de belles phrases françaises, rangées sous des rubriques morales.

² J.-L. Guez de Balzac, « Discours 6 : Paraphrase, ou de la grande éloquence », dans *Œuvres diverses (1644)*, édition établie et commentée par Roger Zuber, Paris, H. Champion, 1995, pp. 161-162. On constate ici de façon explicite la dégradation de la *copia*, jadis admirée, en pure copie, objet de mépris.

un clivage commence à s'opérer¹. » Effectivement, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, il sera recommandé de faire montre de moins d'érudition et de moins exercer la mémoire, susceptible de trouver avec facilité la citation appropriée, et de développer en revanche la capacité à imaginer des formules fines et élégantes². C'est ainsi que la citation littéraire d'autorité laissera la place aux maximes élaborées grâce à l'observation des mœurs de l'homme et de la réalité, et que les recueils de lieux communs se mueront en livres de formes brèves composées par un « auteur », qui parlera avec ses propres mots, et non plus en recourant aux grands auteurs du passé.

* * *

Personne n'est indifférent à ces grands mouvements des idées et de la société. Montaigne, bien entendu, se montre également à bien des égards le reflet de son temps, en matière de citation et de brièveté du style. La postérité comparera *Les Essais* avec les *Lettres* de Sénèque, et estimera que l'œuvre de Montaigne présente de nombreuses belles et sentences³. On peut recenser, certes, les caractéristiques communes au style de Sénèque et à l'écriture de Montaigne, mais on ne saurait affirmer si l'auteur des *Essais*

¹ B. Beugnot, « Florilèges et *Polyanthea* : Diffusion et statut du lieu commun », dans *La mémoire du texte : Essais de poétique classique*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 264.

² A. Moss, « Du lieu commun à la maxime : de la Renaissance au monde classique », in *Formes littéraires brèves. Actes du colloque organisé par l'Université Blaise Pascal, en coopération avec l'Université Clermont-Ferrand, 29 novembre au 2 décembre 1989*, éd. J. Heistein et A. Montandon, Wrocław, Paris, A. G. Nizet, 1991, pp. 43-52, surtout pp. 46-49 ; *id.*, « Locating Knowledge », in *Cognition and the Book : Typologies of Formal Organisation of Knowledge in the Printed Book of the Early Modern Period*, eds. Karl A. E. Enenkel and Wolfgang Neuber, Leyde, Brill, 2004, pp. 35-49, surtout pp. 47-48. Et sur le champ littéraire des formes brèves au XVII^e siècle, voir *Moralistes du XVII^e siècle* éd. J. Lafond, Paris, Robert Laffont, 1992, « Première partie », pp. 3-93, et sur le rapport entre formes brèves et discours discontinu, voir J. Lafond, « Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles) », dans *Lire, vivre où mènent les mot*, Paris, H. Champion, 1999, pp. 299-326.

³ E. Pasquier, « Lettre à M. de Pelgé », in O. Millet, *La première réception des 'Essais' de Montaigne (1580-1640)*, Paris, Classiques Garnier, 1995, p. 146, « c'est un autre Sénèque en notre langue [...]. Mais, sur tout, son Livre est un vray seminaire de belles et notables sentences. »

veille à imiter l'auteur latin ou à s'en faire l'émule, ou si l'auteur entend faire de son œuvre un recueil des belles sentences. Mais ces caractéristiques formelles des *Essais* ne sont-elles pas plutôt des conséquences de choix stylistiques ? Il ne faudrait pas confondre ces dernières avec les intentions de l'auteur. Nous devons, dès lors, reconsidérer le style coupé, ou la brièveté, de Montaigne, en tentant de préciser ses intentions.

CHAPITRE 3

La *copia* discontinuée dans les *Essais* : autour de la « conception »

Les humanistes anti-cicéroniens, ou précisément, les humanistes cherchant une rhétorique convenable aux changements de la période où ils vivent, finissent par découvrir l'épistolographie comme l'un des substituts possibles à l'éloquence oratoire. Il ne faut plus persuader les juges et l'auditoire avec des passages longs et complexes, mais alimenter la morale du lecteur grâce aux « formes brèves ». Cicéron restait toujours considéré comme le premier prosateur du latin, mais un nouveau modèle de style, davantage susceptible de s'adapter aux circonstances, était attendu à ce moment-là. C'était précisément le style de Sénèque.

S'il est permis d'appeler « sénéquisme », la préférence manifestée par certains humanistes pour Sénèque, le nom de Montaigne se retrouvera placé en tête de la liste des auteurs du sénéquisme¹. Toutefois, est-ce vraiment la *brevitas* sénéquienne que prétend rechercher Montaigne dans son ouvrage ? Si l'on met de côté l'identification de Montaigne à Sénèque, souvent faite par la postérité, et même par ses contemporains, n'est-il pas profitable aussi de reconsidérer les caractéristiques qui constituent la brièveté du style des *Essais* ? Car, cela nous amènera à replacer son ouvrage

¹ Bien des études ont été consacrées au rapport de Montaigne avec Sénèque. Voir entre autres : Camilla Hill Hay, *Montaigne : lecteur et imitateur de Sénèque*, Poitiers : Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1938 ; G. Pire, « De l'influence de Sénèque sur les *Essais* de Montaigne », in *Les études classiques*, vol. 22-3, 1954, pp. 270-286 ; *id.*, « De l'influence de Sénèque sur les théories pédagogiques de Montaigne », in *Les études classiques*, vol. 22-4, 1954, pp. 378-387 ; Catherine Magnien-Simonin, « *Essais* I, 22 : Montaigne, lecteur d'un Sénèque français ? », in *French Forum*, vol. 13, n. 3, 1988, pp. 277-285.

dans le contexte historique, ainsi qu'à mettre en relief la façon dont, au sein de nombreux passages métadiscursifs, l'essayiste envisage et présente son propre style¹. En l'occurrence, il est utile pour nous, en vue d'opérer une comparaison entre les deux auteurs, de recourir à Lipse qui est aussi reconnu comme porte-parole du sénéquisme et du néo-stoïcisme durant la fin du XVI^e siècle et au début du siècle suivant, et qui montre quelque affinité de pensée avec l'essayiste. À travers cette comparaison, nous pourrions mesurer à quel point le style et la pensée de Montaigne sont soumis à l'influence de Sénèque.

Or, la brièveté du style peut produire l'abondance des choses puisqu'elle permet d'accumuler davantage d'exemples et de sentences en un énoncé. De plus, le discours discontinu peut aussi susciter l'abondance. Mais, chez Montaigne elle se montre allusive. Cela nous conduira à envisager comment une des figures de rhétorique, l'*emphasis* ou la *significatio*, est à l'œuvre dans le style de Montaigne.

Dans un dernier temps, nous relèverons l'image des fleurs, de la terre, et des semences au sein des *Essais*. Ces images ne fonctionnent pas seulement comme métaphores de l'écriture, mais servent à distinguer les *Essais* des recueils de citations de l'époque. En effet, le titre de certains recueils contient souvent le mot « fleurs » (*flores*), et les recueils de ce type ont connu leur prospérité à l'époque où Montaigne commence à rédiger. Dans ces conditions, l'examen de ces images nous dévoilera comment l'auteur des *Essais* a élaboré son ouvrage sans toutefois le laisser devenir un recueil de citations.

¹ M. Magnien traite de l'évolution idéologique après la querelle du Cicéronianisme et envisage dans ce contexte la rhétorique de Montaigne. Voir son article, « D'Erasmus à Montaigne, une querelle pour le siècle : autour de l'imitation de Cicéron », in *Shakespeare. Rhétoriques du texte et du spectacle. Actes du Congrès 1991*, dir. M. T. Jones-Davies, Paris, Les Belles Lettres, 1992, pp. 53-78.

1. Le sénéquisme chez Montaigne

Des caractères stylistiques

En 1586, Henri Estienne relève le caractère stylistique de Sénèque : « *Primum enim membratim caesimque plerunque loquitur : deinde particulas, quae orationis vincula sunt (ideoque conjunctiones vocantur) omittit¹* ». Ce sont la phrase démembrée et l'absence de conjonctions qui caractérisent le style sénéquien. Cette caractérisation se retrouvera aussi plus tard dans une critique adressée par Guez de Balzac au style de Montaigne :

Nous demeurames d'accord que l'Autheur qui veut imiter Senecque commence par tout et finit par tout. Son Discours n'est pas un corps entier : c'est un corps en pieces ; ce sont des membres coupez ; et quoy que les parties soient proches les unes des autres, elles ne laissent pas d'estre separées. Non seulement il n'y a point de nerfs qui les joignent ; il n'y a pas mesme de cordes ou d'aiguillettes qui les attachent ensemble : tant cet Autheur est ennemy de toutes sortes de liaisons, soit de la Nature, soit de l'Art : tant il s'esloigne de ces bons exemples que vous imitez si parfaitement².

En nous appuyant sur ces deux analyses concordantes, nous pouvons considérer les phrases découpées et le manque de jointure comme les

¹ H. Estienne, *Ad Senecae lectionem prooepia in qua nonnulli eius loci emendatur*, Genève, 1586, II, 1, p. 66, « D'abord il s'exprime le plus souvent membre par membre et en coupant la phrase : ensuite il laisse de côté les liens logiques (qu'on appelle précisément conjonctions) ». Nous renvoyons à la traduction de D. Carabin : *Introduction à la lecture de Sénèque (1586)*, tr. Denise Carabin, Paris, H. Champion, 2007, p. 155.

² Guez de Balzac, XVIII^e entretien, dans *Les Entretiens (1657)*, éd. B. Beugnot, Paris, STFM, 1972, t. 1, pp. 289-290.

caractéristiques stylistiques dominantes de Sénèque et des tenants du sénéquisme.

Attardons-nous un instant à relever ces traits dans *Les Essais*, sans exclure les autres traits de la prose de Sénèque. Si l'on a recours à la taxinomie de ces traits effectuée par W. C. Summers¹, on les divisera *grosso modo* en trois : (i) la brièveté produite par l'asyndète, l'ellipse² et l'antithèse (ii) l'usage de la métaphore et de la personnification (iii) les éléments ludiques tels que l'allitération ou la paronomase.

Pour constater le caractère (i), prenons le début du chapitre III, 2 :

Les autres forment l'homme, je le recite : et en represente un particulier bien mal formé : et lequel, si j'avoy à façonner de nouveau, je ferois vrayement bien autre qu'il n'est : meshuy c'est fait. Or les traits de ma peinture ne forvoyent point, quoy qu'ils se changent et diversifient. Le monde n'est qu'une branloire perenne : Toutes choses y branlent sans cesse : la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Aegypte : et du branle public, et du leur. La constance mesme n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon object : il va trouble et chancelant, d'une yvresse naturelle. Je le prens en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse à luy. Je ne peints pas l'estre. Je peints le passage : non un passage d'aage en autre, ou comme dict le peuple, de sept en sept ans, mais de jour en jour, de minute

¹ *Select Letters of Seneca*, ed. Walter C. Summers, London, Macmillan Education St Martin's Press, 1910, pp. lxx-xcv. Summers relève, à titre d'exemple d'asyndète, la lettre 70, 15, « *Placet ? vive. Non placet ? licet eo reuerti, unde uenisti.* » ; quant à la personnification, entre autres, 15, 7, « *noua artificia docuit fames* » ; et comme exemple d'allitération, 5,7, « *Quemadmodum eadem catena et custodiam et militem copulat [...]* » et 5,9, « *Multa bona nostra nobis nocent [...]* » (nous soulignons). Et nous renvoyons aussi aux Oeuvres complètes de 1557 que, selon Villey, Montaigne avait possédées : *L. Annaei Senecae... Opera quae extant omnia, Coelii Secundi Curionis... cura castigata et in novam... faciem, nimirum propriam et suam, mutata...*, Bâle, J. Hervagium et B. Brandum, 1557.

² Voir à ce sujet, M. Magnien, « Entre grammaire et rhétorique : l'ellipse dans quelques traités de la Renaissance », in *Ellipses, Blancs, Silences, Actes du 1^{er} colloque de Cicada, Pau, déc. 1990*, éd. B. Rougé, Pau, Presses de l'Université de Pau, 1992, pp. 31-44.

en minute. Il faut accommoder mon histoire à l'heure. Je pourray tantost changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention. C'est un contrerolle de divers et muables accidens, et d'imaginations irresolues et, quand il y eschet, contraires : soit que je sois autre moy-mesme, soit que je saisisse les subjects, par autres circonstances, et considerations. Tant y a que je me contredits bien à l'aventure, mais la verité, comme disoit Demades, je ne la contredy point. Si mon ame pouvoit prendre pied, je ne m'essaierois pas, je me resoudrois : elle est tousjours en apprentissage, et en espreuve. Je propose une vie basse, et sans lustre, c'est tout un¹. (III, 2, 844-845)

D'abord, les deux points (« : ») découpent le passage et produisent un rythme saccadé ; les mots que nous soulignons constituent l'antithèse et l'asyndète². Dès le début, Montaigne introduit un contraste entre « Les autres » et « je » pour poser l'antithèse initiale, et il se sert ensuite de locutions telles que « non seulement...mais » ou « soit que...soit que... » en vue d'accumuler des passages courts. Notamment dans la phrase « Je ne peints pas l'estre. Je peints le passage », on retrouve l'asyndète et la répétition du son « p », qui rend la phrase plus rythmée, comme par une sorte de *staccato*. Ces manipulations stylistiques ou esthétiques, font-elles écho à Sénèque, comme l'a suggéré A. Tournon³ ? ou bien sont-elles le

¹ Nous citons de l'édition de la Pléiade. À propos de ce même endroit dans l'Exemplaire de Bordeaux, André Tournon a fait une fine analyse. Voir son article, « L'énergie du "langage coupé" et la censure éditoriale », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. J. O'Brien, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 128-129. En outre, par le même auteur, la segmentation du texte et l'usage de la majuscule dans les *Essais* sont intensivement étudiés. Voir *id.*, « Un langage coupé... », in *Writing in the Renaissance: Essays on Sixteenth-Century French Literature in Honor of Floyd Gray*, ed. Raymond C. La Charité, French Forum Publishers, 1992, pp. 219-231 ; « Je n'ai jamais lu les *Essais* de Montaigne », in *Cahiers Textuel*, n° 12, 1993, pp. 9-29 ; « La segmentation du texte : usages et singularités », in *Éditer les Essais de Montaigne*, dir. Cl. Blum et A. Tournon, Classiques Garnier, 1997, pp. 173-195.

² R. Fromilhague a focalisé son attention sur l'effet de l'antithèse et de l'asyndète dans le texte des *Essais*. Voir « Montaigne et la nouvelle rhétorique », in *Critique et création littéraires en France au XVII^e siècle*, Colloque international, Paris, C.N.R.S., 1977, pp. 55-67.

³ « Je n'ai jamais lu les *Essais* de Montaigne », *art. cit.*, p. 27, « Si bien que, l'armature se renforçant, les éléments qu'elle cerne entrent en vibration, par un

résultat de la relecture du texte à haute voix¹ ? De toute façon, même sans tenir compte de l'intention de l'auteur, confronté à ce découpage, le lecteur ne pourra pas ne pas songer au style coupé de Sénèque.

Par ailleurs, lorsqu'il évoque son usage des images et des métaphores, Montaigne, souhaitant faire entrer en concurrence ses propres sentences avec celles des auteurs antiques, emploie la métaphore d'un combat de gladiateurs :

Et puis, je ne lutte point en gros ces vieux champions là, et corps à corps : c'est par reprises, menues et legeres attaintes. Je ne m'y aheurte pas : je ne fay que les taster : et ne vay point tant, comme je marchande d'aller. Si je leur pouvoy tenir palot, je serois honneste homme : car je ne les entrepens, que par où ils sont les plus roides. (I, 25, 152)

De plus, reprenant directement une des *Lettres à Lucilius*, il traduit l'acquisition et l'intégration des connaissances grâce à l'image de la digestion alimentaire, et rend aussi l'adaptation à certaines habitudes à travers la métaphore de la teinture².

Quant à la personnification, la « Nature » s'adresse par exemple ainsi

invraisemblable *staccato* qui restitue aux sages paroles de Sénèque-Montaigne leur vivacité de coups de gueule, en même temps que leur statut très littéraire de citations en échos. »

¹ G. Hoffmann a relevé la présence de secrétaires dans la vie de la noblesse au XVI^e siècle. Un gentilhomme comme Montaigne était habitué à dicter à un secrétaire. Et, faisant la comparaison du style des *Essais* avec celui de la traduction de la *Théologie naturelle* de Sebond par Montaigne, Hoffmann suggère que les caractéristiques orales et brèves du premier sont la conséquence de la dictée. De plus, à propos de la segmentation ou « scansion » que Tournon a analysée, Hoffmann remarque que cela semble résulter de la relecture et de la correction à haute voix par l'auteur lui-même. Voir *Montaigne's Career*, Oxford, Clarendon Press, 1998, ch. 2, « The Company of Secretaries », surtout pp. 50-55. Voir aussi l'entrée « Secrétaire(s) » dans *Dictionnaire Montaigne*, dir. P. Desan, Paris, Classiques Garnier, 2018, pp. 1699-1704. Cf. I, 25, 178 : « Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche. »

² Voir C. Clark, « Seneca's Letters to Lucilius as a Source of Some of Montaigne's Imagery », in *BHR*, t. XXX, 1968, pp. 249-266, surtout pp. 254-257. Sur l'usage des métaphores ou des images dans *Les Essais*, voir *id*, *The Web of Metaphor. Studies in the Imagery of Montaigne's Essais*, French Forum Monographs 7, Lexington, 1978.

à l'homme : « Sortez, dit-elle [la nature], de ce monde, comme vous y estes entrez. Le mesme passage que vous fistes de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites le de la vie à la mort. Vostre mort est une des pieces de l'ordre de l'univers, c'est une piece de la vie du monde. » (I, 19, 94). De même, dans le chapitre II, 12, résonne une parole impérative : « C'est une loy municipale que tu allegues, tu ne sçays pas quelle est l'universelle. Attache toy à ce à quoy tu es subject, mais non pas luy : il [Dieu] n'est pas ton confrere, ou concitoyen, ou compagnon : S'il s'est aucunement communiqué à toy, ce n'est pas pour se ravalier à ta petitesse, ny pour te donner le contrerolle de son pouvoir. » (II, 12, 553) Qui énonce cette parole ? D'après le contexte, c'est l'Écriture qui enseigne à l'être humain la nature de cette divinité incomparable.

Enfin, on retrouve des éléments ludiques dans les pages du chapitre III, 12. Par exemple, Montaigne affirme : « Nostre monde n'est formé qu'à l'ostentation. Les hommes ne s'enflent que de vent : et se manient à bonds, comme les balons. » (III, 12, 1083) Ici, les ballons renvoient métaphoriquement à l'homme gonflé de vanité, et les mots que nous soulignons produisent un rythme qui fait imaginer le bond de l'homme-ballon. En outre, quelques pages plus loin, on voit la relation de la vie et de la mort, présentée sous la forme d'un chiasme : « Nous troublons la vie par le soing de la mort, et la mort par le soing de la vie¹ » (III, 12, 1098), et le statut de la mort est alors affirmé sous la forme d'une paronomase² : « [...] c'est bien le bout, non pourtant le but de la vie. » (*ibid.*)

C'est ainsi que çà et là dans *Les Essais*, l'auteur entend produire la brièveté grâce au démembrement des phrases ; il parle souvent en recourant à l'image ou à la métaphore ; il tire profit de l'usage des éléments ludiques

¹ On peut rapprocher ce passage de la sentence suivante de Sénèque. Cf. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 4-5, « Plerique inter mortis metum et vitae tormenta miseri fluctuantur et vivere nolunt, mori nesciunt. »

² Voir à ce sujet, M. Magnien, « “Tel [...] faict des Essais qui ne sauroit faire des effaicts” : la paronomase dans *Les Essais* », in *MS*, vol. XXVII, 2015, pp. 113-126.

du langage. Néanmoins, les affinités entre les deux écrivains s'arrêtent ici.

En particulier, pour ce qui est de la brièveté, Montaigne ne partage plus les traits stylistiques du sénéquisme. Il va en effet plus loin que le style coupé de Sénèque. Sur ce point, N. Dauvois¹ a excellemment montré que Montaigne, en rejoignant le point de vue d'Estienne² et en utilisant des citations poétiques, s'efforce de faire passer son mode d'écriture de la philosophie à la poésie. Le mouvement rythmique, la scansion et la segmentation par l'exclamation, ainsi que par les interrogations, permettent à l'essayiste de créer une prose poétique, par laquelle il communique son émotion. Pour notre part, nous allons essayer d'aborder la brièveté des *Essais* par un biais un peu différent, après avoir constaté des ressemblances idéologiques entre Montaigne et Lipse.

Les caractères idéologiques

Sénèque se réjouit de reconnaître dans la lettre qu'il lui a adressée l'image même de son correspondant, Lucilius³. En lisant sa lettre, il a l'impression d'entretenir une conversation directe et intime avec son ami. Dans ce cas-là, l'écriture est un moyen de transmettre l'image fidèle de l'esprit, et le style se conformera à la nature du scripteur⁴. *Les Essais* relayent cette idée encore qu'ils n'adoptent que rarement la forme

¹ N. Dauvois, *Prose et poésie dans les Essais de Montaigne*, Paris, H. Champion, 1997, pp. 88-122.

² H. Estienne, *op. cit.*, II, 3, pp. 98-99, « [...] *poetis tamen ignoscitur, quum hujusmodi voculas praetermittunt : partim quod novitatem aliquam et differentiam a soluta oratione quaerant : partim etiam quod illae iniquis numerorum spatiis interdum excludantur. Sed inter poetas Horatius praesertim hunc morem habet : at vero ex iis qui prosa (sive prorsa) oratione usi sunt, vix ullus (ut opinor) ad minimam partem ejus libertatis accedit quam Seneca usurpavit.* » [Cependant on pardonne aux poètes quand ils omettent les petits mots de ce genre : tantôt ils recherchent quelque nouveauté, quelque différence par rapport au discours en prose, tantôt même ils les excluent parfois par suite des exigences des rythmes. Parmi les poètes, c'est Horace qui a surtout cette habitude, mais, parmi les prosateurs, (ou *prosa*), il est difficile d'en trouver (à mon avis) un qui prenne plus de liberté que Sénèque.] Nous renvoyons à la traduction de D. Carabin, *op. cit.*, p. 203.

³ Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 40-1; 67-2; 75-1; 75-4.

⁴ Sur la tradition du concept d'intimité à partir de l'Antiquité, voir Kathy Eden, *The Renaissance Rediscovery of Intimacy*, The University of Chicago Press, 2012.

épistolaire. L'auteur présente au lecteur sa figure « simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice : car c'est moy que je peins. » (*Au lecteur*) La peinture du « moi », tel est bien l'objectif premier de l'écriture de Montaigne.

On ne saurait dire clairement s'il y a eu emprunt effectif d'idées, mais on retrouve certainement l'influence ou l'inspiration de Montaigne dans la préface de la *Première centurie* de Lipse :

Detegimur enim in epistolis, et subiicimur oculis paene nudi. Nosse me, aut alium vis? Epistolas lege, quae depingunt. Ingenii mei, adfectus, iudicii, imo et uitae non uana imago istic. Alibi fucus et simulatio habitat, hic candor, hic ueritas, et non nisi natiuus ille color. Qui simulet in subit ailla et saepe calida scriptione animus ? non potest. Qui apud amicum et se alterum ? non uult, non debet. Reuera enim deprehenditur aut emicat. Priusquam se componat. Nec uelum ei ducere succurrit quo tam cito, et apud tales, se tegat. Protrahit igitur hominem maxime haec scriptio : et ideo iudiciis calumniisque exponit¹.

[Je me découvre dans mes lettres, et je m'offre aux yeux presque nus. Veux-tu me connaître tel que je suis ? Lis mes lettres, qui me peignent. Elles donnent de mon caractère, de mes passions, de mon jugement, de ma vie en somme, une image qui n'est pas vaine. Ailleurs le fard et la dissimulation : ici la naïveté, ici la vérité et une carnation naturelle. Comment mon âme feindrait-elle, avec cette manière d'écrire spontanée et souvent enflammée ? elle ne le peut. Comment serait-elle pour un ami autre qu'elle n'est pour elle-même ? elle ne le veut ni ne le doit. Elle se révèle et jaillit dans toute sa vérité. Avant qu'elle se compose. Et elle ne songe même

¹ *Epistolarum selectarum centuria prima miscellanea*, Leyde, C. Plantin, 1586, « Lectorem meum ». Nous renvoyons à la traduction par C. Mouchel, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, 1990, p. 182 ; p. 426, note 195.

pas à se voiler, fût-ce à ses amis, pour se cacher aussitôt qu'elle apparaît. Plus que tout autre ce style révèle l'homme : et l'expose aux jugements et aux calomnies.]

Dans sa correspondance, Lipse entend se peindre et se révéler en toute sincérité. Il montre à ses différents correspondants le jaillissement de sa nature et prétend leur dire la vérité¹.

Il y a toutefois un autre point commun entre nos deux humanistes : leur manière de qualifier le style de Sénèque. Montaigne apprécie son style « plein de pointes et saillies » (II, 10, 434), susceptible d'émouvoir, de toucher l'esprit et même de ravir le jugement. De même, Lipse décrit positivement cette chaleur sénéquienne :

*Sicut enim facem frustra ad accendendum admoveas, nisi accensam ; sic sermonem ad excitandum, nisi vegetum et calentem. In nostro est. Et non fallor. Ursit illi animus cum scriptit, ab animos stilus, a stilo nos*².

[De même qu'on ne saurait l'allumer si le flambeau qu'on approche n'est lui-

¹ Il faut par ailleurs tenir compte ici de l'influence de Démétrios sur les idées de Lipse. On peut en effet estimer que l'influence de ce rhéteur est grande, puisque Lipse ajoute comme appendice à la fin de son *Institutio epistolica*, une traduction latine du traité *Du style* de Démétrios. On sait bien que seul Démétrios, parmi les rhéteurs antiques, parle du style convenable à la lettre. Voir surtout la section 227 : « La lettre doit faire une large place à l'expression des caractères, comme d'ailleurs le dialogue. Car c'est presque l'image de son âme que chacun trace dans une lettre. S'il est possible que toute autre espèce de texte laisse voir le caractère de son auteur, on ne le voit nulle part aussi bien que dans une lettre. » (Démétrios, *Du style*, texte établi et traduit par Pierre Chiron, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 64) Démétrios distingue la conversation, fondée sur la spontanéité orale, de la lettre qui résulte de la délibération ou de la méditation, et recommande d'éviter le recours à la brièveté produite par l'antithèse, pour ne pas détruire l'harmonie de la syntaxe, alors que Lipse met en valeur, et souligne même, l'importance de la brièveté dans la lettre. Sur cette discussion, voir C. Mouchel, *op. cit.*, pp. 192-198.

² Juste Lipse, *Manuductio ad Stoicam philosophiam*, Anvers, Plantin Moretus, 1604, Lib. 1, diss. XVIII, p. 58. Nous renvoyons à la traduction de C. Mouchel, *op. cit.*, p. 161; p. 412, note 97. Cf. Cicéron, *De l'orateur*, texte établi et traduit par E. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1928, II, 190, p. 83, « Il n'est pas de matière, si inflammable qu'elle soit, qui s'embrase sans qu'on y mette le feu ; de même il n'y a point d'âme, tellement disposée à recevoir les impressions de l'orateur, qu'elle puisse s'allumer, pour ainsi dire, si l'on n'approche d'elle la flamme dont on est soi-même dévoré. »

même enflammé, de même le discours ne saurait animer l'auditeur à moins d'être lui-même vivant et chaud. Il est ainsi chez notre auteur [Sénèque]. Et je ne me trompe pas : son âme le pressait lorsqu'il s'est mis à écrire, son style a reçu la pression de son âme, et nous la recevons de son style.]

À la lecture de ces passages, on constate que les vertus de l'éloquence cicéronienne sont attribuées au style de Sénèque. L'Arpinate n'occupe plus le statut de modèle rhétorique suprême, mais c'est maintenant la parole de Sénèque qui peut toucher l'âme de celui qui le lit. Le *movere* cicéronien s'intègre ainsi au *docere* sénéquien. Les passages où Montaigne compare les lettres de Cicéron avec celles de Sénèque présentent exactement ce même transfert:

[...] encore ne sont-ce pas lettres vuides et descharnées, qui ne se soustiennent que par un delicat chois de mots, entassez et rangez à une juste cadence ; ains farcies et pleines de beaux discours de sapience, par lesquelles on se rend non plus eloquent, mais plus sage, et qui nous apprennent non à bien dire, mais à bien faire. (I, 39, 256)

Or, Montaigne reconnaît très certainement la qualité de persuasion du style sénéquien, mais il ne finit pas pour autant par l'imiter ostensiblement. En revanche, Lipse, en vue de se muer de philologue en philosophe stoïcien, imite volontiers Sénèque et se dévoile ainsi dans la préface de la sélection de ses lettres : « Je délibère, je conseille, j'avertis, surtout lorsque je m'adresse aux plus jeunes. Car j'ai toujours eu soin de les conduire vers l'utile, et pas seulement vers l'agréable, et de hisser leur âme et leur cœur au-dessus du vulgaire¹. » Lipse vise à enseigner et à former les

¹ *Centuria Miscellanea*, loc. cit., « *Consulimus, monemus, cauemus, apud iuuentutem praesertim : quam cura mihi semper ad utilia, non solum ad amoena ducere, et animo ac robore ponere supra uulgam* » ; C. Mouchel, *op. cit.*, p. 191 et

jeunes gens à travers ses lettres qui proposent un contenu à la fois philosophique et plaisant. C'est en tant que conducteur des consciences que veut apparaître Lipse ; et naturellement cette image s'appuie sur celle de Sénèque qui livre à Lucilius des enseignements moraux¹.

Le style stoïcien, le style essayiste

Le style conforme à la nature humaine, que Lipse souhaite exhiber dans ses recueils de lettres, peut varier selon l'état physique et mental de l'écrivain. Lipse n'hésite pas à décrire sa maladie dans ses lettres². Ce n'est pas pour susciter la pitié chez son lecteur, mais pour prouver la force de la raison humaine. Dans la perspective stoïcienne, la raison est stable et constante même si elle est plongée au milieu des vices comme la maladie, de sorte que la description de son état de santé par Lipse démontre paradoxalement l'existence et la force de sa raison combattant contre sa maladie³. Cette idée stoïcienne aurait été familière à Lipse, auteur du

p. 432, note 230.

¹ J. Papy a analysé les lettres de Lipse de ce point de vue : « Le sénéquisme dans la correspondance de Juste Lipse : Du *De Constantia* (1583-1584) à la *Epistolarum Selectarum Centuria Prima Miscellanea* (1586) », in *Journal de la Renaissance*, vol. VI, 2008, pp. 49-62. Et Lipse adresse une exhortation à la philosophie morale à son correspondant, par exemple : *Centuria Miscellanea*, I, 16, à Évrard Pollio, « *Ad virtutem ante omnia te hortamur, cui litteras istas servire volumus, magnum vel in paranda ea adiumentum, vel parata ornamentum. Non enim solum pulchrior comptiorque per doctorinam virtus, sed fortior, nec colorem modo ab illa ducit, sed sanguinem et robur. Egregie noster Seneca [...].* » [Nous t'exhortons avant tout à la vertu, pour laquelle nous voulons que la littérature te serve : elle est une grande aide en préparant la vertu, un ornement si elle est apprêtée. Car la vertu n'est pas seulement plus jolie et élégante par la doctrine, mais aussi plus forte, elle ne tire pas seulement de la couleur d'elle, mais aussi du sang et de la force. Notre cher Sénèque l'a dit d'une manière distinguée [...].] Nous renvoyons à la traduction de J. Papy, *art. cit.*, p. 58.

² *Centuria miscellanea*, I, 79, à Martinus Lydius, « *In morbo hoc nisi morbidum quid possim? Et ego me ne sanum quidem ad scribendum scio accedere, nisi cum vegeta mihi mens et arcis. Cum calore quodam nostra illa pangimus, non minus quam poetae. At nunc frigeo et rigeo, anni tempore et morbo.* » [Dans cette maladie, que pourrais-je produire qui ne soit morbide ? Et même dans l'état de santé, je sais que je ne puis me mettre à écrire sinon quand mon esprit est vif et ardent. Je compose mes œuvres dans une sorte de chaleur, tout comme les poètes. Mais maintenant je suis froid et perclus, par la faute de l'époque et de la maladie.] Nous reprenons la traduction de Ch. Mouchel, *op. cit.*, p. 187.

³ *Centuria ad Belg.*, ep. 15, « *Tamen ut sol interdum per nubes medias se exserit, sic in nobis interlucet melior ille ignis.* » [Cependant, comme le soleil quelquefois

dialogue *De la constance*, dans lequel il met en avant la constance de l'esprit et la tranquillité de l'âme contre les vices et la perturbation provoquée par le monde extérieur.

Différant de la raison lipsienne armée de la philosophie stoïcienne, la raison de Montaigne fonctionne bien, à l'en croire, lorsqu'il se trouve en bonne santé, non plus lorsqu'il est malade. Et l'essayiste pense qu'il est impossible de vivre en ayant uniquement recours à la raison. Il considère plutôt l'inquiétude et l'irrésolution comme le propre de l'homme et met sans cesse en avant la diversité et l'inconstance¹.

Nous trouvons certes un aspect didactique dans *Les Essais* : l'auteur adresse ses critiques à l'éducation du temps, notamment au travers du pédantisme ; il parle de la préparation à la mort ou de la constance de l'esprit dans la solitude, sujets fort philosophiques ; et en montrant la diversité des choses du monde et l'incertitude des opinions, il souligne l'importance de la *prudentia*². Cependant, Montaigne ne vise pas à instruire directement les jeunes gens, et son but ultime n'en consiste pas moins à observer et à décrire son « moi » : « [...] je me considère sans cesse, je me contre-rolle, je me gouste³. » (II, 17, 697)

apparaît au milieu des nuées, ainsi brille en nous par moments ce feu meilleur qui nous habite.], traduit par C. Mouchel, *op. cit.*, p. 188 ; p. 430, note 215.

¹ III, 9, 1034 : « C'est un precepte salutaire, certain, et d'aisée intelligence : Contentez vous du vostre : c'est-à-dire, de la raison : l'exécution pourtant, n'en est non plus aux plus sages, qu'en moy. [...] La seule variété me paye, et la possession de la diversité : au moins si quelque chose me paye. »

² Voir à ce sujet, Fr. Goyet, « La première phrase des *Essais* », in *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, pp. 49-58 ; *id.*, *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, pp. 63-107. Et David Quint souligne ce souci de la réforme morale du lecteur dans *Les Essais*. Voir son livre, *Montaigne and the Quality of Mercy: Ethical and Political Themes in the Essais*, Princeton, Princeton U. P., 1998.

³ Les verbes employés ici semblent très importants, car le mot « contre-rolle » fait écho selon nous au passage suivant : III, 2, 854, « C'est un contre-rolle de divers et muables accidens et d'imaginations irresolues [...] », et le verbe « gouster » nous renvoie au latin « *gustus* ». C'est précisément ce mot que Lipse a utilisé pour traduire le titre des *Essais*. (*Centuria prima*, ep. 43, « *Montani librum Galliam Gustuum titulo...* »). Voir H. Friedrich, *Montaigne*, tr. R. Rovini, Paris, Gallimard, 1968, p. 356 ; J. Jehasse, *La Renaissance de la critique : l'essor de l'Humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 1976,

Les ouvrages de deux écrivains s'appuient sur des différences idéologiques : Lipse adopte la forme épistolaire avec une visée morale, et poursuit une conversation philosophique avec ses amis cultivés, tandis que Montaigne s'attache à décrire et à « contreroller » le mouvement de la réalité qui l'entoure ainsi que de ses pensées. Il affirme ainsi : « Car aussi, ce sont icy mes humeurs et opinions : Je les donne, pour ce qui est en ma creance, non pour ce qui est à croire. Je ne vise icy qu'à decouvrir moy-mesme. » (I, 25, 153)

Bien des critiques ont relevé des caractéristiques épistolaires, des traits conversationnels, ou de *sermo*, dans *Les Essais*. N'oublions pas pourtant que, les dédicaces mises à part, on n'y découvre généralement pas d'échange ouvert avec des hommes vivants. Depuis la mort de son ami, La Boétie¹, l'interlocuteur capable et digne est toujours absent. Par conséquent, l'auteur se concentre sur l'élaboration de son ouvrage. En lisant et relisant ce qu'il a écrit, Montaigne fournit un nouveau commentaire et dialogue avec son passé, lointain ou proche ; de plus il insère dans son propre texte des citations d'auteurs antiques à titre de témoignages ou d'opinions, et essaie son jugement par rapport à celui d'autres auteurs². Bref, *Les Essais* ne sont pas un lieu offert exclusivement à un interlocuteur spécifique, mais un champ ouvert à un lecteur indéterminé³ à qui sont offertes les méditations

p. 271 et p. 309.

¹ I, 39, 256, « Sur ce subject de lettres, je veux dire ce mot ; que c'est un ouvrage, auquel mes amis tiennent, que je puis quelque chose : Et eusse prins plus volontiers cette forme à publier mes verves, si j'eusse eu à qui parler. Il me falloit, comme je l'ay eu autrefois, un certain commerce, qui m'attirast, qui me soustinst, et soulevast. »

² M. Fumaroli remarque sur ce point : « Le monologue des *Essais* n'est pas seulement dialogue de Montaigne avec les « grandes âmes » de Rome et de la Grèce, il est aussi le lieu d'un vaste *Dialogue des morts*. » (*La diplomatie de l'esprit*, Paris, Gallimard, 1998, p. 149).

³ D. Knop rappelle toutefois que *Les Essais* sont des discours adressés. Certes, il y a des traits explicites tels que les dédicaces aux femmes de la haute noblesse (v. par ex. I, 25 ; II, 8 ; II, 12 ; II, 37), mais, comme le montre aussi D. Knop, l'ouvrage est destiné à un lecteur relativement indéterminé. Voir « Approches rhétoriques des *Essais* », in *Essais : Revue interdisciplinaire d'Humanités*, Hors-série 3, 2016, pp. 29-41, surtout p. 31.

du « moi¹ ».

Dans cette perspective, on peut considérer par un autre biais les passages qui soulignent la parenté des *Essais* avec le genre épistolaire. Ce peut être le rejet de la relecture ou de la correction, par exemple. Montaigne l'avoue à plusieurs reprises : « Je hay à me recognoistre : et ne retaste jamais qu'envis ce qui m'est une fois eschappé » (III, 9, 1006), « J'adjouste, mais je ne corrige pas » (*ibid.*, 1008) ; et encore ailleurs : « [...] je ne corrige point mes premieres imaginations par les secondes » (II, 37, 796). Assurément, ces affirmations permettent de placer Montaigne quelque part entre l'auto-évaluation à laquelle se livre Érasme² et la confiance de Lipse en tant qu'épistolier³. Cependant, compte tenu de la discussion ci-dessus, il faut considérer que le refus de correction souligne moins l'improvisation⁴ et la spontanéité de Montaigne que sa façon de décrire la variation et la diversité du monde. Répondre aux mouvements de la réalité, mais aussi aux sollicitations d'une imagination inconstante, cela rend le style plus coupé et plus spontané : « La constance mesme n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon object : il va trouble et chancelant,

¹ K. Meerhoff procède à une analyse stimulante de la relation entre lecture et écriture chez Montaigne par l'aspect psychagogique. Avec l'interprétation de M. Foucault sur le « souci de soi », Meerhoff retrouve dans le processus de lecture-citation-digestion de Montaigne une ascèse mentale. Voir *Entre logique et littérature : Autour de Philippe Melanchthon*, Orléans, Paradigme, 2001, ch. 8, « Méditation/Modification », pp. 135-150, surtout pp. 137-144.

² Érasme parle de soi-même dans le *Ciceronianus : Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, 1969-, I-2, p. 681, « [...] *nec unquam potest imperare animo suo, ut uel semel relegat quod scripsit* [...] ». Et dans la lettre en 1527, à F. Vergara, il déplore son manque de temps afin de relire ce qu'il a écrit : « *Nunc adeo non vacat expolire quod scribo ut crebro nec relegere liceat.* » (*Opus Epistorlarum Des. Erasmi Roterodami*, ed., P. S. Allen, H. M. Allen and H. W. Garrod, Oxford, 1906-1956, (Allen), VII, n° 1885.) Ce dernier est relevé par J. Brody, « La première réception des *Essais* de Montaigne : Fortunes d'une forme », in *L'Automne de la Renaissance 1580-1630*, éd. Jean Lafond, Paris, J. Vrin, 1981, p. 29, note 18.

³ Lipse déclare à propos de ses lettres en 1586 : « *bis non scribo, bis vix eas lego* », cité dans l'article de M. Magnien, « Montaigne et Juste Lipse : une double méprise ? », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps, actes du colloque de Strasbourg, 1994*, réunis par Ch. Mouchel, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 446, note 2.

⁴ Voir à ce sujet, D. Ménager, « Improvisation et mémoire dans les *Essais* », in *Rhétorique de Montaigne*, éd. Lestringant, Paris, Champion, 1985, pp.101-110.

d'une yvresse naturelle¹. Je le prens en ce poinct, comme il est, en l'instant que je m'amuse à luy. Je ne peinds pas l'estre, je peinds le passage [...]. » (III, 2, 845)

Pour notre essayiste donc, la brièveté n'est pas une finalité en soi, comme pour Lipse, mais une qualité naturelle : « J'ay naturellement un stile comique et privé : Mais c'est d'une forme mienne, inepte aux negociations publiques, comme en toutes façons est mon langage, trop serré, desordonné, coupé, particulier². » (I, 39, 256) À vrai dire, son idéal se trouve ailleurs. Il y a un autre modèle et une autre qualité que Montaigne admire. Elle se trouve chez Plutarque, dont il estime l'abondance des sujets davantage encore que la subtilité de Sénèque³. Pour l'analyser, focalisons-nous un moment sur l'image du vent, qui va paradoxalement mettre en relief la préférence stylistique de l'essayiste. D'abord, dans « Du pédantisme », se lit une critique de la pédagogie de l'époque qui ne forme pas le jugement de l'élève, mais remplit uniquement sa mémoire :

Nous ne travaillons qu'à remplir la memoire, et laissons l'entendement et la conscience vuide. Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grain, et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechée à leurs petits : ainsi nos pedantes vont pillotans la science dans les livres, et ne la logent

¹ Voir aussi à cette image, III, 9, 1008, « Moy à cette heure, et moy tantost, sommes bien deux. [...] C'est un mouvement d'yvroigne, titubant, vertigineux, informe : ou des jonchez, que l'air manie casuellement selon soy. »

² Sur ce point, M. Magnien a analysé les lettres-préfaces des ouvrages de La Boétie et montré que Montaigne avait manifestement appliqué la rhétorique de l'éloge à ces lettres-préfaces, bien qu'il veuille se distinguer dans le I, 39 des *Essais* d'une telle rhétorique officielle. Voir « Montaigne encomiaste : les lettres-préfaces à la *Mesnagerie de Xénophon* et aux *Vers françois* de La Boétie », in *Montaigne : une rhétorique naturalisée ? Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 7 et 8 avril 2017*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 23-44.

³ J. Lecoindre relève que la manipulation montaignienne se rapproche d'un procédé d'un écrivain comme Tacite, dont le principe consiste à donner la priorité aux choses par rapport aux mots. Employant les formes brèves, Montaigne n'entend pas produire d'effet esthétique, mais il écrit suivant la logique de sa pensée. Voir « L'organisation périodique du 'style coupé' dans le livre III des *Essais* », in *Styles, Genres, Auteurs*, Paris, PUF, n° 2, 2002, pp. 9-24.

qu'au bout de leurs lèvres, pour la dégorger seulement, et mettre **au vent**. (I, 24, 141. C'est nous qui soulignons)

Et ailleurs, l'auteur souligne aussi : « Nous sommes tous creux et vuides : ce n'est pas **de vent** et de voix que nous avons à nous remplir : il nous faut de la substance plus solide à nous reparer. » (II, 16, 656) À la lecture de ces passages, on se rend compte que l'image du vent renvoie à la parole elle-même. Alors, qui est le maître de la parole creuse ? Selon Montaigne, c'est Cicéron. La lecture de ce dernier ne lui permet de trouver que « **du vent** » (II, 10 434). Tout au contraire, les poèmes de Virgile et de Lucrèce sont emplis de matière et font même imaginer plus qu'ils ne disent : « le sens esclaire et produict les parolles ; non plus **de vent**, ains de chair et d'os. Elles signifient plus qu'elles ne disent. » (III, 5, 916)

Au-delà de la comparaison entre Sénèque et Plutarque surgit un nouveau contraste : Plutarque et Cicéron¹. Ce couple se traduira dans l'opposition entre le bien-faire et le bien-dire, voire entre *res* et *verba*. Ainsi, l'anti-cicéronianisme ne conduit pas Montaigne au sénéquisme. Il se détourne de la recherche d'un nouveau modèle rhétorique, et il revient plutôt au problème fondamental de la Renaissance : la *copia*.

¹ Etienne Pasquier affirme dans une lettre à Antoine Loisel que c'est Guy Du Faur de Pibrac qui est le père d'une nouvelle forme d'éloquence durant cette période, et que le vrai modèle antique à imiter n'est pas Cicéron dont l'éloquence consiste en l'abondance de paroles vaines, mais Plutarque dont l'érudition ample et encyclopédique se trouve en conformité avec la rhétorique des magistrats humanistes. Voir *Les Œuvres d'Etienne Pasquier*, Amsterdam, La compagnie des libraires associez, 1723, t. II, col. 193. Voir également, Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009, pp. 482-485. Et n'oublions pas une remarque d'Hugo Friedrich, qui souligne une importance des *Œuvres morales* de Plutarque dans la genèse du genre d'essai. Voir *Montaigne, op. cit.*, p. 368. Et Montaigne lui-même qualifie ce moraliste antique ainsi : « Plutarque (qui est de tous les auteurs que je cognoisse, celui qui a mieux meslé l'art à la nature, et le jugement à la science) » (III, 6, 942) Cette assertion, n'est-elle pas une manifestation de l'idéal vers lequel notre essayiste se dirige ?

2. La *copia* en conception

Le discours discontinu

La *copia* proposée dans l'anti-éloquence cicéronienne n'est pas, bien sûr, l'abondance de mots produite par une longue et belle démonstration. L'amplification dans le cadre de la rhétorique traditionnelle ne sert pas à la réalisation¹. D'ailleurs, le style que goûte Montaigne est « succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné, comme véhément et brusque. [...] Plustost difficile qu'ennuieux, esloigné d'affectation : desregré, descousu, et hardy : chaque loppin y face son corps : non pedantesque, non fratesque, non pleideresque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celuy de Julius Cæsar². » (I, 25, 178) Il n'exprime pas simplement un mépris envers la rhétorique revêtue d'affectation, mais justifie son discours discontinu. « Chaque loppin y face son corps », cette phrase n'empêche pas de rappeler le fait suivant : « Nous sommes tous de lopins, et d'une contexture si informe et diverse, que chaque piece, chaque moment, faict son jeu. » (II, 1, 357) Si l'on veut saisir chacune des idées dans l'acte d'écriture, le discours doit être instantané et coupé. Le découpage des phrases, l'insertion des citations au sein de la forme brève et l'ajout des textes lors de la relecture, contribueront ainsi à produire la discontinuité du discours³.

¹ Voir A. Compagnon, « La brièveté de Montaigne », in *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, éd. Jean Lafond, Paris, J. Vrin, 1984, p. 14. Et D. Knop analyse l'abondance et la brièveté dans le style de Montaigne. Voir « Abondance ou brièveté ? Le style crétois de Montaigne », in *Styles, Genres, Auteurs*, Paris, PUF, n° 16, 2016, pp. 93-116.

² En particulier, les adjectifs du dernier passage ressemblent à ceux employés dans la lettre d'Érasme à son ami helléniste, Francis Vergara, à l'année précédente de la publication du *Cicronianus*. Voir *Opus Epistorlarum Des. Erasmi Roterodami*, ed., P. S. Allen, H. M. Allen and H. W. Garrod, Oxford, 1906-1956, (Allen), VII, n° 1885, p. 194, « [...] *malim aliquod dicendi genus solidius, astrictius, nervosius, minus comptum magisque masculum* ». Voir aussi H. Friedrich, *op. cit.*, p. 421, n. 323.

³ Voir Jean Lafond, « Achèvement / inachèvement dans les *Essais* », in *BSAM*, 7^e série, vol. 13-16, 1988-89, pp. 180-181 ; *id.*, « Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles) », dans *Lire, Vivre où mènent les Mots : De Rabelais aux formes brèves de la prose*, Paris, Honoré Champion, 1999, pp. 299-326.

À ce stade, ce qu'on voit dans le texte des *Essais* n'est pas le développement régulier d'un thème, mais la juxtaposition de diverses réflexions nées de chaque moment. Le discours discontinu se rapproche, à ce moment-là, de l'idéal érasmien : abondance des choses avec peu de mots. Toutefois, notre essayiste va plus loin. Il vient troubler cette abondance par « l'embroullure » grâce à l'usage d'une figure de rhétorique : l'*emphasis* ou *significatio*.

Dans l'*Institution oratoire*, Quintilien aborde deux fois cette figure d'élocution. D'abord, dans le livre VIII, l'orateur romain avance que l'emphase « donne à entendre au-delà de ce que les seuls mots expriment¹. » Elle se divise de plus en deux espèces : « l'une plus qu'elle ne dit, l'autre même ce qu'elle ne dit pas. » Ailleurs, dans le livre IX, l'emphase, explique Quintilien, grâce à certaines insinuations, fait « entendre autre chose que ce qu'impliquent les mots, [...] autre chose, qui est caché et que l'auditeur doit, pour ainsi dire, découvrir². » En tout cas, il faut au lecteur compléter ou découvrir le sens caché.

Ce sont Sénèque et Lipse qui ont tiré grand profit, et de façon philosophique, de cette figure. Dans la lettre 94, Sénèque rapporte que les expressions brèves se conforment à la philosophie pour qu'elles puissent inviter à passer à l'action. Comme un adage de Caton, la forme brève, ou la *sententia*, stimule l'instinct noble, résidant en l'âme de chaque homme, et

Et Lafond rappelle le rapport de la lecture à l'écriture : « une lecture appelée à privilégier certains aspects discontinus du discours a conduit lentement à une écriture discontinue. » (p. 306) Cela conviendra évidemment à Montaigne car sa façon de lecture se trouve aussi « descousue » : « Là [à sa « librairie »] je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues : Tantost je resve, tantost j'enregistre et dicte en me promenant, mes songes que voicy. » (III, 3, 869-870) Même si la note de l'édition de la pléiade (p. 1730) rend compte du sens de « dicte », qui, en moyen français, n'a pas seulement le même sens qu'aujourd'hui, mais signifie également « composer un texte », nous pouvons confirmer ce rapport de « la lecture discontinue à l'écriture discontinue ».

¹ Quintilien, *L'institution oratoire*, VIII, iii, 83. Nous renvoyons à la traduction de J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1978, pp. 83-84.

² *Ibid.*, IX, ii, 65, p. 189.

qui l'incite à se manifester¹. Et cette idée est développée dans la lettre 120 où Sénèque prétend que la nature ne nous propose pas le précepte même, mais nous en donne la semence². Cela implique que c'est le lecteur qui fait germer la semence de la morale en lui-même, pratiquant l'observation et la comparaison des actions de l'homme vertueux avec les siennes propres³.

Depuis qu'il a mis en avant la *brevitas* dans l'*Institutio epistolica*, et qu'il a fait de Sénèque le modèle de la « rhétorique adulte⁴ », Juste Lipse souligne davantage encore la valeur de la brièveté du style, et invite, à l'instar de Sénèque, le lecteur à découvrir les préceptes moraux. Mais en même temps, chez lui, la *significatio* se rapporte à la rhétorique du cœur, de l'*èthos*⁵ : elle permet au lecteur de retrouver l'esprit de l'écrivain dans le texte, puisque le style en est nécessairement fidèle à la complexion et à la nature de son auteur. La rhétorique n'a plus besoin de démontrer ce sur quoi l'orateur veut insister, c'est désormais au lecteur de se rendre compte du sens caché, et de dévoiler la vérité.

¹ Sénèque, *Lettres à Lucilius*, tr. Henri Noblot, Paris, Les Belles Lettres, 1964, ep. 94, 29. « *Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quae admonitione excitantur non aliter quam scintilla flatu leui adiuta ignem suum explicat.* »

² *Ibid.*, ep. 120, 4, « *Hoc nos natura docere non potuit : semina nobis scientiae dedit, scientiam non dedit.* » La philosophie invite ainsi à mettre sous les yeux la grande âme pour l'admirer. A. Michel a interprété cette relation comme un écho du sublime de Longin. Voir A. Michel, « Rhétorique, tragédie, philosophie : Sénèque et le sublime », in *Gionale italiano di filologia*, vol. 2, 1969, pp. 246-257. Et ce sublime peut se traduire par *Deus intus*, Dieu intérieur de l'âme de chacun, rapporté dans la lettre 41 : éd. cit., 41, 5, « *Vis isto diuina descendit : animum excellentem, moderatum, omnia tamquam minora transeuntem [...].* »

³ Voir également Lettre 38, 2, « *Seminis modo spargenda sunt, quod quamvis sit exiguum, cum occupavit idoneum locum, vires suas explicat et ex minimo in maximos auctus diffunditur. [...] Eadem est, inquam, praeceptorum condicio quae seminum ; multum efficiunt, et angusta sunt.* »

⁴ M. Fumaroli, « Rhétorique d'école et rhétorique adulte : remarques sur la réception européenne du traité "Du sublime" au XVI^e et au XVII^e siècle », in *RHLF*, jan.-fév., 1986, n° 1, pp. 33-51. Sur la rhétorique épistolaire de Lipse, voir *id.*, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », in *RHLF*, nov.-déc., 1978, n° 6, pp. 886-905.

⁵ A propos de « la rhétorique de l'être » chez Lipse, voir Mouchel, *op. cit.*, pp. 197-198. Sur la mise en avant de l'*èthos* dans le cadre de la rhétorique à la Renaissance, voir J. Lecointe, *L'ideal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, ch. 3.

Le discours embrouillé

Pour ce qui concerne Montaigne, maints critiques ont prêté attention à la *significatio*. G. Mathieu-Castellani, entre autres, a bien remarqué que cette figure ne relève plus de l'*élocutio*, qui fournit l'expression subtile, mais de l'*inventio*, qui fait voir l'idée forte¹. Ceci est constaté par les passages suivants : « Ce n'est pas une éloquence molle, et seulement sans offence : elle est nerveuse et solide, qui ne plaist pas tant, comme elle remplit et ravit : et ravit le plus, les plus forts esprits. Quand je voy ces braves formes de s'expliquer, si vifves, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. C'est la gaillardise de l'imagination, qui esleve et enfle les parolles. *Pectus est quod disertum facit*. Nos gens appellent jugement, langage, et beaux mots, les pleines conceptions. » (III, 5, 916). Les vers de Virgile et de Lucrèce ne reposent pas seulement sur une éloquence « nerveuse et solide », mais davantage, ils mettent en lumière leur pensée vigoureuse, à savoir leurs conceptions². Outre ce type de *significatio*, souvenons-nous que Montaigne prétend retenir l'attention de son lecteur par la nonchalance de la disposition de ses textes.

Rappelons d'abord que Montaigne est très conscient que son discours ne constitue qu'« une marqueterie mal jointe³ » (III, 9, 1008). On y découvre des transpositions de chronologie et le va-et-vient de ses « fantaisies⁴ ».

¹ G. Mathieu-Castellani, « Dire, Signifier : la figure de la *Significatio* dans les *Essais* », in *MS*, vol. III, 1991, pp. 68-81, surtout p. 75.

² On peut voir dans cet éloge de Virgile et de Lucrèce une posture anticiceronienne : Montaigne rejette l'éloquence du *placere* appuyée sur le beau discours et préconise une autre forme d'éloquence. Ce n'est pas par hasard qu'il cite la phrase de Quintilien (X, 7, 15) où l'auteur de l'*Institution oratoire* parle des effets de l'*enargeia* ou de l'*evidentia*. Celle-ci est une force qui met les choses en évidence devant les yeux, et qui relève fortement de la *significatio*. Cette vigueur de la représentation peut susciter le pathétique, le *movere*. De ce point de vue, donc, la « conception » montaignienne ne va pas sans persuasion rhétorique.

³ Voir, sur cette phrase, F. Goyet, « Les *Essais* entre marqueterie “mal jointe” et nid “bien joint” », in *MS*, vol. XXVI, 2014, pp. 36-54.

⁴ Sur le caractère vertigineux du chapitre III, 9, voir Françoise Charpentier, « L'Apologie de la vanité », in *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 21, 1985, pp. 23-36, surtout pp. 29-30. Et voir aussi l'analyse d'André Tournon, *Montaigne, la glose et l'essai*, Paris, Classiques Garnier, 2000, p. 136 *sqq.*

Mais pour justifier pareils errements au regard des normes de l'art oratoire, il insiste sur la cohérence sous-jacente de son texte : « Je m'escare : mais plustost par licence, que par mesgarde : Mes fantasies se suyvent : mais par fois c'est de loing : et se regardent, mais d'une veue oblique. » (III, 9, 1040), car « c'est l'indiligent lecteur, qui perd mon subject ; non pas moy. » (III, 9, 1041) Il rejette donc la disposition rhétorique classique, qui indique au lecteur négligent, ou aux « oreilles foibles », les transitions, l'exorde, la conclusion ou la fin d'une digression, *etc.* En revanche, Montaigne, bien qu'il se permette de refuser toutes les règles établies de la composition, réclame de son lecteur une certaine assiduité ou une certaine diligence. Il admet la faiblesse de sa composition, mais se montre en même temps audacieux : « Puisque je ne puis arrester l'attention du lecteur par le poix : *manco male*, s'il advient que je l'arreste par mon embrouilleure. » (III, 9, 1041) C'est l'embrouillamini de la disposition dans lequel le lecteur est invité à pénétrer¹. Dans ce cas, Montaigne ne se sert pas seulement du discours discontinu, mais abandonne manifestement les deux divisions de la rhétorique classique : *dispositio* et *memoria*². Ce faisant, il laisse « chasque piece en sa naissance » (II, 37, 796) c'est-à-dire qu'il transforme son texte en un lieu de « rencontre³ » : « [...] je ne me trouve pas où je me cherche : et

¹ F. Goyet relève à juste titre que ce brouillage textuel empêche le lecteur indiligent de lire les *Essais* comme les recueils de sentences : « La forme même de l'essai bloque toute possibilité de réduction, on ne peut pas en donner un *abstract* : le lecteur doit se livrer au jeu, c'est une expérience où il n'y a rien à apprendre en termes d'informations. » (« Encyclopédie et "lieux communs" », in *L'Encyclopédisme. Actes du colloque de Caen, 12-16 jan., 1987*, éd. Annie Becq, Paris, Klincksieck, 1991, p. 504)

² De ce point de vue, M. Magnien voit dans les chapitres I, 9 et 10, « la déroute de la rhétorique cicéronienne ». Voir « L'entrée en scène de la rhétorique (*Essais*, I, 9 & I, 10) », in *Les chapitres oubliés des essais de Montaigne*, Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010, textes réunis par Philippe Desan, Paris, Honoré Champion, 2011, pp. 31-46. Et il affirme que « Montaigne entend d'entrée placer son œuvre loin des sentiers battus par la rhétorique de collège. » (p. 44) Et E. M. Duval voit dans les premières essais une disposition anti-cicéronienne des textes. Voir « Rhetorical Composition and "Open Form" in Montaigne's Early *Essais* », in *BHR*, t. XLIII, n° 2, 1981, pp. 269-287.

³ Voir à ce sujet, O. Guerrier, *Rencontre et Reconnaissance : Les Essais ou le jeu du hasard et de la vérité*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

me trouve plus par rencontre, que par l'inquisition de mon jugement. [...] Je l'ay si bien perdue que je ne sçay ce que j'ay voulu dire : et l'a l'estranger decouverte par fois avant moy. » (I, 10, 62) Cette rencontre ne renvoie qu'à la *significatio* : le lecteur doit dévoiler, au sein de ces textes embrouillés, l'autre chose qu'entend dire l'auteur.

S'écartant ainsi de la brièveté sénéquienne et de l'idée de rendre grâce à elle la leçon morale plus efficace, Montaigne prétend à l'originalité de ses *semina dicendi* :

Si suis-je trompé si guere d'autres donnent plus à prendre en la matiere : et comment que ce soit, mal ou bien, si nul escrivain l'a semée, ny guere plus materielle, ny au moins plus drue, en son papier. Pour en ranger d'avantage, je n'en entasse que les testes. Que j'y attache leur suite, je multiplieray plusieurs fois ce volume. Et combien y ay-je espandu d'histoires, qui ne disent mot, lesquelles qui voudra esplucher un peu plus curieusement, en produira infinis Essais ? Ny elles, ny mes allegations, ne servent pas tousjours simplement d'exemple, d'autorité ou d'ornement. Je ne les regarde pas seulement par l'usage, que j'en tire. Elles portent souvent, hors de mon propos, la semence d'une matiere plus riche et plus hardie : et souvent à gauche, un ton plus delicat, et pour moy, qui n'en veux en ce lieu exprimer d'avantage, et pour ceux qui rencontreront mon air. (I, 39, 255)

Dans ce passage, on reconnaît la *copia* montaignienne : l'essayiste n'accumule pas seulement les exemples à développer, mais les dissimule grâce à la coupure des sentences, en un mot, il réalise « l'abondance des mots et des choses » sous forme de sentences imparfaites. La *copia* sous-jacente, c'est la « conception » si l'on peut ainsi l'appeler¹. Rappelons

¹ J. Lecoïnte analyse le mot « conception » chez Montaigne en le comparant avec le

encore l'éloge par Montaigne de la poésie de Virgile et de Lucrèce. Leurs vers expriment plus qu'ils ne signifient, à savoir une idée forte. On assiste ici à la même chose. La semence incluse dans les sujets pourra se développer et grandir, pour peu qu'un diligent lecteur la fasse germer¹.

Or, dans l'image séminale et dans celle des fleurs, nous retrouvons le rapport des *Essais* avec les recueils de sentences de l'époque. L'image des fleurs évoque, en effet, la variété des citations dans un recueil tout aussi bien que la tradition des florilèges. En abordant ces images, nous verrons comment Montaigne fait ressortir les particularités de son ouvrage.

3. La culture des terres oisives ou *semina dicendi*

Les recueils de « fleurs » et la « terre oisive »

À l'époque où l'élève apprenait à se créer un cahier de citations et où les humanistes érudits composaient leurs recueils de lieux communs, les sentences et les vers ont souvent été désignés comme des fleurs, et les recueils assimilés à un bouquet². L'image des fleurs relevée dans le texte des *Essais* renvoie aussi aux sentences qui s'y trouvent citées. Collecter les

mot poétique et analyse son usage contemporain. Voir « *In cauda venenum* : Montaigne et la formation du conceptisme français », in *MS*, vol. XVIII, 2006, pp. 137-152.

¹ N'oublions pas une remarque d'ordre philosophique de M. Fumaroli (*op. cit.*, pp. 514-516, notes 195 et 196) : la conception renvoie à la pensée intérieure (*Logos endiathetos*), qui est à l'opposé de la parole extérieure (*Logos prophorikos*). Cette opposition se trouve chez Philon d'Alexandrie et Plutarque. Montaigne, de son côté, met en œuvre dans le ch. I, 25 cette idée : « ce sont des ombrages, qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ils ne peuvent démesler et esclaircir au dedans, ny par consequent produire au dehors : Ils ne s'entendent pas encore eux mesmes : et voyez les un peu begayer sur le point de l'enfanter, vous jugez que leur travail n'est point à l'accouchement, mais à la conception, et qu'ils ne font que lecher encores cette matiere imparfaicte. » (pp. 175-176)

² L'image des fleurs représente une diversité des sentences, qui peuvent servir d'ornements de discours. Cicéron l'applique effectivement dans le *De Oratore*, III, 96, aux figures. « Quant à ce que j'appellerai les fleurs d'expressions et de pensées qui émaillent la diction, elles ne doivent pas être répandues partout également, mais semées ça et là, comme, dans la décoration, l'on distribue ce qui, en quelque sorte, la relève et jette de l'éclat. » Texte établi par H. Bornecque, traduit par E. Courbaud et H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

« fleurs » des auteurs les meilleurs et s'en servir pour composer ultérieurement un écrit n'est pas un acte répréhensible. Comme ses contemporains, Montaigne pratique énormément la citation, mais son intention, son objectif d'écriture sont différents de ceux des autres écrivains de son temps :

Comme quelqu'un pourroit dire de moy : que j'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangeres, n'y ayant fourny du mien, que le filet à les lier. Certes j'ay donné à l'opinion publique, que ces parements empruntez m'accompaignent : mais je n'entends pas qu'ils me couvrent, et qu'ils me cachent : c'est le rebours de mon dessein. Qui ne veulx faire montre que du mien et de ce qui est mien par nature. (III, 12, 1102)

Ces fleurs étrangères, c'est-à-dire les citations ne renvoient, selon lui, qu'à l'emprunt qu'il fait de matières en vue d'appuyer, de conforter son idée première. Cette posture se retrouve toujours de manière cohérente dans *Les Essais*. De plus, Montaigne se permet d'une part de manifester son mépris envers le recours aux citations, mais d'autre part, il trouve dans les sentences des auteurs antiques une qualité supérieure à sa propre parole : « [je] sçay tresbien connoistre, à mesurer ma portée, que mon terroir n'est aucunement capable d'aucunes fleurs trop riches, que j'y trouve semées, et que tous les fruits de mon creu ne les sçauoient payer. » (II, 10, 429) Ici, il prend soin de distinguer son « terroir » d'un parterre¹, dans lequel on peut cueillir les belles fleurs en vue de fabriquer un bouquet. Pour aller plus avant, abordons de plus près l'image de la terre.

¹ Estienne Pasquier présente *Les Essais* non pas comme un parterre ordonné, mais comme une prairie diversifiée : « Tout son Livre n'est pas proprement un parterre, ordonné de divers carreaux et bordures ; ains comme une prairie diversifiée pesle-mesle et sans art de plusieurs fleurs. » dans *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, Paris, Jean Petit-Pas, 1619, t. II, p. 337 sq. (passages cités par l'édition de Villey-Saulnier, « Appendice III », p. 1323)

Dès le début de son travail d'écriture des *Essais*, Montaigne, à l'en croire, s'est vu contraint de renoncer à sa tranquillité d'esprit¹. Ce dernier, d'autant qu'il est dépouillé de l'objet sur lequel se concentrer, s'égaré librement et finit par produire des imaginations inutiles. Notre essayiste compare cet état d'esprit à une terre en jachère, puis au fibrome en s'appuyant sur un passage de Plutarque² :

Comme nous voyons des terres oysives, si elles sont grasses et fertiles, foisonner en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que pour les tenir en office, il les faut assubjectir et employer à certaines semences, pour nostre service. Et comme nous voyons, que les femmes produisent bien toutes seules, des amas et pieces de chair informes³, mais que pour faire une generation bonne et naturelle, il les faut embesongner d'une autre semence⁴.

¹ Sur l'*incipit* des *Essais*, on trouve bien des études, voir entre autres, Eva Kushner, « Des brides pour un cheval eschappé... », in *Rhétorique de Montaigne, op. cit.*, pp. 49-58 ; E. Duval, « Le début des *Essais* et la fin d'un livre », in *RHFL*, 1988, n° 5, pp. 896-907 ; G. A. Pérouse, « Le seuil des *Essais* », dans *En filigrance des Essais*, Paris, H. Champion, 2008, pp. 57-65.

² *Les Œuvres morales & meslees de Plutarque, translatees du Grec en François par Messire Jacques Amyot...*, Paris, Michel de Vascosan, 1572, f. 25B, « il est certain que qui voudroit totalement prier vn ieune homme d'ouïr, sans luy faire gouster aucunement la raison, non seulement il ne produiroit de soy-mesme ne fruit ne fleur quelconque de vertu, mais au contraire il se tourneroit au vice, mettant hors de son ame, ne plus ne moins que d'une terre non labourée & delaissee en friche, plusieurs reiettons & germes sauvages. » Puis à propos du fibrome, v. f. 149H-150A, « Il n'y eut iamais femme qui feist enfant toute seule sans auoir la compagnie de l'homme, mais birn y en a il qui font des amas sans forme de creature raisonnable, ressemblans à vne piece de chair qui prennent consistance de corruption : il fault bien auoir l'œil à ce, que le mesme n'aduient en l'ame & en l'entendement des femmes. Car si elles ne reçoient d'ailleurs les semences de bons propos, & que leurs maris ne leur facent part de quelque saine doctrine, elles seules à par elles engendrent & enfantent plusieurs conseils estranges, & plusieurs passions extrauagantes. »

³ À cette phrase, joignons, celle plus théologique, du ch. II, 12, 468 : « une masse informe, sans façon et sans jour. Si la foy et grace de Dieu n'y sont jointes. » A. Legros y reconnaît bien le schéma aristotélien de *hylè-forma*. Voir son article, « La dédicace de l'*Adversus Mathematicos* au cardinal de Lorraine ou du bon usage de Sextus Empiricus selon Gentian Hervet et Montaigne », in *BSAM*, VII^e série, n° 15-16, Juillet-Décembre 1999, p. 72, note 54.

⁴ R. D. Cottrell met en question la source indiquée par Villey, selon laquelle Montaigne aurait pris cette image des « terres oysives » dans les *leçons* de P. Messie (« Si la terre n'est labourée & ouuerte, elle ne peut produire que ronces, espines, chardons, & autres herbes inutiles. » P. Messie, *Les diverses leçons*, Paris, E. Groulleau, 1552, I, XXIX, f° 64 v°). Et Cottrell finit par conjecturer que Montaigne et Messie ont tous deux emprunté l'image à Plutarque. Voir R. D. Cottrell, « L'image

(I, 8, 54)

Si l'on remonte à l'image originale de la semence dans le texte de Plutarque, on verra qu'elle concerne toujours l'instruction des vertus. Diriger le jeune homme qui abandonne la vertu pour le vice, ou bien donner la « saine doctrine », le bon conseil aux femmes ignorantes, telle est la fonction de la semence. Comme dans la lettre 120 de Sénèque, la semence renvoie à l'admonition à la vertu. Bref, l'image de la semence prend, aussi bien dans le texte de Plutarque que dans la pensée de Sénèque, un sens didactique.

Par contre, il faut constater que Montaigne rapporte ces images à son travail d'écriture. Il est intéressant, comme l'a suggéré M. McKinley¹, de les mettre en parallèle avec un passage du *Ciceronianus* d'Érasme². Pour ne pas laisser-aller les esprits « dans le vague champ des imaginations » (I, 8, 54), il faut s'occuper à quelque chose, autrement dit, donner quelques matières aux idées informes³. En l'occurrence, la lecture, comme l'a suggéré

des terres oisives dans « De l'oisiveté » », in *BSAM*, n° 16, 1975, pp. 63-66. Pour notre part, Cottrell, nous semble-t-il, ne tient pas compte des contextes dans lesquels est placée l'image. Plutarque souligne l'instruction des vertus alors que Messie met en valeur l'« excellence du travail », c'est-à-dire l'assiduité. Donc, pour cette image de la terre, nous pouvons plus rapprocher Montaigne de Messie que de Plutarque. Cependant, compte tenu de la combinaison avec l'image du fibrome, nous ne pouvons affirmer définitivement que l'auteur espagnol est la source de l'inspiration de notre essayiste.

¹ Mary B. McKinley, *Les terrains vagues des Essais : itinéraires et intertextes*, Paris, H. Champion, 1996, pp. 131-133.

² Voir Érasme, *Ciceronianus*, ASD I-2, 681 ; Gambaro, 242, « *At hoc est nobis scribere, quod agro fructum producere, hoc nobis lectio, quod agro stercoratio : hoc nobis concoctio et emendatio, quod in agris occatio, pastinatio, putatio, zuzaniorum euulsio, ac reliquae operae, sine quibus aut non emergit sementis, aut non adolescit exortia.* » [Mais, pour nous, écrire, c'est un peu comme l'art de faire produire une terre. La lecture correspond à la fumure de cette terre ; la méditation et la correction au hersage, au binage, à l'émondage, à l'arrachage des mauvaises herbes et à tous ces travaux sans lesquels la semence ne germerait pas et ce qui est sorti de terre s'arrêterait de pousser.] Nous nous servons de la traduction de P. Mesnard dans Érasme, *La philosophie chrétienne. L'éloge de la folie, l'Essai sur le libre arbitre, le Ciceronien, la Réfutation de Clichtove* Érasme, intro., tr. et notes par Pierre Mesnard, Paris, J. Vrin, 1970, p. 338.

³ Ces « imaginations » constitueront, avec le temps et les emprunts à de nombreux textes antiques ou contemporains, des « essais ». En l'occurrence, le texte des *Essais* sera mixte, constitué de la propre parole de l'essayiste et des voix des auteurs

Érasme, servira bien à fournir des exemples, des sentences, des expressions subtiles, *etc.* De ce point de vue, la semence chez Montaigne ne renvoie qu'au sujet de l'écriture, et par conséquent la « terre oisive » est transformée à travers la lecture et l'écriture en un lieu empli des pensées de Montaigne.

* * *

« Si suis-je trompé si guere d'autres donnent plus à prendre en la matiere : et comment que ce soit, mal ou bien, si nul escrivain l'a semée, ny guere plus materielle, ny au moins plus drue, en son papier. » (I, 39, 255) Non seulement la citation d'exemples et de sentences, mais aussi l'expérience personnelle serviront à rendre le « terroir » montaignien plus fertile. Pour Montaigne, l'écriture ne signifie que la dissémination. Et il ne veut organiser les matières selon aucun système. Suivant l'adage, il ose « ôter de sa main du tableau¹ » :

antiques, c'est-à-dire qu'il se présentera comme une « chimère » du point de vue de la rhétorique traditionnelle. Voir sur ce thème, M. Magnien, « “Crotesque” et Sublime dans les *Essais* », in *Le Sublime et le Grotesque*, sous la direction de Jan Miernowski, Genève, Droz, 2014, pp. 65-87, surtout p. 84, « La forte présence des citations, si nombreuses, qui proliféreront d'édition en édition, contribue aussi à la forme “chimérique”, si on ne passe cet adjectif, des *Essais* : l'allotexte si présent, si prégnant, leur confère aussi le statut de rhapsodie. »

¹ Voir Érasme, *Les Adages*, n°. 219, *Manum de tabula*, « *Peculiariter autem conveniet in quosdam scriptores plus satis accuratos et morosae cujusdam diligentiae, qui sine fine premunt suas lucubrationes semper aliquid addentes, adimentes, immutantes, et hoc ipso maxime peccantes, quod nihil peccare conantur.* » [Cela conviendra particulièrement à certains écrivains trop méticuleux et d'une minutie malade qui reprennent sans cesse leurs écrits, qui ajoutent, retirent, changent toujours quelque chose et ont précisément comme principal défaut de chercher à n'avoir aucun défaut.] Nous nous servons de la traduction de J.-C. Saladin, *Les Adages*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 231. Cf. Cicéron, *Ad Familiares*, Ad Fabio Gallo, ix, K. Sept. 45, VII, 25, 1, « *quod epistulam conscissam doles, noli laborare, salva est ; domo petes, cum libebit. quod autem me mones, valde gratum est, idque ut semper facias rogo ; videris enim mihi vereri, nisi istum habuerimus, rideamus γέλωτα σαρδάνιον. sed heus tu, manum de tabula ! magister adest citius quam putaramus ; vereor ne in catomum Catonianos.* » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, texte établi, traduit et commenté par Jean-Michel Croisille, Paris, Les Belles Lettres, 1985, XXXV, 80, « [...] *cum Protogenis opus immensi laboris ac curae supra modum anxiae miraretur ; dixit enim omnia sibi cum illo paria esse aut illi meliora, sed uno se praestare, quod manum de tabula sciret tollere, memorabili praecepto nocere saepe nimiam diligentiam.* » [alors qu'il admirait une œuvre de Protogène, d'un travail immense et d'un fini méticuleux à l'excès, il dit en effet que

Je n'ay point d'autre sergent de bande, à renger mes pieces, que la fortune.
À mesme que mes resveries se presentent, je les entasse : tantost elles se
pressent en foule, tantost elles se trainent à la file. Je veux qu'on voye mon
pas naturel et ordinaire ainsi detraqué qu'il est. Je me laisse aller comme je
me trouve. (II, 10, 429)

Il ne s'agit pas ici d'opposer ordre et absence d'ordre. Au-delà de cette
opposition, l'objectif posé par Montaigne est, grâce à l'entassement de ses
« resveries », de montrer son « pas naturel et ordinaire ». Voilà qui ne
renvoie pas à une quelconque négligence dans la disposition, mais à la
posture fondamentale de l'auteur. Rappelons ainsi l'expression de l'avis
« Au lecteur » : « Je veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle et
ordinaire, sans estude et artifice. »

sur tous les autres points ils étaient égaux ou même que Protogène était supérieur, mais qu'il avait, lui, ce seul avantage de savoir ôter la main d'un tableau—précepte digne d'être noté, selon lequel un trop grand souci de la précision est souvent nuisible.] En matière de lien entre la négligence et l'inachèvement chez Montaigne, nous devons beaucoup à l'article de M. Magnien : « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, H. Champion, 1995, pp. 27-48, surtout pp. 36-37.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

À partir de 1528, on assiste à une relativisation du statut de Cicéron qui était présenté comme le champion de la prose latine, et à la promotion de la valeur stylistique de la *brevitas*, qui s'accompagne de la redécouverte de l'épistolographie. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, on connaît une particulière augmentation de la publication des ouvrages de référence tels que les recueils de lieux communs, les collections de sentences, d'apophtegmes, d'adages ou de commentaires, les dictionnaires, *etc.* Les humanistes érudits s'en servirent beaucoup dans la composition de discours, pour orner et fortifier leurs argumentations avec des sentences brillantes ou graves, issues d'œuvres antiques. Cette « rhétorique des citations », familière surtout aux avocats du Palais, atteste certes une connaissance intime de la littérature antique chez les magistrats, mais elle a semblé manquer d'invention ou de jugement pour Montaigne, qui anticipe l'attitude méprisante des écrivains du XVII^e siècle à l'égard du recours excessif aux livres de référence. Il s'agissait pour notre essayiste de chercher comment dépasser cette rhétorique à la fois impersonnelle et pédantesque. Montaigne choisit dès lors comme stratégie d'écriture de se montrer nonchalant par rapport à l'art et aux règles oratoires.

Dans *Les Essais*, le discours discontinu produit l'entassement de morceaux et le brouillage de la logique du discours. Grâce à cette pratique anti-cicéronienne, le texte de Montaigne ne révèle pas ostensiblement son abondance, mais invite à la découvrir. Cela se traduit par la convocation d'images étroitement liées aux recueils de lieux communs : rompant avec la

production issue du parterre des meilleures fleurs que sont les recueils de citations, Montaigne ose laisser son terroir à l'abandon, comme un « jardin imparfait » (I, 19, 91). Il distingue clairement son livre des recueils de l'époque et attend « un suffisant lecteur », qui « descouvre souvent ès escrits d'autrui, des perfections autres que celles que l'auteur y a mises et apperceues, et y preste des sens et des visages plus riches. » (I, 23, 132) Montaigne place ainsi ses *Essais*, sous nos yeux, pour que nous les ouvrions et les lisions avec diligence : « C'est icy un Livre de bonne foy, Lecteur. »

CONCLUSION GÉNÉRALE

« Je tors bien plus volontiers une belle sentence, pour la coudre sur moy, que je ne destors mon fil, pour l'aller querir. » (I, 25, 178) Montaigne n'escompte pas que les citations qu'il a placées dans *Les Essais* soient réutilisables comme ressources de l'*inventio*, mais il les intègre à son propre texte : tantôt comme ornement du discours, tantôt comme substitut de sa parole et de sa pensée. Ainsi, la citation, au-delà de son statut en tant que matériau de discours, transforme le texte en un lieu polyphonique : on y voit le dialogue entre Montaigne et les autres auteurs cités, voire entre le Montaigne de naguère et le Montaigne du jour, relisant les passages qu'il a rédigés, puis édités auparavant.

Par ailleurs, *Les Essais*, puisqu'ils ne sont pas organisés systématiquement comme les recueils de lieux communs, peuvent se rapprocher, à bien des égards, des *leçons* de la Renaissance. Cependant, comme nous l'avons montré, à l'échelle du chapitre, les auteurs des *leçons* développent leur discours en accumulant des exemples pris des livres classiques ou d'autres recueils d'*exempla*, pour proposer une variation autour du thème signalé par le titre de chapitre, tandis que le discours des *Essais* varie et se diversifie en fonction du mouvement de la pensée de leur auteur. Dans ce cas, les exemples sont tantôt pris de livres antiques, tantôt tirés de l'observation de la réalité par l'auteur lui-même. Cela confère une grande variété de sujets au texte des *Essais*.

Or, nous avons pu y identifier les *loci communes* de la rhétorique traditionnelle, en particulier dans le chapitre II, 12. Dès le début de l'« Apologie », Montaigne met en jeu le rapport entre la foi chrétienne et la

force de la raison humaine. Sa façon de questionner renvoie exactement à un des types de *loci communes*, l'*in utramque partem*. Puis, lorsqu'il condamne l'orgueil de la raison et de la philosophie, Montaigne emploie les *loci communes* utilisés pour l'amplification, dont Cicéron s'est servi habilement comme un procédé destiné à la persuasion. Cependant, comme nous l'avons dégagé, l'amplification dans l'« Apologie » est tendue vers la néantisation des opinions philosophiques et rationnelles, et l'accent est mis sur l'importance de la grâce divine. Cicéron s'était efforcé de susciter des sentiments violents chez son auditoire en vue de le persuader, alors que Montaigne ne montre que la dignité absolue de Dieu.

C'est ainsi que nous avons remis en cause le rapport ambivalent entre la rhétorique des *Essais* et les *loci communes* ou les recueils de lieux communs. Nous avons constaté toutefois que Montaigne prend consciemment ses distances avec ces outils intellectuels, qui servent de support à la « rhétorique des citations ». Comme l'a remarqué M. Fumaroli, *Les Essais* n'ont pu naître qu'à l'écart de la pratique impersonnelle et artificielle de cette rhétorique-ci¹. Nous allons donc présenter, en guise de conclusion, le processus grâce auquel Montaigne crée un ouvrage personnel et original, en considérant la relation entre la nature et l'art dans *Les Essais*.

Le pédantisme et le recours excessif à la citation sont toujours objets de mépris pour Montaigne, car ils dénotent justement un certain renoncement de l'esprit et un manque du jugement. La méthode des *loci communes* et les recueils de lieux communs possèdent également une dimension pédagogique et technique, et ils servent de support à la rhétorique « scholastique² » que

¹ M. Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009³, p. 445. Bruno Méniel a montré récemment que la rhétorique judiciaire contribue pour partie à la prose de Montaigne d'une part, et d'autre part que Montaigne s'efforce de s'en arracher pour élaborer son entreprise éthique et esthétique. Voir « Montaigne et l'éloquence judiciaire », in *Montaigne : une rhétorique naturalisée ? Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 7 et 8 avril 2017*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 177-191.

² Voir une variante de l'Exemplaire de Bordeaux : « C'est un'humeur scholastique d'estre plus jaloux de l'honneur de l'allegation que de l'invantion : et que nous autres

pratiquent souvent les contemporains. Contrairement à elle, Montaigne « donne quelque particuliere adresse de [s]a main » aux emprunts de textes. En fait, il est « bien aise d'en pouvoir desrober quelqu'un : le desguisant et difformant à nouveau service. » (III, 12, 1103) Tel est « l'honneur de l'invention », dont la valeur est incomparable et précieuse pour les « naturalistes » tel que prétend l'être Montaigne.

Le mot « naturaliste » mérite de retenir notre attention. Parmi les critiques qui ont étudié le chapitre « De la phisionomie », Blandine Perona propose une interprétation philosophique de ce terme et rappelle que le mot « naturaliste » renvoie à l'observateur des mœurs et en premier lieu de ses propres mœurs¹. En l'occurrence, l'observation de la vie se rapproche du précepte socratique, *Connais-toi toi-même*, qui permet de régler ses mœurs et sa vie même. Si l'on applique cette interprétation ou cette définition au contexte où l'auteur parle de la citation, on comprend ainsi que Montaigne a observé une pratique (honteuse) de l'allégation à laquelle s'est complu un « président » et qu'il a réglé sa manière d'emprunter des passages en fonction de son observation.

À ce stade, le sens du mot « nature » inclus dans « naturaliste » ne recoupe pas l'opposition traditionnelle entre *natura* et *ars*. En effet, Montaigne donne ici des déformations à ses emprunts en vue de l'appliquer à ses propres discours. Cette application se traduit non seulement par une technique de style, mais aussi par une recherche de la conformité avec son *èthos*. Il ne s'agit pas donc pas ici d'opposer la nature innocente à l'art

naturalistes condamnons estrangement. » (*Les Essais*, éd. Pléiade, III, 12, note, p. 1827.) Et voir aussi III, 13, 1129, « Je dis souvent que c'est pure sottise, qui nous fait courir après les exemples estrangers et scholastiques : Leur fertilité est pareille à cette heure à celle du temps d'Homere et de Platon. Mais n'est-ce pas, que nous cherchons plus l'honneur de l'allegation, que la verité du discours ? »

¹ Voir B. Perona, « “Suivre Nature” dans le livre III des *Essais* », in *Autres regards sur les Essais, Livre III de Montaigne*, dir. V. Ferrer et al., Neuilly, Atlande, 2017, pp. 127-139, surtout p. 128. Voir aussi L. van Delft, *Les spectateurs de la vie. Généalogie du regard moraliste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005.

nuisible, mais de chercher le « *decorum* » à la fois esthétique et éthique¹. Le naturaliste ne rejette point l'art de citation. Plutôt il n'y peut échapper : « Je m'en [ces parements empruntez] charge de plus fort, tous les jours, outre ma proposition et ma forme première, sur la fantaisie du siècle : et par oisiveté [*EB var.* enhortemens d'autrui]. » (III, 12, 1102). En outre, la citation est indispensable même pour lui comme moyen de l'expression : « Mes mœurs sont naturelles : je n'ay point appelé à les bastir, le secours d'aucune discipline : Mais toutes imbecilles qu'elles sont, quand l'envie m'a prins de les reciter, et que pour les faire sortir en public, un peu plus decemment, je me suis mis en devoir de les assister, et de discours, et d'exemples [...] » (II, 12, 577-578) L'idéal du naturaliste se trouve, certes, dans la figure de Socrate qui « ramena du ciel, où elle perdoit son temps, la sagesse humaine, pour la rendre à l'homme : où est sa plus juste et plus laborieuse besogne² » (III, 12, 1084), mais en réalité Montaigne n'est pas ni ne peut pas devenir Socrate³. Il lui faut du moins apprendre à appliquer

¹ Nous pouvons également rapprocher ce point de vue de la notion de l'*habitus*, qui construit une individualité, un caractère ou une vertu grâce à l'interaction de trois éléments : *natura*, *ars*, *usus*. Claudie Martin-Ulrich explique de façon éclairante cette notion : « Il s'agit d'abord de suivre la nature (sa nature propre). Il s'agit ensuite d'orienter ses actes en fonction d'une direction choisie, d'une orientation particulière, de règles de conduite dans le domaine morale (ou de règles artistiques), ce qu'on nomme la doctrine. Enfin, il s'agit de pratiquer les actes propres à parvenir à cette vertu (*usus*). » Voir son article, « “Je pareillement” : la figure de Socrate dans les *Essais* de Montaigne », in *La figure du philosophe dans les lettres anglaises et françaises : XVI^e et XVII^e siècles*, dir. Alexis Tadié, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2010, p. 30.

² Ce passage provient des *Mémorables* de Xénophon, repris par Cicéron dans les *Seconds Académiques*, IV, XV, et les *Tusclanes*, V, IV, 11. Sur le rapport des *Tusclanes* et de Montaigne, voir l'important travail de M. Magnien : « Montaigne (re)lecteur des *Tusclanes* », in *La Librairie de Montaigne : Proceedings of the Tenth Cambridge French Renaissance Colloquium, 2-4 September 2008*, eds. P. Ford and N. Kenny, Cambridge, Cambridge French Colloquia, 2012, pp.157-182.

³ Sur l'imitation socratique dans le chapitre III, 12, voir Jean-Marie Compain, « L'imitation socratique dans les *Essais* », in *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, vol. 13-16, 1988-89, pp. 161-171 ; Jean-Nicolas Mailloux, « Montaigne, la coupe aux lèvres. Une imitation de l'*Apologie de Socrate* dans “De la physionomie” ? », in *Montaigne Studies*, vol. XXX, 2018, pp. 207-222. Et n'oublions pas l'analyse éclairant de Terence Cave, *The Corcucopian Text*, Oxford, Clarendon Press, 1979, pp. 302-313, surtout dans la page 309, à propos de la réécriture de l'*Apologie de Socrate* par Montaigne, Cave note ainsi : « *Rewriting is contaminated by, and at the same time flourishes on, difference. The only chance of rewriting Socrates, or—better still—of rewriting nature, is to accept deviation as a second*

l'art à sa nature.

Nous trouvons chez Quintilien une image utile à notre propos. Dans le livre II de l'*Institution oratoire*, le rhéteur romain parle du rapport de la nature et de l'art en utilisant une image agricole :

*sicut terrae nullam fertilitatem habenti nihil optimus agricola profuerit, e terra uberi utile aliquid etiam nullo colente nascetur, at in solo fecundo plus cultor quam ipsa per se bonitas soli efficiet. [...] Nihil ars sine materia, materiae etiam sine arte pretium est, ars summa materia optima melior*¹.

[ainsi, pour un terrain sans fertilité, un excellent cultivateur ne servira de rien, mais, dans un terrain fécond, viendra néanmoins quelque plante utile, même sans culture ; en revanche, sur un sol riche, le travail d'un exploitant fera plus que la seule fertilité naturelle. [...] L'art n'est rien sans la matière ; la matière, même sans art, a du prix, mais la perfection de l'art l'emporte sur la matière la plus riche.]

L'*optimus agricola*, qui symbolise la technique suprême dans ce passage, ne sert à rien si la terre est pauvre : au contraire en cultivant une terre fertile, il donnera la production la plus riche. À travers cette image, Quintilien soutient l'efficacité de son ouvrage en tant que manuel d'art oratoire. À la Renaissance, cette image est transférée aux domaines pédagogique et linguistique².

Dans la pédagogie, Érasme compare l'éducation des enfants à l'exploitation d'une terre féconde :

nature. »

¹ Quintilien, *L'Institution oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1976, II, 19, 2-3, p. 102.

² À propos de cette image agricole, voir C. Clark, *The Web of Metaphor. Studies in the Imagery of Montaigne's Essais*, French Forum Monographs 7, Lexington, 1978, pp. 58-64.

Natura tibi tradit in manus novale, vacuum quidem, sed soli felicis : tu per incuriam sinis hoc vepribus ac spinis occupari, vix ulla industria in posterum evellendis. In exiguo grano, quam ingens latet arbor, quos fructus datura si eruperit. Totus hic proventus perit, nisi semen in scrobem mittas, nisi teneram plantulam lignescentem cura foveas, nisi insitione quasi cicures. Et in planta cicuranda vigilas, in filio dormitas¹ ?

[La nature te remet entre les mains une terre en friche, vide certes, mais dont le sol est favorable, et ta négligence la laisse envahir par des ronces et des épines, que tous tes efforts parviendront à peine à arracher plus tard. Quel arbre immense est caché dans une toute petite graine, quels fruits donnera-t-il s'il vient à se développer ! Mais toutes ces espérances s'anéantissent si tu ne déposes pas le germe dans un trou, si tu n'entoures pas de soins la tendre pousse qui devient ligneuse et si, par un greffon, tu ne domptes en quelque sorte sa nature. Ainsi tu es vigilant pour dompter la nature d'une plante, et pour ton fils, dors-tu ?]

Et Montaigne, lui aussi, utilise l'image agricole lorsqu'il parle de la peine et du soin qu'on prend pour élever un enfant : « Tout ainsi qu'en l'agriculture, les façons, qui vont devant le planter, sont certaines et aysées, et le planter mesme. Mais depuis que ce qui est planté, vient à prendre vie : à l'eslever, il y a une grande variété de façons, et difficulté : pareillement aux hommes, il y a peu d'industrie à les planter : mais depuis qu'ils sont naiz, on se charge d'un soing divers, plein d'embesoignement et de crainte, à les dresser et nourrir. » (I, 25, 153-154)

Cependant, dans la réflexion sur le statut de la langue vernaculaire, on voit plus clairement l'influence de l'idée de Quintilien. Dans le livre premier de *La Deffence, et illustration de la langue françoise*, Du Bellay

¹ Érasme, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis*, étude critique, traduction et commentaire par Jean-Claude Margolin, Genève, Droz, 1966, p. 401.

met en parallèle la qualité des langues classiques avec celle de la langue française, cherchant le moyen d'enrichir cette dernière. Notamment dans le chapitre III, intitulé « Pourquoi la Langue Françoisse n'est si riche que la Greque, & Latine », l'auteur affirme que si la langue française est pauvre et stérile, c'est que les français laissent leur langue sans la cultiver, l'arroser, ni la tailler, et qu'ils négligent toutes ces sortes de travaux nécessaires pour produire de beaux fruits, alors que les Romains, comme de bons agriculteurs, ont travaillé et cultivé leur langue en transmuant un lieu sauvage en un domestique et en transplantant des fleurs du grec dans leur propre terre¹. Cette idée de Du Bellay, empruntée à l'ouvrage de Sperone Speroni², nous rappelle les passages de Quintilien cités ci-dessus. D'autant que la langue française n'est pas une terre bien riche, il faut la cultiver et l'améliorer. En fait, Montaigne partage bien ce point de vue :

En nostre langage je trouve assez d'estoffe, mais un peu faute de façon. Car il n'est rien, qu'on ne fist du jargon de nos chasses, et de nostre guerre, qui est un genereux terrain à emprunter. Et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le trouve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisamment : Il succombe ordinairement à une puissance conception. (III, 5, 917)

Certains écrivains, selon l'essayiste, ont réussi à enrichir le terrain de la langue française, mais cela n'est pas encore suffisant pour représenter la « conception », une idée forte en potentiel. De plus, continue Montaigne, les écrivains français de son siècle « sont assez hardis et dédaigneux, pour ne suyvre la route commune : mais faute d'invention et de discretion les

¹ Joachim Du Bellay, *Œuvres complètes, 1^{er} volume. La Deffence, et illustration de la langue françoise*, éd. F. Goyet et O. Millet, Paris, Classiques Garnier, 2003, pp. 22-24.

² Voir E. Macphail, « *Optimus Agricola*: Nature and culture in Renaissance prose theory », in *Prose Studies*, vol. 28, n. 2, August 2006, pp. 184-196.

pert. » « Il ne s'y voit qu'une miserable affectation d'estrangeté : des desguisements froids et absurdes, qui au lieu d'eslever, abbattent la matiere. » (III, 5, 916) C'est ici encore de l'« honneur de l'invention » qu'il s'agit. Si les écrivains contemporains échouent à enrichir leur propre langue, c'est qu'ils se montrent trop artificiels. Il faudrait bien plutôt cacher les indices de l'art, car l'auteur ingénieux feint comme s'il était naturel¹. Il s'agit d'une relation paradoxale : l'on a besoin de dissimuler les indices de l'art par l'art lui-même pour sembler naturel. Montaigne justifie cette relation ainsi : « je naturaliserois l'art, autant comme ils [les savants] artialisent la nature. » (III, 5, 917)

Comme le discours soigneusement préparé montre parfois sa disconvenance par rapport aux circonstances, l'ouvrage laborieux se révèle trop artificiel². En l'occurrence, ce que Montaigne peut choisir n'est pas de rejeter l'art, mais de le dissimuler, comme s'il semblait être indifférent à la forme de son discours et négligent : « mon dessein est, de représenter en parlant, une profonde nonchalance d'accent et de visage, et des mouvemens fortuites et impremeditez, comme naissans des occasions presentes : ayant aussi cher ne rien dire qui vaille, que de montrer estre venu préparé pour

¹ Cette idée se retrouve déjà dans une lettre d'Érasme à Budé, qui rejette l'artifice comme le font les Italiens : « Si tu penses que la majesté a sa source dans le style même, j'ai tendance pour ma part à considérer que le discours le plus magnifique est celui qui est le plus efficace à exprimer ce qu'il s'est proposé [...] Le comble de l'art est de dissimuler l'art, parce que l'artifice trop visible nous détourne de faire confiance à l'auteur [...]. Un vêtement ne peut être à la fois somptueux et pratique, ni le discours propre en même temps à émouvoir les âmes et à faire briller le talent de l'orateur. Ainsi le meilleur archer n'est pas celui dont le carquois est incrusté de pierres précieuses, ou dont l'arc est le plus voyant, mais celui qui frappe la cible de la main la plus sûre. » dans *La correspondance d'Érasme et de Guillaume Budé*, traduction intégrale, annotations et index biographique par Marie-Madeleine de la Garanderie, Paris, J. Vrin, 1967, p. 109 (Nous soulignons).

² I, 10, 62, « Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent à l'huyle et à la lampe, pour certaine aspreté et rudesse ; que le travail imprime en ceux où il a grande part. Mais outre cela, la sollicitude de bien faire, et cette contention de l'ame trop bandée et trop tendue à son entreprise, la rompt et l'empesche [...]. » Voir également, M. Magnien, « L'entrée en scène de la rhétorique (*Essais*, I, 9 & I, 10) », in *Les chapitres oubliés des essais de Montaigne*, Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010, textes réunis par Philippe Desan, Paris, Honoré Champion, 2011, pp. 31-46.

bien dire. » (III, 9, 1007) L'essayiste s'efforce de ne pas paraître diligent et bien préparé. Il souhaite, de façon calculée, introduire « en la forme du parler » « une fierté desdaigneuse de[s] paremens estrangers, et nonchallance de l'art. » (I, 25, 178) C'est précisément la *neglegentia diligens* que Cicéron a recommandée¹. Or, suivant Quintilien, cette dissimulation de l'art aboutit paradoxalement à l'art suprême : « Éviter cet étalage [du travail de préparation] est en soi-même d'un très grand art². » Ici se raccorde la négligence (diligente) avec l'art. De plus, selon le rhéteur romain, c'est avec l'aide de l'art qu'on perfectionne la nature³. Ainsi, la relation binaire de la nature et de l'art n'est plus envisagée sous le signe de l'opposition, mais de la collaboration, en vue de produire le meilleur.

Dans cette perspective, l'« invention » mise en avant par Montaigne renvoie précisément à l'art suprême au sens de Quintilien, car elle cherche à cacher avec diligence les indices de l'art⁴. En ce sens, le « naturaliste », qui effectue l'« invention », c'est-à-dire qui confère à la citation « quelque particuliere adresse », s'assimilera à l'*optimus agricola*. Différent des auteurs contemporains banals, qui ont recours à un art ostensible, et s'écartant de la rhétorique des citations qui accumule les allégations faisant autorité, sans jugement ni tri, Montaigne entend cultiver et enrichir sa « terre » fécondée par l'« invention », déformant et appliquant les sentences latines de grands auteurs à son texte français. Cet effort

¹ Cicéron, *L'Orateur*, texte établi et traduit par A. Yon, Paris, Les Belle Lettres, 1964, XXIII, 78.

² Quintilien, *éd. cit.*, IV, 1, 57, « *Sed ipsum istud euitare summae artis.* » Voir aussi, IV, 1, 9 ; IV, 2, 127 ; Aristote, *Rhétorique*, III, 7, 1408b18-21. Sur ce thème, voir la thèse de Deborah Knop, « La cryptique chez Montaigne », Thèse de doctorat, sous la direction de Francis Goyet, soutenue à l'Université Stendhal Grenoble Alpes le 8 décembre 2012, surtout ch. 13, pp. 339-360.

³ Quintilien, *éd. cit.*, XI, 11, 3, « *nihil [...] esse perfectum, nisi ubi natura cura iuuetur.* »

⁴ Voir une variante de l'Exemplaire de Bordeaux : « J'en mesle d'autres si confusement [a] mon trein que je les cache tout a faict. Autant que je puis je leur donne quelque particuliere adresse de ma main a ce qu'ils en sont d'autant moins purement estrangers. Quelcun je le cache et confons si fort en mon trein que j'en oste toute connoissance. » (*Les Essais*, éd. Pléiade, III, 12, note, p. 1827.)

stylistique va élever le statut des *Essais* en tant qu'ouvrage écrit en français.

Ainsi, c'est pour conduire son ouvrage à un plus haut degré de perfection que notre essayiste prend distance avec la rhétorique des citations¹. Telle est la stratégie de son écriture : Montaigne feint d'être nonchalant, imprévu aussi bien que naturel. Et grâce à cette *negligentia diligens*, il sera parvenu, tout comme l'*optimus agricola*, à engendrer le fruit le plus riche : *Les Essais*.

¹ Cf. Ps. Longin, *Traité du Sublime*, trad. N. Boileau, introduction et notes de Francis Goyet, Le Livre de Poche, 1995, p. 108, 22.1, « Et à dire vrai, l'art n'est jamais dans un plus haut degré de perfection, que lorsqu'il ressemble si fort à la nature, qu'on le prend pour la nature même ; et au contraire la nature ne réussit jamais mieux que quand l'art est caché. » Voir aussi l'article de M. Magnien : « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, H. Champion, 1995, pp. 27-48, surtout pp. 36-39.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

PLAN

1. MONTAIGNE, LES *ESSAIS*

- 1.1. Éditions principales des *Essais*
- 1.2. Études sur la rhétorique dans les *Essais*
- 1.3. Études sur le scepticisme chez Montaigne
- 1.4. Autres travaux consacrés aux *Essais*

2. LES *LOCI COMMUNES*, LES RECUEILS DE LIEUX COMMUNS À LA RENAISSANCE

- 2.1. Sources premières – a. Théorie et méthode des *loci communes*
 - b. Pratiques et ouvrages adaptés à la méthode des *loci communes*
 - c. Recueils de sentences et ouvrages miscellanées
- 2.2. Travaux consacrés à la tradition et à la pratique des *loci communes*
- 2.3. Études sur les collections de sentences chez Érasme
- 2.4. Études sur les recueils de citations de l'Antiquité à la Renaissance

3. LA RHÉTORIQUE À PARTIR DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XVII^E SIÈCLE

- 3.1. Sources premières
- 3.2. Études critiques
- 3.3. Le Cicéronianisme et la question de l'imitation à la Renaissance
- 3.4. Études sur l'épistolographie de la Renaissance

4. TEXTES ET ÉTUDES N'AYANT PAS TRAIT À LA RHÉTORIQUE

- 4.1. Sources premières
- 4.2. Études critiques – a. Autour d'Érasme
 - b. Autour de Lipse
 - c. Autres

ABRÉVIATIONS

ACNL : *Acta Conventus Neo Latini* [Actes des Congrès Internationaux de l'IANLS.].

BHR : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*.

BSAM : *Bullutin de la Société des Amis de Montaigne*.

CAIEF : *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*.

ERSY : *Erasmus of Rotterdam Society Yearbook*

JHI : *Journal of the History of Ideas*

MS : *Montaigne Studies*

RHLF : *Revue d'Histoire littéraire de la France*.

RHR : *Réforme, Humanisme, Renaissance*.

1. MONTAIGNE, LES *ESSAIS*

1.1 ÉDITIONS DES *ESSAIS*

Œuvres complètes de Michel de Montaigne, publiées par le Dr. A. Armaingaud, 12 vol., Paris, Conard, 1924-41.

Œuvres complètes, textes établis par Albert Thibaudet et Maurice Rat, 1 vol., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1962.

Les Essais de Montaigne, publiés d'après l'exemplaire de Bordeaux, avec les variants manuscrites et les leçons des plus anciennes impressions, des notes, des notices et un lexique, par Fortunat Strowski, 5 vol., Bordeaux, F. Pech, 1906-33.

MONTAIGNE, *Les Essais*, édition conforme au texte de l'Exemplaire de Bordeaux, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, Paris, PUF, « Quadrige », 2004 [1^{ère}éd., 1924].

Texte de l'édition Villey-Saulnier, avec images digitales correspondantes de l'Édition municipale de Bordeaux, *The Montaigne Project*, ARTFL-University of Chicago :

<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/montaigne/>.

MONTAIGNE, *Les Essais*, édition réalisée par Denis Bjaï, Bénédicte Boudou, Jean Céard et Isabelle Pantin, sous la direction de Jean Céard, Le Livre de Poche, 2002.

MONTAIGNE, *Les Essais*, texte établi et annoté par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, 1 vol., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007.

1.2 ÉTUDES SUR LA RHÉTORIQUE DANS LES *ESSAIS*

- BEAUJOUR, Michel, *Miroir d'encre : Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.
- , « Speculum, Method, and Self-Portrayal: Some Epistemological Problems », in *Mimesis: From Mirror to Method, Augustine to Descartes*, eds. John D. Lyons and Stephen G. Nichols, Jr., Hanover, University Press of New England, 1982, pp. 181-190.
- , « “Considération sur Cicéron” (I, XL), l’allongement comme marque générique : la lettre et l’essai », in *Actes du colloque international : Montaigne, 1580-1980, Duke University - University of North Carolina, 28-30 mars 1980*, éd. M. Tetel, Paris, A.-G. Nizet, 1983, pp. 16-35.
- BERTHIAUME, André, « Pratique de la citation dans les *Essais* de Montaigne », in *Renaissance and Reformation*, New Series 8, n° 2, mai 1984, pp. 91-105.
- BLUM, Claude, « La Fonction du ‘déjà dit’ dans les *Essais* : emprunter, alléguer, citer », in *CAIEF*, n° 33, 1981, pp. 35-51.
- BRODY, Jules, « La première réception des *Essais* de Montaigne : Fortunes d’une forme », in *L’Automne de la Renaissance 1580-1630*, éd. Jean Lafond, pp. 19-30.
- , *Lectures de Montaigne*, Lexington, French Forum Publishers, 1982.
- , « Réflexions sur le discontinu montaignien », in *L’intelligence du passé : les faits, l’écriture et le sens, mélanges offerts à Jean Lafond par ses amis*, études réunies par Pierre Aquilon, Jacques Chupeau, François Weil, Tours, Université François Rabelais, 1988, pp. 149-156.
- , « “De l’art de conferer” : essai de lecture philologique », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O’Brien, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 67-76.
- BROUSSEAU-BEUERMANN, Christine, *La copie de Montaigne. Étude sur les citations dans les Essais*, Paris, H. Champion, 1989.
- CLARK, Carol, « Seneca’s Letters to Lucilius as a Source of Some of Montaigne’s Imagery », in *BHR*, t. XXX, 1968, pp. 249-266.
- , *The Web of Metaphor. Studies in the Imagery of Montaigne’s Essais*, French Forum Monographs 7, Lexington, 1978.
- COLEMAN, Dorothy, « Montaigne’s Text: ‘Neglegentia Diligens’ », in *Montaigne in Cambridge, proceedings of the Cambridge Montaigne Colloquium 7-9 April 1988*, ed. Philip Ford and Gillian Jondorf, Cambridge French Colloquia, 1989, pp. 103-113.
- , *Montaigne, quelques Anciens et l’écriture des Essais*, Paris, H. Champion, 1995.
- COMPAGNON, Antoine, *La seconde main, ou le travail de la citation*, Le Seuil, 1979.

- , « La brièveté de Montaigne », in *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, éd. Jean Lafond, Paris, J. Vrin, 1984, pp. 9-25.
- , « Montaigne ou la parole donnée », in *Rhétorique de Montaigne*, éd. Lestringant, Paris, Champion, 1985, pp. 9-19.
- COUZINET, Marie-Dominique, « Les *Essais* de Montaigne et les *Miscellanées* », in *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance. Actes de la journée d'étude organisée pour l'École nationale des chartes, Paris, 5 et 6 avril 2002*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2003, pp. 153-169.
- DAUVOIS, Nathalie, *Prose et poésie dans les Essais de Montaigne*, Paris, H. Champion, 1997.
- DEFAUX, Gérard, « Rhétorique et représentation dans les *Essais* : de la peinture de l'autre à la peinture du moi », in *Rhétorique de Montaigne*, éd. Lestringant, Paris, Champion, 1985, pp. 21-48.
- , *Marot, Rabelais, Montaigne : l'écriture comme présence*, Paris, Honoré champion, 1987.
- , « From Erasmus to Montaigne (and Beyond): Writing as Presence », in *ERSY* (8), 1988, pp. 35-69.
- DUVAL, Edwin. M., « Rhetorical Composition and "Open Form" in Montaigne's Early *Essais* », in *BHR*, t. XLIII, n° 2, 1981, pp. 269-287.
- EDEN, Kathy, « Facebook *avant la lettre*: Communicating Renaissance-Style in Montaigne's *Essais* », in *Montaigne in Transit: Essays in Honour of Ian Maclean*, Oxford, Legenda, 2016, pp. 61-76.
- FROMILHAGUE, René, « Montaigne et la nouvelle rhétorique », in *Critique et création littéraires en France au XVII^e siècle*, Colloque international, Paris, C.N.R.S., 1977, pp. 55-67.
- GARAVINI, Fausta, *Monstres et chimères : Montaigne. Le texte et le fantasme*, Paris, H. Champion, 1993.
- , « Montaigne rencontre Theodor Zwinger à Bâle », in *MS*, Vol. V, 1993, pp. 191-205.
- , « Au 'sujet' de Montaigne : De la leçon à l'écriture du moi », in *Carrefour Montaigne*, Pisa et Genève, Edizioni ETZ, Editions Slatkine, 1994, pp. 63-93.
- , « Montaigne et le *Theatrum Vitæ Humanæ* », in *Montaigne et l'Europe, Actes du colloque d'international de Bordeaux 21-23 Mai 1992 ; suivi de L'Europe de Montaigne : propositions pour une communauté culturelle européenne*, textes réunis et présentés par Claude-Gilbert Dubois, Paris, Eurédit, 2011, pp. 31-45.
- , « Les *Essais*, œuvre mêlée? Montaigne lu par Charles Sorel (et revisité par André Tournon) »,

- in “*D’une fantastique bigarrure.*” *Le texte composite à la Renaissance. Etudes offerts à André Tournon*, éd. Jean-Raymond Fanlo, Paris, H. Champion, 2000, pp. 135-144.
- GOYET, Francis, « Tragi-comédie de la certitude : l’argument d’autorité dans les *Essais* », in *BSAM*, VI^e série, n° 21-22, 1985, pp. 21-42.
- , « La première phrase des *Essais* », in *Esculape et Dionysos. Mélanges en l’honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, pp. 49-58.
- , *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009.
- , « Les *Essais* entre marqueterie “mal jointe” et nid “bien joint” », in *MS*, vol. XXVI, 2014, pp. 36-54.
- , « La traduction du latin *Mouere* par faire impression : une anti-rhétorique ? », in *Littératures classiques*, n° 96, 2018, pp. 109-117.
- , « La démarrage des *Essais* (I, 1-6) : la séduction par les exemples », in *Montaigne : une rhétorique naturalisée ? Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 7 et 8 avril 2017*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 57-71.
- GRAY, Floyd, *Le style de Montaigne*, Paris, A.-G. Nizet, 1967.
- , « Montaigne and Sebond: The Rhetoric of Paradox », in *French Studies*, vol. XXVIII, n° 2, 1974, pp. 134-145.
- , *Montaigne bilingue : le latin des Essais*, Paris, Honoré Champion, 1991.
- , *Montaigne et les livres*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- GUERRIER, Olivier, « La “resvrie” de Lycas : un exemple problématique », in *BSAM*, VII^e série, 41-42, 1995, pp. 24-38.
- GUTWIRTH, Marcel, « L’Anti-Cicéron de Michel de Montaigne », in *Montaigne et les Essais, 1580-1980*, Actes du Congrès de Bordeaux (Juin 1980), présentés par Pierre Michel, et rassemblés par François Moureau, Robert Grandroute, Claude Blum, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1983, pp. 48-53.
- HOFFMANN, George, « Fonder une méthode à la Renaissance. Montaigne et ses professeurs de philosophie, I. La logique : influence de Grouchy », *BSAM*, VII^e série, 21-22, juillet-décembre 1990, pp. 31-57.
- , « Fonder une méthode à la Renaissance. Montaigne et ses professeurs de philosophie, II. Distinguo : l’apport de Sylvius », *BSAM*, VII^e série, 25-26, juillet-décembre 1991, pp. 5-60.
- HILL HAY, Camilla, *Montaigne : lecteur et imitateur de Sénèque*, Poitiers : Société française

- d'Imprimerie et de Librairie, 1938.
- ITHURRIA, Étienne, « Montaigne serait-il l'annotateur du "Lycosthenes" ? », in *Littérature*, n° 19, 1988, pp. 43-56.
- , *Rencontres du Lycosthenes aux Essais de Montaigne*, Paris, Éditions InterUniversitaires, 1999.
- JONES, R. F., « On the Dialogue Impluse in the Genesis of Montaigne's *Essais* », in *Renaissance Quarterly*, vol. 33, no. 2, 1977, pp. 172-180.
- KILPATRICK, Robert, « "Et nous enferrons de nos armes" : Self-irony and Paradox in "Du pédantisme" », in *MS*, vol. XXV, 2013, pp. 207-224.
- , « L'apophtegme d'Érasme à Montaigne », in *Érasme et la France*, dir. B. Perona et T. Vigiliano, Paris, Classiques Garnier, 2017, pp. 253-267.
- KNOP, Déborah, « L'amplificatio chez Montaigne : une question d'optique et de jugement (*Essais*, III, 6, « Des coches ») », in *L'optique des moralistes de Montaigne à Chamfort, Actes du Colloque international de Grenoble organisé par l'Équipe RARE (Rhétorique et Ancien Régime) avec la participation de l'UMR LIRE et la collaboration scientifique du Centre de Recherche sur l'Imaginaire, Université Stendhal, 27-29 mars 2003*, textes recueillis et présentés par Bernard Roukhomovsky, Paris, H. Champion, 2005, pp. 391-404.
- , « La cryptique chez Montaigne », Thèse doctorat, sous la direction de Francis Goyet, soutenue à l'Université Stendhal Grenoble Alpes le 8 décembre 2012.
- , « La conciliatio, entre exorde et digression : Montaigne, *Essais*, II, 25, "De ne contrefaire le malade" », in *Cahiers du GADGES*, 2013, vol. 11, pp. 75-89.
- , « Abondance ou brièveté ? Le style crétois de Montaigne », in *Styles, Genres, Auteurs*, Paris, Press Universitaire de la France, n° 16, 2016, pp. 93-116.
- , « Approches rhétoriques des *Essais* », in *Essais : Revue interdisciplinaire d'Humanités*, Hors-série 3, 2016, "Usages critiques de Montaigne", pp. 29-41.
- KRITZMAN, Lawrence D., « Destruction / découverte : le fonctionnement de la rhétorique dans les *Essais* de Montaigne », in *French Forum*, Lexington, 1980.
- LA CHARITÉ, Claude, « Typologie des lettres de Montaigne d'après l'*Epistolica institutio* (1591) de Juste Lipse », in *BSAM*, n° 67, 2018-1, pp. 211-227.
- LAFOND, Jean, « Achèvement/inachèvement dans les *Essais* », in *BSAM*, 7^e série, vol. 13-16, 1988-89, pp. 175-188.
- LECOINTE, Jean, « L'organisation périodique du 'style coupé' dans le livre III des *Essais* », in *Styles, Genres, Auteurs*, Paris, Press Universitaire de la France, n° 2, 2002, pp. 9-24.

- , « *Si vis perfectus esse* : Les degrés de l'obligation morale dans l'essai "De l'utile et de l'honneste" (Livre III, 1) », in *Journal de la Renaissance*, vol. II, 2004, pp. 177-188.
- , « *In cauda venenum* : Montaigne et la formation du conceptisme français », in *MS*, vol. XVIII, 2006, pp. 137-152.
- LESTRINGANT, Frank, (éd.) *Rhétorique de Montaigne*, Actes du colloque de Paris, Paris, Champion, 1985, Préface de Marc Fumaroli.
- MACLEAN, Ian, « 'Le país au delà': Montaigne and philosophical speculation », in *Montaigne: Essays in memory of Richard Sayce*, eds. I. D. Mcfarlane and I. Maclean, Oxford, Clarendon Press, 1982, pp. 101-132.
- , « The place of interpretation: Montaigne and humanist jurists on words, intention and meaning », in *Neo-Latin and the Vernacular in Renaissance France*, edited by Grahame Castor and Terence Cave, Oxford, Clarendon Press, 1984, pp. 252-272.
- , « Montaigne et le droit civil romain », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 163-176.
- MACPHAIL, Eric M., « Theory and Practice in "Du pédantisme" », in *Montaigne after Theory, Theory after Montaigne*, ed. Zahi Zalloua, University of Washington Press, 2009, pp. 39-54.
- , « Considerations on Cicero and Montaigne », in *MS*, vol. XXVII, 2015, pp. 11-21.
- , « Montaigne et les travaux d'Hercule », in *Érasme et la France*, dir. B. Perona et T. Vigiliano, Paris, Classiques Garnier, 2017, pp. 269-282.
- MAGNIEN, Michel, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », in *Rhétorique de Montaigne*, éd. Lestringant, Paris, Champion, 1985, pp. 85-99.
- , « 'Latiniser en François' : citation et imitation dans les *Essais* », in *Montaigne in Cambridge, proceedings of the Cambridge Montaigne Colloquium 7-9 April 1988*, ed. Philip Ford and Gillian Jondorf, Cambridge French Colloquia, 1989, pp. 7-23.
- , « De l'hyperbole à l'ellipse : Montaigne face aux sonnets de La Boétie », in *MS*, vol. II, 1990, pp. 7-25.
- , « D'Érasme à Montaigne, une querelle pour le siècle : autour de l'imitation de Cicéron », in *Shakespeare. Rhétoriques du texte et du spectacle. Actes du Congrès 1991*, dir. M. T. Jones-Davies, Paris, Les Belles Lettres, 1992, pp. 53-78.
- , « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 27-48.

- , « Montaigne et Juste Lipse : une double méprise ? », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps, actes du colloque de Strasbourg, 1994*, réunis par Ch. Mouchel, Paris, Honoré Champion, 1996, pp. 423-452.
- , « Juste Lipse et Pierre de Brach : regards croisés sur Montaigne », in *Montaigne et Henri IV (1595-1995), Actes du colloque international, Bordeaux (Musée d'Aquitaine) 12 mai 1995, Pau (Château de Pau) 13 mai 1995*, textes réunis par Claude-Gilbert Dubois, Pau, J&D édition, 1996, pp. 125-149.
- , « *Aut Sapiens, aut peregrinator. Montaigne vs. Justus Lipsius* », in *The World of Justus Lipsius: A contribution towards his intellectual biography. Proceedings of a colloquium held under the auspices of the Belgian Historical Institute in Rome, Rome, 22-24 May, 1997*, ed. Marc Laureys et al., Bulletin van het Historisch Instituut te Rome 68, Brussels-Rome, Brepols, 1998, pp. 209-232.
- , « Trois Lettres de Lipse à Montaigne (1587 [?] – 1589) », in *MS*, vol. XVI, 2004, pp. 103-111.
- , « L'entrée en scène de la rhétorique (*Essais*, I, 9 & I, 10) », in *Les chapitres oubliés des essais de Montaigne*, Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010, textes réunis par Philippe Desan, Paris, Honoré Champion, 2011, pp. 31-46.
- , « Montaigne (re)lecteur des *Tusclanes* », in *La Librairie de Montaigne : Proceedings of the Tenth Cambridge French Renaissance Colloquium, 2-4 September 2008*, eds. P. Ford and N. Kenny, Cambridge, Cambridge French Colloquia, 2012, pp.157-182.
- , « Montaigne et Érasme : Bilan et Perspectives », in *Montaigne and the Low Countries (1580-1700)*, edited by P. J. Smith, Brill, 2014, pp. 17-45.
- , « “Crotisque” et Sublime dans les *Essais* », in *Le Sublime et le Grotesque*, sous la direction de Jan Miernowski, Genève, Droz, 2014, pp. 65-87.
- , « “Tel [...] faict des Essais qui ne sauroit faire des effaicts” : la paronomase dans *Les Essais* », in *MS*, vol. XXVII, 2015, pp. 113-126.
- , « La “forme maîtresse” : une pierre d'achoppement au seuil du “troisième allongail” (III, 2)? », in *Lectures du Troisième livre des Essais de Montaigne*, sous la direction de Philippe Desan, Honoré Champion, 2016, pp. 85-114.
- , « Horace, Montaigne et l'“arrière-boutique” », in *L'Invention de la vie privée et le modèle d'Horace*, sous la dir. Bénédicte Delignon, Nathalie Dauvois et Line Cottagnies, Paris, Classiques Garnier, 2017, pp. 259-276.

- , « Montaigne encomiaste : les lettres-préfaces à la *Mesnagerie de Xénophon* et aux *Vers françois* de La Boétie », in *Montaigne : une rhétorique naturalisée ? Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 7 et 8 avril 2017*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 23-44.
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *Montaigne, l'écriture de l'essai*, PUF, 1988.
- , « Dire, Signifier: La Figure de la *Significatio* dans les *Essais* », in *MS*, vol. III, 1991, pp. 68-81.
- , « L'intertexte rhétorique : Tacite, Quintilien et la poétique dans les *Essais* », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 17-26.
- , *Montaigne ou la vérité du mensonge*, Genève, Droz, 2000.
- MCGOWAN, Margaret, *Montaigne's Deceit. The Art of Persuasion in the Essais*, Londres, University of London Press, 1974.
- MCKINLEY, Mary B., *Words in a corner. Study in Montaigne's Latin Quotations*, French Forum Monographs 26, Lexington, 1981.
- , « La présence du *Ciceronianus* dans "De la vanité" », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 51-65.
- , *Les terrains vagues des Essais : itinéraires et intertextes*, Paris, Honoré Champion, 1996.
- MÉNIEL, Bruno, « Montaigne et l'éloquence judiciaire », in *Montaigne : une rhétorique naturalisée ? Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 7 et 8 avril 2017*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 177-191.
- METSCIES, Michael, *La Citation et l'art de citer dans les Essais de Montaigne*, tr. Jules Brody, Paris, Classiques Garnier, 1997.
- O'BRIEN, John, « Montaigne and the Exercise of Paradox: *Essais* III. 12 », in *Montaigne in Cambridge, proceedings of the Cambridge Montaigne Colloquium 7-9 April 1988*, ed. Philip Ford and Gillian Jondorf, Cambridge French Colloquia, 1989, pp. 53-67.
- , « Montaigne devant la poésie grecque : sentence, citation, traduction », in *Montaigne et la Grèce*, Actes du colloque de Calamata et de Messène, 23-26 septembre 1988, présentés par Kyriaki Christodoulou, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1990, pp. 17-25.
- , (éd.) *Montaigne et la rhétorique*, Actes du colloque de St. Andrews, 28-31 mars 1992, Paris, Honoré Champion, 1995.
- PÉROUSE, Gabriel-André, « Étienne Tabourot et Les *Essais* de Montaigne », in "*D'une fantastique bigarrure*". *Le texte composite à la Renaissance*, Études offertes à André Tournon, réunies par Jean-Raymond Fanlo, Paris, Honoré Champion, 2000, pp. 57-69.

- PERTILE, Lino, « Paper and Ink: The Structure of Unpredictability », in *O un amy! Essays on Montaigne in honor of Donald M. Frame*, ed. R. C. La Charité, French Forum Monographs 5, Lexington, 1977, pp. 190-218.
- PORTEAU, Paul, *Montaigne et la vie pédagogique de son temps*, Paris, Droz, 1935.
- POUILLOUX, Jean-Yves, « Chapitre XL, “Considération sur Cicéron” : d’un topos à l’incarnation de la pensée » in *Cahiers Textuel*, n° 12, 1993, pp. 95-112.
- REGOSIN, Richard L., « Nemo’s Descent: The Rhetoric of Presence in Montaigne’s *Essais* », in *French Forum* vol. 13, n. 2, Lexington, 1988, pp. 153-166.
- , *Montaigne’s Unruly Brood. Textual Engendering and the Challenge to Paternal Authority*, Berkeley, University of California Press, 1996.
- RENDALL, Steven, « *Mus in Pice*: Montaigne and Interpretation », in *MLN* vol. 94, 1979.
- SCHIFFMAN, Zachary S., « Montaigne and the Rise of Skepticism in Early Modern Europe », in *JHI*, vol. 45, n° 4, 1984, pp. 499-516.
- SCHON, Peter M., *Vorformen des Essays in Antike und Humanismus : ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte der Essays von Montaigne*, Wiesbaden, F. Steiner, 1954.
- SCREECH, Michael. A., « Commonplaces of Law, Proverbial wisdom and Philosophy: their importance in Renaissance scholarship (Rabelais, Joachim du Bellay, Montaigne) », in *Classical Influences on European Culture A.D. 1500-1700*, ed. Bolgar, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, pp. 127-134.
- TARRÊTE, Alexandre, « Entre mémoire et oubli : la citation chez trois lecteurs de Montaigne (Du Vair, Camus, Guez de Balzac) », in *Revue des Sciences Humaines*, n° 256, 1999, pp. 99-113.
- THIROUIN, Laurent, « Montaigne, “demi-habile” ? : Fonction du recours à Montaigne dans les *Pensées* », in *Revue des Sciences Humaines*, n° 244, 1996, pp. 81-102.
- TOURNON, André, « Montaigne et “l’alleure poétique” : pour une nouvelle lecture d’une page des *Essais* », in *BHR*, t. XXXIII, n° 1, 1971, pp. 155-162.
- , *Montaigne. La glose et l’essai*, Presses Universitaires de Lyon, 1983.
- , « Les prosopopées ironiques dans les *Essais* », in *Rhétorique de Montaigne*, éd. Lestringant, Paris, Champion, 1985, pp. 113-121.
- , « Les prétérations marquées ou les sens de l’inachèvement », in *BSAM*, VII^{ème} série, n° 13-16, 1988-89, pp. 231-238.
- , « Un langage coupé... », in *Writing in the Renaissance: Essays on Sixteenth-Century French Literature in Honor of Floyd Gray*, ed. Raymond C. La Charité, French Forum Publishers, 1992,

pp. 219-231.

- , « Je n'ai jamais lu les *Essais* de Montaigne », in *Cahiers Textuel*, n° 12, 1993, pp. 9-29.
- , « La maniement logique de l'illogisme de Montaigne à Verville », in *Logique et Littérature à la Renaissance, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre, 1991*, éd. M. L. Demonet et A. Tournon, Paris, H. Champion, 1994, pp. 219-234.
- , « L'énergie du "langage coupé" et la censure éditoriale », in *Montaigne et la rhétorique*, éd. O'Brien, Paris, Honoré Champion, 1995, pp. 117-141.
- , « La segmentation du texte : usages et singularités », in *Éditer les Essais de Montaigne*, dir. Cl. Blum et A. Tournon, Classiques Garnier, 1997, pp. 173-195.
- TUCKER, George Hugo, « Mantua's 'Second Virgile': Du Bellay, Montaigne and the Curious Fortune of Lelio Capilupi's *Centones ex Virgilio [Romæ, 1555]* », in *Ut granum sinapis: Essays on Neo-Latin Literature in Honour of Jozef Ijsewijn*, éd. Gilbert Tournoy et Dirk Sacré, Supplementa Humanistica Lovaniensia XII, Leuven, Leuven University Press, 1997, pp. 264-291.
- , « Déchets, déchéance et recyclage—corps, corps du monde et corps-texte—chez Joachim Du Bellay et Michel de Montaigne », in *EMF : Studies in Early Moderne France*, ed. David L. Rubin, vol. 8, 2002, pp. 1-24.
- , « Montaigne et les néo-latins : Capilupus et l'art du centon dans les *Essais* », in *MS*, vol. XVII, 2005, pp. 163-174.

1.3 ÉTUDES SUR LE SCEPTICISME CHEZ MONTAIGNE

- AULOTTE, Robert, *Montaigne, Apologie de Raymond Sebond*, Paris, SEDES, 1979.
- BLUM, Claude, (éd.) *Montaigne, Apologie de Raymond Sebond. De la "Theologia" à la "Théologie"*, Paris, H. Champion, 1990.
- , « L'Apologie de Raimond Sebond et le déplacement de l'apologétique traditionnelle à la fin du XVI^e siècle », in *Le Signe et le Texte : Études sur l'écriture au XVI^e siècle en France*, textes réunis par L. D. Kritzman, Lexington, French Forum Publishers, 1990, pp. 161-173.
- BRAHAMI, Frédéric, *Le Scepticisme de Montaigne*, Paris, PUF, 1997.
- , *Le travail du scepticisme. Montaigne, Bayle, Hume*, Paris, PUF, 2001.
- , « Des Esquisses aux *Essais*, l'enjeu d'une rupture », in *Le retour des philosophies antiques à l'âge classique*, Tome II, Paris, Albin Michel, 2001, pp. 121-131.
- BROUSSEAU-BEUERMANN, Christine, « La divine déconstruction dans l'Apologie de Raymond Sebond », in *BSAM*, VII^e série, 33-34, 1993, pp. 69-88.

- CARRAUD, Vincent et MARION, Jean-Luc, (éd.), *Montaigne : scepticisme, métaphysique, théologie*, PUF, 2004.
- CAVE, Terence, « Imaging Scepticism in the Sixteenth Century », in *Journal of the Institute of Romance Studies*, vol. I, 1992, pp. 193-205.
- , *Pré-Histoires : Textes troublés au seuil de la modernité*, Genève, Droz, 1999.
- CÉARD, Jean, « Montaigne et l'Ecclésiaste : Recherches sur quelques sentences de la "librairie" », in *BHR*, t. XXXIII, 1971, pp. 367-374.
- , « Montaigne, traducteur de Raimond Sebond », *MS*, Vol. V, 1993, pp. 11-26.
- CHARPENTIER, Françoise, « L'Apologie de la vanité », in *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 21, 1985, pp. 23-36.
- , « Lucrèce manifeste, Lucrèce palimpseste dans l'«Apologie de Raimond Sebond» », in *La renaissance de Lucrèce*, Paris, PUPS, 2010, pp. 115-140.
- CONCHE, Marcel, *Montaigne et la philosophie*, Paris, PUF, 1996.
- COPPIN, Joseph, *Montaigne traducteur de Raymond Sebond*, Paris, Lille, 1925.
- DEMONET, Marie-Luce, *Michel de Montaigne et les Essais*, Paris, PUF, 1985.
- , (éd.) *Montaigne et la question de l'homme*, Paris, PUF, 1999.
- , (éd.) *L'écriture du scepticisme chez Montaigne*, Genève, Droz, 2004.
- , *A plaisir. Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2008.
- DEMURE, Catherine, « Montaigne : le paradoxe et le miracle : structure et sens dans l'«Apologie de Raymond Sebon» (Essais, II, 12) », in *Les Études philosophiques*, octobre-décembre 1978, n° 4, pp. 387-403.
- DRÉANO, Maturin, *La Pensée religieuse de Montaigne*, Paris, Beauchesne, 1936.
- , « L'Augustinisme dans l'Apologie de Raymond Sebond », in *BHR*, tome XXIV, 1962, pp. 559-575.
- , *La religion de Montaigne*, Paris, Nizet, 1969.
- DUMONT, Jean-Paul, *Le scepticisme et le phénomène : essai sur la signification et les origines du pyrrhonisme*, Paris, J. Vrin, 1972.
- FERREYROLLES, Gérard, « La citation de Lucrèce dans l'«Apologie de Raymond Sebond » », in *BSAM*, 5^e série, n° 17, 1976, pp. 49-64.
- GIOCANTI, Sylvia, *Penser l'irrésolution : Montaigne, Pascal, La Mothe Le Vayer. Trois itinéraires sceptiques*, Paris, Champion, 2001.
- GONTIER, Thierry, *De l'homme à l'animal. Paradoxes sur la nature des animaux : Montaigne et*

- Descartes*, Paris, J. Vrin, 1998.
- HABERT, Mireille, *Montaigne, traducteur de la Théologie naturelle. Plaisantes et saintes imagination*, Paris, Classiques Garnier, 2010.
- HENDRICK, Philip, « Lucretius in the Apologie de Raimond Sebond », in *BHR*, t. XXXVII, 1975, pp. 457-466.
- KAHN, Victoria, *Rhetoric, Prudence and Skepticism in the Renaissance*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1985.
- LEGROS, Alain, « La main grecque de Montaigne », in *BHR*, tome LXI, 1999, pp. 461-478.
- , « La dédicace de l'*Adversus Mathematicos* au cardinal de Lorraine ou du bon usage de Sextus Empiricus selon Gentian Hervet et Montaigne », in *BSAM*, VII^e série, n° 15-16, Juillet-Décembre 1999, pp. 51-72.
- , « Colloque pour la voix sceptiques et parole(s) divine(s) entre librairie et “Apologie” », in *L'écriture du scepticisme chez Montaigne*, éd. M.-L. Demonet, Genève, Droz, 2004, pp. 39-62.
- , « Sur bois et sur papier, les citations croisées de Montaigne », in *Les Interférences des écoles de pensée antiques dans la littérature de la Renaissance*, dir. E. Tilson, Paris, Classiques Garnier, 2013, pp. 113-128.
- LIMBRICK, Elaine, « Ce dernier tour d'escrime », in *CAIEF*, n° 33, 1981, pp. 53-64.
- NAYA, Emmanuel, « Traduire les *Hypotyposes Pyrrhoniennes* : Henri Estienne entre la fièvre quarte et la folie chrétienne », in *Le scepticisme au XVI^e et XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2001, pp. 48-101.
- , « “Saisir les subjects par autres circonstances et considérations” : l'optique sceptique dans les *Essais* de Montaigne », in *L'optique des moralistes de Montaigne à Chamfort, Actes du Colloque international de Grenoble organisé par l'Équipe RARE (Rhétorique et Ancien Régime) avec la participation de l'UMR LIRE et la collaboration scientifique du Centre de Recherche sur l'Imaginaire, Université Stendhal, 27-29 mars 2003*, textes recueillis et présentés par Bernard Roukhomovsky, Paris, H. Champion, 2005, pp. 27-50.
- PAGANINI, Gianni, *Skepsis : le débat des modernes sur le scepticisme (Montaigne, Le Vayer, Campanella, Hobbes, Decartes, Bayle)*, Paris, Vrin, 2008.
- SIMONIN, Michel, « La Préhistoire de l'*Apologie de Raimond Sebond* », in *Montaigne, Apologie de Raymond Sebond. De la “Theologia” à la “Théologie”*, Paris, H. Champion, 1990, pp. 85-116.
- TOURNON, André, « L'*Apologie de Raymond Sebond* : le paradoxe et l'*Essai* », in *RHR*, n° 8, 1978, pp. 25-31.

1.4 AUTRES TRAVAUX CONSACRÉS AUX *ESSAIS*

- ABEL, G., « Juste Lipse et Marie de Gournay : autour de l'exemplaire d'Anvers des *Essais* de Montaigne », in *BHR*, t. XXXV, 1973, pp. 117-129.
- BALSAMO, Jean, « Marie de Gournay et la famille de Montaigne : les poèmes du *Proumenoir* et l'édition des *Essais* », in *Journal of Medieval and Renaissance Studies*, vol. 25, 1995, pp. 433-445.
- BARAZ, Michaël, « Les images dans les *Essais* de Montaigne », in *BHR*, t. XXVII, 1965, pp. 361-394.
- CHRISTODOULOU, Kyriaki, *Considérations sur les Essais de Montaigne*, Athènes, A. Logothetis, 1984.
- , « Sur le grec de Montaigne », in *MS*, Vol. IV, 1992, pp. 19-39.
- DESAN, Philippe, *Montaigne dans tous ses états*, Fasano, Schena, 2001.
- , *Montaigne : une biographie politique*, Paris, Odile Jacob, 2004. (*Montaigne: A Life*, translated by Steven Rendall and Lisa Neal, Princeton University Press, 2017 [First Paperback edition 2018]).
- , (éd.) *Montaigne Politique*, Actes du colloque international tenu à University of Chicago, les 29 et 30 avril 2005, Paris, Champion, 2006.
- , (éd.) *Montaigne et la théologie*, Genève, Droz, 2008.
- , (éd.) *Les chapitres oubliés des essais de Montaigne*, Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010, Paris, Honoré Champion, 2011.
- , (ed.) *The Oxford Handbook of Montaigne*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- , *Montaigne : Penser le social*, Paris, Odile Jacob, 2018.
- , (dir.) *Dictionnaire Montaigne*, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- FERRARI, Emiliano, *Montaigne. Une anthropologie des passions*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- FOGILA, Marc, *Montaigne, pédagogue du jugement*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- FRAME, Donald, *Montaigne's discovery of Man: The Humanization of a Humanist*, New York, Columbia University Press, 1955.
- , *Montaigne: A Biography*, New York, Harcourt, Brace & World, 1965.
- FRIEDRICH, Hugo, *Montaigne*, traduit de l'allemand par Robert Rovini, Paris, Gallimard, 1968.
- HOFFMANN, George, *Montaigne's Career*, Oxford, Clarendon Press, 1998.
- JOUKOVSKY, Françoise, *Montaigne et le problème du temps*, Paris, Nizet, 1972.

- KUBOTA, Takeshi, « Montaigne et saint Augustin : note sur trois citations scripturaires dans les *Essais* », in *MS*, vol. XVII, 2005, pp. 155-162.
- , *Montaigne : lecteur de la Cité de Dieu d'Augustin*, Paris, H. Champion, 2019.
- LANGER, Ullrich, *Perfect Friendship, Studies in Literature and Moral Philosophy from Boccaccio to Corneille*, Genève, Droz, 1994.
- , « *Constantia et fortitudo declinans* dans “De la constance” de Montaigne », in *Journal de la Renaissance*, vol. VI, 2008, pp. 63-72.
- , « Montaigne, le “sublime” et la provocation lyrique », in *Bulletin de la société Internationale des Amis de Montaigne*, vol. 55, 2012-1, pp. 155-174.
- LARMAT, Jean, « Trois lectures d'un essai de Montaigne : I, XL : *Considération sur Cicéron* », in *Montaigne et les Essais, 1580-1980*, Actes du Congrès de Bordeaux (Juin 1980), présentés par Pierre Michel, et rassemblés par François Moureau, Robert Grandroute, Claude Blum, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1983, pp. 54-61.
- LEAKE, Roy E, *Concordance des Essais*, 2 vol., Genève, Droz, 1981.
- LEGROS, Alain, « Travail de deuil et art de vivre : les deux inscriptions votives de la tour de Montaigne », in *MS*, vol. XI, 1999, pp. 137-154.
- , « Le Giraldus de Montaigne et autres livres annotés de sa main », in *Journal de la Renaissance*, vol. 1, 2000, pp. 13-88.
- , *Essais sur poutres : peintures et inscription chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000.
- , « Petit ‘eB’ deviendra grand... : Montaigne correcteur de l'exemplaire ‘Lalanne’ (Bordeaux, S. Millanges, 1580, premier état) », in *MS*, vol. XIV, 2002, pp. 179-210.
- , « Montaigne et Gournay en marge des *Essais* : Trois petites notes pour quatre mains », in *BHR*, t. LXV, 2003, pp. 613-630.
- , « Montaigne et sa bibliothèque. *Janus Montanus* decorator, ou comment aménager son deux-pièces », in *Le visage changeant de Montaigne/The changing face of Montaigne*, sous la dir. Keith Cameron, Paris, Classiques Garnier, 2003, pp. 69-87.
- , « Montaigne, face à ses censeurs romains de 1581 (Mise à jour) », in *BHR*, t. LXXI, 2009, pp. 7-33.
- , *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010.
- , « Montaigne, annotateur de Lucrèce : Dix notes “contre la religion” », in *La renaissance de Lucrèce*, Paris, PUPS, 2010, pp. 141-156.
- MACLEAN, Ian, *Montaigne philosophe*, Paris, PUF, 1996.

- MAGNIEN, Catherine, « *Essais* I, 22 : Montaigne, lecteur d'un Sénèque français? », in *French Forum*, vol. 13, n° 3, 1988, pp. 277-285.
- , « Montaigne et Aulu-Gelle », in *BSAM*, VII^e Série, n° 41-42, 1995, pp. 7-23.
- , « Etienne Pasquier (1529-1615), lecteur de Montaigne », in *Montaigne et Henri IV (1595-1995), Actes du colloque international, Bordeaux (Musée d'Aquitaine) 12 mai 1995, Pau (Château de Pau) 13 mai 1995*, textes réunis par Claude-Gilbert Dubois, Pau, J&D édition, 1996, pp. 67-85.
- , « Litures et trasseures au chapitre “De la physionomie” : réflexions sur la rature dans l'Exemplaire de Bordeaux », in *MS*, vol. XXVI, 2014, pp. 87-103.
- MÉNAGER, Daniel, « Montaigne et la philosophie de l'ambassade », in *BSAM*, VIII^e série, n°s 21-22, janvier-juin, 2001, pp. 211-221.
- MILLET, Olivier, *La première réception des 'Essais' de Montaigne (1580-1640)*, Paris, Classiques Garnier, 1995.
- , « Dominicus Baudius, lecteur de Montaigne », in *Montaigne and the Low Countries (1580-1700)*, edited by P. J. Smith, Brill, 2014, pp. 119-139.
- NAKAM, Géralde, *Montaigne et son temps. Les événements et les Essais, l'Histoire, la vie, le livre*, Paris, Nizet, 1982.
- , *Les Essais de Montaigne, miroir et procès de leur temps. Témoignage historique et création littéraire*, Paris, Nizet, 1984.
- , *Le dernier Montaigne*, Paris, Champion, 2002.
- , *Montaigne : la manière et la matière*, Paris, Champion, 2006.
- PERONA, Brandine, « La santé dans le livre III des *Essais* », in *Bulletin de la Société internationale des Amis de Montaigne*, 2017, n° 65, pp. 183-196.
- , « “Suivre la nature” dans le livre III des *Essais* », in *Autres regards sur les Essais, Livre III de Montaigne*, dir. V. Ferrer, V. Giacomotto-Charra et A. Vintenon, Atlante, Lucille Fontaine, 2017, pp. 127-141.
- , « “Représenter au naturel” : rhétorique et mise à nu dans les *Essais* », in *Montaigne : une rhétorique naturalisée ? Actes du colloque international tenu à University of Chicago (Paris) les 7 et 8 avril 2017*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 193-210.
- PHILLIPS, Margaret M., « Erasme et Montaigne. I, *Adages et Essais* ; II, *De duplici copia verborum ac rerum et Essais* », in *Colloquia Erasmiana Turonensia*, éd. J.-Cl. Margolin, Toronto, Toronto University Press, 1972, pp. 479-501.
- , « From the Ciceronianus to Montaigne », in *Classical Influences on European Culture A.D.*

- 1500-1700, ed. Bolgar, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, pp. 191-197.
- PIRE, G, « De l'influence de Sénèque sur les *Essais* de Montaigne », in *Les études classiques*, vol. 22-23, 1954, pp. 270-286.
- , « De l'influence de Sénèque sur les théories pédagogiques de Montaigne », in *Les études classiques*, vol. 22-4, 1954, pp. 378-387.
- PRAT, Sébastien, *Constance et inconstance chez Montaigne*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- QUINT, David, *Montaigne and the Quality of Mercy: Ethical and Political Themes in the Essais*, Princeton, Princeton University Press, 1998.
- RIGOLOTT, François, « La loi de l'essai et la Loi du Père : Socrate, Erasme, Luther et Montaigne », in *Études montaignistes en hommage à Pierre Michel*, Paris, Champion, 1984, pp. 223-231.
- , *Les Métamorphoses de Montaigne*, Paris, PUF, 1988.
- SCREECH, Michael. A., *Montaigne and melancholy. The wisdom of the Essays*, London, Duckworth, 1983.
- , *Montaigne's annotated copy of Lucretius: a transcription and study of the manuscript, notes and pen-marks, with a foreword by Gilbert de Botton*, Genève, Droz, 1998.
- SÈVE, Bernard, *Montaigne. Des règles pour l'esprit*, Paris, PUF, 2007.
- SIMONIN, Michel, « *Rhetorica ad lectorem*: lecture de l'avertissement des *Essais* », in *MS*, vol. I, 1989, pp. 61-72.
- , « Œuvres complètes ou plus que complètes? : Montaigne éditeur de La Boétie », in *MS*, vol. VII, 1995, pp. 5-34.
- , *L'Encre et la Lumière*, Genève, Droz, 2004, III^e partie.
- STAROBINSKI, Jean, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982.
- STRUEVER, Nancy, « Montaigne's Ciceronian Pessimism: Rhetoric, Politics, Ethics », in *MS*, vol. XIV, 2002, pp. 49-64.
- TELLE, Emile V., « A propos du mot "essai" chez Montaigne », in *BHR*, t. XXX, 1968, pp. 225-247.
- , « "Essai" chez Érasme, Essay chez Montaigne », in *BHR*, t. XXXII, 1970, pp. 333-350.
- , « Montaigne et le procès Martin Guerre », in *BHR*, t. XXXVII, 1975, pp. 387-419.
- TRAVERSO, Edilia, *Montaigne e Aristotele*, Florence, F. Le Monier, 1974.
- TRINQUET, Roger, « Nouveaux aperçus sur les débuts du collègue de Guyenne, de Jean de Tartas à André Gouvéa (1533-1535) », *BHR*, t. XXVI, n° 3, 1964, pp. 510-558.
- , « Recherches chronologiques sur la jeunesse de Marc-Antoine Muret », in *BHR*, t. XXVII, n° 2,

1965, pp. 272-286.

—, *La Jeunesse de Montaigne*, Paris, Nizet, 1972.

—, « Une identification controversée », in *BSAM*, V^e série, n^{os} 18-19, avril-septembre 1976, pp. 7-12.

VILLEY, Pierre, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, 2^e éd., Paris, Hachette, 1933.

2. LES *LOCI COMMUNES*, LES RECUEILS DE LIEUX COMMUNS À LA RENAISSANCE

2.1 SOURCES PREMIÈRES

a. Théorie et méthode des *loci communes*

AGRICOLA, Rudolf, *De inventione dialectica liber primus[-tertius]*, Paris, Christian Wechel, 1535.

—, *Rodolphi Agricolaë Phirisii De Inventione Dialectica libri omnes et integri & recogniti, qui iam olim quidem in publicum prodierunt, sed trunci ac mutili nec minus item deprauati, nunc demum ad autographi exemplaris fidem, per Alardum Aemustelredamum accuratius emendati, & additis annotationibus illustrati*, Coloniae, Ioannes Gymnicus, 1539, in-4^o [Arsenal. 4-S-229 (1)]

—, *Écrits sur la dialectique et l'humanisme*, trad. et éd. Marc van der Poel, Paris, Classiques Garnier, 2018.

BODIN, Jean, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, Martinum Juuenem, 1566.

CAMERARIUS, Joachim, *Elementa rhetorices, sive capita exercitiorum studii puerilis et stili, ad comparandam utrisque linguæ facultatem, collecta a I. C.*, Bâle, J. Oporin, 1551, in-8^o, 429 p. index. [BnF. X-16707 (2)]

CARBONE DE CONSTACCIARO, Lodovico, *De Oratoria et dialectica inventione, vel de locis communibus libri quinque*, Venise, D. Zenarum, 1589, in-8^o, pièces liminaires, index et 647 p. [BnF. X-17964]

CHYTRÆUS, David, *De ratione discendi et ordine studiorum in singlis artibus recte instituendo*, Vitebergæ [Wittenberg], 1564, in-8^o, sign. A-P [BnF. Z-10547]

DREXEL, Jeremias, *Aurifodina artium et scientiarum omnium ; excerpti solletia*, Anvers, J. Cnobbari 1638, 1 vol. in-12, 296 p. avec ill. [BnF. RES-Z-3790]

ÉRASME, *De duplici copia verborum ac rerum commentarii duo*, ed. Betty I. Knott, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami: recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, Amsterdam: North-Holland, 1969-, [ASD], I-6, surtout pp. 258-269, « Ratio colligendi exempla ».

- , *De ratione studii*, éd. J. Cl. Margolin, *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami : recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, Amsterdam : North-Holland, 1969-, [ASD], I-2, pp. 79-152.
- FABER, Basilius, *Disciplina scholastica Basilii Fabri... Leges scholasticae Adami Sileri. Statuta scholarum saxonicarum... Baptistae Mantuani Sententiae, argumentis brevibus et scholiis illustratae*, Leipzig, J. Steinman, 1579, in-8°, 143 p. [BnF. Z-11215]
- GRIBALDUS, Matthæus, *De methodo ac ratione studendi in iure, libri tres*, Cologne, Gualtherum Fabricium & Ioannem Gymnicum, 1572.
- GUARINO GUARIN, *Epistolario di Guarino Veronese*, éd. R. Sabbadini, 3 vols, Venise, Bottega d'Erasmus, 1915-1919.
- KECKERMANN, Bartholomæus, « *Idea Locorum Communium Eloquentiae sive rhetoricae* », « *Consilium logicum de adornandis et colligendis locis communibus, rerum et verborum* », dans *Opera omnia quae extant*, tomus secundus, Genève, Petrus Aubertus, 1614, cols. 208-242.
- LORICH, Reinhard, *Loci communes de Institutione principum*, Francfort, Chr. Egen., 1563, in-8°, [BnF. E*-3120]
- MELANCHTHON, Philip, *De rhetorica libri tres*, Bâle, J. Froben, 1519.
- , *Institutiones rhetoricae*, Coloniae, H. Alopecium, 1521.
- , *De locis communibus ratio*, in *Opera Quae Supersunt Omnia*, 28vol., vol. 1-15, ed. Karl Gottlieb Bretschneider; vol. 16-28, ed. Heinrich Ernst Bindseil. (*Corpus Reformatorum: CR*), vol. xx, col. 695-698.
- , *Elementa rhetorices*, in *CR*, vol. xiii, « De locis communibus », col. 451-454.
- SACCHINI, Francisco, *De Ratione libros cum profectu legendi libellus*, Ingolstadt, Ederiano, 1614.
- SCHENKEL, Lambert Thomas, *Tabula publicae scholae Mechliniensis...a Lamberto Schenkelio... collecta*, Anvers, G. Plantin, 1576, in-8°, 66 p. [BnF. X-8430]
- STURM, Johan, *De literarum ludis recte aperiendis liber*, [Strasbourg], Vuendelius Rihelium, 1538.
- , *De imitatione oratoria libri tres cum scholiis eiusdem authoris, antea nunquam in lucem editi*, [Strasbourg], Bernhartus Iobinus, 1574. 539 p.
- TABOUROT, Etienne, *Le quatriesme des Bigarrure du seigneur des Accords*, Paris, Jean Richer, 1603.
- , *Les Bigarrures du seigneur des Accords (premier livre)*, notes et variantes par Francis Goyet, Genève, Droz, 1986.
- , *Les Bigarrures du seigneur des Accords. Quatrième Livre avec Les Apophthegmes du Sr*

Gaulard, éd. G.-A. Pérouse, Paris, Honoré Champion, 2004.

VERREPÆUS, Simon, *Institutionum scholasticarum libri tres*, Antwerpiæ, J. Bellerum, 1573, in-8°, 349 p. [BnF. X-8439]

VIVÈS, Jean-Louis, *Io. Lodovici Vivis Valentini Opera, in duos distincta tomos*, Bâle, Nicolaum Episcopium Iuniorem, 1555.

—, *Vives: On Education, A translation of the De tradendis disciplinis of Juan Luis Vives*, together with an introduction by Foster Watson, Cambridge, Cambridge University Press, 1913.

—, *De disciplinis : savoir et enseigner*, édition, traduction, introduction et notes par Tristan Vigliano, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

WILLICHIUS, Jodocus, *De formando studio in quolibet artium et sacrarum & prophanarum genere consilium*, Francoforti, Joannis Eichorn, 1550, in-8°, 188 p. [BnF. RZ-2924]

b. Pratiques et ouvrages adaptés à la méthode des *loci communes*

BELLEFOREST, François de, *Les Sentences illustres de M. T. Cicéron et les Apophthegmes, avec quelques sentences de piété, recueillies des oeuvres du mesme Cicéron ; aussi les plus remarquables sentences tant de Térence que de plusieurs autres auteurs et les sentences de Démosthène...Le tout traduit nouvellement de latin en françois...*, Toulouse, J. Lertout, 1582, In-16, VIII-751 p. et l'index. [BnF. X-17699]

BEYERLINK, Laurens, *Magnum theatrum vitae humanae, hoc est rerum divinarum humanarumque syntagma, catholicum, philosophicum, historicum, dogmaticum...*, Cologne, A. et A. Hierati fratres, 1631, 8 vol. in-fol. [BnF. Z-16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23]

CANO, Melchior, *Reverendissimi D. Domini Melchioris Cani Episcopi Caraviensis, De locis Theologicis libri duodecim*, Salamenticæ, Mathias Gastius, 1563, in-fol., 520 p. [BnF. D-9]

Dictionnaire d'extraits et de remarques sur toutes sortes de sujets, par ordre alphabétique, in Bibliothèque de l'Arsenal, de la bibliothèque de M. de Paulmy, 1266 p. [Arsenal. Ms. 3498]

DIETHER, Andreas, *Copia illustrandae et exornandae orationis, ex omnibus M. T. Ciceronis operibus, locis communibus digesta...*, Paris, N. Buon, 1619, in-16, Pièces liminaires, 373 p. [BnF. X-17714 (1)]

DU PRÉAU, Gabriel, *Flores et sententiae scribendique formulae, ex Marci Tullii Ciceronis epistolis familiaribus selecte, et in communes locos ad cujuscunque generis concinnandas epistolas quam accomodatissimos coagmentatae, et certo ordine digestae. Ejusdem Ciceronis et aliorum auctorum sententiae, quas doctorum hominum opera illustratas emittimus, ad has ipsas*

- fulciendas epistolas amplam tibi materiam suppeditare poterunt*, Anvers, C. Plantin, 1566, in-16, 174 p. [BnF. X-17698 (1)]
- ESTIENNE, Henri, *Virtutum encomia sive Gnomæ de virtutibus : ex pætis et philosophis utriusque linguæ, Græcis versibus adiecta iterpretatione Henrici Stephani*, Henri Estienne, 1573, in-16, [32]-255 p. [BnF. RES-YB-974]
- , *Les Prémices, ou le premier livre des Proverbes épigrammatizez ou des épigrammes proverbializez. C'est à dire signez et seelez par les proverbes François : aucuns aussi par les Grecs et Latins, ou autres, pris de quelcun des langages vulgaires. Rengez en lieux communs*, Genève, 1594.
- FABRICIUS, Georgius, *De re poetica libri IIII*, Anvers, C. Plantin, 1565.
- , *De re poetica libri VII*, Leipzig, 1589.
- FREIGIUS, Johan Tomas, *Ciceronianus in quo : ex Ciceronis monimentis. Ratio instituendi locos communes demonstrata : et eloquentia cum philosophia conjuncta, descripta est*, Bâle, S. Heinrich Petri, 1575, in-8°, 510 p. [BnF. 8-X-15045]
- FOXE, John, *Locorum communium tituli et ordines quinquaginta, ad seriem prædicamentorum decem descripti : in quos ceu certos nidos et capusulas, quæcunque sunt usquam ex autoribus colligenda, lectores congerant studiosi*, Bâle, J. Oporin, 1557, in-8°.
- GESNER, Conrad, *Sententiarum sive capitum, theologorum præcipue ex sacris & profanis libris tomi tres per Antonium & Maximum monachos olim collecti...*, Tiguri [Zürich], Christophori Froshoveri, 1546, in-fol. [12]-385-[1] p. [Arsenal. FOL-T-1248 (2)]
- , *Joannis Stobæi Sententiæ ex thesauris Græcorum delectæ quarum authores circiter ducentos et quinquaginta citat: et in sermones sive locos communes digestæ a Conrado Gesnero doctore medico tigurino in latinum sermonem tractæ, sicut latina græcis e regione respondeant*, Tiguri[Zürich], Christophori Froshoveri, 1559, in-fol. 632 p. [BnF. R-497]
- GRENADÉ, Louis de, *Sylva locorum, qui frequenter in concionibus occurrere solent, ominibus diuini verbi concionatoribus : cum primis vtilis & necessaria. In qua multa tum ex veterum Patrum sentiis collecta, tum opera & studio autoris animaduersa traduntur : quæ ad hoc munus exequendum vehementer conducant. Avtore et collectore R. P. F. Ludouico Granaten. Sacra Theologia professore. Monacho Dominicans*, Lugduni [Lyon], Q. Philip Tinghi. Apud Simphorianum Beraud et Stephanum Michaëlem, 1586.
- GUÉROULT, Guillaume, *Les Sentences de Marc Tulle Ciceron. Ausquelles sont adioustees plusieurs graues & illustres Sentences, recueillies des plus excellens Autheurs en la langue Latine*,

- traductes d'icelle en Rythme Francoyse. Par Guillaume Gueroult, Lyon, Barthazar Arnoullet, 1550.*
- JACOTIUS, Desiderius, *Ciceronis [Terentii] ac Demosthenis sententiae selectae, item apophthegmata quaedam pia ex ducentis veteribus oratoribus, philosophis et poetis, tam graecis quam latinis ad bene beateque viuendum, diligentissime collecta, quorum nomina in calce libri reperies*, Paris, H. de Marnef et G. Cavellat, 1567, In-16, 546 p. et l'index. [BnF. X-20059]
- LAGNERIUS, Petrus, *Marci Tullii Ciceronis sententiæ illustriores apophthegmata item ei parabolæ sive similia aliquot praeterea ejusdem præ sententiæ authore Petro Lagnerio...*, Paris, Robert Estienne, 1546, in-8°, 240 p. et index. [BnF. X 17696 (1)]
- LANGIUS, Joseph, *Adagia, sive Sententiæ proverbiales græcæ, latinæ, germanicæ ex præcipiis authoribus collectæ ac brevibus Notis illustratæ, iisque locos commune redactæ*, Argentorati [Strasbourg], Josia Rihelius, 1596, in-8°, 546 p. index. [BnF. Z-39107]
- LYCOSTHENES, Conrad, *Apophthegmatum ex optimis utriusque linguae scriptoribus per Conradum Lycosthenem... collectorum, loci communes, ad ordinem alphabeticum redacti*, Lugduni [Lyon], A. Vincentium, 1556, in-8°, 1130 p. index. [BnF. Z-17607]
- , *Apophthegmata et son annotation manuscrite*, éd. Etienne Ithurria, Genève, Slatkine Reprints, 1998. [reproduction de l'édition suivante : *Apophthegmatum ex optimis utriusque linguae scriptoribus per Conradum Lycosthenem... collectorum, loci communes, ad ordinem alphabeticum redacti*, Paris, Jacobus Puteanus, 1560]
- MAIOR, Georgius, *Sententiæ veterum poetarum, per locos communis digestæ*, [Magdeburg], 1534.
- MESMES, Henri I de, *Excerpta è variis Ciceronis orationibus et epistolis, ordine alphabetico disposita* [BnF. Ms. lat. 8718.]
- MESMES, Henri II de, *Loci communes rhetorici*. [BnF. Ms. fr. 1015-1016]
- , *Preceptes d'eloquence... par feu M. DE MESMES et de sa main*. [BnF. Ms. fr. 1018-1019]
- , *Loci communes [de M. DE MESMES]*, [BnF. Ms. fr. 1930. Écrit en français et en latin, sur les matières suivantes : Justice, injustice, juge, magistral, charge, office, dignité, parlement, sénat, sénateur, arrest, avocat, orateur, éloquence, louanges, consolationes mortis variae et planctus]
- NANI MIRABELLI, Domenico, *Polyanthéa opus suavissimis floribus exornatum compositum*, Savona, De Silva, 1503, in-fol. Pièces limin. et 339 f. [Arsenal. FOL-BL-999]
- , *Polyanthea nova, hoc est opus suavissimis floribus celebriorum sententiarum, tam graecarum quam latinarum refertum, quod... collegere... Dominicus Nanus Mirabellus, Bartholomaeus Amantius et Franciscus Tortius, nunc vero... ordine bono digestum et innumeris... sententiis*

- auctum... studio et opera Josephi Langii... Editio altera...*, Francofort, L. Zetzner, 1612, in-fol., pièces limin., 1258 p. [BnF. Z-320]
- , *Florilegii magni, seu Polyantheae floribus novissimis sparsae libri XX, opus... olim a Dominico Nano Mirabellio, Bartholomaeo Amantio, Francisco Tortio... collectum, studio dehinc et opera Josephi Langii meliore ordine dispositum... Editio... aucta... Fr. Sylvii Insulani industria et labore...*, Lyon, A. de Harsy et P. Ravaud, 1620, 1 tome en 2 vol. in-fol., 3344 col. et le privilège. [BnF. Z-321, 322]
- TEXTOR, Ravisius, *Officina*, Lyon, S. Gryphe, 1551, in-8°, 2 tome en 1 vol. [BnF. X-9012 (1)]
- , *Officina...redacta per Conradum Lycosthenem*, Bâle, N. Bryling, 1552, in-4°, pièces limin., 1576 col. et les indices, marque typogr. au titre. [BnF. X-2131]
- ZWINGER, Theodor, *Theatrum vitae humanae omnium fere eorum quæ in hominem cadere possunt bonorum et malorum exempla historica... comprehendens a Conrado Lycosthene jampridem inchoatum, nunc vero Theodori Zvingeri... opera, studio et labore eo usque deductum. Cum gemino indice*, Bâle, J. Oporin, 1565, in-fol., 1428 p. index. [BnF. Z-1512]
- , *Theatrum vitæ humanæ : hoc est, eorum omnium ferè quæ in hominem cadere possunt bonorum atque malorum exempla historica, ethicæ philosophiæ præceptis accommodata, & in XIX libros digesta, comprehendens : ut non immerito historiæ promptuarium, vitæque humanæ speculum nuncupari possit. Primùm à Conrado Lycosthene Rubeaquense inchoatum : deinde Theodori Zvingerri Philosophi & Medici studio & labore eo usque deductum, ut omnium ordinum hominibus ad vitam praeclarè instituendam utile et jucundum sit futurum : Hac vero editione permultis locis & exemplis auctum & locupletatum : à multis etiam hæresibus & erroribus, quæ pio lectori & vero catholico nauseam movere potuissent, consulto vindicatum & repurgatum*, Paris, Nicolas Chesneau, 1571, in-fol., [22 f.]-1168 col.-1150 col.-[78 f.], 2316 p. index. [Bibliothèque Mazarine. 2° 3660]
- , *Theatrum vitæ humanæ a Theodoro Zuingero Basiliense post primam Conr. Lycosthenis Rubeacensis manum plus myriade exemplorum auctum, methodicè digestum, accuratè recognitum ; accessit elenchus triplex, methodi scilicet titulorum & exemplorum*, Bâle, Froben, 1571, in-fol., 3455 p. index.
- , *Theatrum humanae vitae Theodori Zvingeri... tertiatione novem voluminibus locupletatum, interpolatum, renovatum. Cum tergemino elencho, methodi scilicet, titulorum et exemplorum*, Bâle, Episcopus, 1586, in-fol., 5 vol., 4373 p. index. [BnF. Z-307-311]

c. Recueils de sentences et ouvrages miscellanées

- AB ALEXANDRO, Alexander, *Genialium dierum libri sex, varia ac recondita eruditione referti*, Paris, J. Roigny, 1539, in-fol., 175 f. et l'index. [Arsenal. FOL-BL-1033]
- , *Genialium dierum libri sex, varia ac recondita eruditione referti*, Paris, Caeolum Macæum, 1579, in-8°. [BnF. V-29875]
- AGRIPPA, Cornelius, *De occulta philosophia libri tres*, ed. V. Perrone Compagni, Leiden, New York, Köln, E. J. Brill, 1992.
- BOUCHET, Guillaume, *Sérées. Livre premier*, Poitiers, 1585.
- BRESLAY, Pierre, *L'anthologie, ou Recueil de plusieurs discours notables, tirez de divers bons auteurs grecs et latins*, Paris, Jean Poupy, 1574, in-8°, [8]-100-[15] f. dont errata. [Arsenal. 8-BL-33150]
- CAFARO, Cristoforo, *Ciceroniana phrasae ad rectam latine loquendi normam apprime utiles. Nunc primum in lucem editae*, Venise, G. A. Valvassore, 1565, in-8°.
- CORROZET, Gilles, *Les divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté, reveuz et augmentez pour la seconde édition*, Paris, 1557.
- CRINITUS, Petrus, *De honesta disciplina lib. XXV, poetis latinis lib. V et poematon lib. II ; cum indicibus*, Lyon, S. Gryphe, 1554, in-8°, XLVIII-588 p. [BnF. Z-39162]
- DU VERDIER, Antoine, *Les Diverses leçons d'Antoine Du Verdier, sieur de Vauprivaz, etc., suivans celles de Pierre Messie...*, Lyon, B. Honorat, 1577, in-8°, pièces liminaires, 422 p. et table, portr. de l'auteur.
- ÉRASME, *Adagiorum chiliades tres*, Venise, Alde Manuce, 1508, in-fol., 249 p. [Arsenal. FOL-BL-1190]
- , *Adagiorum chiliades tres*, Bâle, Froben, 1515.
- , *Apophtegmata sive scite dictorum libri sex, ex optimis quibusque utrisque linguæ autoribus, Plutarcho præsertim excerptorum cum brevi commodaque explicatione...per Des. Erasmum. Nunc primum excusum*, Bâle, Froben, 1531, in-4°, 671 p. index. [BnF. 4-Z-1167]
- , *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2013.
- ESTIENNE, Henri, *Ciceronianum lexicon graecolatinum, id est lexicon ex variis graecorum scriptorum locis a Cicerone interpretatis, collectum ab Henrico Stephano. Loci graecorum authorum cum Ciceronis interpretationibus*, H. Estienne, 1557, in-8°, pièces liminaires, 111-200 p. [BnF. G-9004 (2)]
- , *Parodiae morales H. Stephani, In poetarum vet. Sententias celebriores, totidem versibus Gr. ab*

- eo redditas*, Paris, 1575.
- FREGOSO, Battista, *De Dictis factisque memorabilibus collectanea*, Mediolani, 1508, in-fol. [BnF. FOL-G-231]
- LIPSIUS, Justus, *Politiorum sive civilis doctrinae libri sex. Qui ad principatum maxime spectant*, Leyde, Plantin-Raphelengius, 1589, 2 parties en 1 vol. in-4°. [BnF. RES-E*-235 / E*-732 (1), (2)]
- , *Les Six livres des politiques, ou Doctrine civile de Justus Lipsius, où il est principalement discours de ce qui appartient à la principauté par Charles Le Ber*, La Rochelle, H. Haultin, 1590, in-8°, pièces limin., 454 p. et table. [BnF : E*-2640]
- , *Politiorum, sive Civilis doctrinae libri sex, qui ad principatum maxime spectant, additae notae auctiores, tum et de Una religione liber*, Anvers, Plantin-Moretus, 1599, 2 parties en 1 vol. in-4°. [BnF. E*-733 (1), (2)]
- , *Les Politiques, livre IV. Édition de Paris, 1597*, Avant-propos de Jacqueline Lagrée, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1994.
- , *Politica: Six Books of Politics or Political Instruction*, edited, with translation and introduction by Jan Waszink, Assen, Royal Van Gorcum, 2004.
- MARCONVILLE, Jean de, *Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenuz de nos ans, et d'aucunes choses estranges et monstrueuses advenues ès siècles passez*, Paris, J. Dallier, 1964, in-8°, pièces limin., 132 ff. [BnF. R-24389]
- MESSIE, Pierre [Pedro Mexía], *Les Diverses leçons de Pierre Messie...mises en françois par Claude Gruget*, Paris, Estienne Groulleau, 1552, in-4°, [Arsenal. 4-BL-5260]
- , *Les Diverses leçons de Pierre Messie...mises en françois par Claude Gruget, augmentees outre les precedentes impressions de la suite d'icelles, faite par Antoine Du Verdier*, Lyon, Barthelmy Honorat, 1577.
- MIZAULD, Antoine, *Recueil des sympathies et antipathies de plusieurs choses memorables*, Paris, P. Béguin, 1556.
- NIZOLIO, Mario, *Observationes in M. T. Ciceronem quibus omnis vere Latine loquendi ratio...per exempla Ciceronis plane demonstratur...*, Bâle, 1536, in-fol.
- RHODIGINUS, L. Cælius, *Lectionem antiquarum Libri XXX*, Bâle, Froben, 1550, in-fol. [Arsenal. FOL-BL-1054]
- TURNEBUS, Adrianus, *Adversariorum tomus primus[-secundus]*, Paris, 1564-1565.
- , *Adversariorum libri triginta in tres tomos divisi*, Paris, 1580.

2.2 TRAVAUX CONSACRÉS À LA TRADITION ET À LA PRATIQUE DES *LOCI COMMUNES*

- ANGLO, S., « Aphorismes politiques : évaluation d'une fragmentation systématisée », in *L'Automne de la Renaissance 1580-1630*, XXII^e colloque international d'études humanistes, Tours, 2-13 Juillet, 1979, études réunis par Jean Lafond et André Stegmann, Paris, J. Vrin, 1981, pp. 271-279.
- BEUGNOT, Bernard, « Florilèges et *Polyanthea* : Diffusion et statut du lieu commun », dans *La mémoire du texte : Essais de poétique classique*, Paris, Honoré Champion, 1994, pp. 257-279.
- BLAIR, Ann, « Humanist Methods in Natural Philosophy », in *Journal of the History of Ideas* vol. 53, n° 4, 1992, pp. 541-551.
- , « Bibliothèques portables : les recueils de lieux communs dans la Renaissance tardive », in *Le pouvoir des bibliothèques : La mémoire des livres en Occident*, sous la direction de Marc Baratin et Christian Jacob, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 84-106.
- , *The Theater of Nature: Jean Bodin and Renaissance Science*, Princeton, Princeton University Press, 1997.
- , « Bodin, Montaigne, and the Role of Disciplinary Boundaries », in *History and the disciplines the reclassification of knowledge in early modern Europe*, ed. D. Kelly, Rochester, University of Rochester Press, pp. 29-40.
- , « Reading Strategies for Coping with Information Overload ca. 1550-1700 », in *JHI*, vol. 64, n° 1, 2003, pp. 11-28.
- , « *Historia* in Theodor Zwinger's *Theatrum humanae vitae* », in *Historia: Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, ed. Gianna Pomata and Nancy Siraisi, Cambridge, MIT press, 2005, pp. 269-296.
- , « The Collective Commentary as Reference Genre », in *Der Kommentar in der Frühen Neuzeit*, ed. Ralph Häfner and Markus Völkel, Tübingen, Max Miemeyer Verlag, 2006, pp. 115-131.
- , « Organizations of Knowledge », in *Cambridge Companion to Renaissance Philosophy*, ed. James Hankins, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, pp. 287-303.
- , « Le florilège latin comme point de comparaison », in *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, 2007, n° 1, pp. 185-204.
- , « Corrections manuscrites et listes d'errata à la Renaissance », in *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, pp. 269-286.
- , *Too much to know. Managing scholarly information before the Modern Age*, New Haven, Yale University Press, 2010 (traduction en français : *Tant de choses à savoir : comment maîtriser*

- l'information à l'époque moderne*, préface de Roger Chartier, tr. Bernard Krespine, revue par A. Blair, Paris, Édition du Seuil, 2020).
- , « The Rise of Note-Taking in Early Modern Europe », in *Intellectual History Review*, vol. 20, n° 3, 2010, pp. 303-316.
- , *L'entour du texte : la publication du livre savant à la Renaissance*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2021.
- BOUDOU, Bénédicte, « Proverbes et formules gnomiques chez Henri Estienne : De l'histoire à la poésie », in *Seizième Siècle*, 2005, n° 1, pp. 161-174.
- BREEN, Quirinus, « The Terms "Locī Communes" and "Locī" in Melanchthon », in *Church History*, vol. 16, 1947, pp. 197-209.
- BUCK, Augst, « Die 'Studia Humanitatis' und ihre Methode », in *BHR*, t. XXI, 1959, pp. 273-290.
- CAVE, Terence, « Thinking with the Commonplace: the example of Rabelais », in *(Re)Inventing the Past: Essays in honour of Ann Moss*, ed. G. Ferguson and C. Hampton, Durham, University of Durham, 2003, pp. 35-49.
- CAZES, Hélène, « Mise en pièces de Virgile. Recueils de lieux communs et adaptation dramatique d'un auteur classique à la fin du XVIe siècle », in *Un classicisme ou des classicismes ? Actes du colloque international, Université de Reims, 5, 6 et 7 juin 1991*, organisé par le Centre de recherches sur les classicismes antiques et modernes, sous la direction de Georges Forestier et Jean-Pierre Néraudau, Pau, Presses de l'Université de Pau, 1995, pp. 198-215.
- , « Les mille et une pages d'Henri Estienne et de ses lecteurs : le recueil infini », in *Études françaises*, vol. 38, n° 3, 2002, pp. 71-80.
- CLARK, Stuart, « Wisdom Literature of the Seventeenth Century: A Guide to the Contents of the 'Bacon-Tottel' Commonplace Books (Part 1&2) », in *Transactions of the Cambridge Bibliographical Society*, vol. 6, 1976, pp. 291-305 ; vol. 7, 1977, pp. 46-73.
- CURTIUS, E. R., *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Berne, Francke, 1948 (tr. fr. par J. Bréjoux, Paris, Gallimard, 1956).
- DE PATER, W. A., *Les topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne*, Fribourg, Édition St. Paul, 1965.
- , « La fonction du lieu et l'instrument dans les *Topiques* », in *Aristotle on Dialectic*, ed. G. E. L. Owen, Oxford, Clarendon Press, 1968, pp. 164-188.
- GARDEIL, A., « Lieux théologiques » in *Dictionnaire de théologie catholique*, 15 vols, IX, i, 1926, cols. 712-747.

- GOYET, Francis, « A propos de ‘ces pastissages de lieux communs’ : le rôle des notes de lecture dans la genèse des *Essais* », in *BSAM*, 5-6, 1986, p. 11-26 ; 7-8, 1987, pp. 9-30.
- , « Encyclopédie et “lieux communs” », in *L’Encyclopédisme. Actes du colloque de Caen, 12-16 jan., 1987*, éd. Annie Becq, Paris, Klincksieck, 1991, pp. 493-504.
- , « Le *locus ab etymologia* à la Renaissance », in *Discours étymologiques, Actes du Colloque international, organisé à l’occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Bâle, Freiburg i. Br., Mulhouse, 16-18 mai 1988, éd. J.-P. Chambon et G. Lüdi, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, pp. 173-184.
- , « Les divers acceptions de *lieu* ou *lieu commun* à la Renaissance », in *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, (éd.) C. Plantin, Paris, Éditions Kimé, 1993, p. 411-422.
- , « L’origine logique du mot *maxime* », in *Logique et Littérature à la Renaissance, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre, 1991*, éd. M. L. Demonet et A. Tournon, Paris, H. Champion, 1994, pp. 27-49.
- , « La métamorphose du *docere* chez Agricola et Mélanchthon », in *Rhetoric-Rhétoriciens-Rederijkers*, eds., J. Koopmans, M. A. Meadow, K. Meerhoff and M. Spies, Amsterdam, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1995, pp. 53-65.
- , *Le Sublime du « lieu commun ». L’invention rhétorique dans l’antiquité et à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2018 [1^{re} éd., Honoré Champion, 1996].
- , « Hamlet, étudiant du XVI^e siècle », in *Poétique*, n° 113, 1998, pp. 3-15.
- , « Le recueil de sonnets comme ensemble de tableaux, c’est-à-dire de *loci* », in *Programme et invention dans l’art de la Renaissance*, sous la direction de Michel Hochmann, Julian Kliemann, Jérémie Koering et Philippe Morel, Collection d’Histoire de l’Art de l’Académie de France à Rome, Éditions Somogy, Paris, 2008, pp. 177-202.
- , « Montaigne et les recueils de lieux dits *communs* », in *Normativités du sens commun*, sous la direction de Claude Gautier et Sandra Laugier, Paris, PUF, 2009, pp. 51-93.
- GRAFTON, Anthony, « Les lieux communs chez les humaniste », in *Lire, copier, écrire : Les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII^e siècle*, Paris, CNRS Édition, 2003, pp. 31-42.
- GRENDER, Paul F., *Schooling in Renaissance Italy: Literacy and Learning 1300-1600*, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1989.
- HAVENS, Earle, *Commonplace books a history of manuscripts and printed books from Antiquity to the twentieth century. In conjunction with an exhibition at the Beinecke Rare Book & Manuscript Library, Yale University, 23 July through 29 September 2001*, New Haven, Beinecke Rare Book

- and Manuscript Library, 2001.
- , « “Of Common Places, or Memorial Books”: An Anonymous Manuscript on Commonplace Books and the Art of Memory in Seventeenth-Century England », *Yale University Library Gazette*, 2002, vol. 76, n° 3/4, pp. 136-153.
- HOTSON, Howard, *Commonplace Learning: Ramism and its German Ramification, 1543-1630*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- ISTASSE, Nathaël, « Les *Epitheta* et l’*Officina* de Joannes Ravisius Textor : conception autoriale et destinée éditoriale », in *Qui écrit ? Figures de l’auteur et des co-élaborateurs du texte XV^e-XVIII^e siècle*, dir. Martine Furno, Lyon, ENS Éditions, 2009, pp. 111-135.
- , *Joannes Ravisius Textor (1492/3-1522). Un regent humaniste à Paris à l’aube de la Renaissance*, Genève, Droz, 2022.
- JEANNERET, Michel, « The Vagaries of Exemplarity: Distortion or Dismissal? », in *JHI*, vol. 59, n° 4, 1998, pp. 565-579.
- JEHN, P., (ed.) *Toposforschung. Eine Dokumentation*, Francfort sur le Main, Athenäum, 1972.
- JOACHIMSEN, Paul, « *Loci communes*: Eine Untersuchung zur Geistesgeschichte des Humanismus und der Reformation », in *Luther-Jahrbuch*, vol. 8, 1926, pp. 27-97.
- KIBÉDI VARGA, Aron, « Les lieux de la rhétorique classique », in *La naissance du roman en France. Colloque organisé en mars 1988 à l’Université de Toronto*, éd. N. Boursier et D. Trott, Paris, Seattle, Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, pp. 101-112.
- KOLB, K., « Teaching the text: the Commonplace Method in Sixteenth-Century Biblical Commentary », in *BHR*, t. XLIX, 1987, pp. 571-585.
- LAVANCY, M., « La technique des lieux communs de la rhétorique grecque », in *Les études classiques*, t. XXXIII, n° 2, 1965, pp. 113-126.
- LECHNER, Joan Marie, *Renaissance Concepts of the Commonplaces*, New York, Pageant Press, 1962, (rep. Greenwood Press, 1974).
- MACPHAIL, Eric M., *Dancing around the Well: the circulation of commonplaces in Renaissance Humanism*, Leiden, Brill, 2014.
- MANDOSIO, Jean-Marc, « Méthodes et fonctions de la classification des sciences et des arts (XV^e-XVII^e siècles), in *Nouvelle Revue de XVI^e siècle*, vol. 20, n° 1, 2002, pp. 19-30.
- MARGOLIN, Jean-Claude, Jan Pendergrass et Marc Van der Poel, *Images et lieux de mémoire d’un étudiant du XVI^e siècle. Étude, transcription et commentaire d’un cahier de latin d’un étudiant néerlandais*, Paris, Guy Trédaniel Éditeur, 1991.

- MAURER, Wilhelm, « Melanchthons *Loci communes* als wissenschaftliche Programmschrift », in *Luther-Jahrbuch*, vol. 27, 1960, pp. 1-50.
- MCCLELLAND, John, « Lieu commun et poésie à la Renaissance », in *Études françaises*, vol. 13, n^{os} 1-2, 1977, pp. 53-70.
- MEERHOFF, Kees, « Logique et création chez Philippe Melanchthon », in *Logique et Littérature à la Renaissance, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre, 1991*, éd. M. L. Demonet et A. Tournon, Paris, H. Champion, 1994, pp. 51-68.
- , « The Significance of Philip Melanchthon's Rhetoric in the Renaissance », in *Renaissance Rhetoric*, ed. P. Mack, London, Macmillan, 1994, pp. 46-62.
- MIERNOWSKI, Jan, *Dialectique et connaissance dans La semaine de Du Bartas : discours sur discours infiniment divers*, Genève, Droz, 1992, surtout pp. 98-116.
- MOSS, Ann, « Du lieu commun à la maxime : de la Renaissance au monde classique », in *Formes littéraires brèves. Actes du colloque organisé par l'Université Blaise Pascal, en coopération avec l'Université Clermont-Ferrand, 29 novembre au 2 décembre 1989*, éd. J. Heistein et A. Montandon, Wrocław, Paris, A. G. Nizet, 1991, pp. 43-52.
- , *Printed commonplace-books and the structuring of Renaissance thought*, Oxford, Clarendon Press, 1996. (tr. en français : *Les recueils de lieux communs : méthode pour apprendre à penser à la renaissance*, tr. par Patricia Eichel-Lojkine, Genève, Droz, 2002)
- , « Commonplace-Books and Ramist Branches », in *Autour de Ramus : textes, théorie, commentaire*, études réunies par K. Meerhoff et J.-Cl. Moisan, Québec, Nuit Blanche, 1997, pp. 371-387.
- , « Literary imitation in the sixteenth century: writers and readers, Latin and French », in *The Cambridge History of Literary Criticism vol. 3 The Renaissance*, edited by Glyn P. Norton, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, pp. 107-118.
- , « Emblems into Commonplaces: The Anthologies of Josephus Langius », in *Mundus Emblematicus. Studies in Neo-Latin Emblem Books*, eds. Karl A. E. Enenkel and A. S. Q. Visser, vol. 4, Brepols, 2003, pp. 1-16.
- , *Renaissance Truth and the Latin Language Turn*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- , « Locationg Knowledge », in *Cognition and the Book: Typologies of Formal Organisation of Knowledge in the Printed Book of the Early Modern Period*, eds. Karl A. E. Enenkel and Wolfgang Neuber, Leyde, Brill, 2004, pp. 35-49.
- , « Thinking Through Similitude », in *Syntagmata. Essays on Neo-Latin Literature in Honor of*

- Monique Mund-Dopchie and Gilbert Tournoy, Leuven University Press, 2009, pp. 473-486.
- NELLES, Paul, « Note-Taking Techniques and the Role of Student Notebooks in the Early Jesuit Colleges », in *Archivum Historicum Societatis Jesu*, vol. 76, 2007, pp. 75-112.
- , « Reading and Memory in the Universal Library: Conrad Gessner and the Renaissance Book », in *Ars reminiscendi mind and memory in Renaissance culture*, ed. D. Beecher and G. Williams, Toronto, Centre for Reformation and Renaissance Studies, 2009, pp. 147-169.
- NEVEU, Valérie, « Les recueils de lieux communs au regard des sciences de l'information : un modèle pour la classification bibliographique et l'indexation matières ? (XVI^e-XVII^e siècle) », in *Érudition et culture savant de l'Antiquité à l'époque moderne*, dir. F. Brizay et V. Sarrazin, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 163-181.
- ONG, W. J., *Rhetoric, Romance and Technology*, New York, Ithaca, 1971.
- , « Commonplace rhapsody: Ravisius Textor, Zwinger and Shakespeare », in *Classical Influences on European Culture A.D. 1500-1700*, ed. Bolgar, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, pp. 91-126.
- PÉDEFLOUS, Olivier, « De l'art de recoudre les "vieilles rapetasseries" : rééditions et actualisations des *Epitheta* et de l'*Officina* de Ravisius Textor », in *Le Discours du livre. Mise en scène du texte et fabrique de l'œuvre sous l'Ancien Régime*, éd. A. Arzoumanov *et al.*, Paris, Classiques Garnier, 2011, pp. 297-316.
- PERNOT, Laurent, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 3, octobre 1986, pp. 253-284.
- , « IV. Lieux relatifs à l'argumentation du discours », dans *La rhétorique dans l'Antiquité*, Le Livre de Poche, 2000, « Thesaurus », pp. 290-295.
- RADOUANT, René, « Note sur les sources de l'érudition des orateurs », in *De l'Éloquence française*, édition critique précédée d'une étude sur le traité de Du Vair par René Radouant, Genève, Slatkine Reprints, 1970, pp. 169-181.
- RECHTIEN, John G., « John Foxe's Comprehensive Collection of Commonplaces: A Renaissance Memory System for Students and Theologians », in *The Sixteenth Century Journal*, vol. 9, n° 1, 1978, pp. 82-89.
- ROUSE, Richard H. and ROUSE, Mary A., *Preachers, Florilegia and Sermons: Studies on the Manipulus florum of Thomas of Ireland*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1979.
- , « Florilegia of patristic texts », in *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve*, Institut

d'études médiévales, 1982, pp. 165-180.

SCHIFFMANN, Zachary Sayre, « Montaigne and the Rise of Skepticism in Early Modern Europe: A Reappraisal », in *JHI*, vol. 45, n° 4, 1984, pp. 499-516.

SCHMIDT-BIGGEMANN, W., *Topica universalis: eine Modellgeschichte humanistischer und barocker Wissenschaft*, Hamburg, Meiner, 1983.

SERRAI, Alfredo, *Dai "loci communes" alla bibliometria*, Roma, Bulzoni, 1984.

THIONVILLE, Eugène, *De la théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote et des principales modifications qu'elle a subies jusqu'à nos jours*, Paris, Auguste Durand, 1855.

ULLMAN, B. L., « Joseph Lang and his anthologies », in *Middle Ages, Reformation, Volkskunde Festschrift for John G. Kunstmann*, New York, AMS Press, 1966, pp. 186-200.

VIGNES, Jean, « Recueillant des fleurs du savoir... : Discontinuité anthologique et continuité poétique dans la littérature gnomique du XVI^e siècle », in *Discontinuité et/ou hétérogénéité de l'œuvre littéraire*, éd. D. Boillet et D. Montcond'huy, Les Cahiers Forelle, n. 8, 1997, pp. 7-36.

—, « Pour une gnomologie : enquête sur le succès de la littérature gnomique à la Renaissance », in *Seizième Siècle*, 2005, n° 1, pp. 175-211.

YEO, Richard, « John Locke's "New Method" of Commonplacing: Managing Memory and Information », in *Eighteenth-Century Thought*, vol. 2, 2004, pp. 1-38.

2.3 ÉTUDES SUR LES COLLECTIONS DE SENTENCES CHEZ ÉRASME

BALAVOINE, Claudie, « L'Essence de la marjolaine, ou ce qui, de l'adage, retint Érasme », in *Forme brèves*, numéro thématique de *La Licorne*, Poitiers, 1979, n° 3, pp. 159-183.

—, « Bouquets de fleurs et colliers de perles : sur les recueils de formes brèves au XVI^e siècle », in *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, études réunies et présentées par Jean Lafond, Paris, J. Vrin, 1984, pp. 51-71.

—, « Les principes de la parémiographie érasmiennne », in *Richesse du proverbe, II, Typologies et fonctions*, éd. F. Suard et Cl. Buridant, Lille, Université de Lille III, 1984, pp. 9-23.

BROUSSEAU-BEUERMANN, Christine, « Le renouvellement de l'esprit par l'Adage », in *BHR*, t. XLVII, 1985, n° 2, pp. 343-355.

CÉARD, Jean, « Le proverbe selon Érasme », in *Seizième Siècle*, 2005, n° 1, pp. 17-20.

DIU, Isabelle, « Une lecture des Adages d'Érasme, entre bibliographie rêvée et bibliothèque idéale », in *@nalyse, Dossiers, Variations bibliographiques (en ligne)*, mis à jour le : 03/06/2011, URL : <http://www.revue-analyses.org/index.php?id=1820>.

- DIU, Isabelle and Alexandre VANAUTGAERDEN, « Le jardin d'abondance d'Érasme : Le *De Copia* et la lettre sur les *Adages* non éditée par P. S. Allen », in *La Varietas à la Renaissance. Actes de la journée d'étude organisée pour l'École nationale des chartes, Paris, 27 avril 2000*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2001, pp. 43-55.
- EDEN, Kathy, *Hermeneutics and the Rhetorical Tradition: Chapters in the Ancient Legacy and Its Humanist Reception*, New Haven, Yale University Press, 1997.
- , *Friends Hold All Things in Common: Tradition, Intellectual Property, and the Adages of Erasmus*, New Haven, Yale University Press, 2001.
- FULLENWIDER, H. F., « Erasmus, Lipsius and the *stilus laconicus* », in *Res Publica Litterarum*, vol. VII, 1984, pp. 61-72.
- GREENE, Thomas M., « Erasmus's 'Festina Lente': Vulnerabilities of the Humanist Text », in *Mimesis: From Mirror to Method, Augustine to Descartes*, eds. S. G. Nicholes and J. D. Lyons, Hanover, NH, University Press of New England, 1982, pp. 132-148.
- KILPATRICK, Robert, « 'Clouds on a wall'. The Mirror of Speech in the *Adagiorum Chiliades* and the *Moriae encomium* », in *ERSY* (33), 2013, pp. 55-74.
- LOBBES, Louis, « Les recueils de citations au XVI^e siècle : inventaire », in *La transmission du savoir dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles : colloque de Nancy, 20-22 nov. 1997*, textes réunis par Marie Roig-Miranda, Paris, H. Champion, 2000, pp. 127-137.
- , « Érasme éditeur de Plutarque : les *Apophthegmes* », in *Travaux de Littérature*, publiés par l'ADRIEL avec le concours du Centre national du livre, Genève, Droz, 2001, pp. 139-148.
- , « Les *Apophthegmes* d'Érasme : translations françaises et enjeux », in *Seizième Siècle*, n° 1, 2005, pp. 85-97.
- , « De Rabelais à Montaigne en passant par Érasme : les *Apophthegmes* », in *La Langue de Rabelais. La Langue de Montaigne*, actes du Colloque de Rome, septembre 2003, Genève, Droz, 2009, pp. 265-274.
- , *Des Apophthegmes à la Polyanthée. Érasme et le genre des dits mémorables*, Paris, Honoré Champion, 2013.
- MEER, Tineke ter, « A True Mirror of the Mind: Some Observations on the *Apophthegmata* of Erasmus », in *ERSY* (23), 2003, pp. 67-93.
- NASTA, Mihail, « L'ironie d'Érasme dans une sémiose des *loci* parémiographiques », in *Circuler et voyager. Les index à l'époque humaniste, Nugæ Humanisticæ*, n° 2, 2001, pp. 47-74.
- PHILLIPS, Margaret M., *The 'Adages' of Erasmus: a study with translations*, Cambridge University

Press, 1964

—, « Comment s'est-on servi des Adages? », in *Actes du Colloque international Érasme (Tours 1986)*, éd. J. Chomarat, Genève, Droz, 1990, pp. 325-336.

SCHOTTENLOHER, Otto, « Zur Funktion der loci bei Erasmus », in *Hommage à Marie Delcourt*, Latomus, vol. 114, 1970, pp. 317-331.

VANAUTGAERDEN, Alexandre, « La lettre d'Érasme sur les index des Adages. Avec une édition et une traduction des trois versions de la lettre », in *Circuler et voyager. Les index à l'époque humaniste, Nugæ Humanisticæ*, n° 2, 2001, pp. 35-46.

—, « L'index thématique des Adages d'Érasme », in *Les instruments de travail à la Renaissance, Nugæ Humanisticæ*, n° 10, 2010, pp. 241-280.

VIGNES, Jean, « Parémiologie et philologie humaniste dans les épîtres liminaires des Adages d'Érasme », in *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction. Actes d'un Congrès international tenu à l'université de Gand, du 6 au 9 novembre 2002*, éd. C. Berg et al., Genève, Droz, 2005, pp. 277-296.

2.4 ÉTUDES SUR LES RECUEILS DE CITATIONS DE L'ANTIQUITÉ À LA RENAISSANCE

BOWEN, Barbara C., « Facétie/sententia/Apophthegme : les Divers propos mémorables de Gilles Corrozet », in *Narrations brèves : mélanges de littérature ancienne offerts à Krystyna Kasprzyk*, dir. P. Salwa et E. D. Zolkiewska, Genève, Droz, 1993, pp. 229-236

CAZES, Hélène, « Centon et collage, l'écriture cachée », in *Montages / Collages. Actes du seconde colloque de Cicada, 5-7 déc. 1991*, éd. B. Rougé, Pau, Presses de l'Université de Pau, 1993, pp. 69-84.

—, « De Florilèges en sortilèges : suites et séries livresque à la Renaissance », in *Suites et Séries. Actes du troisième colloque de Cicada, 3-5 déc. 1992*, éd. B. Rougé, Pau, Presses de l'Université de Pau, 1994, pp. 15-22.

—, « La morale des parodies : leçons et façons d'Henri Estienne dans les *Parodiae Morales* (1575) », in *Seizième Siècle*, 2006, n° 2, pp. 131-147.

—, « Genèse et renaissance des *Apophthegmes* : aventures humanistes », in *Moralia et Œuvres morales à la Renaissance*, dir. O. Guerrier, Paris, Classiques Garnier, 2008, pp. 15-35.

CHATELAIN, Jean-Marc, « Du Parnasse à l'Amérique : l'imaginaire de l'encyclopédie à la Renaissance et à l'Âge classique », in *Tous les savoirs du monde. Encyclopédies et bibliothèques, de Summer au XXI^e siècle*, sous la direction de Roland Schaer, Paris, Bibliothèque Nationale de

- France/Flammarion, 1996, pp. 156-163.
- , « Encyclopédisme et forme rhapsodique au XVI^e siècle », in *Littérales*, n° 21, 1997, pp. 97-111.
- , « Les recueils d'*Adversaria* aux XVI^e et XVII^e siècles : Des pratiques de la lecture savante au style de l'érudition », in *Le Livre et L'Historien. Etudes offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, réunies par Frédéric Barbier *et al.*, Genève, Droz, 1997, pp. 169-186.
- , « Humanisme et culture de la note », in *Revue de la BNF*, vol. 2, 1999, pp. 26-36.
- , « L'excès des livres et le savoir bibliographique », in *Littératures classiques*, n° 66, 2008/2, pp. 143-160.
- DE COURCELLES, Dominique, « Le mélange des savoirs : Pour la connaissance du monde et la connaissance de soi au milieu du XVI^e siècle dans la *Silva de varia lección* du Sévillan Pedro Mexía », in *La Varietas à la Renaissance*, éd. De Courcelles, Paris, École des Chartes, 2003, pp. 103-115.
- DELEPIERRE, Octave, *Tableau de la littérature du centon, chez les anciens et chez les modernes*, 2 tomes, Londres, N. Trübner, 1874-75.
- DESBORDES, Françoise, « Les vertus de l'énoncé : Notes sur les *Sentences* de Publilius Syrus », in *Forme brèves*, numéro thématique de *La Licorne*, Poitiers, 1979, n° 3, pp. 65-84.
- FULLENWIDER, H. F., « Das *Mellificium*: die Honigmanufaktur als Anthologie-Gattung der Neulateinischer Literatur », in *Humanistica Lovaniensia*, vol. 33, 1984, pp. 135-144.
- GALLEGO, A., « Pédagogie et parémiologie : l'utilisation des proverbes dans la formation des adolescents au XVI^e siècle à l'Université de Valencia », in *Richesse du proverbe, II, Typologies et fonctions*, éd. F. Suard et Cl. Buridant, Lille, Université de Lille III, 1984, pp. 183-197.
- HEATH, Michael, « Gellius in the French Renaissance », in *The Worlds of Aulus Gellius*, ed. L. Holford-Strevens and A. Valdi, Oxford, Oxford University Press, 2004, pp. 282-317.
- KENNY, Neil, *The Palace of Secrets: Béroalde de Verville and Renaissance Conceptions of Knowledge*, Oxford, Clarendon Press, 1991.
- KIRSOP, Wallace, « La réception de la poésie gnomique de la Renaissance : lecteurs et collectionneurs », in *Études sur Étienne Dolet, le théâtre au XVI^e siècle, le Forez, le lyonnais et l'histoire du livre, publiées à la mémoire de Claude Longeon*, éd. G.-A. Perouse, Genève, Droz, 1993, pp. 275-284.
- LAFOND, Jean, (éd.) *L'Automne de la Renaissance 1580-1630*, XXII^e colloque international d'études humanistes, Tours, 2-13 Juillet, 1979, Paris, J. Vrin, 1981. (« Le centon et son usage dans la littérature morale et politique », pp. 117-128).

- LONGHI, Silvia, « *Propagata voluptas* : Henri Estienne et la parodie », in *BHR*, t. XLVII, n° 3, 1985, pp. 595-608.
- MANDOSIO, Jean-Marc, « La ‘docte variété’ chez Ange Politien », in *La Varietas à la Renaissance. Actes de la journée d’étude organisée pour l’École nationale des chartes, Paris, 27 avril 2000*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2001, pp. 33-41.
- , « La miscellanée : Histoire d’un genre », in *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance. Actes de la journée d’étude organisée pour l’École nationale des chartes, Paris, 5 et 6 avril 2002*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2003, pp. 7-36.
- MOSS, Ann, « Vision fragmentée et unitaire : les ‘Politiques’ et les recueils de lieux communs », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, Honoré Champion, 1996, pp. 471-478.
- , « The *Politica* of Justus Lipsius and the Commonplace-Book », in *Journal of the History of Ideas*, vol. 59, n° 3, 1998, pp. 421-436.
- , « *Monita et exempla politica* as example of a genre », in *(Un)Masking the Realities of Power: Justus Lipsius and the Dynamics of Political Writing in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2010, pp. 97-114.
- , « Justus Lipsius Commonplaces and Collected », in *Humanistica Lovaniensia*, vol. 65, 2016, pp. 299-316.
- MOUREN, Raphaële, « La *varietas* des philologues au XVI^e siècle : entre *varia lectio* et *variae lectiones* », in *La Varietas à la Renaissance. Actes de la journée d’étude organisée pour l’École nationale des chartes, Paris, 27 avril 2000*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 2001, pp. 5-31.
- MUNK OLSEN, Birger, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », in *Revue d’histoire des textes*, n° 9, 1979, pp. 47-121 ; n° 10, 1980, pp. 115-164.
- , « Les florilèges d’auteurs classiques », in *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve*, Institut d’études médiévales, 1982, pp. 151-164.
- PAPY, Jan, « An unpublished dialogue by Justus Lipsius on military prudence and the causes of war: The *Monita et exempla politica de re militari* (1605) », in *BHR*, t. LXV, n° 1, 2003, pp. 135-148.
- TAYLOR, Barry, « Medieval Proverb Collections: The West European Tradition », in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 55, 1992, pp. 19-35.

- TUCKER, George Hugo, « Justus Lipsius and the *Cento* form », in *(Un)Masking the Realities of Power: Justus Lipsius and the Dynamics of Political Writing in Early Modern Europe*, Brill, 2010, pp. 163-192.
- ULLMAN, B. L., « Joseph Lang and his anthologies », in *Middle Ages, Reformation, Volkskunde Festschrift for John G. Kunstmann*, New York, AMS Press, 1966, pp. 186-200.
- VIGNES, Jean, « Les avatars poétiques de l'*Ecclésiaste* au temps des guerres de Religion », in *BHR*, t. LV, 1993, pp. 503-526.
- , *Mots dorés pour un siècle de fer*, Paris, H. Champion, 1997.
- , et H. Chamard, article « Gnomique » du *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle*, éd. revue et mise à jour sous la direction de Michel Simonin, Paris, Fayard, 2001, pp. 560-565.
- WASZINK, Jan, « Instances of classical citations in the *Politica* of Justus Lipsius: their use and purposes », in *Humanistica Lovaniensia*, vol. 46, 1997, pp. 240-257.
- , « *Inventio* in the *Politica*: Commonplace-Books and the Shape of Political Theory », in *Lipsius in Leiden: Studies in the Life and Works of a Great Humanist on the Occasion of his 450th Anniversary*, eds. K. A. E. Enenkel and Chris L. Heesakkers, Florivallis, 1997, pp. 141-162.
- , « *Virtuous deception*: the *Politica* and the Wars in the Low Countries and France, 1559-1589 », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen*, ed. G. Tournoy, Leuven, Leuven University Press, 1999, pp. 248-268.

3. LA RHÉTORIQUE À PARTIR DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XVII^E SIÈCLE

3.1 SOURCES PREMIÈRES

- ARISTOTE, *Rhétoriques*, texte établi et traduit par M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres, 1938.
- , *Topiques*, texte établi et traduit par J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- BOÈCE, *De differentiis topicis*, in *Patrologiae Latinae (PL)*, éd. J. Migne, vol. 64.
- , *De differentiis topicis*, translated, with notes and essays on the text, by Eleonore Stump, Ithaca, Cornell University Press, 1978.
- , *On Topical Differences*, a commentary edited by Fiorella Magnano, Barcelona, Roma, Fédération Internationale des Instituts d'Études Médiévales, 2017.
- CANAYE, Philippes, *L'Organe, c'est à dire l'instrument du discours, divisé en deux parties, sçavoir est, l'analytique, pour discourir véritablement, et la dialectique, pour discourir probablement,*

- [Genève], Jean de Tournes, 1589, in-fol., pièces liminaires, 751 p. et la table. [BnF. R-359]
- CICÉRON, *M. Tulli Ciceronis Ad M. Brutum Orator*, a revised text with introductory essays and critical and explanatory notes by John Edwin Sandys, Cambridge, Cambridge University Press, 1885.
- , *Topiques*, texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1960.
- , *De l'Orateur*, texte établi et traduit par Edmond Courbaud et Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1961-62.
- , *L'orateur. Du meilleur genre d'orateurs*, texte établi et traduit par A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1964.
- , *Brutus*, texte établi et traduit par Jules Martha, Paris, Les Belles Lettres, 1966.
- , *De l'invention*, texte établi et traduit par Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- DÉMÉTRIUS, *Du style*, texte établi et traduit par Pierre Chiron, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- DU VAIR, Guillaume, *De l'Éloquence française*, édition critique précédée d'une étude sur le traité de Du Vair par René Radouant, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- ÉRASME, « *Dialogus Ciceronianus* », in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami : recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, Amsterdam, 1971, I-2, éd. P. Mesnard.
- , *Il Ciceroniano o dello stile migliore*, testo latino critico, traduzione italiana, prefazione, introduzione e note a cura di Angiolo Gambaro, Brescia, La Scuola, 1965.
- , *La correspondance d'Érasme et de Guillaume Budé*, traduction intégrale, annotations et index biographique par Marie-Madeleine de la Garanderie, Paris, J. Vrin, 1967.
- ESTIENNE, Henri, *Ad Senecae lectionem Proodopoeia In qua et nonnulli ejus loci emendantur*, Genève, 1586. (Édition critique : *Introduction à la lecture de Sénèque (1586)*, tr. Denise Carabin, Paris, H. Champion, 2007.)
- ESTREBAY, Jean-Louis de, *De Electione et oratoria collocatione verborum libri duo*, Paris, Vascosan, 1538, in-4°, [IV-]134 ff. [Bibliothèque Mazarine. 4° 10240]
- GRENADE, Louis de, *Rhetoricæ ecclesiasticæ, sive de ratione concionandi libri sex*, Venise, Franciscum Zilettum, 1578.
- LAMY, Bernard, *La rhétorique ou l'Art de Parler*, éd. crit. avec intro. et notes de Christine Noille-Clauzade, Paris, H. Champion, 1998.
- Le epistole "De imitatione" di Giovanfrancesco Pico della Mirandola e di Pietro Bembo a cura di Giorgio Santangelo*, Firenze, Leo S. Olschki, 1954.
- LIPSE, Juste, *Epistolarum selectarum centuria prima*, Leyde, C. Plantin, 1586.

- , *Epistolica Institutio, excepta e dictantis eius ore, anno M. D. LXXXVII, mense Iunio*, Leyde, Raphelengius, 1591.
- , *La correspondance de Juste Lipse, conservée au Musée Plantin-Moretus*, Introduction, correspondance et commentaire, documents, bibliographie par A. Gerlo, H. D. L. Vervliet, avec la collaboration d'I. Vertessen, Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1967.
- , *Principles of Letter-Writing: A Bilingual Text of "Justi Lipsi Epistolica Institutio"*, ed. and trans. by Robert V. Young and M. Thomas Hester, Carbondale-Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1996.
- (Ps.) LONGIN, *Du Sublime*, Texte établi et traduit par Henri Lebègue, Paris, Les Belles Lettres, 1965.
- , *Traité du Sublime*, trad. N. Boileau, introduction et notes de Francis Goyet, Le Livre de Poche, 1995.
- MANUCE, Paul, *Tre libri di lettere volgari*, Venise, 1556.
- , *Pauli Manutii Epistolarum libri XII. Ejusdem Praefationes cum summariis ac notis Joannis Kirchmanni, et indicibus consuetis. Accesserunt huic tertiae editioni : M. Jacobi Thomasii, ad lectorem praeloquim : elogia eloquentiae manutianae : praefatio una Manutii, antehac desiderata : et epistolarum ad Manutium appendix...*, Lipsiae, J. H. Klosium, 1698.
- MURET, Marc-Antoine, *Opera Omnia*, éd. C.-H. Frotscher, Leipzig, 1848, 3 vol., Genève, Slatkine Reprints, 1971.
- PIBRAC, Guy du Faur de, *Les quatrains. Les plaisirs de la vie rustique et autres poésies*, éd. Loris Petris, Genève, Droz, 2004.
- Progymnasmata. Greek Textbooks of Prose Composition and Rhetoric*, translated with Introductions and Notes by George A. Kennedy, Society of Biblical Literature, 2003.
- Prosatori latini del Quattrocento a cura di Eugenio Garin*, Milano, Napoli, R. Ricciardi, 1952.
- QUINTILIEN, *L'Institution Oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1976-1980.
- , *De l'Institution de l'orateur*, traduit par M. l'abbé Gédoyne, Paris, G. Dupuys, 1718, in-4°, pièces limin., 860 p. et la table. [BNF. X-3140]
- Rhétorique à Herennius*, texte établi et traduit par Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
- SCALIGER, J.-C., *Poetics libri VII*, Lyon et Genève, A. Vincent et J. Crespin, 1561, in-fol., 364 p.-24 f. [BnF. Rés. Y 5]
- , *Orationes duæ contra Erasmvm : Oratio pro. M. Tvllio Cicerone contra Des. Erasmvm (1531) et Adversvs Des. Erasmi Roterod. Dialogvm Ciceronianvm Oratio secvnda (1537)*, textes

- présentés, établis, traduits et annotés par Michel Magnien, préface de Jacques Chomarat, Genève, Droz, 1999.
- SÉNÉQUE, *Lettres à Lucilius*, texte établi par François Préchac et traduit par Henri Noblot, Paris, Les Belles Lettres, 1945-64.
- , *Select Letters of Seneca*, ed. Walter C. Summers, London, Macmillan Education St Martin's Press, 1910.
- TACITE, *Dialogue des Orateurs*, texte établi par Henri Goelzer et traduit par Henri Borneque, Paris, Les Belles Lettres, 1960.
- VERREPAEUS, Simon, *De Epistolis latine conscribendis libri III collecti, digesti, ac in lucem editi opera Simonis Verrepaei*, Anvers, J. Withagius, 1571, in-8°, 64 ff. [BnF. X-8712]

3.2 ÉTUDES CRITIQUES

- ALEXANDRE, Monique, « Le travail de la sentence chez Marc-Aurèle : philosophie et rhétorique », in *Forme brèves*, numéro thématique de *La Licorne*, Poitiers, 1979, n° 3, pp. 125-158.
- BALDWIN, T. W., *William Shakspeare's Small Latine and Lesse Greeke*, 2. vol., Urbana, University of Illinois Press, 1944.
- BEUGNOT, Bernard, *L'entretien au XVII^e siècle. Leçon inaugurale, faite à l'Université de Montréal le mercredi 17 fév. 1971*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1971.
- , « Dialogue, entretien et citation à l'époque classique », in *Revue canadienne de littérature comparée*, hiver 1976, pp. 39-50.
- BOLGAR, R. R., *The Classical Heritage and its Beneficiaries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.
- , (ed.) *Classical Influences on European Culture A.D. 1500-1700*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- BOLZONI, Lina, *La chambre de la mémoire : modèles littéraires et iconographiques à l'âge de l'imprimerie*, traduit de l'italien par Marie-France Merger, Genève, Droz, 2005.
- BOUDOU, Bénédicte, « La place de la mémoire dans la composition chez Henri Estienne », in *Nouvelle Revue de XVI^e siècle*, vol. 20, n° 2, 2002, pp. 57-72.
- BRUYÈRE, Nelly, *Méthode et dialectique dans l'œuvre de La Ramée : Renaissance et âge classique*, Paris, J. Vrin, 1984.
- , « Le statut de l'invention dans l'œuvre de La Ramée », in *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 1986, vol. 70, n° 1, pp. 15-24.

- CARABIN, Denise, « Henri Estienne épistolier érudit », in *BHR*, t. LXVI, 2004, pp. 525-539.
- , *Henri Estienne, érudit, polémiste, novateur, étude sur Ad Senecae lectionem proodopoiea*, Paris, H. Champion, 2005.
- CASTOR, Graham, *Pléiade poetics: A study in Sixteen century Thought and Terminology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1964.
- CAVE, Terence, *The cornucopian Text. Problems of writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979.
- , « The Mimesis of Reading in the Renaissance », in *Mimesis: From Mirror to Method, Augustine to Descartes*, eds. John D. Lyons and Stephen G. Nichols, Jr., Hanover, University Press of New England, 1982, pp. 149-165.
- CÉARD, Jean, « Les transformations du genre commentaire », in *L'Automne de la Renaissance 1580-1630*, XXII^e colloque international d'études humanistes, Tours, 2-13 Juillet, 1979, études réunies par Jean Lafond et André Stegmann, Paris, J. Vrin, 1981, pp. 101-113.
- , « Les mots et les choses : le commentaire à la Renaissance », in *L'Europe de la Renaissance : Cultures et Civilisations*, mélanges offerts à Marie-Thérèse Jones-Davies, Paris, Jean Touzot, 1988, pp. 25-36.
- , « Formes discursives », in *Précis de la littérature française du XVI^e siècle : Renaissance*, sous la direction de Robert Aulotte, PUF, 1991, ch. III, pp. 155-192.
- , « Encyclopédie et Encyclopédisme à la Renaissance », in *L'Encyclopédisme. Actes du colloque de Caen, 12-16 jan., 1987*, éd. Annie Becq, Paris, Klincksieck, 1991, pp. 56-67.
- , « De l'encyclopédie au commentaire, du commentaire à l'encyclopédie : le temps de la Renaissance », in *Tous les savoirs du monde. Encyclopédies et bibliothèques, de Summer au XXI^e siècle*, sous la direction de Roland Schaer, Paris, Bibliothèque Nationale de France/Flammarion, 1996, pp. 164-169.
- CHOMARAT, Jacques, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, 2 vols, Paris, Les Belles Lettres, 1981.
- , « L'idée de “*compositio*”, dans la *Poétique* de Scaliger », in *La statue et l'empreinte : la poétique de Scaliger*, études réunies et présentées par C. Balavoine et P. Laurens, Paris, J. Vrin, 1986, pp. 75-88.
- COGAN, Marc, « Rodolphus Agricola and the Semantic Revolutions of the History of Invention », in *Rhetorica: A Journal of the History of Rhetoric*, vol. 2, n° 2, 1984, pp. 163-194.
- DAUBRESSE, Sylvie, « Un discours de Christophe de Thou, premier président du Parlement de Paris (11 mai 1565) », in *La Justice royale et le Parlement de Paris (XVI^e-XVII^e siècle)*, études réunies

- par Yves-Marie Bercé et Alfred Soman, Paris, H. Champion, Genève, Droz, 1995, pp. 373-389.
- DELARUE, F., « La sententia chez Quintilien », in *Forme brèves*, numéro thématique de *La Licorne*, Poitiers, 1979, n° 3, pp. 97-124.
- DELATOUR, Jérôme, « De l'art de plaider doctement. Les notes de lecture de Pierre Dupuy, jeune avocat (1605-1606) », in *La Justice royale et le Parlement de Paris (XVI^e-XVII^e siècle)*, études réunies par Yves-Marie Bercé et Alfred Soman, Paris, H. Champion, Genève, Droz, 1995, pp. 391-412.
- DEMONET, Marie-Luce, *Les Voix du signe*, Paris, Champion, 1992.
- , « La Nouvelle Logique française : l'Organe (1574-1589) de Philippe Canaye », in *Logique et Littérature à la Renaissance, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre, 1991*, éd. M. L. Demonet et A. Tournon, Paris, H. Champion, 1994, pp. 89-99.
- DORANDI, Tiziano, *Le stylet et la tablette : dans le secret des auteurs antiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- DYCK, Joachim, « The First German Treatise on Homiletics: Erasmus Sacer's *Pastorale* and Classical Rhetoric », in *Renaissance Eloquence*, ed. Murphy, Berkley, University of California Press, 1983, pp. 221-237.
- EDEN, Kathy, « Cicero *Redivivus* and the Historicizing of Renaissance Style », in *Nottingham Medieval Studies*, 56, 2012, pp. 143-169.
- GAISSER, J. H., *Catullus and his Renaissance Readers*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- HAMPTON, Timothy, *Writing from History*, Ithaca, Cornell University Press, 1982.
- HOULLEMARE, Marie, « Un avocat parisien entre art oratoire et promotion de soi (fin XVI^e siècle) », in *Revue Historique*, n° 630, 2004/2, pp. 283-302.
- , *Politiques de la parole. Le Parlement de Paris au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2011.
- JARDINE, Lisa, *Francis Bacon: Discovery and the Art of Discourse*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974.
- , « Distinctive Discipline: Rudolph Agricola's Influence on Methodical Thinking in the Humanists », in *Rodolphus Agricola Phrisius (1444-1485)*, eds. F. Akkerman and A. J. Vanderjagt, Leiden, Brill, 1988, pp. 36-57.
- , « Ghosting the Reform of Dialectic: Erasmus and Agricola Again », in *Renaissance Rhetoric*, ed. P. Mack, London, Macmillan, 1994, pp. 27-45.
- JEANNERET, Michel, *Perpetuum mobile : métamorphoses des corps et des oeuvres de Vinci à Montaigne*, Paris, Édition Macula, 1997. [2^e édition revue et complétée d'une postface, Genève,

- Droz, 2016]
- JEHASSE, Jean, *La Renaissance de la critique : l'essor de l'Humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 1976.
- JERECZEK, Bruno, *Louis de Grenade : disciple de Jean d'Avila Bruno*, Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1971.
- KENNEDY, George A., *The Art of Persuasion in Greece*, Princeton, Princeton University Press, 1963.
- , *The Art of Rhetoric in the Roman World, 300 B.C.-A.D. 300*, Princeton, Princeton University Press, 1972.
- , *Classical Rhetoric and Its Christian and Secular Tradition from Ancient to Modern Times*, Chapter Hill and London, The University of North Carolina Press, 1980.
- LAFOND, Jean, (éd.), *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu*, Paris, J. Vrin, 1984.
- , *L'homme et son image morales et littérature de Montaigne à Mandeville*, Paris, Honoré Champion, 1996.
- , *Lire, Vivre où mènent les Mots : De Rabelais aux formes brèves de la prose*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- LA GARANDERIE, Marie-Madeleine de, « La fascination du sublime. Réflexions sur la rhétorique de Guillaume Budé », in *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, mars 1992, pp. 62-72.
- LAUSBERG, Heinrich, *Handbook of Literary Rhetoric. A Foundation for Literary Study*, foreword by G. A. Kennedy, translated by M. T. Blisse *et al.*, edited by D. E. Orton & R. D. Anderson, Leiden, Brill, 1998.
- LEEMAN, A. D., *Orationis Ratio: The Stylistic Theories and Practice of The Roman Orators, Historians and Philosophers*, 2 vol, Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 1963.
- MACK, Peter, « Rudolph Agricola's Reading of Literature », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute*, vol. 48, 1985, pp. 23-41.
- , « Rudolph Agricola's Topics », in *Rodolphus Agricola Phrisius (1444-1485)*, eds. F. Akkerman and A. J. Vanderjagt, Leiden, Brill, 1988, pp. 256-268.
- , *Renaissance Argument: Valla and Agricola in the traditions of rhetoric and dialectic*, Leiden, Brill, 1993.
- , « Theory and Practice in Rudolph Agricola », in *Rhetoric-Rhétoriciens-Rederijkers*, eds., J. Koopmans, M. A. Meadow, K. Meerhoff and M. Spies, Amsterdam, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1995, pp. 39-51.
- , *Reading and Rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London and New York, Bloomsbury

- Academic, 2010.
- , *A history of Renaissance rhetoric 1380-1620*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- MACPHAIL, Eric M., *The Voyage to Rome in French Renaissance Literature*, Stanford, Anma Libri, 1990.
- , « The Mosaic of Speech: A Classical Topos in Renaissance Aesthetics », in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 66, 2003, pp. 249-264.
- , « *Optimus Agricola*: Nature and culture in Renaissance prose theory », in *Prose Studies*, vol. 28, n. 2, August 2006, pp. 184-196.
- , *The Sophistic Renaissance*, Genève, Droz, 2011.
- MAGNIEN, Michel, « Entre grammaire et rhétorique : l'ellipse dans quelques traités de la Renaissance », in *Ellips, Blances, Silences, Actes du 1^{er} colloque de Cicada, Pau, déc. 1990*, éd. B. Rougé, Pau, Presses de l'Université de Pau, 1992, pp. 31-44.
- , « *Roma Roma non est* : échos humanistes au sac de Rome », in *Les discours sur le Sac de Rome de 1527 : pouvoir et littérature*, études réunies et présentées par A. Redondo, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, pp. 151-168.
- , « Une archéologie de l'éloquence : *L'Oraison d'Appius Clodius contre Anne Milon* », in *Guillaume du Vair : Parlementaire et écrivain (1556-1621)*, colloque d'Aix-en-Provence, 4-6 Octobre 2001, actes réunis par Bruno Petey-Girard et Alexandre Tarrête, Genève, Droz, 2005, pp. 143-162.
- , « Le français et la latinité, de l'émergence à l'illustration (XVe-XVI^e siècles) », in *Histoire de la France littéraire*, Tome I, éd. M. Zink et Fr. Lestringant, Paris, PUF., 2006, p. 36-77.
- MARGOLIN, Jean-Claude, « Érasme et Mnémosyne », in *Hommage à Marie Delcourt*, Latomus, vol. 114, 1970, pp. 288-298.
- , « La rhétorique d'Aphthonius et son influence au XVI^e siècle », in *Colloque sur la rhétorique, Calliope I*, éd. R. Chevallier, Paris, Les Belles Lettres, 1979, pp. 239-269.
- , « La fonction pragmatique et l'influence culturelle de la *Cornucopiae* de Niccolo Perotti », in *Res Publica Litterarum*, t. IV, 1981, pp. 123-171.
- , « De la digression au commentaire : pour une lecture humaniste du *De asse* de Guillaume Budé » in *Neo-Latin and the Vernacular in Renaissance France*, edited by Grahame Castor and Terence Cave, Oxford, Clarendon Press, 1984, pp. 1-25.
- , « Le théâtre de mémoire de Giulio Camillo : récapitulation des connaissances acquises, ou instrument heuristique de connaissances nouvelles ? », in *L'Encyclopédisme. Actes du colloque*

- de Caen, 12-16 jan., 1987*, éd. Annie Becq, Paris, Klincksieck, 1991, pp. 459-481.
- , « Rôle et fonction de la mémoire dans les principes éducatifs d'Érasme » in *Cahiers du GADGES*, n° 4, 2006, pp. 87-115.
- MEERHOFF, Kees, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France*, Leyde, Brill, 1986.
- , « Ramus et Cicéron », in *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 70, 1986, pp. 25-35.
- , « Agricola et Ramus : dialectique et rhétorique », in *Rodolphus Agricola Phrisius (1444-1485)*, eds. F. Akkerman and A. J. Vanderjagt, Leiden, Brill, 1988, pp. 270-280.
- , « Logic and Eloquence: A Ramusian Revolution? », in *Argumentation*, vol. 5, n° 4, 1991, pp. 357-374.
- , « Rhétorique néo-latine et culture vernaculaire : les analyses textuelles de Barthélemy Aneau », in *Études Littéraires*, vol. 24, n° 3, 1992, pp. 63-85.
- , « La passion du sujet : entre logique et littérature », in *Èthos et Pathos : Le Statut du sujet rhétorique*, sous la direction de F. Cornilliat et R. Lockwood, Paris, H. Champion, 2000, pp. 107-118.
- , « “Beauty and Beast” : Nature, Logic and Literature in Ramus », in *The Influence of Petrus Ramus*, eds. M. Feinfeld, J. S. Freedman and W. Rother, Basel, Schwabe & Co Ag, 2001, pp. 200-214.
- , *Entre logique et littérature : Autour de Philippe Melanchthon*, Orléans, Paradigme, 2001.
- , « Philippe Mélanchthon aux Pays-Bas et en France : Quelques sondages », in *Melanchthon und Europa, 2 Teilband : Westeuropa*, eds. G. Frunk and K. Meerhoff, Stuttgart, J. Thorbecke, 2002, pp. 163-193.
- , « L'Enseignement des lecteurs royaux pour l'éloquence et la philosophie : De Latomus à Ramus », in *Histoire du Collège de France 1 : La création, 1530-1560*, sous la direction d'André Tuilier, Paris, Fayard, 2006, pp. 293-252.
- , « Jean Sturm et l'introduction de l'humanisme du Nord à Paris », in *Johannes Sturm (1507-1589) : Rhetor, Pädagoge und Diplomat*, éd. A. Matthieu, Tübingen, Mohr Siebeck, 2009, pp. 109-129.
- MESNARD, Pierre, « L'*Oratio septima* de Marc-Antoine Muret (1572), comme épilogue à la querelle cicéronienne », in *Hommages à Marie Delcourt*, “Latomus”, Bruxelles, 1970, pp. 342-351.
- MICHEL, Alain, *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron : Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Éditions Peeters, 2^e édition,

2003. [1^{ère}éd., 1960]
- , *Le "Dialogue des Orateurs" de Tacite et la philosophie de Cicéron*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1962.
- , « Rhétorique, tragédie, philosophie : Sénèque et le sublime », in *Gionale italiano di filologia*, vol. 2, 1969, pp. 246-257.
- , « Le style, c'est l'homme même : la poésie et la tradition de la rhétorique péripatéticienne », in *Revue des études latines*, 50, 1972, pp. 247-271.
- , « Le style de Tacite et la tradition esthétique européenne », in *Colloque Histoire et Historiographie Clio*, éd. R. Chevalier, Paris, Les Belles Lettres, 1980, pp. 157-163.
- , « Cicéron chez Juste Lipse : le stoïcisme, l'élégance et le sens de la douleur », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, Honoré Champion, 1996, pp. 19-30.
- MILHE POUTINGON, Gérard, *Poétique du digressif : la digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012.
- MILLET, Olivier, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Classiques Garnier, 1992.
- , « *Ethos* et *Pathos* dans la prédication ecclésiastique au XVI^e siècle : l'*Ecclesiastes* d'Érasme entre la tradition scolastique et la réforme protestante », in *Èthos et Pathos : Le Statut du sujet rhétorique*, sous la direction de F. Cornilliat et R. Lockwood, Paris, H. Champion, 2000, pp. 321-337.
- MOISAN, Jean-Claude, « Commentaire sur les *Rhetoricae Praeceptiones*, Épitomé ramiste anonyme de 1572 », in *Humanistica Lovaniensia*, vol. 39, 1990, pp. 246-305.
- MONFASANI, John, « Episodes of Anti-Quintilianism in the Italian Renaissance: Quarrels on the Orator as a *Vir Bonus* and Rhetoric as the *Scientia Bene Dicendi* », in *Rhetorica*, vol. 10, 1992, pp. 119-138.
- MONTAGNE, Véronique, « Jean Sturm & Valentin Erythraeus ou l'élaboration méthodique d'une topique dialectique », in *BHR*, t. LXIII, no. 3, 2001, pp. 477-509.
- MOUCHEL, Christian, « Figure et adéquation dans la doctrine oratoire de Philippe Melanchthon », in *Études Littéraires*, vol. 24, n° 3, 1991-1992, pp. 49-62.
- , (éd.) *Juste Lipse (1547-1606) en son temps. Actes du colloque de Strasbourg, 1994*, Paris, Champion, 1996.
- , « Les rhétoriques post-tridentines (1570-1600) : la fabrique d'une société chrétienne », in *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, éd. Marc Fumaroli, Paris, PUF, 1999, pp. 431-

497.

MURPHY, James J., *Rhetoric in the Middle Ages: A History of Rhetorical Theory from Saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1974.

—, (ed.) *Medieval Eloquence: Studies in the Theory and Practice of Medieval Rhetoric*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1978.

—, (ed.) *Renaissance Eloquence: Studies in the Theory and Practice of Renaissance Rhetoric*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1983.

MÜLLER, Wolfgang G., « Der Brief als Spiegel der Seele: zur Geschichte eines Topos der Epistolartheorie von der Antike bis zu Samuel Richardson », in *Antike und Abendland*, 1980, t. 26 pp. 138-157.

NEMER, Monique, « Les intermittences de la vérité. Maxime, sentence ou aphorisme : notes sur l'évolution d'un genre », in *Studi francesi*, vol. 26, 1982, pp. 484-493.

NEUHAUSEN, K. A., « Der Brief als 'Spiegel der Seele' bei Erasmus », in *Wolfenbütteler Renaissance Mitteilungen*, t. X, 1986, pp. 97-110.

PATILLON, Michel, *La théorie du discours chez Hermogène le rhéteur : essai sur les structures linguistiques de la rhétorique ancienne*, 2^e tirage revu et corrigé, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

PATTERSON, Annabel, *Hermogenes and the Renaissance: Seven ideas of style*, Princeton, Princeton U. P., 1970.

PÉRIGOT, Béatrice, *Dialectique et littérature : les avatars de la dispute entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2005

ROUKHOMOVSKY, Bernard, *Lire les formes brèves*, sous la direction de Daniel Bergez, Paris, Armand Colin, 2001.

SABRY, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales, 1992.

SAUNDERS, Alison, *The Sixteenth-century French emblem book a decorative and useful genre*, Genève, Droz, 1988.

—, « Is it a proverb or is it an emblem? French manuscript predecessors of the emblem book », in *BHR*, t. LV, 1993, pp. 83-111.

SCHNEIDER, John R., *Philip Melanchthon's Rhetorical Construal of Biblical Authority: Oratio sacra*, Lampeter, The Edwin Mellen Press 1990.

—, « The Hermeneutics of Commentary: Origins of Melanchthon's Integration of Dialectic into

- Rhetoric », in *Philip Melanchthon (1497-1560) and the Commentary*, Sheffield, Continuum International Publishing Group, 1999, pp. 20-47.
- SHARPE, Kevin, *Reading Revolutions. The Politics of Reading in Early Modern England*, New Haven and London, Yale University Press, 2000.
- TUNBERG, Terence O., « Observations on the Style and Language of Lipsius's Prose: A Look at Some Selected Texts », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen*, ed. G. Tournoy, Leuven, Leuven University Press, 1999, pp. 169-178.
- VAN DER POEL, Marc, « The Latin *Declamatio* in Renaissance Humanism », in *The Sixteenth Century Journal*, Autumn, 1989, vol. 20, n° 3, pp. 471-478.
- , « Lipsius as a Defender of Plautus », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen*, ed. G. Tournoy, Leuven, Leuven University Press, 1999, pp. 179-185.
- VIAUD, Alicia, *À hauteur humaine. La fortune dans l'écriture de l'histoire (1560-1600)*, Genève, Droz, 2021.
- WELS, Volkhard, *Triviale Künste: Die humanistische Reforme der grammatischen, dialektischen und rhetorischen Ausbildung an der Wende zum 16. Jahrhundert*, Berlin, Weidler Buchverlag, 2000.
- WESSELING, Ari, « Dutch proverbs and ancient sources in Erasmus's *Praise of Folly* », in *Renaissance Quarterly*, vol. 47, n° 2, 1994, pp. 351-378.
- WILLIAMSON, George, *The Senecan Amble. Prose Form from Bacon to Collier*, The University of Chicago Press, 1951.

3.3 LE CICÉRONIANISME ET LA QUESTION DE L'IMITATION À LA RENAISSANCE

- BÉNÉVENT, Christine, « Singes et fils de Cicéron (Érasme et Scaliger) », in *Nouvelle Revue de XVI^e siècle*, vol. 19, n° 2, 2001, pp. 5-23.
- BREEN, Quirinus, « G. Pico della Mirandola on the Conflict of Philosophy and Rhetoric. Melanchthon's Reply to G. Pico della Mirandola », in *JHI*, t. XIII, 1952, pp. 384-426.
- , « The Subordination of Philosophy to Rhetoric in Melanchthon. A study of his Reply to G. F. Pico della Mirandola », in *Archiv für Reformationgeschichte*, 1952, p. 13-28.
- , « The *Observationes in M. T. Ciceronem* of Marius Nizolius », in *Studies in the Renaissance*, vol. 1, 1954, pp. 49-58.
- CHATELAIN, Jean-Marc, « *Heros togatus* : culture cicéronienne et gloire de la robe dans la France d'Henri IV », in *Journal des savants*, juill.-déc., 1991, pp. 263-287.

- , « Juste Lipse cicéronien : rhétorique et politique de l'éloge du cardinal de Granvelle dans les *Variæ lectiones* », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, Honoré Champion, 1996, pp. 455-470.
- CROLL, Morris W., *Style, Rhetoric and Rhythm*, ed. J. Max Patrick *et al.*, Princeton, Princeton University Press, 1966.
- D'AMICO, J. F., « The Progress of Renaissance Latin Prose: The Case of Apuleianisme », in *Renaissance Quarterly*, vol. 37, 1984, pp. 351-392.
- FUMAROLI, Marc, « Une pédagogie de la parole : les *Progymnasmata Latinitatis* du P. Jacobus Pontanus », in *ACNL Amstelodamensis*, éd. P. Tuynman *et alii*, Munich, W. Fink, 1979, pp. 410-425.
- , « Définition et description : scolastique et rhétorique chez les jésuites des XVI^e et XVII^e siècles », in *Travaux linguistique et de littérature*, XVIII, 2, 1980, pp. 37-48.
- , *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009 (3^e éd.) [1^{ère} éd., 1980].
- , « Rhetoric, Politics, and Society: From Italian Ciceronianism to French Classicism », in *Renaissance Eloquence: Studies in the Theory and Practice of Renaissance Rhetoric*, ed. James J. Murphy, University of California Press, 1983, pp. 253-273.
- , « Michel de Montaigne ou l'éloquence du for intérieur », in *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, études réunies et présentées par Jean Lafond, J. Vrin, 1984, pp. 27-50.
- , « Rhétorique d'école et rhétorique adulte : remarques sur la réception européenne du traité "Du sublime" au XVI^e et au XVII^e siècle », in *RHLF*, jan.-fév., 1986, n° 1, pp. 33-51.
- , « La prose de l'État : Charles Paschal, théoricien du style royal. Rhétorique et politique à la Cour de France sous Henri III et Henri IV », dans *La Diplomatie de l'esprit*, Paris, Gallimard, 1998, pp. 59-124.
- GMELIN, H., « Das Prinzip der *Imitatio* in den romanischen Literaturen der Renaissance », in *Romanische Forschungen. Organ für Romanische Sprachen, Volks und Mittellatein*, vol. 46, 1932, pp. 83-360.
- GRAFTON, Anthony, and Lisa JARDINE, *From humanism to the humanities: education and the liberal arts in fifteenth- and sixteenth-century Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 1986.
- GREENE, Thomas M., *The Light in Troy: Imitation and Discovery in Renaissance Poetry*, New Haven, Yale University Press, 1982.
- JARDINE, Lisa, « G. Harvey : Exemplary Ramist and Pragmatic Humanist », in *Revue des sciences*

- philosophiques et théologiques*, t. 70, 1986, pp. 36-48.
- LECOINTE, Jean, « Naissance d'une prose inspirée : "prose poétique" et néo-platonisme au XVI^e siècle en France », in *BHR*, t. LI, n° 1, 1989, pp. 13-57.
- , *L'ideal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.
- , « La nouvelle Babylone. Quintilien et le statut des affects dans la rhétorique de Ramus », in *Quintilien, ancien et moderne*, études réunies par P. Galand, F. Hallyn, C. Lévy et W. Verbaal, Turnhout, Brepols, pp. 383-396.
- LLOYD-JONES, Kenneth, « Une étoffe bigarrée... Dolet critique du style érasmien », in *ACNL Torontonensis*, éd. A. Dalzell et alii, Binghamton, MRTS, 1991, pp. 439-447.
- , « Erasmus and Dolet on the Ethics Imitation and the Hermeneutic Imperative », in *International Journal of the Classical Tradition*, summer, 1995, vol. 2, n° 1, pp. 27-43.
- MAGNIEN, Michel, « Un humaniste face aux problèmes d'édition. J.-C. Scaliger et les imprimeurs », in *BHR*, t. XLIV, n° 2, 1982, pp. 307-329.
- , « Scaliger et Érasme », in *ACNL Sanctandreani*, éd. I. D. MacFarlane, Binghamton, New York, 1986, pp. 253-261.
- , « Scaliger et Dolet », in *Étienne Dolet (1509-1546)*, Cahier V.-L. Saulnier n° 3, Paris, Presses de l'ENSJF, 1986, pp. 37-50.
- , « Dolet éditeur de Georges de Selve et le rôle de Pierre Bunel : un évangélisme cicéronien ? », in *Études sur Étienne Dolet le théâtre au XVI^e siècle le Forez, le Lyonnais et l'histoire du livre publiées à la mémoire de Claude Longeon*, éd. G.-A. Pérouse, Genève, Droz, 1993, pp. 103-120.
- , « D'une mort, l'autre (1536-1572) : la rhétorique reconsidérée », in *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, éd. Marc Fumaroli, Paris, PUF, 1999, pp. 341-409.
- MARGOLIN, Jean-Claude, « L'apogée de la rhétorique humaniste (1500-1536) », in *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, éd. Marc Fumaroli, Paris, PUF, 1999, pp. 191-257.
- MCLAUGHLIN, Martin L., *Literary Imitation in the Italian Renaissance: The Theory and Practice of Literary Imitation in Italy from Dante to Bembo*, Oxford, Clarendon Press, 1995.
- MICHEL, Alain, « Epicurisme et christianisme au temps de la Renaissance. Quelques aspects de l'influence cicéronienne », in *Revue des Etudes latines*, t. LII, 1974, pp. 356-383.
- MOUCHEL, Christian, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, 1990.
- , « Théodore Marcile et le cicéronianisme à l'Université de Paris sous le règne de Henri III », in

- Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, vol. 8, 1990, pp. 51-62.
- , « Paul Manuce épistolier : grandeur et misère de l'écrivain cicéronien », in *BHR.*, t. LIV, n° 3, 1992, pp. 639-659.
- PIGMAN III, G. W., « Imitation and the Renaissance sense of the past: the reception of Erasmus' *Ciceronianus* », in *The Journal of Medieval and Renaissance Studies* vol. 9, n° 2, Fall 1979, pp. 155-177.
- , « Versions of Imitation in the Renaissance », in *Renaissance Quarterly* vol. 33, n° 1, 1980, pp. 1-32.
- SCOTT, Izora, *Controversies over the Imitation of Cicero as a Model for Style and Some Phases of Their Influence on the Schools of the Renaissance*, New York, Columbia University, 1910 [2^e éd., Michigan, 1959; 3^e éd., Hermagoras Press, 1991, avec sa traduction anglaise du *Ciceronianus* d'Érasme].
- STACKELBERG, Jürgen von, « Das Bienengleichnis: Ein Beitrag zur Geschichte der literarischen *Imitatio* », in *Romanische Forschungen* vol. 68, 1956, pp. 271-293.
- TELLE, Emile V, *L'Erasmianus sive Ciceronianus d'E. Dolet (1535). Introduction – Fac-similé de l'éd. originale du de Imitatione Ciceroniana – Commentaires et appendices*, Genève, Droz, 1979.
- , « Erasmus's *Ciceronianus*: A Comical Colloquy », in *Essays on the Works of Erasmus*, éd. R. Demolen, New York, Londres, Yale U. P., 1978, pp. 211-220.
- YOUNG, Robert V., « Lipsius and imitaion as educational teaching », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen*, ed. G. Tournoy, Leuven, Leuven University Press, 1999, pp. 269-280.

3.4. ÉTUDES SUR L'ÉPISTOLOGRAPHIE DE LA RENAISSANCE

- BÉNÉVENT, Christine, *Érasme épistolier : République des Lettres et secret des lettres*, Genève, Droz, 2014.
- BEUGNOT, Bernard, « Style ou styles épistolaires ? », in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, vol. 78, n° 6, 1978, pp. 939-957.
- DE LANDTSHEER, Jeanine G., « Lipsius's Letters of Comfort: A Tribute to *Consolatio* in Cicero and Seneca », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen*, ed. G. Tournoy, Leuven, Leuven University Press, 1999, pp. 17-33.
- , « Michel de Montaigne, Marie de Gournay and Justus Lipsius. Some overlooked particulars preserved at Leiden University Library », in *Montaigne and the Low Countries (1580-1700)*, edited by P. J. Smith, Brill, 2014, pp. 63-78.

- , « Two Models of Humanist Letter-Writing: Desiderius Erasmus and Justus Lipsius », in *Erasmus and the Renaissance Republic of Letters*, Proceedings of a Conference to Mark the Centenary of the Publication of the First Volume of *Erasmii Epistolae* by P. S. Allen, Corpus Christi College, Oxford, 5-7 September 2006, ed. Stephen Ryle, Brepols, 2014, pp. 297-323.
- DUNN, E. Catherine, « Lipsius and the Art of Letter-Writing », in *Studies in the Renaissance*, vol. 3, 1956, pp. 145-156.
- EDEN, Kathy, *The Renaissance Rediscovery of Intimacy*, The University of Chicago Press, 2012.
- FUMAROLI, Marc, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », in *RHLF*, nov.-déc., 1978, n° 6, pp. 886-905.
- , « À l'origine d'un art français : la correspondance familière », dans *La Diplomatie de l'esprit*, Paris, Gallimard, 1998, pp. 163-181.
- HENDERSON, Judith R., « Erasmus on the Art of Letter-Writing », in *Renaissance Eloquence*, ed. Murphy, Berkeley, University of California Press, 1983, pp. 331-355.
- , « Defining the Genre of the Letter. Juan Luis Vives' *De Conscribendis Epistolis* », in *Renaissance and Reformation*, New Series, Vol. 7, 1983, pp. 89-105.
- , « Erasmian Ciceronians: Reformation Teachers of Letter-Writing », in *Rhetorica: A Journal of the History of Rhetoric*, University of California Press, vol. 10, n° 3, 1992, pp. 273-302.
- , « Erasmus's *Opus de conscribendis epistolis* in Sixteenth-Century Schools », in *Letter-Writing Manuals and Institution from Antiquity to the Present*, eds. Carol Poster and Linda C. Mirchell, The University of South Carolina Press, 2007, pp. 141-177.
- , « Tradition and Innovation in Erasmus' Epistolary Theory: A Reconsideration », in *ERSY* (29), 2009, pp. 23-59.
- PAPY, Jan, « La correspondance de Juste Lipse : Genèse et fortune des *Epistolarum selectarum Centuriae* », in *Les Cahiers de l'humanisme*, tome 2, Paris, Les Belles Lettres, 2001, pp. 223-236.
- TOURNOY, G., « À propos de la correspondance de Juste Lipse », in *Latomus*, vol. 28, 1969, pp. 691-693.
- WITT, Ronald, « Medieval "Ars Dictaminis" and the Beginnings of Humanism: A New Construction of the Problem », in *Renaissance Quarterly*, vol. 35, n° 1, 1982, pp. 1-35.

4. TEXTES ET ÉTUDES N'AYANT PAS TRAIT À LA RHÉTORIQUE

4.1 SOURCES PREMIÈRES

AUGUSTIN, *Œuvres de Saint Augustin*, Paris, Desclée de Brouwer, 1936-2008.

—, *La Cité de Dieu*, dans *Œuvres de Saint Augustin*, 33 à 37, texte de la 4^e édition de B. Dombart et A. Kalb, introduction générale et notes par G. Bardy, traduction française de G. Combès, 1959.

—, *La Doctrine chrétienne*, dans *Œuvres de Saint Augustin*, 11/2, introduction et traduction de Madeleine Moreau, annotation et notes complémentaires d'Isabelle Bochet et Goulven Madec, texte critique du CCL [établi par J. Martin] revu et corrigé, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1997.

ÉRASME, *Éloge de la Folie*, traduction nouvelle par Pierre de Nolhac, avec des annotations de Maurice Rat, Paris, Classiques Garnier, 1953

—, *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, ed., P. S. Allen, H. M. Allen and H. W. Garrod, Oxford, 1906-1956 [Allen].

—, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis*, étude critique, traduction et commentaire par Jean-Claude Margolin, Genève, Droz, 1966.

—, *Érasme ou le christianisme*, Critique, présentation, choix de textes et bibliographie par Pierre Mesnard, Paris, Éditions Seghers, 1969.

—, *La philosophie chrétienne. L'éloge de la folie, l'Essai sur le libre arbitre, le Cicéronien, la Réfutation de Clichtove Érasme*, intro., tr. et notes par Pierre Mesnard, Paris, J. Vrin, 1970.

—, *Collected Works of Erasmus*, Toronto, 1974- [CWE].

—, *Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de Jacques Chomarat, Le Livre de Poche, 1991.

—, *Érasme*, études et sélection de textes réalisés par Cl. Blum, A. Godin, J.-Cl. Margolin et D. Ménager, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 1992.

PLUTARQUE, *Les vies des hommes illustres*, tr. Jacques Amyot, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, 1951.

—, *Œuvres morales*, Paris, Les Belles Lettres, 1972-2012.

SEXTUS EMPIRICUS, *Outlines of Pyrrhonism*, edited and translated by R. G. Bury, London, William Heinemann Ltd, Cambridge and Mass., Harvard University Press, 1933, reprinted in 1967 (The Loeb Classical Library).

—, *Outlines of Scepticism*, translated by J. Annas and J. Barnes, Cambridge, Cambridge University

Press, 1994.

VINET, Elie, *Schola Aquitanica, Programme d'études du Collège de Guyenne au XVIe siècle, publié pour la première fois, par Élie Vinet, en 1583 ; et réimprimé d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, avec une préface, une traduction française et des notes par Louis Massebieau*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1886.

4.2 ÉTUDES CRITIQUES

a. Autour d'Érasme

BÉNÉ, Charles, *Érasme et saint Augustin ou Influence de saint Augustin sur l'humanisme d'Érasme*, Genève, Droz, 1969.

HOFFMANN, Manfred, *Rhetoric and Theology: The Hermeneutic of Erasmus*, University of Toronto Press, 1994.

JARDINE, Lisa, *Erasmus, Man of Letters: The Construction of Charisma in Print*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

KAISER, Walter, *Praisers of Folly*, Cambridge and Mass., Harvard University Press, 1963.

MARGOLIN, Jean-Claude, *Recherches érasmiennes*, Genève, Droz, 1969.

—, « Érasme et le verbe : de la rhétorique à l'herméneutique », in *Érasme, l'Alsace, et son temps*, Strasbourg, Palais de l'université, 1971.

—, (éd.) *Colloquia Erasmianna Turonensia 2 vol.*, Toronto, Toronto University Press, 1972.

—, « Quelques traits de l'esprit érasmien dans la personnalité et l'activité scientifique de Lipse », in *Juste Lipse (1547-1606)*, éd. A. Gerlo, Bruxelles, VUB University Press, 1988, pp. 133-155.

PHILLIPS, Margaret M., « Erasmus and the Classics », in *Erasmus*, ed. by, T. A. Dorey, London, Routledge & Kegan Paul, 1970, pp. 1-30.

—, « Erasmus in France in the later sixteenth century », in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 34, 1971, pp. 246-261.

VANAUTGAERDEN, Alexandre, *Érasme typographe. Humanisme et imprimerie au début du XVIe siècle. Préface de Jean-François Gilmont*, Genève, Droz, 2012.

WEISS, James M., « Ecclesiastes and Erasmus : The Mirror and the Image », in *Archiv für Reformationsgeschichte*, Jahrgang 65, 1974, pp. 83-108.

b. Autour de Lipse

- BRINK, C. O., « Justus Lipsius and the text of Tacitus », in *The Journal of Roman Studies*, vol. 41, Issue 1-2, November 1951, pp. 32-51.
- GRAFTON, Anthony, « Portrait of Justus Lipsius », in *The American Scholar*, vol. 56, 1987, pp. 382-390.
- JEHASSE, Jean, « Juste Lipse et la critique littéraire d'après le "Sénèque" », in *Juste Lipse (1547-1606) : Colloque international tenu en mars 1987*, éd. A. Gerlo, Bruxelles, VUB University Press, 1988, pp. 127-132.
- , « Juste Lipse et le *Panegyrique de Trajan*. Un bilan de la pensée politique lipsienne », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, Honoré Champion, 1996, pp. 503-515.
- LAGRÉE, Jacqueline, *Juste Lipse et la restauration du stoïcisme. Étude et traduction des traités stoïciens De la Constance, Manuel de philosophie stoïcienne, Physique des stoïciens (extraits)*, Paris, J. Vrin, 1994.
- LAURENCE, Pierre, « Le *Dialogue des orateurs* de Juste Lipse », in *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, Honoré Champion, 1996, pp. 101-115.
- MORFORD, Mark, *Stoics and Neostoics. Rubens and the circle of Lipsius*, Princeton, Princeton University Press, 1991.
- , « Life and Letters in Lipsius's Teaching », in *Iustus Lipsius, europae lumen et columen*, ed. G. Tournoy, Leuven, Leuven University Press, 1999, pp. 107-123.
- NISARD, Charles, *Les Triumvirat Littéraire au XVI^e siècle. Juste Lipse, Joseph Scaliger et Isaac Casaubon*, Genève, Slatkine Reprints, 1970. [1^{ère}éd., 1852].
- OESTREICH, Gerhard, *Neostoicism and the early modern state*, eds. B. Ostreich and H. G. Koenigsberger, trans. D. McLintock, Cambridge, 1982.
- PAPY, Jan, « Erasmus' and Lipsius' Editions of Seneca: A "Complementary" Project? », in *ERSY* (22), 2002, pp. 10-36.
- , « Le sénéquisme dans la correspondance de Juste Lipse : Du *De Constantia* (1583-1584) à la *Epistolarum Selectarum Centuria Prima Miscellanea* (1586) », in *Journal de la Renaissance*, vol. VI, 2008, pp. 49-62.
- RUYSSCHAERT, J., « Le séjour de Juste Lipse à Rome (1568-1570) », in *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, Bruxelles, 1947-48, pp. 139-192.
- , *Juste Lipse et les Annales de Tacite. Une méthode de critique textuelle au XVI^e siècle*, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1949.

SAUNDERS, Jason Lewis, *Justus Lipsius: The Philosophy of Renaissance Stoicism*, New York, The Liberal Arts Press, 1955.

TOURNOY, G., (éd.) J. De Landtsheer and J. Papy, *Iustus Lipsius, europae lumen et columen: Proceedings of the International Colloquium Leuven 17-19 September 1997*, Leuven, Leuven University Press, 1999.

c. Autres

AULOTTE, Robert, *Amyot et Plutarque. La tradition des "moralia" au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1965.

BIZER, Ernst, *Theologie des Verheißung : Studien zur theologischen Entwicklung des jungen Melanchthon (1519-1524)*, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag des Erziehungsvereins, 1964.

BONTEMS, Cl., (éd.) Léon-Pierre Raybaud et Jean-Pierre Brancourt, *Le prince dans la France des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, PUF, 1965.

BURY, Emmanuel, *Littérature et politesse : l'invention de l'honnête homme, 1580-1750*, Paris, PUF, 1996.

CARABIN, Denise, *Les idées stoïciennes dans la littérature morale de la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2004.

CARRUTHERS, Mary, *The Book of Memory: A study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008 (2nd ed.) [1st ed., 1990].

—, *The Craft of Thought. Meditation, rhetoric, and the making of images, 400-1200*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

CÉARD, Jean, *La Nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle en France*, Genève, Droz, 1977.

—, « De Babel à la Pentecôte : la transformation du mythe de la confusion des langues au XVI^e siècle », in *BHR*, t. XLII, 1980, pp. 577-594.

—, (dir.) *La France des humanistes. Henri II Estienne éditeur et écrivain*, par J. Kecskeméti, B. Boudou et H. Cazes, étude préliminaire par H. Cazes, préface de J. Céard, Turnhout, Brepols, 2003.

D'ANGERS, Julien-Eymard, « Le renouveau du stoïcisme en France au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 1, mars 1964, pp. 122-147.

DE BOURROUSSE DE LAFFORE, Jules, « Jules-César Lescale (Scaliger) : étude biographique », in *Recueil des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 1861 (SER2, T1, PART1), pp. 24-69.

- DELATOUR, Jérôme, *Une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion. Les livres de Claude Dupuy, d'après l'inventaire dressé par le libraire Denis Duval (1595)*, préface de Bruno Neveu, introduction de Dominique Bougé-Grandon, Villeurbanne, Édition de l'enssib, 1998.
- ÉDOUARD, Sylvène, *Les devoirs du prince. L'éducation princière à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- EISENSTEIN, Elizabeth, *The Printing Press as an Agent of Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- GARIN, Eugenio, *L'éducation de l'homme moderne 1400-1600*, tr. Jacqueline Humbert, Préface de P. Ariès, Paris, Fayard, 1968.
- GIROT, Jean-Eudes, *Marc-Antoine Muret : Des Isles Fortunées au Rivage Romaine*, Genève, Droz, 2012.
- GRAFTON, Anthony, « The Importance of Being Printed », in *The Journal of Interdisciplinary History*, vol. 11, n° 2, 1980, pp. 265-286.
- , *J. Scaliger, a study in the history of classical scholarship*, t. I: *Textual Criticism and exegesis*, et t. II: *Historical Chronology*, Oxford, 1983-1993.
- GRAFTON, Anthony, and Lisa JARDINE, « Humanism and the School of Guarino: A Problem of Evaluation », in *Past & Present*, n°. 96, 1982, pp. 51-80.
- , and Ann Blair, (ed.), *The Transmission of Culture in Early Modern Europe*, University of Pennsylvania Press, 1990.
- , *Defenders of the Text*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1991.
- HALL, Vernon, Jr., « Life of Julius Caesar Scaliger (1484-1558) », in *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. 40, n° 2, 1950, pp. 85-170.
- HOROWITZ, Maryanne Cline, *Seeds of Virtue and Knowledge*, Princeton, Princeton University Press, 1998.
- LA GARANDERIE, Marie-Madeleine de, *Christianisme & lettres profane. Essai sur l'Humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume Budé*, Paris, Classiques Garnier, 1995.
- LEVY, Anthony, *French Moralists: The Theory of the Passions 1585 to 1649*, Oxford, Clarendon Press, 1964.
- LÉVY, Carlos, *Cicero academicus recherches sur les "Académiques" et sur la philosophie cicéronienne*, Rome, Ecole française de Rome Paris, 1992.
- LEWIS, John, *Adrien Turnebe 1512-1565, A Humaniste Observed*, Genève, Droz, 1998.
- MAILLARD, Jean-François, « De la philologie à la philosophie : les carnets inédits de Guillaume

- Budé », in *Les origines du Collège de France (1500-1560)*, dir. Marc Fumaroli. Paris, Klincksieck, 1998, pp. 19-42.
- MARROU, Henri-Irénée, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1981, 2 vol.
- MARTIN, Henri-Jean, « Ce qu'on lisait à Paris au XVI^e siècle », in *BHR*, t. XXI, 1959, pp. 222-230.
- NATIVEL, Colette, (éd.) *Centuriæ latinæ. Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, Genève, Droz, 1997.
- PANOFSKY, Erwin, *Idea. Contribution à l'histoire du concept de l'ancienne théorie de l'art*, tr. de l'allemand par Henri Joly, Paris, Gallimard, 1983.
- PÉPIN, Jean, « Saint Augustin et la fonction protreptique de l'allégorie », in *Recherches augustiniennes*, vol. 1, 1958, pp. 243-286.
- PETRIS, Loris, *La plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1562)*, suivi de l'édition du *De initiatione Sermo* (1559) et des *Discours de Michel de L'Hospital* (1560-1562), Genève, Droz, 2002.
- PRÉCHAC, François, « Sénèque, lecture royale sous le dernier Valois », in *Bulletin de l'Association de Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n° 9, 1950, pp. 185-205.
- ROSSI, Paolo, *Clavis Universalis : arts de la mémoire, logique combinatoire et langue universelle de Lulle à Leibniz*, traduit de l'italien par Patrick Vighetti, Grenoble, J. Millon, 1993.
- SCHMITT, Charles B., *Cicero Scepticus: A Study of the Influence of the Academia in the Renaissance*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1972.
- SOZZI, Lionello, *Rome n'est plus Rome. La polémique anti-italienne et autres essais sur la Renaissance suivis de La dignité de l'homme*, Paris, Classiques Garnier, 2002.
- VAN DELFT, Louis, *Le moraliste classique essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, 1982.
- , *Littérature et anthropologie nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, 1993.
- , « La notion de “dissimulation honnête” dans la culture classique », in *Prémices et floraison de l'âge classique, mélanges en l'honneur de Jean Jehasse*, réunis par Bernard Yon, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1995, pp. 251-267.
- , « L'idée de théâtre (XVI^e-XVII^e siècle) », in *RHLF*, sep.-oct., 2001, n° 5, pp. 1349-1365.
- , *Les spectateurs de la vie. Généalogie du regard moraliste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005.
- YATES, F. A., *The Art of Memory*, London, Routledge, 1966.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

N.B. Cet index ne concerne pas Bibliographie. N'ont ici retenus que les noms des personnages historiques et des auteurs ou critiques nées avant 1800.

Pour les noms latins, on a respecté l'usage courant mais on trouvera le nom des personnages les plus célèbres sous leur forme française.

- Acham, Roger, 248
- Agricola, 15, 39, 41, 42, 43, 44, 51, 53, 54, 59, 60, 61, 63, 73, 76
- Agrippa, Corneille, 194
- Amyot, Jacques, 160, 161, 162, 245, 257
- Anaxagore, 193
- Anaximandre, 193
- Anaximène, 193
- Aphthonius, 37, 38
- Apulée, 56
- Arcésilas, 174
- Aristote, 27, 30, 31, 32, 38, 87, 94, 118, 163, 191, 193, 194, 252
- Augustin, 142, 198, 199, 200, 206
- Aulu-Gelle, 12, 45, 56, 136, 137, 138, 139, 140, 152, 154, 159, 171
- Ausone, 116, 117
- Bacon, Francis, 230
- Balzac, Guez de, 154, 261, 267
- Bayerlink, Laurentius, 94
- Bembo, Pietro, 219, 220, 225, 232, 245
- Bodin, Jean, 85
- Boèce, 39, 40, 42, 43, 53
- Budé, Guillaume, 146, 147, 304
- Bunel, Pierre, 182, 246
- Burton, Robert, 15
- Camerarius, Joachim, 222, 255
- Camillo, Giulio, 79, 222
- Cano, Melchior, 199
- Capilupi, Lelio, 116
- Carnède, 174
- Caton le jeune, 185, 283
- César, 17, 78, 109, 179, 235
- Chrysippe, 192
- Chytræus, David, 81, 89
- Cicéron, 14, 19, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 46, 47, 48, 56, 62, 64, 68, 69, 70, 71, 72, 77, 78, 83, 87, 90, 97, 99, 118, 129, 133, 142, 143, 160, 170, 171, 173, 174, 175, 177, 185, 189, 192, 198, 199, 202, 203, 217, 218, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 235, 236, 237, 242, 244, 247, 248, 249, 250, 253, 254, 258, 260, 265, 266, 275, 281, 295, 298, 300, 305

Claudien, 127
 Cléanthe, 193
 Clément d'Alexandrie, 138, 139
 Cortesi, Paolo, 218
 Dante, 50
 De Mesmes, Henri I, 77
 De Mesmes, Henri II, 97, 101
 De Thou, Christophe, 247
 Démétrios, 274
 Démosthène, 88, 249
 Des Rues, François, 99, 261
 Diogène Laërce, 12
 Dolet, Étienne, 146, 147, 222, 225, 226, 229
 Drexel, Jeremias, 100
 Du Bellay, Joachim, 302
 Du Préau, Gabriel, 256
 Du Vair, 101, 132, 248, 249, 258
 Dupuy, Claude, 258
 Dupuy, Pierre, 101
 Ennius, 114
 Épicure, 230
 Érasme, 15, 41, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 60,
 65, 66, 67, 68, 69, 73, 75, 76, 78, 80, 81,
 88, 90, 91, 92, 93, 99, 103, 111, 116, 120,
 130, 133, 136, 147, 148, 149, 150, 151, 152,
 159, 163, 169, 170, 189, 194, 203, 216, 217,
 218, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228,
 231, 233, 234, 236, 237, 239, 240, 248, 249,
 250, 252, 255, 257, 260, 279, 282, 291, 301,
 304
 Estienne, Henri, 110, 111, 112, 113, 114, 115,
 117, 123, 128, 130, 132, 245, 259, 261, 267,
 272
 Estienne, Robert, 145
 Eudocie, 116, 117
 Flavius Josèphe, 142
 François I^{er}, 222
 Freige, Thomas, 89, 260
 Grenade, Louis de, 203, 234
 Guarino Guarini, 41, 77
 Guarino, Battista, 41
 Guise, Henri de, 162, 164
 Harlay, Achille de, 234
 Henri de Navarre, 244
 Henri III, 164, 244, 245, 246
 Henri IV, 249
 Hermogène, 38, 79
 Homère, 114, 115, 116, 117, 121
 Horace, 77, 112, 161
 Keckermann, Bartholomaeus, 94
 L'Hospital, Michel de, 143, 144, 159, 247
 La Boétie, Étienne de, 278, 280
 La Croix du Maine, 154
 La Rochefoucauld, 99
 Lactance, 142
 Lagnier, Pierre, 88, 89
 Lang, Joseph, 91, 260
 Latomus, Barthélemy, 76
 Léon X, 225
 Lipse, 23, 110, 118, 119, 120, 121, 123, 128,
 132, 199, 200, 229, 230, 234, 235, 236, 242,
 243, 244, 249, 253, 254, 256, 260, 266, 272,
 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 283,
 284

Longueil, Christophe de, 225, 246
 Loryot, François, 99
 Louis XII, 225
 Lucrèce, 125, 161, 281, 285, 288
 Lycosthène, Conrad, 92, 93, 163
 Machiavel, 243
 Macrobe, 45, 138, 161
 Maior, Georg, 90, 260
 Marc-Aurèle, 257
 Martial, 124, 145
 Mélanchthon, 15, 44, 54, 59, 60, 61, 62, 63,
 64, 65, 66, 69, 72, 73, 75, 76, 78, 81, 89,
 98, 103, 119, 170, 175, 222
 Messie, Pierre, 12, 136, 141, 155, 158, 159,
 171, 290
 Montaigne, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 21, 22, 23,
 75, 76, 85, 87, 88, 104, 107, 109, 110, 124,
 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133,
 134, 136, 137, 152, 153, 154, 158, 159, 162,
 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 177,
 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187,
 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197,
 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207,
 209, 213, 229, 230, 240, 241, 242, 258, 262,
 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273,
 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283,
 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 295,
 297, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 305, 306,
 315
 Muret, Marc-Antoine, 231, 232, 240, 241,
 249, 251, 252, 253
 Nani Mirabelli, 49, 95, 98, 259
 Neufville, Simon de, 225, 226
 Nicolaus, 38
 Obsquence, Julius, 92
 Oporin, Jean, 92, 93
 Ovide, 77, 114, 115, 127, 129
 Paschal, Charles, 244
 Perotti, Nicolo, 145, 146
 Pétrarque, 50, 233
 Philon d'Alexandrie, 288
 Pic de la Mirandola, Jean, 148
 Pic de la Mirandola, Jean-François, 219
 Pierre d'Espagne, 42
 Platon, 193, 194, 198, 199
 Plaute, 235
 Pline l'Ancien, 141
 Pline le jeune, 230
 Plutarque, 93, 101, 138, 142, 153, 154, 160,
 161, 162, 163, 280, 281, 288, 290, 291
 Politien, 139, 144, 148, 218, 227
 Proba, Falconia, 116, 117
 Publilius Syrus, 46, 259
 Quinte-Curce, 17, 109
 Quintilien, 27, 33, 38, 39, 40, 55, 62, 67, 97,
 99, 159, 160, 170, 173, 177, 189, 191, 235,
 250, 254, 255, 257, 283, 285, 301, 302, 305
 Ramus, Petrus, 43, 76, 89, 95, 97, 98
 Rhodiginus, Caelius, 12, 140, 141, 153
 Robert, Anne, 259
 Sablé, Madelaine de, 99
 Sacchini, Francesco, 100
 Sadolet, Jacobo, 225, 232
 Salluste, 118, 235, 252

Scaliger, Joseph-Juste, 253, 258
 Scaliger, Jules-César, 114, 117, 125, 222, 223,
 224, 225, 226, 229, 248, 252, 258
 Schenkel, Lambert Thomas, 80, 101
 Sénèque, 14, 23, 45, 48, 118, 130, 153, 154,
 161, 162, 192, 230, 235, 236, 244, 249, 253,
 254, 262, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 272,
 274, 275, 280, 281, 283, 284, 291
 Sénèque le rhéteur, 14
 Sextus Empiricus, 195
 Shakespeare, William, 175
 Socrate, 132, 185, 300
 Solon, 161, 163
 Stobée, 45, 93, 259
 Stuart, Marie, 161, 163
 Sturm, Jean, 76, 78, 79, 87, 89, 119, 248
 Tabourot, Estienne, 84
 Tacite, 23, 118, 198, 199, 200, 231, 235, 236,
 242, 244, 249, 251, 252, 253, 280
 Térence, 78, 88, 235
 Textor, Ravisius, 92, 142, 258
 Thales, 192, 194
 Théon, 38
 Thomas d'Aquin, 47, 49
 Thomas l'Irlandais, 48, 259
 Tite-Live, 129, 235
 Turnèbe, Adrien, 142, 143, 144, 153, 159
 Valère Maxime, 12, 48, 93, 141, 153, 163
 Valla, Laurence, 42
 Verrepæus, Simon, 80, 84
 Vettori, Piero, 245
 Vincent de Beauvais, 47
 Virgile, 77, 78, 114, 115, 117, 121, 125, 126,
 127, 281, 285, 288
 Vivès, Jean-Louis, 78, 144
 Willichius, Jodocus, 79
 Xénophon, 193, 300
 Zwinger, Theodor, 16, 62, 77, 87, 92, 93, 94,
 95, 98, 165, 260

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
PREMIÈRE PARTIE	25
INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE	27
CHAPITRE 1	29
1. Le lieu de l'invention : <i>topos</i> , <i>locus</i> , lieu tout court	30
2. Le développement et l'amplification : <i>loci communes</i>	34
3. L'invasion de la dialectique et la réhabilitation de la rhétorique	39
4. Les <i>florilegia</i> : recueil et conservation des informations	45
CHAPITRE 2	53
1. Érasme (1466[68]-1536)	54
2. Mélanchthon (1497-1560)	59
3. La gestion de la <i>copia</i>	66
4. La transformation de l'objectif de discours : <i>movere</i> et <i>docere</i>	70
CHAPITRE 3	75
1. Les cahiers des <i>loci communes</i>	77
2. Les recueils de lieux communs imprimés et Theodor Zwinger	87
3. La portée sur la rhétorique traditionnelle	96
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	103
DEUXIÈME PARTIE	105
INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	107
CHAPITRE 1	109
1. Henri Estienne (1528-1598)	111
2. Juste Lipse (1547-1606)	118
3. Michel de Montaigne (1533-1592)	124
CHAPITRE 2	135
1. Les miscellanées, les leçons et les commentaires	137
2. La stratégie d'Érasme	147

3. La variété chez Montaigne	152
CHAPITRE 3	167
1. <i>Loci communes in utramque partem</i>	171
2. Montaigne et l' <i>in utramque partem</i>	177
CHAPITRE 4	187
1. L'amplification des vices et le développement de la doctrine chrétienne	190
2. Au-delà du langage de l'homme	202
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	209
TROISIÈME PARTIE	211
INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE	213
CHAPITRE 1	215
1. La querelle du Cicéronianisme et sa portée	217
2. L'Anti-Cicéronianisme et la recherche de nouveaux modèles	229
CHAPITRE 2	239
1. Le renforcement de la monarchie	240
2. L'élévation du statut de la <i>brevitas</i>	250
3. Les usages effectifs des lieux communs	255
CHAPITRE 3	265
1. Le sénéquisme chez Montaigne	267
2. La <i>copia</i> en conception	281
3. La culture des terres oisives ou <i>semina dicendi</i>	288
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	295
CONCLUSION GÉNÉRALE	297
BIBLIOGRAPHIE	307
BIBLIOGRAPHIE	309
1. MONTAIGNE, LES <i>ESSAIS</i>	310
2. LES <i>LOCI COMMUNES</i> , LES RECUEILS DE LIEUX COMMUNS À LA RENAISSANCE	326
3. LA RHÉTORIQUE À PARTIR DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XVII ^E SIÈCLE	345
4. TEXTES ET ÉTUDES N'AYANT PAS TRAIT À LA RHÉTORIQUE	360
INDEX DES NOMS DE PERSONNES	367

Montaigne et les *loci communes* : pratiques de lecture et d'écriture au XVI^e siècle

Résumé

Notre étude montre que la rhétorique de Montaigne emprunte à la méthode des lieux communs qui relève du programme scolaire du XVI^e siècle, ainsi qu'au concept rhétorique de *loci communes*. La première partie décrit l'histoire et l'évolution du concept de *locus* et des *loci communes* depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. En analysant la théorie rhétorique et pédagogique d'Érasme et de Mélanchthon nous précisons les mécanismes de la composition d'un recueil de lieux communs et l'influence portant sur la rhétorique de la Renaissance. La seconde partie présente d'abord la pratique des citations chez Montaigne, envisageant ensuite la disposition des *Essais*, dont le désordre nous rappelle le genre des miscellanées. Nous aborderons enfin la mise en œuvre chez Montaigne des *loci communes* hérités de l'art oratoire traditionnel, ce qui nous montrera une belle contribution de la rhétorique au scepticisme. La dernière partie place *Les Essais* dans le contexte historique et rhétorique de la seconde moitié du XVI^e siècle. Nous aborderons la brièveté du style chez Montaigne, en rapport avec sa préférence pour les auteurs de l'Âge d'argent, et dégagerons l'intention et l'objectif d'écriture de l'essayiste, qui permettent de distinguer *Les Essais* des recueils de son temps.

Mots clés : Montaigne, Les Essais, loci communes, recueil de lieux communs, rhétorique

Montaigne and the *loci communes* : practices of reading and writing in the 16th Century

Abstract

Our study shows that Montaigne's rhetoric has some relationships with commonplace-book method, which constitute an important part of school curriculum in the Sixteenth Century, and with the concept of *loci communes*. The first part describes the history and evolution of rhetorical concept, *locus* and *loci communes*, from antiquity to the Renaissance. After studying theories for rhetorical education written by Erasmus and Melanchthon, we outline precisely the mechanism, function and influence of commonplace-books. The second part makes analysis of the use of quotations in the *Essays*. Montaigne compose them with random order so that the *Essays* get close to miscellanies. We examine also the use of *loci communes* of traditional rhetoric in the *Essays*. Montaigne shows us a fine collaboration of rhetoric and skepticism in the chapter of « Apology of Raimond de Sebonde ». The last part places the *Essays* on the historical context of the second-half of sixteenth century. We envisage particularly Montaigne's brevity of style in relation to his preference for writers of the Silver-Latin. Finally, we wish to make it clear Montaigne's intention and objective of writing, which allow to distinguish the *Essays* from Commonplace-Books.

Keywords: Montaigne, Les Essais, loci communes, Commonplace-Books, rhetoric

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE

ED 120 – Littérature française et comparées

EA 174 – Formes et Idées de la Renaissance aux Lumières (FIRL)

8 avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris